

Vos notices d'utilisation



Notice d'utilisation numérique à bord du véhicule

Vous pouvez explorer la notice d'utilisation dans le système multimédia, sous Réglages. Démarrez grâce au démarrage rapide et découvrez les conseils utiles.



Porte-documents du véhicule à bord du véhicule

Vous trouverez ici toutes les informations relatives à l'utilisation, aux prestations de service et à la garantie contractuelle de votre véhicule en version imprimée.



9075841216

N° de commande T907 0628 43 Référence 907 584 12 16 Edition A-2025

Mercedes-Benz



Sprinter

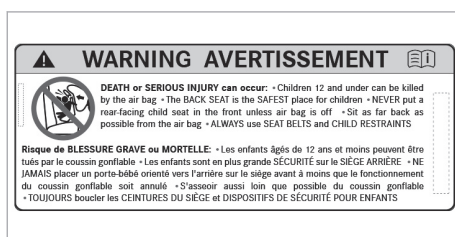
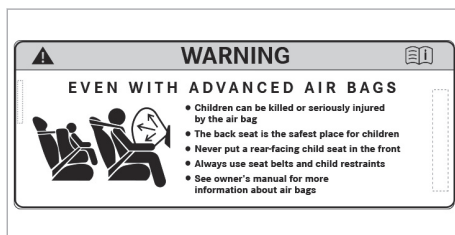
Sprinter

Notice d'utilisation

Mercedes-Benz



Avertissement relatif à l'airbag passager



Étiquette d'avertissement autocollante de l'airbag pour les États-Unis et le Canada

ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort lorsque l'airbag passager est activé

Si un enfant est assis sur le siège passager alors que l'airbag passager est activé, il peut être percuté par l'airbag passager en cas d'accident.

▶ NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG FRONTAL ACTIVE. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

Tenez compte du chapitre «Transport des enfants».

Mentions légales

Internet

Pour en savoir plus sur les véhicules Mercedes-Benz et sur Mercedes-Benz AG, consultez les sites Internet suivants:

<https://www.mercedes-benz.com>

<https://www.mbusa.com> (uniquement pour les États-Unis)

<https://www.mercedes-benz.ca> (uniquement pour le Canada)

Rédaction

© Daimler VANS USA, LLC

© Mercedes-Benz AG: toute reproduction, traduction ou publication, même partielle, interdite sans l'autorisation écrite de Mercedes-Benz AG.

Constructeur automobile

Mercedes-Benz AG

Mercedesstraße 120

70372 Stuttgart

Allemagne

Distributeur du véhicule Daimler VANS USA, LLC

One Mercedes-Benz Drive

Sandy Springs, GA 30328

<https://www.mbusa.com> (uniquement pour les États-Unis)

<https://www.mbvans.com>

Customer Assistance Center:

1-877-762-8267

Mercedes-Benz Canada, Inc.

2680 Matheson Blvd E, Suite 400

Mississauga, ON L4W 0A5

<https://www.mercedes-benz.ca> (uniquement pour le Canada)

Customer Assistance Center:

1-800-387-0100

Daimler VANS USA, LLC et Mercedes-Benz

Canada, Inc. sont des entreprises de

Mercedes-Benz Group AG.

Uniquement pour le Canada: on entend par «distributeur Sprinter agréé» un distributeur Sprinter Mercedes-Benz agréé.

Bienvenue dans l'univers de Mercedes-Benz

Avant de prendre la route pour la première fois, nous vous recommandons de lire attentivement cette notice d'utilisation et de vous familiariser avec votre véhicule. Pour votre sécurité et pour augmenter la durée de fonctionnement de votre véhicule, suivez les instructions et avertissements qui figurent dans cette notice d'utilisation. Leur non-respect peut endommager le véhicule et provoquer des dommages corporels.

Tout dommage sur le véhicule résultant du non-respect des instructions n'est pas couvert par la Mercedes-Benz Limited Warranty.

L'équipement ou la désignation du produit de votre véhicule peut différer du contenu décrit dans la notice d'utilisation. La notice d'utilisation décrit les contenus suivants:

- Modèles, équipements de série et options disponibles au moment de la clôture de la rédaction de cette notice d'utilisation.
- Modèles, équipements de série et options disponibles uniquement dans certains pays.
- Modèles, équipements de série et options qui ne seront commercialisés qu'à une date ultérieure.

Notez que votre véhicule n'est pas obligatoirement équipé de toutes les fonctions décrites. Cela vaut également pour les fonctions et systèmes importants pour la sécurité. L'équipement de votre véhicule peut donc différer de certaines descriptions et illustrations.

Mercedes-Benz perfectionne constamment ses véhicules et se réserve le droit d'apporter des modifications sur les points suivants:

- Forme
- Equipement
- Solutions techniques

Les informations actuelles et complètes sur votre véhicule et la description des éventuelles fonctions ajoutées ultérieurement sont contenues dans la notice d'utilisation numérique du système multimédia.

Les documents du contrat d'achat de votre véhicule contiennent une liste des équipements présents dans votre véhicule au moment de la livraison.

Les documents suivants font partie intégrante du véhicule:

- Notice d'utilisation numérique dans le système multimédia
- Version imprimée de la notice d'utilisation
- Carnet de maintenance (uniquement pour les Etats-Unis)
- Notices d'utilisation complémentaires spécifiques à certains équipements
- Documents complémentaires

Conservez toujours ces documents à bord du véhicule. Assurez-vous que tous les documents se trouvent dans le véhicule ou sont remis lors de la vente ou de la location du véhicule.

Pour toutes les questions relatives à l'équipement et à son utilisation, adressez-vous à un point de service Mercedes-Benz.

Vous trouverez des informations actualisées sur la maintenance et la garantie ainsi qu'une version numérique de cette notice d'utilisation sur le site:

Uniquement pour les Etats-Unis:

<https://www.mbvans.com/en/vehicule-information>

Uniquement pour le Canada:

<https://www.mercedes-benz-vans.ca/en/owners#manuals> (Anglais)

<https://www.mercedes-benz-vans.ca/fr/owners#manuals> (Français)

Daimler VANS USA, LLC

Mercedes-Benz Canada, Inc.

A Mercedes-Benz Group AG Company

Remarques sur les véhicules qui sont équipés par des carrossiers

Tenez impérativement compte de la notice d'utilisation du carrossier. Sinon, vous risquez de ne pas être averti des dangers qui pourraient se présenter.

| | | | |
|---|-----------|--|------------|
| Symboles | 5 | Ceintures de sécurité | 39 |
| | | Airbags | 40 |
| Du premier coup d'œil | 6 | Transport des enfants | 41 |
| Poste de conduite | 6 | L'essentiel en bref | 41 |
| Combiné d'instruments | 8 | Consignes de sécurité importantes | 41 |
| Unité de commande au toit | 9 | Fixation du système de retenue pour | |
| Unité de commande sur la porte | 13 | enfants | 44 |
| Cas d'urgence et crevaison | 15 | Sécurités enfants | 48 |
| | | Rappel de présence de personnes | 49 |
| Notice d'utilisation numérique | 17 | Ouverture et fermeture | 50 |
| Affichage de la notice d'utilisation | | Clé | 50 |
| numérique | 17 | Portes | 53 |
| | | Porte coulissante | 56 |
| Remarques générales | 18 | Porte coulissante électrique | 58 |
| Protection de l'environnement | 18 | Portes arrière | 61 |
| Mercedes-Benz Genuine Parts | 18 | Porte coulissante de la cloison de sépa- | |
| Éléments rapportés, superstructures, | | ration | 64 |
| éléments posés et transformations | 19 | Marchepied électrique | 65 |
| Maintenance et conduite | 20 | Vitres latérales | 66 |
| Sécurité de fonctionnement | 22 | Protection antivol | 69 |
| Montage de la plaque d'immatriculation | | | |
| sur le support de plaque d'immatricula- | | Sièges et rangement | 72 |
| tion avant | 23 | Remarques relatives à la position assise | |
| Déclarations de conformité et remar- | | correcte du conducteur | 72 |
| ques relatives aux réglementations | | Remarques relatives aux poignées de | |
| nationales | 23 | maintien | 72 |
| Prise de diagnostic | 23 | Sièges | 72 |
| Remarques relatives aux modifications | | Volant | 86 |
| de la puissance du moteur | 24 | Possibilités de rangement | 87 |
| Atelier qualifié | 25 | Informations sur le porte-bouteille | 87 |
| Enregistrement du véhicule | 25 | Porte-gobelet | 88 |
| Utilisation conforme du véhicule | 25 | Cendrier et allume-cigare | 88 |
| Multi Purpose Vehicle | 25 | Prises | 89 |
| Remarques relatives aux personnes por- | | Recharge sans fil du téléphone portable | |
| tant un appareil d'assistance médicale | | et liaison avec l'antenne extérieure | 91 |
| électronique | 26 | Pose et dépose du tapis de sol | 92 |
| Problèmes relatifs au véhicule | 26 | | |
| Signallement des défauts pouvant com- | | Eclairage et visibilité | 93 |
| promettre la sécurité | 26 | Eclairage | 93 |
| Garantie pour vices cachés | 27 | Réglage de l'éclairage intérieur | 96 |
| Codes QR pour fiche de désincarcéra- | | Remplacement des lampes | 99 |
| tion | 27 | Essuie-glaces | 105 |
| Mémorisation de données | 27 | Rétroviseurs | 108 |
| Droits d'auteur | 31 | | |
| | | Climatisation | 111 |
| Sécurité des occupants | 32 | Vue d'ensemble des systèmes de clima- | |
| L'essentiel en bref | 32 | tisation | 111 |
| Informations sur les fonctions automati- | | Commande des systèmes de climatisa- | |
| ques du système de retenue | 35 | tion | 113 |
| Objectif et fonction du système de rete- | | | |
| nué | 36 | | |

| | | | |
|--|------------|--|------------|
| Commande des buses de ventilation | 116 | Arrimage du chargement | 232 |
| Chauffage additionnel | 118 | Systèmes de portage | 234 |
| Commande de la ventilation du compartiment de chargement | 120 | Chargement du passage de roue | 235 |
| <hr/> | | | |
| Conduite et stationnement | 121 | Maintenance et entretien | 236 |
| Conduite | 121 | Indicateur d'intervalles de maintenance | |
| Coupe-batterie | 136 | ASSYST PLUS | 236 |
| Boîte automatique | 137 | Compartiment moteur | 236 |
| Transmission intégrale | 140 | Nettoyage et entretien | 244 |
| Correcteur de niveau électronique | 141 | <hr/> | |
| Ravitaillement | 145 | Assistance dépannage | 251 |
| Stationnement | 153 | Cas d'urgence | 251 |
| Systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active | 159 | Système d'appel d'urgence | 252 |
| Traction d'une remorque | 194 | Crevaision | 254 |
| <hr/> | | | |
| Combiné d'instruments et ordinateur de bord | 201 | Batterie | 254 |
| Remarques relatives au combiné d'instruments | 201 | Démarrage du moteur par remorquage du véhicule et remorquage | 259 |
| Vue d'ensemble du combiné d'instruments | 201 | Fusibles électriques | 261 |
| Utilisation de l'ordinateur de bord | 202 | Outillage de bord | 263 |
| Vue d'ensemble des affichages d'état sur l'écran | 203 | Cric hydraulique | 264 |
| Vue d'ensemble des menus de l'ordinateur de bord | 203 | <hr/> | |
| Menus et sous-menus | 203 | Jantes et pneumatiques | 266 |
| Réglage de l'éclairage des instruments | 207 | Remarque relative au niveau de bruit ou au comportement anormal du véhicule | 266 |
| <hr/> | | | |
| Appels Mercedes-Benz Connect et Offres digitales | 208 | Remarques relatives au contrôle régulier des jantes et des pneus | 266 |
| Appels Mercedes-Benz Connect | 208 | Informations sur la conduite avec des pneus été | 266 |
| Mercedes-Benz Connect | 210 | Informations sur les pneus M+S | 267 |
| Applications MB (Offres digitales) | 212 | Remarques relatives aux chaînes à neige | 267 |
| <hr/> | | | |
| Système multimédia MBUX | 213 | Pression de pneu | 268 |
| Vue d'ensemble et utilisation | 213 | Chargement du véhicule | 276 |
| Réglages système | 219 | Inscriptions figurant sur les pneus | 279 |
| Navigation | 222 | Informations sur les définitions des termes (pneus et chargement) | 282 |
| Vue d'ensemble de l'intégration pour smartphone | 227 | Changement de roue | 284 |
| Radio et Médias | 229 | Roue de secours | 292 |
| Réglages du son | 230 | <hr/> | |
| <hr/> | | | |
| Transport | 231 | Caractéristiques techniques | 297 |
| Remarques relatives aux directives de chargement | 231 | Remarques relatives aux caractéristiques techniques | 297 |
| Remarques sur la répartition de la charge | 232 | Electronique du véhicule | 297 |
| | | Informations radio réglementaires | 298 |
| | | Plaque signalétique du véhicule, numéro d'identification du véhicule (VIN) et numéro de moteur | 299 |
| | | Ingrédients et lubrifiants, capacités | 302 |
| | | Données du véhicule | 312 |
| | | Dispositif pour remorque | 312 |
| | | Points d'arrimage et systèmes de portage | 316 |

| | |
|--|------------|
| Messages d'écran et voyants de contrôle et d'alerte | 318 |
| Messages d'écran | 318 |
| Voyants de contrôle et d'alerte | 343 |

| | |
|---------------------------------|------------|
| Index alphabétique | 354 |
|---------------------------------|------------|

Dans la présente notice d'utilisation, vous trouverez les symboles suivants:

⚠ ATTENTION Risques en cas de non-respect des avertissements

Les avertissements servent à attirer votre attention sur les situations pouvant mettre en danger votre santé ou votre vie ou pouvant mettre en danger la santé ou la vie d'autres personnes.

▶ Tenez compte des avertissements.

🌿 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT Dégradation de l'environnement due au non-respect des remarques relatives à la protection de l'environnement

Les remarques relatives à la protection de l'environnement contiennent des informations relatives à un comportement éco-responsable ou à une élimination respectueuse de l'environnement.

▶ Tenez compte des remarques relatives à la protection de l'environnement.

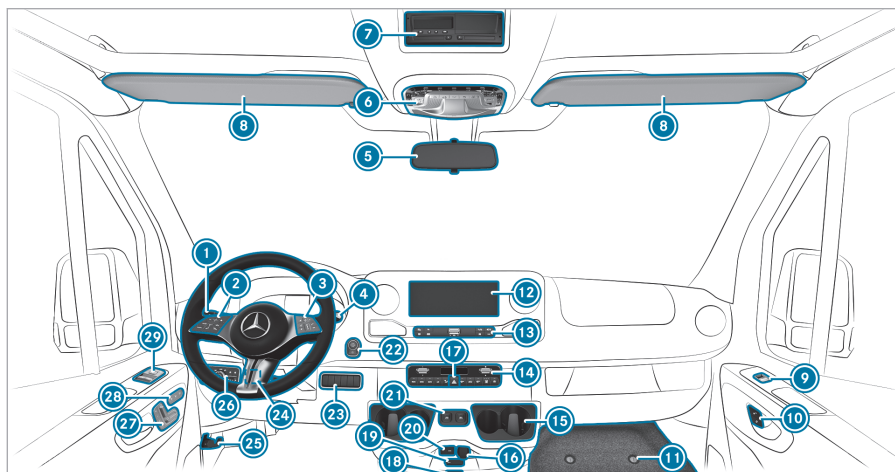
! REMARQUE Dommages matériels dus au non-respect des remarques relatives aux dommages matériels

Les remarques relatives aux dommages matériels attirent votre attention sur les situations pouvant causer des dégâts sur votre véhicule.

▶ Tenez compte des remarques relatives aux dommages matériels.

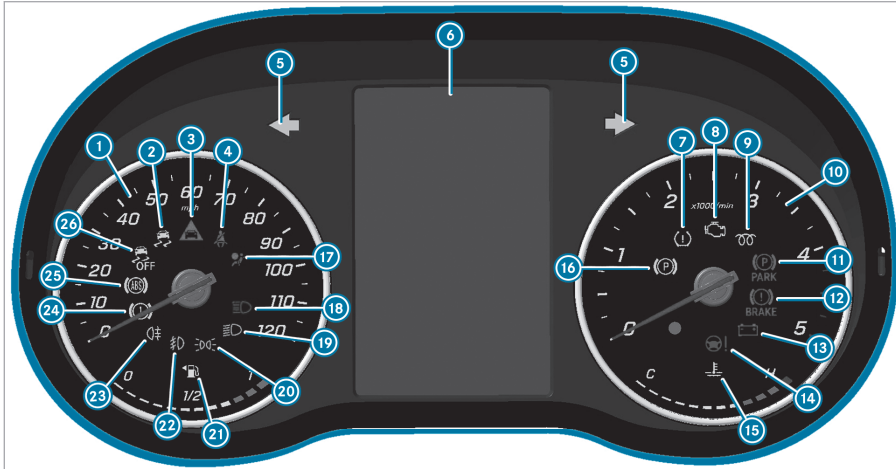
i Remarques utiles ou autres informations susceptibles de vous aider.

- ▶ Opération à effectuer
- (→ Informations supplémentaires relatives à un thème page)
- Affichage Affichage sur l'écran
- ↪ Niveau de menu supérieur devant être sélectionné dans le système multimédia/système audio
- ▶▶ Sous-menus correspondants devant être sélectionnés dans le système multimédia/système audio
- * Indique une cause



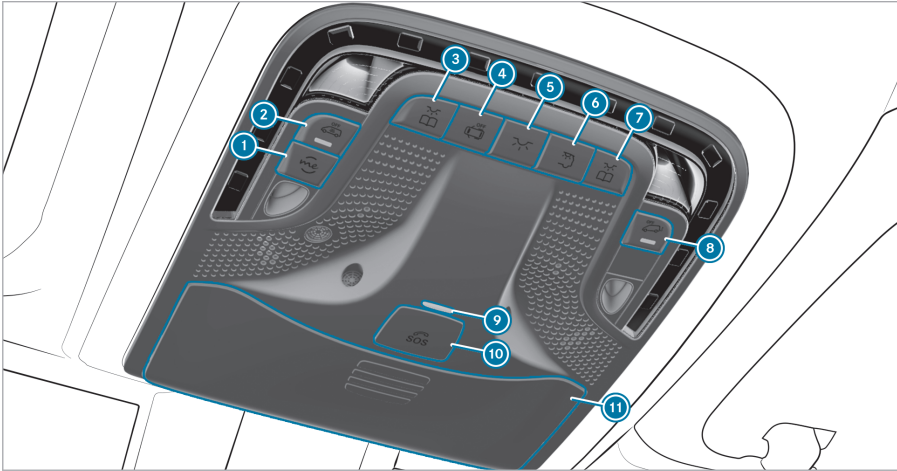
| | | | |
|--|-------|---|-------|
| ① Commodo | | ⑪ Cache du compartiment de rangement | → 263 |
| pour l'allumage des clignotants | → 94 | ⑫ Ecran MBUX du système multimédia | → 213 |
| Feux de route | → 94 | ⑬ Eléments de commande du système multimédia MBUX | → 214 |
| Essuie-glaces | → 105 | ⑭ Système de climatisation | → 111 |
| Essuie-glace arrière | → 106 | ⑮ Porte-gobelet | → 87 |
| ② Groupe de touches pour la commande de l'ordinateur de bord: | → 202 | ⑯ Prise 12 V | → 89 |
| TEMPOMAT ou limiteur de vitesse variable | → 166 | ⑰ Feux de détresse | → 95 |
| Assistant de régulation de distance DISTRONIC actif | → 171 | ⑱ Emplacement pour la clé KEYLESS-START | → 123 |
| ③ Groupe de touches pour la commande du système multimédia MBUX | → 214 | ⑲ Prise 115 V | → 89 |
| ④ Levier DIRECT SELECT | → 137 | ⑳ Prise USB | → 87 |
| ⑤ Rétroviseur intérieur | → 110 | ㉑ Ouverture et fermeture de la porte coulissante électrique | → 58 |
| Rétroviseur intérieur numérique | → 109 | ㉒ Touche Start/Stop | → 122 |
| ⑥ Unité de commande au toit | → 96 | ㉓ Panneau de contacteurs droit | |
| ⑦ Cadre de montage, par exemple pour la pose d'un tachygraphe ou d'un programmeur pour le chauffage autonome | | Activation et désactivation du DSR | → 168 |
| ⑧ Pare-soleil | | Levage et abaissement du niveau du véhicule | → 142 |
| ⑨ Lève-vitre côté passager | → 66 | Activation et désactivation de la ventilation du compartiment de chargement | → 120 |
| ⑩ Verrouillage centralisé | → 53 | ㉔ Réglage du volant | → 86 |

| | | | | | | | |
|----|-----------------------------|---|-----|----|----------------------------|---|----|
| 25 | Ouverture du capot moteur | → | 236 | 28 | Chauffage de siège | → | 85 |
| 26 | Contacteur d'éclairage | → | 93 | | Verrouillage centralisé | → | 53 |
| 27 | Réglage du siège conducteur | → | 76 | 29 | Lève-vitre côté conducteur | → | 66 |



Combiné d'instruments (exemple)

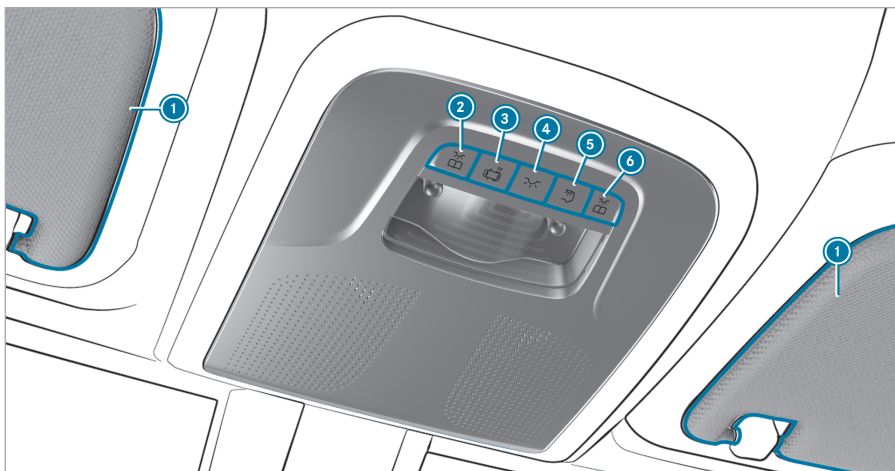
| | | | | | |
|---|---|-----|--|---|-----|
| ① Tachymètre | → | 201 | ⑮ Affichage de la température du liquide de refroidissement et liquide de refroidissement trop chaud | → | 349 |
| ② ESP® | → | 345 | ⑯ Frein de stationnement électrique (voyant orange) | → | 345 |
| ③ Alerte de distance | → | 348 | ⑰ Système de retenue | → | 34 |
| ④ Ceinture de sécurité pas bouclée | → | 344 | ⑱ Feux de route | → | 94 |
| ⑤ Clignotants | → | 94 | ⑲ Feux de croisement | → | 93 |
| ⑥ Ecran du combiné d'instruments | → | 201 | ⑳ Feux de position | → | 93 |
| ⑦ Voyant d'alerte de perte de pression d'un pneu | → | 345 | ㉑ Affichage du niveau de carburant et de la réserve de carburant avec indicateur de position du bouchon du réservoir | → | 349 |
| ⑧ Diagnostic moteur | → | 349 | ㉒ Eclairage antibrouillard | → | 94 |
| ⑨ Préchauffage et défaut du système de préchauffage | → | | ㉓ Eclairage antibrouillard arrière | → | 94 |
| ⑩ Compte-tours | → | 201 | ㉔ Freins (voyant orange) | → | |
| ⑪ PARK et (P) (Etats-Unis) ou (P) (Canada) Frein de stationnement électrique serré (voyant rouge) | → | 345 | ㉕ ABS en panne | → | 345 |
| ⑫ BRAKE et (D) (Etats-Unis) ou (D) (Canada) Freins (voyant rouge) | → | 345 | ㉖ ESP® désactivé | → | 345 |
| ⑬ Défaut électrique | → | 349 | | | |
| ⑭ Direction assistée électrique en panne | → | 348 | | | |



Version 1 de l'unité de commande au toit

i En fonction de l'équipement du véhicule, il est possible que des touches ne soient pas disponibles ou affectées.

| | |
|---|---|
| 1 Touche me pour les appels Mercedes-Benz Connect → 208 | 7 Allumage et extinction de l'éclairage de lecture droit |
| 2 Activation et désactivation de la protection volumétrique → 70 | 8 Activation et désactivation de la protection antisoulèvement |
| 3 Allumage et extinction de l'éclairage de lecture gauche | 9 Voyant de l'alarme antivol et antieffraction (EDW) → 69 |
| 4 Activation et désactivation de la commande automatique de l'éclairage extérieur | 10 Cache de la touche d'appel d'urgence SOS → 208 |
| 5 Allumage et extinction de l'éclairage intérieur avant | 11 Range-lunettes |
| 6 Allumage et extinction du plafonnier arrière (en fonction de l'équipement du véhicule) | |




Version 2 de l'unité de commande au toit


i En fonction de l'équipement du véhicule, il est possible que des touches ne soient pas disponibles ou affectées.


① Pare-soleil

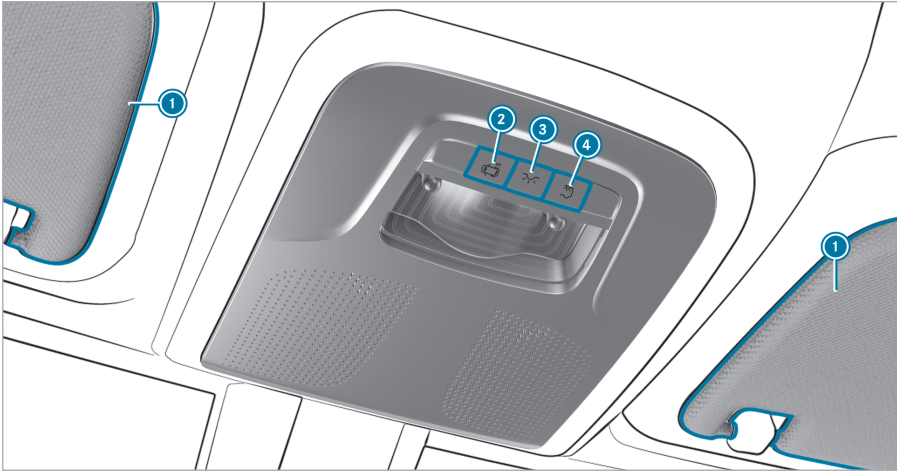
②  Allumage et extinction de l'éclairage de lecture gauche

③  Activation et désactivation de la commande automatique de l'éclairage extérieur

④  Allumage et extinction de l'éclairage intérieur avant

⑤  Allumage et extinction de l'éclairage intérieur arrière

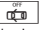
⑥  Allumage et extinction de l'éclairage de lecture droit

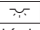



Version 3 de l'unité de commande au toit

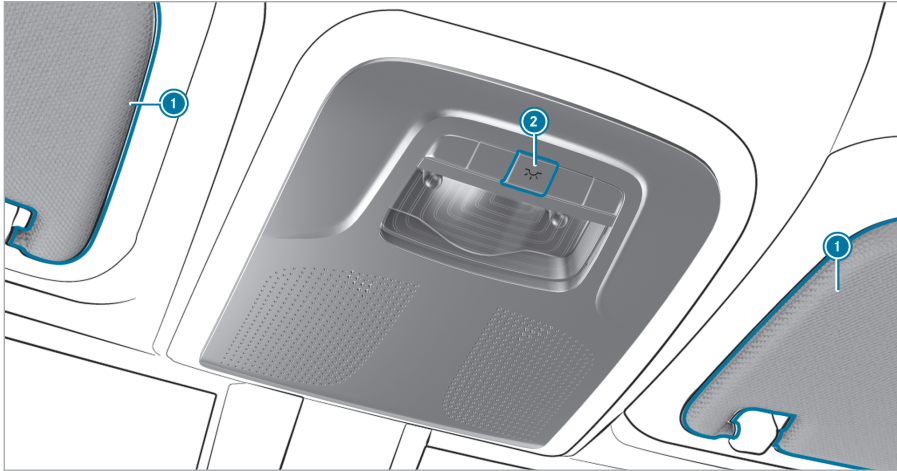
i En fonction de l'équipement du véhicule, il est possible que des touches ne soient pas disponibles ou affectées.

1 Pare-soleil

2  Activation et désactivation de la commande automatique de l'éclairage extérieur

3  Allumage et extinction de l'éclairage intérieur avant → 70

4  Allumage et extinction de l'éclairage intérieur arrière

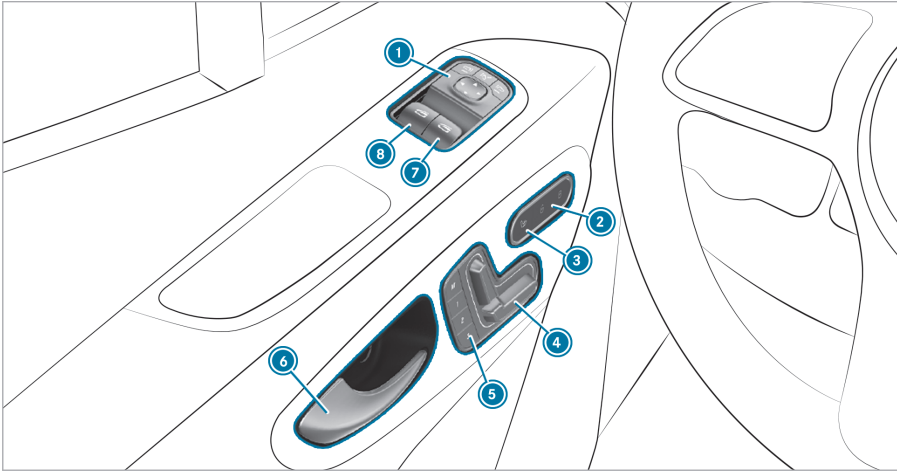


Version 4 de l'unité de commande au toit





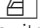
i En fonction de l'équipement du véhicule, il est possible que des touches ne soient pas disponibles ou affectées.

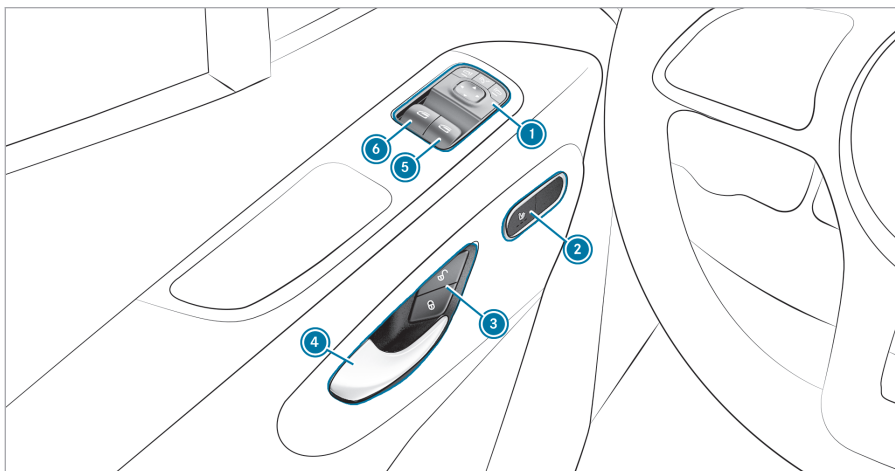
1 Pare-soleil

2 Allumage et extinction de l'éclairage intérieur






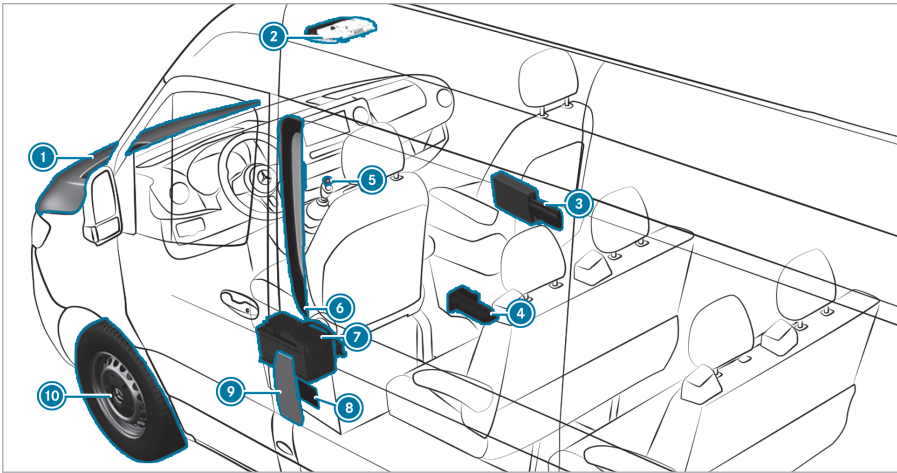
Unité de commande sur la porte des véhicules équipés d'un siège à réglage électrique

| | | | |
|---|-----|--|----|
| ① Réglage des rétroviseurs extérieurs → | 108 | ⑤ M ① ② ③ Utilisation de la fonction mémoire → | 77 |
| ②   Déverrouillage et verrouillage par l'intermédiaire du verrouillage centralisé → | 54 | ⑥ Ouverture de la porte → | 53 |
| ③  Mise en marche et arrêt du chauffage de siège → | 85 | ⑦  Ouverture et fermeture de la vitre latérale droite → | 66 |
| ④ Réglage électrique des sièges avant → | 76 | ⑧  Ouverture et fermeture de la vitre latérale gauche → | 66 |

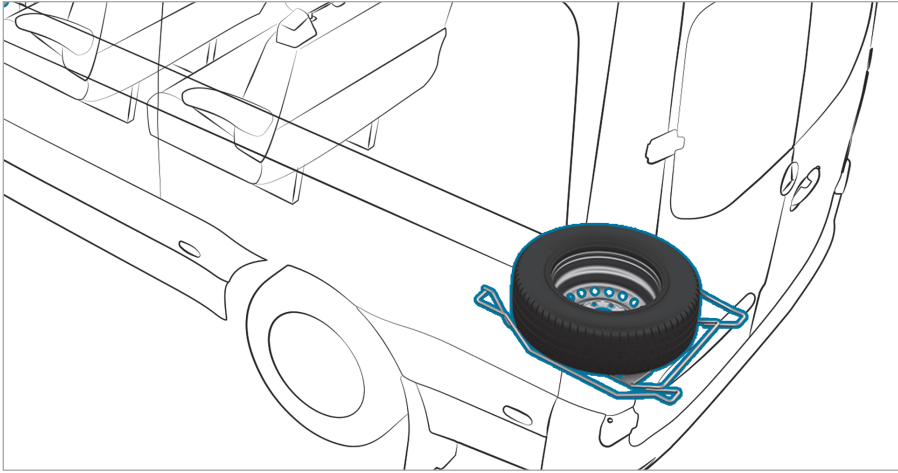


Unité de commande sur la porte des véhicules sans siège à réglage électrique

| | | | |
|---|-----|--|----|
| ① Réglage des rétroviseurs extérieurs → | 108 | ④ Ouverture de la porte → | 53 |
| ②  Mise en marche et arrêt du chauffage de siège → | 85 | ⑤  Ouverture et fermeture de la vitre latérale droite → | 66 |
| ③  Déverrouillage et verrouillage par l'intermédiaire du verrouillage centralisé → | 54 | ⑥  Ouverture et fermeture de la vitre latérale gauche → | 66 |



| | | | | | |
|--|---|-----|---|---|-----|
| ① Contrôle et appoint des ingrédients et lubrifiants | → | 302 | Codes QR pour la détermination de la fiche de désincarcération | → | 27 |
| Aide au démarrage | → | 256 | Véhicules équipés d'une transmission intégrale : Avertissement, méthodes de remorquage autorisées | → | 259 |
| ② Touches du système d'appel d'urgence SOS et d'appel de dépannage | → | 253 | | | |
| ③ Voyant d'alerte | → | 251 | ⑦ Débrancher la batterie de démarrage | → | 258 |
| Gilet de sécurité | → | 251 | ⑧ Tableau de pression des pneus situé sur le caisson du siège conducteur | | |
| Trousse de secours | → | 251 | ⑨ Trappe de réservoir avec plaque d'information indiquant le type de carburant | → | 145 |
| ④ Véhicules à propulsion arrière : cric hydraulique et outillage de changement de roue | → | 264 | ⑩ Crevaison | → | 254 |
| ⑤ Feux de détresse | → | 95 | | | |
| ⑥ Montant B côté conducteur, au niveau de la poignée de porte | | | | | |



Roue de secours (exemple) → 292

Affichage de la notice d'utilisation numérique

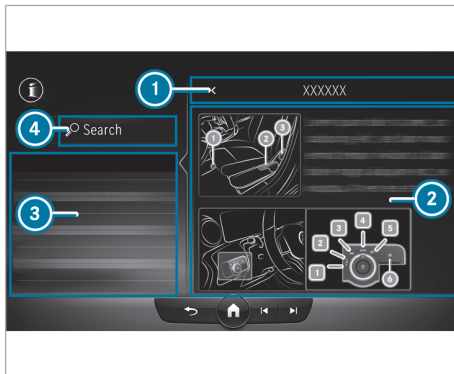
Système multimédia:

➔ [Home] ➔ Réglages ➔ Infos
➔ Afficher notice utilis. numérique

La notice d'utilisation numérique décrit les fonctions et l'utilisation du véhicule et du système multimédia.

- ▶ Sélectionnez l'un des points de menu suivants dans la notice d'utilisation numérique:
 - **Démarrage rapide:** vous trouverez ici une introduction au réglage du siège (côté conducteur).
 - **Conseils:** vous trouverez ici des informations vous permettant de mieux gérer certaines situations de la vie quotidienne concernant votre véhicule.
 - **Messages:** vous trouverez ici des informations complémentaires relatives aux messages qui apparaissent sur le combiné d'instruments.
 - **Langue:** vous pouvez régler ici la langue de la notice d'utilisation numérique.

Le champ de recherche **Recherche** vous permet d'effectuer une recherche par mot-clé afin de trouver rapidement des réponses à vos questions sur l'utilisation de votre véhicule.



- ① Retour
- ② Champ de contenu
- ③ Menu
- ④ Recherche

Vous pouvez afficher et masquer certaines sections de la notice d'utilisation numérique (avertissements, par exemple).

Possibilités supplémentaires de consulter la notice d'utilisation numérique :

Assistant vocal MBUX: affichage par l'intermédiaire du système de commande vocale

Recherche globale: affichage des résultats de la recherche de contenus de la notice d'utilisation numérique sur l'écran d'accueil

- ① Pour des raisons de sécurité, l'accès à la notice d'utilisation numérique est désactivé pendant la marche.

Protection de l'environnement



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT Dégradation de l'environnement due aux conditions d'utilisation et au style de conduite

Les émissions polluantes du véhicule sont directement liées à l'utilisation du véhicule.

Vous pouvez contribuer à la protection de l'environnement en utilisant le véhicule de manière écologique. Pour cela, tenez compte des recommandations suivantes concernant les conditions d'utilisation et le style de conduite.

Conditions d'utilisation :

- ▶ Veillez toujours à ce que la pression des pneus soit correcte.
- ▶ Ne transportez pas de charges inutiles, telles qu'une galerie de toit dont vous n'avez plus besoin.
- ▶ Respectez les intervalles de maintenance.
L'entretien régulier du véhicule contribue également à la protection de l'environnement.
- ▶ Confiez toujours les travaux de maintenance à un atelier qualifié.

Style de conduite :

- ▶ N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lors du démarrage du moteur.
- ▶ Ne faites pas chauffer le moteur du véhicule à l'arrêt.
- ▶ Adoptez un style de conduite prévoyant et maintenez toujours une distance suffisante par rapport au véhicule qui vous précède.
- ▶ Évitez les accélérations et les coups de frein fréquents et brusques.
- ▶ Changez de rapport à temps et ne montez dans chaque rapport qu'aux $\frac{2}{3}$ du régime maximal.
- ▶ Arrêtez le moteur du véhicule pendant les temps d'attente dus aux conditions de circulation.
- ▶ Adoptez une conduite permettant d'économiser du carburant. Tenez compte de l'affichage ECO pour adopter un style de conduite économique.

Informations et recommandations relatives à l'environnement:

Il est recommandé de régénérer et recycler les matériaux et les substances plutôt que de les éliminer immédiatement.

Les réglementations et directives environnementales en vigueur servent à préserver l'environnement et doivent être respectées scrupuleusement.

Mercedes-Benz Genuine Parts



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT Dommages écologiques en cas de non-utilisation d'organes recyclés en échange standard

La société Mercedes-Benz AG offre des organes et pièces en échange standard recyclés de même qualité que les pièces neuves. Ils disposent donc de la même garantie pour vices cachés que les pièces neuves.

- ▶ Utilisez les organes et pièces en échange standard recyclés de la société Mercedes-Benz AG.



REMARQUE Dysfonctionnement des systèmes de retenue en cas d'installation d'accessoires, de réparations ou de travaux de soudage

Les airbags, les rétracteurs de ceinture ainsi que les calculateurs et capteurs des systèmes de retenue peuvent être montés aux emplacements suivants du véhicule:

- Cadres de porte
- Cadre de toit
- Portes
- Montants de porte
- Bas de caisse
- Sièges
- Poste de conduite
- Combiné d'instruments
- Console centrale

- ▶ N'installez aucun accessoire (systèmes audio, par exemple) à ces emplacements.
- ▶ N'effectuez aucune réparation ni travaux de soudage.
- ▶ Confiez le montage ultérieur d'accessoires à un atelier qualifié.

Si vous utilisez des pièces, des pneus et des jantes ou des accessoires importants pour la sécurité non homologués par Mercedes-Benz, la sécurité de fonctionnement de votre véhicule risque d'être compromise. Le fonctionnement de systèmes importants pour la sécurité, tels que le système de freinage, risque d'être perturbé. Utilisez uniquement des Genuine Parts Mercedes-Benz ou des pièces de qualité équivalente. Utilisez uniquement des pneus et des jantes ainsi que des accessoires qui ont été homologués pour votre type de véhicule.

Mercedes-Benz soumet les pièces d'origine, les pièces de transformation et les accessoires agréés pour votre véhicule à un contrôle qui permet de prouver leur fiabilité, leur sécurité et leur aptitude à être montés sur celui-ci. Malgré une observation permanente du marché, nous ne pouvons pas porter de jugement sur les autres produits. Nous déclinons par conséquent toute responsabilité en cas de montage de ces produits sur les véhicules Mercedes-Benz, même s'ils ont reçu dans certains cas particuliers une homologation par un centre de contrôle technique ou une autorisation administrative.

Dans certains autres pays, certaines pièces ne sont homologuées pour le montage ou pour les transformations que si elles sont conformes aux prescriptions légales en vigueur. Toutes les Genuine Parts Mercedes-Benz satisfont à ces exigences. Veillez à ce que les pièces soient adaptées au véhicule.

Pour toute commande de Genuine Parts Mercedes-Benz, indiquez toujours le numéro d'identification du véhicule (VIN) et le numéro du moteur (→ page 299).

Éléments rapportés, superstructures, éléments posés et transformations

Remarques relatives aux directives de carrossage

Pour des raisons de sécurité, faites réaliser et monter une superstructure conformément aux directives de carrossage Mercedes-Benz en vigueur. Ces directives de carrossage permettent de garantir que le châssis et la superstructure constituent une unité et que la sécurité maximale de fonctionnement et de marche soit atteinte.

D'une manière générale, aussi bien le constructeur automobile que le carrossier doivent s'assurer que les produits qu'ils fabriquent ne sont mis sur le marché que dans un état sûr et qu'ils ne constituent pas de danger pour les personnes. Sinon,

ils risquent des conséquences relevant du droit civil, pénal ou public. A cet égard, chaque constructeur est responsable d'une manière générale du produit qu'il a fabriqué. Le fabricant des éléments rapportés, superstructures, éléments posés et transformations doit garantir le respect de la directive 2001/95/CE sur la sécurité générale des produits.



Le carrossier doit également garantir le respect des normes en matière de sécurité de fonctionnement (selon la norme ISO 26262) et de Cyber-sécurité (selon les normes ISO 21434 et CEE-ONU R 155).

Pour des raisons de sécurité, Mercedes-Benz vous recommande de procéder comme suit:

- N'effectuez pas d'autres modifications sur le véhicule.
- En cas de divergence par rapport aux directives de carrossage agréées, obtenez l'accord du distributeur indiqué sur la page de titre.


Les homologations par les services publics de contrôle technique ou les autorisations administratives n'excluent pas les risques pour la sécurité.

Tenez compte des informations relatives à Mercedes-Benz Genuine Parts (→ page 18).

-  Pour de plus amples informations, adressez-vous à un atelier qualifié.
-  Vous trouverez de plus amples informations concernant la demande de contrôle de la compatibilité avec le véhicule de base dans les directives de carrossage.

▲ ATTENTION Risques d'accident et de blessure en cas de modifications ou transformations incorrectes du véhicule

Si des modifications ou transformations sont effectuées sur le véhicule, certains systèmes ou éléments risquent de ne plus fonctionner correctement et/ou de compromettre la sécurité de fonctionnement du véhicule.

 Confiez toujours les modifications ou transformations sur le véhicule à un atelier qualifié.

Si vous avez l'intention d'effectuer des modifications sur votre véhicule, Mercedes-Benz vous recommande vivement de contacter le distributeur. Il vous fournira toutes les informations nécessaires moyennant des frais éventuels.

Si le carrossier et le distributeur effectuent des modifications ayant des répercussions sur le con-

trôle avant livraison du moteur, du véhicule ou de l'équipement, ils sont seuls responsables de l'état du véhicule. Cela vaut également pour le marquage et la documentation des pièces du véhicule concernées par la modification.

Ils sont responsables de l'exécution et des justificatifs attestant les conditions suivantes:

- Le véhicule satisfait à toutes les normes et prescriptions concernées par les modifications effectuées.
- Le véhicule modifié continue de satisfaire aux normes de sécurité des véhicules automobiles et aux exigences des directives sur les émissions.
- La modification ne compromet pas la sécurité du véhicule.

Mercedes-Benz n'est pas responsable du contrôle avant livraison, du produit ou des droits à la garantie résultant de la modification. Cela s'applique:

- aux composants ou aux systèmes modifiés
- à la violation des directives sur les émissions ou des normes de sécurité des véhicules automobiles qui en découle
- à toutes les conséquences engendrées par la modification du véhicule devenu alors moins sûr, voire défectueux

Mercedes-Benz n'assume pas la responsabilité incombant au fabricant final ni la responsabilité produit qui en découle.

Remarques relatives au radiateur du moteur

Même des modifications apparemment mineures sur le véhicule (pose d'une calandre pour une utilisation en hiver, par exemple) ne sont pas autorisées. Ne couvrez pas le radiateur moteur. En outre, n'utilisez pas de tapis thermiques, de filets de protection contre les insectes ou d'objet similaire.

Sinon, les valeurs du système de diagnostic sont faussées. Certaines de ces valeurs sont prescrites par la loi et doivent toujours être correctes.

Remarques relatives au plancher de compartiment de chargement

L'équipement d'usine avec le plancher de compartiment de chargement en bois ou en plastique fait partie intégrante de la structure du véhicule. Si vous faites retirer le plancher de compartiment de chargement, la carrosserie risque d'être endommagée. L'arrimage du chargement est alors compromis et la charge maximale des points d'arrimage n'est plus garantie. Par conséquent, ne fai-

tes pas retirer le plancher de compartiment de chargement.

Remarques relatives à la cloison de séparation

Les véhicules qui sont homologués comme véhicules industriels (N1, N2) mais ne sont pas équipés d'une cloison de séparation ne répondent pas à la norme ISO 27956, qui décrit les exigences concernant les dispositifs nécessaires à un blocage correct du chargement dans les véhicules de livraison. Si vous utilisez le véhicule pour le transport de marchandises, nous vous recommandons vivement de l'équiper d'une cloison de séparation car il est difficile d'arrimer correctement le chargement dans les véhicules sans cloison de séparation.

Maintenance et conduite

Garantie légale

La garantie pour vices cachés de votre véhicule s'applique conformément aux conditions de garantie indiquées dans le carnet de maintenance et de garantie.

Votre point de service Mercedes-Benz remplace et répare toutes les pièces montées en usine conformément aux conditions de garantie suivantes:

- Garantie limitée accordée aux véhicules neufs
- Garantie contractuelle relative au système d'échappement
- Garantie contractuelle relative aux émissions
- Garantie contractuelle relative au système de régulation des gaz d'échappement et valable dans les Etats suivants: Californie, Connecticut, Maine, Massachusetts, New York, Pennsylvanie, Rhode Island et Vermont
- Lois étendues sur la protection des consommateurs («Lemon Laws») spécifiques à chaque Etat

Les pièces de rechange et les accessoires sont soumis aux Parts and Accessories Warranties Mercedes-Benz.

Vous pouvez vous les procurer dans tous les points de service Mercedes-Benz.

- ❗ Si vous égarez le carnet de maintenance et de garantie, contactez un point de service Mercedes-Benz, qui s'occupera de vous procurer un carnet de remplacement. Le nouveau carnet de maintenance et de garantie vous sera envoyé par voie postale.

Conduite en dehors des États-Unis ou du Canada

Si vous voyagez à l'étranger avec votre véhicule, tenez compte des remarques suivantes :

- Il est possible que les points de service et les pièces de rechange ne soient pas disponibles immédiatement.
- Il est possible que du carburant sans plomb pour véhicules équipés d'un catalyseur ne soit pas disponible. Le carburant plombé peut provoquer des dommages au niveau du catalyseur.
- Il est possible que le carburant ait un indice d'octane considérablement plus faible. Un carburant inapproprié peut provoquer des dommages au niveau du moteur.

Certains modèles de Mercedes-Benz sont disponibles en Europe par l'intermédiaire du European Delivery Program (programme de livraison européen).

Pour obtenir de plus amples informations, adressez-vous à un point de service Mercedes-Benz ou envoyez un courrier à l'une des adresses suivantes :

États-Unis :

Daimler VANS USA, LLC
One Mercedes-Benz Drive
Sandy Springs, GA 30328

Canada :

Mercedes-Benz Canada, Inc.
2680 Matheson Blvd E, Suite 400
Mississauga, ON L4W 0A5

Maintenance

Pour les États-Unis uniquement :

Votre conseiller clientèle inscrit systématiquement le service de maintenance effectué dans le carnet de maintenance et de garantie.

Roadside Assistance

Roadside Assistance vous offre une assistance technique en cas de panne. Les appels passés au numéro gratuit du service Roadside Assistance sont traités 24 heures sur 24 par nos collaborateurs. Et cela, 365 jours par an.

1-877-762-8267 (pour les États-Unis)

1-800-387-0100 (pour le Canada)

Pour les États-Unis uniquement : pour de plus amples informations, consultez la brochure du programme Roadside Assistance Mercedes-Benz.

Pour le Canada uniquement : pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre «Roadside Assistance» du carnet de garantie :

<https://www.mercedes-benz-vans.ca/en/owners#manuals> (Anglais)

<https://www.mercedes-benz-vans.ca/fr/owners#manuals> (Français)

Changement d'adresse ou changement de propriétaire

En cas de changement d'adresse, veuillez nous envoyer la «Notification de changement d'adresse» qui se trouve dans le carnet de maintenance et de garantie ou contacter le Customer Assistance Center (États-Unis) au numéro 1-877-762-8267 ou le Customer Service (Canada) au numéro 1-800-387-0100. De cette manière, nous serons en mesure de vous joindre à temps, en cas de besoin.

Si vous vendez votre Mercedes, veuillez laisser l'ensemble des documents dans le véhicule afin que le prochain propriétaire puisse en disposer. Si vous avez acheté un véhicule d'occasion, veuillez nous envoyer la «Notification de l'achat d'un véhicule d'occasion» qui se trouve dans le carnet de maintenance et de garantie ou contacter le Customer Assistance Center de Mercedes-Benz (États-Unis) au numéro 1-877-762-8267 ou le Customer Service (Canada) au numéro 1-800-387-0100.

Mise en danger possible en raison de substances toxiques

Conformément à la Proposition 65 («Prop65»), l'autocollant amovible suivant est apposé sur tous les véhicules vendus en Californie :

| | | |
|---|----------------|---|
|  | WARNING |  |
| <p>Operating, servicing and maintaining a passenger vehicle, pickup truck, van or off-road motor vehicle can expose you to chemicals including engine exhaust, carbon monoxide, phthalates, and lead, which are known to the State of California to cause cancer and birth defects or other reproductive harm. To minimize exposure, avoid breathing exhaust, do not idle the engine except as necessary, service your vehicle in a well-ventilated area and wear gloves or wash your hands frequently when servicing your vehicle. For more information go to www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle</p> | | |
| A 000 817 82 02 | | |

Sécurité de fonctionnement

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à des dysfonctionnements ou à la défaillance de systèmes

Si vous ne faites pas effectuer les travaux de maintenance prescrits ou les réparations nécessaires, des dysfonctionnements ou des défaillances peuvent survenir.

- Confiez toujours les travaux de maintenance prescrits ainsi que les réparations requises à un atelier qualifié.

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure dû à des modifications effectuées de façon non conforme sur des composants électroniques

Des modifications effectuées sur les composants électroniques, leur logiciel ou leurs câblages peuvent compromettre leur fonctionnement et/ou le fonctionnement d'autres composants ou systèmes importants pour la sécurité interconnectés.

La sécurité de fonctionnement du véhicule risque alors d'être compromise.

- N'intervenez en aucun cas sur les câblages ni sur les composants électroniques ou leurs logiciels.
- Confiez toujours les travaux sur les appareils électriques ou électroniques à un atelier qualifié.

Tenez compte de la section «Électronique du véhicule» dans les «Caractéristiques techniques».

⚠ ATTENTION Risque d'incendie dû au contact de composants brûlants du système d'échappement avec des matières inflammables

Si des matières inflammables, telles que des feuilles, de l'herbe ou des branches, entrent en contact avec des composants brûlants du système d'échappement, elles peuvent s'enflammer.

- Lorsque vous roulez sur des routes non stabilisées ou en tout-terrain, contrôlez régulièrement le soubassement.
- Retirez en particulier les végétaux ou autres matières inflammables restés coincés.

► En cas de dommages, prenez immédiatement contact avec un atelier qualifié.

! **REMARQUE** Endommagement du véhicule dû à une vitesse excessive et à des chocs contre le soubassement ou les éléments du train de roulement

Le véhicule peut en particulier être endommagé dans les cas suivants:

- Le véhicule touche le sol, par exemple sur un bord de trottoir élevé ou sur des chemins non stabilisés.
- Le véhicule franchit trop rapidement un obstacle, par exemple un trottoir, un ralentisseur ou un nid de poule.
- Un objet lourd heurte le soubassement ou des éléments du train de roulement.

Dans ces situations ou dans des situations similaires, la carrosserie, le soubassement, les éléments du train de roulement, les jantes ou les pneus risquent également de subir des dommages non visibles. Les composants endommagés de cette manière risquent de tomber en panne inopinément ou de ne plus supporter les contraintes développées lors d'un accident comme prévu.

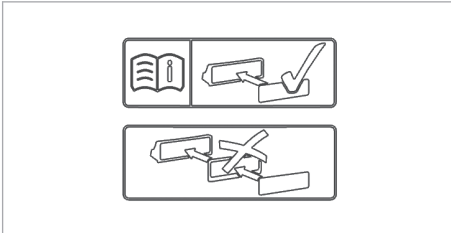
Si le revêtement du soubassement est endommagé, des matières inflammables (des feuilles, de l'herbe ou des branches, par exemple) peuvent s'accumuler entre le soubassement et son revêtement. Si ces matières entrent en contact avec des pièces brûlantes du système d'échappement, elles risquent de s'enflammer.

► Faites immédiatement contrôler et réparer le véhicule par un atelier qualifié.

ou

► Si la sécurité de marche du véhicule est compromise, arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation et prenez contact avec un atelier qualifié.

Montage de la plaque d'immatriculation sur le support de plaque d'immatriculation avant



! **REMARQUE** Dysfonctionnements et défaillances dus à un montage incorrect de la plaque d'immatriculation sur le support de plaque d'immatriculation avant

Si la plaque d'immatriculation est montée de manière incorrecte sur le support de plaque d'immatriculation avant, cela risque d'entraîner des dysfonctionnements ou la défaillance de capteurs, de caméras ou de systèmes d'aide à la conduite et de sécurité active.

Lors du montage de la plaque d'immatriculation sur le support de plaque d'immatriculation avant, tenez compte des points suivants:

- ▶ Montez directement la plaque d'immatriculation sur le support de plaque d'immatriculation sans support publicitaire ni autres supports.
- ▶ Montez la plaque d'immatriculation de manière à ce que ses parties inférieure et latérales ne dépassent pas de l'adaptateur de plaque d'immatriculation.

Déclarations de conformité et remarques relatives aux réglementations nationales

Remarques relatives aux réglementations nationales pour les composants radio réglementaires

Remarques relatives aux modifications de composants commandés par radio

Les modifications de composants commandés par radio peuvent entraîner l'annulation de l'homologation des composants commandés par radio concernés. Le fabricant d'un composant commandé par radio décline toute responsabilité pour de telles modifications.

Remarques en cas de franchissement de frontières

Lorsque vous utilisez le véhicule, tenez compte des dispositions légales en matière de radio en vigueur dans le pays dans lequel vous vous trouvez.



Etats-Unis : «Les émetteurs-récepteurs radio de ce véhicule sont conformes à la partie 15 des dispositions FCC. Leur utilisation est soumise aux 2 conditions suivantes: 1) Ces appareils ne doivent pas être une source de perturbations nuisibles. 2) Ces appareils doivent pouvoir supporter les perturbations captées, notamment celles qui pourraient causer des fonctionnements indésirables. Les transformations et modifications qui n'ont pas été expressément autorisées par l'instance responsable de la conformité peuvent entraîner le retrait de l'autorisation d'utilisation de l'appareil.»

Canada : «Les émetteurs-récepteurs radio de ce véhicule sont conformes aux normes CNR exemptes de licence d'Industrie Canada. Leur utilisation est soumise aux 2 conditions suivantes: (1) Ces appareils ne doivent pas être une source de perturbations. (2) Ces appareils doivent pouvoir supporter les perturbations captées, notamment celles qui pourraient causer des fonctionnements indésirables.»

Etats-Unis : «Charge sans câble pour radiotéléphones mobiles (modèle: WMI3.5 Wireless Mobile Interface): l'unité de charge est conforme à la partie 18 des dispositions FCC.»

Nom et adresse de l'entreprise responsable:

Molex CVS

Mizarstraße 3

12529 Schönefeld

Allemagne

Prise de diagnostic

La prise de diagnostic est une interface technique dans le véhicule. Elle est utilisée parexemple dans le cadre de travaux de maintenance et de réparation ou pour la lecture des données du véhicule dans un atelier qualifié. Le raccordement d'appareils de diagnostic ne doit par conséquent être effectué que par un atelier qualifié.

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de raccordement d'appareils à la prise de diagnostic

Si vous raccordez des appareils à la prise de diagnostic du véhicule, le fonctionnement des systèmes du véhicule et la sécurité de fonctionnement risquent d'être compromis.

- ▶ Pour des raisons de sécurité, il est recommandé d'utiliser et de raccorder uniquement les produits agréés par un point de service Mercedes-Benz.

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à des objets dans l'espace pour les pieds du conducteur

Des objets dans l'espace pour les pieds du conducteur peuvent limiter la course de la pédale ou bloquer une pédale enfoncée.

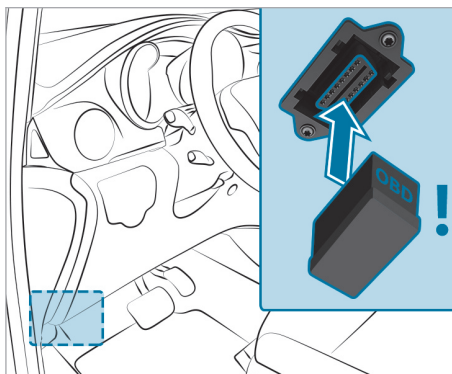
Cela compromet la sécurité de fonctionnement- et la sécurité routière du véhicule.

- ▶ Ranger tous les objets dans le véhicule de manière sûre afin qu'ils ne puissent pas pénétrer dans l'espace pour les pieds du conducteur.
- ▶ Toujours laisser un espace suffisant pour les pédales.
- ▶ Toujours fixer les tapis de sol au plancher conformément aux instructions.
- ▶ Ne pas utiliser de tapis de sol non fixés et ne pas superposer plusieurs tapis de sol.

! REMARQUE Décharge de la batterie en cas d'utilisation d'appareils branchés sur la prise de diagnostic

L'utilisation d'appareils branchés sur la prise de diagnostic sollicite la batterie.

- ▶ Contrôlez l'état de charge de la batterie.
- ▶ Si l'état de charge de la batterie est faible, chargez-la en effectuant un long trajet, par exemple.



L'utilisation et le raccordement d'un autre appareil à la prise de diagnostic peuvent avoir les conséquences suivantes :

- Dysfonctionnements des systèmes du véhicule
- Endommagement durable des composants du véhicule

Tenez compte des conditions de garantie à cet égard.

En outre, si vous raccordez des appareils à la prise de diagnostic, les données relatives au contrôle des émissions de gaz d'échappement risquent d'être remises à zéro, par exemple. Il se peut alors que le véhicule ne réponde pas aux exigences du prochain contrôle antipollution effectué dans le cadre du contrôle technique.

Remarques relatives aux modifications de la puissance du moteur

Les augmentations de puissance peuvent avoir les conséquences suivantes:

- Les valeurs d'émission peuvent être modifiées.
- Des dysfonctionnements peuvent survenir.
- Des dommages indirects peuvent survenir.

La sécurité de fonctionnement du véhicule n'est pas toujours garantie.

Si vous faites augmenter la puissance du moteur de votre véhicule, par une intervention dans la gestion moteur par exemple, vous perdez vos droits à la garantie limitée accordée aux véhicules neufs (New Vehicle Limited Warranty) ainsi que d'autres droits à la garantie.

Si vous revendez le véhicule, informez l'acheteur de la modification de la puissance du moteur.

Sinon, vous commettez un acte qui, selon la législation en vigueur, peut être puni par la loi.

Atelier qualifié

Un atelier qualifié dispose des connaissances, de l'outillage et des qualifications nécessaires pour mener à bien les travaux requis sur le véhicule. Cela vaut notamment pour les travaux importants pour la sécurité.

Confiez toujours les travaux suivants sur le véhicule à un atelier qualifié:

- Travaux importants pour la sécurité
- Travaux- de maintenance
- Travaux de réparation
- Modifications, pose- ou transformation de composants
- Travaux sur les composants électroniques

Mercedes-Benz vous recommande de vous adresser à un point de service Mercedes-Benz.

Enregistrement du véhicule

Il peut arriver que Mercedes-Benz demande à ses points de service d'effectuer des contrôles techniques sur certains véhicules. Les contrôles permettent d'améliorer la qualité ou la sécurité des véhicules.

Mercedes-Benz ne peut vous informer des contrôles à effectuer sur votre véhicule que si vos données d'enregistrement sont en possession de Mercedes-Benz.

Dans les cas suivants, il est possible que votre véhicule ne soit pas encore enregistré à votre nom:

- Vous n'avez pas acheté votre véhicule auprès d'un distributeur agréé.
- Votre véhicule n'a pas encore été contrôlé par un point de service Mercedes-Benz.

Faites enregistrer votre véhicule, de préférence par un point de service Mercedes-Benz.

Informez Mercedes-Benz dès que possible de tout changement d'adresse ou de propriétaire.

Vous pouvez le faire dans un point de service Mercedes-Benz, par exemple.

Utilisation conforme du véhicule

Si vous enlevez des étiquettes d'avertissement autocollantes, vous ou d'autres personnes risquez de ne pas être avertis de certains dangers. Laissez les étiquettes d'avertissement autocollantes à leur emplacement.

Lors de l'utilisation du véhicule, tenez notamment compte

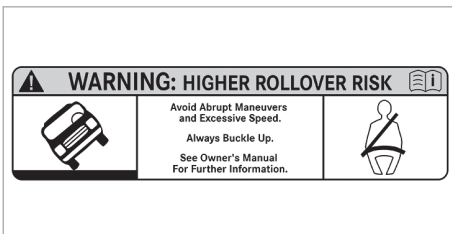
- des consignes de sécurité qui figurent dans la présente notice
- des caractéristiques techniques du véhicule
- du code de la route et des règles de circulation en vigueur dans le pays dans lequel vous vous trouvez
- des lois relatives aux véhicules à moteur et normes de sécurité en vigueur dans le pays dans lequel vous vous trouvez
- des réglementations concernant les équipements de télécommunications en vigueur dans le pays dans lequel vous vous trouvez

Multi Purpose Vehicle

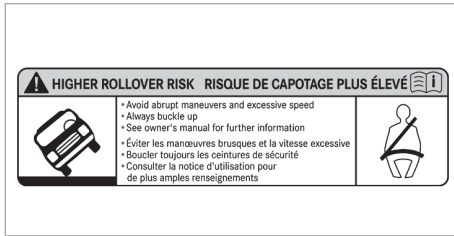
⚠ ATTENTION Risque d'accident en raison d'un centre de gravité trop élevé

En cas de mouvements de braquage brusques et/ou si vous roulez à une vitesse inadaptée, le véhicule peut déraiper et se retourner.

▶ Adaptez votre vitesse et votre style de conduite au comportement routier du véhicule ainsi qu'aux conditions routières et météorologiques du moment.



Etats-Unis



Canada

Le risque de retournement avec un MPV est nettement plus élevé qu'avec un autre type de véhicule.

Le non-respect des consignes de sécurité lors de l'utilisation du véhicule peut se solder par un accident, un retournement et des blessures graves, voire mortelles.

Le risque de décès en cas d'accident avec retournement est nettement plus élevé pour une personne qui n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité que pour les occupants qui sont attachés.

Tous les occupants du véhicule et vous-même devez systématiquement boucler votre ceinture de sécurité.

Remarques relatives aux personnes portant un appareil d'assistance médicale électronique

Malgré un développement minutieux des systèmes du véhicule, Mercedes-Benz AG ne peut exclure complètement la possibilité d'interférences entre ceux-ci et les appareils d'assistance médicale électroniques (pacemakers, par exemple).

De plus, les véhicules sont équipés de composants qui peuvent générer des champs magnétiques à l'image d'un aimant permanent, indépendamment de l'état de fonctionnement du véhicule. Ces champs peuvent être présents au niveau du système multimédia/système de sonorisation ou, en fonction de l'équipement du véhicule, au niveau des sièges, par exemple.

Par conséquent, dans certains cas individuels et selon les appareils d'assistance utilisés, cela peut avoir les conséquences suivantes:

- Dysfonctionnements des appareils d'assistance
- Problèmes de santé

Tenez compte des remarques et des avertissements du fabricant des appareils d'assistance et contactez en cas de doute le fabricant et/ou votre médecin. En cas d'incertitude prolongée sur

d'éventuels dysfonctionnements de l'appareil d'assistance, Mercedes-Benz AG vous recommande d'utiliser peu de systèmes électriques du véhicule et/ou de maintenir une distance appropriée par rapport aux éléments concernés.

Confiez les travaux de réparation et de maintenance à proximité des éléments suivants uniquement à un atelier qualifié:

- Eléments conducteurs du véhicule
- Antennes émettrices
- Système multimédia et système de sonorisation

En cas de questions et de suggestions, adressez-vous à un atelier qualifié.

Problèmes relatifs au véhicule

Si votre véhicule présente des problèmes pouvant notamment compromettre sa sécurité, adressez-vous à un point de service Mercedes-Benz dans le but d'effectuer un diagnostic de votre véhicule et d'éliminer les défauts.

Si celui-ci n'a pas pu résoudre le problème à votre entière satisfaction, adressez-vous à nouveau à un point de service Mercedes-Benz ou envoyez un courrier à l'une des adresses suivantes:

Etats-Unis :

Daimler VANS USA, LLC
Customer Assistance Center
One Mercedes-Benz Drive
Sandy Springs, GA 30328

Canada :

Mercedes-Benz Canada, Inc.
Customer Assistance Center
2680 Matheson Blvd E, Suite 400
Mississauga, Ontario L4W 0A5

Signalement des défauts pouvant compromettre la sécurité

Uniquement pour les Etats-Unis:

Le présent texte est reproduit d'après les directives applicables aux fabricants en vertu du titre 49, partie 575, du Code américain des règlements fédéraux et conformément au «National Traffic and Motor Vehicle Safety Act of 1966».

Si vous soupçonnez que votre véhicule présente un défaut qui pourrait provoquer un accident ou des blessures graves voire mortelles, vous devez en

informer immédiatement l'Agence fédérale américaine de sécurité routière (NHTSA) ainsi que Daimler VANS USA, LLC.

Si des réclamations similaires sont adressées à la NHTSA, cette dernière peut lancer une enquête. S'il est alors établi qu'un groupe de véhicules présente un vice de sécurité, la NHTSA peut ordonner une campagne de rappel et de réparation. La NHTSA ne peut cependant pas prendre part aux différends privés entre vous, votre distributeur et Daimler VANS USA, LLC.

Vous pouvez contacter la NHTSA par téléphone par l'intermédiaire de la Vehicle Safety Hotline au 1-888-327-4236 (TTY: 1-800-424-9153) (aux Etats-Unis), sur le site Internet <https://www.safercar.gov> ou par courrier à l'adresse: Administrator, NHTSA, 400 Seventh Street, SW., Washington, DC 20590, Etats-Unis.

Pour de plus amples informations sur la sécurité des véhicules, consultez le site Internet suivant: <https://www.safercar.gov>.

Uniquement pour le Canada:

Le texte suivant est publié conformément aux exigences auxquelles sont soumis les fabricants, comme le stipule l'alinéa 18.4, paragraphe 4 des prescriptions de sécurité automobiles.

Si vous pensez que votre véhicule présente un défaut qui pourrait provoquer un accident, des blessures voire des décès, informez-en immédiatement Transport Canada et prévenez également Mercedes-Benz Canada Inc.

Si Transport Canada a reçu des plaintes similaires, une enquête peut alors être lancée, et s'il est déterminé qu'un groupe de véhicules présente un défaut pouvant mettre en danger la sécurité, une campagne de rappel peut être ordonnée. Transport Canada ne peut cependant pas s'immiscer dans les problèmes vous liant directement avec votre distributeur ou Mercedes-Benz Canada Inc.

Vous pouvez contacter Transport Canada en appelant la Defect Investigations and Recalls Division au Canada sans frais au numéro 1-800-333-0510 ou 819-994-3328 dans l'espace Gatineau-Ottawa ou depuis l'international. Vous trouverez de plus amples informations sur les sites Internet suivants:

- En anglais: <https://www.tc.gc.ca/recalls>
- En français: <https://www.tc.gc.ca/rappels>

Garantie pour vices cachés

REMARQUE Dommages sur le véhicule suite au non-respect des instructions figurant dans cette notice d'utilisation

Le non-respect des instructions données dans cette notice d'utilisation peut provoquer des dommages au niveau de votre véhicule.

Ces dommages ne sont couverts ni par la garantie pour vices cachés ni par la garantie contractuelle accordée aux véhicules neufs ou d'occasion.

▶ Suivez les instructions données dans cette notice d'utilisation concernant l'utilisation conforme de votre véhicule et les risques d'endommagement.

Codes QR pour fiche de désincarcération

Les autocollants des codes QR sont apposés sur le montant B côté conducteur et côté passager. En cas d'accident, les services de secours peuvent rapidement déterminer la fiche de désincarcération requise pour votre véhicule à l'aide des codes QR. La fiche de désincarcération actuelle contient, sous une forme compacte, les informations les plus importantes relatives à votre véhicule (le cheminement des câbles électriques, par exemple).

Pour plus d'informations : <https://rk.mb-qr.com/de/>

Mémorisation de données

Traitement des données dans le véhicule

Calculateurs électroniques

Votre véhicule est doté de calculateurs électroniques. Les calculateurs traitent les données qu'ils reçoivent des capteurs du véhicule, qu'ils génèrent eux-mêmes ou qu'ils échangent entre eux, par exemple. Certains calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent lors de la conduite (systèmes d'assistance à la conduite, par exemple), d'autres encore assurent des fonctions de confort et d'infodivertissement.

Vous trouverez ci-dessous des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule. Vous trouverez des informations supplémentaires sur la collecte, l'enregistrement et la transmission à des tiers des données spécifiques à votre véhicule directement en lien avec les remar-

ques relatives aux caractéristiques fonctionnelles concernées dans les notices d'utilisation correspondantes. Celles-ci sont également disponibles en ligne et, en fonction de l'équipement, en version numérique dans le véhicule.

Caractère personnel

Chaque véhicule est marqué d'un numéro d'identification unique. En fonction du pays, ce numéro d'identification du véhicule peut également être utilisé par les autorités pour déterminer l'identité du propriétaire, par exemple. Il existe également d'autres possibilités de remonter au propriétaire ou au conducteur à partir des données recueillies dans le véhicule, par l'intermédiaire du numéro d'immatriculation du véhicule, par exemple.

Les données générées ou traitées par les calculateurs peuvent par conséquent être des données à caractère personnel ou le devenir sous certaines conditions. En fonction des données du véhicule présentes, il est possible, le cas échéant, de déterminer rétrospectivement votre comportement routier, votre position, votre itinéraire ou le comportement d'utilisation, par exemple.

Exigences légales pour la divulgation des données

Si des dispositions légales correspondantes sont en vigueur, les constructeurs sont obligés, dans certains cas particuliers, de fournir dans l'étendue nécessaire les données qu'ils ont mémorisées aux autorités publiques qui l'exigent. Cela peut être le cas, par exemple, lorsqu'un délit fait l'objet d'une enquête.

Les autorités publiques sont également autorisées, dans le cadre du droit en vigueur, à lire elles-mêmes les données des véhicules dans certains cas particuliers. En cas d'accident, par exemple, des informations peuvent être lues à partir du calculateur de l'airbag, ce qui peut aider à clarifier les circonstances de l'accident.

Données de service dans le véhicule

Les calculateurs traitent des données pour le bon fonctionnement du véhicule.

Cela comprend par exemple les données suivantes:

- Informations sur l'état du véhicule (vitesse, accélération longitudinale, accélération transversale, vitesse de rotation des roues, indicateur de bouclage des ceintures de sécurité, par exemple)
- Conditions environnantes (température, capteur de pluie, capteur de distance, par exemple)

En règle générale, ces données sont volatiles. Elles ne sont pas mémorisées au-delà de la durée d'utilisation et sont uniquement traitées dans le véhicule. Les calculateurs (la clé du véhicule, par exemple) contiennent souvent des mémoires de données. Celles-ci sont utilisées pour documenter de manière temporaire ou durable des informations sur les conditions du véhicule, la sollicitation des composants, la maintenance nécessaire ainsi que les événements et défauts techniques.

Les données suivantes sont enregistrées en fonction de l'équipement technique du véhicule:

- Etat de fonctionnement de composants du système (niveaux de remplissage, pression des pneus, état de la batterie, par exemple)
- Dysfonctionnements et défauts de composants importants du système (éclairage et freins, par exemple)
- Réactions des systèmes dans des situations de marche particulières (déclenchement d'un airbag ou intervention des systèmes de régulation du comportement dynamique, par exemple)
- Informations relatives aux événements susceptibles d'entraîner l'endommagement du véhicule

Dans des cas particuliers, il peut être nécessaire d'enregistrer des données qui ne sont que volatiles. Cela peut être le cas, par exemple, si le véhicule a détecté un dysfonctionnement.

Lorsque vous avez recours à des prestations de service (travaux de réparation ou de maintenance, par exemple), les données de service mémorisées peuvent, si nécessaire, être lues et utilisées en liaison avec le numéro d'identification du véhicule. La lecture peut être effectuée dans le véhicule par des techniciens du réseau de maintenance (ateliers ou fabricant, par exemple) ou par des tiers (services de dépannage, par exemple). Il en va de même pour les recours en garantie et les mesures d'assurance qualité.

La lecture est généralement effectuée dans le véhicule par l'intermédiaire d'un connecteur pour la prise de diagnostic prescrit par la loi. Les données de service lues documentent l'état technique du véhicule ou des différents composants, aident au diagnostic des défauts, au respect des obligations résultant de la garantie légale et à l'amélioration de la qualité du véhicule. Ces données, et en particulier les informations sur la sollicitation des composants, les événements techniques, les erreurs de manipulation et les autres défauts, sont transmises le cas échéant au fabricant avec le

numéro d'identification du véhicule à cette fin. En outre, la responsabilité produit incombe au fabricant. C'est également pour cela que le fabricant utilise les données de service des véhicules (pour des campagnes de rappel, par exemple). Ces données peuvent également être utilisées pour contrôler les droits du client à la garantie légale et à la garantie contractuelle.

Les mémoires des défauts du véhicule peuvent être remises à zéro par un atelier dans le cadre de travaux de réparation ou de maintenance ou à votre demande.

Fonctions de confort et d'infodivertissement

Vous pouvez mémoriser les réglages confort et les fonctions de personnalisation dans le véhicule et les modifier ou les réinitialiser à tout moment.

En fonction de l'équipement de votre véhicule, cela vaut, par exemple, pour les réglages suivants:

- Positions des sièges et du volant
- Réglage du train de roulement et de la climatisation
- Fonctions de personnalisation (éclairage intérieur, par exemple)

En fonction de l'équipement sélectionné, vous pouvez vous-même fournir des données pour les fonctions d'infodivertissement du véhicule.

En fonction de l'équipement de votre véhicule, cela vaut, par exemple, pour les données suivantes:

- Données multimédias (musique, films ou photos à lire dans un système multimédia intégré, par exemple)
- Données du carnet d'adresses à utiliser en liaison avec un dispositif mains libres intégré ou un système de navigation intégré
- Destinations saisies
- Données relatives à l'utilisation de services Internet

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être enregistrées localement dans le véhicule ou se trouver sur un appareil que vous avez raccordé au véhicule (smartphone, clé USB ou lecteur MP3, par exemple). Si vous avez entré vous-même des données, vous pouvez les effacer à tout moment.

Une transmission de ces données depuis le véhicule n'est effectuée qu'à votre demande. Cela vaut en particulier dans le cadre de l'utilisation de services Internet conformément à vos réglages personnels.

Intégration des smartphones (Android Auto ou Apple CarPlay®, par exemple)

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez raccorder votre smartphone ou un autre terminal mobile à votre véhicule. Vous pouvez commander cet appareil par l'intermédiaire d'éléments de commande intégrés au véhicule. Le système multimédia peut ainsi afficher l'image et diffuser le son du smartphone. En même temps, certaines informations sont transmises à votre smartphone. En fonction du type d'intégration, cela comprend par exemple les données de position, le mode jour/nuit et d'autres états généraux du véhicule. Veuillez vous en informer dans la notice d'utilisation du véhicule ou du système d'infodivertissement.

L'intégration vous permet d'utiliser certaines applications de votre smartphone, telles que le système de navigation ou la lecture de fichiers musicaux. Il n'y a aucune autre interaction entre le smartphone et le véhicule (accès actif aux données du véhicule, par exemple). Le type de traitement informatique des données qui est effectué par la suite est défini par le fournisseur correspondant à l'application utilisée. La possibilité de procéder à des réglages et la nature de ceux-ci dépendent de l'application concernée et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services en ligne

Connexion au réseau de téléphonie mobile

Si votre véhicule dispose d'une connexion au réseau de téléphonie mobile, ce dernier permet l'échange de données entre votre véhicule et d'autres systèmes. La connexion au réseau de téléphonie mobile s'effectue par l'intermédiaire de l'émetteur-récepteur propre au véhicule ou du terminal portable que vous raccordez au véhicule (un smartphone, par exemple). Cette connexion permet d'utiliser des fonctions en ligne. Il est ainsi possible d'accéder à des services en ligne et des applications que le fabricant ou d'autres fournisseurs ont mis à votre disposition.

Services mis à disposition par le fabricant

Pour les services en ligne du fabricant, les fonctions respectives sont décrites par le fabricant aux endroits appropriés (notice d'utilisation, page Web du fabricant, par exemple) et les informations associées relatives à la protection des données y sont indiquées. Certains services en ligne peuvent utiliser des données personnelles. L'échange de données qui a alors lieu se fait au moyen d'une

connexion protégée, par exemple avec les systèmes informatiques prévus à cet effet par le fabricant. La collecte, le traitement et l'utilisation de données à caractère personnel autres que celles requises pour la mise à disposition de services sont uniquement effectués sur la base d'une autorisation légale. Cela vaut dans le cas d'un système d'appel d'urgence prescrit par la loi, d'un accord contractuel ou d'un consentement explicite, par exemple.

Vous avez la possibilité d'activer ou de désactiver ces services et fonctions en partie payants. Cela ne s'applique pas aux fonctions et services prescrits par la loi, tels qu'un système d'appel d'urgence.

Services tiers

Si vous utilisez des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), la responsabilité de ces services, les termes de confidentialité et les conditions relatives à la protection des données incombent exclusivement au fournisseur concerné. Le fabricant n'a alors de manière générale aucune influence sur les contenus échangés.

Veillez par conséquent vous informer sur la nature, l'ampleur et l'objectif de la collecte et de l'utilisation des données à caractère personnel des services tiers auprès du fournisseur respectif.

Onboard Logic Unit (OLU)

La Onboard Logic Unit (OLU) est proposée aux clients professionnels.

Celle-ci comprend des calculateurs avec antennes et connexion au réseau de téléphonie mobile qui permettent l'échange de données entre votre véhicule et d'autres systèmes. Les calculateurs peuvent être utilisés par un fournisseur tiers en liaison avec un service. Ces services peuvent éventuellement modifier la configuration de base du véhicule et, le cas échéant, avoir des répercussions sur certaines fonctions du véhicule.

Pour de plus amples informations sur les différents services, lisez la notice d'utilisation des fournisseurs tiers respectifs. Pour de plus amples informations sur la Onboard Logic Unit, adressez-vous à un point de service Mercedes-Benz.

Si vous n'êtes pas vous-même propriétaire et responsable du véhicule, il se peut que vous ne connaissiez pas le statut actuel de la Onboard Logic Unit. Pour de plus amples informations sur les services actuellement actifs, y compris les données alors traitées au sens du RGPD, contactez la personne responsable du véhicule.

Droits en matière de protection des données

En fonction du pays, de l'équipement et des fonctions de votre véhicule, ainsi que des services et des offres de services utilisés, vous bénéficiez de différents droits en matière de protection des données. Vous trouverez de plus amples informations sur la protection des données et vos droits en matière de protection des données sur le site Internet du fabricant ou vous pourrez obtenir ces informations dans le cadre des services et offres de services concernés. Vous y trouverez également les données de contact du fabricant et de son responsable de la protection des données.

Vous pouvez faire lire les données qui ne sont mémorisées que localement dans le véhicule par du personnel d'assistance qualifié (dans un atelier, par exemple), éventuellement à titre onéreux.

Fonctionnement de l'enregistreur de données d'accident

Uniquement pour les Etats-Unis :

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'accident (Event Data Recorder, EDR). Dans certains cas de collision ou dans des situations similaires (déclenchement d'un airbag ou collision avec un obstacle sur la chaussée), l'enregistreur de données d'accident enregistre des données qui permettent ensuite d'analyser le comportement des systèmes du véhicule concerné. L'enregistreur de données d'accident est conçu pour l'enregistrement des données relatives à la dynamique du véhicule ainsi qu'aux systèmes de sécurité du véhicule sur une brève période, de 30 secondes maximum en règle générale.

L'enregistreur de données d'accident de ce véhicule est conçu pour la saisie des données suivantes:

- Etat de fonctionnement des différents systèmes dans votre véhicule
- Informations concernant le bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur et/ou du passager
- Informations concernant l'actionnement de la pédale d'accélérateur et/ou de frein, et, le cas échéant, le degré d'enfoncement
- Vitesse du véhicule

Ces données peuvent contribuer à une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles se produisent accidents et blessures. REMARQUE: les données EDR de votre véhicule ne sont alors

enregistrées que si la situation n'est pas banale. Dans les situations normales de conduite, l'enregistreur de données d'accident ne saisit aucune donnée. Les données personnelles (nom, sexe, âge et lieu de l'accident, par exemple) ne sont en aucun cas saisies. Les données saisies par l'enregistreur de données d'accident peuvent toutefois être regroupées avec les données à caractère personnel habituellement recueillies par des tiers (autorités pénales, par exemple) dans le cadre d'une enquête suite à un accident.

Pour pouvoir lire les données saisies par l'enregistreur de données d'accident, l'accès au véhicule et/ou à l'enregistreur de données d'accident ainsi que des appareils spéciaux sont nécessaires. Les informations peuvent être lues non seulement par le constructeur automobile mais aussi par des tiers disposant des appareils spéciaux indiqués. La lecture s'effectue via un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'accident.

Les données saisies par l'enregistreur de données d'accident peuvent notamment être utilisées dans les affaires civiles ou pénales pour la reconstitution de l'accident, en vue de la détermination des droits à des dommages et intérêts ainsi qu'en ce qui concerne la sécurité du véhicule. L'outil CDR (Crash Data Retrieval) utilisé pour la lecture des données provenant de l'enregistreur de données d'accident étant disponible dans le commerce, Daimler VANS USA, LLC («DVUSA») décline expressément toute responsabilité en relation avec l'extraction de ces informations par des techniciens non autorisés de Mercedes-Benz.

MBV ne divulgue pas de données EDR à des tiers sans l'approbation du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est en leasing, sans l'approbation du preneur de leasing. Y font toutefois exception les réponses à des citations à comparaître provenant des agents des services répressifs des autorités nationales, fédérales ou locales en relation avec ou à la suite d'actions en justice dans lesquelles MBV ou ses filiales ou ses sociétés en participation sont impliquées, ou découlant de prescriptions légales.

Avertissement: l'enregistreur de données d'accident fait partie intégrante du module des systèmes de retenue supplémentaires. La manipulation, modification ou suppression de composants de l'enregistreur de données d'accident peut éventuellement entraîner un dysfonctionnement du module des systèmes de retenue supplémentaires et d'autres systèmes.

Le droit fédéral prime sur les lois ou prescriptions de certains Etats fédéraux qui pourraient être en

conflit avec le droit fédéral en ce qui concerne les enregistreurs de données d'accident. Dans le cas d'un tel conflit, c'est donc le droit fédéral qui s'applique. A la fin décembre 2016, 17 Etats fédéraux ont adopté des lois concernant les enregistreurs de données d'accident.

Droits d'auteur

Logiciels libres et open source

Vous trouverez des informations concernant les licences relatives aux logiciels libres et open source utilisés dans votre véhicule sur le support de données qui se trouve dans le porte-documents de votre véhicule et avec les mises à jour sur le site Internet suivant:

<https://www.mercedes-benz.com/opensource>



Marques déposées

- Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.
- DTS™ est une marque déposée de DTS, Inc.
- Dolby® et MLP™ sont des marques déposées de Dolby Laboratories.
- ESP® et PRE-SAFE® sont des marques déposées de Mercedes-Benz Group AG.
- HomeLink® est une marque déposée de Genetex Corporation.
- iPod® et iTunes® sont des marques déposées de Apple Inc.
- Burmester® est une marque déposée de Burmester Audiosysteme GmbH.
- Microsoft® et Windows Media® sont des marques déposées de Microsoft Corporation.
- SiriusXM® est une marque déposée de Sirius XM Radio Inc.
- HD Radio™ est une marque déposée de iBiquity Digital Corporation.
- Gracernote® est une marque déposée de Gracernote, Inc.
- ZAGAT Survey® et les marques y afférentes sont des marques déposées de Zagat Survey, LLC.

L'essentiel en bref

Informations générales

Assurez-vous en particulier des conditions suivantes pour que les éléments du système de retenue puissent apporter la protection prévue:

- Asseyez-vous correctement (→ page 32).
- Bouclez correctement votre ceinture de sécurité (→ page 33).
 - Fonctionnement du voyant d'alerte des ceintures de sécurité  (→ page 35).
- Le voyant d'alerte du système de retenue  s'est éteint après l'autodiagnostic (→ page 34).

Pour une compréhension sans équivoque

Le chapitre «Sécurité des occupants» regroupe les informations sur les équipements, les fonctions et les comportements qui contribuent directement à la sécurité des occupants du véhicule.

Les informations sont structurées comme suit:

- **L'essentiel en bref**: cette section vous donne un aperçu de l'interaction entre le système de retenue et le comportement à adopter par tous les occupants du véhicule.
- **Informations spécifiques**: dans les autres sections du chapitre «Sécurité des occupants», vous trouverez des informations spécifiques sur les équipements et les fonctions du système de retenue.
- **Index des mots-clés**: vous pouvez également trouver certains thèmes de la présente notice d'utilisation en utilisant l'index des mots-clés.

Le chapitre «Sécurité des occupants» ne contient pas d'informations sur les thèmes suivants, entre autres:

- Transport des enfants (→ page 41)
- Systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active (→ page 159)
- Possibilités de rangement (→ page 231)

Attribution claire des termes génériques

Les termes génériques suivants sont utilisés dans la présente notice d'utilisation:

- **Sécurité des occupants**: comprend les éléments et les fonctions du système qui contribuent à réduire au maximum les charges aux

quelles sont soumis les occupants du véhicule et les conséquences d'un accident.

- **Système de retenue**: comprend les éléments qui, avec la structure du véhicule, aident à éviter un éventuel contact des occupants du véhicule avec des parties de l'habitacle. Les ceintures de sécurité et les airbags sont, par exemple, des éléments du système de retenue.
- **Système de retenue pour enfants**: vous trouverez toutes les informations dans le chapitre «Transport des enfants» (→ page 41).

Soyez rigoureux

Une position assise correcte et le port correct de la ceinture de sécurité sont essentiels pour que les éléments du système de retenue puissent apporter la protection prévue.

N'oubliez pas qu'une négligence concernant la position assise et le port de la ceinture de sécurité peut avoir de graves conséquences. Soyez rigoureux et assurez-vous que tous les occupants du véhicule sont correctement assis et attachés avant chaque trajet.

Informations relatives à la position assise correcte

Les éléments du système de retenue apportent la protection prévue lorsqu'ils sont associés à une position assise correcte.

La position assise influence à la fois la protection prévue par la ceinture de sécurité et la protection supplémentaire offerte par les airbags.

Une position assise correcte, presque droite, et une ceinture de sécurité correctement bouclée réduisent en outre les risques liés au déclenchement de l'airbag.

⚠ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort dû à une position assise incorrecte

Si vous n'êtes pas assis correctement sur votre siège, l'airbag n'est pas en mesure d'apporter la protection prévue.

Chaque occupant du véhicule doit s'assurer des points suivants.

- ▶ Adopter une position assise correcte.
- ▶ Boucler correctement la ceinture de sécurité.
- ▶ Tenir compte des remarques suivantes.

Tenez compte des remarques suivantes pour que le système de retenue puisse apporter la protection prévue:

- Réglez correctement les sièges avant de prendre la route (→ page 72).

Ce faisant, assurez-vous que vous pouvez attacher correctement la ceinture de sécurité. La sangle supérieure de la ceinture de sécurité doit passer sur le milieu de l'épaule vers l'avant de la sortie de ceinture.

- Maintenez une distance avec les airbags, en particulier avec les airbags frontaux. Tout en respectant le port correct de la ceinture de sécurité, reculez les sièges conducteur et passager au maximum.
- Lorsque des personnes sont assises sur les sièges arrière, les occupants du véhicule doivent maintenir une distance équivalente par rapport aux parties de l'habitacle situées devant eux.
- Assurez-vous qu'aucune personne, aucun animal ni aucun objet ne se trouvent entre les occupants du véhicule et un airbag.
- En tant que conducteur, tenez compte des informations relatives à la position assise correcte du conducteur (→ page 72).

Saisissez le volant uniquement par la couronne du volant. L'airbag conducteur peut ainsi se déployer sans entraves.

- Adoptez une position assise pratiquement droite, avec votre postérieur le plus en arrière possible dans l'espace entre le coussin d'assise et le dossier.
Le dos repose ainsi le plus uniformément et fermement possible contre le dossier.
- Ne vous penchez pas en avant et ne vous appuyez pas contre la porte ou la vitre latérale pendant la marche. Sinon, vous vous trouvez dans la zone de déploiement des airbags.
- Asseyez-vous si possible de manière à ce que vos pieds reposent sur le sol. Vos cuisses sont légèrement soutenues par le coussin d'assise.
Ne posez pas vos pieds sur le poste de conduite, par exemple. Sinon, vos pieds se trouvent dans la zone de déploiement de l'airbag.
- Bouclez correctement votre ceinture de sécurité.

Remarques relatives au port correct de la ceinture de sécurité

Avant de prendre la route, bouclez toujours correctement votre ceinture de sécurité. Une ceinture de sécurité ne peut déployer son potentiel de protection que si elle est correctement bouclée.

⚠ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort dû à une ceinture de sécurité mal bouclée

Lorsque la ceinture de sécurité n'est pas bouclée correctement, elle n'est pas en mesure d'offrir la protection prévue.

En outre, une ceinture de sécurité mal bouclée peut même provoquer des blessures, par exemple en cas d'accident, de freinage brutal ou de changement brusque de direction.

- ▶ Veillez toujours à ce que tous les occupants du véhicule aient bouclé correctement leur ceinture et soient correctement assis.

⚠ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort en l'absence de systèmes de retenue supplémentaires pour personnes de petite taille

Dans le cas des personnes mesurant moins de 5 ft (1,50 m), la ceinture de sécurité ne peut pas être placée correctement sans l'utilisation d'un système de retenue adapté.

- ▶ Protégez toujours les personnes mesurant moins de 5 ft (1,50 m) avec des systèmes de retenue supplémentaires appropriés.

Chaque occupant du véhicule doit tenir compte des remarques suivantes en particulier:

- La ceinture de sécurité ne doit pas être vrillée.
- La sangle supérieure de la ceinture de sécurité doit passer sur le milieu de l'épaule vers l'avant de la sortie de ceinture.
- La sangle supérieure de la ceinture de sécurité ne doit pas toucher le cou ni passer sous le bras ou derrière le dos.
- La ceinture abdominale doit passer le plus bas possible dans le pli de l'aîne.

Poussez pour cela la ceinture abdominale le plus bas possible dans le pli de l'aîne et tendez-la avec la sangle supérieure de la ceinture de sécurité. La ceinture abdominale ne doit jamais passer sur le ventre ou le bas-ventre.

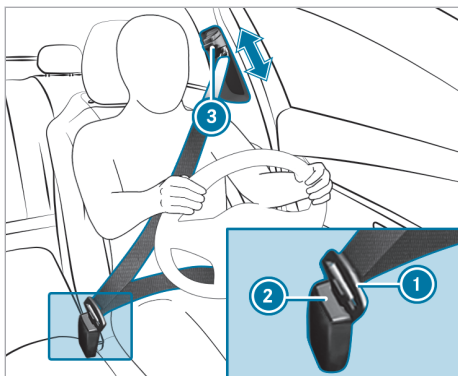
- La sangle supérieure de la ceinture de sécurité et la ceinture abdominale doivent bien s'appliquer sur le corps après avoir été tendues.
- En particulier pendant la grossesse, en raison de la modification de la stature, les remarques relatives au port correct de la ceinture de sécurité doivent être systématiquement respectées.

La sangle supérieure de la ceinture doit passer sur le côté du ventre.

- Evitez de porter des vêtements épais (manteau d'hiver, par exemple).
- Ne faites jamais passer la ceinture de sécurité sur des objets tranchants, pointus, abrasifs ou fragiles.
- Une ceinture de sécurité ne doit toujours servir qu'à une seule personne à la fois.
- N'attachez jamais à la fois des objets et une personne avec une même ceinture de sécurité. Assurez-vous également qu'aucun objet ne se trouve entre le siège et son occupant (un coussin, par exemple).

Bouclage et réglage de la ceinture de sécurité

Si vous tirez rapidement ou brutalement la ceinture de sécurité, l'enrouleur de sangle se bloque. Il est alors impossible de tirer davantage la sangle.



- ▶ Encliquez toujours la languette ① de la ceinture de sécurité dans la boucle de ceinture ② du siège correspondant.
- ▶ **Réglage de la hauteur de la ceinture de sécurité :** appuyez sur la touche ③ au niveau de la sortie de ceinture et poussez la sortie de ceinture dans la position souhaitée.

- ▶ **Verrouillage de la sortie de ceinture :** relâchez la touche ③ et assurez-vous que la sortie de ceinture est bien verrouillée dans un cran.


! **REMARQUE** Déclenchement des éléments du système de retenue dû à une ceinture de sécurité encliquetée alors que le siège passager n'est pas occupé

Lorsque la languette de la ceinture de sécurité est encliquetée dans la boucle de ceinture alors que le siège passager n'est pas occupé, des éléments du système de retenue côté passager risquent de se déclencher inutilement en cas d'accident, par exemple le rétracteur de ceinture.


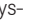
- ▶ Veuillez à n'utiliser la ceinture de sécurité que de manière conforme.


- ① Tenez compte des informations relatives à la sécurité siège enfant de la ceinture de sécurité (→ page 45).

Fonctionnement du voyant d'alerte du système de retenue

Lorsque vous mettez le véhicule en marche, le voyant d'alerte du système de retenue  s'allume pendant l'autodiagnostic. Il s'éteint au plus tard quelques secondes après le démarrage du véhicule. Les éléments du système de retenue sont alors disponibles.

Si l'un des cas suivants se présente, cela signifie qu'une panne est survenue sur le système de retenue :

- Le voyant d'alerte du système de retenue  ne s'allume pas ou reste allumé en permanence lorsque le véhicule est en marche.
- Pendant la marche, le voyant d'alerte du système de retenue  est allumé en permanence ou s'allume de façon répétée.

Si des éléments du système de retenue ont été déclenchés, le voyant d'alerte du système de retenue  est allumé en permanence.


! **ATTENTION** Risque de blessure dû à des dysfonctionnements au niveau du système de retenue


Des éléments du système de retenue peuvent être activés par inadvertance ou ne pas se déclencher comme prévu en cas d'accident.

► Faites immédiatement contrôler et réparer le système de retenue par un atelier qualifié.

Mercedes-Benz vous recommande de faire remorquer le véhicule jusqu'à un atelier qualifié.

Fonctionnement du voyant d'alerte des ceintures de sécurité

Le voyant d'alerte des ceintures de sécurité  qui se trouve sur l'écran du combiné d'instruments a pour fonction d'attirer votre attention sur le fait que tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité.

Le voyant d'alerte des ceintures de sécurité  reste allumé pendant 6 secondes après chaque mise en marche du véhicule.

En outre, un signal d'alerte peut retentir.

Une fois le véhicule démarré, l'alerte d'oubli de ceinture s'arrête dès que le conducteur et le passager ont bouclé leur ceinture.

Pendant la marche, l'alerte d'oubli de ceinture se met en marche dans les cas suivants:

- La vitesse du véhicule a dépassé au moins 1 fois 15 mph (25 km/h) et le conducteur ou le passager n'ont pas bouclé leur ceinture.
- Le conducteur ou le passager débouclent leur ceinture pendant la marche.

Informations relatives au système de retenue pour enfants

Lorsque vous montez un système de retenue pour enfants, tenez compte des remarques qui figurent sous «Transport des enfants» (→ page 41).

Remarques relatives au système de retenue pour enfants sur le siège passager

⚠ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort lorsque l'airbag passager est activé

Si un enfant est assis sur le siège passager alors que l'airbag passager est activé, il peut être percuté par l'airbag passager en cas d'accident.

► NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG FRONTAL ACTIVE. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

Tenez en particulier compte des remarques relatives aux systèmes de retenue pour enfants dos ou face à la route sur le siège passager (→ page 44).

Informations sur les fonctions automatiques du système de retenue

Vue d'ensemble des mesures automatiques après un accident

En fonction du type et de la gravité d'un accident et selon l'équipement du véhicule, les mesures suivantes sont mises en œuvre, par exemple:

- Freinage automatique (frein multicollision)
- Activation des feux de détresse
- Lancement d'un appel d'urgence automatique (→ page 252)
- Arrêt du moteur

Pour redémarrer, arrêtez le véhicule et remettez-le en marche (→ page 122). En fonction du type et de la gravité d'un accident, il se peut que vous ne puissiez plus démarrer le véhicule.

- Coupure de l'alimentation en carburant
- Déverrouillage des portes du véhicule
- Abaissement des vitres latérales avant
- Allumage de l'éclairage intérieur

Fonctionnement du frein multicollision après un accident

Fonctionnement du frein multicollision

En fonction du type d'accident, le frein multicollision peut réduire la gravité d'une collision en chaîne, voire même l'éviter.

Lorsqu'un accident a été détecté, le frein multicollision peut déclencher un freinage automatique. Une fois le véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement électrique est automatiquement serré.


Le conducteur peut annuler le freinage automatique par les actions suivantes:

- Freiner plus fort que le freinage automatique
- Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur

Objectif et fonction du système de retenue

Vue d'ensemble des situations de déclenchement (système de retenue)

Assurez-vous en particulier des conditions suivantes pour que les éléments du système de retenue puissent apporter la protection prévue:

- Asseyez-vous correctement (→ page 32).
- Bouclez correctement votre ceinture de sécurité (→ page 33).
 - Fonctionnement du voyant d'alerte des ceintures de sécurité (→ page 35) .
- Le voyant d'alerte du système de retenue  ne s'allume pas après l'autodiagnostic (→ page 34).

En fonction de la situation de déclenchement détectée, les éléments du système de retenue peuvent s'activer ou se déclencher indépendamment les uns des autres:

- Rétracteur de ceinture: collision frontale, collision arrière, collision latérale¹, renversement, retournement
- Airbag conducteur, airbag passager: collision frontale
- Airbag latéral: collision latérale
- Airbag rideau: collision latérale, renversement, retournement, collision frontale

¹ Uniquement lorsque le véhicule est équipé d'un airbag latéral ou d'un airbag rideau.

L'emplacement de montage d'un airbag est signalé par l'inscription AIRBAG (→ page 40).

Tenez compte des informations relatives au fonctionnement du système de retenue (→ page 36).

Informations relatives au fonctionnement du système de retenue

Le principe de fonctionnement du système de retenue dépend de la gravité de l'accident qui est déterminée au préalable et de la nature de l'accident.

Vous trouverez des informations sur le type d'accident sous «Vue d'ensemble des situations de déclenchement» (→ page 36).

La détection des seuils d'activation des éléments du système de retenue passe par l'évaluation des valeurs de capteurs mesurées dans différentes zones du véhicule. Cette flexibilité permet d'agir par anticipation. Le déclenchement des éléments

du système de retenue doit en effet intervenir pendant la phase initiale de la collision.

Les facteurs qui ne sont visibles ou mesurables qu'après la collision ne peuvent pas jouer un rôle décisif dans le déclenchement des airbags. Ils ne donnent pas non plus d'information à ce sujet.

Le véhicule peut se déformer de manière importante sans qu'un airbag ne se déclenche. C'est le cas lorsque l'impact touche uniquement des parties du véhicule relativement faciles à déformer et qu'une décélération élevée du véhicule ne se produit pas. À l'inverse, un airbag peut se déclencher sans que le véhicule ne subisse de déformations importantes. La décélération du véhicule peut, par exemple, être suffisamment importante lorsque l'impact touche des parties du véhicule très rigides comme les longerons.

En fonction du type d'accident qui se profile et de la situation de déclenchement identifiée, les rétracteurs de ceinture et/ou les airbags peuvent agir en complément des ceintures de sécurité correctement bouclées.

Véhicules équipés d'une banquette passagers: le rétracteur de ceinture du siège passager se déclenche indépendamment du fait que la languette de la ceinture de sécurité soit encliquetée dans la boucle de ceinture ou non.

En cas d'activation, un airbag peut augmenter la protection prévue pour chacun des occupants du véhicule.

Protection prévue par airbag:

- Airbag conducteur, airbag passager: tête et cage thoracique
- Airbag rideau: tête
- Airbag latéral: cage thoracique et bassin

Aucun système actuellement disponible n'est cependant en mesure d'exclure complètement le risque de blessures et de décès pour toutes les circonstances d'accident. La ceinture de sécurité et l'airbag, en particulier, n'offrent en général aucune protection contre les objets qui pénètrent à l'intérieur du véhicule. Le risque de blessures provoquées par le déclenchement de l'airbag ne peut pas être complètement exclu.

Mercedes-Benz vous recommande de faire remorquer le véhicule jusqu'à un atelier qualifié après un accident. Tenez particulièrement compte de cette recommandation lorsqu'un rétracteur de ceinture ou un airbag se sont déclenchés.

Le déclenchement d'un rétracteur de ceinture ou d'un airbag s'accompagne d'une détonation et d'un éventuel dégagement de poussière:

- En règle générale, cette détonation est sans danger pour l'ouïe.
- Si la poussière qui se dégage n'est généralement pas nocive, elle est cependant susceptible de provoquer des difficultés respiratoires passagères chez les personnes sujettes à l'asthme ou à des troubles respiratoires.

Si vous pouvez le faire sans danger, quittez immédiatement le véhicule ou ouvrez la vitre pour éviter des difficultés respiratoires.

Les airbags et les rétracteurs de ceinture pyrotechniques contiennent du perchlorate, lequel peut nécessiter un maniement spécial et des mesures de protection de l'environnement particulières. Tenez compte des directives nationales concernant l'élimination. Pour la Californie, consultez le site <https://dtsc.ca.gov/>. Vous trouverez par exemple des informations sur le perchlorate à l'aide de la fonction de recherche.

Remarques relatives à la limitation de la protection prévue par le système de retenue

■ Risques liés à un mauvais comportement des occupants du véhicule

Chaque occupant du véhicule doit s'assurer des points suivants en particulier:

- tenir compte des informations relatives à la position assise correcte (→ page 32).
- aucun objet lourd, pointu, tranchant ou fragile ne se trouve dans les poches de vos vêtements. Rangez ces objets dans un endroit approprié.

▲ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort dû à une mauvaise position du siège

La ceinture de sécurité ne peut pas offrir la protection prévue si le dossier ne se trouve pas presque à la verticale.

Vous risquez notamment de glisser sous la ceinture de sécurité et de vous blesser.

- ▶ Réglez le siège correctement avant de prendre la route.
- ▶ Veillez toujours à ce que le dossier se trouve presque à la verticale et que la

partie supérieure de la sangle d'épaule passe sur le milieu de l'épaule.

■ Risques liés à la présence d'objets dans l'habitacle

Chaque occupant du véhicule doit s'assurer des points suivants en particulier:

- tenir compte des informations relatives à la position assise correcte (→ page 32).
- aucun objet ne se trouve entre un siège et une porte ou un montant de porte (montant B).
- aucun objet dur, tel qu'un cintre, n'est accroché aux poignées de maintien ou aux portemanteaux.
- aucun objet lourd, pointu, tranchant ou fragile ne se trouve dans les poches de vos vêtements. Rangez ces objets dans un endroit approprié.

▲ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort dû à une boucle de ceinture ou un ancrage de ceinture bloqué

Lorsque des objets situés à proximité du siège avant bloquent la boucle de ceinture ou l'ancrage de ceinture mobile au niveau du siège avant, le fonctionnement des rétracteurs de ceinture est compromis.

- ▶ Avant de prendre la route, assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve au niveau de la boucle de ceinture ou entre le siège avant et la porte.

▲ ATTENTION Risque de blessure dû à la présence d'objets dans la zone de déploiement d'un airbag

Des objets situés dans la zone de déploiement d'un airbag risquent de gêner ou d'empêcher le déploiement correct de l'airbag.

L'airbag est alors susceptible de se déployer de manière incontrôlée et son déclenchement risque même de provoquer des blessures supplémentaires aux occupants du véhicule. Cela peut notamment être le cas si l'airbag est intégré au siège.

- ▶ Rangez et arrimez toujours les objets correctement.
- ▶ Avant de prendre la route, assurez-vous qu'aucun objet n'est rangé dans la zone de déploiement d'un airbag.

L'emplacement de montage d'un airbag est signalé par l'inscription AIRBAG (→ page 40).

■ Risques liés au montage d'accessoires

Ne fixez aucun accessoire (appareil de navigation portable, téléphone portable ou porte-gobelets, par exemple) dans la zone de déploiement d'un airbag, par exemple sur le poste de conduite, la porte, la vitre latérale ou l'habillage latéral.

En outre, aucun câble de raccordement, aucun collier de serrage ni aucune sangle de maintien ne doit passer ou être fixé dans la zone de déploiement d'un airbag. Suivez toujours les instructions de montage du fabricant de l'accessoire, en particulier les remarques relatives à l'emplacement de montage approprié.

▲ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort dû à des housses inappropriées

En utilisant des housses inappropriées, les airbags risquent de ne plus protéger les occupants du véhicule comme prévu.

- ▶ Utilisez uniquement des housses qui ont été agréées par Mercedes-Benz pour le siège correspondant.

■ Risques liés à la présence d'animaux domestiques dans l'habitacle

▲ ATTENTION Risques d'accident et de blessure si des animaux sont laissés non protégés sans surveillance à l'intérieur du véhicule

Si vous laissez des animaux sans surveillance ou sans protection à l'intérieur du véhicule, ils risquent d'appuyer sur des touches ou des contacteurs, par exemple.

Il est alors possible pour les animaux:

- d'activer les équipements du véhicule et, par exemple, de se coincer
- de mettre en marche ou d'arrêter des systèmes et de mettre ainsi en danger d'autres usagers

Si les animaux ne sont pas protégés, ils risquent en outre, en cas d'accident, de changement brusque de direction ou de coup de frein brutal, d'être projetés à l'intérieur du véhicule et de blesser les occupants.

- ▶ Ne laissez jamais des animaux sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

- ▶ Protégez correctement les animaux pendant la marche, par exemple avec une cage de transport pour animaux adaptée.

■ Risques liés à la modification, à la détérioration ou à l'usure des éléments du système de retenue

▲ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort dû à des modifications au niveau du système de retenue

En modifiant le système de retenue, celui-ci risque de ne plus protéger les occupants du véhicule comme prévu.

- ▶ Ne modifiez jamais les éléments du système de retenue.
- ▶ N'intervenez en aucun cas sur le câblage ni sur les composants électroniques ou leurs logiciels.

Si le véhicule doit être adapté à une personne ayant un handicap physique, contactez un point de service Mercedes-Benz pour plus de détails.

Uniquement pour les Etats-Unis: contactez notre Customer Assistance Center au numéro 1-800-FOR-MERCEdes (1-800-367-6372) pour plus de détails.

▲ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort dû à des ceintures de sécurité endommagées ou modifiées

Les ceintures de sécurité ne peuvent pas protéger en particulier dans les situations suivantes:

- La ceinture de sécurité est endommagée, modifiée, fortement encrassée, décolorée ou teintée dans la masse.
- La boucle de ceinture est endommagée ou fortement encrassée.
- Des modifications ont été apportées au rétracteur de ceinture, à l'ancrage de ceinture ou à l'enrouleur de sangle.

Lors d'un accident, les ceintures de sécurité peuvent subir des dommages non visibles de l'extérieur, dus par exemple à des éclats de verre.

Les ceintures de sécurité qui ont été modifiées ou qui sont endommagées peuvent se déchirer ou défailir, par exemple en cas d'accident.

Les rétracteurs de ceinture ayant subi des modifications peuvent se déclencher de

manière intempestive ou ne pas fonctionner comme prévu.

- ▶ Ne modifiez jamais le système de ceintures de sécurité, par exemple la ceinture de sécurité, la boucle de ceinture, le rétracteur de ceinture, l'ancrage de ceinture et l'enrouleur de sangle.
- ▶ Assurez-vous que les ceintures de sécurité ne sont pas endommagées, usées ni encrassées.
- ▶ Après un accident, faites immédiatement contrôler les ceintures de sécurité par un atelier qualifié.

Utilisez uniquement des ceintures de sécurité agréées par Mercedes-Benz pour votre véhicule.

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû à des modifications au niveau du cache d'un airbag

Si vous apportez des modifications au cache d'un airbag ou si vous y apposez des autocollants, par exemple, vous risquez de compromettre le fonctionnement des airbags.

- ▶ N'apportez jamais de modifications au cache d'un airbag.
- ▶ Ne placez aucun objet sur le cache.

L'emplacement de montage d'un airbag est signalé par l'inscription AIRBAG (→ page 40).

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû à des dysfonctionnements des capteurs dans la porte

Toute modification ou tout travail non conforme effectué sur les portes ou les contre-portes ainsi que toute porte endommagée pourrait compromettre le fonctionnement des airbags.

- ▶ Ne modifiez jamais les portes ou des éléments de celles-ci.
- ▶ Confiez toujours les travaux sur les portes ou les contre-portes à un atelier qualifié.

■ Risques liés aux éléments du système de retenue déjà déclenchés

Mercedes-Benz vous recommande de faire remorquer le véhicule jusqu'à un atelier qualifié après un accident.

⚠ ATTENTION Risque de brûlure lié à des composants brûlants de l'airbag

Après déclenchement de l'airbag, les composants de l'airbag sont brûlants.

- ▶ Ne touchez pas les composants de l'airbag.
- ▶ Faites immédiatement remplacer un airbag déclenché par un atelier qualifié.

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû à un airbag qui s'est déjà déclenché

Un airbag qui s'est déjà déclenché n'offre plus de protection.

- ▶ Faites remorquer le véhicule jusqu'à un atelier qualifié pour faire remplacer un airbag qui s'est déclenché.

Faites remplacer immédiatement des airbags qui se sont déclenchés.

⚠ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort dû à des rétracteurs de ceinture qui se sont déclenchés selon un procédé pyrotechnique

Les rétracteurs de ceinture qui se sont déjà déclenchés selon un procédé pyrotechnique ne fonctionnent plus et ne peuvent donc pas apporter la protection prévue.

- ▶ Faites immédiatement remplacer les rétracteurs de ceinture qui se sont déclenchés selon un procédé pyrotechnique par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité

Déboilage des ceintures de sécurité

- ▶ Appuyez sur la touche de déboilage de la boucle de ceinture et ramenez la ceinture de sécurité avec la languette de ceinture.

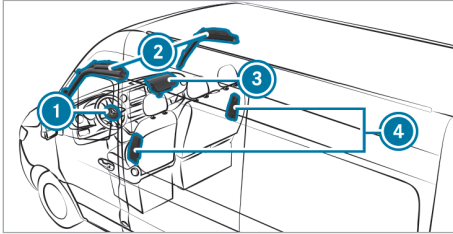
ℹ REMARQUE Dommages dû au coincement de la ceinture de sécurité

Lorsqu'une ceinture de sécurité inutilisée n'est pas complètement enroulée, elle risque d'être coincée dans la porte ou dans le mécanisme du siège.

- ▶ Veillez toujours à ce que les ceintures de sécurité inutilisées soient complètement enroulées.

Airbags

Vue d'ensemble des airbags



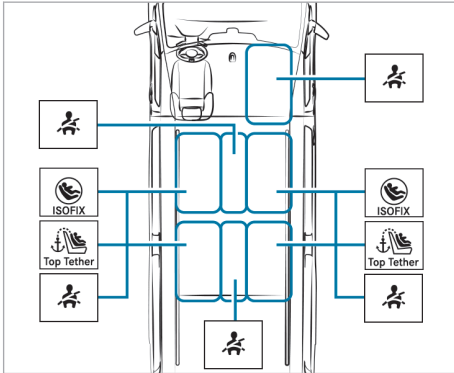
- ① Airbag conducteur
- ② Airbag rideau
- ③ Airbag passager
- ④ Airbag latéral

L'emplacement de montage d'un airbag est signalé par l'inscription AIRBAG.

Tenez compte des informations qui figurent sous «Vue d'ensemble des situations de déclenchement» (→ page 36).

L'essentiel en bref

Transport d'enfants à bord d'un véhicule en toute sécurité




Tenez toujours compte des points suivants lors du transport d'enfants :


- Ne laissez pas des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule (→ page 42).
- Installez systématiquement les enfants mesurant moins de 5 ft (1,50 m) ou âgés de moins de 12 ans dans un système de retenue pour enfants approprié et homologué sur leur siège respectif et les enfants en bas âge dans un système de retenue pour enfants dos à la route.
- Suivez les instructions de montage du fabricant du système de retenue pour enfants.

Siège arrière gauche/droit (sièges privilégiés)


Système de fixation privilégié :


 Etriers de fixation ISOFIX (→ page 46)

et

 Si disponible, utilisez également le dispositif Top Tether (→ page 47).


Autre système de fixation :

 Ceinture de sécurité du siège du véhicule (→ page 48)

 Si le fabricant du système de retenue pour enfants le recommande, utilisez également le dispositif Top Tether (→ page 47).


Siège passager


Système de fixation :

 Ceinture de sécurité du siège du véhicule (→ page 48)

Siège arrière central

Système de fixation :

 Ceinture de sécurité du siège du véhicule (→ page 48)

 Si le fabricant du système de retenue pour enfants le recommande, utilisez également le dispositif Top Tether (→ page 47).

Les systèmes de retenue pour enfants fixés aux sièges par l'intermédiaire des ceintures de la catégorie «Universel» suivants sont homologués : U, UF. Notez les autres variantes d'utilisation (→ page 48).

Consignes de sécurité importantes

Informations générales

Soyez rigoureux

N'oubliez pas qu'être négligent au moment d'attacher l'enfant dans le système de retenue pour enfants peut avoir des conséquences graves. Soyez toujours rigoureux et attachez correctement l'enfant avant chaque trajet.

Un nourrisson ou un enfant ne doit en aucun cas être transporté sur les genoux d'un occupant du véhicule pendant la marche.

Pour une meilleure protection des enfants de moins de 12 ans ou mesurant moins de 5 ft (1,50 m), Mercedes-Benz vous recommande de respecter impérativement les consignes suivantes :

- Installez toujours un enfant dans un système de retenue pour enfants adapté à votre véhicule Mercedes-Benz.
- Le système de retenue pour enfants doit être adapté à son âge, à son poids et à sa taille.
- Le siège du véhicule doit convenir pour le système de retenue pour enfants à utiliser :
 - Etriers de fixation ISOFIX (→ page 46)
- Le siège du véhicule doit convenir pour le système de retenue pour enfants à utiliser.

Les statistiques des accidents montrent que les enfants sont plus en sécurité sur les sièges arrière que sur les sièges avant. C'est pourquoi Mercedes-Benz vous recommande vivement de monter le

système de retenue pour enfants de préférence sur un siège arrière, si disponible.

Terme générique «Système de retenue pour enfants»

Dans cette notice d'utilisation, le terme générique «Système de retenue pour enfants» est utilisé. Un système de retenue pour enfants peut être:

- une coque pour bébé
- un siège enfant dos à la route
- un siège enfant face à la route
- une rehausse de siège – Mercedes-Benz recommande d'utiliser une rehausse de siège avec un dossier et des guide-ceintures.

Tenez compte des dispositions et prescriptions légales

Respectez toujours les dispositions légales relatives à l'utilisation d'un système de retenue pour enfants dans le véhicule.

Systèmes de fixation pour les systèmes de retenue pour enfants dans le véhicule

Utilisez uniquement les systèmes de fixation suivants pour les systèmes de retenue pour enfants:

- les étriers de fixation ISOFIX
- le système de ceintures de sécurité du véhicule
- les points d'ancrage Top Tether

La pose facile grâce aux étriers de fixation ISOFIX du véhicule peut réduire les risques liés à un système de retenue pour enfants mal posé.

Lorsque l'enfant est protégé avec la ceinture de sécurité intégrée du système de retenue pour enfants ISOFIX, tenez impérativement compte de la masse totale autorisée pour l'enfant et le système de retenue pour enfants (→ page 46).

Dans le cas des enfants dont le poids est supérieur à 40 lb (18 kg) ou dont la taille est inférieure à celle permettant le positionnement correct de la ceinture de sécurité 3 points sans l'aide d'une rehausse de siège, une rehausse de siège est éventuellement nécessaire pour atteindre la position correcte de la ceinture de sécurité.

Mercedes-Benz recommande une rehausse de siège appropriée avec un dossier et des guide-ceintures.

Tenez compte des normes relatives aux systèmes de retenue pour enfants

Tous les systèmes de retenue pour enfants doivent être conformes aux normes suivantes:

- Normes de sécurité américaines 213 (U.S. Federal Motor Vehicle Safety Standards)
- Normes de sécurité canadiennes 213 (Canadian Motor Vehicle Safety Standards)

Vous trouverez une attestation de conformité du système de retenue pour enfants à ces normes sur l'étiquette de rappel située sur le système de retenue pour enfants. Cette attestation figure également dans les instructions de montage livrées avec le système de retenue pour enfants.

Avertissements importants

Fixez toujours correctement les systèmes de retenue pour enfants

⚠ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort dû à un montage incorrect du système de retenue pour enfants

L'enfant ne peut pas alors plus être protégé ou retenu comme prévu.

- ▶ Suivez impérativement les instructions de montage du fabricant du système de retenue pour enfants et tenez également compte de son domaine d'application.
- ▶ Assurez-vous que toute la surface d'appui du système de retenue pour enfants utilisé repose toujours sur l'assise du siège.
- ▶ Ne placez en aucun cas des objets (des coussins, par exemple) sous ou derrière le système de retenue pour enfants.
- ▶ Utilisez les systèmes de retenue pour enfants uniquement avec les housses d'origine prévues à cet effet.
- ▶ Remplacez les housses endommagées uniquement par des housses d'origine.

- Tenez toujours compte des remarques spécifiques au véhicule.
 - Pose du système de retenue pour enfants ISOFIX sur le siège arrière (→ page 46)
 - Fixation du système de retenue pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité (→ page 48)
- Tenez compte des étiquettes d'avertissement qui sont apposées dans l'habitacle du véhicule et sur le système de retenue pour enfants.

⚠ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort dû à des systèmes de retenue pour enfants non arrimés dans le véhicule

Si le système de retenue pour enfants n'est pas monté correctement ou n'est pas arrimé, il risque de se détacher.

L'enfant ne peut pas alors plus être protégé ou retenu comme prévu.

Un système de retenue pour enfants non utilisé risque d'être projeté et de heurter un occupant du véhicule.

- ▶ Suivez impérativement les instructions de montage du fabricant du système de retenue pour enfants et tenez également compte de son domaine d'application.
- ▶ Montez toujours correctement les systèmes de retenue pour enfants, même lorsque vous les transportez dans le véhicule sans les utiliser.

Ne modifiez pas le système de retenue pour enfants

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû à des modifications effectuées sur le système de retenue pour enfants

Le système de retenue pour enfants risque de ne plus fonctionner correctement. Il y a un risque de blessure accru.

- ▶ Ne modifiez jamais un système de retenue pour enfants.
- ▶ Fixez uniquement des accessoires agréés par le fabricant du système de retenue pour enfants spécialement pour ce système de retenue pour enfants.

Utilisez uniquement des systèmes de retenue pour enfants en bon état

⚠ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort dû à l'utilisation de systèmes de retenue pour enfants endommagés

Les systèmes de retenue pour enfants endommagés ou fortement sollicités lors d'un accident ne peuvent plus offrir la protection prévue.

L'enfant ne peut éventuellement pas être retenu.

- ▶ Remplacez immédiatement les systèmes de retenue pour enfants endommagés ou fortement sollicités lors d'un accident.
- ▶ Faites immédiatement contrôler les systèmes de fixation des systèmes de retenue pour enfants par un atelier qualifié avant de remonter un système de retenue pour enfants.

Évitez une exposition directe au soleil

⚠ ATTENTION Risque de brûlure dû à une exposition directe au soleil du siège enfant

Si le système de retenue pour enfants est exposé directement au soleil, des parties de ce dernier pourraient devenir très chaudes.

Les enfants risquent de se brûler, notamment au contact des pièces métalliques du système de retenue pour enfants.

- ▶ Veillez toujours à ce que le système de retenue pour enfants ne soit pas exposé directement au soleil.
- ▶ Protégez le système de retenue pour enfants avec une couverture, par exemple.
- ▶ Si le système de retenue pour enfants a été exposé directement au soleil, laissez-le refroidir avant d'installer votre enfant.
- ▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Faites attention lorsque vous arrêtez ou garez votre véhicule

⚠ ATTENTION Danger de mort dû à une forte chaleur ou à l'action du froid dans le véhicule

Lorsque des personnes, en particulier des enfants, sont exposées de manière prolongée à une forte chaleur ou à un froid excessif, il y a risque de blessure, voire danger de mort!

- ▶ Ne laissez jamais de personnes sans surveillance à l'intérieur du véhicule, en particulier des enfants.

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure si des enfants sont laissés sans surveillance à l'intérieur du véhicule

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils peuvent notamment

- ouvrir les portes et mettre en danger d'autres personnes ou usagers
- descendre du véhicule et se faire renverser
- utiliser les équipements du véhicule avec lesquels ils pourraient, par exemple, se coincer

En outre, les enfants peuvent mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

- desserrant le frein de stationnement
- modifiant la position de la boîte de vitesses
- démarrant le véhicule

- ▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.
- ▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.
- ▶ Conservez la clé hors de portée des enfants.

Remarques importantes relatives aux systèmes de retenue pour enfants dos à la route sur le siège passager

L'airbag passager ne peut pas être désactivé.

Ne montez jamais de système de retenue pour enfants dos à la route sur le siège passager, mais toujours sur un siège arrière approprié. Suivez les instructions de montage ainsi que la notice d'utilisation du fabricant du système de retenue pour enfants.

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG FRONTAL ACTIVE. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

Tenez aussi impérativement compte des remarques relatives au transport en toute sécurité des enfants (→ page 41).

Fixation du système de retenue pour enfants**Réglage correct du siège**

Lorsque vous montez un système de retenue pour enfants sur le siège arrière gauche ou droit, tenez toujours compte des points suivants:

- ▶ Assurez-vous que les pieds de l'enfant ne touchent pas le siège avant. Si nécessaire, avancez légèrement le siège avant.

Si l'appuie-tête du système de retenue pour enfants ne peut pas être entièrement sorti lorsqu'il est monté dans le véhicule, cela entraîne une limitation du réglage de la taille maximale pour certains systèmes de retenue pour enfants. Consultez à cet effet les instructions de montage du fabricant du système de retenue pour enfants.


- ⓘ Un contact avec le toit lorsque l'appuie-tête est complètement sorti et verrouillé n'entraîne pas de limitation d'utilisation.

🔍 Lorsque vous montez un système de retenue pour enfants ISOFIX, tenez en outre compte des points suivants:


- ▶ **En cas d'utilisation d'un système de retenue pour enfants dos à la route sur un siège arrière:** réglez le siège avant de manière à ce qu'il ne touche pas le système de retenue pour enfants.
- ▶ **En cas d'utilisation d'un système de retenue pour enfants face à la route avec ceinture de sécurité intégrée:** réglez l'appuie-tête du siège correspondant de manière à ce qu'il ne pousse pas le système de retenue pour enfants vers l'avant. Si nécessaire, l'appuie-tête correspondant peut être retiré. En outre, le dossier du système de retenue pour enfants doit être autant que possible appuyé entièrement contre le dossier du siège du véhicule. Après la dépose du système de retenue pour enfants, remettez immédiatement l'appuie-tête du véhicule en place et réglez-le correctement.
- ▶ Le système de retenue pour enfants ne doit pas être monté de façon à être bloqué entre le

toit et l'assise et/ou à être vrillé. Si possible, réglez l'inclinaison d'assise en conséquence.

- ▶ Réglez l'appuie-tête du véhicule de manière à ce que le système de retenue pour enfants ne soit pas soumis à une pression exercée par l'appuie-tête.

 **Lorsque vous montez un système de retenue pour enfants fixé au siège par l'intermédiaire de la ceinture, tenez en outre compte des points suivants:**

- ▶ **En cas d'utilisation d'un système de retenue pour enfants dos à la route sur un siège arrière:** réglez le siège avant de manière à ce qu'il ne touche pas le système de retenue pour enfants.
- ▶ Si disponible, utilisez également le dispositif Top Tether .
- ▶ **En cas d'utilisation d'un système de retenue pour enfants face à la route avec ceinture de sécurité intégrée:** réglez l'appuie-tête du siège correspondant de manière à ce qu'il ne pousse pas le système de retenue pour enfants vers l'avant. Si nécessaire, l'appuie-tête correspondant peut être retiré. En outre, le dossier du système de retenue pour enfants doit être autant que possible appuyé entièrement contre le dossier du siège du véhicule. Après la dépose du système de retenue pour enfants, remettez immédiatement l'appuie-tête du véhicule en place et réglez-le correctement.
- ▶ Assurez-vous que le dossier du système de retenue pour enfants face à la route est autant que possible appuyé entièrement contre le dossier du siège arrière.
- ▶ Le système de retenue pour enfants ne doit pas être monté de façon à être bloqué entre le toit et l'assise et/ou à être vrillé. Si possible, réglez l'inclinaison d'assise en conséquence.
- ▶ Réglez l'appuie-tête du véhicule de manière à ce que le système de retenue pour enfants ne soit pas soumis à une pression exercée par l'appuie-tête.
- ▶ Assurez-vous que les pieds de l'enfant ne touchent pas le siège avant. Si nécessaire, avancez légèrement le siège avant.


 **Selon l'équipement du véhicule, tenez compte des points suivants lorsque vous montez un système de retenue pour enfants fixé par l'intermédiaire de la ceinture sur le siège passager:**

- ▶ **En cas d'utilisation d'un système de retenue pour enfants face à la route avec ceinture de**

sécurité intégrée: dans la mesure du possible, déposez l'appuie-tête du siège correspondant. Après la dépose du système de retenue pour enfants, remettez immédiatement l'appuie-tête en place et réglez-le correctement.

- ▶ Assurez-vous que le dossier du système de retenue pour enfants face à la route est autant que possible appuyé entièrement contre le dossier du siège passager.
- ▶ Le système de retenue pour enfants ne doit pas être monté de façon à être bloqué entre le toit et l'assise et/ou à être vrillé.
- ▶ Réglez l'appuie-tête du véhicule de manière à ce que le système de retenue pour enfants ne soit pas soumis à une pression exercée par l'appuie-tête.
- ▶ Ne placez en aucun cas des objets (des coussins, par exemple) sous ou derrière le système de retenue pour enfants.
- ▶ Reculez le siège passager au maximum et réglez-le, si possible, dans la position la plus haute. Veillez toujours à ce que la sangle supérieure de la ceinture passe correctement de la sortie de ceinture sur le véhicule en direction du guide de la ceinture diagonale sur le système de retenue pour enfants. La sangle supérieure de la ceinture doit passer vers l'avant de la sortie de ceinture et, si possible, vers le bas du système de retenue pour enfants.
- ▶ Réglez la profondeur d'assise au minimum.
- ▶ Réglez l'inclinaison d'assise de manière à ce que le bord avant de l'assise soit placé dans la position la plus haute et le bord arrière de l'assise dans la position la plus basse.
- ▶ Réglez le dossier dans une position aussi droite que possible.

Activation et désactivation de la sécurité siège enfant de la ceinture de sécurité

 **ATTENTION** Risque de blessure ou danger de mort si une ceinture de sécurité est déboutée pendant la marche

Si la ceinture de sécurité est déboutée pendant la marche, la sécurité siège enfant se désactive et le système de retenue pour enfants n'est plus fixé correctement. La ceinture de sécurité est légèrement réenroulée par l'enrouleur automatique et ne peut pas être rebouclée immédiatement.

- ▶ Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation.
- ▶ Réactivez la sécurité siège enfant et fixez correctement le système de retenue pour enfants.

La sécurité siège enfant activée veille à ce que la ceinture de sécurité du siège passager ne se relâche pas une fois le système de retenue pour enfants fixé.

Les ceintures de sécurité des sièges suivants sont équipées d'une sécurité siège enfant :

- Siège passager

Pose du système de retenue pour enfants

- ▶ Lors de la pose, suivez toujours les instructions de montage ainsi que la notice d'utilisation du fabricant du système de retenue pour enfants utilisé et tenez toujours compte des remarques qui figurent dans la présente notice d'utilisation.
- ▶ Tirez la ceinture de sécurité sans à-coups hors de la sortie de ceinture.
- ▶ Encliquez la languette de ceinture dans la boucle de ceinture.

Activation de la sécurité siège enfant

- ▶ Tirez la ceinture de sécurité complètement et laissez l'enrouleur automatique la réenrouler. Si la sécurité siège enfant est activée, vous entendez un bruit de cliquet.
- ▶ Appuyez sur le système de retenue pour enfants afin que la ceinture de sécurité soit bien tendue.

Désactivation de la sécurité siège enfant

- ▶ Appuyez sur la touche de débouclage de la boucle de ceinture.
- ▶ Maintenez la languette de ceinture et ramenez-la en direction de la sortie de ceinture.

Pose du système de retenue pour enfants ISOFIX sur le siège arrière

⚠ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort dû au dépassement du poids total autorisé de l'enfant et du système de retenue pour enfants

Les fixations ISOFIX pour siège enfant risquent d'être trop fortement sollicitées et, en cas

d'accident par exemple, l'enfant ne peut pas être retenu.

- ▶ Lorsque l'enfant est protégé par un système de retenue pour enfants ISOFIX avec un système de ceintures intégré, le poids total de l'enfant et du système de retenue pour enfants ne doit pas dépasser 73 lb (33 kg).


Tenez toujours compte des instructions concernant la masse du système de retenue pour enfants qui figurent :

- dans les instructions de montage et la notice d'utilisation du fabricant du système de retenue pour enfants utilisé
- sur une étiquette du système de retenue pour enfants, s'il y en a une

Contrôlez régulièrement que la masse totale autorisée de l'enfant et du système de retenue pour enfants est encore respectée.

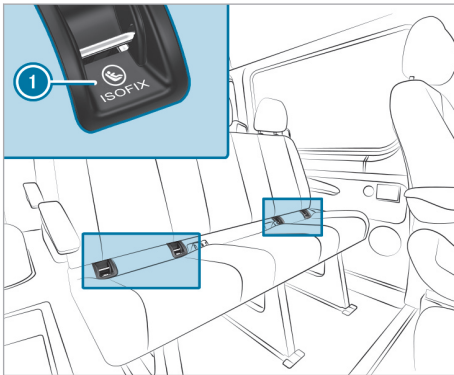
Lorsque vous montez un système de retenue pour enfants, tenez toujours compte des points suivants :

- Tenez toujours compte du domaine d'application ainsi que des spécifications concernant le montage de systèmes de retenue pour enfants sur les sièges.
- Fixation ISOFIX pour siège enfant
- Suivez toujours les instructions de montage et la notice d'utilisation du fabricant du système de retenue pour enfants utilisé.
- Assurez-vous que les pieds de l'enfant ne touchent pas le siège avant. Si nécessaire, avancez légèrement le siège avant.

 Lorsque vous montez un système de retenue pour enfants ISOFIX, tenez en outre compte des points suivants :

- En cas d'utilisation d'une coque pour bébé homologuée pour la classe 0/0+ et d'un système de retenue pour enfants dos à la route homologué pour la classe I sur un siège arrière :** réglez le siège arrière et/ou le siège avant de manière à ce que le siège avant ne touche pas le système de retenue pour enfants.
- En cas d'utilisation d'un système de retenue pour enfants face à la route de la classe I :** le dossier du système de retenue pour enfants doit être autant que possible appuyé entièrement contre le dossier du siège du véhicule.

- ✓ Pour certains systèmes de retenue pour enfants de la classe de poids II ou III, il peut y avoir des limitations pour le réglage de la hauteur maximale, du fait par exemple d'un éventuel contact avec le toit.
- ✓ Le système de retenue pour enfants ne doit pas être monté de façon à être bloqué entre le toit et l'assise et/ou à être vrillé.
- ✓ Le système de retenue pour enfants ne doit pas être soumis à une pression exercée par l'appuie-tête. Réglez les appuie-tête en conséquence.



① Etriers de fixation ISOFIX

Assurez-vous impérativement avant chaque trajet que le système de retenue pour enfants ISOFIX est correctement verrouillé dans les 2 étriers de fixation côté véhicule.

! **REMARQUE** Endommagement de la ceinture de sécurité du siège central lors du montage du système de retenue pour enfants

▶ Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas coincée.

▶ Montez le système de retenue pour enfants ISOFIX sur les 2 étriers de fixation ① côté véhicule.

Montage du dispositif Top Tether

! **ATTENTION** Risque de blessure dû à une fixation incorrecte de la sangle Top Tether

Si vous ne fixez pas correctement la sangle Top Tether, le système de retenue pour enfants

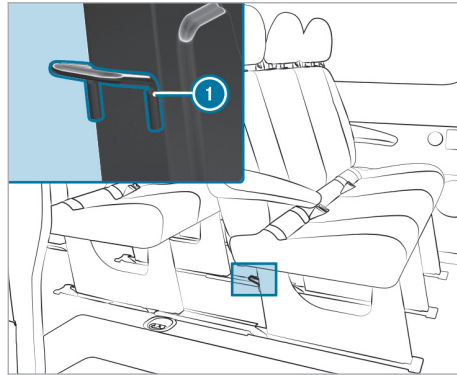
n'est pas correctement fixé et ne peut donc pas offrir la protection prévue.

▶ Accrochez uniquement le crochet Top Tether au point d'ancrage Top Tether prévu.

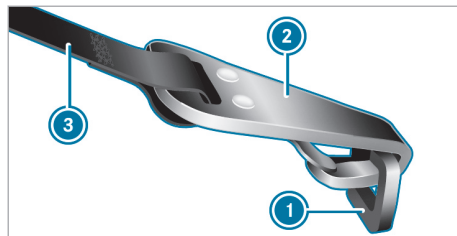


Si le système de retenue pour enfants est équipé d'une sangle Top Tether:

Le risque de blessure peut être réduit grâce au dispositif Top Tether. La sangle Top Tether permet de créer une liaison supplémentaire entre le système de retenue pour enfants fixé avec le système ISOFIX et le véhicule.



Les points d'ancrage Top Tether ① se trouvent au dos de la banquette arrière correspondante, au pied de la banquette.



▶ Si nécessaire, tirez l'appuie-tête vers le haut (→ page 84).

▶ Montez le système de retenue pour enfants ISOFIX avec le dispositif Top Tether. Suivez les instructions de montage du fabricant du système de retenue pour enfants.

▶ Passez la sangle Top Tether ③ sous l'appuie-tête entre les 2 tiges de guidage.

- ▶ Accrochez le crochet Top Tether ② au point d'ancrage Top Tether ① sans que la sangle ne soit vrillée.
- ▶ Tendez la sangle Top Tether ③. Suivez les instructions de montage du fabricant du système de retenue pour enfants.
- ▶ Si nécessaire, tirez l'appuie-tête vers le bas (→ page 84). Veillez à ce que la sangle Top Tether ④ puisse coulisser librement.

Fixation du système de retenue pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité

Les ceintures de sécurité des sièges suivants sont équipées d'une sécurité siège enfant :

- Siège passager

La sécurité siège enfant activée veille à ce que la ceinture de sécurité du siège passager ne se relâche pas une fois le système de retenue pour enfants fixé.

- ▶ Montez le système de retenue pour enfants. La surface d'appui du système de retenue pour enfants utilisé doit reposer entièrement sur l'assise du siège.
- ▶ Veillez toujours à ce que la sangle supérieure de la ceinture passe correctement de la sortie de ceinture sur le véhicule en direction du guide de la ceinture diagonale sur le système de retenue pour enfants. La sangle supérieure de la ceinture doit passer vers l'avant de la sortie de ceinture et, si possible, vers le bas du système de retenue pour enfants.
- ▶ Si nécessaire, réglez la sortie de ceinture et le siège passager en conséquence.

Sécurités enfants

Activation et désactivation des sécurités enfants au niveau des portes coulissantes

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure si des enfants sont laissés sans surveillance à l'intérieur du véhicule

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils peuvent notamment

- ouvrir les portes et mettre en danger d'autres personnes ou usagers
- descendre du véhicule et se faire renverser
- utiliser les équipements du véhicule avec lesquels ils pourraient, par exemple, se coincer

En outre, les enfants peuvent mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

- desserrant le frein de stationnement
- modifiant la position de la boîte de vitesses
- démarrant le véhicule

- ▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.
- ▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.
- ▶ Conservez la clé hors de portée des enfants.

⚠ ATTENTION Danger de mort dû à une forte chaleur ou à l'action du froid dans le véhicule

Lorsque des personnes, en particulier des enfants, sont exposées de manière prolongée à une forte chaleur ou à un froid excessif, il y a risque de blessure, voire danger de mort!

- ▶ Ne laissez jamais de personnes sans surveillance à l'intérieur du véhicule, en particulier des enfants.

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure si des enfants sont laissés sans surveillance à l'intérieur du véhicule

Lorsque des enfants prennent place à bord, ils peuvent notamment:

- ouvrir les portes et mettre en danger d'autres personnes ou usagers
- descendre du véhicule et se faire renverser
- utiliser les équipements du véhicule avec lesquels ils pourraient, par exemple, se coincer

▶ Activez toujours les sécurités enfants lorsque des enfants prennent place à bord.

▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

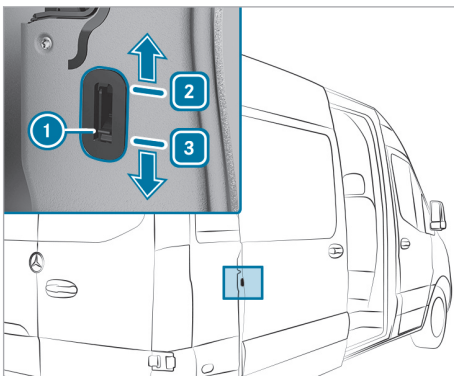
▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.

Des sécurités enfants sont disponibles au niveau des portes suivantes:

- Portes coulissantes

Les sécurités enfants au niveau des portes permettent de condamner chaque porte séparément. Elle ne peut plus être ouverte de l'intérieur (à l'exception de la porte coulissante électrique). Vous pouvez ouvrir la porte de l'extérieur si le véhicule est déverrouillé.

Il est toujours possible d'ouvrir la porte coulissante électrique par l'intermédiaire de la touche située sur la console centrale.



Exemple: sécurité enfants au niveau de la porte coulissante

▶ Poussez le verrou de la sécurité enfants (1) en position (2) (activation de la sécurité) ou (3) (désactivation de la sécurité).


▶ Contrôlez ensuite le fonctionnement de chaque sécurité enfants.

Rappel de présence de personnes

Fonctionnement du rappel de présence de personnes

Le rappel de présence de personnes peut contribuer à attirer l'attention sur la présence éventuelle d'enfants oubliés à l'arrière du véhicule. Il s'active et se désactive automatiquement si l'ouverture prolongée d'une porte arrière laisse supposer que de jeunes enfants pourraient monter ou descendre du véhicule.

Lorsque vous arrêtez le véhicule, le message **Ne pas laisser de personnes ou d'animaux ds le véhicule** s'affiche sur l'écran conducteur si le système s'est activé automatiquement auparavant.

Vous pouvez désactiver la fonction de manière permanente dans le système multimédia (→ page 49). Lorsque le système est désactivé, le voyant  qui se trouve sur l'écran conducteur s'allume.

ⓘ Certains véhicules ne sont pas équipés du rappel de présence de personnes. La possibilité de l'activer et de le désactiver dans le système multimédia n'est alors pas disponible.

Si vous n'êtes pas sûr de la disponibilité du rappel de présence de personnes dans le véhicule, vérifiez la possibilité de l'activer et de le désactiver dans le système multimédia.

Ne laissez jamais de personnes sans surveillance à l'intérieur du véhicule, en particulier des enfants.

Activation et désactivation du rappel de présence de personnes dans le système multimédia

Système multimédia:

→  » Réglages » Véhicule

» Protection des occupants

▶ Activez ou désactivez la fonction.

Clé

Remarques relatives aux liaisons radio de la clé

⚠ DANGER Danger de mort, dû au rayonnement électromagnétique, pour les personnes portant un appareil médical, lors de l'utilisation de la touche Start/Stop

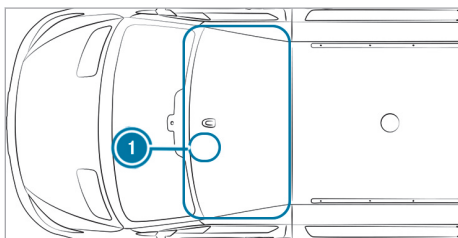
Personnes portant un appareil médical (pacemaker ou défibrillateur, par exemple):

Une liaison radio est établie entre la clé et le véhicule.

Le fonctionnement d'un appareil médical peut être compromis.

- ▶ Avant d'utiliser le véhicule, renseignez-vous impérativement auprès de votre médecin ou du fabricant de l'appareil médical sur les éventuelles répercussions des systèmes correspondants.

Zone de détection de l'antenne de la fonction KEYLESS-START



- ① Position du support de clé en cas de zone de détection réduite de l'antenne (→ page 123)

Vue d'ensemble des fonctions de la clé

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure si des enfants sont laissés sans surveillance à l'intérieur du véhicule

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils peuvent notamment

- ouvrir les portes et mettre en danger d'autres personnes ou usagers
- descendre du véhicule et se faire renverser
- utiliser les équipements du véhicule avec lesquels ils pourraient, par exemple, se coincer

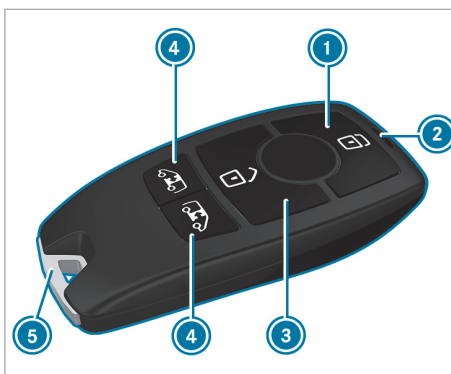
En outre, les enfants peuvent mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

- desserrant le frein de stationnement
- modifiant la position de la boîte de vitesses
- démarrant le véhicule

- ▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.
- ▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.
- ▶ Conservez la clé hors de portée des enfants.

! REMARQUE Endommagement de la clé par des champs magnétiques

- ▶ Eloignez la clé des champs magnétiques puissants.





- ① Verrouillage
- ② Voyant
- ③ Déverrouillage
- ④ Déverrouillage du compartiment de chargement (portes coulissantes et portes arrière)/déverrouillage et ouverture/fermeture des portes coulissantes électriques
- ⑤ Clé de secours

Avec le réglage d'usine, la clé vous permet de verrouiller et de déverrouiller de manière centralisée les éléments suivants:

- les portes conducteur et passager
- les portes coulissantes
- les portes arrière

- ❗ Si vous n'ouvrez pas le véhicule dans les 40 secondes qui suivent le déverrouillage, le véhicule se verrouille de nouveau et la protection antivol est réactivée.

Ne posez pas la clé à côté d'appareils électroniques ou d'objets métalliques. Cela risque de compromettre le fonctionnement de la clé.

- ❗ Si le voyant ② ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur la touche  ou , la pile est déchargée.

Remplacement de la pile de la clé (→ page 51)

Activation et désactivation du signal sonore de fermeture

Système multimédia:




 **➤ Réglages ➤ Véhicule**

➤ Ouverture/fermeture

- Activez ou désactivez la **Confirmation sonore de fermeture**.

Modification des réglages de déverrouillage




Les fonctions de déverrouillage possibles avec la clé sont les suivantes:

- Déverrouillage centralisé du véhicule
- Déverrouillage de la porte conducteur (véhicules sans cloison de séparation ou équipés d'une cabine)
- Déverrouillage des portes conducteur et passager (véhicules équipés d'une cloison de séparation)
- **Passage d'un réglage à l'autre:** appuyez simultanément sur les touches  et  pendant 6 secondes environ, jusqu'à ce que le voyant clignote 2 fois.
- **Déverrouillage centralisé du véhicule lorsque la fonction de déverrouillage pour la porte conducteur ou pour les portes conducteur et passager est sélectionnée:** appuyez une deuxième fois sur la touche .

Réduction de la consommation de courant de la clé

Désactivation de la fonction de la clé

Si vous n'utilisez pas le véhicule ou une clé pendant une période prolongée, vous pouvez désactiver la fonction de la clé afin de réduire la consommation de courant de la clé correspondante.

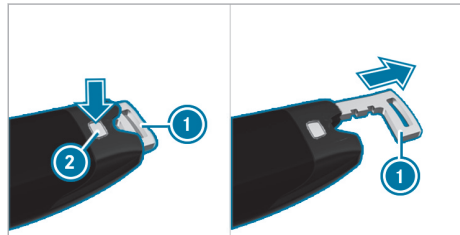
- Appuyez sur la touche  de la clé et maintenez-la enfoncée.
- Tout en maintenant la touche  enfoncée, appuyez immédiatement 2 fois de suite sur la touche  de la clé.
Le voyant de la clé s'allume 1 fois brièvement, puis 1 fois de manière prolongée.

Activation de la fonction de la clé

- Appuyez sur une touche quelconque de la clé.
- ❗ Lorsque la clé se trouve dans son emplacement pour le démarrage en mode fonctionnement de secours, la fonction de la clé est automatiquement activée (→ page 123).

Retrait et rangement de la clé de secours

Retrait



- Appuyez sur le bouton de déverrouillage ②. La clé de secours ① glisse légèrement vers l'extérieur.
- Retirez complètement la clé de secours ①.

Rangement

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage ②.
- Enfoncez complètement la clé de secours ① jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.
- ❗ Lorsque vous déverrouillez le véhicule avec la clé de secours, l'alarme antivol et antieffraction (EDW) se déclenche au moment où vous ouvrez la porte (→ page 69).

Remplacement de la pile de la clé

⚠ DANGER Danger de mort en cas d'ingestion de piles

Les piles contiennent des substances toxiques et corrosives. Si des piles sont avalées ou introduites dans l'organisme d'une autre manière, elles peuvent provoquer de graves brûlures internes dans les 2 heures qui suivent.

Il y a danger de mort.

- ▶ Conservez les piles hors de portée des enfants.
- ▶ Lorsque le couvercle et/ou le compartiment à pile ne se ferment pas correctement, n'utilisez plus la clé et conservez-la hors de portée des enfants.
- ▶ Si des piles ont été avalées ou ont été introduites dans l'organisme d'une autre manière, consultez immédiatement un médecin.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Domages causés à l'environnement par l'élimination incorrecte des piles



Les piles contiennent des substances polluantes. La loi interdit de les éliminer avec les ordures ménagères.



Éliminez les piles dans le respect des règles de protection de l'environnement. Déposez les piles usagées dans un atelier qualifié ou dans un point de récupération des piles usagées.

Conditions requises

- Vous avez besoin de 1 pile bouton lithium de 3 V de type CR 2032.

Mercedes-Benz vous recommande de confier le remplacement de la pile à un atelier qualifié.

- ▶ Retirez la clé de secours (→ page 51).

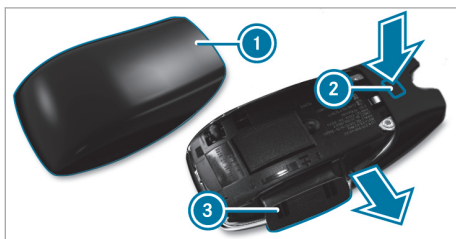


Image représentant un exemple

- ▶ Appuyez vers le bas sur le bouton de déverrouillage ② en l'enfonçant complètement et faites glisser le couvercle ①.

- ▶ Sortez le compartiment à pile ③ et retirez la pile usagée.
- ▶ Mettez la pile neuve en place dans le compartiment à pile ③. Tenez compte de l'inscription indiquant le pôle positif dans le compartiment à pile et sur la pile.
- ▶ Introduisez le compartiment à pile ③.
- ▶ Remettez le couvercle ① en place et fermez-le en le faisant glisser jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
- ▶ Enfoncez complètement la clé de secours jusqu'à ce qu'elle s'enclenche (→ page 51).

Résolution des problèmes relatifs à la clé

Vous ne pouvez plus verrouiller ou déverrouiller le véhicule.

Causes possibles:

- La pile de la clé est faible ou déchargée.
- ▶ Contrôlez la pile à l'aide du voyant (→ page 50).
- ▶ Si nécessaire, remplacez la pile de la clé (→ page 51).
- ▶ Utilisez la clé de recharge.
- ▶ Utilisez la clé de secours pour le verrouillage et le déverrouillage (→ page 56).
- ▶ Faites contrôler la clé par un atelier qualifié.

Une source radio puissante perturbe le système.

Causes possibles de perturbation du fonctionnement de la clé:

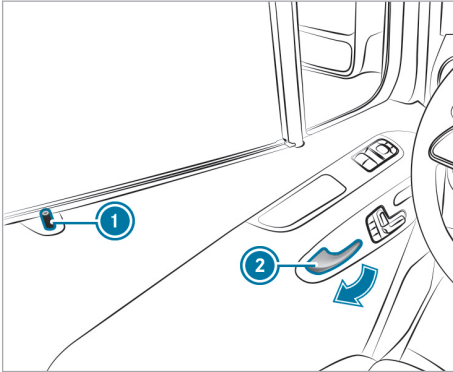
- Lignes haute tension
- Téléphones portables
- Appareils électroniques (ordinateurs portables, tablettes)
- Blindage par des objets métalliques ou des boucles d'induction pour les systèmes de portes ou de barrières
- ▶ Veillez à maintenir une distance suffisante entre la clé et une source de perturbation potentielle.

Vous avez perdu une clé.

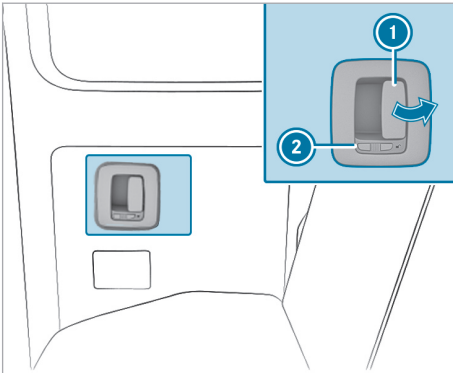
- ▶ Faites bloquer la clé par un atelier qualifié.
- ▶ Faites remplacer les serrures si nécessaire.


Portes



Déverrouillage et ouverture des portes de l'intérieur



- **Déverrouillage et ouverture d'une porte avant :** tirez la poignée de porte (2).
Lors du déverrouillage de la porte, le bouton de condamnation (1) monte.



Le symbole  indique que la porte arrière est déverrouillée.

- **Déverrouillage et ouverture d'une porte arrière :** tirez sur le levier d'ouverture (1) et ouvrez la porte arrière.
Lors du déverrouillage de la porte, le verrou (2) se déplace vers l'avant.
Le symbole  est visible.
- **Fermeture :** fermez la porte arrière en la tirant par la poignée de porte.
- **Verrouillage :** poussez le verrou (2) vers l'arrière.
Le symbole  est visible.

Verrouillage et déverrouillage centralisés des portes de l'intérieur

- ▲ **ATTENTION** Risque d'accident et de blessure si des enfants sont laissés sans surveillance à l'intérieur du véhicule

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils peuvent notamment

- ouvrir les portes et mettre en danger d'autres personnes ou usagers
- descendre du véhicule et se faire renverser
- utiliser les équipements du véhicule avec lesquels ils pourraient, par exemple, se coincer

En outre, les enfants peuvent mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

- desserrant le frein de stationnement
- modifiant la position de la boîte de vitesses
- démarrant le véhicule

► Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

► Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.

► Conservez la clé hors de portée des enfants.

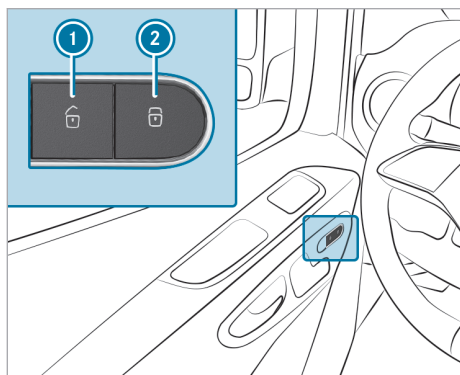
- ▲ **ATTENTION** Danger de mort dû à une forte chaleur ou à l'action du froid dans le véhicule

Lorsque des personnes, en particulier des enfants, sont exposées de manière prolongée à une forte chaleur ou à un froid excessif, il y a risque de blessure, voire danger de mort!

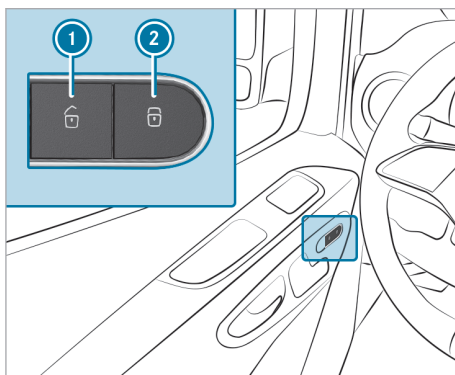
► Ne laissez jamais de personnes sans surveillance à l'intérieur du véhicule, en particulier des enfants.

Les touches de verrouillage centralisé vous permettent de verrouiller et de déverrouiller de l'intérieur l'ensemble du véhicule.

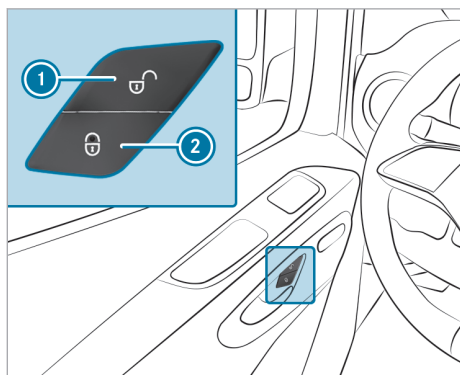
Les touches de verrouillage centralisé se trouvent sur les portes conducteur et passager.



Touches de verrouillage centralisé (véhicules équipés de sièges avant à réglage électrique)



Touches de verrouillage centralisé (véhicules équipés de sièges avant à réglage électrique)



Touches de verrouillage centralisé (véhicules équipés de sièges avant à réglage manuel)

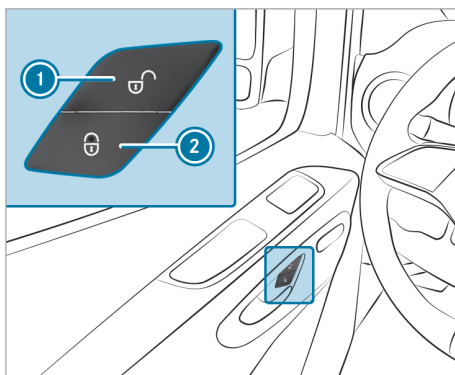
- ▶ **Déverrouillage :** appuyez sur la touche ❶ lorsque les portes sont fermées.
- ▶ **Verrouillage :** appuyez sur la touche ❷ lorsque les portes sont fermées.

Activation et désactivation du verrouillage automatique

Conditions requises

- L'alimentation en tension est établie ou le véhicule est en marche.
- Les portes sont fermées.

Lorsque le verrouillage automatique est activé et que la vitesse du véhicule est supérieure à 9 mph (15 km/h), le véhicule se verrouille automatiquement.



Touches de verrouillage centralisé (véhicules équipés de sièges avant à réglage manuel)

Lors d'un démarrage du moteur par remorquage, si vous poussez le véhicule ou si le véhicule se trouve sur un banc d'essai à rouleaux, un risque de verrouillage intempestif existe lorsque la fonction est activée.

- ▶ **Activation :** appuyez sur la touche ❷ jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse.
- ▶ **Désactivation :** appuyez sur la touche ❶ jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse.

Activation et désactivation du verrouillage automatique par l'intermédiaire du système multimédia

Système multimédia :

➔  ➔ Réglages ➔ Véhicule
➔ Ouverture/fermeture

i Lorsque le véhicule est en marche et que les roues tournent à une vitesse supérieure au pas, le véhicule se verrouille automatiquement.

▶ Activez ou désactivez **Verrouillage automatique**.

Lorsque la fonction est activée, un risque de verrouillage intempestif existe dans les situations suivantes:

- Le véhicule est remorqué ou poussé.
- Le véhicule se trouve sur le banc d'essai à rouleaux.

Verrouillage automatique après la fermeture de la dernière porte

⚠ ATTENTION Danger de mort dû à une forte chaleur ou à l'action du froid dans le véhicule

Lorsque des personnes, en particulier des enfants, sont exposées de manière prolongée à une forte chaleur ou à un froid excessif, il y a risque de blessure, voire danger de mort!

▶ Ne laissez jamais de personnes sans surveillance à l'intérieur du véhicule, en particulier des enfants.

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure si des enfants sont laissés sans surveillance à l'intérieur du véhicule

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils peuvent notamment

- ouvrir les portes et mettre en danger d'autres personnes ou usagers
- descendre du véhicule et se faire renverser
- utiliser les équipements du véhicule avec lesquels ils pourraient, par exemple, se coincer

En outre, les enfants peuvent mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

- desserrant le frein de stationnement
- modifiant la position de la boîte de vitesses
- démarrant le véhicule

▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.

▶ Conservez la clé hors de portée des enfants.

⚠ ATTENTION Risques d'accident et de blessure en cas d'animaux non sécurisés ou laissés sans surveillance à l'intérieur du véhicule en stationnement

Si vous laissez des animaux sans surveillance ou non sécurisés à l'intérieur du véhicule, ils risquent d'appuyer sur des touches ou des contacteurs, par exemple.

Il est alors possible pour les animaux:

- d'activer les équipements du véhicule et, par exemple, de se coincer
- de mettre en marche ou d'arrêter des systèmes et de mettre ainsi en danger d'autres usagers

▶ Ne laissez jamais des animaux sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

▶ Sécurisez toujours les animaux de manière appropriée, par exemple avec une cage de transport pour animaux adaptée.

Après avoir quitté le véhicule et fermé la dernière porte, le véhicule est automatiquement verrouillé. Cela s'applique également si la clé se trouve encore dans le véhicule.

Vous risquez de vous retrouver enfermé dehors. Le véhicule ne peut être rouvert qu'avec une clé du véhicule.

- Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous.

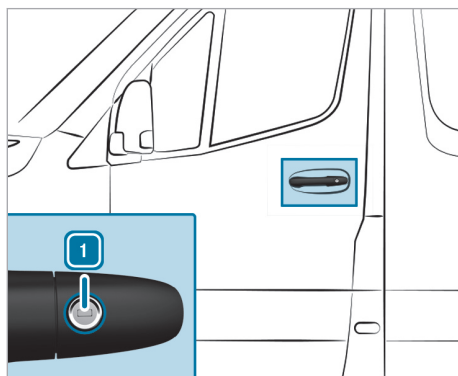
i Si le véhicule est verrouillé et que la seule clé disponible se trouve dans le véhicule, prenez contact avec un atelier qualifié.



Avertissement, selon l'équipement sur la porte conducteur, la cloison de séparation ou la porte coulissante

Déverrouillage et verrouillage de la porte conducteur avec la clé de secours

- ❗ Pour verrouiller complètement le véhicule avec la clé de secours, appuyez d'abord sur la touche pour le verrouillage de l'intérieur alors que la porte conducteur est ouverte. Verrouillez ensuite la porte conducteur avec la clé de secours.



▶ **Déverrouillage :** tournez la clé de secours vers la gauche en position **1**.

▶ **Verrouillage :** tournez la clé de secours vers la droite en position **1**.

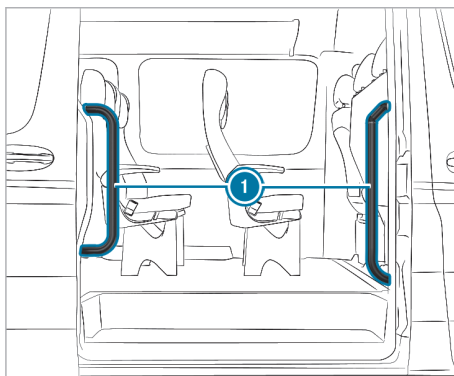
- ❗ **Véhicules avec direction à droite :** tournez la clé de secours dans le sens opposé.

Utilisation des poignées de maintien pour monter à bord et descendre du véhicule

Les accès peuvent être équipés de poignées de maintien et de marchepieds. Les poignées de maintien pour monter à bord et descendre se trouvent au niveau de la porte avant et de la porte coulissante.

- ❗ Pour éviter de prendre des risques :

- Pour monter à bord et descendre du véhicule, utilisez uniquement les poignées de maintien et les marchepieds. Seuls ces dispositifs sont prévus pour supporter de telles charges.
- Débarrassez les marchepieds et les accès de toute saleté (boue, terre, neige ou glace, par exemple).



Montée à bord et descente du véhicule (exemple: porte coulissante)

▶ Utilisez les poignées de maintien **1** et les marchepieds pour monter à bord et descendre du véhicule.

- ❗ Les poignées de maintien situées au niveau de la porte coulissante servent d'aide à la montée et à la descente pour les personnes et supportent une charge maximale de 176 lb (80 kg). N'utilisez pas les poignées de maintien situées au niveau de la porte coulissante pour sécuriser un chargement (arrimage). Ne fixez aucun objet aux aides à la montée et à la descente.

Porte coulissante

Ouverture et fermeture de la porte coulissante de l'extérieur

⚠ **ATTENTION** Risque de coincement en cas de porte coulissante ouverte et non verrouillée

En pente, la porte coulissante peut se mettre en mouvement toute seule.

Vous ou d'autres personnes pourriez être coincés.

- ▶ Assurez-vous toujours que la porte coulissante ouverte est verrouillée. Pour cela, ouvrez la porte coulissante jusqu'en butée.

⚠ ATTENTION Risque de coincement en cas de porte coulissante s'ouvrant vers l'arrière

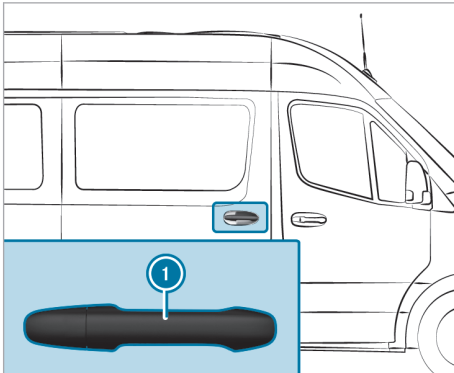
Lorsque vous ouvrez la porte coulissante, d'autres personnes pourraient être heurtées par la porte coulissante s'ouvrant vers l'arrière.

- ▶ Ouvrez la porte coulissante uniquement lorsque les conditions de circulation le permettent.

Conditions requises

- Le véhicule est déverrouillé.

Ouverture



- ▶ Tirez la poignée de porte ①. La porte coulissante s'ouvre.
 - ▶ Poussez la porte coulissante vers l'arrière avec la poignée ① jusqu'à ce qu'elle se verrouille.
 - ▶ Assurez-vous que la porte coulissante est verrouillée en tirant légèrement dessus.
- ⓘ Si votre véhicule est équipé d'une porte coulissante longue avec arrêt de porte intermédiaire, vous pouvez arrêter la porte coulissante à mi-course. Vous n'avez ainsi pas besoin de toujours ouvrir la porte coulissante jusqu'en butée pour monter à bord ou descendre du véhicule. La porte coulissante n'est pas verrouillée dans l'arrêt de porte intermédiaire.

Fermeture

- ▶ Tirez la poignée de porte ①. La porte coulissante se dégage de l'arrêt de porte.
- ▶ Poussez vigoureusement la porte coulissante vers l'avant avec la poignée ① et fermez-la.

Ouverture et fermeture de la porte coulissante de l'intérieur

⚠ ATTENTION Risque de coincement en cas de porte coulissante ouverte et non verrouillée

En pente, la porte coulissante peut se mettre en mouvement toute seule.

Vous ou d'autres personnes pourriez être coincés.

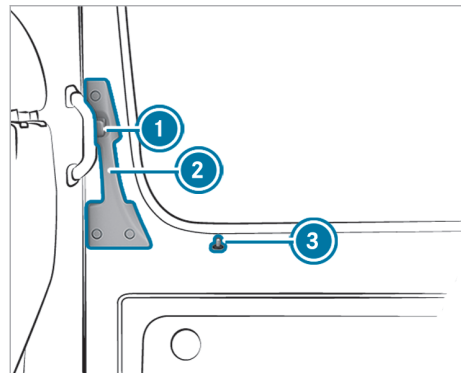
- ▶ Assurez-vous toujours que la porte coulissante ouverte est verrouillée. Pour cela, ouvrez la porte coulissante jusqu'en butée.

⚠ ATTENTION Risque de coincement en cas de porte coulissante s'ouvrant vers l'arrière

Lorsque vous ouvrez la porte coulissante, d'autres personnes pourraient être heurtées par la porte coulissante s'ouvrant vers l'arrière.

- ▶ Ouvrez la porte coulissante uniquement lorsque les conditions de circulation le permettent.

Déverrouillage



- ▶ Tirez manuellement le bouton de condamnation ③ vers le haut ou déverrouillez la porte

coulissante par l'intermédiaire de la touche de verrouillage centralisé (→ page 53).

Ouverture

i Si votre véhicule est équipé d'une porte coulissante longue avec arrêt de porte intermédiaire, vous pouvez arrêter la porte coulissante à mi-course. Vous n'avez ainsi pas besoin de toujours ouvrir la porte coulissante jusqu'en butée pour monter à bord ou descendre du véhicule. La porte coulissante n'est pas verrouillée dans l'arrêt de porte intermédiaire.

- ▶ Appuyez sur la touche ①.
- ▶ Poussez la porte coulissante vers l'arrière avec la poignée ② jusqu'à ce qu'elle se verrouille.
- ▶ Assurez-vous que la porte coulissante est verrouillée en tirant légèrement dessus.

Fermeture

- ▶ Appuyez sur la touche ①.
La porte coulissante se dégage de l'arrêt de porte.
- ▶ Poussez vigoureusement la porte coulissante vers l'avant avec la poignée ② jusqu'à ce qu'elle se ferme.

Verrouillage

- ▶ Poussez manuellement le bouton de condamnation ③ vers le bas ou verrouillez la porte coulissante par l'intermédiaire de la touche de verrouillage centralisé (→ page 53).

Remarques relatives à la fermeture assistée électrique

Si votre véhicule est équipé de la fermeture assistée électrique, l'effort à fournir pour fermer la porte coulissante est moindre.

Porte coulissante électrique

Fonctionnement de la porte coulissante électrique

Votre véhicule peut être équipé d'une porte coulissante électrique sur le côté droit.

Vous pouvez ouvrir et fermer la porte coulissante à l'aide des éléments de commande suivants:

- Touche de commande de la porte coulissante sur la console centrale
- Touche de commande de la porte coulissante sur le seuil de la porte (montant B)

- Poignée de porte (intérieure ou extérieure)
- Clé

Si la porte coulissante électrique se bloque lors de son ouverture, elle revient de quelques centimètres en arrière et s'arrête.

Si la porte coulissante se bloque lors de sa fermeture, elle se rouvre complètement.

Si le moteur électrique de la porte coulissante commence à surchauffer, par exemple lorsque vous ouvrez et fermez fréquemment la porte dans un court laps de temps, la porte coulissante s'ouvre complètement. La porte coulissante est alors bloquée. Au bout de 30 secondes environ, la porte coulissante est de nouveau opérationnelle.

Si un défaut est survenu ou si la batterie est débranchée, vous pouvez désaccoupler la porte coulissante du moteur électrique à l'aide du dispositif de déverrouillage. Vous pouvez ensuite ouvrir ou fermer manuellement la porte coulissante (→ page 60).

Ouverture et fermeture de la porte coulissante électrique avec la touche

⚠ ATTENTION Risque de coincement en cas de porte coulissante s'ouvrant vers l'arrière

Lorsque vous ouvrez la porte coulissante, d'autres personnes pourraient être heurtées par la porte coulissante s'ouvrant vers l'arrière.

- ▶ Ouvrez la porte coulissante uniquement lorsque les conditions de circulation le permettent.

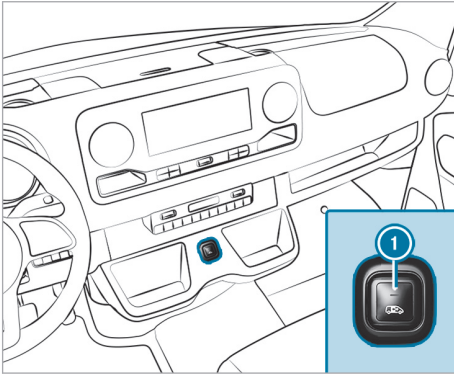
⚠ ATTENTION Risque d'accident malgré la détection d'objets

La détection d'objets ne réagit pas aux objets mous, légers et fins (des doigts, par exemple). La détection d'objets ne permet pas d'éviter que vous soyez coincé dans ces situations.

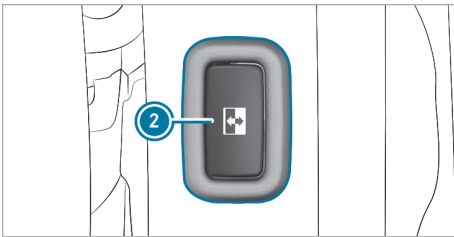
- ▶ Veillez à ne pas vous trouver dans la zone de déplacement de la porte coulissante lors de la fermeture et de l'ouverture de la porte coulissante électrique.
- ▶ Si quelqu'un est coincé, appuyez de nouveau brièvement sur la touche pour arrêter la porte coulissante.

Détection d'objets:

Si un objet empêche le processus de fermeture de la porte coulissante, la porte coulissante est arrêtée. La détection d'objets est uniquement un système d'aide. Elle n'est pas en mesure de remplacer votre vigilance.

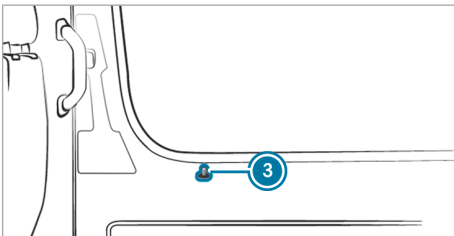


① Touche de commande de la porte coulissante droite



② Touche de commande de la porte coulissante sur le seuil de la porte (montant B)

Sur les véhicules équipés d'une cloison de séparation, la touche ② se trouve sur la cloison de séparation à côté du seuil de la porte, à hauteur de la poignée de porte.





Lorsque la porte coulissante est verrouillée, vous ne pouvez que l'ouvrir de l'intérieur en déverrouillant manuellement le bouton de condamnation ③.


- ▶ **Déverrouillage** : tirez manuellement le bouton de condamnation ③ vers le haut ou déverrouillez la porte coulissante par l'intermédiaire de la touche de verrouillage centralisé (→ page 53).
- ▶ **Ouverture** : appuyez brièvement sur la touche ① ou ②.
La porte coulissante s'ouvre automatiquement.
En outre, lorsque vous ouvrez la porte par l'intermédiaire de la touche ①, 2 signaux sonores retentissent.
Le voyant de la touche ① clignote et la touche ② clignote.
Lorsque la porte coulissante est complètement ouverte, le voyant de la touche ① s'allume.
- ▶ **Fermeture** : appuyez brièvement sur la touche ① ou ②.
La porte coulissante se ferme automatiquement.
En outre, lorsque vous fermez la porte par l'intermédiaire de la touche ①, 2 signaux sonores retentissent.
Le voyant de la touche ① clignote et la touche ② clignote.
Lorsque la porte coulissante est complètement fermée, le voyant de la touche ① s'éteint.
- ▶ **Arrêt du mouvement automatique** : appuyez brièvement sur la touche ①.
La porte coulissante s'arrête.
- ▶ **Verrouillage** : poussez manuellement le bouton de condamnation ③ vers le bas ou verrouillez la porte coulissante par l'intermédiaire de la touche de verrouillage centralisé (→ page 53).

- ① Si vous arrêtez le mouvement automatique lors de l'ouverture, la porte se ferme lorsque vous appuyez de nouveau sur la touche.
- ① Lorsque les conditions de fonctionnement sont défavorables (gel, givrage ou encrassement important, par exemple), vous pouvez maintenir la touche correspondante appuyée. La porte coulissante électrique se déplace alors avec une plus grande force. Tenez compte dans ce cas du fait que la détection d'objets est réglée de manière à être moins sensible. Relâchez la touche pour arrêter le mouvement.

Ouverture et fermeture de la porte coulissante électrique avec la clé

▶ **Déverrouillage :** appuyez brièvement sur la touche  sur la clé.

▶ **Ouverture/fermeture :** appuyez sur la touche  sur la clé pendant plus de 0,5 seconde. 2 signaux sonores retentissent et la porte coulissante s'ouvre ou se ferme automatiquement.

▶ **Interruption du mouvement automatique :** appuyez brièvement sur la touche  sur la clé. La porte coulissante s'arrête.

i Si vous interrompez le mouvement automatique lors de l'ouverture, la porte se ferme lorsque vous appuyez de nouveau sur la touche.

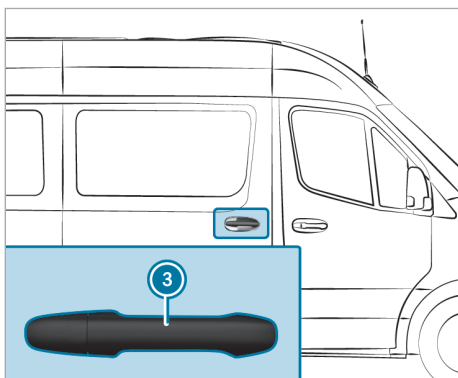
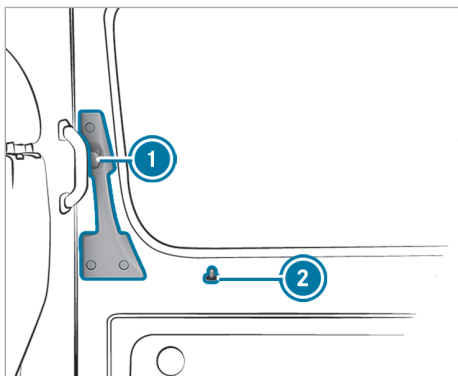
dière de la touche de verrouillage centralisé (→ page 53).

▶ **Ouverture/fermeture :** appuyez sur la touche ❶ ou tirez la poignée de porte ❸. La porte coulissante s'ouvre ou se ferme.

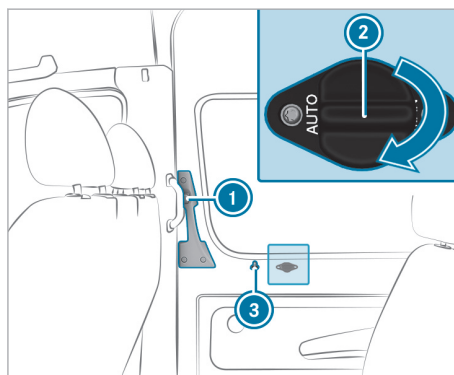
▶ **Interruption du mouvement automatique :** appuyez de nouveau sur la touche ❶ ou tirez la poignée de porte ❸. La porte coulissante s'arrête.

Déverrouillage manuel de la porte coulissante électrique

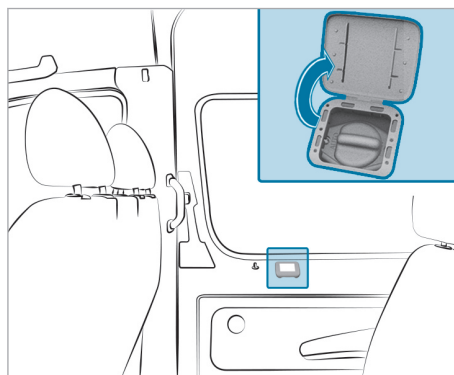
Ouverture et fermeture de la porte coulissante électrique avec la poignée de porte



▶ **Déverrouillage :** tirez manuellement le bouton de condamnation ❷ vers le haut ou déverrouillez la porte coulissante par l'intermé-



Si un défaut est survenu ou si la batterie est débranchée, vous pouvez désaccoupler la porte coulissante du moteur électrique à l'aide du contacteur de coupure ❷. Vous pouvez ensuite ouvrir ou fermer manuellement la porte coulissante.



Cache dans le cas d'un habillage de porte coulissante

- ▶ **Véhicules avec habillage de porte coulissante :** relevez le cache du contacteur de coupure ②. Le contacteur de coupure est accessible.
- ▶ **Désaccouplement de la porte coulissante du moteur électrique :** tournez le contacteur de coupure ② de 180° vers la droite. La position «MAN» est réglée.

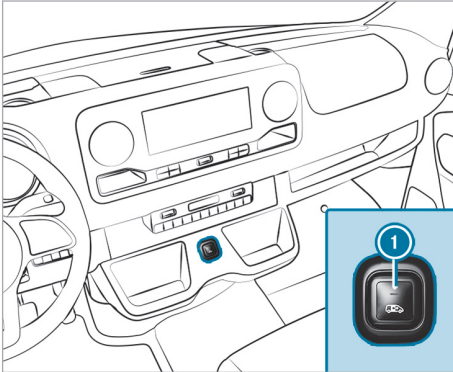
Déverrouillage

- ▶ Tirez manuellement le bouton de condamnation ③ vers le haut ou déverrouillez la porte coulissante par l'intermédiaire de la touche de verrouillage centralisé (→ page 53).
- ▶ Appuyez sur le bouton de déverrouillage ①.
- ▶ Ouvrez ou fermez la porte coulissante à l'aide de la poignée de porte extérieure ou intérieure.

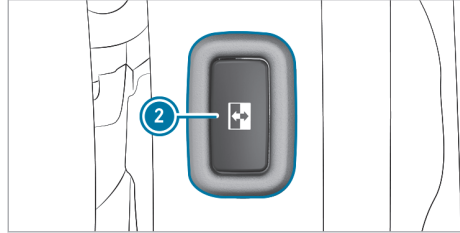
Raccordement de la porte coulissante au moteur électrique

- ▶ Tournez le contacteur de coupure ② de 180° vers la gauche. La position «AUTO» est réglée.
- ▶ Réinitialisez la porte coulissante (→ page 61).
- ▶ Si le défaut ne peut pas être éliminé, rendez-vous dans un atelier qualifié.

Réinitialisation de la porte coulissante électrique



Touche de commande de la porte coulissante sur la console centrale



Touche de commande de la porte coulissante sur le seuil de la porte (montant B)

Vous devez réinitialiser la porte coulissante après un dysfonctionnement ou une interruption de la tension d'alimentation.

- ▶ Si la porte coulissante est ouverte: appuyez sur la touche ① de la console centrale ou sur la touche de porte coulissante ② située sur le seuil de la porte (montant B) jusqu'à ce que la porte soit fermée.

ou

- ▶ Fermez la porte coulissante avec la poignée de porte (→ page 60).
- ▶ Ensuite, ouvrez complètement la porte coulissante en appuyant brièvement sur la touche ① de la console centrale, sur la touche de porte coulissante ② située sur le seuil de la porte (montant B) ou avec la poignée de porte (→ page 60). La porte coulissante est opérationnelle.

Portes arrière

Ouverture et fermeture des portes arrière de l'extérieur

▲ DANGER Risque d'intoxication dû aux gaz d'échappement

Les moteurs thermiques dégagent des gaz d'échappement toxiques, tels que du monoxyde de carbone. Si la porte arrière est ouverte alors que le moteur tourne, des gaz d'échappement peuvent pénétrer dans l'habitacle, notamment pendant la marche.

- ▶ Arrêtez toujours le moteur avant d'ouvrir la porte arrière.
- ▶ Ne roulez jamais avec la porte arrière ouverte.

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à des systèmes d'éclairage masqués

Si vous ouvrez les battants de 90°, les systèmes d'éclairage arrière sont masqués.

Le véhicule n'est pas visible pour les autres usagers ou ne l'est que difficilement.

- ▶ Dans ce cas ou dans des cas similaires, sécurisez par conséquent le véhicule conformément à la réglementation en vigueur dans le pays où vous vous trouvez, par exemple avec le triangle de présignalisation.

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû à l'ouverture de la porte arrière

Lorsque vous ouvrez une porte arrière, ce qui suit peut se produire :

- Vous ou d'autres personnes pouvez être blessés.
- Vous pouvez vous faire renverser.

C'est notamment le cas si vous ouvrez la porte arrière à plus de 90° ou si elle s'ouvre de manière incontrôlée.

Même les portes arrière correctement bloquées peuvent s'ouvrir si le véhicule se trouve sur une pente ou s'il y a du vent.

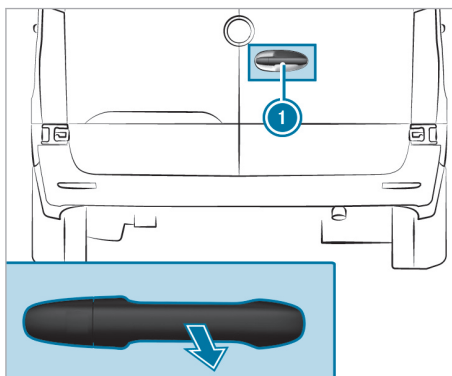
- ▶ Ouvrez uniquement une porte arrière lorsque les conditions de circulation et les environs le permettent.
- ▶ Veillez toujours à ce que les portes arrière soient correctement bloquées.

ℹ REMARQUE Endommagement des portes arrière causé par des objets se trouvant dans la zone de pivotement

Lorsque vous ouvrez les portes arrière, le véhicule ou les objets se trouvant dans la zone de pivotement des portes arrière risquent d'être endommagés.

- ▶ Veillez à disposer d'un espace de manœuvre suffisant lorsque vous ouvrez les portes arrière.

Ouverture de la porte arrière droite

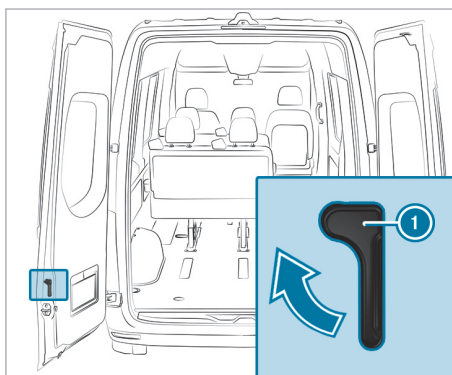


En fonction de l'équipement du véhicule, vous pouvez immobiliser les portes arrière à environ 90° et 270° (paroi latérale).

- ▶ Tirez la poignée de porte ①.
- ▶ Faites pivoter la porte arrière sur le côté jusqu'à ce qu'elle se verrouille à environ 90° ou 270°.

ℹ En fonction de l'équipement du véhicule, vous pouvez aussi ouvrir les portes arrière à plus de 90° au moyen du frein de porte (→ page 63).

Ouverture de la porte arrière gauche



- ▶ Assurez-vous que la porte arrière droite est ouverte et verrouillée.
- ▶ Tirez la poignée de déverrouillage ① dans le sens de la flèche.
- ▶ Faites pivoter la porte arrière sur le côté jusqu'à ce qu'elle se verrouille à environ 90° ou 270°.

Fermeture des portes arrière de l'extérieur

- ▶ Fermez vigoureusement la porte arrière gauche de l'extérieur.
- ▶ Fermez vigoureusement la porte arrière droite de l'extérieur.

Ouverture des portes arrière avec frein de porte à plus de 90°

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû à l'ouverture de la porte arrière

Lorsque vous ouvrez une porte arrière, ce qui suit peut se produire:

- Vous ou d'autres personnes pouvez être blessés.
- Vous pouvez vous faire renverser.

C'est notamment le cas si vous ouvrez la porte arrière à plus de 90° ou si elle s'ouvre de manière incontrôlée.

Même les portes arrière correctement bloquées peuvent s'ouvrir si le véhicule se trouve sur une pente ou s'il y a du vent.

- ▶ Ouvrez uniquement une porte arrière lorsque les conditions de circulation et les environs le permettent.
- ▶ Veillez toujours à ce que les portes arrière soient correctement bloquées.

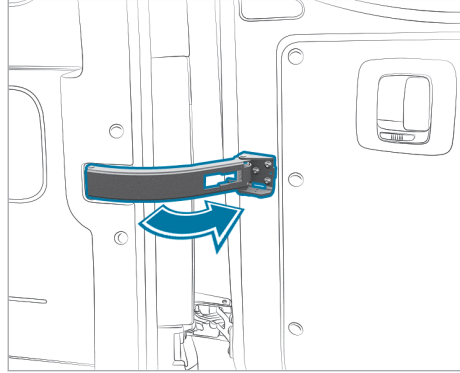
⚠ REMARQUE Endommagement des portes arrière causé par des objets se trouvant dans la zone de pivotement

Lorsque vous ouvrez les portes arrière, le véhicule ou les objets se trouvant dans la zone de pivotement des portes arrière risquent d'être endommagés.

- ▶ Veillez à disposer d'un espace de manœuvre suffisant lorsque vous ouvrez les portes arrière.

Conditions requises

- Le véhicule dispose de l'équipement nécessaire à l'ouverture des portes arrière jusqu'à un angle de 270° (paroi latérale).



- ▶ Ouvrez la porte arrière à 45° environ.
- ▶ Tirez le frein de porte dans le sens de la flèche et maintenez-le dans cette position.
- ▶ Ouvrez la porte arrière à plus de 90° de manière à ce qu'elle ne puisse plus se verrouiller dans le frein de porte.
- ▶ Relâchez le frein de porte et ouvrez la porte arrière jusqu'à ce qu'elle se verrouille à environ 270°.

Ouverture et fermeture des portes arrière de l'intérieur

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû à l'ouverture de la porte arrière

Lorsque vous ouvrez une porte arrière, ce qui suit peut se produire:

- Vous ou d'autres personnes pouvez être blessés.
- Vous pouvez vous faire renverser.

C'est notamment le cas si vous ouvrez la porte arrière à plus de 90° ou si elle s'ouvre de manière incontrôlée.

Même les portes arrière correctement bloquées peuvent s'ouvrir si le véhicule se trouve sur une pente ou s'il y a du vent.

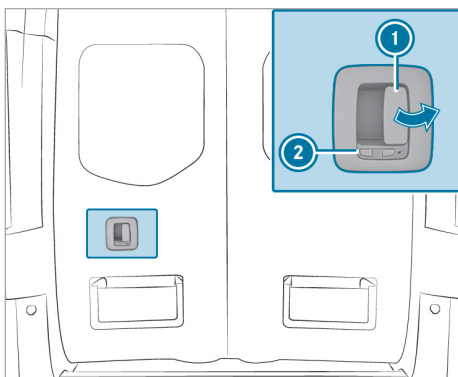
- ▶ Ouvrez uniquement une porte arrière lorsque les conditions de circulation et les environs le permettent.


▶ Veillez toujours à ce que les portes arrière soient correctement bloquées.



! **REMARQUE** Endommagement des portes arrière causé par des objets se trouvant dans la zone de pivotement

Lorsque vous ouvrez les portes arrière, le véhicule ou les objets se trouvant dans la zone de pivotement des portes arrière risquent d'être endommagés.

▶ Veillez à disposer d'un espace de manœuvre suffisant lorsque vous ouvrez les portes arrière.



Le symbole  indique que la porte arrière est déverrouillée.

- ▶ **Déverrouillage :** poussez le verrou (2) vers la gauche. Le symbole  est visible.
- ▶ **Ouverture :** tirez le levier d'ouverture (1) et ouvrez la porte arrière. Faites pivoter la porte arrière sur le côté jusqu'à ce qu'elle se verrouille dans le frein de porte.
- ▶ **Fermeture :** assurez-vous que la porte arrière gauche est fermée. Fermez vigoureusement la porte arrière droite avec la poignée.
- ▶ **Verrouillage :** poussez le verrou (2) vers la droite. Le symbole  est visible.

Porte coulissante de la cloison de séparation

Ouverture et fermeture de la porte coulissante de la cloison de séparation

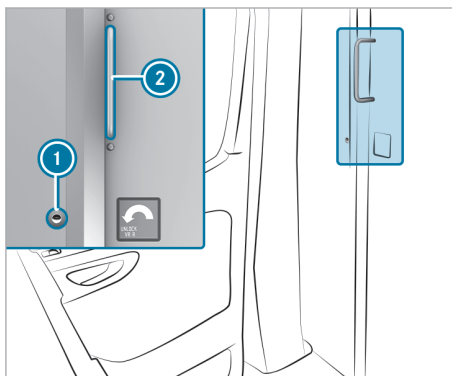
! **ATTENTION** Risque de coincement si la porte coulissante de la cloison de séparation n'est pas encliquetée

La porte coulissante de la cloison de séparation risque de se déplacer d'elle-même pendant la marche.

Vous ou d'autres personnes pourriez être coincés.

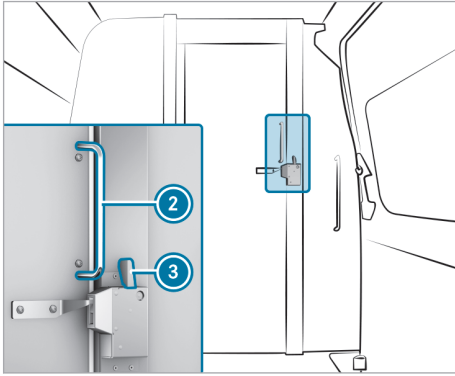
▶ Fermez la porte coulissante de la cloison de séparation avant de prendre la route et assurez-vous qu'elle est encliquetée.

De la cabine



- ▶ **Déverrouillage et verrouillage avec une clé séparée :** tournez la clé vers la gauche pour déverrouiller le barillet de serrure (1) ou vers la droite pour le verrouiller.
- ▶ **Ouverture :** déplacez la porte coulissante vers la droite en la tirant par la poignée de porte (2) jusqu'en butée.
- ▶ **Fermeture :** déplacez la porte coulissante vers la gauche en la tirant par la poignée de porte (2) jusqu'à ce qu'elle se verrouille.

Du compartiment de chargement



- ▶ **Déverrouillage et verrouillage :** poussez le levier ③ vers la droite pour déverrouiller ou vers la gauche pour verrouiller.
- ▶ **Ouverture :** déplacez la porte coulissante vers la gauche en la tirant par la poignée de porte ② jusqu'en butée.
- ▶ **Fermeture :** déplacez la porte coulissante vers la droite en la tirant par la poignée de porte ② jusqu'à ce qu'elle se verrouille.

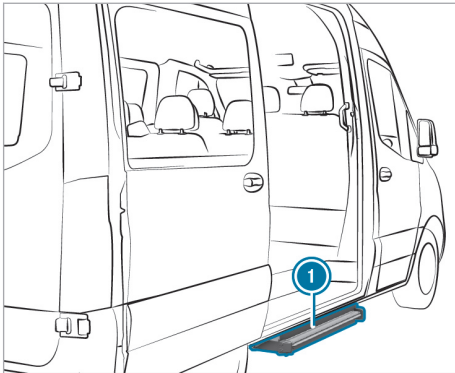
contre un objet lors du processus de sortie, il s'arrête. Après avoir retiré l'objet, vous devez d'abord fermer la porte coulissante, puis l'ouvrir de nouveau afin que le marchepied sorte complètement.

Si le marchepied électrique gêne le chargement du véhicule, vous pouvez le bloquer par l'intermédiaire de la détection d'objets lorsque vous ouvrez la porte coulissante. Le marchepied électrique reste alors rentré et un élévateur à fourche ou un autre véhicule élévateur peut s'approcher du compartiment de chargement.

Si le marchepied électrique est bloqué ou en panne, un message d'écran (→ page 339) correspondant apparaît sur le combiné d'instruments et un signal d'alerte retentit. Le marchepied électrique ne peut pas être rentré ou ne peut être rentré que partiellement. En cas de dysfonctionnement, le marchepied électrique doit être rentré et verrouillé manuellement pour pouvoir poursuivre votre trajet (→ page 66). Attirez l'attention des passagers sur l'absence éventuelle du marchepied électrique avant qu'ils ne descendent du véhicule.

Marchepied électrique

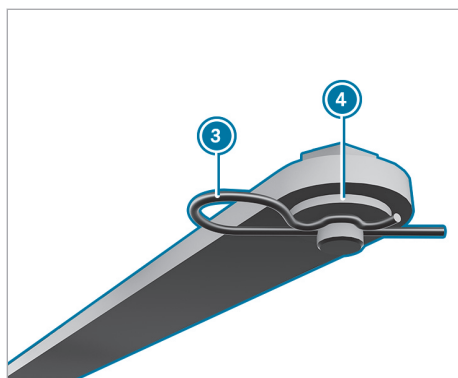
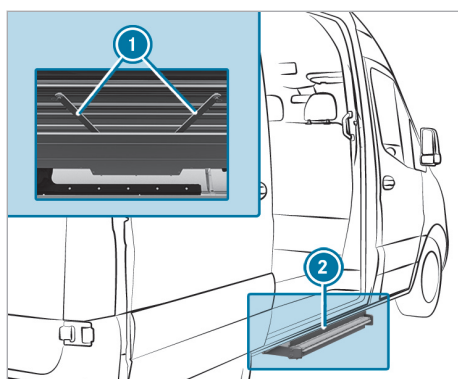
Fonctionnement du marchepied électrique



La porte coulissante de votre véhicule peut être équipée d'un marchepied ① électrique.

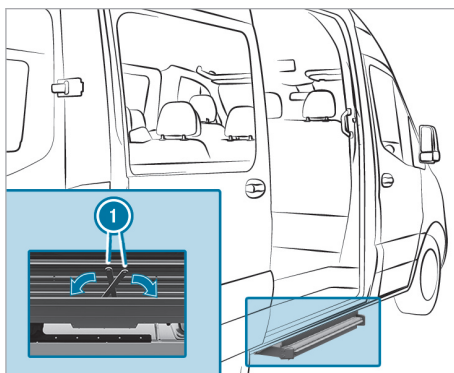
Le marchepied électrique sort automatiquement lors de l'ouverture de la porte coulissante et rentre après la fermeture de la porte coulissante. Le marchepied électrique est équipé sur sa face avant d'une détection d'objets. Si le marchepied bute

Déverrouillage de secours du marchepied électrique (entrée manuelle)

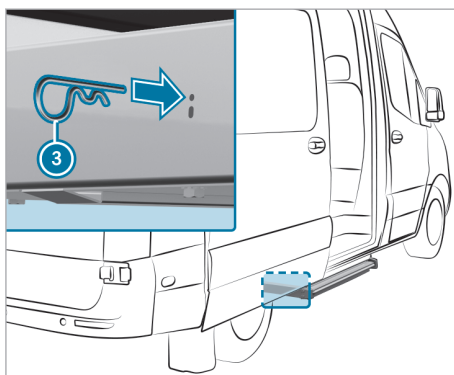


Si le marchepied électrique ② ne rentre pas automatiquement, vous devez rentrer manuellement le marchepied ② et le verrouiller pour pouvoir poursuivre votre trajet.

- ▶ Sur la face inférieure du marchepied ②, au niveau des 2 barres ①, retirez la goupille fendue à ressort ③ de chacune des tiges.
- ▶ Retirez les rondelles ④ et décrochez les 2 barres ①.



- ▶ Repliez les barres ① dans le boîtier du marchepied ②.
- ▶ Poussez le marchepied ② dans son boîtier.
- ⓘ Lorsque vous verrouillez le marchepied ② pour la première fois, vous devez percer une feuille de protection avec les goupilles fendues à ressort ③.



- ▶ Des 2 côtés, introduisez la goupille fendue à ressort ③ jusqu'en butée dans le marchepied ② en la faisant passer par les trous du boîtier. Le marchepied ② est alors verrouillé dans son boîtier.

Vitres latérales

Ouverture et fermeture des vitres latérales

⚠ ATTENTION Risque de coincement lors de l'ouverture d'une vitre latérale

Lors de l'ouverture d'une vitre latérale, des parties du corps risquent d'être entraînées

dans le mouvement ou être coincées entre la vitre latérale et le cadre de vitre.

- ▶ Assurez-vous que personne ne touche la vitre latérale lors de son ouverture.
- ▶ Si quelqu'un est coincé, relâchez immédiatement la touche ou tirez la touche pour refermer la vitre latérale.

⚠ ATTENTION Risque de coincement lors de la fermeture d'une vitre latérale

Lors de la fermeture d'une vitre latérale, vous risquez d'être coincé dans la zone de fermeture.

- ▶ Veillez à ne pas vous trouver dans la zone de fermeture lors de la fermeture.
- ▶ Si quelqu'un est coincé, relâchez immédiatement la touche ou appuyez sur la touche pour rouvrir la vitre latérale.

⚠ ATTENTION Risque de coincement en cas d'utilisation des vitres latérales par des enfants

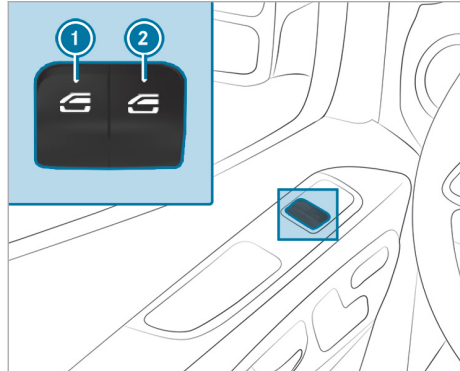
Si des enfants actionnent les vitres latérales, ils risquent de se coincer, notamment lorsqu'ils sont sans surveillance.

- ▶ Activez la sécurité enfants au niveau des vitres latérales arrière.
- ▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.
- ▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

⚠ ATTENTION Danger de mort dû à une forte chaleur ou à l'action du froid dans le véhicule

Lorsque des personnes, en particulier des enfants, sont exposées de manière prolongée à une forte chaleur ou à un froid excessif, il y a risque de blessure, voire danger de mort!

- ▶ Ne laissez jamais de personnes sans surveillance à l'intérieur du véhicule, en particulier des enfants.



- ▶ **Ouverture manuelle :** appuyez sur la touche ① ou ② et maintenez-la enfoncée.
- ▶ **Fermeture manuelle :** tirez la touche ① ou ② et maintenez-la tirée.

Les vitres des portes avant ont aussi un mouvement automatique.

- ▶ **Ouverture complète :** appuyez sur la touche ① ou ② au-delà du point de résistance. Le mouvement automatique est déclenché.
- ▶ **Fermeture complète :** tirez brièvement la touche ① ou ② au-delà du point de résistance. Le mouvement automatique est déclenché.
- ▶ **Interruption du mouvement automatique :** poussez ou tirez de nouveau brièvement la touche ① ou ②.

Fonction d'inversion automatique des vitres latérales

Si un objet empêche le processus de fermeture d'une vitre latérale, la vitre latérale se rouvre automatiquement. La fonction d'inversion automatique est uniquement un système d'aide et elle n'est pas en mesure de remplacer votre vigilance.


- ① Si le mouvement automatique de la vitre latérale ne fonctionne pas, il n'y a pas non plus de fonction d'inversion automatique.
- ▶ Veillez à ne pas vous trouver dans la zone de fermeture lors de la fermeture.

⚠ ATTENTION Risque de coincement malgré la protection d'inversion de la vitre latérale

La fonction d'inversion ne réagit pas:

- aux éléments mous, légers et minces (par exemple des doigts)
- lors des derniers 1/2 in (4 mm) avant la fermeture.
- pendant la réinitialisation
- lors d'une nouvelle fermeture manuelle de la vitre latérale immédiatement après une inversion automatique

La fonction d'inversion ne permet pas d'éviter que vous soyez coincé dans ces situations.

- ▶ Veillez à ne pas vous trouver dans la zone de fermeture lors de la fermeture.
- ▶ Si quelqu'un est coincé, appuyez sur la touche  pour rouvrir la vitre latérale.

Ventilation du véhicule avant de prendre la route (ouverture confort)



⚠ ATTENTION Risque de coincement lors de l'ouverture d'une vitre latérale

Lors de l'ouverture d'une vitre latérale, des parties du corps risquent d'être entraînées dans le mouvement ou être coincées entre la vitre latérale et le cadre de vitre.

- ▶ Assurez-vous que personne ne touche la vitre latérale lors de son ouverture.
- ▶ Si quelqu'un est coincé, relâchez immédiatement la touche.

Vous pouvez ventiler le véhicule avant de prendre la route.

Vous pouvez déclencher la fonction «Ouverture confort» avec la clé, sans mettre le véhicule en marche. La clé doit se trouver à proximité de la porte conducteur ou passager.



- ▶ Maintenez la touche  de la clé appuyée. Les fonctions suivantes sont exécutées:
 - Le véhicule est déverrouillé.
 - Les vitres latérales s'ouvrent.
- ▶ **Interruption de l'ouverture confort:** relâchez la touche .

Fermeture de l'extérieur des vitres latérales (fermeture confort)

⚠ ATTENTION Risque de coincement en cas d'inattention lors de la fermeture confort

Lors de la fermeture confort, vous risquez d'être coincé dans la zone de fermeture des vitres latérales.

- ▶ Lors de la fermeture confort, surveillez entièrement le processus de fermeture et veillez à ne pas vous trouver dans la zone de fermeture.

- ▶ Maintenez la touche  de la clé appuyée. Les fonctions suivantes sont exécutées:
 - Le véhicule est verrouillé.
 - Les vitres latérales se ferment.
- ▶ **Interruption de la fermeture confort:** relâchez la touche .

Réinitialisation des vitres latérales

Vous devez réinitialiser les vitres latérales après un dysfonctionnement ou une interruption de la tension d'alimentation.

- ▶ Rétablissez l'alimentation en tension (→ page 121).
- ▶ Tirez les touches des 2 lève-vitres et maintenez-les tirées pendant encore 1 seconde environ après la fermeture des vitres latérales.

Résolution des problèmes relatifs aux vitres latérales

⚠ ATTENTION Risque de coincement ou danger de mort dû à la désactivation de la protection d'inversion

Lors de la refermeture d'une vitre latérale immédiatement après le blocage, la vitre latérale est fermée avec une plus grande force ou avec une force maximale. Dans ce cas, la fonction d'inversion est désactivée et vous risquez d'être coincé.

- ▶ Veillez à ne pas vous trouver dans la zone de fermeture.
- ▶ Pour arrêter le processus de fermeture, relâchez la touche ou appuyez de nouveau sur la touche pour rouvrir la vitre latérale.

Vous ne pouvez pas ouvrir ou fermer complètement une vitre latérale.

- ▶ Vérifiez si des objets se trouvent dans le guide de la vitre.
- ▶ Réinitialisez les vitres latérales (→ page 68).

Les vitres latérales ne peuvent pas être ouvertes ou fermées avec la clé

Cause possible:

- La pile de la clé est faible ou déchargée.
- ▶ Contrôlez la pile avec le voyant de la clé et remplacez-la si nécessaire (→ page 51).

Protection antivol

Fonctionnement de l'antidémarrage

L'antidémarrage empêche de démarrer le véhicule sans clé valable.

L'antidémarrage est activé automatiquement lorsque vous arrêtez le véhicule et désactivé lorsque vous mettez le véhicule en marche.

Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule. Si la clé reste dans le véhicule, n'importe qui peut démarrer le véhicule.

- ❗ Si le moteur ne démarre pas alors que la batterie de démarrage est chargée, il se peut que l'antidémarrage soit défectueux. Prenez contact avec un atelier qualifié ou appelez le 1-800-367-6372 (aux États-Unis) ou le 1-800-387-0100 (au Canada).

EDW (alarme antivol et antieffraction)

Fonctionnement de l'EDW (alarme antivol et antieffraction)

Lorsque l'EDW est activée, une alarme optique et une alarme sonore se déclenchent dans les situations suivantes:

- une porte latérale est ouverte
- la porte du compartiment de chargement est ouverte
- Le capot moteur est ouvert.
- la protection volumétrique est déclenchée (→ page 70)
- la protection antisoulèvement est déclenchée (→ page 70)

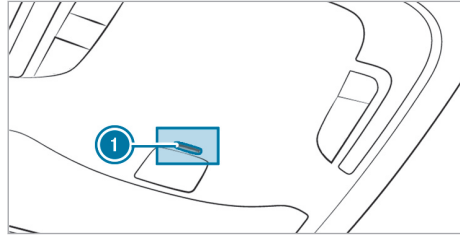
L'alarme ne s'arrête pas, même si vous éliminez immédiatement l'élément qui a provoqué le

déclenchement de l'alarme, par exemple une porte ouverte.

Arrêtez l'alarme déclenchée (→ page 69).

L'EDW est activée automatiquement au bout de 10 secondes environ dans le cas suivant:

- après le verrouillage avec la clé



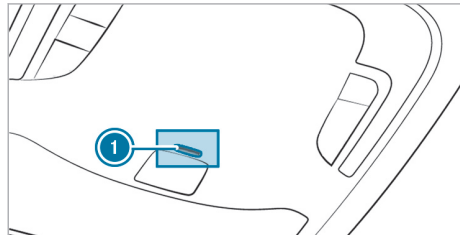
Lorsque l'EDW est activée, le voyant 1 qui se trouve sur l'unité de commande au toit clignote.

L'EDW est désactivée automatiquement dans les cas suivants:

- après le déverrouillage avec la clé
- après avoir appuyé sur la touche Start/Stop alors que la clé se trouve dans le véhicule

Activation et désactivation de l'EDW (alarme antivol et antieffraction)

Activation



- ▶ Fermez toutes les portes.

- ❗ Fermez les vitres latérales ou désactivez la protection volumétrique (→ page 70), vous éviterez ainsi le déclenchement intempestif de l'alarme.


- ▶ Verrouillez le véhicule avec la clé. Le voyant 1 qui se trouve sur l'unité de commande au toit clignote.

Désactivation

- ▶ Déverrouillez le véhicule avec la clé. Le voyant 1 qui se trouve sur l'unité de commande au toit s'éteint.

- ❗ Si vous n'ouvrez aucune porte dans les 40 secondes qui suivent le déverrouillage, le véhicule se verrouille de nouveau automatiquement.

Arrêt de l'alarme

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  de la clé.

ou

- ▶ Appuyez sur la touche Start/Stop alors que la clé se trouve dans le véhicule. L'alarme s'arrête.

Fonctionnement de la protection antisoulèvement

Si l'inclinaison du véhicule change alors que la protection antisoulèvement est activée, une alarme visuelle et une alarme sonore se déclenchent. Cela peut être le cas, par exemple, lorsque le véhicule est soulevé d'un côté.

Activation et désactivation de la protection anti-soulèvement

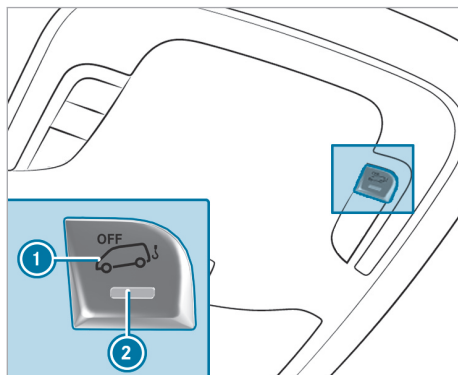
Activation et désactivation

- ▶ Verrouillez le véhicule avec la clé. La protection antisoulèvement est activée automatiquement au bout de 40 secondes environ.
- ▶ Ouvrez le véhicule avec la clé. La protection antisoulèvement est désactivée.



La protection antisoulèvement est activée lorsque la condition suivante est remplie:

- Toutes les portes sont fermées.

Désactivation



- ▶ Arrêtez le véhicule (→ page 121).

- ▶ Appuyez sur la touche . Le voyant  de la touche reste allumé pendant 3 secondes environ après que vous avez relâché la touche.

- ▶ Verrouillez le véhicule avec la clé. La protection antisoulèvement est désactivée.

La protection antisoulèvement est réactivée dans les situations suivantes:

- Le véhicule est de nouveau déverrouillé.
- Une porte est ouverte.
- Le véhicule est de nouveau verrouillé.

Désactivez la protection antisoulèvement avant de verrouiller le véhicule dans les situations suivantes:

- Le véhicule doit être chargé et/ou transporté (sur un ferry ou un transporteur de voitures, par exemple).
- Le véhicule est arrêté sur une surface mobile (dans un garage à double niveau, par exemple).

Vous éviterez ainsi le déclenchement intempestif de l'alarme.

Fonctionnement de la protection volumétrique

Fonction

Si la protection volumétrique est activée, une alarme optique et une alarme sonore se déclenchent lorsqu'un mouvement est détecté dans l'habitacle.

En fonction de l'équipement du véhicule, la protection volumétrique peut être momentanément désactivée de manière automatique lorsque le chauffage autonome est activé.

Activation et désactivation de la protection volumétrique

Activation

- ▶ Fermez les vitres latérales.
- ▶ Assurez-vous qu'aucun objet (une mascotte ou un cintre, par exemple) ne pend au rétroviseur intérieur ou aux poignées de maintien. Vous éviterez ainsi le déclenchement intempestif de l'alarme.
- ▶ Verrouillez le véhicule avec la clé. La protection volumétrique est activée environ 40 secondes plus tard.

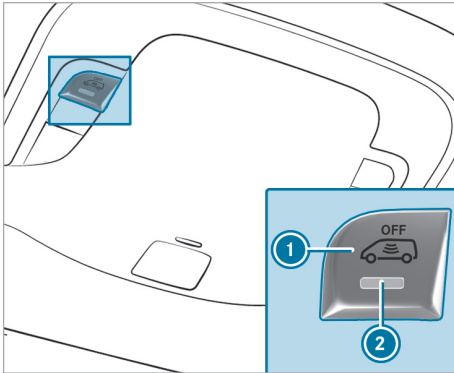
La protection volumétrique est activée lorsque la condition suivante est remplie:

- Toutes les portes sont fermées.

Désactivation

- ▶ Déverrouillez le véhicule avec la clé.
La protection volumétrique se désactive automatiquement.

Désactivation



- ▶ Arrêtez le véhicule (→ page 121).
- ▶ Appuyez sur la touche ①.
Le voyant ② de la touche reste allumé pendant 3 secondes environ après que vous avez relâché la touche.
- ▶ Verrouillez le véhicule avec la clé.
La protection volumétrique est désactivée.

La protection volumétrique est réactivée dans les situations suivantes:

- Le véhicule est de nouveau déverrouillé.
- Une porte est ouverte.
- Le véhicule est de nouveau verrouillé.

Désactivez la protection volumétrique avant de verrouiller le véhicule dans les situations suivantes:

- Des personnes ou des animaux doivent rester à l'intérieur.
- Les vitres latérales doivent rester ouvertes.
- Le véhicule doit être transporté (sur un ferry ou un transporteur de voitures, par exemple).

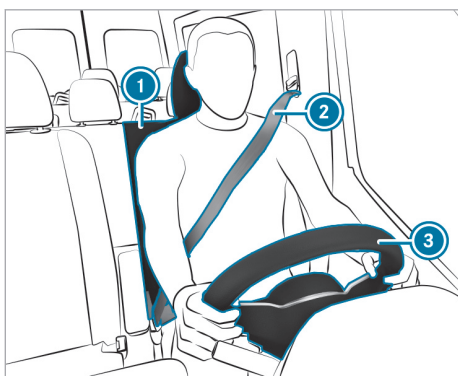
Vous éviterez ainsi le déclenchement intempestif de l'alarme.

Remarques relatives à la position assise correcte du conducteur

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de modification des réglages du véhicule pendant la marche

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule dans les situations suivantes en particulier:

- si vous réglez le siège conducteur, l'appuie-tête, le volant ou le rétroviseur pendant la marche
 - si vous bouclez votre ceinture de sécurité pendant la marche
- ▶ Avant de démarrer le véhicule, réglez en particulier le siège conducteur, l'appuie-tête, le volant et le rétroviseur, et bouclez votre ceinture de sécurité.



Tenez compte des remarques suivantes lorsque vous réglez le volant ③, la ceinture de sécurité ② et le siège conducteur ① :

- Tenez-vous assis le plus loin possible de l'air-bag conducteur.
- Adoptez une position assise droite.
- Vos cuisses sont légèrement soutenues par le coussin d'assise.
- Vos jambes ne sont pas complètement tendues et vous pouvez aisément atteindre les pédales.
- Votre tête est soutenue à hauteur des yeux et repose au centre de l'appuie-tête
- Vos bras sont légèrement pliés lorsque vous tenez le volant.
- Vos jambes peuvent bouger librement.

- Vous pouvez voir parfaitement tous les affichages sur le combiné d'instruments
- Vous avez une bonne vue d'ensemble de la circulation.
- La ceinture de sécurité est tendue sur le corps et passe sur l'épaule pour la partie supérieure et dans le pli de l'aîne pour la partie inférieure.

Remarques relatives aux poignées de maintien

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû à une charge trop importante des poignées de maintien

Si vous vous accrochez de tout votre poids à la poignée de maintien ou tirez dessus brusquement, la poignée de maintien peut être endommagée ou se défaire de son point d'ancrage. Vous risquez ainsi de vous blesser.

▶ N'utilisez les poignées de maintien que pour vous stabiliser en position assise ou pour monter et descendre plus facilement.

Sièges

Réglage manuel des sièges avant (sans Pack Confort sièges)

⚠ ATTENTION Risque de coincement en cas de réglage des sièges par des enfants

Si des enfants règlent les sièges, ils risquent de se coincer, notamment lorsqu'ils sont sans surveillance.

- ▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.
- ▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

⚠ ATTENTION Risque de coincement lors du réglage des sièges

Lorsque vous réglez un siège, vous risquez de vous coincer ou de coincer un occupant du véhicule, p. ex. au niveau de la glissière de guide d'assise.

- ▶ Assurez-vous lors du réglage d'un siège que personne ne se trouve dans l'espace de manœuvre du siège et ne se coince une partie du corps.

Respectez les consignes de sécurité relatives aux «Airbags» et au «Transport des enfants».

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à un siège conducteur non verrouillé

Le siège conducteur peut se déplacer de manière inopinée pendant la marche.

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.

- ▶ Assurez-vous toujours que le siège conducteur est verrouillé avant de démarrer le véhicule.

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de modification des réglages du véhicule pendant la marche

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule dans les situations suivantes en particulier:

- si vous réglez le siège conducteur, l'appuie-tête, le volant ou le rétroviseur pendant la marche
 - si vous bouclez votre ceinture de sécurité pendant la marche
- ▶ Avant de démarrer le véhicule, réglez en particulier le siège conducteur, l'appuie-tête, le volant et le rétroviseur, et bouclez votre ceinture de sécurité.

⚠ ATTENTION Risque de coincement dû à un manque de vigilance lors du réglage de la hauteur de siège

Si vous manquez de vigilance lors du réglage de la hauteur de siège, vous risquez de vous coincer ou de coincer les autres occupants du véhicule et, ce faisant, de vous blesser ou de blesser les autres occupants.

En particulier les enfants risquent d'actionner involontairement le réglage de siège et d'être coincés.

- ▶ Veillez à ce qu'il n'y ait ni main ni aucune autre partie du corps sous le mécanisme à levier du système de réglage de siège lorsque vous déplacez le siège.

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû à des appuie-tête non posés ou mal réglés

Il y a un risque de blessure accru au niveau de la tête et de la nuque, par exemple en cas d'accident ou de freinage brutal si les

appuie-tête ne sont pas montés ou s'ils sont mal réglés!

- ▶ Roulez toujours avec les appuie-tête posés.
- ▶ Avant de prendre la route, veillez pour chaque occupant du véhicule à ce que la tête soit soutenue à hauteur des yeux et repose au centre de l'appuie-tête.

N'intervertissez pas les appuie-tête des sièges avant et arrière. Sinon, vous ne pouvez pas régler correctement la hauteur et l'inclinaison des appuie-tête.

Le réglage de l'approche des appuie-tête vous permet de régler l'appuie-tête de manière à ce qu'il soit le plus près possible de l'arrière de votre crâne.

⚠ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort dû à une mauvaise position du siège

La ceinture de sécurité ne peut pas offrir la protection prévue si le dossier ne se trouve pas presque à la verticale.

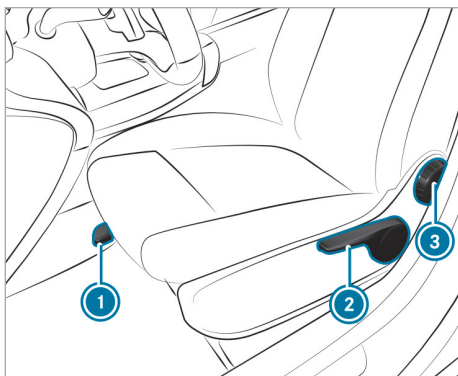
Vous risquez notamment de glisser sous la ceinture de sécurité et de vous blesser.

- ▶ Réglez le siège correctement avant de prendre la route.
- ▶ Veillez toujours à ce que le dossier se trouve presque à la verticale et que la partie supérieure de la sangle d'épaule passe sur le milieu de l'épaule.

! REMARQUE Endommagement des sièges lors du recul

Les sièges risquent d'être endommagés par des objets lors de leur recul.

- ▶ Lorsque vous reculez les sièges, assurez-vous que l'espace jambes sous et derrière les sièges n'est pas encombré par des objets.



- ① Approche de siège
- ② Hauteur de siège
- ③ Inclinaison de dossier

- ▶ **Réglage de l'approche de siège :** soulevez le levier ① et déplacez le siège jusqu'à la position souhaitée. Assurez-vous que le siège est verrouillé.
- ▶ **Réglage de la hauteur de siège :** actionnez le levier ② vers le haut ou vers le bas autant de fois qu'il est nécessaire pour atteindre la hauteur de siège souhaitée.
- ▶ **Réglage de l'inclinaison de dossier :** tournez la molette ③ vers l'avant et vers l'arrière jusqu'à atteindre la position souhaitée.

Réglage manuel des sièges avant (avec Pack Comfort sièges)

⚠ ATTENTION Risque de coincement en cas de réglage des sièges par des enfants

Si des enfants règlent les sièges, ils risquent de se coincer, notamment lorsqu'ils sont sans surveillance.

- ▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.
- ▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

⚠ ATTENTION Risque de coincement lors du réglage des sièges

Lorsque vous réglez un siège, vous risquez de vous coincer ou de coincer un occupant du véhicule, p. ex. au niveau de la glissière de guide d'assise.

- ▶ Assurez-vous lors du réglage d'un siège que personne ne se trouve dans l'espace de manœuvre du siège et ne se coince une partie du corps.

Respectez les consignes de sécurité relatives aux «Airbags» et au «Transport des enfants».

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à un siège conducteur non verrouillé

Le siège conducteur peut se déplacer de manière inopinée pendant la marche.

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.

- ▶ Assurez-vous toujours que le siège conducteur est verrouillé avant de démarrer le véhicule.

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de modification des réglages du véhicule pendant la marche

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule dans les situations suivantes en particulier:

- si vous réglez le siège conducteur, l'appuie-tête, le volant ou le rétroviseur pendant la marche
- si vous bouclez votre ceinture de sécurité pendant la marche

- ▶ Avant de démarrer le véhicule, réglez en particulier le siège conducteur, l'appuie-tête, le volant et le rétroviseur, et bouclez votre ceinture de sécurité.

⚠ ATTENTION Risque de coincement dû à un manque de vigilance lors du réglage de la hauteur de siège

Si vous manquez de vigilance lors du réglage de la hauteur de siège, vous risquez de vous coincer ou de coincer les autres occupants du véhicule et, ce faisant, de vous blesser ou de blesser les autres occupants.

En particulier les enfants risquent d'actionner involontairement les touches pour le réglage électrique de siège et d'être coincés.

- ▶ Veillez à ce qu'il n'y ait ni main ni aucune autre partie du corps sous le mécanisme à levier du système de réglage de siège lorsque vous déplacez le siège.

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû à des appuie-tête non posés ou mal réglés

Il y a un risque de blessure accru au niveau de la tête et de la nuque, par exemple en cas d'accident ou de freinage brutal si les appuie-tête ne sont pas montés ou s'ils sont mal réglés!

- ▶ Roulez toujours avec les appuie-tête posés.
- ▶ Avant de prendre la route, veillez pour chaque occupant du véhicule à ce que la tête soit soutenue à hauteur des yeux et repose au centre de l'appuie-tête.

N'intervertissez pas les appuie-tête des sièges avant et arrière. Sinon, vous ne pouvez pas régler correctement la hauteur et l'inclinaison des appuie-tête.

Le réglage de l'approche des appuie-tête vous permet de régler l'appuie-tête de manière à ce qu'il soit le plus près possible de l'arrière de votre crâne.

⚠ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort dû à une mauvaise position du siège

La ceinture de sécurité ne peut pas offrir la protection prévue si le dossier ne se trouve pas presque à la verticale.

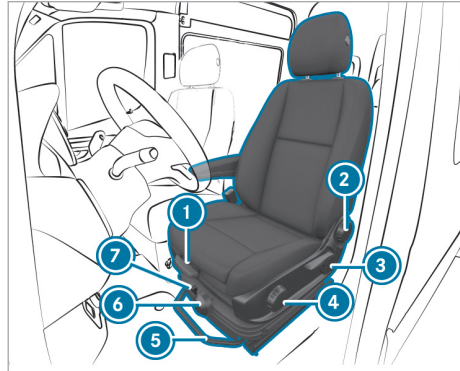
Vous risquez notamment de glisser sous la ceinture de sécurité et de vous blesser.

- ▶ Réglez le siège correctement avant de prendre la route.
- ▶ Veillez toujours à ce que le dossier se trouve presque à la verticale et que la partie supérieure de la sangle d'épaule passe sur le milieu de l'épaule.

! REMARQUE Endommagement des sièges lors du recul

Les sièges risquent d'être endommagés par des objets lors de leur recul.

- ▶ Lorsque vous reculez les sièges, assurez-vous que l'espace jambes sous et derrière les sièges n'est pas encombré par des objets.



Exemple de siège suspendu confort

- ① Profondeur d'assise
- ② Inclinaison de dossier
- ③ Hauteur de siège
- ④ Inclinaison d'assise
- ⑤ Approche de siège
- ⑥ Suspension du siège
- ⑦ Dispositif anti-oscillation

▶ **Réglage de la profondeur d'assise :** soulevez le levier ① et avancez ou reculez la partie avant du coussin d'assise.

▶ **Réglage de l'inclinaison de dossier :** tournez la molette ② vers l'avant et vers l'arrière jusqu'à atteindre la position souhaitée.

▶ **Réglage de la hauteur de siège :** tirez ou poussez le levier ③ jusqu'à atteindre la position souhaitée.

▶ **Réglage de l'inclinaison d'assise :** tournez la molette ④ vers l'avant et vers l'arrière jusqu'à atteindre la position souhaitée.


▶ **Réglage de l'approche de siège :** soulevez le levier ⑤ et déplacez le siège jusqu'à la position souhaitée.

▶ **Contrôle de la sécurité :** assurez-vous que le siège est verrouillé.

▶ **Réglage de la suspension du siège :** laissez revenir le coussin d'assise.

▶ A l'aide de la molette ⑥, réglez le poids (88 lb (40 kg) à 265 lb (120 kg)) afin que la suspension de siège fonctionne de manière optimale. Plus le poids est élevé, plus la suspension du siège est dure. Le siège oscille alors avec moins d'amplitude. Si le siège oscille souvent avec des mouvements de grande amplitude, vous pouvez le verrouiller en position basse.

▶ **Enclenchement du dispositif anti-oscillation :** basculez le levier  vers le haut. Le siège se bloque à la prochaine oscillation.

▶ **Désenclenchement du dispositif anti-oscillation :** actionnez le levier  vers la droite. Le siège peut de nouveau osciller.

Réglage électrique du siège avant

⚠ ATTENTION Risque de coincement en cas de réglage des sièges par des enfants

Si des enfants règlent les sièges, ils risquent de se coincer, notamment lorsqu'ils sont sans surveillance.

- ▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.
- ▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Vous pouvez régler les sièges lorsque le véhicule est arrêté.

⚠ ATTENTION Risque de coincement lors du réglage des sièges

Lorsque vous réglez un siège, vous risquez de vous coincer ou de coincer un occupant du véhicule, p. ex. au niveau de la glissière de guide d'assise.

- ▶ Assurez-vous lors du réglage d'un siège que personne ne se trouve dans l'espace de manœuvre du siège et ne se coince une partie du corps.

Respectez les consignes de sécurité relatives aux «Airbags» et au «Transport des enfants».

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à un siège conducteur non verrouillé

Le siège conducteur peut se déplacer de manière inopinée pendant la marche.

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.

- ▶ Assurez-vous toujours que le siège conducteur est verrouillé avant de démarrer le véhicule.

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de modification des réglages du véhicule pendant la marche

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule dans les situations suivantes en particulier:

- si vous réglez le siège conducteur, l'appuie-tête, le volant ou le rétroviseur pendant la marche
- si vous bouclez votre ceinture de sécurité pendant la marche

▶ Avant de démarrer le véhicule, réglez en particulier le siège conducteur, l'appuie-tête, le volant et le rétroviseur, et bouclez votre ceinture de sécurité.

⚠ ATTENTION Risque de coincement dû à un manque de vigilance lors du réglage de la hauteur de siège

Si vous manquez de vigilance lors du réglage de la hauteur de siège, vous risquez de vous coincer ou de coincer les autres occupants du véhicule et, ce faisant, de vous blesser ou de blesser les autres occupants.

En particulier les enfants risquent d'actionner involontairement les touches pour le réglage électrique de siège et d'être coincés.

- ▶ Veillez à ce qu'il n'y ait ni main ni aucune autre partie du corps sous le mécanisme à levier du système de réglage de siège lorsque vous déplacez le siège.

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû à des appuie-tête non posés ou mal réglés

Il y a un risque de blessure accru au niveau de la tête et de la nuque, par exemple en cas d'accident ou de freinage brutal si les appuie-tête ne sont pas montés ou s'ils sont mal réglés!

- ▶ Roulez toujours avec les appuie-tête posés.
- ▶ Avant de prendre la route, veillez pour chaque occupant du véhicule à ce que la tête soit soutenue à hauteur des yeux et repose au centre de l'appuie-tête.

N'intervertissez pas les appuie-tête des sièges avant. Sinon, vous ne pouvez pas régler correctement la hauteur et l'inclinaison des appuie-tête.

Le réglage de l'approche des appuie-tête vous permet de régler l'appuie-tête de manière à ce qu'il

soit le plus près possible de l'arrière de votre crâne.

⚠ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort dû à une mauvaise position du siège

La ceinture de sécurité ne peut pas offrir la protection prévue si le dossier ne se trouve pas presque à la verticale.

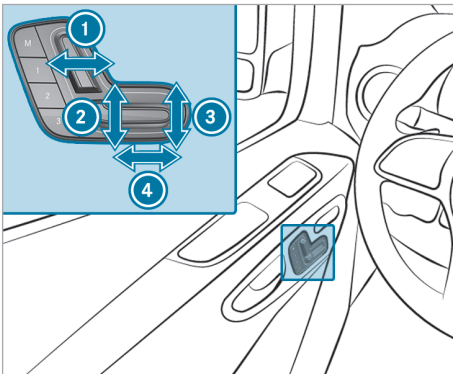
Vous risquez notamment de glisser sous la ceinture de sécurité et de vous blesser.

- ▶ Réglez le siège correctement avant de prendre la route.
- ▶ Veillez toujours à ce que le dossier se trouve presque à la verticale et que la partie supérieure de la sangle d'épaule passe sur le milieu de l'épaule.

! REMARQUE Endommagement des sièges lors du recul

Les sièges risquent d'être endommagés par des objets lors de leur recul.

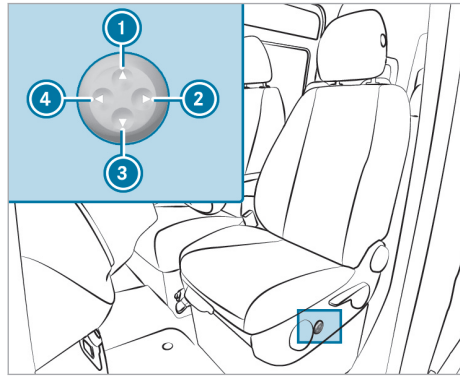
- ▶ Lorsque vous reculez les sièges, assurez-vous que l'espace jambes sous et derrière les sièges n'est pas encombré par des objets.



- ① Inclinaison de dossier
- ② Hauteur de siège
- ③ Inclinaison d'assise
- ④ Approche de siège

- ▶ Mémorisez les réglages avec la fonction mémoire (→ page 77).

Réglage du soutien lombaire à 4 réglages



- ① Plus haut
- ② Moins prononcé
- ③ Plus bas
- ④ Plus prononcé

- ▶ Avec les touches ① à ④, vous pouvez adapter le galbe du dossier à votre colonne vertébrale.

Utilisation de la fonction mémoire

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à l'utilisation de la fonction mémoire pendant la marche

Si vous utilisez la fonction mémoire côté conducteur pendant la marche, les mouvements que vous faites pour le réglage peuvent vous faire perdre le contrôle du véhicule.

- ▶ Utilisez la fonction mémoire côté conducteur uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

⚠ ATTENTION Risque de coincement en cas de réglage du siège avec la fonction mémoire

Lorsque la fonction mémoire règle le siège, vous ou d'autres occupants du véhicule, en particulier des enfants, risquez d'être coincés.

- ▶ Assurez-vous lors de la procédure de réglage de la fonction mémoire que personne ne se trouve dans l'espace de manœuvre du siège et ne se coince une partie du corps.

- ▶ Si quelqu'un est coincé, relâchez immédiatement la touche de position de la fonction mémoire.
La procédure de réglage s'arrête.

⚠ ATTENTION Risque de coincement en cas d'activation de la fonction mémoire par des enfants

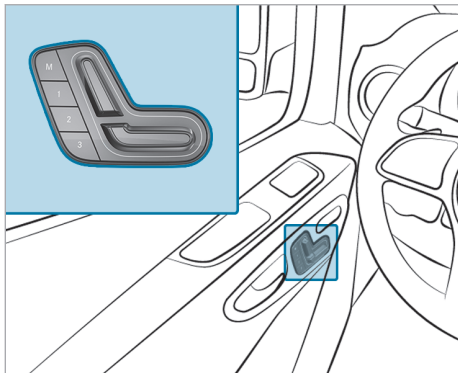
Si des enfants activent la fonction mémoire, il risquent de se coincer, notamment s'ils sont sans surveillance.

- ▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.
- ▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.

La fonction mémoire peut être utilisée lorsque le véhicule est arrêté.

Mémorisation des réglages de siège

La fonction mémoire vous permet de mémoriser et de rappeler les réglages de siège pour 3 personnes différentes au maximum. Vous pouvez régler le siège et le dossier.



- ▶ Réglez le siège dans la position souhaitée.
- ▶ Appuyez sur la touche de mémorisation des réglages M en même temps que sur l'une des touches de position mémoire 1, 2 ou 3. Un signal sonore retentit. Les réglages sont mémorisés.
- ▶ **Rappel :** appuyez sur la touche de position mémoire 1, 2 ou 3 et maintenez-la appuyée jusqu'à ce que le siège avant se trouve dans la position mémorisée.

Pivotement des sièges avant

⚠ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort en cas de siège conducteur ou passager non verrouillé

Dans cette situation, les systèmes de retenue ne peuvent pas offrir la protection prévue.

- ▶ Veillez à ce que le siège conducteur et le siège passager soient verrouillés dans le sens de la marche avant de démarrer le véhicule.

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de modification des réglages du véhicule pendant la marche

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule dans les situations suivantes en particulier :

- si vous réglez le siège conducteur, l'appuie-tête, le volant ou le rétroviseur pendant la marche
- si vous bouclez votre ceinture de sécurité pendant la marche
- ▶ Avant de démarrer le véhicule, réglez en particulier le siège conducteur, l'appuie-tête, le volant et le rétroviseur, et bouclez votre ceinture de sécurité.

⚠ ATTENTION Risque de blessure lorsque le siège a été reculé

Si le siège a été reculé, vous risquez de vous blesser avec les glissières de guide d'assise qui dépassent à l'avant.

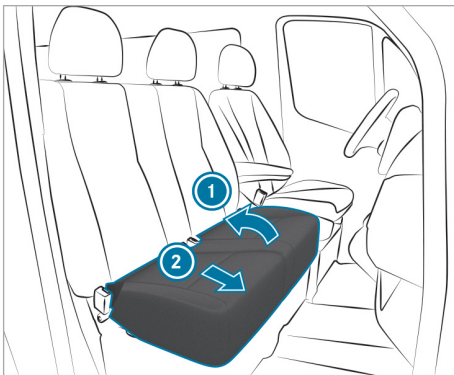
- ▶ Veillez à ne pas toucher les glissières de guide d'assise.



Vous pouvez faire pivoter les sièges conducteur et passager de 50° et de 180°. Les sièges peuvent être verrouillés dans le sens de la marche, dans le sens opposé à la marche et dans un angle de 50° par rapport aux accès.

- ▶ Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et que le levier de frein, le cas échéant, est abaissé jusqu'en butée (→ page 157, 154).
- ▶ Ouvrez la porte avant correspondante pour éviter une collision avec la contre-porte lorsque vous faites pivoter le siège.
- ▶ Réglez le volant de manière à réserver un espace de manœuvre suffisant pour faire pivoter et pour régler le siège conducteur (→ page 86).
- ▶ Avancez le siège passager avant de le faire pivoter (→ page 72).
- ▶ **Pivotement du siège :** poussez le levier ① vers le côté porte et faites pivoter légèrement le siège vers l'intérieur. Le dispositif de rotation est déverrouillé.
- ▶ Relâchez le levier ①.
- ▶ Faites pivoter le siège vers l'extérieur ou vers l'intérieur jusqu'à la position souhaitée.

Basculement vers l'avant et vers l'arrière de l'assise de la banquette passagers



- ▶ **Basculement de l'assise vers l'avant :** soulevez l'assise pour la décrocher des points d'ancrage avant ①.
- ▶ Pour décrocher l'assise des points d'ancrage arrière ②, tirez-la légèrement vers l'avant.
- ▶ Relevez l'assise en la tirant vers le haut par le bord arrière.

- ① Vous pouvez ranger quelques objets dans le compartiment de rangement qui se trouve sous la banquette passagers.

- ▶ **Basculement de l'assise vers l'arrière :** basculez l'assise en la tirant vers le bas par le bord arrière.
- ▶ Poussez l'assise vers l'arrière sous le dossier pour l'accrocher dans les points d'ancrage arrière ②.
- ▶ Appuyez sur l'avant de l'assise jusqu'à ce qu'elle se verrouille dans les points d'ancrage avant ①.

Relèvement et abaissement du siège rabattable

⚠ ATTENTION Risque de blessure par la clé insérée en cas d'utilisation du siège rabattable

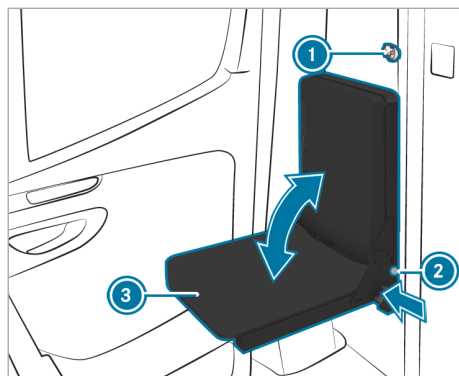
La clé dans la serrure de la porte coulissante de la cloison de séparation risque d'entrer en contact avec la personne assise sur le siège rabattable.

- ▶ Retirez toujours la clé avant qu'une personne ne s'assoie sur le siège rabattable.

⚠ ATTENTION Risque de coincement lors de l'abaisser du siège rabattable

Lors de l'abaissement du siège rabattable, les mains ou d'autres parties du corps risquent d'être coincées.

- ▶ Lors de l'abaissement du siège rabattable, veillez à ce que les mains ou d'autres parties du corps ne se trouvent pas dans l'espace de manœuvre du siège.



- ▶ Retirez la clé ① de la porte coulissante de la cloison de séparation.
 - ▶ **Abaissement du coussin d'assise :** appuyez sur le bouton-pression de verrouillage ② et abaissez le coussin d'assise ③ d'environ 20° (un cinquième de la marge de rabattement).
 - ▶ Relâchez le bouton-pression de verrouillage ② et abaissez le coussin d'assise ③ plus loin vers le centre avec vos deux mains.
- ① Le coussin d'assise ③ est monté sur ressort et s'abaisse automatiquement passé un certain angle d'inclinaison.
- ▶ Bougez le coussin d'assise ③ jusqu'à ce qu'il soit verrouillé.
Le bouton-pression de verrouillage ② doit être complètement appuyé contre le cadre de siège
 - ▶ **Relèvement du coussin d'assise :** appuyez sur le bouton-pression de verrouillage ② et relevez le coussin d'assise ③ d'environ 20° (un cinquième de la marge de rabattement).
 - ▶ Relâchez le bouton-pression de verrouillage ② et relevez le coussin d'assise ③ plus loin vers le centre avec vos deux mains.
 - ▶ Bougez le coussin d'assise ③ jusqu'à ce qu'il soit verrouillé.
Le bouton-pression de verrouillage ② doit être complètement appuyé contre le cadre de siège.

Remarques relatives aux véhicules sans siège passager

Le montage ultérieur d'un siège sur le côté passager n'est pas autorisé sur les véhicules qui sont livrés départ usine sans airbag passager (en fonction du pays).

Le montage ultérieur d'un siège sur le côté passager et/ou toute modification effectuée sur l'électronique du véhicule qui ne figurent pas sur les papiers de la voiture entraînent l'annulation de l'autorisation de mise en circulation de votre véhicule.

⚠ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort dû à des modifications au niveau du système de retenue

En modifiant le système de retenue, celui-ci risque de ne plus protéger les occupants du véhicule comme prévu.

- ▶ Ne modifiez jamais les éléments du système de retenue.
- ▶ N'intervenez en aucun cas sur le câblage ni sur les composants électroniques ou leurs logiciels.

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure dû à des modifications effectuées de façon non conforme sur des composants électroniques

Des modifications effectuées sur les composants électroniques, leur logiciel ou leurs câblages peuvent compromettre leur fonctionnement et/ou le fonctionnement d'autres composants ou systèmes importants pour la sécurité interconnectés.

La sécurité de fonctionnement du véhicule risque alors d'être compromise.

- ▶ N'intervenez en aucun cas sur les câblages ni sur les composants électroniques ou leurs logiciels.
- ▶ Confiez toujours les travaux sur les appareils électriques ou électroniques à un atelier qualifié.



Plaque autocollante sur le caisson de siège

Pour de plus amples informations, adressez-vous à un point de service Mercedes-Benz.

poser ou déposer la banquette arrière

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû à un montage incorrect de la banquette arrière

En cas de banquette arrière inappropriée, les ceintures de sécurité ne peuvent offrir la protection prévue.

- ▶ Montez la banquette arrière comme décrit et uniquement dans le sens de la marche.
- ▶ Un montage en position vis-à-vis de la banquette arrière n'est pas autorisé.
- ▶ Utilisez uniquement des banquettes arrière agréées par Mercedes-Benz pour votre véhicule.

⚠ ATTENTION Risque de blessure en cas de banquette arrière non verrouillée

Si la banquette arrière n'a pas d'appui stable, elle risque de se renverser pendant le trajet.

- ▶ Avant de prendre la route, assurez-vous que la banquette arrière est verrouillée. Aucune languette de contrôle rouge ne doit être visible sur la poignée de déverrouillage.
- ▶ Si des languettes de contrôle rouges sont visibles sur la poignée de déverrouillage, verrouillez à nouveau la banquette arrière.

⚠ ATTENTION Risque de blessure lors de la dépose et de la pose de la banquette arrière

Lorsque vous posez ou déposez la banquette arrière, vous risquez de coincer des parties de votre corps, vos pieds par exemple, en basculant la banquette arrière.

- ▶ Veillez à ce qu'aucune partie de votre corps ne se trouve entre la banquette arrière et le plancher lors de la pose ou de la dépose.

! REMARQUE Endommagement des galets de la banquette arrière dû à une mauvaise utilisation

Si la banquette arrière est utilisée de manière incorrecte ou si son montage est défectueux, les galets de la banquette arrière risquent d'être endommagés.

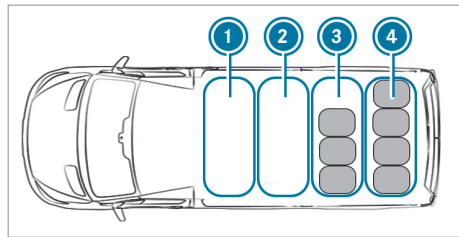
- ▶ Ne tirez pas la banquette arrière en direction des portes arrière tant qu'elle se trouve dans les coques de siège. Faites rouler la banquette arrière uniquement à côté des coques de siège.
- ▶ Ne faites pas rouler et n'utilisez pas la banquette arrière comme moyen de transport lorsqu'elle est démontée.

Position de montage de la banquette arrière à 3 places et à 4 places avec barre

La banquette arrière à 3 places est disponible en version avec ou sans barre. La banquette arrière à 4 places est uniquement disponible en version avec barre.

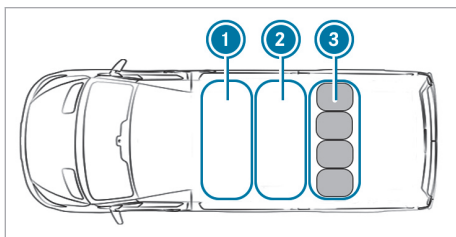
La barre se trouve au dos des banquettes arrière.

Montez la banquette arrière à 3 places avec barre uniquement dans la 3e rangée de sièges (au-dessus de l'essieu arrière). Ne montez la banquette arrière à 4 places que dans la dernière rangée de sièges.



Véhicules équipés de 4 rangées de sièges

- ① 1re rangée de sièges
 - ② 2e rangée de sièges
 - ③ 3e rangée de sièges: banquette arrière à 3 places avec barre
 - ④ 4e rangée de sièges: banquette arrière à 4 places avec barre
- ▶ Posez la banquette arrière à 3 places dans la 3e ③ rangée de sièges.
 - ▶ Posez la banquette arrière à 4 places dans la 4e ④ rangée de sièges.

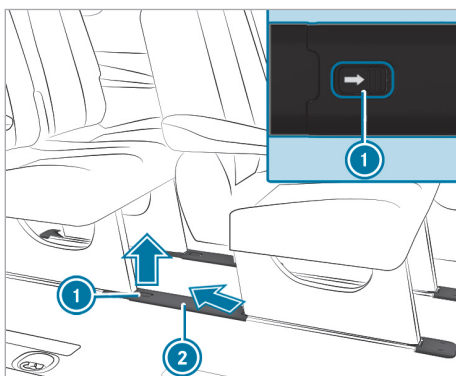


Véhicules équipés de 3 rangées de sièges

- ① 1re rangée de sièges
- ② 2e rangée de sièges
- ③ 3e rangée de sièges: banquette arrière à 4 places avec barre

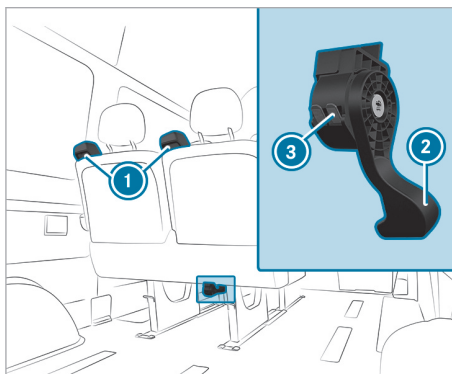
► Posez la banquette arrière à 4 places dans la 3e ③ rangée de sièges.

Dépose de la banquette arrière



Effectuez ces travaux avec précaution et en vous faisant aider par une autre personne.

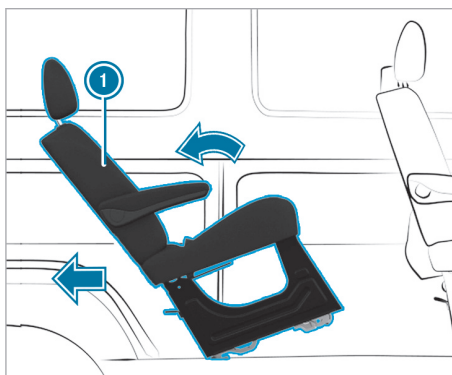
► **Retrait des caches des coques de siège :** poussez le clip de maintien ① dans le sens de la flèche et retirez le cache ② en le tirant de biais vers l'arrière et vers le haut.



► Abaissez complètement la poignée de déverrouillage ② de la banquette et maintenez-la dans cette position. Simultanément, basculez légèrement la banquette vers l'arrière à l'aide de la poignée de déverrouillage et la tirez légèrement vers l'arrière.

► Relâchez la poignée de déverrouillage. Les loquets des pieds de la banquette sont déverrouillés et les languettes de contrôle rouges ③ sur le boîtier de la poignée de déverrouillage ② sont visibles.

► Saisissez la banquette déverrouillée par les poignées de maintien ① et tirez-la légèrement vers l'arrière.



► Basculez la banquette ① vers l'arrière et sortez-la des coques de siège.

ⓘ Si vous n'arrivez pas à sortir la banquette des coques de siège, il se peut que la banquette soit coincée dans l'ancrage de siège. Cela peut survenir lorsque la banquette a été basculée trop loin vers l'arrière.

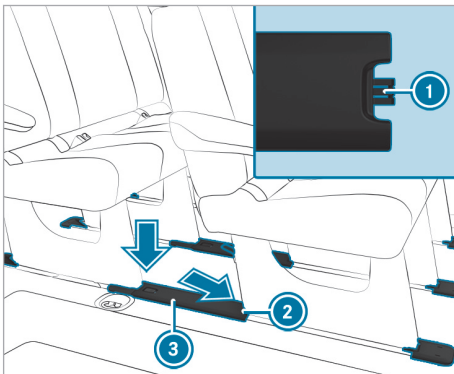
Si vous n'arrivez pas à sortir la banquette des coques de siège, vous pouvez procéder comme suit:

- ▶ Basculez la banquette vers l'avant sans l'encliqueter.
- ▶ Tirez à nouveau la banquette vers l'arrière à l'aide de la poignée de déverrouillage ②.
- ▶ Basculez légèrement la banquette vers l'arrière et sortez-la des coques de siège.
- ▶ Pour déposer et ranger la banquette, posez-la à côté des coques de siège et faites-la rouler en direction des portes arrière.

ou

- ▶ Pour ranger la banquette, soulevez-la et sortez-la latéralement.

ⓘ Le cas échéant, retirez la banquette qui se trouve devant ou celle qui se trouve derrière.



- ▶ **Pose des caches des coques de siège :** tenez le cache ③ de manière à ce que l'ergot de verrouillage ① soit orienté vers l'ancrage de siège arrière ②.
- ▶ Insérez le cache ③ dans l'ancrage de siège arrière ② de biais en l'orientant vers le bas puis clipsez-le sur la coque de siège.
- ▶ Après la dépose des banquettes arrière, assurez-vous que les banquettes arrière soient bien entreposées et qu'elles ne puissent pas se renverser.

Veillez noter que le point de fixation métallique du siège situé dans le plancher du véhicule s'échauffe pendant la marche lorsque la siégerie arrière a été démontée.

Pose de la banquette arrière

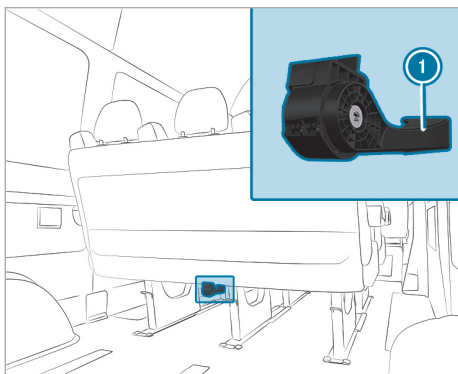


Avertissement relatif à la banquette arrière

Un verrouillage sûr de la banquette arrière n'est garanti que si vous maintenez les ancrages de siège propres et dégagés.

ⓘ Dans le cas des versions de véhicule homologuées VP, tenez compte du nombre maximal de places autorisé.

- ▶ Retirez les caches des coques de siège comme décrit sous «Dépose de la banquette arrière».
- ▶ Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans les ancrages de siège ou dans les coques de siège.
- ▶ Positionnez la banquette derrière la position de montage.
- ▶ Saisissez la banquette par les poignées de maintien et basculez-la vers l'arrière.
- ▶ Faites rouler la banquette vers l'avant pour la placer sur les supports en plastique plans.
- ▶ Assurez-vous que les pieds arrière de la banquette sont bien encliquetés.



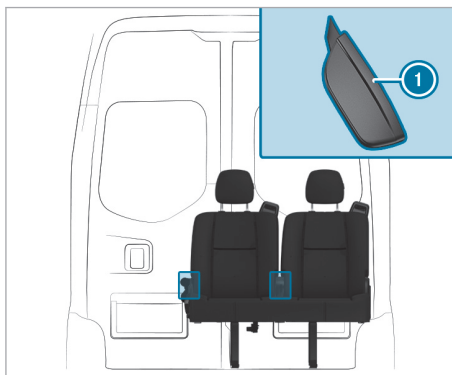
- ▶ Basculez la banquette vers l'avant avec un peu d'élan jusqu'à ce que les loquets des pieds avant de la banquette s'encliquettent de manière audible. Les loquets des pieds avant de la banquette sont verrouillés: les languettes de contrôle rouges sur le boîtier de la poignée de déverrouillage ❶ ne sont plus visibles.

- ❶ Si les languettes de contrôle rouges sur le boîtier de la poignée de déverrouillage sont visibles, la banquette n'est pas correctement encliquetée.

Si la banquette n'est pas correctement encliquetée, vous pouvez procéder comme suit:

- ▶ Déverrouillez à nouveau la banquette et basculez-la vers l'avant avec un peu d'élan jusqu'à ce que les loquets des pieds avant de la banquette s'encliquettent de manière audible.
- ▶ Montez les caches des coques de siège comme décrit sous «Dépose de la banquette arrière».

Réglage du dossier de la banquette arrière



- ❶ Lorsque le cloison de séparation est montée: celle-ci ne doit jamais entrer en contact avec la banquette arrière.

- ▶ Réglez le dossier dans la position souhaitée.

Appuie-tête

Réglage manuel des appuie-tête

- ⚠ **ATTENTION** Risque d'accident en cas de modification des réglages du véhicule pendant la marche

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule dans les situations suivantes en particulier:

- si vous réglez le siège conducteur, l'appuie-tête, le volant ou le rétroviseur pendant la marche
- si vous bouclez votre ceinture de sécurité pendant la marche

- ▶ Avant de démarrer le véhicule, réglez en particulier le siège conducteur, l'appuie-tête, le volant et le rétroviseur, et bouclez votre ceinture de sécurité.

- ⚠ **ATTENTION** Risque de blessure dû à des appuie-tête non posés ou mal réglés

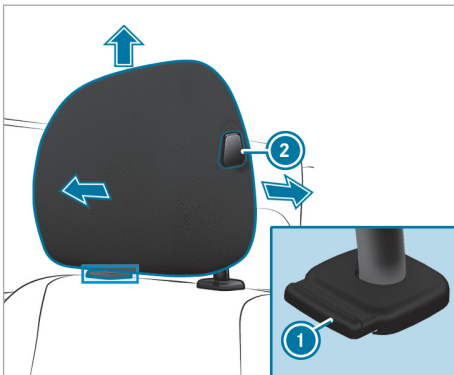
Il y a un risque de blessure accru au niveau de la tête et de la nuque, par exemple en cas d'accident ou de freinage brutal si les appuie-tête ne sont pas montés ou s'ils sont mal réglés!

- ▶ Roulez toujours avec les appuie-tête posés.

- ▶ Avant de prendre la route, veillez pour chaque occupant du véhicule à ce que la tête soit soutenue à hauteur des yeux et repose au centre de l'appuie-tête.

N'intervertissez pas les appuie-tête des sièges avant et arrière. Sinon, vous ne pouvez pas régler correctement la hauteur et l'inclinaison des appuie-tête.

Le réglage de l'approche des appuie-tête vous permet de régler l'appuie-tête de manière à ce qu'il soit le plus près possible de l'arrière de votre crâne.



Appuie-tête (exemple d'un appuie-tête confort sur le siège conducteur)

- ▶ **Plus haut :** tirez l'appuie-tête vers le haut jusqu'à la position souhaitée et assurez-vous qu'il est bien verrouillé.
- ① Utilisez l'appuie-tête uniquement lorsqu'il est verrouillé.
- ▶ **Plus bas :** poussez le bouton de déverrouillage ①, abaissez l'appuie-tête jusqu'à la position souhaitée et assurez-vous qu'il est bien verrouillé.
- ① Utilisez l'appuie-tête uniquement lorsqu'il est verrouillé.
- ▶ **Réglage vers l'avant :** appuyez sur le bouton de déverrouillage ② et tirez l'appuie-tête vers l'avant jusqu'à ce qu'il soit verrouillé dans la position souhaitée.
- ▶ **Réglage vers l'arrière :** appuyez sur le bouton de déverrouillage ② et poussez l'appuie-tête vers l'arrière jusqu'à la position souhaitée.
- ▶ **Dépose :** appuyez sur le bouton de déverrouillage ① et retirez l'appuie-tête par le haut.

- ▶ **Pose :** enfoncez l'appuie-tête dans les trous jusqu'à encliquetage en veillant à ce que la tige pourvue des crans se trouve à gauche, vu dans le sens de la marche.

Mise en marche et arrêt du chauffage de siège

- ⚠ **ATTENTION** Risque de brûlure en cas de mise en marche répétée du chauffage de siège

Si vous mettez le chauffage de siège en marche de manière répétée, le coussin d'assise et le rembourrage de dossier peuvent devenir très chauds.

En cas de sensibilité limitée à la température ou de possibilité de réaction limitée vis-à-vis de températures élevées en particulier, cela peut avoir des effets néfastes sur la santé ou même provoquer des blessures semblables à des brûlures.

- ▶ Ne mettez pas le chauffage de siège en marche de manière répétée.

Pour éviter une surchauffe, le chauffage de siège peut se désactiver momentanément après une remise en marche répétée.

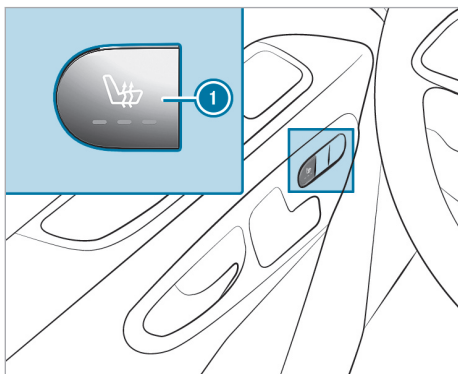
- ⓘ **REMARQUE** Endommagement des sièges par des objets ou documents lorsque le chauffage de siège est en marche

Lorsque le chauffage de siège est en marche, de la chaleur peut s'accumuler à cause d'objets ou de documents posés sur les sièges (coussins d'assise ou sièges enfant, par exemple). La surface d'assise risque alors d'être endommagée.

- ▶ Assurez-vous qu'aucun objet ou document ne se trouve sur les sièges lorsque le chauffage de siège est en marche.

Conditions requises

- L'alimentation en tension est établie.



- ▶ **Mise en marche :** appuyez sur la touche ①. Tous les voyants incorporés à la touche s'allument.
 - ▶ **Réduction de la puissance :** appuyez sur la touche ① autant de fois qu'il est nécessaire pour atteindre le niveau de chauffage souhaité. En fonction du niveau de chauffage, 1 à 3 voyants s'allument.
 - ▶ **Désactivation :** appuyez sur la touche ① autant de fois qu'il est nécessaire pour que tous les voyants soient éteints.
- ① Le chauffage de siège réduit automatiquement la puissance en passant d'un niveau de chauffage au suivant après 8, 10 et 20 minutes jusqu'à l'arrêt complet du chauffage de siège.

Volant**Réglage du volant**

- ▲ **ATTENTION** Risque d'accident en cas de modification des réglages du véhicule pendant la marche

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule dans les situations suivantes en particulier:

- si vous réglez le siège conducteur, l'appui-tête, le volant ou le rétroviseur pendant la marche
 - si vous bouclez votre ceinture de sécurité pendant la marche
- ▶ Avant de démarrer le véhicule, réglez en particulier le siège conducteur, l'appui-

tête, le volant et le rétroviseur, et bouclez votre ceinture de sécurité.

- ▲ **ATTENTION** Risque d'accident dû à un volant déverrouillé

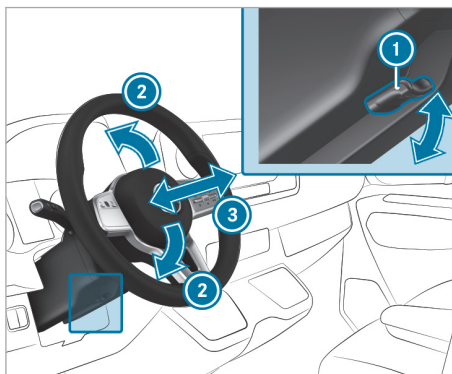
Si le volant est déverrouillé pendant la marche, il peut se dérégler de manière inopinée.

- ▶ Avant de prendre la route, assurez-vous que le volant est bien verrouillé.
- ▶ Ne déverrouillez jamais le volant pendant la marche.

- ▲ **ATTENTION** Risque de coincement en cas de réglage du volant par des enfants

Si des enfants règlent le volant, ils risquent de se coincer.

- ▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.
- ▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.

Réglage du volant

- ① Levier
- ② Réglage en hauteur de la colonne de direction
- ③ Réglage en profondeur de la colonne de direction

- ▶ **Déverrouillage :** basculez le levier ① vers le bas jusqu'en butée. Le volant est déverrouillé.
- ▶ **Verrouillage :** relevez le levier ① jusqu'en butée. Le volant est verrouillé.

Mise en marche et arrêt du chauffage du volant

Conditions requises

- Le véhicule est en marche.

Le chauffage du volant est mis en marche et arrêté par l'intermédiaire d'un contacteur situé sous le volant.



► **Mise en marche:** appuyez sur le contacteur en position **1**.

Lorsque le voyant **3** est allumé, le chauffage du volant est en marche.

► **Arrêt:** appuyez sur le contacteur en position **2**.

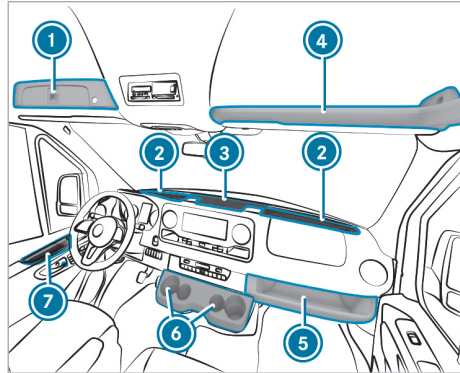
Lorsque vous arrêtez le véhicule, le chauffage du volant s'arrête.

Possibilités de rangement

Vue d'ensemble des vide-poches avant

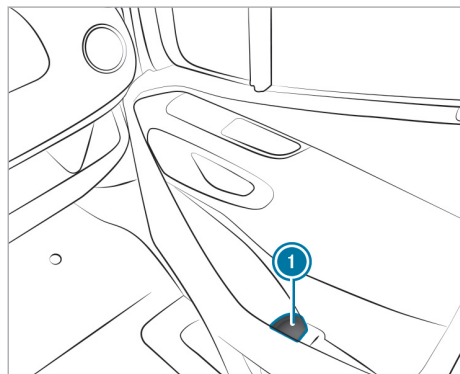
Vue d'ensemble des vide-poches avant

Tenez compte des remarques relatives au chargement du véhicule (→ page 231).



- Rangement verrouillable au-dessus du pare-brise (la charge maximale est de 4 lb (2 kg))
- Vide-poches au niveau du pare-brise avec deux porte-gobelets/un vide-poches avec cendrier
Vide-poches équipé d'un couvercle sur certains modèles
- Vide-poches dans la console centrale avec prise USB, interface de chargement, interface NFC et prise 12 V
- Vide-poches au-dessus du pare-brise (la charge maximale est de 5 lb (2,5 kg))
- Vide-poches côté passager (la charge maximale est de 11 lb (5 kg))
- Porte-gobelet (→ page 88)
- Vide-poches dans les portes

Informations sur le porte-bouteille



- Porte-bouteille dans les portes avant (exemple: porte passager)

Porte-gobelet

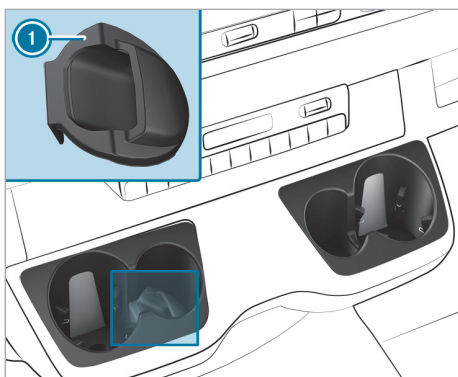
Vue d'ensemble des porte-gobelets dans la console centrale

⚠ ATTENTION - Risque d'accident et de blessure en cas d'utilisation du porte-gobelet pendant la marche

Le porte-gobelet ne peut pas bloquer de récipient pendant la marche.

Si vous utilisez un porte-gobelet pendant la marche, le récipient risque d'être projeté et des liquides peuvent être renversés. Les occupants du véhicule peuvent entrer en contact avec le liquide et être brûlés, en particulier lorsque le liquide est chaud. Cela pourrait détourner votre attention de la circulation et vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.

- ▶ Utilisez le porte-gobelet uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- ▶ N'utilisez que des récipients adaptés aux porte-gobelets.
- ▶ Fermez le récipient, en particulier lorsque le liquide est chaud.



Les porte-gobelets du conducteur et du passager se trouvent dans la console centrale.

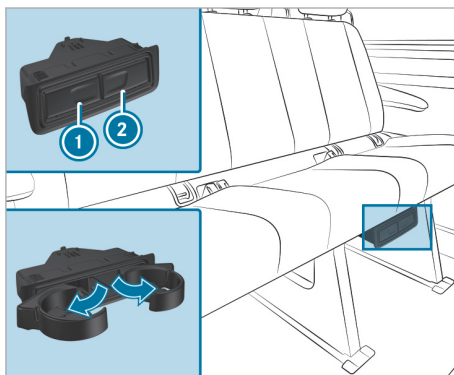
Le support de clé **1** des véhicules avec zone de détection de l'antenne réduite (KEYLESS-START) se trouve dans le porte-gobelet du conducteur.

Ouverture du porte-gobelet à l'arrière

⚠ ATTENTION Risque de blessure en descendant dû à un porte-gobelet sorti

Vous risquez de vous cogner contre le porte-gobelet.

- ▶ Avant de descendre, repoussez le porte-gobelet sous la banquette arrière.



- ▶ **Ouverture** : appuyez sur le porte-gobelet **1** ou **2**.
- ▶ Dépliez le porte-gobelet.
- ▶ **Fermeture** : repoussez le porte-gobelet **1** ou **2** jusqu'à ce qu'il soit verrouillé.

Cendrier et allume-cigare

Utilisation du cendrier

- ▶ Placez le cendrier fermé dans le porte-gobelet de l'un des vide-poches du pare-brise.
- ▶ Vérifiez que le cendrier est bien fixé.
- i** Ne placez pas le cendrier dans les porte-gobelets de la console centrale. Ces derniers ne permettent pas de bien fixer le cendrier.

Utilisation de l'allume-cigare situé dans la console centrale

⚠ ATTENTION Risque d'incendie et de blessure dû à l'allume-cigare lorsque celui-ci est chaud

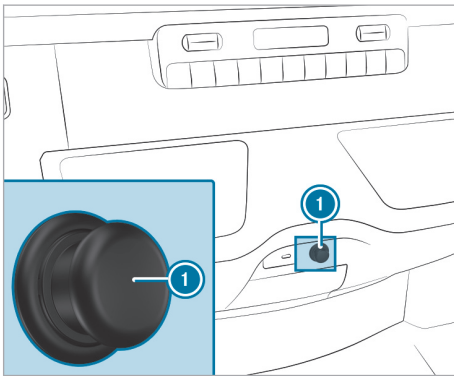
Vous risquez de vous brûler si vous touchez l'élément chauffant ou la douille de l'allume-cigare alors qu'ils sont chauds.

En outre, des matériaux inflammables peuvent s'enflammer si

- l'allume-cigare chaud tombe
 - des enfants appliquent l'allume-cigare chaud contre des objets, par exemple
- ▶ Saisissez systématiquement l'allume-cigare par le bouton.
- ▶ Assurez-vous toujours que l'allume-cigare est hors de portée des enfants.
- ▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Conditions requises

- Le véhicule est en marche.



- ▶ Enfoncez l'allume-cigare ①. L'allume-cigare ressort dès que la spirale est incandescente.

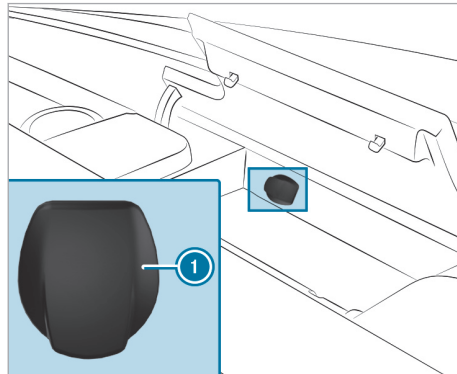
Prises

Utilisation des prises 12 V

Conditions requises

- Seuls des appareils dont la puissance n'est pas supérieure à 180 W (15 A) sont branchés.

Prise 12 V dans le vide-poches



- ▶ Ouvrez le couvercle du vide-poches de la console centrale.
- ▶ Relevez le couvercle ① de la prise.
- ▶ Branchez la fiche de l'appareil.
- ① En fonction de l'équipement du véhicule, celui-ci dispose de prises 12 V supplémentaires:
- sur le panneau de commande inférieur situé dans la console centrale à l'avant
 - au niveau du siège conducteur
 - dans le compartiment de chargement

Remarques relatives à la prise 115 V

! **REMARQUE** Endommagement de la batterie additionnelle dû à une décharge complète

Lorsque vous quittez le véhicule, si un appareil avec une puissance trop élevée est branché ou que l'état de charge de la batterie additionnelle est bas, cette dernière risque d'être endommagée.

- ▶ Branchez uniquement des appareils dont la puissance n'est pas supérieure à 150 W.
- ▶ Ne raccordez pas les appareils pendant plus de 4 heures.

Les véhicules équipés d'une batterie additionnelle disposent d'une fonction d'arrêt différé. Lorsque vous quittez le véhicule, vous pouvez charger des appareils pendant une période allant jusqu'à 4 heures. Si le véhicule est mis en marche puis arrêté pendant la période d'arrêt différé, la fonction d'arrêt différé démarre à nouveau pour 4 heures.

Utilisation de la prise 115 V située dans la console centrale

⚠ DANGER Danger de mort dû à un câble de raccordement endommagé ou à une prise endommagée

Si le câble de raccordement ou la prise 115 V est sorti(e) de l'habillage, est endommagé(e) ou mouillé(e), vous pouvez recevoir une décharge électrique.

- ▶ Utilisez uniquement un câble de raccordement sec et non endommagé.
- ▶ Assurez-vous, lorsque le véhicule est arrêté, que la prise 115 V est sèche.
- ▶ Faites immédiatement contrôler ou remplacer toute prise 115 V sortie de l'habillage ou endommagée par un atelier qualifié.
- ▶ Ne branchez jamais le câble de raccordement dans une prise 115 V sortie de l'habillage ou endommagée.

⚠ DANGER Danger de mort en cas de manipulation incorrecte de la prise

Vous pouvez notamment recevoir une décharge électrique

- si vous touchez l'intérieur de la prise
- si vous branchez un appareil ou introduisez des objets inappropriés dans la prise
- ▶ Ne touchez pas l'intérieur de la prise.
- ▶ Ne branchez sur la prise que des appareils appropriés.

⚠ DANGER Danger de mort dû à une décharge électrique

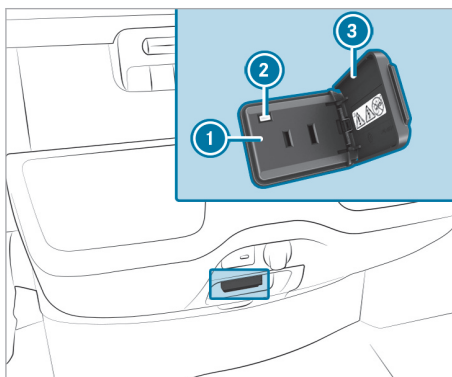
Si vous nettoyez la prise 115 V avec un chiffon humide, vous risquez de recevoir une décharge électrique.

Il y a danger de mort.

▶ Lors du nettoyage, évitez la zone autour de la prise 115 V.

Conditions requises

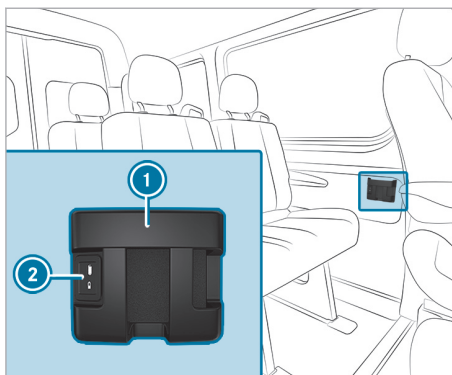
- Seuls des appareils dotés d'une fiche adaptée qui satisfait aux normes en vigueur dans le pays où vous vous trouvez sont branchés.
- Seuls des appareils dont la puissance n'est pas supérieure à 150 W sont branchés.
- Aucune multiprise n'est utilisée.



- ▶ Ouvrez le volet (3).
- ▶ Branchez la fiche de l'appareil sur la prise 115 V (1).
Le voyant (2) s'allume lorsque la tension du réseau de bord est suffisante.

Veillez à ce que le volet (3) de la prise 115 V soit fermé lorsque vous ne l'utilisez pas.

Recharge du téléphone portable via la prise USB située à l'arrière



- Posez le téléphone portable dans le vide-poches ❶ et raccordez-le à la prise USB ❷ pour le charger.

Recharge sans fil du téléphone portable et liaison avec l'antenne extérieure

Remarques sur la recharge sans fil du téléphone portable

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû au rangement inapproprié d'objets

Si vous rangez des objets de manière inappropriée dans l'habitacle du véhicule, ceux-ci peuvent glisser ou être projetés et ainsi heurter les occupants du véhicule. Par ailleurs, les porte-gobelets, les bacs de rangement ouverts et les réceptacles de téléphone portable pourraient, en cas d'accident, ne pas retenir les objets qui s'y trouvent.

Il y a risque de blessure, en particulier lors d'un freinage ou d'un changement brusque de direction.

- Rangez toujours les objets de manière à ce qu'ils ne puissent pas être projetés dans ces situations ou dans des situations similaires.
- Veillez toujours à ce qu'aucun objet ne dépasse des bacs de rangement, des filets à bagages ou des filets de rangement.
- Fermez les bacs de rangement verrouillables avant de prendre la route.
- Rangez et arrimez toujours les objets lourds, durs, pointus, tranchants, fragiles ou volumineux dans le compartiment de chargement.

Tenez compte des remarques relatives au chargement du véhicule (→ page 231).

⚠ ATTENTION Risque d'incendie en cas de dépôt d'objets sur le support de téléphone portable

Si vous posez d'autres objets sur le support de téléphone portable, il pourrait notamment y avoir un risque d'incendie.

- En dehors d'un téléphone portable, ne posez aucun autre objet, notamment en métal, sur le support de téléphone portable.

❗ REMARQUE Risque d'endommagement d'objets en cas de dépôt sur le support de téléphone portable

Si des objets sont posés sur le support de téléphone portable, ils risquent d'être endommagés par les champs électromagnétiques.

- Ne posez pas de carte de crédit, de support de données, de forfait de ski ou autre objet sensible aux champs électromagnétiques sur le support de téléphone portable.

❗ REMARQUE Endommagement du support de téléphone portable en cas de contact avec des liquides

Si des liquides se répandent sur le support de téléphone portable, celui-ci risque d'être endommagé.

- Veillez à ce qu'aucun liquide ne se répande sur le support de téléphone portable.

Tenez compte des remarques suivantes sur la recharge sans fil:

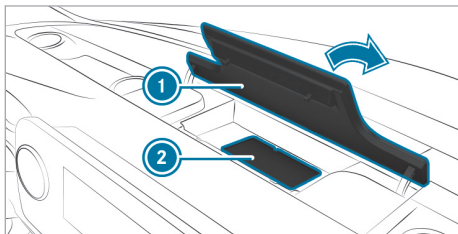
- La fonction de charge est disponible uniquement lorsque le système d'entraînement a démarré.
- Il est possible, dans certains cas, que les téléphones portables de petite taille ne puissent pas être rechargés en tout point du support.
- Il est également possible que les téléphones portables de grande taille qui ne reposent pas correctement sur le support ne puissent pas être rechargés.
- Il se peut que le téléphone portable chauffe lors du processus de charge. Cela dépend des applications actuellement en cours.
- Pour que la recharge soit plus efficace, enlevez la housse de protection du téléphone portable. Cela ne s'applique pas aux housses de protection conçues pour la recharge sans fil.
- Dans la mesure du possible, utilisez le tapis pour la recharge.

Recharge sans fil du téléphone portable à l'avant

- Tenez compte des remarques relatives au chargement du véhicule. (→ page 231)

Conditions requises

- Le téléphone portable peut être rechargé sans fil.



▶ Ouvrez le couvercle du vide-poches ① situé au-dessus de l'écran média.

▶ Posez le téléphone portable sur l'emplacement spécifique du tapis de charge ② en centrant le plus possible et en orientant l'écran vers le haut.

Si le symbole de charge apparaît sur le système multimédia, cela signifie que le téléphone portable est en charge.

Les problèmes relatifs à la charge apparaissent sur l'écran média du système multimédia.

- ⓘ Vous pouvez retirer le tapis de charge pour le nettoyer, par exemple à l'eau claire tiède.

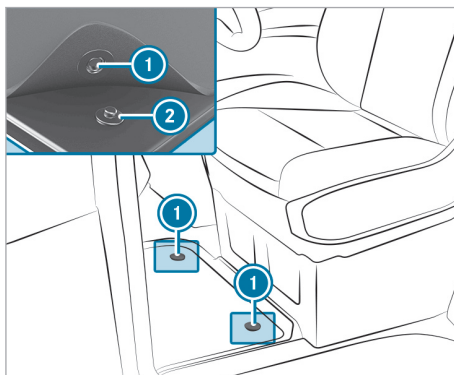
Pose et dépose du tapis de sol

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à des objets dans l'espace pour les pieds du conducteur

Des objets dans l'espace pour les pieds du conducteur peuvent limiter la course de la pédale ou bloquer une pédale enfoncée.

Cela compromet la sécurité de fonctionnement- et la sécurité routière du véhicule.

- ▶ Ranger tous les objets dans le véhicule de manière sûre afin qu'ils ne puissent pas pénétrer dans l'espace pour les pieds du conducteur.
- ▶ Toujours laisser un espace suffisant pour les pédales.
- ▶ Toujours fixer les tapis de sol au plancher conformément aux instructions.
- ▶ Ne pas utiliser de tapis de sol non fixés et ne pas superposer plusieurs tapis de sol.

Pose

- ▶ Poussez le siège vers l'arrière.
- ▶ Placez le tapis de sol exactement dans l'emplacement prévu dans l'espace jambes.
- ▶ Enfoncez les boutons-pression ① sur les ergots ② s'il y en a.
- ▶ Emboîtez l'un dans l'autre les tapis de sol posés dans les espaces jambes du conducteur et du passager au niveau de leur surface de contact.
- ▶ Réglez le siège.

Dépose

- ▶ Poussez le siège vers l'arrière et détachez le tapis de sol des ergots ② s'il y en a.
- ▶ Enlevez le tapis de sol.

Eclairage

Remarque concernant la modification du réglage des phares pour les voyages à l'étranger

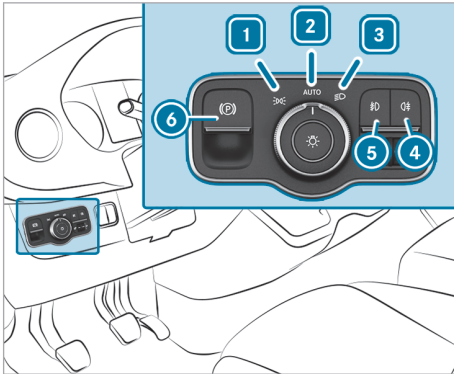
Véhicules équipés de phares halogènes ou LED statiques : il n'est pas nécessaire de modifier le réglage des phares. Les exigences légales sont aussi remplies dans les pays avec circulation à gauche et circulation à droite.

Remarques relatives aux systèmes d'éclairage et à votre responsabilité

Les différents systèmes d'éclairage du véhicule sont uniquement des aides au conducteur. C'est le conducteur qui est responsable de l'éclairage correct du véhicule en fonction de la luminosité et des conditions de visibilité ambiantes, des dispositions légales ainsi que des conditions de circulation.

Commutateur d'éclairage

Commande du contacteur d'éclairage



- ▶ **1** Allumage et extinction des feux de position, de l'éclairage du numéro d'immatriculation et de l'éclairage des instruments
- ▶ **2** Allumage et extinction de l'éclairage extérieur automatique/éclairage de jour (réglage par défaut du commutateur d'éclairage)
- ▶ **3** Allumage et extinction des feux de croisement/feux de route
- ▶ **4** Allumage et extinction de l'éclairage antibrouillard arrière
- ▶ **5** Allumage et extinction de l'éclairage antibrouillard avant.

▶ **6** Serrage ou desserrage du frein de stationnement électrique (→ page 156)

i Si vous entendez un signal d'alerte lorsque vous quittez le véhicule, cela peut signifier que l'éclairage est allumé.

i Vous pouvez allumer et éteindre les clignotants ainsi que les feux de route et faire un appel de phares à l'aide du commodo (→ page 94).

i L'utilisation des feux de position pendant plusieurs heures sollicite la batterie. En cas de forte décharge de la batterie, les feux de position s'éteignent automatiquement afin d'assurer le prochain démarrage du véhicule.

Fonctionnement de l'éclairage extérieur automatique

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de mauvaise visibilité due à l'extinction des feux de croisement

Si le commutateur d'éclairage se trouve sur **AUTO**, les feux de croisement ne s'allument pas automatiquement en cas de brouillard, de chutes de neige ou d'intempéries pouvant gêner la visibilité tels que les embruns.

▶ Dans ces situations, tournez le commutateur d'éclairage sur .


L'éclairage extérieur automatique est une fonction conçue uniquement pour vous aider. Vous êtes responsable de l'éclairage de votre véhicule.

En cas de brouillard, de neige ou d'embruns, tournez immédiatement le commutateur d'éclairage de **AUTO** à . Sinon, le fonctionnement de l'éclairage extérieur est interrompu brièvement.

Allumage de l'éclairage extérieur automatique :


- Tournez le commutateur d'éclairage sur **AUTO**. Etablissez l'alimentation en tension: les feux de position s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.

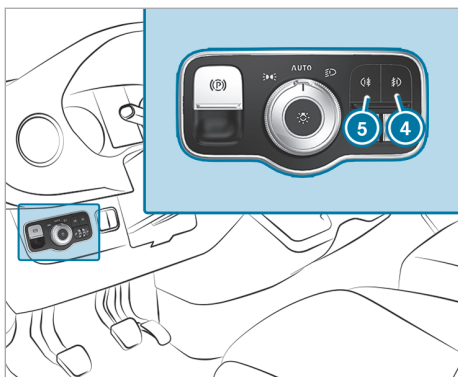
Lorsque le véhicule a été démarré, l'éclairage de jour est allumé. En outre, les feux de position et les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.

Lorsque les feux de croisement sont allumés, le voyant  situé sur le combiné d'instruments s'allume.

■ Allumage et extinction de l'éclairage antibrouillard

Conditions requises

- Le commutateur d'éclairage se trouve en position  ou **AUTO**.
- Le véhicule est en marche ou le véhicule a démarré.

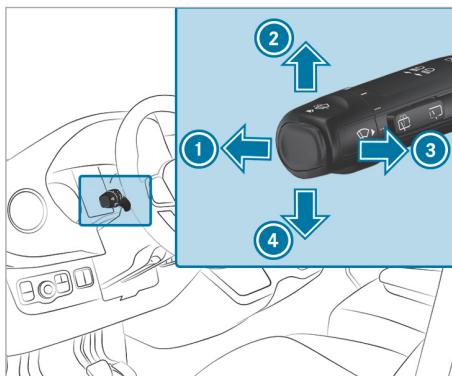


▶ **Allumage et extinction de l'éclairage antibrouillard avant** : appuyez sur la touche 5.

▶ **Allumage et extinction de l'éclairage antibrouillard arrière** : appuyez sur la touche 4.

Tenez compte des dispositions relatives à l'utilisation du feu antibrouillard arrière en vigueur dans le pays où vous vous trouvez.

Utilisation du commodo d'éclairage



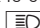
- ① Feux de route
- ② Clignotants droits
- ③ Appel de phares
- ④ Clignotants gauches

▶ Sélectionnez la fonction souhaitée à l'aide du commodo.

Allumage des feux de route


▶ Allumez les feux de croisement (→ page 93).

▶ Actionnez le commodo vers l'avant ①.

Le voyant  qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume. Le commodo revient dans la position initiale.

ⓘ Sur la position **AUTO**, les feux de route s'allument uniquement dans l'obscurité et si vous avez démarré le véhicule.

▶ **Extinction** : actionnez le commodo vers l'avant ① ou tirez-le brièvement dans le sens de la flèche ③ (l'appel de phares désactive les feux de route).

Le voyant  qui se trouve sur le combiné d'instruments s'éteint. Le commodo revient dans la position initiale.

ⓘ **Véhicules équipés de l'assistant des feux de route** : lorsqu'il est activé, l'assistant des feux de route régule l'allumage et l'extinction des feux de route (→ page 95).

Appel de phares

▶ Tirez brièvement le commodo dans le sens de la flèche ③.

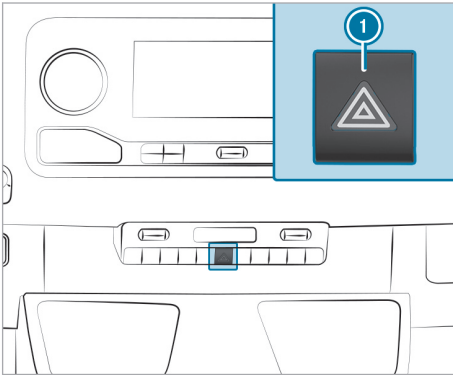
Clignotants

▶ **Clignotement** : actionnez le commodo dans la direction souhaitée ② ou ④ jusqu'à enclique-

tage. Le commodo revient automatiquement en position médiane si le braquage du volant est suffisant.

- **Clignotement bref**: actionnez brièvement le commodo dans la direction souhaitée ② ou ④. Le clignotant correspondant clignote 3 fois.

Allumage et extinction des feux de détresse

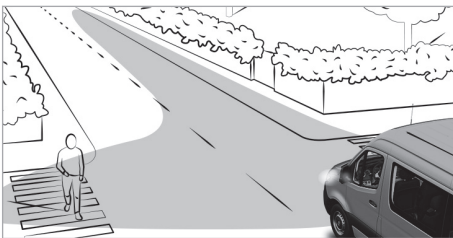


- Appuyez sur la touche ①.

Si vous allumez les clignotants alors que les feux de détresse sont allumés, seuls les clignotants situés du côté correspondant du véhicule sont allumés.

- ① Les feux de détresse fonctionnent également lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Fonctionnement de l'éclairage d'intersection



L'éclairage d'intersection augmente considérablement l'angle d'éclairage de la chaussée qu'emprunte le véhicule et permet ainsi de mieux repérer les virages serrés, par exemple.

La fonction est activée dans les conditions suivantes:

- La vitesse est inférieure à 37 mph (60 km/h) et les clignotants sont allumés ou le volant est braqué.
- La vitesse est comprise entre 37 mph (60 km/h) et 50 mph (80 km/h) et le volant est braqué.

L'éclairage d'intersection peut encore rester allumé pendant 3 minutes au maximum, mais s'éteint ensuite automatiquement.

- ① Lorsque vous engagez la marche arrière, l'éclairage commute sur le côté opposé.

Assistant des feux de route

Fonctionnement de l'assistant de feux de route adaptatifs

- ⚠ **ATTENTION** Risque d'accident bien que l'assistant de feux de route adaptatifs soit activé

L'assistant de feux de route adaptatifs ne réagit pas aux:

- Usagers qui n'ont pas d'éclairage propre, tels que les piétons
- Usagers dont l'éclairage est faible, tels que les cyclistes
- Usagers dont l'éclairage est masqué, par exemple par une glissière de sécurité

Dans de très rares cas, l'assistant de feux de route adaptatifs ne réagit pas ou pas à temps aux autres usagers équipés d'un éclairage propre.

Dans ces situations ou dans des situations similaires, l'allumage des feux de route automatiques n'est alors pas désactivé ou est tout de même activé.

- Soyez toujours attentif aux conditions de circulation et éteignez les feux de route à temps.

L'assistant de feux de route adaptatifs commute automatiquement entre les réglages suivants:

- Feux de croisement
- Feux de route

Le système détecte l'éclairage des véhicules qui arrivent en sens inverse ou qui vous précèdent.

Si vous roulez à plus de 19 mph (30 km/h), le réglage est commuté comme suit:

- Si aucun autre usager n'est détecté, les feux de route s'allument automatiquement.

Si vous roulez à moins de 16 mph (25 km/h) ou que l'éclairage des routes est suffisant, le réglage est commuté comme suit:

- Les feux de route s'éteignent automatiquement.

Limites système

L'assistant de feux de route adaptatifs ne peut pas tenir compte des conditions routières et météorologiques ni des conditions de circulation.

Dans les conditions suivantes, la détection peut être limitée:

- Les conditions de visibilité sont mauvaises (en cas de brouillard, de forte pluie ou de chutes de neige, par exemple).
- Les capteurs sont encrassés ou masqués.

L'assistant de feux de route adaptatifs est uniquement un système d'aide. Vous êtes responsable de l'éclairage correct du véhicule en fonction de la luminosité et des conditions de visibilité ambiantes ainsi que des conditions de circulation.


Le capteur optique du système se trouve derrière le pare-brise, au niveau de l'unité de commande au toit.

Activation et désactivation de l'assistant des feux de route

Conditions requises

- Le commutateur d'éclairage se trouve sur **AUTO**.

► **Activation:** allumez les feux de route par l'intermédiaire du commodo.

Lorsque les feux de route s'allument automatiquement dans l'obscurité, le voyant  qui se trouve sur l'écran du combiné d'instruments s'allume.



► **Désactivation:** éteignez les feux de route par l'intermédiaire du commodo.

Réglage de la durée d'extinction temporisée de l'éclairage extérieur

Conditions requises

- Le commutateur d'éclairage se trouve sur **AUTO**.



Système multimédia:

-   ► Réglages
- Eclairage ►► Eclairage intérieur/extérieur
- Temporisation éclairage extérieur
- Réglez une durée d'extinction temporisée.

Lorsque vous arrêtez le véhicule, l'éclairage extérieur est activé pendant le temps réglé.

Allumage et extinction de l'éclairage de proximité

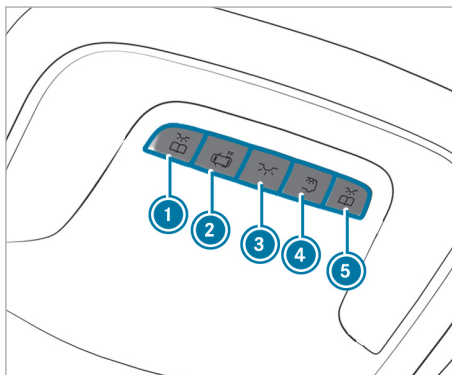
Système multimédia:


-   ► Réglages
- Eclairage ►► Eclairage intérieur/extérieur
- Eclairage de proximité
- Activez ou désactivez la fonction.

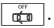



L'éclairage de proximité s'éteint 40 secondes après le déverrouillage du véhicule. Au démarrage du véhicule, l'éclairage de proximité est désactivé et l'éclairage extérieur automatique est activé.

Réglage de l'éclairage intérieur

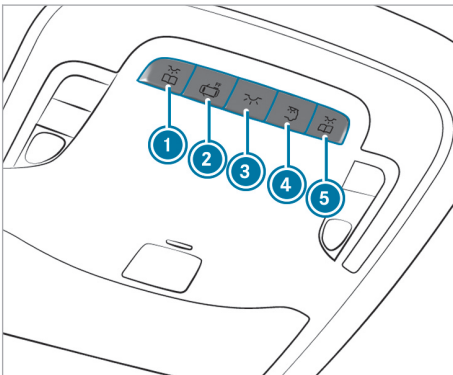
Réglage de l'éclairage intérieur




- ①  Allumage et extinction du spot de lecture avant gauche.

- ▶ ② **Désactivation de la commande automatique de l'éclairage intérieur:** appuyez sur la touche . L'éclairage intérieur s'allume automatiquement lorsque vous:
 - déverrouillez le véhicule
 - ouvrez une porte
- ▶ ③  Allumage et extinction de l'éclairage intérieur (avant).
- ▶ ④  Allumage et extinction de l'éclairage intérieur arrière ou de l'éclairage du compartiment de chargement (en fonction de l'équipement du véhicule).
- ▶ ⑤  Allumage et extinction du spot de lecture avant droit.

Réglage de l'éclairage intérieur sur les véhicules avec superstructures ABH

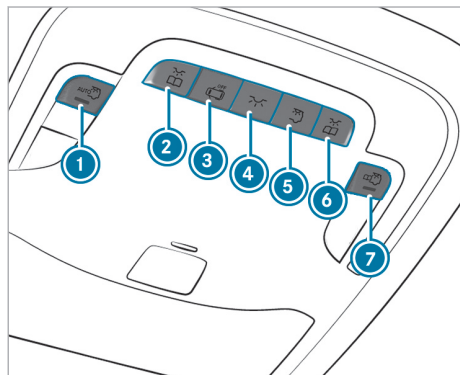




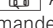


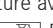
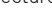
- ▶ **Allumage ou extinction du spot de lecture avant gauche:** appuyez sur la touche ①.
- ▶ **Désactivation de la commande automatique de l'éclairage intérieur:** appuyez sur la touche ②. La commande d'éclairage intérieur s'active automatiquement lorsque, par exemple, vous:
 - déverrouillez le véhicule
 - ouvrez une porte
- ▶ **Allumage ou extinction de l'éclairage intérieur avant:** appuyez sur la touche ③.
- ▶ **Allumage et extinction des lampes ABH:** appuyez sur la touche ④ (en fonction de l'équipement du véhicule).
 - Votre véhicule peut être équipé d'une rétroaction de fonction:  s'allume en

rouge lorsque les lampes ABH sont allumées.

- Si les lampes ABH ont été allumées manuellement, elles restent allumées pendant une période prolongée même après le verrouillage.
- ① En cas de sous-tension de la batterie de démarrage, la période est raccourcie.
- ① Si les lampes ABH ont été éteintes automatiquement pour protéger la batterie, redémarrer le véhicule avant de les rallumer.
- ① Les lampes ABH ne peuvent être allumées que si la tension de batterie est stable.
- ▶ **Allumage ou extinction du spot de lecture avant droit:** appuyez sur la touche ⑤.

Réglage de l'éclairage intérieur sur les véhicules avec équipement de bus



- ①  Activation et désactivation de la fonction de bus
- ②  Allumage et extinction du spot de lecture avant gauche
- ③  Activation et désactivation de la commande automatique de l'éclairage intérieur
- ④  Allumage et extinction de l'éclairage intérieur avant
- ⑤  Allumage et extinction de l'éclairage du compartiment passagers
- ⑥  Allumage et extinction du spot de lecture avant droit
- ⑦  Déblocage/blocage de l'éclairage de lecture dans l'espace passagers

► **Activation de la fonction de bus :** appuyez sur la touche ①.

Le voyant LED est allumé.

La fonction de bus est dans un des modes suivants :

- **Mode d'arrêt**

Si le véhicule s'arrête par exemple à un arrêt et si la porte passagers s'ouvre, l'éclairage de l'espace passagers n'est pas modulé.

- **Mode conduite**

Si toutes les portes sont fermées et que le véhicule roule au pas, l'éclairage de l'espace passagers est modulé.

- **Mode automatique arrêt**

Si la commande automatique de l'éclairage intérieur ③ est désactivée, et donc que le mode automatique arrêt est actif, l'éclairage de l'espace passagers est allumé et modulé en permanence.

Lorsque la fonction de bus est activée, les modes peuvent être interrompus en utilisant la touche ⑤. Allumage et extinction de l'éclairage du compartiment passagers. L'éclairage du compartiment passagers est alors complètement éteint. La fonction de bus revient dans l'un des modes lorsque vous appuyez de nouveau sur la touche ⑤. Allumage et extinction de l'éclairage du compartiment passagers.

- Si la commande automatique de l'éclairage intérieur ③ a été activée auparavant, le mode automatique arrêt est de nouveau inactif.
- Si le mode automatique Arrêt n'a pas été activé auparavant, soit le mode conduite soit le mode arrêt s'active.

① La fonction de bus peut être utilisée indépendamment de la touche ⑤. Allumage et extinction de l'éclairage du compartiment passagers. L'éclairage du compartiment passagers ne doit pas être allumé au préalable.

► **Désactivation de la fonction de bus :** appuyez sur la touche ①.

Le voyant LED n'est pas allumé.

► **Allumage ou extinction du spot de lecture avant gauche :** appuyez sur la touche ②.

► **Désactivation de la commande automatique de l'éclairage intérieur :** appuyez sur la touche ③.

La commande d'éclairage intérieur s'active automatiquement lorsque, par exemple, vous :

- déverrouillez le véhicule
- ouvrez une porte

► **Allumage ou extinction de l'éclairage intérieur avant :** appuyez sur la touche ④.

► **Allumage ou extinction de l'éclairage du compartiment passagers :** appuyez sur la touche ⑤.

► **Allumage ou extinction du spot de lecture avant droit :** appuyez sur la touche ⑥.


► **Débloqué de l'éclairage de lecture dans l'espace passagers :** appuyez sur la touche ⑦. Le voyant LED est allumé.

Les passagers peuvent allumer et éteindre les spots de lecture.

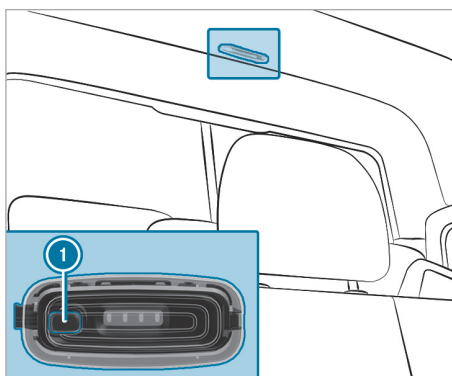
► **Blocage de l'éclairage de lecture dans l'espace passagers :** appuyez sur la touche ⑦. Le voyant LED n'est pas allumé.

Les passagers ne peuvent plus utiliser les spots de lecture.

Allumage et extinction du spot de lecture au dessus du siège passager (équipement de bus)

► Appuyez sur la touche  située au-dessus du siège passager.

Allumage et extinction de l'éclairage intérieur à l'arrière



- ① Allumage et extinction de l'éclairage intérieur arrière et de l'éclairage de compartiment de chargement

Détecteur de mouvement

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû au faisceau laser du détecteur de mouvement

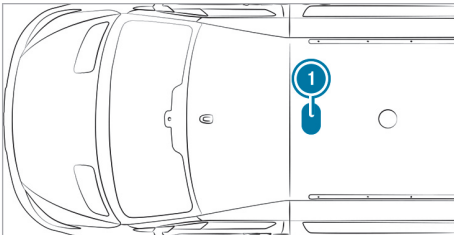
Le détecteur de mouvement envoie un rayonnement non visible des LED qui est classé comme laser de classe 1M.

La rétine risque d'être endommagée dans les situations suivantes:

- Lorsque vous regardez directement pendant un long moment dans le faisceau laser sans filtre du détecteur de mouvement.
- Lorsque vous regardez directement dans le faisceau laser du détecteur de mouvement avec des instruments optiques, par exemple avec des lunettes ou une loupe.

▶ Ne regardez jamais directement dans le détecteur de mouvement.

Le détecteur de mouvement se trouve dans le compartiment de chargement, derrière la cloison de séparation au milieu du toit.



- ① Position du détecteur de mouvement

Lorsque le véhicule est équipé d'un détecteur de mouvement, le détecteur peut également déclencher l'allumage de l'éclairage de compartiment de chargement.

Si le détecteur de mouvement détecte un mouvement à l'intérieur du compartiment de chargement alors que le véhicule est à l'arrêt, l'éclairage de compartiment de chargement s'allume pendant 2 minutes environ.

Le détecteur de mouvement déclenche l'éclairage de compartiment de chargement dans les situations suivantes:

- Le véhicule est à l'arrêt, le frein de stationnement est mis et vous n'appuyez pas sur la pédale de frein.
- **Véhicules équipés d'une boîte automatique :** le levier sélecteur se trouve sur [P] et vous n'appuyez pas sur la pédale de frein.
- Le véhicule n'a pas été verrouillé de l'extérieur avec la clé.

Le détecteur de mouvement est désactivé automatiquement s'il ne détecte aucun changement sur le véhicule pendant plusieurs heures (ouverture d'une porte, par exemple). Cela empêche la batterie de se décharger.

Activation ou désactivation de la durée d'extinction temporisée

Système multimédia:

- ➤ [🏠] ➤ ➤ Réglages
- ➤ Eclairage ➤ ➤ Eclairage intérieur/extérieur
- ➤ Temporisation éclairage intérieur

- ▶ Activez ou désactivez la fonction. Lorsque cette fonction est activée, l'éclairage intérieur est allumé pendant une courte période après la fin du trajet.

Remplacement des lampes

Remarques relatives au remplacement des lampes

⚠ ATTENTION Risque de brûlure lié à des composants brûlants lors du remplacement des ampoules

Les ampoules, les lampes et les fiches risquent de devenir très chauds en service.

Si vous remplacez une ampoule, vous risquez de vous brûler au contact de ces composants.

▶ Laissez refroidir les composants avant de remplacer une ampoule.

Consignes de sécurité importantes:

- Avant de remplacer une ampoule, éteignez le système d'éclairage du véhicule. Vous éviterez ainsi tout court-circuit.
- Utilisez uniquement des ampoules de rechange de même type et de la tension requise.

- Ne montez les ampoules que dans des lampes adaptées.
- N'utilisez pas de lampes tombées à terre ou dont le verre est rayé. La lampe risque d'éclater.
- La lampe risque d'éclater dans les conditions suivantes:
 - si elle est brûlante et que vous la touchiez
 - si vous la laissez tomber
 - si vous la rayez ou la fêlez
- Les tâches sur le verre de l'ampoule réduisent la durée de vie de la lampe. Ne touchez pas le verre de l'ampoule à mains nues. Le cas échéant, nettoyez le verre de l'ampoule à froid avec de l'alcool ou de l'alcool à brûler et frottez-le avec un chiffon non pelucheux.
- Protégez les lampes de l'humidité et ne les mettez pas en contact avec un liquide.

Veillez toujours à ce que les ampoules soient bien fixées.

Vous pouvez reconnaître que votre véhicule est équipé de modules LED au détail suivant: lors du démarrage du véhicule, le faisceau lumineux se déplace du haut vers le bas puis à nouveau vers le haut. Pour cela, les feux de croisement doivent être allumés avant le démarrage du véhicule.

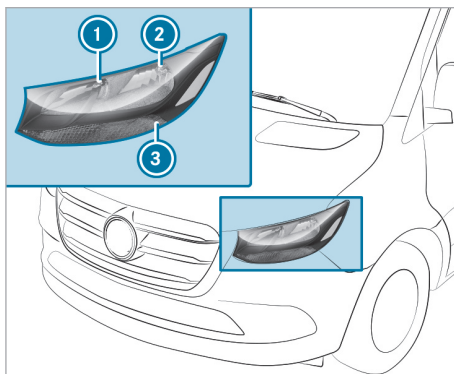
Les ampoules et les lampes jouent un rôle essentiel dans la sécurité du véhicule. Veillez par conséquent à ce que toutes les lampes soient toujours en bon état. Faites contrôler régulièrement le réglage des phares.

Si la lampe neuve ne s'allume pas non plus, rendez-vous dans un atelier qualifié.

Remplacement des lampes avant (véhicules équipés de phares halogènes)

Vue d'ensemble des types de lampes avant

Vous pouvez remplacer les lampes des feux suivants.



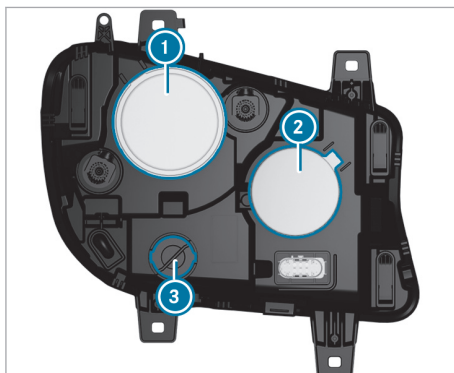
Phares halogènes

- ① Feux de route/éclairage de jour: H15 55 W/15 W
- ② Feux de croisement/feux de position: H7 55 W/W 5 W
- ③ Clignotants: 3457 NAK 28 W

Remplacement des lampes du phare halogène

Conditions requises

- **Feux de croisement:** lampe type H7 55 W
- **Feux de route/éclairage de jour:** lampe type H15 55 W/15 W
- **Feux de position:** lampe type W 5 W
- **Clignotants:** lampe type 3457 NAK 28 W



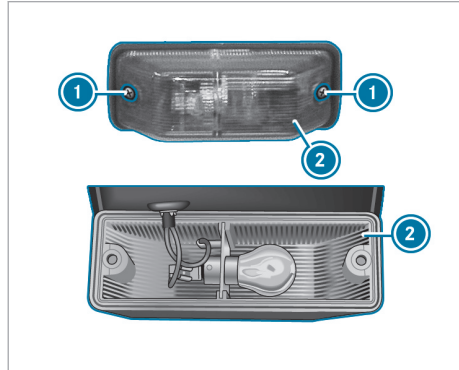
- ① Couvercle de boîtier des feux de croisement/feux de position
- ② Couvercle de boîtier des feux de route/éclairage de jour
- ③ Douille de clignotant
- ▶ Eteignez le système d'éclairage.

- ▶ **Feux de croisement/feux de position :** retirez le couvercle de boîtier ① en le tirant vers l'arrière.
- ▶ Enlevez la douille par l'arrière.
- ▶ Retirez la lampe de la douille.
- ▶ Mettez la lampe neuve en place dans la douille de manière à ce que le culot repose entièrement au fond de la douille.
- ▶ Emboîtez la douille en la maintenant droite.
- ▶ Emboîtez le couvercle de boîtier ①.
- ▶ **Feux de route/éclairage de jour :** retirez le couvercle de boîtier ② en le tirant vers l'arrière.
- ▶ Tournez la douille vers la gauche et enlevez-la.
- ▶ Retirez la lampe de la douille.
- ▶ Mettez la lampe neuve en place dans la douille de manière à ce que le culot repose entièrement au fond de la douille.
- ▶ Mettez la douille en place et tournez-la vers la droite.
- ▶ Emboîtez le couvercle de boîtier ②.
- ▶ **Clignotants :**
- ▶ Tournez la douille ③ vers la gauche et enlevez-la.
- ▶ Appuyez légèrement sur la lampe, puis tournez-la vers la gauche pour la retirer de la douille.
- ▶ Introduisez la lampe neuve dans la douille et tournez-la vers la droite.
- ▶ Mettez la douille ③ en place et tournez-la vers la droite.

Clignotant additionnel

Conditions requises

- **Clignotant additionnel (véhicules à transmission intégrale) :** lampe type P 21 W

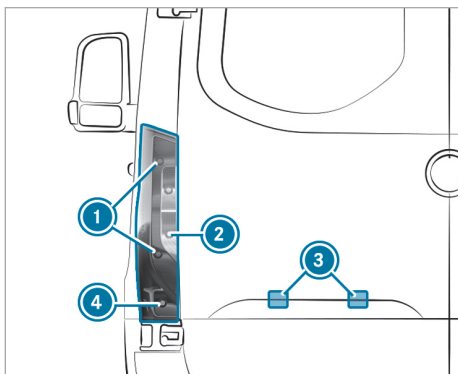


- ▶ Eteignez le système d'éclairage.
- ▶ Dévissez les vis ① et retirez le diffuseur ②.
- ▶ Appuyez légèrement sur la lampe, puis tournez-la vers la gauche pour la retirer de la douille.
- ▶ Introduisez la lampe neuve dans la douille et tournez-la vers la droite.
- ▶ Mettez en place le diffuseur ② et vissez les vis ①.

Remplacement des lampes arrière (fourgon et Tourer)

Vue d'ensemble des types de lampe arrière (fourgon et Tourer)

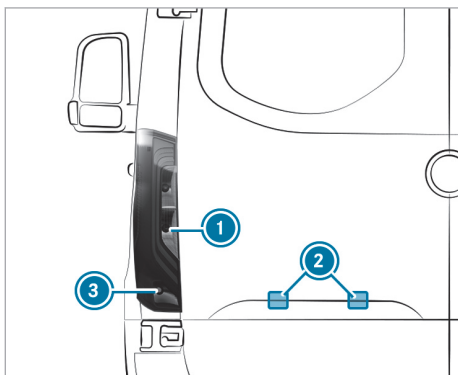
Vous pouvez remplacer les lampes des feux suivants.



Véhicules avec feu arrière standard

- ① Feux stop/feux arrière/feux de position: P 21 W
- ② Feux de recul: P 21 W
- ③ Eclairage de la plaque d'immatriculation: W 5 W
- ④ Eclairage antibrouillard arrière: P 21 W

Vous pouvez remplacer les lampes des feux suivants.



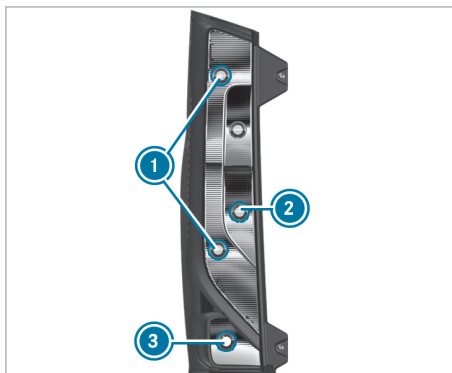
Véhicules équipés de feux arrière à LED partiels

- ① Feux de recul: P 21 W
- ② Eclairage de la plaque d'immatriculation: W 5 W
- ③ Eclairage antibrouillard arrière: P 21 W

Remplacement du feu arrière (fourgon et Tourer)

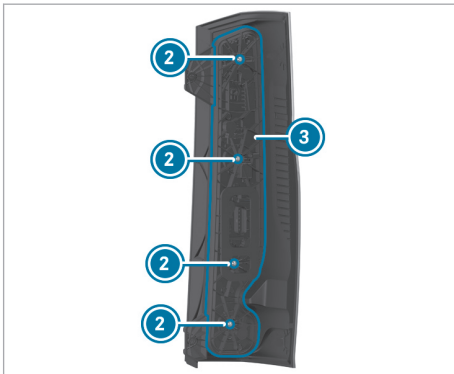
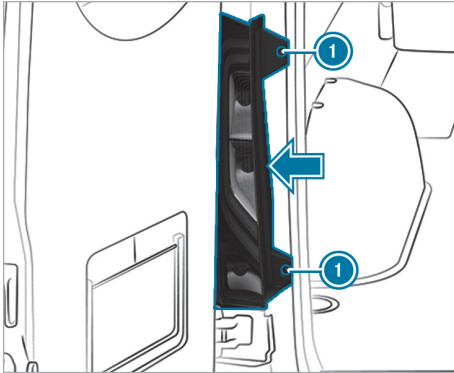
Conditions requises

- **Feux stop/feux arrière/feux de position:** lampe type P 21 W
- **Feux de recul:** lampe type P 21 W
- **Eclairage antibrouillard arrière:** lampe type P 21 W



- ① Feux stop/feux arrière/feux de position
- ② Feux de recul
- ③ Eclairage antibrouillard arrière

- ▶ Eteignez le système d'éclairage.
- ▶ Ouvrez la porte du compartiment de chargement.

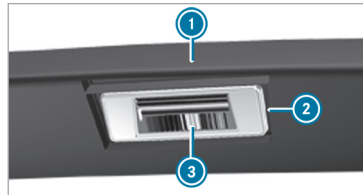


- ▶ **Dépose :** dévissez les vis ① et déclipser le feu arrière dans le sens de la flèche.
- ▶ Débranchez la fiche du porte-ampoules ③.
- ▶ Dévissez les vis ② et retirez le porte-ampoules ③ du feu arrière.
- ▶ Appuyez légèrement sur la lampe, puis tournez-la vers la gauche pour la retirer de la douille.
- ▶ Introduisez la lampe neuve dans la douille et tournez-la vers la droite.
- ▶ **Pose :** placez le porte-ampoules ③ sur le feu arrière et visser les vis ②.
- ▶ Branchez la fiche sur le porte-ampoules ③.
- ▶ Mettez le feu arrière en place et visser les vis ①.

■ Eclairage de la plaque d'immatriculation

Conditions requises

- **Eclairage de la plaque d'immatriculation :** lampe type W 5 W

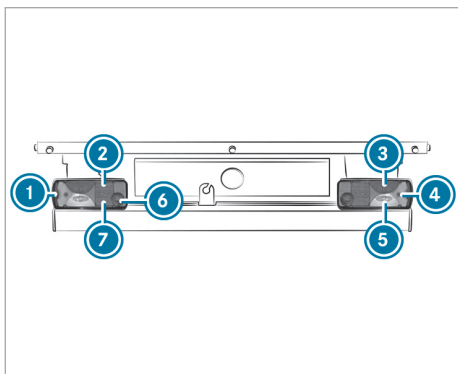


- ▶ Eteignez le système d'éclairage.
- ▶ Introduisez, par exemple, un tournevis dans l'évidement ② entre la lampe ③ et le cache ① et déboîtez la lampe ③ avec précaution.
- ▶ Retirez la lampe ③ du cache ①.
- ▶ Tournez le porte-ampoule de 45° environ et le sortir de la lampe.
- ▶ Retirez l'ampoule.
- ▶ Mettez l'ampoule neuve en place dans le porte-ampoule.
- ▶ Emboîtez le porte-ampoule dans la lampe et tournez-le d'environ 45°.
- ▶ Introduisez la lampe dans l'évidement du cache jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.

Remplacement des lampes arrière (châssis)

■ Vue d'ensemble des types de lampes arrière (châssis)

Vous pouvez remplacer les lampes des feux suivants.



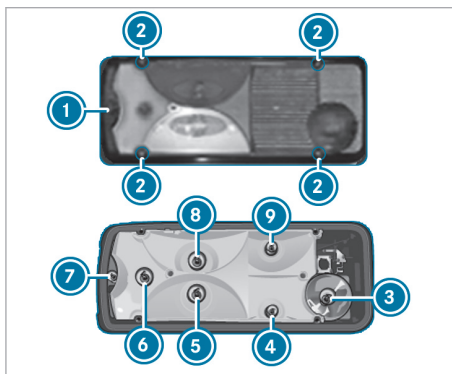
Véhicules avec feu arrière standard

- ① Feux de gabarit: R 5 W
- ② Feux arrière: R 5 W
- ③ Feux stop: P 21 W
- ④ Clignotants: PY 21 W
- ⑤ Feux de recul: P 21 W
- ⑥ Eclairage antibrouillard arrière (côté conducteur): P 21 W
- ⑦ Eclairage de la plaque d'immatriculation: R 5 W

■ Remplacement des feux arrière du châssis

Conditions requises

- **Eclairage antibrouillard arrière:** lampe type P 21 W
- **Eclairage de la plaque d'immatriculation:** lampe type R 5 W
- **Feux de recul:** lampe type P 21 W
- **Clignotants:** lampe type PY 21 W
- **Feu de gabarit:** lampe type R 5 W
- **Feux stop:** lampe type P 21 W
- **Feux arrière:** lampe type R 5 W



- ① Diffuseur
- ② Vis
- ③ Eclairage antibrouillard arrière
- ④ Eclairage de la plaque d'immatriculation
- ⑤ Feux de recul
- ⑥ Clignotants
- ⑦ Feu de gabarit
- ⑧ Feux stop
- ⑨ Feu arrière

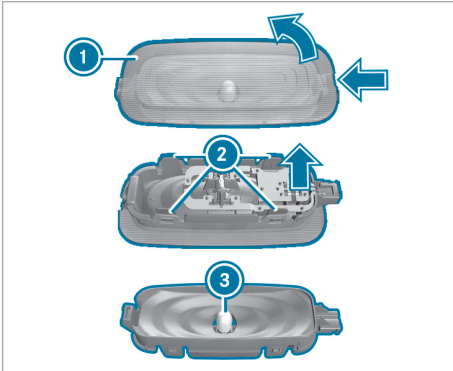
- ▶ Eteignez le système d'éclairage.
- ▶ Dévissez les vis ② et retirez le diffuseur ①.
- ▶ Débranchez la fiche du porte-ampoules.
- ▶ Appuyez légèrement sur la lampe, puis tournez-la vers la gauche pour la retirer de la douille.
- ▶ Introduisez la lampe neuve dans la douille et tournez-la vers la droite.
- ▶ Mettez en place le diffuseur ① et vissez les vis ②.

Remplacement des lampes des lampes d'éclairage intérieur

■ Remplacement de la lampe d'éclairage intérieur arrière

Conditions requises

- ① Afin d'assurer le bon fonctionnement du contrôle de défaillance des ampoules de série, seules des lampes de même type et de même puissance que celles installées de série doivent être utilisées.



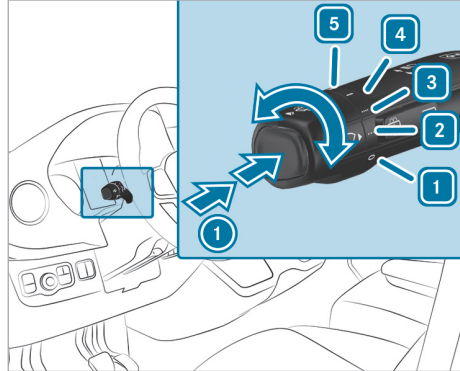
- ▶ Eteignez l'éclairage intérieur.
- ▶ Appuyez sur les ressorts d'arrêt du diffuseur ① avec un objet approprié, par exemple un tournevis, puis déboîtez le diffuseur avec le boîtier de feu.
- ▶ **Retrait du diffuseur du boîtier de feu :** poussez les ergots du diffuseur ② vers l'intérieur.
- ▶ Retirez la lampe ③ du boîtier de feu.
- ▶ Placez la lampe neuve.
- ▶ Mettez le diffuseur en place sur le boîtier de feu et encliquez-le.
- ▶ Mettez le diffuseur avec le boîtier de feu en place et encliquez-le.

Essuie-glaces

Mise en marche et arrêt des essuie-glaces du pare-brise

Conditions requises

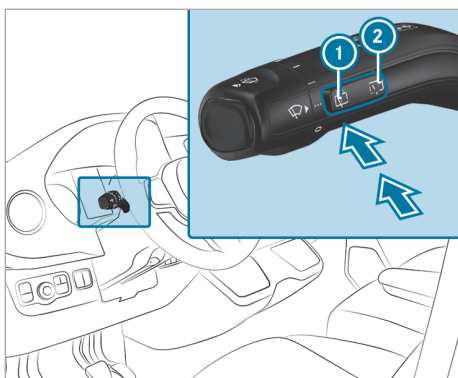
- L'alimentation en tension est établie.

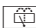



- ① Balayage unique/balayage avec liquide de lave-glace
- ① Arrêt des essuie-glaces
- ② Balayage intermittent normal
Véhicules équipés d'un capteur de pluie: balayage automatique normal
- ③ Balayage intermittent fréquent
Véhicules équipés d'un capteur de pluie: balayage automatique fréquent
- ④ Balayage continu lent
- ⑤ Balayage continu rapide

- ▶ Tournez le commodo sur la position correspondante ① - ⑤.
- ▶ **Balayage unique :** appuyez sur la touche ① du commodo dans le sens de la flèche jusqu'au premier point de résistance.
- ▶ **Balayage avec liquide de lave-glace :** appuyez sur la touche ① du commodo dans le sens de la flèche jusqu'au 2e point de résistance.

Mise en marche et arrêt de l'essuie-glace de lunette arrière



- ①  Balayage unique/balayage avec liquide de lave-glace
- ②  Balayage intermittent

▶ **Balayage unique :** appuyez sur la touche ① jusqu'au point de résistance.

▶ **Balayage avec liquide de lave-glace :** appuyez sur la touche ① au-delà du point de résistance.

▶ **Mise en marche et arrêt du balayage intermittent :** appuyez sur la touche ②. Si l'essuie-glace arrière est en marche, le symbole  apparaît sur le combiné d'instruments.

Remplacement des balais d'essuie-glace du pare-brise

⚠ ATTENTION Risque de coincement lors du remplacement des balais d'essuie-glace par la mise en marche des essuie-glaces

Si les essuie-glaces se mettent en marche lors du remplacement des balais d'essuie-glace, vous risquez d'être coincé par le bras d'essuie-glace.

▶ Veillez à toujours arrêter les essuie-glaces et le véhicule, et à couper le contact, avant de remplacer les balais d'essuie-glace.

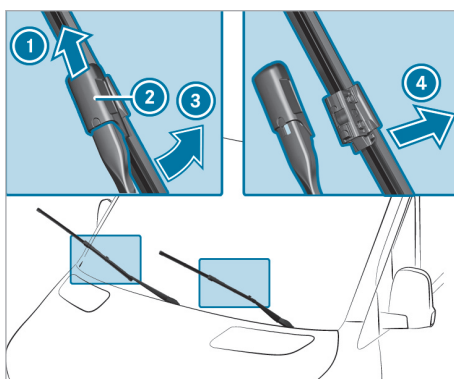
⚠ ATTENTION Risque de blessure dû à l'utilisation des essuie-glaces alors que le capot moteur est ouvert

Si les essuie-glaces se mettent en marche alors que le capot moteur est ouvert, vous risquez d'être coincé par la tringlerie d'essuie-glace.

▶ Veillez à toujours arrêter les essuie-glaces et le véhicule avant d'ouvrir le capot moteur.

Remplacement des balais d'essuie-glace

- ① Lorsque les balais d'essuie-glace sont usés, les vitres ne sont plus balayées correctement. Remplacez les balais d'essuie-glace 2 fois par an, de préférence au printemps et en automne.



- ▶ Ecartez le bras d'essuie-glace du pare-brise.
- ▶ Tenez le bras d'essuie-glace et écartez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace dans le sens de la flèche ③ jusqu'en butée.
- ▶ Poussez le verrou ② vers le haut dans le sens de la flèche ① jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- ▶ Rabattez le balai d'essuie-glace sur le bras d'essuie-glace.
- ▶ Retirez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace dans le sens de la flèche ④.
- ▶ Engagez le balai d'essuie-glace neuf dans le support sur le bras d'essuie-glace.

Ce faisant, tenez compte des différences de longueur des 2 balais d'essuie-glace:

- Côté conducteur: balai d'essuie-glace long
- Côté passager: balai d'essuie-glace court

- ▶ Poussez le verrou ② vers le bas jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- ▶ Rabattez le bras d'essuie-glace sur le pare-brise.

Remplacement des balais d'essuie-glace du pare-brise (WET WIPER SYSTEM)

⚠ ATTENTION Risque de coincement lors du remplacement des balais d'essuie-glace par la mise en marche des essuie-glaces

Si les essuie-glaces se mettent en marche lors du remplacement des balais d'essuie-glace, vous risquez d'être coincé par le bras d'essuie-glace.

- ▶ Veillez à toujours arrêter les essuie-glaces et le véhicule, et à couper le contact, avant de remplacer les balais d'essuie-glace.

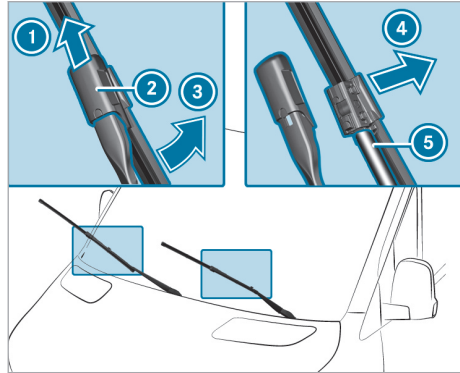
⚠ ATTENTION Risque de blessure dû à l'utilisation des essuie-glaces alors que le capot moteur est ouvert

Si les essuie-glaces se mettent en marche alors que le capot moteur est ouvert, vous risquez d'être coincé par la tringlerie d'essuie-glace.

- ▶ Veillez à toujours arrêter les essuie-glaces et le véhicule avant d'ouvrir le capot moteur.

Remplacement des balais d'essuie-glace

- ① Lorsque les balais d'essuie-glace sont usés, les vitres ne sont plus balayées correctement. Remplacez les balais d'essuie-glace 2 fois par an, de préférence au printemps et en automne.

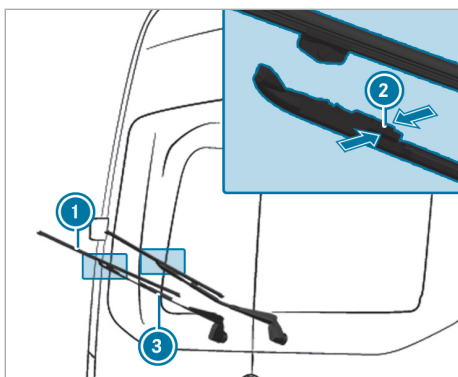


- ▶ Ecartez le bras d'essuie-glace du pare-brise.
- ▶ Tenez le bras d'essuie-glace et repoussez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace dans le sens de la flèche ③ jusqu'en butée.
- ▶ Poussez le verrou ② vers le haut dans le sens de la flèche ① jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- ▶ Enlevez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace dans le sens de la flèche ④.
- ▶ Retirez avec précaution le flexible ⑤ du balai d'essuie-glace.
- ▶ Fixez le flexible ⑤ au balai d'essuie-glace neuf.
- ▶ Engagez le balai d'essuie-glace neuf dans le support sur le bras d'essuie-glace.

Ce faisant, tenez compte des différences de longueur des 2 balais d'essuie-glace:

- Côté conducteur: balai d'essuie-glace long
- Côté passager: balai d'essuie-glace court
- ▶ Poussez le verrou ② vers le bas jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- ▶ Rabattez le balai d'essuie-glace sur le bras d'essuie-glace.
- ▶ Rabattez le bras d'essuie-glace sur le pare-brise.

Remplacement du balai d'essuie-glace de la lunette arrière



- ▶ Ecartez le bras d'essuie-glace ③ de la lunette arrière.
- ▶ Pressez les 2 pincettes de fixation ② l'une contre l'autre (flèches) et basculez le balai d'essuie-glace pour l'écartier du bras d'essuie-glace.
- ▶ Dégagez le balai d'essuie-glace ① du support qui se trouve sur le bras d'essuie-glace ③ en le tirant vers le haut.
- ▶ Engagez le balai d'essuie-glace neuf ① dans le support sur le bras d'essuie-glace ③.
- ▶ Appuyez le balai d'essuie-glace ① neuf sur le bras d'essuie-glace ③ jusqu'à encliquetage des pincettes de fixation.
- ▶ Rabattez le bras d'essuie-glace ③ sur la lunette arrière.

Rétroviseurs

Utilisation des rétroviseurs extérieurs

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de modification des réglages du véhicule pendant la marche

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule dans les situations suivantes en particulier:

- si vous réglez le siège conducteur, l'appuie-tête, le volant ou le rétroviseur pendant la marche
 - si vous bouclez votre ceinture de sécurité pendant la marche
- ▶ Avant de démarrer le véhicule, réglez en particulier le siège conducteur, l'appuie-

tête, le volant et le rétroviseur, et bouclez votre ceinture de sécurité.

⚠ ATTENTION Risque d'accident lié à une erreur d'appréciation de la distance lors de l'utilisation du rétroviseur côté passager

Le rétroviseur extérieur côté passager donne une image réduite. Les objets visibles sont plus près qu'ils ne le paraissent.

▶ Par conséquent, déterminez toujours la distance réelle par rapport aux usagers qui roulent derrière vous en jetant un coup d'œil par-dessus votre épaule.

Réglage manuel des rétroviseurs extérieurs

- ▶ Réglez le rétroviseur extérieur dans sa position correcte à la main.
- ▶ **Remboîtement d'un rétroviseur extérieur déboîté**: remettez le rétroviseur extérieur dans sa position correcte à la main.

Réglage électrique des rétroviseurs extérieurs

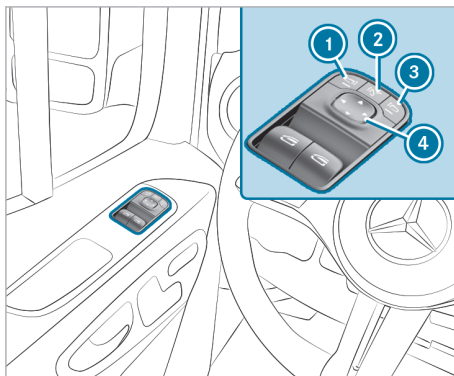


Image représentant un exemple

! REMARQUE Endommagement des rétroviseurs extérieurs électriques en les rabattant manuellement ou violemment

Si vous déployez et rabattez les rétroviseurs extérieurs électriques à la main, les rétroviseurs extérieurs risquent d'être endommagés et ils ne sont pas verrouillés correctement.

Si les rétroviseurs extérieurs ne sont pas rabattus lors du lavage du véhicule en station de lavage, les brosses de lavage risquent de rabat-

tre violemment les rétroviseurs extérieurs et de les endommager.

- ▶ Rabattez et déployez les rétroviseurs extérieurs toujours électriquement.
- ▶ Rabattez les rétroviseurs extérieurs avant le lavage du véhicule dans une station de lavage.

- ▶ Avant de prendre la route, établissez l'alimentation en tension ou mettez le véhicule en marche.
- ▶ **Rabattement et déploiement :** appuyez brièvement sur la touche ②.
- ▶ **Sélection :** sélectionnez le rétroviseur extérieur à régler à l'aide de la touche ① ou ③.
- ▶ **Réglage :** réglez la position du miroir à l'aide de la touche ④.
- ▶ **Remboîtement d'un rétroviseur extérieur déboîté :** maintenez la touche ② appuyée. Un cliquetis suivi d'un claquement retentit. Le rétroviseur extérieur se met dans sa position correcte.

Réinitialisation des rétroviseurs extérieurs

- ① Lorsque la batterie a été débranchée ou déchargée, vous devez réinitialiser les rétroviseurs extérieurs. Ce n'est qu'ainsi que le rabatement automatique des rétroviseurs fonctionne.
- ▶ Etablissez l'alimentation en tension ou mettez le véhicule en marche.
- ▶ Appuyez brièvement sur la touche ②.

Chauffage des rétroviseurs extérieurs

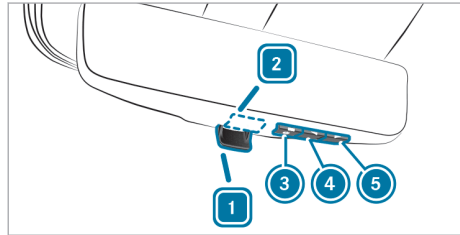
- ▶ **Véhicules sans chauffage de lunette arrière :** à basses températures, le chauffage de rétroviseur se met automatiquement en marche après le démarrage du véhicule.
- ▶ **Véhicules équipés d'un chauffage de lunette arrière :** à basses températures, le chauffage de rétroviseur se met automatiquement en marche après le démarrage du véhicule. En outre, le chauffage de rétroviseur peut être mis en marche en même temps que le chauffage de lunette arrière par l'intermédiaire de la touche du chauffage de lunette arrière.

Utilisation du rétroviseur intérieur numérique

Votre véhicule peut être équipé d'un rétroviseur intérieur numérique. Pour assurer une meilleure visibilité vers l'arrière, ce dernier utilise une

caméra située sur le haut du toit, à l'arrière. Le rétroviseur intérieur peut être utilisé en tant que rétroviseur intérieur standard ou en tant qu'écran.

Pour éviter un éblouissement du rétroviseur intérieur numérique, réglez tout d'abord le rétroviseur intérieur numérique en tant que rétroviseur intérieur standard.



Si la luminosité ambiante est mauvaise, il peut y avoir du bruit numérique sur l'écran.

Certains rayons solaires (par exemple lorsque le soleil est bas) ou la lumière provenant d'une autre source lumineuse intense peuvent réduire le contraste de l'écran et entraîner une surexposition. Dans de telles situations, les objets affichés sur l'écran peuvent être masqués ou difficilement visibles. Dans ces cas, soyez particulièrement vigilant et adaptez votre style de conduite en conséquence.

Pour conduire un véhicule automobile, le conducteur doit systématiquement porter les verres correcteurs qui lui ont été prescrits. En cas de presbytie, le conducteur doit porter des verres correcteurs multifocaux afin de pouvoir également distinguer la circulation routière affichée sur l'écran.

- ① Si la caméra située à l'arrière en haut sur le toit est encrassée, les images ne seront peut-être pas nettes. Dans ce cas, nettoyez la caméra manuellement avec un chiffon humide. Tenez compte des remarques relatives au nettoyage du rétroviseur intérieur numérique (→ page 248).

- ▶ **Utilisation du rétroviseur intérieur standard :** mettez le contacteur en position ①.
- ▶ **Utilisation de l'écran :** mettez le contacteur en position ②.

Réglage de la luminosité de l'écran

i Le rétroviseur intérieur numérique est équipé de capteurs de luminosité sur sa face avant et sa face arrière et adapte automatiquement la luminosité de l'écran à la luminosité ambiante. Ne recouvrez pas les capteurs de luminosité, par exemple avec un autocollant.

▶ Appuyez 1 fois sur la touche Menu **3**.

▶ Appuyez sur la touche **4** pour réduire la luminosité de l'écran.

ou

▶ Appuyez sur la touche **5** pour augmenter la luminosité de l'écran.

Réglage de l'angle de vue de la caméra

▶ Appuyez 2 fois sur la touche Menu **3**.

▶ Appuyez sur la touche **4** pour décaler l'angle de vue vers le bas.

ou

▶ Appuyez sur la touche **5** pour décaler l'angle de vue vers le haut.

Affichage et masquage de l'image de la caméra de recul

Le véhicule peut être équipé d'une caméra de recul affichant une image dans le rétroviseur intérieur.

▶ Pour afficher cette image, engagez la marche arrière ou appuyez sur la touche **5**.

▶ Pour la masquer, désengagez la marche arrière ou appuyez de nouveau sur la touche **5**.

Mode de défaut du rétroviseur intérieur numérique

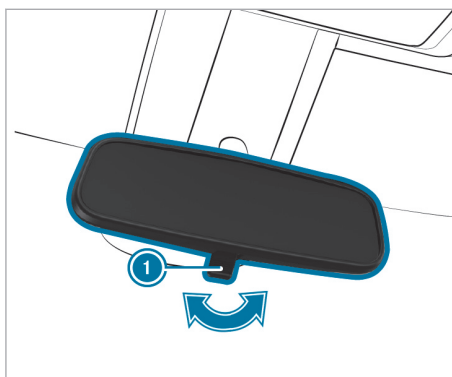
En cas de défaut système, par exemple si la caméra tombe en panne, une caméra barrée apparaît en haut à gauche de l'écran et aucune image caméra n'est visible dans le rétroviseur.

▶ En cas de défaut système, basculez sur le rétroviseur intérieur standard.

Si le véhicule est équipé d'une caméra de recul affichant une image dans le rétroviseur intérieur et qu'un défaut système survient, une caméra barrée apparaît à gauche de l'écran avec le chiffre 2.

Dans ce cas, la caméra ne produit aucune image lors des manœuvres.

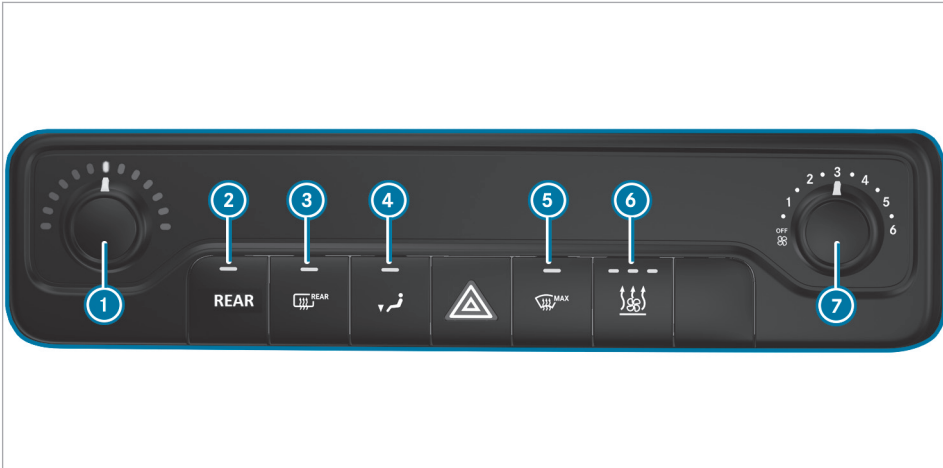
Commutation du rétroviseur intérieur en position nuit



▶ Basculez le levier de commutation jour/nuit **1** dans le sens de la flèche.

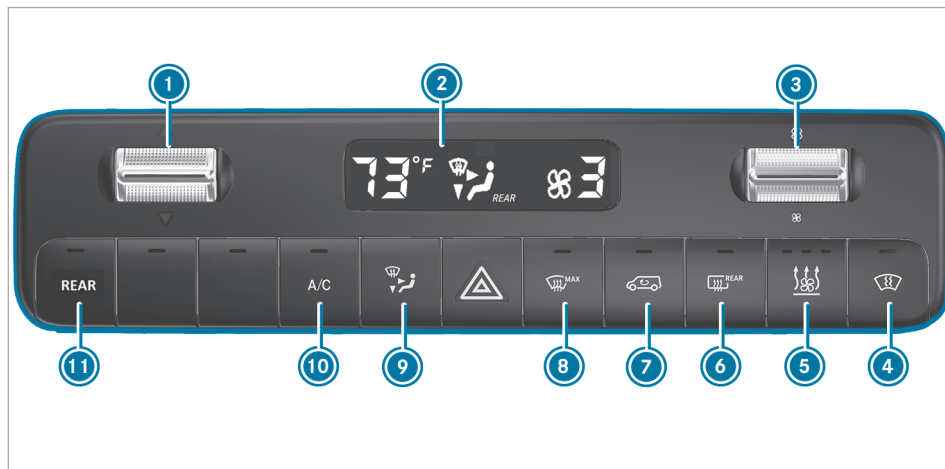
Vue d'ensemble des systèmes de climatisation

Vue d'ensemble du système de chauffage



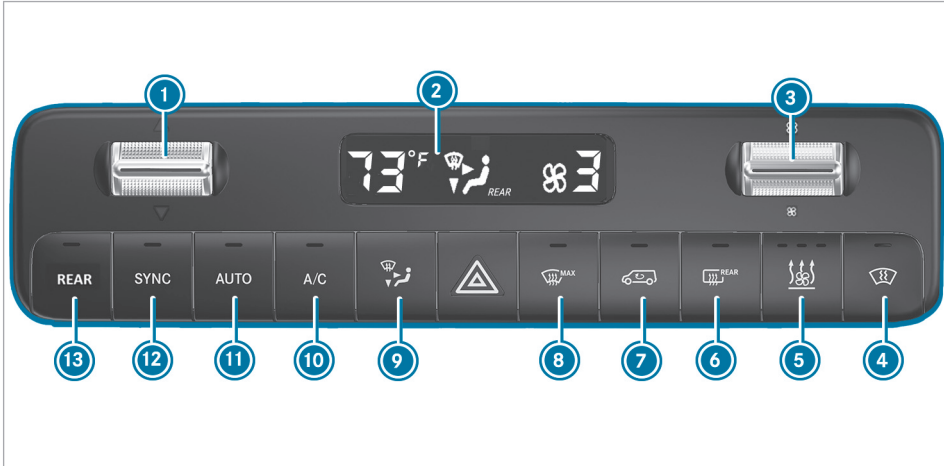
- ① Réglage de la température
- ② Mise en marche et arrêt du chauffage arrière
- ③ Mise en marche et arrêt du chauffage de lunette arrière (→ page 116)
- ④ Mise en marche et arrêt de la répartition d'air de l'espace jambes
- ⑤ Activation ou désactivation du dégivrage de pare-brise (→ page 115)
- ⑥ Véhicules équipés d'un chauffage autonome ou d'un chauffage auxiliaire: mise en marche et arrêt du chauffage autonome ou du chauffage auxiliaire (→ page 119)
- ⑦ Réglage du débit d'air
- ⑧ Les voyants incorporés aux touches indiquent que la fonction correspondante est activée.

Vue d'ensemble du climatiseur TEMPMATIC



- ① ▼▲ Réglage de la température
 - ② Ecran
 - ③ [icône ventilateur] Réglage du débit d'air
 - ④ [icône pare-brise] Véhicules équipés d'un chauffage de pare-brise: mise en marche et arrêt du chauffage de pare-brise (→ page 116)
 - ⑤ Véhicules équipés d'un chauffage autonome ou d'un chauffage auxiliaire: [icône chauffage] mise en marche et arrêt du chauffage autonome ou du chauffage auxiliaire (→ page 119)
 - ⑥ Véhicules équipés d'un chauffage de lunette arrière: [icône lunette REAR] mise en marche et arrêt du chauffage de lunette arrière (→ page 116)
 - ⑦ [icône voiture] Activation et désactivation du mode recyclage d'air (→ page 116)
 - ⑧ [icône pare-brise MAX] Activation et désactivation du dégivrage de pare-brise (→ page 115)
 - ⑨ [icône voiture] Réglage de la répartition d'air (→ page 115)
 - ⑩ [icône A/C] Activation et désactivation de la fonction A/C (→ page 114)
 - ⑪ [icône REAR] Véhicules équipés du système de climatisation 2 zones: réglage de la climatisation arrière/du chauffage arrière (le voyant clignote) (→ page 114)
- ⓘ Les voyants incorporés aux touches indiquent que la fonction correspondante est activée.

Vue d'ensemble du climatiseur THERMOTRONIC



- ① ▼▲ Réglage de la température
- ② Ecran
- ③ ☹ Réglage du débit d'air
- ④ ☹ Véhicules équipés d'un chauffage de pare-brise: mise en marche et arrêt du chauffage de pare-brise (→ page 116)
- ⑤ Véhicules équipés d'un chauffage autonome ou d'un chauffage auxiliaire: ☹ mise en marche et arrêt du chauffage autonome ou du chauffage auxiliaire (→ page 119)
- ⑥ Véhicules équipés d'un chauffage de lunette arrière: ☹ mise en marche et arrêt du chauffage de lunette arrière (→ page 116)
- ⑦ ☹ Activation et désactivation du mode recyclage d'air (→ page 116)
- ⑧ ☹ MAX Activation et désactivation du dégivrage de pare-brise (→ page 115)
- ⑨ ☹ Réglage de la répartition d'air (→ page 115)
- ⑩ A/C Activation et désactivation de la fonction A/C (→ page 114)
- ⑪ AUTO Régulation automatique de la climatisation à l'avant (→ page 114) et à l'arrière (→ page 114)
- ⑫ SYNC Activation et désactivation de la synchronisation (→ page 115)
- ⑬ REAR Véhicules équipés du système de climatisation 2 zones: réglage de la climatisation arrière/du chauffage arrière (le voyant clignote) (→ page 114)

- ① Les voyants incorporés aux touches indiquent que la fonction correspondante est activée.

Commande des systèmes de climatisation

Mise en marche et arrêt du système de climatisation

- ▶ **Mise en marche :** réglez le débit d'air sur le niveau 1 ou au-delà dans le menu pour l'avant.
 - ▶ **Arrêt :** réglez le débit d'air sur le niveau 0 ou sur **OFF** dans le menu pour l'avant. Le message **OFF** apparaît sur l'écran du système de climatisation.
- ① Lorsque le système de climatisation est arrêté, les vitres risquent de se couvrir plus rapidement de buée. N'arrêtez le système de climatisation que pour une courte durée.
- ① Lorsque le climatiseur avant est déjà en marche et que le climatiseur arrière est arrêté, vous pouvez mettre en marche ce dernier en augmentant la soufflante dans le menu pour l'arrière. Le climatiseur arrière se met automatiquement en marche en même temps que le climatiseur avant.

Réglage de la climatisation arrière

Conditions requises

- Le système de climatisation est en marche (→ page 113).

Réglage de la température et du débit d'air avec le TEMPATIC et le THERMOTRONIC:

▶ Appuyez sur la touche **REAR**.

Le voyant incorporé à la touche **REAR** et le symbole **REAR** sur l'écran du système de climatisation clignotent.

L'affichage passe à la température et à la soufflante dans le menu pour l'arrière.

▶ A l'aide des touches **▼▲** et **☉**, réglez la température et le débit d'air souhaités dans le menu pour l'arrière.

ⓘ En cas de différences importantes entre les températures des climatiseurs avant et arrière, celles-ci ne peuvent pas être régulées de manière précise.

ⓘ Si la climatisation arrière est arrêtée, elle est automatiquement mise en marche lorsque vous appuyez sur la touche **SYNC**.

En fonction de l'équipement du véhicule, la climatisation active le climatiseur de toit ou le chauffage arrière correspondant selon les besoins:

- Véhicules équipés d'un climatiseur de toit:** il est uniquement possible de refroidir à l'arrière.
- Véhicules équipés d'un chauffage arrière:** il est uniquement possible de chauffer à l'arrière.

Arrêt de la climatisation arrière avec le TEMPATIC et le THERMOTRONIC:

▶ Appuyez sur la touche **REAR**.

▶ Si le voyant incorporé à la touche **REAR** / et le symbole **REAR** / sur l'écran du système de climatisation clignotent, réglez le débit d'air sur le niveau 0 dans le menu pour l'arrière.

- ⓘ Voyant allumé: la climatisation arrière est en marche.
 Voyant éteint: la climatisation arrière est arrêtée.
 Voyant clignotant: le mode de réglage de la climatisation arrière est actif.

Activation et désactivation de la fonction A/C

Conditions requises

- Le système de climatisation est en marche (→ page 113).

La fonction A/C permet de climatiser et de déshumidifier l'air intérieur du véhicule.

▶ Appuyez sur la touche **A/C**.

- ⓘ Ne désactivez que brièvement la fonction A/C. Sinon les vitres risquent de se couvrir plus rapidement de buée.
- ⓘ En mode refroidissement, de l'eau de condensation peut s'écouler sous le véhicule. Cela n'indique pas un défaut.

Régulation automatique de la climatisation

Conditions requises

- Le système de climatisation est en marche (→ page 113).

Mise en marche de la climatisation automatique

En mode automatique, la température, le débit d'air et la répartition d'air sont régulés et maintenus constants.

▶ Appuyez sur la touche **AUTO**.

La température apparaît sur l'écran. L'affichage du débit d'air et de la répartition d'air disparaît.

Arrêt de la climatisation automatique

▶ Modifiez le réglage du débit d'air avec la touche **☉** ou modifiez la répartition d'air avec la touche **☉** (→ page 115).

L'autre réglage n'est pas concerné par la modification.

Régulation automatique de la climatisation à l'arrière

Conditions requises

- La climatisation arrière est en marche (→ page 114).

En mode automatique, la température, le débit d'air et la répartition d'air sont régulés et maintenus constants.

▶ Appuyez sur la touche **REAR**.





▶ Appuyez sur la touche **AUTO**.

- ❶ Même si le climatiseur avant est en mode automatique, il est possible de désactiver le mode automatique pour le climatiseur arrière en réglant la soufflante dans le menu pour l'arrière.
- ❷ Lorsque l'air est refroidi et que la porte conducteur, la porte passager ou la porte coulissante est ouverte, la soufflante du climatiseur arrière est réduite au bout de 15 minutes. Lorsque toutes les portes sont refermées, la soufflante repasse au réglage précédent au bout de 1 minute environ.








Informations sur les réglages de la répartition d'air

Les symboles affichés sur l'écran indiquent les buses par lesquelles l'air sort.

TEMPMATIC


-  Buses de dégivrage et buses centrales
-  Toutes les buses
-  Buses centrales
-  Buses centrales et buses de l'espace jambes

THERMOTRONIC

-  Buses de dégivrage
-  Buses de dégivrage et buses centrales
-  Toutes les buses
-  Buses de dégivrage et buses de l'espace jambes
-  Buses centrales
-  Buses centrales et buses de l'espace jambes
-  Buses de l'espace jambes

Réglage de la répartition d'air

Conditions requises


- Le système de climatisation est en marche.
- ▶ Appuyez sur la touche  autant de fois qu'il est nécessaire pour que la répartition d'air souhaitée apparaisse sur l'écran du climatiseur.


Activation et désactivation de la fonction de synchronisation

Conditions requises

- Le système de climatisation est en marche (→ page 113).


La fonction de synchronisation vous permet de commander la climatisation de manière centralisée. Les réglages de la température et du débit d'air de la zone avant sont repris automatiquement pour la zone arrière.

- ▶ Appuyez sur la touche .

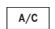





- ❶ Si la climatisation arrière est arrêtée, elle est automatiquement mise en marche lorsque vous appuyez sur la touche .

Désembuage des vitres







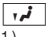

Désembuage des vitres à l'intérieur Véhicule avec système de chauffage

- ▶ Appuyez sur la touche . Lorsque le dégivrage de pare-brise est activé, la température et le débit d'air ne sont pas réglables.
- ▶ Fermez les buses de ventilation avant (→ page 116).

Véhicules équipés du TEMPMATIC ou THERMOTRONIC

- ▶ Appuyez sur la touche  et, si nécessaire, orientez la répartition d'air avec la touche  vers le pare-brise .
- ▶ Selon vos besoins, augmentez le débit d'air et fermez les buses de ventilation avant (→ page 116).
- ▶ Si les vitres continuent à se couvrir de buée: appuyez sur la touche . Lorsque le dégivrage de pare-brise est activé, la température et le débit d'air ne sont pas réglables.  apparaît sur l'écran du système de climatisation.
- ▶ **Véhicules équipés d'un chauffage de pare-brise:** appuyez sur la touche .


Selon les conditions de marche, vous pouvez obtenir un dégivrage et un séchage plus rapides du pare-brise en effectuant les réglages suivants:

- A l'aide de la touche , orientez la répartition d'air vers le pare-brise .
- Réglez la température  et le débit d'air  sur le maximum avec les touches.
- Fermez les buses de ventilation avant (→ page 116).
- Véhicules équipés d'un chauffage de pare-brise: mettez le chauffage de pare-brise en marche  (→ page 116).
- Arrêtez la climatisation à l'arrière  (→ page 114).
- Sur les véhicules équipés d'un système de chauffage: réglez la répartition d'air de manière que les LED  et  soient éteintes (→ page 111).

Désembuage des vitres à l'extérieur

- ▶ Mettez les essuie-glaces en marche (→ page 105).

Mise en marche et arrêt du mode recyclage d'air


- ▶ Appuyez sur la touche . L'air intérieur est recyclé.

Le mode recyclage d'air se désactive automatiquement.


- ⓘ Lorsque le mode recyclage d'air est activé, les vitres risquent de se couvrir plus rapidement de buée. N'activez le mode recyclage d'air que pour une courte durée.

Le mode recyclage d'air s'active automatiquement dans les cas suivants:


- en cas de températures extérieures élevées
- dans les tunnels (uniquement sur les véhicules équipés d'une climatisation automatique THERMOTRONIC et d'un système de navigation)
- en activant la fonction de balayage avec liquide de lave-glace (→ page 105)

Dans ces cas, le voyant incorporé à la touche  n'est pas allumé. De l'air frais est mélangé automatiquement à l'air recyclé au bout de 30 minutes maximum.

Mise en marche et arrêt du chauffage de pare-brise

- ⓘ Le chauffage de pare-brise ne peut pas être mis en marche lorsque la température extérieure est élevée.
- ▶ Appuyez sur la touche . Lorsque le voyant incorporé à la touche est allumé, cela signifie que le chauffage de pare-brise est en marche.
- ⓘ Le chauffage de pare-brise s'arrête automatiquement au bout de quelques minutes.
- ⓘ Le chauffage de pare-brise ne peut pas être mis en marche lorsque la tension de la batterie est trop basse. Le chauffage de pare-brise s'arrête automatiquement si la tension de la batterie est trop basse alors que le chauffage de pare-brise fonctionne.

Mise en marche et arrêt du chauffage de lunette arrière

- ▶ Appuyez sur la touche . Le chauffage de lunette arrière est en marche lorsque le voyant est allumé.

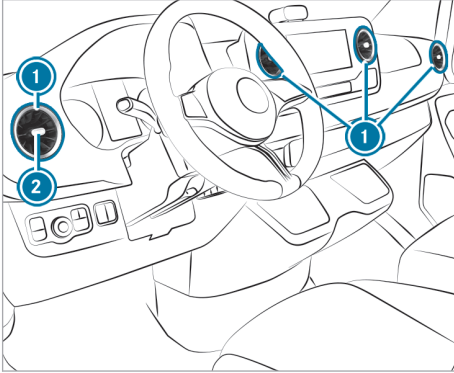
Commande des buses de ventilation

Réglage des buses de ventilation à l'avant

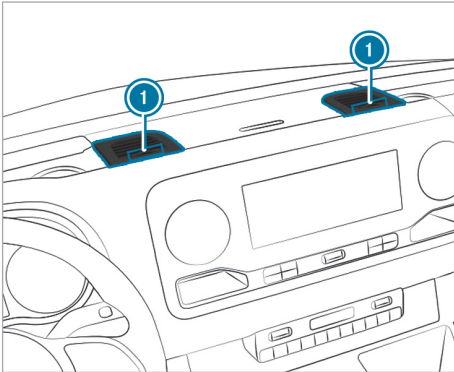
⚠ ATTENTION Risque de brûlure ou de gelures en cas de distance insuffisante par rapport aux buses de ventilation

L'air sortant des buses de ventilation peut être très chaud ou très froid.

- ▶ Veillez toujours à ce que tous les occupants du véhicule se tiennent à une distance suffisante des buses de ventilation.
- ▶ Si nécessaire, dirigez le flux d'air vers une autre zone de l'habitacle.



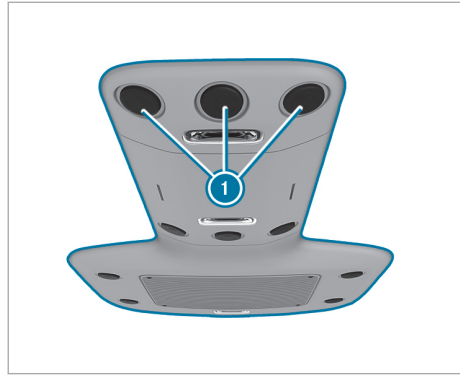
- ▶ **Ouverture et fermeture :** saisissez la buse de ventilation ① par la partie centrale ② et tournez-la vers la gauche ou la droite jusqu'en butée.
- ▶ **Réglage de la direction du flux d'air :** saisissez la buse de ventilation ① par la partie centrale ② et orientez-la vers le haut, le bas, la gauche ou la droite.



- ▶ **Ouverture et fermeture :** tournez la molette de réglage ① au niveau des buses à jet long vers la gauche ou vers la droite jusqu'en butée.

ⓘ Les buses à jet long expulsent de l'air refroidi. Un chauffage n'est pas possible. N'ouvrez les buses à jet long qu'en été en mode refroidissement et maintenez-les fermées en hiver.

Réglage des buses de ventilation dans le canal d'air intégré au toit



Dans le cas des véhicules équipés d'un climatiseur arrière, des buses de ventilation réglables sont intégrées au toit, dans le canal d'air.

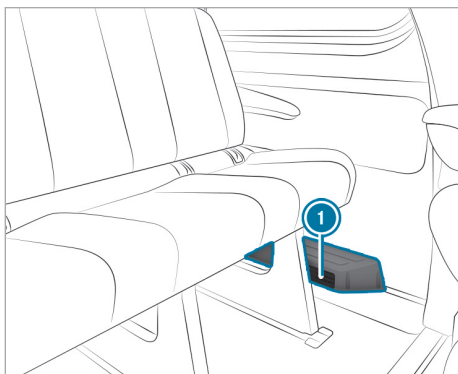
- ▶ **Réglage du débit d'air :** ouvrez ou fermez les volets d'air des buses de ventilation ① selon vos besoins.
- ▶ **Réglage de la répartition d'air :** tournez les buses de ventilation ① sur la position souhaitée.

Information sur les buses de ventilation à l'arrière

⚠ ATTENTION Risque de brûlure ou de gelures en cas de distance insuffisante par rapport aux buses de ventilation

L'air sortant des buses de ventilation peut être très chaud ou très froid.

- ▶ Veillez toujours à ce que tous les occupants du véhicule se tiennent à une distance suffisante des buses de ventilation.
- ▶ Si nécessaire, dirigez le flux d'air vers une autre zone de l'habitacle.



En fonction de l'équipement du véhicule, un canal d'air ou un appareil de chauffage avec buses de ventilation supplémentaires se trouve dans l'espace jambes arrière sur le côté gauche ❶. Ne placez aucun objet à cet endroit. Les occupants du véhicule doivent maintenir une distance suffisante en raison du flux d'air chaud et de l'admission d'air.

Chauffage additionnel

Remarques relatives au chauffage additionnel

⚠ DANGER Danger de mort dû aux gaz d'échappement toxiques

Si le tube de sortie d'échappement est bouché ou qu'une aération suffisante n'est pas assurée, des gaz d'échappement toxiques, en particulier du monoxyde de carbone, peuvent pénétrer à l'intérieur du véhicule. C'est le cas, par exemple, dans des locaux fermés ou si le véhicule reste bloqué dans la neige.

- ▶ Arrêtez le chauffage autonome dans les locaux fermés sans système d'aspiration, par exemple dans un garage.
- ▶ Lorsque le moteur tourne ou que le chauffage autonome est en marche, veillez à ce que le tube de sortie d'échappement et la zone autour du véhicule soient débarrassés de tout dépôt de neige.
- ▶ Afin de garantir une arrivée d'air frais suffisante, ouvrez une vitre du côté du véhicule opposé au vent.

⚠ ATTENTION Risque d'incendie dû à des pièces brûlantes du chauffage autonome et des gaz d'échappement

Des matières inflammables, telles que des feuilles, de l'herbe ou des branches, peuvent s'enflammer.

- ▶ Lorsque le chauffage autonome est en marche, assurez-vous que
 - les pièces brûlantes du véhicule n'entrent pas en contact avec des matières inflammables
 - les gaz d'échappement du chauffage autonome peuvent sortir librement du tube de sortie d'échappement.
 - les gaz d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières inflammables

! REMARQUE Endommagement du chauffage additionnel

Si le chauffage additionnel n'est pas utilisé pendant une période prolongée, il risque d'être endommagé.

- ▶ Mettez le chauffage additionnel en marche au moins 1 fois par mois pendant environ 10 minutes.

! REMARQUE Endommagement du chauffage additionnel en raison d'une surchauffe

Si le flux d'air chaud est bloqué, le chauffage additionnel risque de surchauffer et de s'arrêter.

- ▶ Ne bloquez pas le flux d'air chaud.

❶ Véhicules équipés d'un affichage du niveau de carburant adapté : si un consommateur externe est raccordé par l'intermédiaire de la conduite de chauffage autonome, cela n'est pas pris en compte dans l'affichage d'autonomie restante de l'ordinateur de bord. Dans ce cas, tenez compte de l'affichage du niveau de carburant. L'affichage du niveau de carburant indique le niveau de remplissage réel.

Lorsque vous transportez des matières dangereuses, suivez les prescriptions de sécurité correspondantes. Placez les objets à distance convenable de l'orifice d'échappement d'air du chauffage additionnel.

Le chauffage additionnel chauffe l'air de l'habitacle jusqu'à ce qu'il atteigne la température que vous avez réglée.

Chauffage additionnel à eau chaude

■ Fonctions du chauffage additionnel à eau chaude


Le chauffage additionnel à eau chaude complète le système de climatisation de votre véhicule et dispose des modes de fonctionnement chauffage auxiliaire, chauffage autonome et ventilation à l'arrêt.

Le chauffage additionnel ne peut être activé que lorsque la température est inférieure à 40 °F (4,5 °C).

En mode chauffage auxiliaire

Le fonctionnement en mode chauffage auxiliaire est possible uniquement lorsque le moteur tourne et réchauffe le liquide de refroidissement de tout le circuit de refroidissement du moteur en plus de la chaleur dégagée par le moteur. Il est ainsi possible de chauffer plus rapidement la cabine du véhicule pendant la marche lorsque les températures extérieures sont basses.

En mode chauffage autonome

 Lorsque le niveau du réservoir est nettement au-dessus de la réserve, il est également possible d'utiliser le mode chauffage autonome si le dévers du véhicule est faible.

Le chauffage autonome réchauffe le liquide de refroidissement lorsque le véhicule est arrêté et donc indépendamment du fonctionnement du moteur. Pour les véhicules équipés d'un moteur OM654, l'échauffement du liquide de refroidissement s'effectue séparément du circuit moteur. Cela permet de chauffer plus rapidement l'espace passagers.

La durée de fonctionnement dépend de l'état de charge de la batterie de démarrage et est limitée à 50 minutes maximum.

Lorsque le moteur est mis en marche alors que le chauffage autonome fonctionne, le fonctionnement passe automatiquement en mode chauffage auxiliaire et la durée de fonctionnement correspond à celle du fonctionnement du moteur.

En mode ventilation à l'arrêt

Avec la fonction de ventilation du chauffage autonome, l'air frais de l'environnement est dirigé dans l'habitacle. L'air aspiré n'est alors pas refroidi activement, la température de l'air dans l'habitacle ne

descend donc pas en dessous de la température extérieure. Lorsque le moteur tourne, la ventilation à l'arrêt n'est pas activée.

Les modes de fonctionnement sans moteur (chauffage autonome, ventilation à l'arrêt) sollicitent la batterie de démarrage. Par conséquent, effectuez un long trajet avec le véhicule au plus tard après avoir mis le chauffage ou la ventilation en marche pour la 2e fois.

■ Mise en marche et arrêt du chauffage additionnel à eau chaude avec la touche

Lorsque le véhicule a été démarré

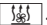
- ▶ **Mise en marche et arrêt du chauffage auxiliaire** : appuyez sur la touche .
- ▶ **Réglage de la température de consigne** : réglez la température par l'intermédiaire de la touche .

Couleurs du voyant:

- **bleu** : la ventilation à l'arrêt est en marche
- **rouge** : le chauffage autonome est en marche
- **orange** : une heure de départ est présélectionnée

Lorsque le véhicule n'est pas démarré

Le chauffage autonome ou la ventilation à l'arrêt s'arrête automatiquement au bout de 50 minutes maximum.

- ▶ **Mise en marche et arrêt du chauffage autonome/de la ventilation à l'arrêt** : appuyez sur la touche .

■ Réglage du chauffage additionnel à eau chaude avec l'ordinateur de bord

Conditions requises

- Le niveau de remplissage du réservoir de carburant est supérieur au niveau de réserve.
- Le véhicule est en marche.


Ordinateur de bord:

 **Réglages** ▶ **Chauffage**

Réglage de l'heure d'enclenchement

- ▶ Sélectionnez **Réglages**.
- ▶ Sélectionnez l'heure de départ souhaitée.

Activation de l'heure de départ

- ▶ Activez l'heure de départ en la cochant.
-  Veuillez noter que A, B et C correspondent à chaque fois à une heure de départ programmée.

- i** L'activation de l'horaire de marche programmée est valable jusqu'au prochain démarrage du véhicule.

Sélection de l'horaire de marche programmée

- ▶ Déterminez l'horaire de marche programmée souhaité (A, B ou C).
- i** L'horaire de marche programmée souhaité A, B ou C apparaît uniquement si vous avez activé l'heure de départ en la cochant.
- ▶ Sélectionnez l'horaire de marche programmée souhaité par un balayage vers la gauche ou la droite (A, B ou C, parexemple).

■ Résolution des problèmes relatifs au chauffage additionnel à eau chaude

FAIL apparaît sur l'écran de la télécommande

Cause possible:

- La transmission des signaux entre l'émetteur et le récepteur est perturbée.
- ▶ Modifiez votre position par rapport au véhicule et rapprochez-vous-en si nécessaire.

FAIL apparaît sur l'écran de la télécommande

Cause possible:

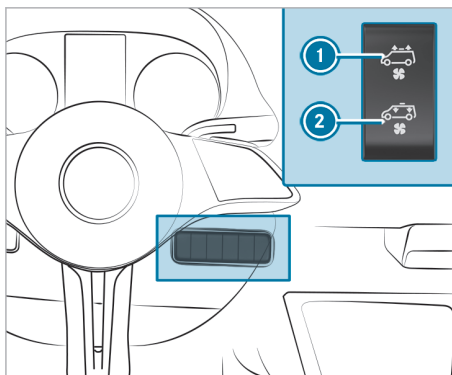
- La batterie de démarrage n'est pas suffisamment chargée.
- ▶ Rechargez la batterie de démarrage.
- Cause possible:
- Le réservoir de carburant n'est pas rempli jusqu'au niveau de réserve.
- ▶ Faites le plein à la prochaine station-service.

FAIL apparaît sur l'écran de la télécommande

Cause possible:

- Le chauffage autonome présente un défaut.
- ▶ Faites contrôler le chauffage autonome par un atelier qualifié.

Commande de la ventilation du compartiment de chargement



Si votre véhicule est équipé d'un aérateur de toit, vous pouvez ventiler et aérer le compartiment de chargement.

- ▶ Mettez le véhicule en marche.
- ▶ **Activation et aération :** appuyez sur le haut du contacteur **1**.
L'aérateur de toit expulse l'air vicié du compartiment de chargement vers l'extérieur.
- ▶ **Activation et ventilation :** appuyez sur le bas du contacteur **2**.
L'aérateur de toit fait entrer de l'air frais dans le compartiment de chargement.
- ▶ **Désactivation :** placez le contacteur en position médiane.

Conduite

Etablissement de l'alimentation en tension ou mise en marche du véhicule avec la touche Start/Stop

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure si des enfants sont laissés sans surveillance à l'intérieur du véhicule

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils peuvent notamment

- ouvrir les portes et mettre en danger d'autres personnes ou usagers
- descendre du véhicule et se faire renverser
- utiliser les équipements du véhicule avec lesquels ils pourraient, par exemple, se coincer

En outre, les enfants peuvent mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

- desserrant le frein de stationnement
- modifiant la position de la boîte de vitesses
- démarrant le véhicule

- ▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.
- ▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.
- ▶ Conservez la clé hors de portée des enfants.

⚠ ATTENTION Risques d'accident et de blessure si des animaux sont laissés non protégés sans surveillance à l'intérieur du véhicule

Si vous laissez des animaux sans surveillance ou sans protection à l'intérieur du véhicule, ils risquent d'appuyer sur des touches ou des contacteurs, par exemple.

Il est alors possible pour les animaux:

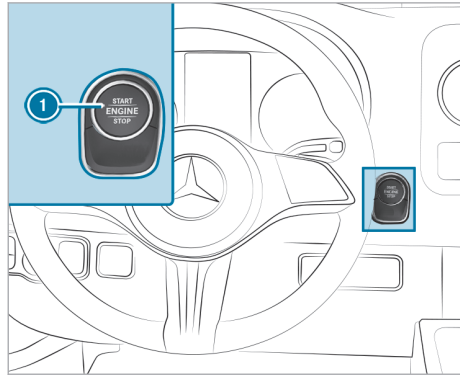
- d'activer les équipements du véhicule et, par exemple, de se coincer
- de mettre en marche ou d'arrêter des systèmes et de mettre ainsi en danger d'autres usagers

Si les animaux ne sont pas protégés, ils risquent en outre, en cas d'accident, de changement brusque de direction ou de coup de frein brutal, d'être projetés à l'intérieur du véhicule et de blesser les occupants.

- ▶ Ne laissez jamais des animaux sans surveillance à l'intérieur du véhicule.
- ▶ Protégez correctement les animaux pendant la marche, par exemple avec une cage de transport pour animaux adaptée.

Conditions requises

- La clé se trouve dans la zone de détection de l'antenne (→ page 50) et la pile de la clé n'est pas déchargée.
- En outre, en ce qui concerne les véhicules avec zone de détection réduite: la clé se trouve dans le logement prévu à cet effet dans le porte-gobelet du conducteur (→ page 88).
- Vous n'appuyez pas sur la pédale de frein.



- ▶ **Etablissement de l'alimentation en tension :** appuyez 1 fois sur la touche ①. Vous pouvez alors mettre les essuie-glaces en marche, par exemple.

L'alimentation en tension est à nouveau coupée lorsque l'une des conditions suivantes est remplie:

- Vous ouvrez la porte conducteur.
- Vous appuyez 2 fois sur la touche ①.

- ▶ **Mise en marche du véhicule :** appuyez 2 fois sur la touche ①.

Tous les voyants de contrôle et d'alerte qui se trouvent dans le combiné d'instruments s'allument.

Le véhicule est à nouveau arrêté lorsque l'une des conditions suivantes est remplie:

- Vous ne démarrez pas le véhicule dans les 15 minutes qui suivent.
- Vous appuyez 1 fois sur la touche ①.

Démarrage

■ Démarrage du véhicule avec la touche Start/Stop

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure si des enfants sont laissés sans surveillance à l'intérieur du véhicule

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils peuvent notamment

- ouvrir les portes et mettre en danger d'autres personnes ou usagers
- descendre du véhicule et se faire renverser
- utiliser les équipements du véhicule avec lesquels ils pourraient, par exemple, se coincer

En outre, les enfants peuvent mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

- desserrant le frein de stationnement
- modifiant la position de la boîte de vitesses
- démarrant le véhicule

▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.

▶ Conservez la clé hors de portée des enfants.

⚠ ATTENTION Risques d'accident et de blessure si des animaux sont laissés non protégés sans surveillance à l'intérieur du véhicule

Si vous laissez des animaux sans surveillance ou sans protection à l'intérieur du véhicule, ils risquent d'appuyer sur des touches ou des contacteurs, par exemple.

Il est alors possible pour les animaux:

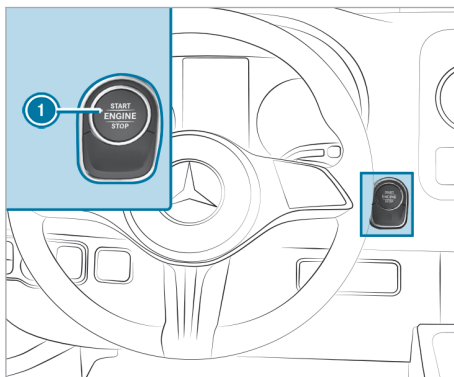
- d'activer les équipements du véhicule et, par exemple, de se coincer
- de mettre en marche ou d'arrêter des systèmes et de mettre ainsi en danger d'autres usagers

Si les animaux ne sont pas protégés, ils risquent en outre, en cas d'accident, de changement brusque de direction ou de coup de frein brutal, d'être projetés à l'intérieur du véhicule et de blesser les occupants.

- ▶ Ne laissez jamais des animaux sans surveillance à l'intérieur du véhicule.
- ▶ Protégez correctement les animaux pendant la marche, par exemple avec une cage de transport pour animaux adaptée.

Conditions requises

- La clé se trouve dans la zone de détection de l'antenne (→ page 50) et la pile de la clé n'est pas déchargée.
- En outre, en ce qui concerne les véhicules avec zone de détection réduite: la clé se trouve dans le logement prévu à cet effet dans le porte-gobelet du conducteur (→ page 88).
- La boîte de vitesses se trouve en position **P** ou **N**.



- ▶ Appuyez sur la pédale de frein et appuyez 1 fois sur la touche **1**.
- ▶ Si le véhicule ne démarre pas: arrêtez les consommateurs qui ne sont pas indispensables et appuyez 1 fois sur la touche **1**.
- ▶ Si le véhicule ne démarre toujours pas et que le message **Déposer la clé à l'endroit prévu à cet effet cf. notice d'utilisation** apparaît sur l'écran du combiné d'instruments: démarrez le véhicule en mode fonctionnement de secours (→ page 123).

■ Démarrage du véhicule par l'intermédiaire des services Remote Online

■ Refroidissement ou réchauffement de l'habitacle avant le départ

Vous pouvez procéder au refroidissement ou au réchauffement de l'habitacle avant le départ.

Avant le démarrage, assurez-vous que les points suivants sont respectés:

- Les dispositions légales en vigueur à l'endroit où est garé votre véhicule autorisent le démarrage du véhicule avec le smartphone.
- Le démarrage et le fonctionnement du véhicule sont sans danger à l'endroit où est garé votre véhicule.
- Le réservoir de carburant est suffisamment rempli.
- La batterie de démarrage est suffisamment chargée.

i Vous trouverez de plus amples informations dans l'application Mercedes-Benz.

■ Démarrage du véhicule (Remote Online)

⚠ ATTENTION Risque de pincement ou de coincement en cas de démarrage intempestif du moteur

Si le moteur démarre de manière intempestive lors des travaux de maintenance ou de réparation, vous risquez de vous pincer ou de vous coincer.

► Pour éviter que le moteur ne démarre de manière intempestive, neutralisez-le toujours avant de procéder à des travaux de maintenance ou de réparation.



Conditions requises

- La boîte de vitesses se trouve en position parking **P**.
- L'alarme antivol et antieffraction n'est pas activée.
- Les feux de détresse sont éteints.
- Le capot moteur est fermé.
- Les vitres latérales sont fermées.
- Les portes sont fermées et verrouillées.

► Démarrez le véhicule avec le smartphone. Le moteur tourne pendant 10 minutes après le démarrage du véhicule.

Vous pouvez effectuer au maximum 2 tentatives de démarrage successives. Avant de redémarrer le véhicule avec le smartphone, vous devez démarrer le véhicule 1 fois avec la touche Start/Stop.

Vous pouvez arrêter le véhicule à tout moment de l'une des manières suivantes:

- via l'application Mercedes-Benz
- en appuyant sur la touche  ou la touche  de la clé

i Vous trouverez de plus amples informations dans l'application Mercedes-Benz.

Mesures à prendre pour empêcher le démarrage du véhicule avant l'exécution de travaux de maintenance ou de réparation:

► Allumez les feux de détresse ou déverrouillez les portes.

ou

► Ouvrez une vitre latérale.

■ Démarrage du véhicule en mode fonctionnement de secours

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure si des enfants sont laissés sans surveillance à l'intérieur du véhicule

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils peuvent notamment

- ouvrir les portes et mettre en danger d'autres personnes ou usagers
- descendre du véhicule et se faire renverser
- utiliser les équipements du véhicule avec lesquels ils pourraient, par exemple, se coincer

En outre, les enfants peuvent mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

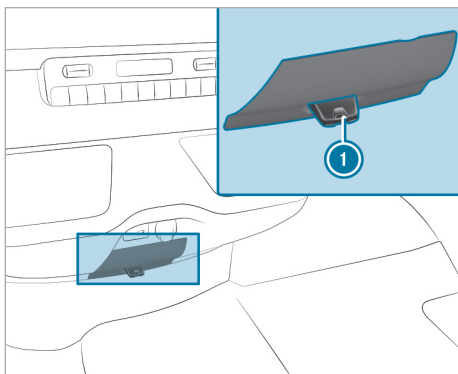
- desserrant le frein de stationnement
- modifiant la position de la boîte de vitesses
- démarrant le véhicule

► Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

► Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.

► Conservez la clé hors de portée des enfants.

Si le véhicule ne démarre pas et que le message d'écran **Déposer la clé à l'endroit prévu à cet effet cf. notice d'utilisation** apparaît sur l'écran du combiné d'instruments, vous pouvez démarrer le véhicule en mode fonctionnement de secours.



- ▶ Enlevez la clé ① du trousseau.
- ▶ Introduisez la clé ① dans son emplacement. Le véhicule démarre après un court instant.

Si vous retirez la clé de son emplacement, le véhicule est toujours en état de marche. Pour que le véhicule puisse à chaque fois redémarrer, la clé doit toutefois être insérée pendant tout le trajet dans son emplacement.

- ▶ Faites contrôler la clé ① par un atelier qualifié.

Si le véhicule ne démarre pas:

- ▶ Laissez la clé ① insérée dans l'emplacement.
- ▶ Appuyez sur la pédale de frein.
- ▶ Démarrez le véhicule avec la touche Start/ Stop.

- ① Vous pouvez également établir l'alimentation en tension ou mettre le véhicule en marche avec la touche Start/ Stop.

Tenez compte des informations relatives aux messages d'écran qui s'affichent éventuellement sur le combiné d'instruments.

Consignes de rodage

Parcourez les 1 000 premiers miles (1 500 premiers km) en ménageant le moteur:

- Roulez en faisant varier la vitesse et le régime moteur.
- Engagez le rapport immédiatement supérieur au plus tard lorsque l'aiguille du compte-tours se situe dans le dernier tiers avant la zone rouge.
- Evitez de solliciter trop fortement le moteur, en roulant à pleins gaz par exemple.

- Ne descendez pas les rapports manuellement pour freiner le véhicule.
- Au bout de 1 000 miles (1 500 km), roulez progressivement à pleine vitesse et à des régimes moteur plus élevés.
- N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur au-delà du point de résistance (kickdown).
- **Véhicules équipés d'une boîte automatique:** n'enfoncez pas la pédale d'accélérateur au-delà du point de résistance (kickdown).

Cela vaut également lorsque le moteur ou des éléments de la chaîne cinématique ont été remplacés.

Tenez également compte des consignes de rodage suivantes:

- Les capteurs de certains systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active se réinitialisent automatiquement après une certaine distance parcourue (suite à la livraison du véhicule ou à une réparation). Les systèmes n'atteignent leur efficacité maximale qu'une fois le cycle d'initialisation achevé.
- Des garnitures de frein, des disques de frein et des pneus neufs ou de rechange ne permettent d'obtenir un effet de freinage ainsi qu'une adhérence à la chaussée optimaux qu'après plusieurs centaines de kilomètres. Vous devez donc compenser l'effet de freinage réduit par une pression accrue sur la pédale de frein.

Recommandations pour la conduite

Remarques relatives à la conduite

⚠ DANGER Danger de mort dû aux gaz d'échappement

Les moteurs thermiques dégagent des gaz d'échappement toxiques, tels que du monoxyde de carbone. L'inhalation de ces gaz d'échappement est nocive et entraîne une intoxication.

- ▶ Ne laissez jamais tourner le moteur et ne laissez jamais le chauffage autonome (si disponible) en marche dans un local fermé ne disposant pas d'une ventilation suffisante.

⚠ ATTENTION Risque de dérapage et d'accident en cas de passage à un rapport inférieur sur chaussée glissante

Si vous rétrogradez alors que vous roulez sur une chaussée glissante pour augmenter l'effet de freinage du moteur, les roues motrices peuvent perdre leur adhérence.

▶ Sur chaussée glissante, ne rétrogradez pas pour augmenter l'effet de freinage du moteur.

⚠ DANGER Danger de mort dû aux gaz d'échappement toxiques

Si le tube de sortie d'échappement est bouché ou qu'une aération suffisante n'est pas assurée, des gaz d'échappement toxiques, en particulier du monoxyde de carbone, peuvent pénétrer à l'intérieur du véhicule. C'est le cas, par exemple, si le véhicule reste bloqué dans la neige.

- ▶ Lorsque le moteur tourne ou que le chauffage autonome est en marche, veillez à ce que le tube de sortie d'échappement et la zone autour du véhicule soient débarrassés de tout dépôt de neige.
- ▶ Afin de garantir une arrivée d'air frais suffisante, ouvrez une vitre du côté du véhicule opposé au vent.

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à des objets placés aux pieds du conducteur

Des objets placés aux pieds du conducteur peuvent limiter la course de la pédale ou bloquer une pédale enfoncée.

Cela compromet la sécurité de fonctionnement et la sécurité routière- du véhicule.

- ▶ Ranger tous les objets dans le véhicule de manière sûre afin qu'ils ne puissent pas pénétrer dans le repose-pieds du conducteur.
- ▶ Toujours laisser un espace suffisant pour les pédales.
- ▶ Veiller à ce que les tapis de sol et les moquettes soient installés de manière à ne pas glisser.
- ▶ Ne pas superposer plusieurs tapis de sol ou moquettes.

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû au port de chaussures inadaptées

Des chaussures inadaptées sont, par exemple :

- Des chaussures à semelles compensées
- Des chaussures à talons hauts
- Des pantoufles

Il y a risque d'accident.

▶ Portez toujours des chaussures adaptées afin d'actionner les pédales en toute sécurité.

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas d'arrêt du moteur électrique du véhicule pendant la marche

Si vous arrêtez le moteur électrique du véhicule pendant la marche, certaines fonctions importantes pour la sécurité sont limitées ou ne sont plus disponibles.

Cela peut concerner la direction assistée et l'amplification de la force de freinage, par exemple.

Vous devez alors fournir un effort beaucoup plus important pour diriger et freiner le véhicule, par exemple.

▶ N'arrêtez pas le moteur électrique du véhicule pendant la marche.

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure dû à la consommation d'alcool et de drogues au volant

Il est extrêmement dangereux de prendre le volant après avoir consommé de l'alcool et/ou de la drogue. De petites quantités d'alcool ou de drogue suffisent pour modifier vos réflexes, votre perception et votre jugement.

La probabilité d'un accident grave, voire mortel, augmente considérablement lorsque vous conduisez après avoir bu de l'alcool ou pris de la drogue.

▶ Ne buvez pas d'alcool et ne prenez pas de drogue lorsque vous conduisez et ne laissez jamais le volant à quelqu'un qui a consommé de l'alcool ou de la drogue.

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure dû à l'utilisation d'appareils de communication mobiles

La manipulation d'appareils de communication mobiles pendant la marche détourne votre attention de la circulation. Vous risquez en outre de perdre le contrôle du véhicule.

La probabilité d'un accident grave, voire mortel, augmente considérablement lorsque vous utilisez un appareil de communication mobile lorsque vous conduisez.

- ▶ Manipulez des appareils de communication mobiles uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Pour votre propre sécurité, respectez les remarques suivantes lors de l'utilisation des appareils de communication mobiles:

- Tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays dans lequel vous trouvez.
- N'utilisez des appareils de communication mobiles pendant la marche que lorsque les conditions de circulation le permettent. Sinon, cela pourrait détourner votre attention de la circulation et vous risquez de provoquer un accident et d'être blessé ou de blesser d'autres personnes.

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à une surchauffe du système de freinage

Si vous faites reposer votre pied sur la pédale de frein pendant la marche, le système de freinage peut surchauffer.

La distance de freinage s'allonge et le système de freinage peut même tomber en panne.

- ▶ N'utilisez jamais la pédale de frein comme repose-pieds.
- ▶ Pendant la marche, n'appuyez pas simultanément sur la pédale de frein et sur la pédale d'accélérateur.

Dans les descentes longues et à forte déclivité, vous devez engager à temps un rapport inférieur. Tenez-en compte en particulier lorsque le véhicule est chargé. Vous exploitez ainsi l'effet de freinage du moteur. Ceci permet de soulager le système de freinage et d'éviter que les freins ne surchauffent et ne s'usent trop rapidement.

! **REMARQUE** Usure des garnitures de frein dû à un actionnement permanent de la pédale de frein

- ▶ Lorsque vous conduisez, n'appuyez pas en permanence sur la pédale de frein.
- ▶ Afin d'exploiter l'effet de frein moteur, engagez à temps un rapport inférieur.

! **REMARQUE** Endommagement de la chaîne cinématique et du moteur au démarrage

- ▶ Ne faites pas chauffer le moteur à l'arrêt. Démarrez immédiatement.
- ▶ Évitez de rouler à régime élevé et à pleins gaz tant que le moteur n'a pas atteint sa température de service.

! **REMARQUE** Endommagement du véhicule résultant du non-respect de la hauteur de passage maximale autorisée

Si la hauteur du véhicule dépasse la hauteur de passage maximale autorisée, le toit et d'autres pièces du véhicule risquent d'être endommagés.

- ▶ Tenez compte de l'indication de hauteur de passage.
- ▶ Si la hauteur de passage autorisée est dépassée, n'engagez pas le véhicule.
- ▶ Tenez compte de la modification de la hauteur du véhicule due aux superstructures de toit ou autres systèmes de portage.

- ① Notez que toutes les indications de vitesse de la présente notice d'utilisation sont des indications approximatives et que les valeurs sont soumises à une certaine plage de tolérance.

■ Contrôle des gaz d'échappement

Certains systèmes du moteur ont pour fonction de maintenir le taux de particules toxiques contenues dans les gaz d'échappement dans les limites fixées par la loi.

Ces systèmes ne fonctionnent de manière optimale que s'ils sont parfaitement entretenus conformément aux directives du constructeur. Par conséquent, tous les travaux sur le moteur doivent uniquement être confiés à des techniciens qualifiés et agréés d'un point de service Mercedes-Benz.

Les réglages du moteur ne doivent en aucun cas être modifiés. En outre, tous les travaux de maintenance spécifiques doivent être effectués à intervalles réguliers et dans le respect des directives de maintenance du distributeur cité dans les mentions légales. Vous trouverez des informations plus détaillées dans le carnet de maintenance.

■ Remarques relatives aux trajets courts

Si vous utilisez le véhicule le plus souvent pour des trajets courts, du carburant peut s'accumuler dans l'huile moteur, ce qui risque d'endommager le moteur.

Si vous utilisez votre véhicule le plus souvent pour des trajets courts, effectuez un trajet de 20 minutes sur autoroute ou hors agglomération tous les 480 km (300 miles). Cela favorise la régénération du filtre à particules diesel.

■ Remarques relatives à la limitation de vitesse

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de dépassement de la capacité de charge des pneus ou de l'indice de vitesse autorisé

Un dépassement peut endommager les pneus et provoquer leur éclatement.

- ▶ Montez uniquement des pneus dont les dimensions et le type sont agréés pour votre type de véhicule.
- ▶ Veillez à respecter la capacité de charge des pneus requise pour votre véhicule et l'indice de vitesse.

Veillez vous renseigner sur la vitesse maximale autorisée résultant de la monte pneumatique et de la pression des pneus. Tenez notamment compte des dispositions légales relatives aux pneus en vigueur dans le pays dans lequel vous vous trouvez.

- ⓘ **Véhicules équipés d'un tachygraphe :** en raison des différentes exigences de certification pour le tachygraphe et le combiné d'instruments, les vitesses affichées peuvent différer. Veuillez tenir compte de l'affichage de la vitesse sur le combiné d'instruments.

Vous pouvez limiter la vitesse du véhicule de façon permanente.

Mercedes-Benz vous recommande de confier la programmation de la limite de vitesse à un atelier qualifié.

Lors des dépassements, tenez compte du fait que vous ne pouvez pas dépasser une limite de vitesse programmée.

En descente, la limite de vitesse peut être dépassée. Freinez si nécessaire.

Des messages d'écran attirent votre attention sur le fait que vous atteignez la limite de vitesse.

- ⓘ Pour les véhicules avec équipement de bus, la vitesse du véhicule est limitée d'usine à 60 mph (100 km/h). Lors des dépassements, tenez compte du fait que vous ne pouvez pas dépasser la limite de vitesse.

■ Informations sur les voyages à l'étranger

Service

Un vaste réseau de points de service Mercedes-Benz Service est également présent à l'étranger. N'oubliez pas qu'il est tout de même possible que les points de service et les pièces de rechange ne soient pas disponibles immédiatement. Vous pouvez vous procurer les répertoires correspondants dans un point de service Mercedes-Benz.

Carburant

Dans certains pays, seuls des carburants avec une teneur en soufre élevée sont disponibles.

Pour rouler dans les pays où la teneur en eau du gazole est élevée, Mercedes-Benz vous recommande de faire poser un filtre à carburant avec séparateur d'eau.

Un carburant inapproprié peut provoquer des dommages au niveau du moteur. Vous trouverez des informations sur le carburant au chapitre «Carburant» (→ page 304).

■ Informations relatives au transport par chemin de fer

En raison de la hauteur des tunnels et des normes de chargement, le transport du véhicule par chemin de fer peut être soumis à certaines restrictions ou exiger des mesures particulières dans certains pays.

Pour de plus amples informations, adressez-vous à un point de service Mercedes-Benz.

■ Informations relatives au freinage

⚠ ATTENTION Risque de dérapage et d'accident en cas de passage à un rapport inférieur sur chaussée glissante

Si vous rétrogradez alors que vous roulez sur une chaussée glissante pour augmenter l'effet de freinage du moteur, les roues motrices peuvent perdre leur adhérence.

- ▶ Sur chaussée glissante, ne rétrogradez pas pour augmenter l'effet de freinage du moteur.

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à une surchauffe du système de freinage

Si vous faites reposer votre pied sur la pédale de frein pendant la marche, le système de freinage peut surchauffer.

La distance de freinage s'allonge et le système de freinage peut même tomber en panne.

- ▶ N'utilisez jamais la pédale de frein comme repose-pieds.
- ▶ Pendant la marche, n'appuyez pas simultanément sur la pédale de frein et sur la pédale d'accélérateur.

! REMARQUE Usure des garnitures de frein dû à un actionnement permanent de la pédale de frein

- ▶ Lorsque vous conduisez, n'appuyez pas en permanence sur la pédale de frein.
- ▶ Afin d'exploiter l'effet de frein moteur, engagez à temps un rapport inférieur.

Conduite en descente

Dans les descentes longues et à forte déclivité, suivez les instructions suivantes:

- engagez à temps un rapport inférieur et sélectionnez la gamme de rapports **2** ou **1** (boîte automatique) pour que le moteur tourne dans une plage de régime moyenne à élevée (→ page 140)
- ⓘ Si le TEMPOMAT est activé, changez également à temps de gamme de rapports. Tenez compte des instructions de conduite (→ page 124).

Vous utiliserez ainsi l'effet de freinage du moteur et devrez freiner moins pour conserver votre vitesse. Ceci permet de soulager le frein de service et d'éviter que les freins ne surchauffent et ne s'usent trop rapidement.

Sollicitation des freins

En cas de sollicitation extrême des freins, n'arrêtez pas immédiatement le véhicule. Continuez de rouler pendant un certain temps. Le déplacement d'air refroidit les freins plus rapidement.

Si vous n'utilisez les freins que modérément, assurez-vous de temps en temps de leur efficacité.

Donnez pour cela un coup de frein puissant à grande vitesse en tenant compte des conditions de circulation. Les freins seront alors plus accrocheurs.

Trajet sur chaussée mouillée

Si vous avez roulé longtemps sous une forte pluie sans freiner, il peut arriver qu'au premier freinage les freins répondent avec retard. Cela peut également se produire après le lavage du véhicule ou si vous avez traversé des portions de route inondées. Vous devez alors exercer une pression plus importante sur la pédale de frein. Maintenez une distance plus grande par rapport au véhicule qui vous précède.

Après un trajet sur chaussée mouillée ainsi qu'après le lavage du véhicule, effectuez un freinage puissant en tenant compte des conditions de circulation. Cela aura pour effet de chauffer les disques de frein, de les faire sécher plus rapidement et de les protéger contre la corrosion.

Effet de freinage limité sur les routes salées:

- La distance de freinage risque de s'allonger considérablement ou le freinage peut s'effectuer de manière unilatérale si une couche de sel s'est formée sur les disques et les garnitures de frein.
- Maintenez une distance de sécurité importante par rapport au véhicule qui vous précède.

Pour éliminer une couche de sel,

- effectuez de temps à autre un freinage en tenant compte des conditions de circulation
- appuyez prudemment sur la pédale de frein à la fin du trajet et au début du trajet suivant

Contrôle de l'épaisseur de garniture de frein

En plus de la surveillance assurée par le capteur d'usure des garnitures de frein, surveillez et contrôlez régulièrement les garnitures de frein de tous les freins en effectuant un contrôle visuel de l'usure du matériau des garnitures.

Si vous n'êtes pas en mesure de contrôler l'usure des garnitures de frein du côté intérieur des roues, démontez éventuellement les roues si vous disposez des compétences techniques requises. Ou rendez-vous dans un atelier qualifié.

Si l'épaisseur du matériau des garnitures d'une garniture de frein est inférieure à 0,12 in (3 mm), faites contrôler et éventuellement remplacer les garnitures de frein par un atelier qualifié.

Ne vous fiez pas uniquement au capteur d'usure des garnitures de frein.

Nous recommandons en outre vivement de faire contrôler les garnitures de frein dans un atelier qualifié non seulement à chaque service de maintenance indiqué par l'affichage d'intervalles de maintenance. Vérifiez également les garnitures de frein avant les longs trajets et chaque fois que les roues sont démontées.

Contrôlez les garnitures de frein dans les cas suivants:

- à chaque service de maintenance selon les intervalles de maintenance
- avant les longs trajets
- à chaque changement de pneu
- contrôle visuel régulier pour votre propre sécurité

Disques et garnitures de frein neufs

Des garnitures et des disques de frein neufs ne permettent d'obtenir un effet de freinage optimal qu'après plus de 100 mi (plus de 100 km).

Vous devez donc compenser l'effet de freinage réduit par une pression accrue sur la pédale de frein. Pour des raisons de sécurité, Mercedes-Benz vous recommande de ne faire monter que des disques et garnitures de frein agréés par Mercedes-Benz.

Le montage d'autres disques ou garnitures de frein peut compromettre la sécurité du véhicule.

Remplacez toujours les disques et garnitures de frein en procédant par essieu. Lors du remplacement des disques de frein, utilisez toujours des garnitures de frein neuves.

Véhicules équipés d'un frein de stationnement manuel

⚠ ATTENTION Risque de dérapage et d'accident en cas de freinage avec le frein de stationnement

Si vous devez freiner le véhicule avec le frein de stationnement, la distance de freinage est nettement plus longue et les roues peuvent se bloquer. Le risque de dérapage et d'accident augmente.

- ▶ Utilisez le frein de stationnement pour freiner le véhicule uniquement si le frein de service est en panne.
- ▶ Ce faisant, ne serrez pas le frein de stationnement trop fort.
- ▶ Si les roues se bloquent, desserrez immédiatement le frein de stationnement

jusqu'à ce que les roues tournent de nouveau.

Si vous roulez sur une chaussée humide ou sale, du sel d'épandage ou de la saleté peuvent pénétrer dans le frein de stationnement. Il en résulte de la corrosion et une diminution de la force de freinage.

Pour éviter cela, roulez de temps en temps avec le frein de stationnement légèrement serré.

Parcourez ainsi une distance de 300 ft environ à une vitesse maximale de 13 mph (20 km/h).

Lorsque vous freinez le véhicule avec le frein de stationnement, les feux stop ne s'allument pas.

Informations relatives à la conduite sur route mouillée

Aquaplanage

⚠ ATTENTION Risque d'aquaplanage en raison d'un profil de pneu trop bas

Selon la hauteur d'eau sur la chaussée, il peut y avoir de l'aquaplanage.

- ▶ Rouler à une vitesse adaptée.
- ▶ Éviter les ornières et freiner prudemment.
- ▶ Changer les pneus si leur profil est trop bas.

Par conséquent, en cas de fortes précipitations ou dans des conditions propices à l'aquaplanage, adoptez le comportement suivant:

- Réduisez votre vitesse.
- Évitez les ornières.
- Freinez avec précaution.

Traversée de portions de route inondées

Tenez compte du fait que les véhicules qui précèdent ou qui arrivent en sens inverse génèrent des vagues. Il se peut alors que la hauteur d'eau maximale autorisée soit dépassée. Tenez impérativement compte de ces remarques. Sinon, vous risquez d'endommager le moteur, la partie électrique et la boîte de vitesses.

Si vous devez traverser une portion de route sur laquelle de l'eau s'est accumulée, tenez compte des remarques suivantes:

- L'eau ne doit pas dépasser le bord inférieur du pare-chocs avant lorsque celle-ci est calme.
- Roulez au pas.

Tenez également compte des remarques relatives au passage de gués en tout-terrain pour les véhicules à transmission intégrale (→ page 130).

■ Informations relatives à la conduite en hiver

⚠ DANGER Danger de mort dû aux gaz d'échappement toxiques

Si le tube de sortie d'échappement est bouché ou qu'une aération suffisante n'est pas assurée, des gaz d'échappement toxiques, en particulier du monoxyde de carbone, peuvent pénétrer à l'intérieur du véhicule. C'est le cas, par exemple, si le véhicule reste bloqué dans la neige.

- ▶ Lorsque le moteur tourne ou que le chauffage autonome est en marche, veillez à ce que le tube de sortie d'échappement et la zone autour du véhicule soient débarrassés de tout dépôt de neige.
- ▶ Afin de garantir une arrivée d'air frais suffisante, ouvrez une vitre du côté du véhicule opposé au vent.

⚠ ATTENTION Risque de dérapage et d'accident en cas de passage à un rapport inférieur sur chaussée glissante

Si vous rétrogradez alors que vous roulez sur une chaussée glissante pour augmenter l'effet de freinage du moteur, les roues motrices peuvent perdre leur adhérence.

- ▶ Sur chaussée glissante, ne rétrogradez pas pour augmenter l'effet de freinage du moteur.

Les véhicules équipés d'une boîte automatique ne peuvent rouler que pour une courte durée si la boîte de vitesses est en position neutre **N**. Si les roues tournent longtemps, par exemple en cas de remorquage, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.

Si le véhicule commence à déraper ou que vous ne pouvez pas l'arrêter à faible vitesse, vous pouvez le stabiliser en prenant les mesures suivantes:

- Mettez la boîte automatique en position neutre **N**.
- Essayez de garder le contrôle du véhicule par des modifications de la trajectoire.

Sur chaussée glissante, conduisez avec une prudence extrême. Évitez les accélérations brutales

ainsi que les coups de volant et les coups de frein brusques.

Dès l'approche de l'hiver, faites effectuer un service spécial par un atelier qualifié.

Tenez compte des remarques relatives aux chaînes à neige (→ page 267).

Lorsque vous effectuez des trajets dans des conditions hivernales, contrôlez régulièrement le véhicule et enlevez la neige et la glace.

Des accumulations de neige et de glace, notamment à l'état gelé, dans la zone de l'admission d'air, des parties mobiles, des essieux et des passages de roues peuvent

- obstruer l'admission d'air
- endommager des composants du véhicule
- provoquer des dysfonctionnements en limitant la mobilité prévue par construction (réduction de l'angle de braquage possible du volant, par exemple)

En cas de dommages, prenez contact avec un atelier qualifié.

■ Informations relatives à la conduite en tout-terrain

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de non respect de la ligne de la plus grande pente dans les déclivités

Lorsque vous franchissez une déclivité de biais ou effectuez un virage sur une déclivité, le véhicule risque de glisser latéralement, de se renverser et de se retourner.

- ▶ Franchissez toujours une déclivité selon la ligne de la plus grande pente (tout droit vers le haut ou vers le bas) et n'effectuez pas de virage.

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû aux forces d'accélération lors de trajets en tout-terrain

Vous risquez d'être projeté du siège, par exemple.

- ▶ Bouclez toujours votre ceinture de sécurité lors de trajets en tout-terrain.

⚠ ATTENTION Risque de blessure aux mains lors du franchissement d'obstacles

Lorsque vous franchissez des obstacles ou roulez dans des ornières, le volant risque de tourner brusquement.

- ▶ Tenez toujours le volant fermement à deux mains.
- ▶ Tenez toujours le volant de manière à ce que les pouces se trouvent sur l'extérieur de la couronne du volant.
- ▶ En cas de franchissement d'obstacles, attendez-vous à devoir exercer une force momentanément plus importante sur le volant.

⚠ ATTENTION Risque d'incendie dû au contact de composants brûlants du système d'échappement avec des matières inflammables

Si des matières inflammables, telles que des feuilles, de l'herbe ou des branches, entrent en contact avec des composants brûlants du système d'échappement, elles peuvent s'enflammer.

- ▶ Lorsque vous roulez sur des routes non stabilisées ou en tout-terrain, contrôlez régulièrement le soubassement.
- ▶ Retirez en particulier les végétaux ou autres matières inflammables restés coincés.
- ▶ En cas de dommages, prenez immédiatement contact avec un atelier qualifié.

ℹ REMARQUE Endommagement du véhicule après un trajet en tout-terrain

Pendant la marche, des corps étrangers (cailloux ou branches, par exemple) risquent de se coincer dans le soubassement, les jantes et les pneus et d'entraîner des dommages sur le véhicule.

Des corps étrangers peuvent

- endommager le train de roulement, le réservoir de carburant ou le système de freinage
- provoquer un déséquilibre des roues et par conséquent des vibrations

- ▶ Enlevez régulièrement les corps étrangers qui sont coincés (cailloux ou branches, par exemple).
- ▶ Après un trajet en tout-terrain, contrôlez soigneusement que le véhicule ne présente pas de dommages.
- ▶ Si le véhicule présente des dommages, faites contrôler le véhicule par un atelier qualifié.

Lorsque vous roulez sur des routes non stabilisées ou en tout-terrain, contrôlez régulièrement le soubassement ainsi que les jantes et les pneus. Enlevez en particulier les corps étrangers qui sont coincés (cailloux ou branches, par exemple).

Tenez compte des remarques suivantes relatives aux corps étrangers:

- Ils risquent d'endommager le train de roulement, le réservoir de carburant ou le système de freinage.
- Ils risquent de provoquer un déséquilibre des roues et par conséquent des vibrations.
- Ils risquent d'être projetés pendant la marche.

En cas de dommages, prenez contact avec un atelier qualifié.

En cas de forte déclivité lors de trajets en tout-terrain, le réservoir d'AdBlue® doit être suffisamment rempli. Par conséquent, assurez-vous toujours que le niveau est de 2,6 gal (10 l) minimum avant d'effectuer un trajet en tout-terrain.

Lors de trajets en tout-terrain ou sur chantier, certaines matières (sable, boue ou eau, par exemple), parfois mélangées à de l'huile, peuvent s'introduire dans les freins. Cela peut diminuer l'effet de freinage, voire entraîner la défaillance complète des freins, par exemple en cas d'usure accrue. Le comportement au freinage est modifié en fonction des matières qui se sont introduites. Nettoyez les freins après un trajet en tout-terrain. Si vous constatez ensuite une diminution de l'effet de freinage ou si vous entendez un bruit de frottement, faites immédiatement contrôler le système de freinage par un atelier qualifié. Adaptez votre style de conduite au comportement au freinage modifié.

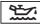
Les trajets en tout-terrain ou sur chantier augmentent le risque de dommages sur le véhicule, qui entraînent ensuite la défaillance de certains organes ou de certains systèmes. Adaptez votre style de conduite à la nature du terrain. Soyez très attentif en conduisant. Faites immédiatement éli-

miner les dommages sur le véhicule par un atelier qualifié.

Lorsque vous roulez sur un terrain impraticable, ne mettez pas la boîte de vitesses en position neutre et ne débrayez pas. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule en essayant de freiner à l'aide du frein de service. Si le véhicule ne peut pas parvenir au sommet d'une côte, engagez la marche arrière et reculez.

Lorsque vous chargez le véhicule pour des trajets en tout-terrain ou sur chantier, essayez de maintenir le centre de gravité le plus bas possible.

Contrôles à effectuer avant un trajet en tout-terrain

- Contrôlez le niveau de carburant et le niveau d'AdBlue® (→ page 201) et, si nécessaire, faites l'appoint (→ page 145).
- **Moteur** : contrôlez le niveau d'huile et, si nécessaire, faites l'appoint (→ page 239). Avant d'aborder une pente extrême ou de rouler avec une inclinaison latérale extrême, faites l'appoint d'huile jusqu'au repère maximum.
- **Sur une pente extrême** ou lorsque le véhicule subit une forte inclinaison latérale, il se peut que le symbole  s'affiche sur l'écran du combiné d'instruments. Si vous avez rempli le réservoir d'huile moteur jusqu'au repère maximum avant de prendre la route, la sécurité de fonctionnement du moteur n'est pas compromise.
- **Outillage de bord** : vérifiez que le cric fonctionne (→ page 286).
- Vérifiez que vous disposez à bord du véhicule d'une clé démonte-roue (→ page 286), d'une cale en bois pour le cric, d'un câble de remorquage résistant, d'une bêche pliable et d'une cale (disponible en fonction de l'équipement).
- **Jantes et pneumatiques** : contrôlez la profondeur des sculptures des pneus (→ page 266) et la pression des pneus (→ page 275).

Règles pour la conduite en tout-terrain

Tenez toujours compte de la garde au sol du véhicule et évitez les obstacles (ornières trop profondes, par exemple).

Les obstacles peuvent endommager le véhicule, et notamment les pièces suivantes :

- Train de roulement
- Chaîne cinématique
- Réservoir de carburant et réservoirs pour les ingrédients et lubrifiants

Par conséquent, roulez toujours lentement en tout-terrain. Lorsque vous devez franchir des obstacles, faites-vous conseiller par le passager.

- **Mercedes-Benz vous recommande** en outre de toujours disposer d'une pelle et d'une corde de traction avec manille à bord du véhicule.
- Assurez-vous que les bagages et le chargement sont bien disposés et correctement arrimés (→ page 231).
- Avant d'effectuer un trajet en tout-terrain, arrêtez le véhicule et engagez un petit rapport.
- **Véhicules équipés du DSR** : activez le DSR pour la conduite en descente (→ page 168).
- Si le terrain l'exige, désactivez temporairement l'ESP® pour démarrer (→ page 162).
- En tout-terrain, roulez toujours avec le moteur en marche et un rapport engagé.
- Roulez lentement et régulièrement. Dans de nombreux cas, vous devez rouler au pas.
- Évitez de faire patiner les roues.
- Veillez à ce que les roues restent en contact avec le sol.
- Pour plus de sécurité, descendez du véhicule et effectuez une reconnaissance du terrain. En terrain inconnu et non découvert, roulez avec une extrême prudence.
- Faites attention aux obstacles tels que les roches, les trous, les souches et les ornières.
- Évitez les bordures où le sol risque de céder sous le poids du véhicule.

Remarques relatives à la traversée de portions de route inondées

Des infiltrations d'eau dans le véhicule risquent d'endommager le moteur, la partie électrique et la boîte de vitesses.

L'eau peut aussi être aspirée par les raccords d'admission d'air du moteur et provoquer des dommages au niveau du moteur.

Si vous devez traverser des portions de route inondées, tenez compte des remarques suivantes :

- Lorsque l'eau est calme, vérifiez que sa hauteur ne dépasse pas le bord inférieur du pare-chocs avant.
- Roulez au pas, sinon de l'eau risque de pénétrer dans l'habitacle ou dans le compartiment moteur.
- Les véhicules qui précèdent ou qui arrivent en sens inverse peuvent générer des vagues. Il

se peut alors que la hauteur d'eau maximale autorisée soit dépassée.

Suite au passage d'un gué, l'effet de freinage des freins est réduit. Freinez avec précaution en tenant compte des conditions de circulation jusqu'à bénéficier à nouveau de l'effet de freinage normal.

Après plusieurs passages de gués de profondeurs maximales, toutes les huiles se trouvant dans les organes (différentiel, boîte mécanique/automatique et boîte de transfert) doivent être remplacées.

Règles pour le passage de gués en tout-terrain

- Tenez compte des consignes de sécurité et des remarques générales relatives à la conduite en tout-terrain.
- Avant de passer un gué, contrôlez la profondeur et la composition de l'eau. Lorsque l'eau est calme, vérifiez que sa hauteur ne dépasse pas le bord inférieur du pare-chocs avant.
- Le système de climatisation est arrêté (→ page 113).
- Le chauffage autonome est arrêté (→ page 119).
- Limitez la gamme de rapports au **1er** ou **2e** rapport.
- Évitez les régimes moteur élevés.
- Roulez au maximum au pas, lentement et régulièrement.
- Veillez à ce qu'aucune vague ne se forme à l'avant du véhicule.
- Après le passage d'un gué, laissez les freins sécher en freinant.
- Après plusieurs passages de gués de profondeurs maximales, toutes les huiles se trouvant dans les organes (différentiel, boîte mécanique/automatique et boîte de transfert) doivent être remplacées.

Contrôles à effectuer après un trajet en tout-terrain

En tout-terrain, le véhicule est nettement plus sollicité que sur une route normale. Après un trajet sur un terrain impraticable, contrôlez le véhicule. Les contrôles permettent de déceler les dommages éventuels à temps et de réduire ainsi le risque d'accident pour vous comme pour les autres usagers. Nettoyez soigneusement le véhicule avant de rouler sur la voie publique.

Si vous constatez des dommages sur le véhicule à la suite d'un trajet en tout-terrain, faites immédiatement contrôler le véhicule par un atelier qualifié.

Après avoir roulé sur un chantier ou en tout-terrain et avant de revenir sur la voie publique, tenez compte des points suivants:

- **Véhicules équipés du DSR**: désactivez le DSR (→ page 168).
- Activez l'ESP® (→ page 162).
- Nettoyez l'éclairage extérieur, en particulier les phares et les feux arrière, et contrôlez son état.
- Nettoyez les plaques d'immatriculation avant et arrière.
- Nettoyez les vitres et les rétroviseurs extérieurs.
- Nettoyez les marchepieds, les accès et les poignées de maintien. Vous augmentez ainsi leur sécurité d'utilisation.
- Nettoyez les jantes, les pneus, les passages de roue et le soubassement au jet d'eau. Vous améliorez ainsi l'adhérence au sol, en particulier sur chaussée mouillée.
- Vérifiez que des corps étrangers ne sont pas coincés dans les jantes, les pneus et les passages de roue et éliminez-les le cas échéant. Les corps étrangers coincés risquent d'endommager les jantes et les pneus, ou d'être projetés pendant la marche.
- Vérifiez que des branches et autres végétaux ne sont pas coincés au niveau du soubassement et éliminez-les le cas échéant.
- Nettoyez les disques de frein, les garnitures de frein et les articulations axiales, en particulier après une utilisation du véhicule dans la boue, la vase, les graviers et gravillons, le sable, l'eau ou un milieu salissant semblable.
- Contrôlez l'état de l'ensemble du plancher, des pneus, des jantes, de la carrosserie, des freins, de la direction, du train de roulement et du système d'échappement.
- Contrôlez la sécurité de fonctionnement du frein de service en effectuant, par exemple, un essai de freinage.
- Si vous ressentez de fortes vibrations à la suite d'un trajet en tout-terrain, vérifiez de nouveau si des corps étrangers se sont incrustés dans les roues ou dans la chaîne cinématique. Enlevez les corps étrangers parce qu'ils provoquent un déséquilibre des roues et par conséquent des vibrations. En cas de dommages au niveau des roues et de la chaîne cinématique, rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié.

Informations relatives à la conduite en montagne

Véhicules équipés d'un moteur diesel: la sécurité de fonctionnement du moteur diesel est garantie jusqu'à une altitude de 2 500 m au-dessus du niveau de la mer. Vous pouvez dépasser momentanément cette altitude, par exemple pour passer un col. Ne roulez pas en permanence à une altitude supérieure à 2 500 m. Sinon, vous risquez d'endommager le moteur diesel.

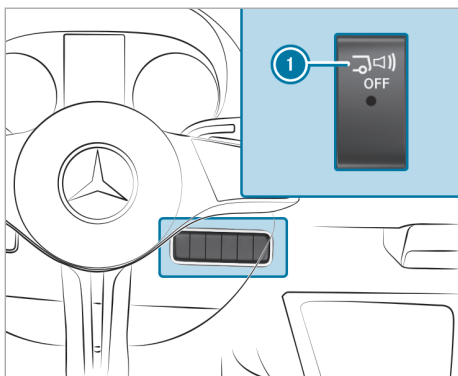
Lors de trajets en montagne, tenez compte du fait que la puissance du moteur et, par conséquent, l'aptitude au démarrage en côte diminuent avec l'altitude. Vous trouverez de plus amples informations sur le freinage en descente sous Informations relatives au freinage (→ page 127).

Désactivation et activation de l'avertisseur de marche arrière

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à des personnes ou des objets se trouvant dans la zone de manœuvre

Le signal d'alerte de l'avertisseur de marche arrière peut ne pas être entendu ou être ignoré par les autres usagers. Il y a risque d'accident.

- ▶ Assurez-vous qu'aucune personne ni aucun objet ne se trouve dans la zone de manœuvre pendant les manœuvres.
- ▶ Si nécessaire, une autre personne doit vous assister pendant les manœuvres.



L'avertisseur de marche arrière est un système conçu pour vous aider à assurer la sécurité des autres usagers. L'avertisseur de marche arrière ne garantit pas qu'aucune personne ni aucun objet ne se trouve derrière votre véhicule.

L'avertisseur de marche arrière est un système d'alerte acoustique intégré aux feux arrière du véhicule. Lorsque vous engagez la marche arrière, l'avertisseur de marche arrière est activé.

Lorsque vous utilisez l'avertisseur de marche arrière, tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays où vous vous trouvez.

Pour les véhicules en Grande-Bretagne et en Suisse: l'avertisseur de marche arrière peut être désactivé.

▶ **Désactivation et activation:** appuyez sur le haut du contacteur ①.

Lorsque l'avertisseur de marche arrière est désactivé, le voyant incorporé au contacteur ① est allumé.

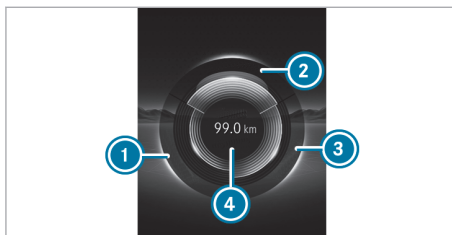
Fonctionnement de l'affichage ECO

L'affichage ECO évalue votre style de conduite sur l'ensemble du trajet, du début à la fin, et vous aide à adopter un style de conduite qui privilégie l'économie pour augmenter l'autonomie de votre véhicule. Les valeurs de l'affichage ECO sont automatiquement remises à zéro si vous interrompez le trajet et que le véhicule est arrêté pendant plus de 4 heures.

Pour les véhicules équipés d'une boîte automatique

Vous pouvez influencer sur la consommation de la manière suivante:

- Adoptez un style de conduite prévoyant.



Les inscriptions du segment s'allument en clair, le bord externe s'allume et le segment se remplit pour le comportement routier suivant:

- ① **ACCELERATION:** accélération modérée
- ② **REGULIER:** vitesse régulière
- ③ **DECELERATION:** légère décélération et relâchement de la pédale d'accélérateur

Les inscriptions du segment sont grises, le bord externe est foncé et le segment se vide pour le comportement routier suivant:

- ① **ACCELERATION**: accélération sportive
- ② **REGULIER**: variations de vitesse
- ③ **DECELERATION**: freinages brutaux

Vous avez adopté une conduite économique:

- Les trois segments sont entièrement remplis simultanément.
- Le cadre autour des trois segments s'allume.

L'autonomie supplémentaire que vous avez atteinte par votre style de conduite par rapport à un conducteur au style de conduite très sportif apparaît au centre de l'affichage ④. Cette autonomie ne correspond pas à une économie de carburant constante.

Filter à particules diesel

Remarques relatives à la régénération

⚠ DANGER Danger de mort dû aux gaz d'échappement

Les moteurs thermiques dégagent des gaz d'échappement toxiques, tels que du monoxyde de carbone. L'inhalation de ces gaz d'échappement est nocive et entraîne une intoxication.

- ▶ Ne laissez jamais tourner le moteur et ne laissez jamais le chauffage autonome (si disponible) en marche dans un local fermé ne disposant pas d'une ventilation suffisante.

⚠ ATTENTION Risque d'incendie en cas de contact avec des pièces brûlantes du système d'échappement

Des matières inflammables, telles que des feuilles, de l'herbe ou des branches, peuvent s'enflammer.

- ▶ Garez le véhicule de manière à ce qu'aucune matière inflammable n'entre en contact avec des pièces brûlantes du véhicule.
- ▶ Ne stationnez pas le véhicule sur de l'herbe sèche ou dans un champ de blé moissonné.

❗ REMARQUE Dommages dus à des gaz d'échappement brûlants

Des gaz très chauds sortent du tube de sortie d'échappement pendant la régénération.

- ▶ Pendant la régénération, respectez une distance minimale de 7 ft (2 m) par rapport à d'autres objets (véhicules en stationnement, par exemple).
- ▶ Effectuez la régénération uniquement sur des surfaces en béton ou en asphalte.
- ▶ N'effectuez pas la régénération à proximité immédiate de personnes.
- ▶ Effectuez la régénération à l'air libre et non dans des locaux ou des pièces fermés.
- ▶ Assurez-vous qu'aucun objet ou aucune matière inflammable ne se trouve au niveau du système d'échappement.

La régénération n'est autorisée que pendant la marche ou ne doit être effectuée que par un atelier qualifié disposant d'un système d'aspiration.

Une régénération sans interruption dure environ 20 - 25 minutes.

Si vous utilisez le véhicule le plus souvent pour des trajets courts ou si vous l'immobilisez pendant une période prolongée, le nettoyage automatique du filtre à particules diesel risque de ne pas fonctionner correctement. Cela peut entraîner le blocage du filtre à particules diesel. Du carburant peut également s'accumuler dans l'huile moteur, ce qui risque d'endommager le moteur.

Si vous utilisez votre véhicule le plus souvent pour des trajets courts, effectuez un trajet de 20 minutes sur l'autoroute ou hors agglomération tous les 500 km (300 miles). Vous favorisez ainsi le nettoyage par combustion du filtre à particules diesel.

i La régénération manuelle du filtre à particules diesel lorsque le véhicule est à l'arrêt est une option et n'est pas montée de série.

Lancement et arrêt de la régénération

Conditions requises

- Toutes les conditions système sont remplies.
- Le niveau de saturation du filtre à particules diesel est de 100 % minimum et de 129 % maximum.
- Le véhicule est à l'arrêt.
- Le frein de stationnement est serré.
- Le véhicule a démarré.

- La boîte de vitesses se trouve sur **[P]**.
- Si le véhicule est équipé d'une prise de force côté boîte de vitesses, celle-ci est désactivée.
- Si le véhicule est équipé d'un module spécial paramétrable, la demande de régime est désactivée.

(i) A partir d'un niveau de saturation de 130 %, la régénération n'est plus possible à l'arrêt.

Ordinateur de bord :

↳ **Maintenance** ▶ **Filtre à particules**

▶ **Lancement de la régénération :** sélectionnez **OK**.

▶ **Surveillance de l'environnement du véhicule :** assurez-vous que les gaz d'échappement brûlants ne peuvent provoquer aucune blessure ni aucun dégât matériel dans l'environnement du véhicule. Confirmez en appuyant pendant 3 secondes sur **OK**.

La régénération est lancée. Le régime moteur augmente et le message **Régénération activée** apparaît.

(i) La durée de la régénération dépend du niveau de saturation du filtre à particules diesel (20-25 minutes environ).

Une fois la régénération effectuée, le régime moteur est de nouveau réduit.

▶ **Arrêt de la régénération :** arrêtez le moteur du véhicule ou appuyez sur l'embrayage (boîte mécanique) ou sur la pédale de frein (boîte automatique).

La régénération est arrêtée.

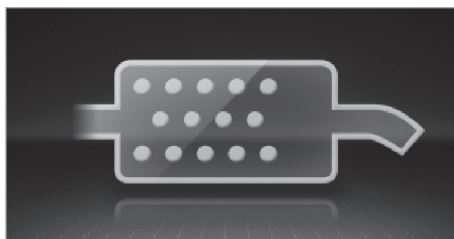
Vous pouvez lancer une nouvelle régénération uniquement lorsque le niveau de saturation du filtre à particules diesel est de 100 % minimum et de 129 % maximum.

Affichage de la saturation

Ordinateur de bord :

↳ **Maintenance** ▶ **Filtre à particules**

La saturation du filtre à particules diesel est affichée.



Affichage d'un filtre à particules diesel saturé à 75%

▶ **Sortie de l'affichage :** appuyez sur la touche Retour qui se trouve à gauche sur le volant.

Tenez compte également du thème associé suivant :

- Utilisation de l'ordinateur de bord (→ page 202)

Coupe-batterie

Remarques relatives au coupe-batterie

! **REMARQUE** Endommagement des calculateurs et des composants refroidis

Si le contacteur coupe-batterie est débranché immédiatement, le refroidissement des composants importants ainsi que la sauvegarde des paramètres dans les calculateurs risquent d'être interrompus. La durée de vie des composants et des calculateurs peut s'en trouver considérablement réduite.

▶ Assurez-vous que le véhicule est arrêté. Attendez ensuite au moins 20 minutes avant de débrancher le contacteur coupe-batterie.

Vous pouvez couper l'alimentation de tous les consommateurs du véhicule avec le coupe-batterie. Vous éviterez ainsi une décharge incontrôlée de la batterie par un courant de repos.

Si votre véhicule est équipé d'une batterie additionnelle dans le compartiment moteur ou sous le siège passager, vous devez débrancher les deux batteries. C'est le seul moyen pour que l'équipement électrique ne soit plus alimenté.

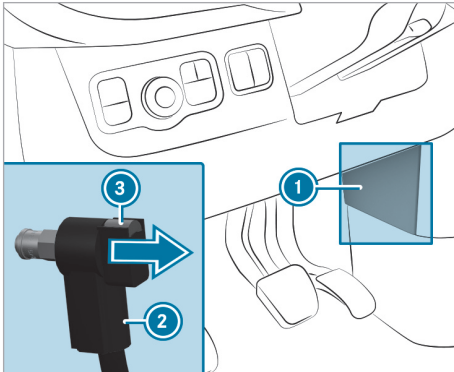
i Coupez l'alimentation de l'équipement électrique par l'intermédiaire du coupe-batterie uniquement dans les situations suivantes:

- Le véhicule est immobilisé depuis une période prolongée.
- Il est absolument nécessaire de couper l'alimentation de l'équipement électrique du véhicule.

Après avoir rétabli l'alimentation en tension, vous devez réinitialiser les vitres latérales (→ page 68) et la porte coulissante électrique (→ page 61).

Etablissement et coupure de l'alimentation en tension

Coupure de l'alimentation en tension



Coupe-batterie

i Notez le temps restant jusqu'à la prochaine échéance de maintenance (→ page 236) ou vidange d'huile (→ page 307). Lorsque l'alimentation en tension est coupée, le calcul du temps est également interrompu.

- ▶ Arrêtez le véhicule et patientez au moins 20 minutes.
- ▶ Tirez le cache **1** par le bord supérieur en direction de la porte conducteur et retirez-le par le haut.
- ▶ Appuyez sur la touche **3** et maintenez-la enfoncée.
- ▶ Débranchez la fiche **2** du boulon de masse.

- ▶ Poussez la fiche **2** dans le sens de la flèche de manière à ce qu'elle ne puisse pas entrer en contact avec le boulon de masse. L'alimentation en tension des consommateurs de la batterie de démarrage est coupée.

Rétablissement de l'alimentation en tension

- ▶ Enfoncez la fiche **2** sur le boulon de masse jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et repose complètement contre ce dernier. **2** L'alimentation en tension des consommateurs de la batterie de démarrage est rétablie.
- ▶ Introduisez le cache **1** par le haut et appuyez sur le bord droit pour l'insérer dans l'habillage de la console centrale.

Boîte automatique

Levier sélecteur DIRECT SELECT

Fonctionnement du levier sélecteur DIRECT SELECT

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure si des enfants sont laissés sans surveillance à l'intérieur du véhicule

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils peuvent notamment

- ouvrir les portes et mettre en danger d'autres personnes ou usagers
- descendre du véhicule et se faire renverser
- utiliser les équipements du véhicule avec lesquels ils pourraient, par exemple, se coincer

En outre, les enfants peuvent mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

- desserrant le frein de stationnement
- modifiant la position de la boîte de vitesses
- démarrant le véhicule

▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.

▶ Conservez la clé hors de portée des enfants.

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de passage de rapport inapproprié

Si le régime moteur est supérieur au régime de ralenti et que vous mettez alors la boîte de vitesses sur la position **D** ou **R**, le véhicule peut accélérer brutalement.

- ▶ Lors du passage de la boîte de vitesses sur la position **D** ou **R** à l'arrêt, appuyez toujours fermement sur la pédale de frein et n'appuyez pas simultanément sur la pédale d'accélérateur.

⚠ ATTENTION Risque d'accident – et de blessure en cas de position de la boîte de vitesses non déterminée

La position de la boîte de vitesses apparaît alors en surbrillance à l'écran du combiné d'instruments.

Si la position de la boîte de vitesses sélectionnée n'est pas indiquée, le véhicule risque de démarrer dans le mauvais sens ou de rouler de manière incontrôlée.

- ▶ Après un changement de position de la boîte de vitesses, contrôlez toujours l'affichage de la position de la boîte de vitesses dans le combiné d'instruments.

Lorsque la position de la boîte de vitesses n'est pas mise en évidence sur l'écran du combiné d'instruments, même après un court moment :

- ▶ Tenez compte des messages d'écran.
- ▶ Démarrez prudemment et vérifiez la position de la boîte de vitesses (rapport engagé)
- ▶ Lors du stationnement, serrez le frein de stationnement et immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler.
- ▶ Faites contrôler la boîte de vitesses par un atelier qualifié.

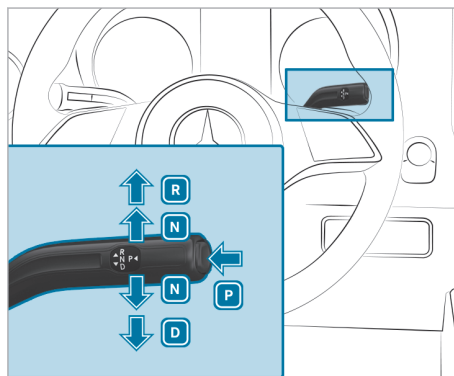
! **REMARQUE** Dégâts au niveau de la boîte de vitesses dus à un changement de rapport lorsque le régime moteur est élevé ou que le véhicule est en mouvement

La boîte automatique peut être endommagée si vous faites passer la boîte de vitesses de **D** à **R**, de **R** à **D** ou directement à **P**

lorsque le régime moteur est trop élevé ou que le véhicule est en mouvement.

- ▶ Modifiez la position de la boîte de vitesses uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Le passage des rapports assuré par la boîte automatique est conçu pour un comportement routier confortable et économique. C'est pourquoi le **C** de «Comfort» apparaît sur l'écran du combiné d'instruments à côté de l'affichage de la position de la boîte de vitesses.



- P** Position parking
- R** Marche arrière
- N** Point mort
- D** Position de marche

■ Engagement de la marche arrière R

- ▶ Appuyez sur la pédale de frein et actionnez le levier sélecteur DIRECT SELECT vers le haut au-delà du 1er point de résistance.

■ Passage au point mort N

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure lorsque la boîte de vitesses est en position neutre

Si vous arrêtez le véhicule alors que la boîte de vitesses est en position neutre **N** et que le frein de stationnement n'est pas serré, le véhicule peut se mettre à rouler.

Il y a risque d'accident et de blessure.

- ▶ Avant d'arrêter le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement.

- ▶ Appuyez sur la pédale de frein et actionnez le levier sélecteur DIRECT SELECT vers le haut ou vers le bas jusqu'au 1er point de résistance.

Lorsque vous relâchez ensuite la pédale de frein, vous pouvez déplacer le véhicule, par exemple le pousser ou le remorquer.

Si la boîte automatique doit être maintenue au point mort **N même lorsque le moteur du véhicule est arrêté, suivez les points suivants:**

- ▶ Démarrez le véhicule.
 - ▶ Appuyez sur la pédale de frein et mettez la boîte de vitesses au point mort **N**.
 - ▶ Relâchez la pédale de frein.
 - ▶ Arrêtez le véhicule.
- i** Si vous quittez le véhicule et laissez la clé dans ce dernier, la boîte automatique reste au point mort **N**.

Passage dans la position parking P

! **REMARQUE** Dommages dus au passage dans la position parking **P** alors que le véhicule roule

Si vous mettez la boîte de vitesses sur la position parking **P** alors que le véhicule roule, la boîte de vitesses risque de s'endommager.

- ▶ Lorsque le véhicule roule, n'ouvrez aucune porte.
- ▶ Passez en position parking **P** uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

- ▶ Tenez compte des remarques relatives à l'immobilisation du véhicule (→ page 153).
- ▶ Appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet.
- ▶ Lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur la touche **P**.
Si l'affichage de la position de la boîte de vitesses **P** s'affiche, la position parking est engagée. Si l'affichage de la position de la boîte de vitesses **P** ne s'affiche pas, serrez le frein de stationnement. Bloquez le véhicule avec une cale ou un objet non tranchant pour l'empêcher de rouler.

- i** Selon la situation, il peut s'écouler un court laps de temps avant que la position de la boîte de vitesses **P** ne soit engagée. Observez donc toujours l'affichage de la position de la boîte de vitesses.

La boîte automatique passe automatiquement dans la position parking **P** si l'une des conditions suivantes est remplie:

- Vous arrêtez le moteur du véhicule immobilisé alors que la boîte de vitesses se trouve en position **D** ou **R**.
 - Vous ouvrez la porte conducteur complètement fermée lorsque le véhicule est à l'arrêt et que la boîte de vitesses est en position **D** ou **R**.
 - Vous arrêtez le moteur du véhicule alors que ce dernier roule et que la boîte de vitesses se trouve sur la position **D** ou **R** et vous immobilisez le véhicule.
 - Si la fonction HOLD est activée ou que l'assistant de régulation de distance DISTRONIC est activé (véhicule à l'arrêt), le siège conducteur est quitté ou la boucle de la ceinture du siège conducteur est ouverte.
 - Vous mettez la boîte de vitesses sur **N** lorsque le véhicule roule, immobilisez le véhicule et ouvrez la porte conducteur complètement fermée alors que le véhicule est à l'arrêt.
 - Le passage automatique dans la position parking **P** est nécessaire côté véhicule.
- i** Pour effectuer des manœuvres alors que la porte conducteur est ouverte, ouvrez la porte conducteur alors que le véhicule est immobilisé et engagez de nouveau la position **D** ou **R** de la boîte de vitesses.

Engagement de la position de marche D

- ▶ Appuyez sur la pédale de frein et actionnez le levier sélecteur DIRECT SELECT vers le bas au-delà du 1er point de résistance.

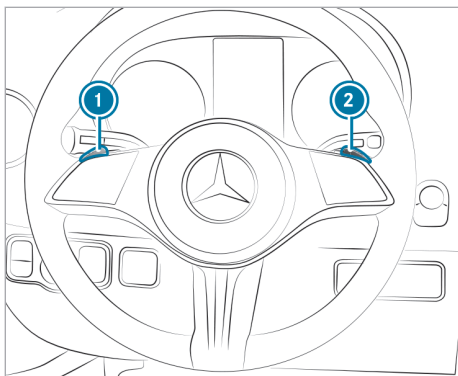
Lorsque la boîte automatique se trouve sur la position **D**, elle engage automatiquement les rapports. Cela dépend

- de la position de la pédale d'accélérateur
- de la vitesse actuelle

Limitation de la gamme de rapports

Conditions requises

- La boîte de vitesses **D** se trouve sur (→ page 139).



- ▶ **Limitation de la gamme de rapports :** tirez brièvement la palette de changement de rapport au volant ①.

La boîte automatique engage, en fonction du rapport actuel, le rapport immédiatement inférieur. Simultanément, la boîte de vitesses limite la gamme de rapports.

La gamme de rapports réglée s'affiche sur l'écran du combiné d'instruments. La boîte automatique monte ou descend les rapports seulement jusqu'au rapport correspondant.

- ▶ Tirez la palette de changement de rapport au volant ① et maintenez-la tirée. La boîte automatique engage la gamme de rapports optimale pour l'accélération ou le ralentissement du véhicule: pour cela, la boîte automatique descend d'un ou de plusieurs rapports et limite la gamme de rapports.

La gamme de rapports réglée s'affiche sur l'écran du combiné d'instruments. La boîte automatique monte ou descend les rapports seulement jusqu'au rapport correspondant.

- ① Si vous tirez la palette de changement de rapport au volant ① alors que la vitesse du véhicule est trop élevée, la boîte automatique ne descendra pas les rapports. Lorsque la gamme de rapports est limitée et que le régime moteur maximal de la gamme de rapports limitée est atteint, la boîte automatique ne monte pas les rapports.

- ▶ **Élargissement de la gamme de rapports :** tirez brièvement la palette de changement de rapport au volant ②.

La boîte automatique engage, en fonction du rapport actuel, le rapport immédiatement supérieur. Simultanément, elle élargit la gamme de rapports.

- ▶ **Élargissement de la gamme de rapports :** tirez la palette de changement de rapport au volant ② et maintenez-la tirée.

ou

- ▶ Repassez sur la position **D** de la boîte de vitesses (→ page 139).

La boîte automatique monte d'un ou de plusieurs rapports, en fonction du rapport actuel. Simultanément, la limitation de la gamme de rapports est levée et la position **D** de la boîte de vitesses apparaît sur l'écran du combiné d'instruments.

Gamme de rapports recommandée pour les situations suivantes:

- ③ Utilisez l'effet de freinage du moteur.
- ② Utilisez l'effet de freinage du moteur dans les descentes et pour passer les cols avec pente à fort pourcentage, en montagne, lorsque les conditions de fonctionnement sont difficiles.
- ① Utilisez l'effet de freinage du moteur dans les fortes descentes ou dans les longues descentes de col.

Utilisation du kickdown

- ▶ **Accélération maximale :** enfoncez la pédale d'accélérateur au-delà du point de résistance.
- ▶ Lorsque vous avez atteint la vitesse souhaitée, diminuez la pression sur la pédale d'accélérateur.

Transmission intégrale

Remarques relatives à la transmission intégrale

La transmission intégrale permet d'entraîner en permanence les 4 roues et, conjointement avec l'ESP®, améliore la motricité du véhicule. Une régulation intelligente du couple d'entraînement s'effectue entre l'essieu avant et l'essieu arrière.

Le contrôle de motricité de la transmission intégrale s'effectue également via le système de freinage. Le système de freinage risque alors de surchauffer. Accélérez moins fort ou arrêtez-vous pour laisser le système de freinage refroidir.

Lorsqu'une roue patine en raison de l'adhérence trop faible de la chaussée, tenez compte des remarques suivantes:

- Au démarrage, utilisez l'assistance du contrôle de motricité intégré à l'ESP®. Appuyez ce qu'il faut sur la pédale d'accélérateur.
- Pendant la marche, relâchez lentement la pédale d'accélérateur.

Lorsque les conditions de circulation sont hivernales, montez des pneus hiver (pneus M+S) et, si nécessaire, des chaînes à neige (→ page 267). C'est le seul moyen de bénéficier de l'efficacité maximale de la transmission intégrale.

En cas de conduite en descente (en tout-terrain), utilisez le DSR (limiteur de vitesse en descente) (→ page 168).

La transmission intégrale n'est pas en mesure de diminuer le risque d'accident résultant d'une conduite inadaptée ou d'un manque d'attention ni d'annuler les lois de la physique. La transmission intégrale ne peut pas tenir compte des conditions routières et météorologiques ni des conditions de circulation. La transmission intégrale est un système conçu uniquement pour vous aider. C'est vous qui êtes responsable de la distance de sécurité, de la vitesse du véhicule, de l'opportunité de son freinage et du maintien de la voie.

! **REMARQUE** Dommages causés par l'utilisation d'un banc d'essai à 1 essieu

Lorsque des véhicules à quatre roues motrices sont utilisés sur un banc d'essai à 1 essieu, la chaîne cinématique et le système de freinage peuvent être endommagés.

- ▶ N'effectuez un contrôle de fonctionnement ou de puissance que sur un banc d'essai à 2 essieux.
- ▶ Avant d'utiliser le véhicule sur un banc d'essai, renseignez-vous auprès d'un atelier spécialisé qualifié.

! **REMARQUE** Endommagement de la boîte de transfert suite à un remorquage inapproprié

Si l'essieu est soulevé lors du remorquage, vous risquez d'endommager la boîte de transfert. De tels dommages ne sont pas couverts par la responsabilité pour les défauts matériels Mercedes-Benz.

- ▶ Ne remorquez jamais le véhicule lorsque l'essieu est soulevé.
- ▶ Ne remorquez le véhicule que lorsque toutes les roues sont au sol ou entièrement soulevées.
- ▶ Suivez les instructions relatives au remorquage du véhicule lorsque toutes les roues sont complètement en contact avec le sol.

Correcteur de niveau électronique

Fonctionnement de l'ENR (correcteur de niveau électronique)

! **ATTENTION** Risque de coincement suite à l'abaissement du véhicule

Les personnes se trouvant entre la carrosserie et les roues, ou sous le véhicule, risquent d'être coincées lors de son abaissement.

- ▶ Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité immédiate des passages de roue ou sous le véhicule lors de son abaissement.

! **ATTENTION** Risque de blessure en cas de basculement du cric

Lorsque vous immobilisez un véhicule équipé d'une suspension pneumatique, la suspension pneumatique peut rester activée jusqu'à 1 heure après, même si le véhicule est arrêté. Si vous soulevez alors le véhicule à l'aide du cric, la suspension pneumatique essaie de compenser la différence de niveau du véhicule. Le cric risque de basculer.

- ▶ Avant de soulever le véhicule, appuyez sur la touche de maintenance de la télécommande de suspension pneumatique. Cela empêche la postrégulation automatique du niveau du véhicule et le levage ou l'abaissement manuels.

! **ATTENTION** Risque d'accident en cas de cadre de châssis abaissé ou relevé

Lorsque le cadre de châssis est modifié, le comportement au freinage et le comportement routier peuvent être fortement compromis. Vous risquez en outre de dépasser la hauteur autorisée du véhicule.

- ▶ Réglez le niveau normal du véhicule avant de démarrer.

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de défaut de l'ENR

Le niveau du véhicule peut être trop haut, trop bas ou asymétrique.

Le comportement routier et la manœuvrabilité du véhicule peuvent être fortement modifiés.

- ▶ Adaptez votre style de conduite au comportement routier modifié.
- ▶ Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation.
- ▶ Prenez contact avec un atelier qualifié.

! REMARQUE Risque d'endommagement du châssis lorsque le niveau du véhicule est abaissé

Si l'ENR est en panne ou corrige le réglage pendant la marche, le niveau du véhicule peut être abaissé.

- ▶ Soyez attentif aux conditions routières et veillez à ce que la garde au sol soit suffisante.
- ▶ Conduisez avec prudence.

Le niveau du véhicule dépend de l'état de chargement du véhicule et de la répartition de la charge. Dans le cas des véhicules équipés d'un essieu arrière à suspension pneumatique, l'ENR compense automatiquement la différence de niveau de l'essieu arrière. Le véhicule reste ainsi toujours au niveau normal, indépendamment de l'état de chargement. La dynamique de marche est pleinement conservée. La différence de niveau entre les 2 côtés du véhicule peut alors atteindre 0,4 in (1 cm) au maximum.

L'ENR fonctionne indépendamment du moteur et est opérationnel uniquement lorsque le véhicule est en marche. Vous pouvez entendre le bruit du compresseur de l'ENR.

- ⓘ Si le compresseur fonctionne en permanence ou démarre plusieurs fois en l'espace d'une minute, cela signifie que l'ENR est en panne.

Selon l'équipement du véhicule, l'ENR commute entre le mode de fonctionnement manuel et automatique. Cela dépend de la vitesse ou de la position du frein de stationnement.

En fonction du signal de vitesse : lorsque le véhicule est à l'arrêt, le mode de fonctionnement

manuel est activé. Vous pouvez alors relever ou abaisser le niveau du véhicule. Lorsque vous roulez à plus de 6 mph (10 km/h) environ, le mode de fonctionnement manuel est désactivé et le niveau normal du véhicule est réglé.

En fonction du frein de stationnement : lorsque le frein de stationnement est serré, le mode de fonctionnement manuel est activé. Vous pouvez alors relever ou abaisser le niveau du véhicule pour charger ou décharger le véhicule. Lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le mode de fonctionnement manuel est désactivé et le niveau normal du véhicule est réglé.

Vous pouvez désactiver l'ENR lors de travaux sur le véhicule ou pour un changement de roue (→ page 142).

Si l'ENR est en panne ou que le niveau du véhicule est trop haut ou trop bas, un signal d'alerte retentit.

Le comportement routier et la manœuvrabilité du véhicule sont alors fortement modifiés. L'ENR ramène le véhicule le plus rapidement possible au niveau normal. Continuez de rouler, mais avec prudence, jusqu'à ce que le signal d'alerte s'arrête. Ce n'est qu'ensuite que le véhicule est au niveau normal.

Afin de rétablir le niveau normal du véhicule, le mode de fonctionnement automatique et l'ENR sont réactivés automatiquement selon l'option sélectionnée :

- en desserrant le frein de stationnement
- à partir d'une vitesse de 6 mph (10 km/h)

Si le compresseur de l'ENR risque de surchauffer, par exemple lorsque vous levez et abaissez le véhicule de manière répétée et rapide, l'ENR se désactive. Vous pouvez de nouveau relever ou abaisser le niveau du véhicule après quelques minutes.

Relèvement et abaissement du niveau du véhicule

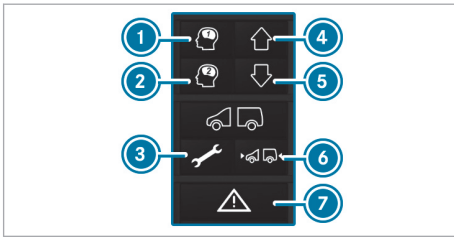
Conditions requises

- Le véhicule est en marche.
- **En fonction du frein de stationnement :** le véhicule est garé et le frein de stationnement électrique est serré.
- **En fonction du signal de vitesse :** le véhicule a été garé et vous ne dépassez pas la vitesse de 6,2 mph (10 km/h) par la suite.

Avec la télécommande

- i** Certains équipements spéciaux permettent d'autres possibilités d'utilisation:
 - Ambulances: un relèvement du niveau du véhicule au-delà du niveau normal (position intermédiaire) n'est pas possible. Vous pouvez uniquement régler la position la plus basse ou le niveau normal du véhicule.
 - Signal de vitesse: le frein de stationnement ne doit pas être serré pour utiliser l'ENR. L'ENR peut être commandé manuellement jusqu'à 6,2 mph (10 km/h). Lorsque vous dépassez cette vitesse, le niveau normal du véhicule est réglé automatiquement.
 - Module de postfonctionnement 30 minutes: l'ENR peut être utilisé jusqu'à 30 minutes après avoir arrêté le véhicule.

La télécommande se trouve dans un support situé sur le montant B côté conducteur. Avant d'utiliser la télécommande, retirez-la du support.



L'ENR effectue régulièrement un autodiagnostic, d'abord lorsque vous l'activez, puis pendant le fonctionnement. Le voyant 7 qui se trouve sur la télécommande s'allume pendant 1 seconde environ au moment où vous mettez le véhicule en marche.

Un défaut est présent lorsque le voyant 7 se comporte comme suit:

- Le voyant ne s'allume pas au moment où vous mettez le véhicule en marche.
- ou
- Le voyant se rallume ou clignote.

En outre, la télécommande émet un signal d'alerte pendant 30 secondes environ. Le défaut détecté peut être affiché par l'intermédiaire des voyants (signalisation de codes de défaut).

- **Relèvement et abaissement du niveau du véhicule:** maintenez la touche 4 ou la touche 5

enfoncée jusqu'à ce que le niveau du véhicule atteigne la hauteur souhaitée. Le voyant incorporé à la touche 4 ou à la touche 5 clignote jusqu'à ce que le niveau du véhicule soit modifié. Lorsque le niveau du véhicule est réglé, le voyant incorporé à la touche 4 ou à la touche 5 s'allume.

- **Abaissement automatique:** appuyez brièvement sur la touche 5.

L'ENR abaisse automatiquement le véhicule jusqu'à la position inférieure suivante:

- de la position la plus élevée jusqu'au niveau normal du véhicule
- du niveau normal du véhicule jusqu'à la position la plus basse

Le voyant incorporé à la touche 5 clignote jusqu'à ce que le niveau du véhicule soit modifié. Lorsque le niveau du véhicule est réglé, le voyant incorporé à la touche 5 s'allume.

- i** En appuyant sur la touche 4 pendant le mouvement, la position initiale est rétablie.

- **Relèvement automatique:** appuyez brièvement sur la touche 4.

L'ENR relève automatiquement le véhicule jusqu'à la position supérieure suivante:

- de la position la plus basse jusqu'au niveau normal du véhicule
- du niveau normal du véhicule jusqu'à la position la plus élevée

Le voyant incorporé à la touche 4 clignote jusqu'à ce que le niveau du véhicule soit modifié. Lorsque le niveau du véhicule est réglé, le voyant incorporé à la touche 4 s'allume.

- i** En appuyant sur la touche 5 pendant le mouvement, la position initiale est rétablie.

- **Relèvement ou abaissement automatique jusqu'au niveau normal du véhicule (position intermédiaire):** appuyez longuement sur la touche 6.

L'ENR relève ou abaisse automatiquement le véhicule jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau normal.

- **Mémorisation du niveau du véhicule réglé:** réglez le niveau du véhicule souhaité.

- ▶ Maintenez la touche ① ou la touche ② enfoncée jusqu'à ce qu'un signal d'alerte retentisse.

Le niveau du véhicule réglé est mémorisé sur la touche correspondante ① ou ②.

- ▶ **Rappel du niveau du véhicule mémorisé :** appuyez brièvement sur la touche ① ou la touche ②.

L'ENR relève ou abaisse automatiquement le véhicule jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau mémorisé.

Le voyant incorporé à la touche ① ou à la touche ② clignote jusqu'à ce que le niveau du véhicule soit modifié. Lorsque le niveau du véhicule est réglé, le voyant incorporé à la touche ① ou à la touche ② s'allume.

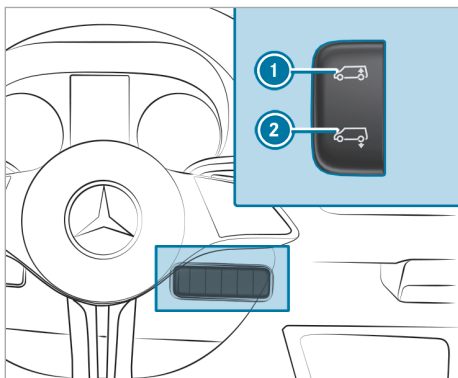
Mode service

- ① Le mode service doit uniquement être activé ou désactivé par un personnel qualifié dans un atelier qualifié. En mode service, le système de suspension pneumatique est désactivé afin d'effectuer la maintenance ou d'identifier les défauts.

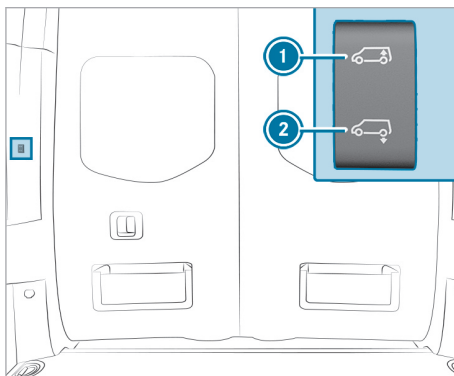
- ▶ **Activation :** appuyez sur la touche ③. Le mode service est activé et le voyant incorporé à la touche ③ est allumé en permanence.

- ▶ **Désactivation :** appuyez sur la touche ③. Le mode service est désactivé et le voyant incorporé à la touche ③ s'éteint.

Avec la touche située sur le panneau de contacteurs ou à l'arrière



Touche située sur le panneau de contacteurs



Touche située à l'arrière

- ▶ **Relèvement et abaissement du niveau du véhicule :** maintenez la touche ① ou la touche ② enfoncée jusqu'à ce que le niveau du véhicule atteigne la hauteur souhaitée.

- ▶ **Abaissement automatique :** appuyez brièvement sur le bas du contacteur ②.

L'ENR abaisse automatiquement le véhicule jusqu'à la position inférieure suivante :

- de la position la plus élevée jusqu'au niveau normal du véhicule
- du niveau normal du véhicule jusqu'à la position la plus basse

- ① En appuyant sur la touche ① pendant le mouvement, la position initiale est rétablie.

- ▶ **Relèvement automatique :** appuyez brièvement sur le bas du contacteur ①.

L'ENR relève automatiquement le véhicule jusqu'à la position supérieure suivante :

- de la position la plus basse jusqu'au niveau normal du véhicule
- du niveau normal du véhicule jusqu'à la position la plus élevée

- ① En appuyant sur la touche ② pendant le mouvement, la position initiale est rétablie.

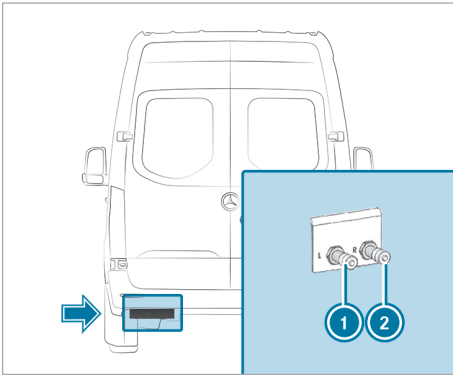
Ajout d'air en cas d'urgence avec l'ENR

! REMARQUE Dommages dus à une pression trop élevée

Si la pression dans les soufflets de suspension est trop élevée, le système de conduites d'air ou les soufflets de suspension risquent d'être endommagés.

- ▶ Ne dépassez pas la pression de service maximale autorisée de 0,113 Ksi (900 kPa (9 bars, 130 psi)).

Uniquement pour les véhicules équipés de valves pour le remplissage de secours de l'ENR : si un défaut est survenu au niveau de l'ENR et que le véhicule est incliné, vous pouvez relever ou abaisser le véhicule avec une source d'air comprimé externe par l'intermédiaire des valves de secours (similaires aux valves de pneu). Vous pouvez alors continuer de rouler prudemment, avec l'ENR non opérationnel, jusqu'à l'atelier qualifié le plus proche et faire éliminer le défaut.



- ▶ Serrez le frein de stationnement.
- ▶ **Véhicules équipés d'une boîte automatique :** mettez la boîte de vitesses sur **[P]**.
- ▶ Arrêtez le véhicule.
- ▶ Dévissez le capuchon de la valve correspondante (① L = gauche, ② R = droite).
- ▶ Branchez la source d'air comprimé externe du côté du véhicule.
- ▶ Relevez ou abaissez le niveau du véhicule en remplissant le système d'air comprimé ou en laissant s'échapper de l'air comprimé jusqu'à ce que le niveau normal soit atteint et que le véhicule soit à l'horizontale. Veillez à ne pas dépasser la pression de service maximale autorisée de 900 kPa (9 bars, 130 psi).
- ▶ Débranchez la source d'air comprimé externe.
- ▶ Vissez le capuchon sur la valve (① L = gauche, ② R = droite).
- ▶ Roulez prudemment jusqu'à l'atelier qualifié le plus proche.

Résolution des problèmes relatifs au correcteur de niveau électronique

Vous ne pouvez pas relever ou abaisser le niveau du véhicule à l'arrêt

Cause possible:

- Le compresseur risque de surchauffer. Lorsque vous levez et abaissez le véhicule de manière répétée, l'ENR se désactive (protection contre les manipulations intempestives).

- ▶ Essayez de nouveau de régler le niveau du véhicule manuellement au bout de 1 minute environ.

ou

Cause possible:

- L'ENR est désactivé en raison d'une sous-tension. Il se peut que la batterie ne se charge plus.

La tenue de route et le confort de marche peuvent se dégrader.

- ▶ Démarrez le véhicule.
- ▶ Rendez-vous dès que possible dans un atelier qualifié.

Ravitaillement

Ravitaillement du véhicule

- ⚠ **ATTENTION** Risque d'incendie et d'explosion dû au carburant

Les carburants sont facilement inflammables.

- ▶ Evitez impérativement d'approcher un feu ou une flamme nue, de fumer ou de provoquer des étincelles.
- ▶ Avant de ravitailler le véhicule et, le cas échéant, le chauffage autonome et laissez-les arrêtés pendant le ravitaillement.

- ⚠ **ATTENTION** Risque de blessure en cas de contact avec des carburants

Les carburants sont toxiques et nocifs.

- ▶ Evitez impérativement que du carburant n'entre en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements ou qu'il ne soit ingéré.
- ▶ N'inhaliez pas les vapeurs de carburant.

- ▶ Conservez les carburants hors de portée des enfants.
- ▶ Maintenez les portes et les vitres fermées pendant le ravitaillement.

En cas de contact avec du carburant, tenez compte des remarques suivantes:

- ▶ En cas de contact avec la peau, rincez immédiatement les parties touchées par le carburant avec de l'eau et du savon.
- ▶ Si du carburant est entré en contact avec les yeux, rincez-les immédiatement et soigneusement à l'eau claire. Consultez immédiatement un médecin.
- ▶ En cas d'ingestion de carburant, consultez immédiatement un médecin. Ne provoquez pas de vomissements.
- ▶ Changez immédiatement de vêtements s'ils ont été souillés par du carburant.

⚠ ATTENTION Risque d'incendie et d'explosion dû à une charge électrostatique

Les charges électrostatiques peuvent enflammer les vapeurs de carburant.

- ▶ Touchez la carrosserie métallique du véhicule avant d'ouvrir le bouchon du réservoir ou de toucher le pistolet.
- ▶ Afin d'éviter une nouvelle charge électrostatique, ne remontez pas à bord du véhicule pendant le ravitaillement.

⚠ ATTENTION Risque d'incendie en cas de mélange de carburants

Véhicules équipés d'un moteur diesel:

Si vous mélangez du gazole et de l'essence, le point d'inflammation du mélange est plus bas que celui du gazole pur.

Lorsque le moteur tourne, certains composants du système d'échappement peuvent surchauffer sans que vous ne vous en rendiez compte.

- ▶ Ne faites jamais le plein avec de l'essence.
- ▶ Ne mélangez jamais d'essence au gazole.

! **REMARQUE** Ne ravitaillez pas un véhicule équipé d'un moteur diesel avec de l'essence

Si vous avez ravitaillé le véhicule par erreur avec un carburant inadapté:

- Ne démarrez pas le moteur du véhicule. Sinon, le carburant peut parvenir au moteur.

De petites quantités du mauvais carburant suffisent pour endommager le système d'alimentation en carburant et le moteur. Les frais de réparation sont élevés.

- ▶ Prenez contact avec un atelier qualifié.
- ▶ Faites vidanger entièrement le réservoir ainsi que les conduites de carburant.

! **REMARQUE** Dommages du système d'alimentation en carburant dus à un surremplissage du réservoir de carburant

- ▶ Remplissez le réservoir de carburant uniquement jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.

! **REMARQUE** Dommages au système de carburant en cas de niveau insuffisant ou de manque de carburant

- ▶ Veillez à ce que le niveau de remplissage du réservoir ne soit pas inférieur à 1,3 gal (5 l) de carburant pendant l'utilisation du véhicule.
- ▶ Si le réservoir est complètement vide, ajoutez du carburant en suivant les instructions de cette section.

! **REMARQUE** Dommages dus au dépôt de carburant sur les surfaces peintes

- ▶ Veillez à ne pas répandre de carburant sur les surfaces peintes.

🌿 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT Dommages écologiques en cas de manipulation incorrecte du carburant

Une manipulation incorrecte des carburants peut être une source de danger pour l'homme et pour l'environnement.

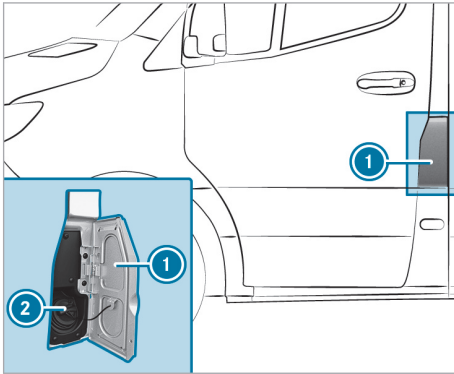
- ▶ Ne laissez pas les carburants s'écouler dans les canalisations, se mélanger aux

eaux de ruissellement, atteindre la nappe phréatique ou s'infiltrer dans le sol.


Conditions requises

- Le véhicule est déverrouillé.
 - Le chauffage additionnel est arrêté.
 - Le moteur du véhicule est arrêté.
 - La porte avant gauche est ouverte.
- i** Ne remontez pas à bord du véhicule pendant le ravitaillement. Vous risqueriez de vous charger à nouveau en électricité statique.

Tenez compte des remarques relatives aux ingrédients et lubrifiants (→ page 302).



- 1** Trappe de réservoir
- 2** Bouchon de réservoir

i La trappe du réservoir se trouve du côté gauche du véhicule, vu dans le sens de la marche, à côté de la porte avant. La position du bouchon du réservoir est également signalée sur le combiné d'instruments par le symbole . La flèche située à côté de la pompe indique le côté du véhicule.

- ▶ Ouvrez la trappe du réservoir **1**.
- ▶ Tournez le bouchon du réservoir **2** vers la gauche et enlevez-le.
- ▶ Fermez toutes les portes du véhicule pour éviter que les vapeurs de carburant ne pénètrent dans l'habitacle.
- ▶ Introduisez la tubulure de remplissage du pistolet entièrement dans le réservoir, accrochez-la et faites le plein.
- ▶ Remplissez le réservoir de carburant uniquement jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.

- ▶ Remettez le bouchon du réservoir **2** en place et tournez-le vers la droite. Un cliquetis vous indique que le bouchon du réservoir est complètement fermé.
- ▶ Ouvrez la porte avant gauche.
- ▶ Fermez la trappe du réservoir **1**.

i **Véhicules équipés d'un détrompeur de carburant contre le ravitaillement en essence** : le réservoir est conçu pour le ravitaillement aux pompes à gazole pour voitures particulières.

i **Véhicules sans détrompeur de carburant** : il est préférable de ravitailler votre véhicule à une pompe à gazole pour voitures particulières. Cependant, vous pouvez également ravitailler votre véhicule à une pompe à gazole pour les camions.

i Lorsque le réservoir de carburant est complètement vide, ravitaillez le véhicule avec 1,3 gal (5 l) de carburant minimum.

Résolution de problèmes relatifs au carburant et au réservoir de carburant

Le véhicule perd du carburant

Cause possible:

- La conduite de carburant ou le réservoir de carburant est défectueux.

- ▶ Serrez le frein de stationnement.
- ▶ Arrêtez le véhicule.
- ▶ Ouvrez la porte conducteur. La position de remorquage passe sur **0**.
- ▶ Ne redémarrez en aucun cas le véhicule!
- ▶ Prenez contact avec un atelier qualifié.
- ▶ Prenez des mesures pour endiguer la perte de carburant.

Le véhicule ne démarre pas

Cause possible:

- Vous avez roulé jusqu'à ce que le réservoir de carburant soit complètement vide.
- ▶ Ravitaillez le véhicule avec au moins 1,3 gal (5 l) de carburant.
- i** Si vous avez garé le véhicule sur une pente, la quantité de carburant nécessaire peut être supérieure à la quantité prescrite.
- ▶ Mettez le contact du véhicule pendant environ 10 secondes.

- ▶ Faites tourner le démarreur sans interruption (au maximum pendant 10 secondes) jusqu'à ce que le moteur tourne régulièrement.

! **REMARQUE** Dommages au système de carburant en cas de mauvaise vidange

- ▶ Mettez le contact du véhicule et attendez au moins une dizaine de secondes avant de le démarrer.

Si le véhicule ne démarre pas:

- ▶ Mettez à nouveau le contact du véhicule pendant environ 10 secondes.
- ▶ Démarrez le véhicule sans interruption pendant au maximum 10 secondes jusqu'à ce que le moteur tourne régulièrement.

Si le véhicule ne démarre toujours pas après 3 tentatives:

- ▶ Prenez contact avec un atelier qualifié.

AdBlue®

■ Remarques relatives à l'AdBlue®

! **REMARQUE** Irritations de la peau, des yeux et des voies respiratoires causées par l'AdBlue®

Toute inhalation, ingestion ou tout contact avec de l'AdBlue® peut causer des irritations des yeux ou de la peau. Des vapeurs d'ammoniac risquent de s'échapper lorsque vous ouvrez le réservoir.

- ▶ N'inhalez et n'ingérez pas d'AdBlue®!
- ▶ Veillez à ce que l'AdBlue® n'entre pas en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
- ▶ Conservez l'AdBlue® hors de portée des enfants.
- ▶ Remplissez le réservoir d'AdBlue® uniquement dans un local bien ventilé.

Si une personne est entrée en contact avec de l'AdBlue®, tenez compte des remarques suivantes:

- En cas d'ingestion d'AdBlue®, buvez beaucoup d'eau et consultez immédiatement un médecin.
- Si de l'AdBlue® est entré en contact avec les yeux, rincez-les pendant 15 minutes à l'eau, sans oublier la zone située sous les paupières.
- Si de l'AdBlue® entre en contact avec la peau, rincez immédiatement à l'eau.

! **REMARQUE** Dommages et dysfonctionnements dus à la présence d'impuretés dans l'AdBlue®

La présence d'impuretés dans l'AdBlue® peut entraîner

- une augmentation des valeurs d'émission
- des dommages au niveau du catalyseur
- des dommages au niveau du moteur
- des dysfonctionnements au niveau du post-traitement des gaz d'échappement AdBlue®

- ▶ Évitez les impuretés dans l'AdBlue®.

! **REMARQUE** Impuretés dues à des résidus d'AdBlue® cristallisés

Au bout d'un certain temps, les résidus d'AdBlue® se cristallisent.

- ▶ Rincez immédiatement à l'eau les zones qui sont entrées en contact avec de l'AdBlue® lors du ravitaillement et éliminez ces résidus d'AdBlue®.
- ▶ Vous pouvez également éliminer l'AdBlue® avec un chiffon humide et de l'eau froide.
- ▶ Si de l'AdBlue® s'est déjà cristallisé, utilisez une éponge et de l'eau froide pour le nettoyer.

! **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT** Encrassement dû à l'AdBlue®

Au bout d'un certain temps, les résidus d'AdBlue® se cristallisent et peuvent salir les zones concernées.

▶ Rincez immédiatement à l'eau les zones qui sont entrées en contact avec de l'AdBlue® lors du ravitaillement ou éliminez l'AdBlue® avec un chiffon humide et de l'eau froide.

Si de l'AdBlue® s'est déjà cristallisé, utilisez une éponge et de l'eau froide pour nettoyer.

L'AdBlue® est une solution d'urée liquide utilisée pour le post-traitement des gaz d'échappement de moteurs diesel. Afin de garantir le bon fonctionnement du post-traitement des gaz d'échappement, utilisez uniquement de l'AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.

L'AdBlue® présente les caractéristiques suivantes:

- non toxique
- incolore et inodore
- non inflammable

Disponibilité de l'AdBlue®:

- Vous pouvez confier l'appoint d'AdBlue® à un atelier qualifié, par exemple à un point de service Mercedes-Benz en service rapide.
- Vous pouvez vous procurer de l'AdBlue® dans de nombreuses stations-service aux distributeurs d'AdBlue®.
- Vous pouvez également vous procurer de l'AdBlue® dans un atelier qualifié, par exemple dans un point de service Mercedes-Benz, et dans de nombreuses stations-service sous forme de jerrycans de remplissage d'AdBlue® ou de flacons de remplissage d'AdBlue®.

i L'AdBlue® gèle à une température d'environ 12,2 °F (-11 °C). Le véhicule est équipé départ usine d'un dispositif de préchauffage de l'AdBlue®. Il peut ainsi être utilisé en hiver à des températures inférieures à 12,2 °F (-11 °C). Lorsque vous faites l'appoint d'AdBlue® à des températures inférieures à 12,2 °F (-11 °C), le niveau de remplissage d'AdBlue® ne peut pas s'afficher correctement sur le combiné d'instruments. Si l'AdBlue® est gelé, roulez pendant au moins 20 minutes et gardez ensuite le véhicule pendant au moins 30 secondes afin que le niveau de remplissage s'affiche correctement. En cas de conditions hivernales extrêmes, la durée de détection du niveau de remplissage pourrait être bien plus longue. Gardez le véhicule dans un garage avec chauffage afin de raccourcir le processus.

i Dans le cas de bidons de remplissage, veillez à ce qu'ils soient reliés à la tubulure de remplissage du véhicule de manière à ce que l'écoulement s'effectue sans égouttement.

Affichage du niveau de remplissage d'AdBlue®

Ordinateur de bord :

➔ Maintenance

▶ Sélectionnez **AdBlue** et confirmez.
Le niveau de remplissage d'AdBlue® apparaît.

Appoint d'AdBlue®

! **REMARQUE** Dommage au niveau du moteur dû à la présence d'AdBlue® dans le carburant

- ▶ Le réservoir de carburant ne doit pas être rempli avec de l'AdBlue®.
- ▶ Remplissez uniquement le réservoir d'AdBlue® avec de l'AdBlue®.
- ▶ Évitez de trop remplir le réservoir d'AdBlue®.

! **REMARQUE** Risque de salissure dans l'habitacle dû à un écoulement d'AdBlue®

- ▶ Après le remplissage, fermez soigneusement le bidon de remplissage d'AdBlue®.
- ▶ Évitez de transporter en permanence des bidons de remplissage d'AdBlue® dans le véhicule.

Conditions requises

- Le moteur du véhicule est arrêté.

Les messages suivants apparaissent l'un après l'autre sur l'écran du combiné d'instruments vous invitent à remplir le réservoir d'AdBlue®:

- **Faire l'appoint d'additif cf. notice d'utilisation**
Le niveau d'AdBlue® est en dessous du 1er seuil d'alerte.
- **Faire l'appoint d'additif Démarr. avant mode sec.: XXX cf. notice d'utilisation**

Le niveau d'AdBlue® est en dessous du niveau de réserve.

Lorsque le message apparaît pour la 1re fois, la quantité d'AdBlue® restante suffit pour parcourir 1 200 mi (1 900 km) environ et vous pouvez encore démarrer 16 fois le moteur. Le

nombre «XX» (16 à 1) de redémarrages restants s'affiche à chaque redémarrage.

- **Faire l'appoint d'additif Mode secours: max. XXX km/h cf. notice d'utilisation**

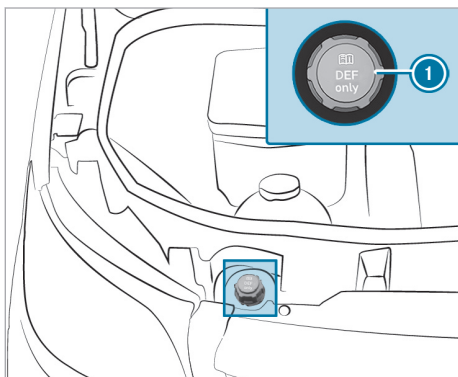
Vous ne pouvez plus faire rouler le véhicule qu'à 5 mph (8 km/h) maximum.

Quantité d'appoint:

| | |
|-------------------------------|----------|
| En cas de message sur l'écran | min. 8 l |
| Sans message sur l'écran | min. 2 l |

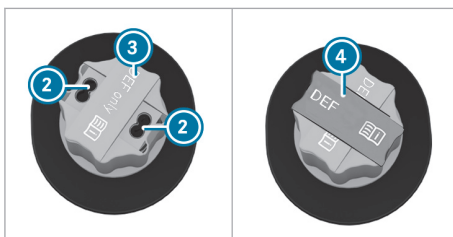
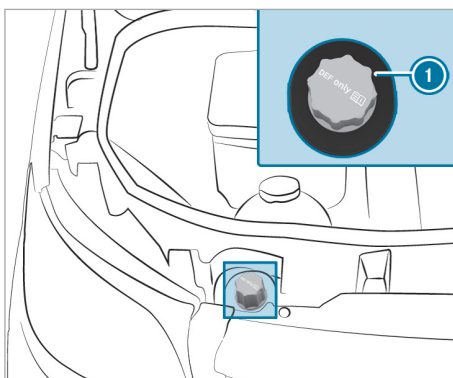
Vous pouvez également afficher le niveau de remplissage d'AdBlue® (→ page 149).

Ouverture du bouchon du réservoir d'AdBlue® lorsque le bouchon du réservoir n'est pas verrouillable



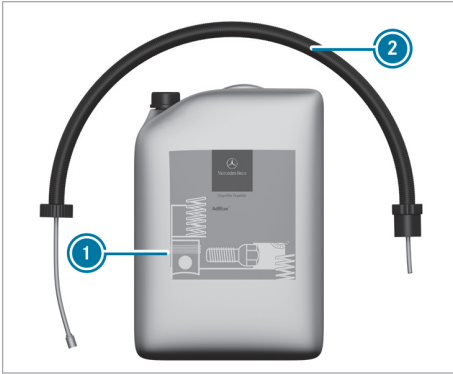
- ▶ Ouvrez le capot moteur.
- ▶ Tournez le bouchon du réservoir d'AdBlue® ① vers la gauche et enlevez-le.

Ouverture du bouchon du réservoir d'AdBlue® lorsque le bouchon du réservoir est verrouillable



- ▶ Ouvrez le capot moteur.
- ▶ Prenez l'outil ④ de déverrouillage du bouchon du réservoir d'AdBlue® ① dans l'outillage de bord.
- ▶ Tirez le cache ③ du bouchon du réservoir d'AdBlue® ① vers le haut, tournez-le de 90°, puis relâchez-le.
- ▶ Introduisez l'outil ④ dans les trous ② du bouchon du réservoir d'AdBlue® ①.
- ▶ Tournez le bouchon du réservoir d'AdBlue® ① vers la gauche et enlevez-le.

Préparation du jerrycan de remplissage d'AdBlue®



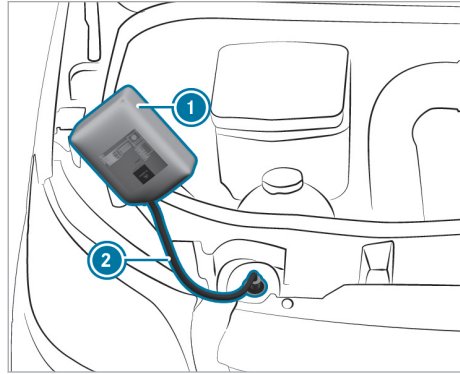
1er cas de figure



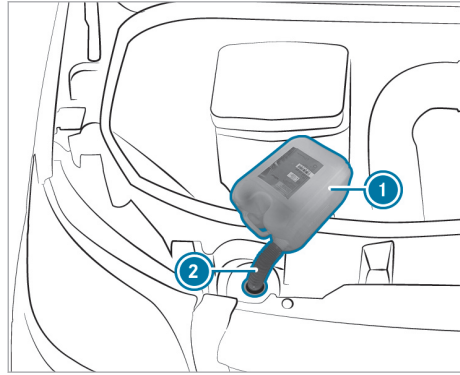
2e cas de figure

- ▶ Dévissez le bouchon du jerrycan de remplissage ① d'AdBlue®.
- ▶ Vissez à la main le flexible à usage unique ② sur l'orifice du jerrycan de remplissage ① d'AdBlue®.

Appoint d'AdBlue®



1er cas de figure



2e cas de figure

- ▶ Vissez à la main (1er cas de figure) le flexible à usage unique ② sur la tubulure de remplissage du véhicule ou introduisez-le (2e cas de figure).
- ▶ Soulevez le jerrycan de remplissage ① d'AdBlue® et inclinez-le.
Le processus de remplissage s'interrompt lorsque le réservoir d'AdBlue® est complètement rempli.
Vous pouvez retirer le jerrycan de remplissage d'AdBlue® ①, même s'il n'est que partiellement vidé.
- ▶ Dévissez le flexible à usage unique ① et le jerrycan de remplissage d'AdBlue® ② dans l'ordre inverse et fermez le jerrycan.
- ▶ Mettez le contact pendant 60 secondes au moins.

▶ Démarrez le véhicule.

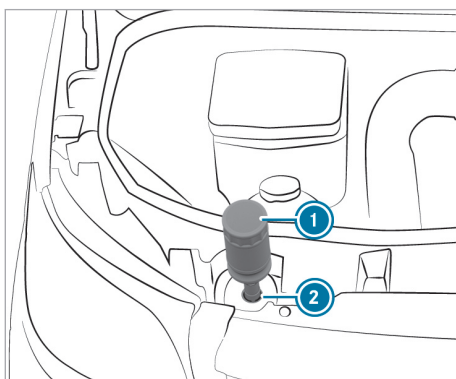
ⓘ Évitez de transporter en permanence le bidon de remplissage d'AdBlue® dans le véhicule.

Flacon de remplissage d'AdBlue®

Vissez le flacon de remplissage d'AdBlue® uniquement à la main sur l'orifice de remplissage du compartiment moteur. Vous risquez sinon de l'endommager.



Vous pouvez vous procurer des flacons de remplissage d'AdBlue® ① dans de nombreuses stations-service ou dans un atelier qualifié. Les flacons de remplissage sans bouchon fileté n'offrent aucune protection contre le surremplissage. Si vous remplissez trop le réservoir, de l'AdBlue® risque de s'écouler. Mercedes-Benz vous propose des flacons de remplissage spéciaux avec bouchon fileté. Vous pouvez vous les procurer dans un point de service Mercedes-Benz.



▶ Dévissez le capuchon du flacon de remplissage ① d'AdBlue®.

▶ Mettez le flacon d'AdBlue® ① en place sur l'orifice de remplissage ② comme indiqué sur l'illustration, puis vissez-le à la main vers la droite.

▶ Appuyez sur le flacon de remplissage ① d'AdBlue® en direction de l'orifice de remplissage ②.

Le réservoir d'AdBlue® se remplit. Cela peut durer 1 minute.

ⓘ Dès que vous n'appuyez plus sur le flacon d'AdBlue®, le processus de remplissage est interrompu. Vous pouvez retirer le flacon, même s'il n'est que partiellement vidé.

▶ Relâchez le flacon de remplissage ① d'AdBlue®.

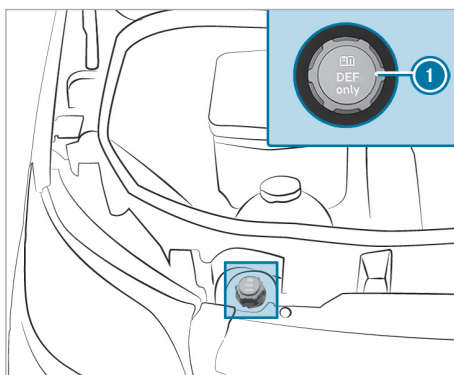
▶ Tournez le flacon de remplissage d'AdBlue® ① vers la gauche et enlevez-le.

▶ Revissez le capuchon du flacon de remplissage ① d'AdBlue®.

Processus de remplissage à l'aide du pistolet d'une pompe d'AdBlue®

▶ Introduisez le pistolet dans la tubulure de remplissage du véhicule et faites l'appoint d'AdBlue®. Veillez à ne pas trop remplir le réservoir d'AdBlue®. Vous pouvez également utiliser une pompe AdBlue® pour camions.

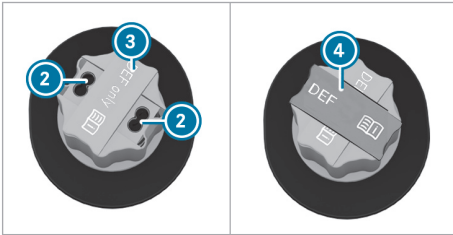
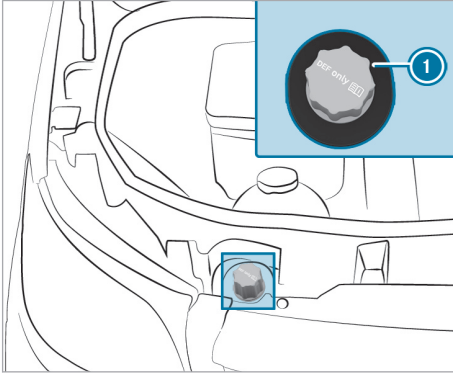
Fermeture du bouchon du réservoir d'AdBlue® lorsque le bouchon du réservoir n'est pas verrouillable



▶ Après avoir rempli le réservoir d'AdBlue®, mettez le bouchon du réservoir d'AdBlue® ① en place sur la tubulure de remplissage et serrez-le à fond en le tournant vers la droite.

- ▶ Tournez le bouchon du réservoir d'AdBlue® jusqu'à ce que son inscription soit lisible et à l'horizontale.
Ce n'est qu'ainsi que la tubulure de remplissage est correctement fermée.
- ▶ Fermez le capot moteur.

Fermeture du bouchon du réservoir d'AdBlue® lorsque le bouchon du réservoir est verrouillable



- ▶ Après avoir rempli le réservoir d'AdBlue®, mettez le bouchon du réservoir d'AdBlue® ① en place sur la tubulure de remplissage et serrez-le à fond en le tournant vers la droite.
- ▶ Retirez l'outil ④ du bouchon du réservoir d'AdBlue® ① et rangez-le dans l'outillage de bord.
- ▶ Tirez le cache ③ du bouchon du réservoir d'AdBlue® ① vers le haut, tournez-le jusqu'à ce qu'il recouvre les trous ② du bouchon du réservoir d'AdBlue® ①, puis relâchez-le.
- ▶ Tournez le bouchon du réservoir d'AdBlue® ①.
Si le bouchon du réservoir d'AdBlue® ① peut tourner librement, cela signifie que le réservoir d'AdBlue® est fermé.

Stationnement

Immobilisation du véhicule

⚠ ATTENTION Risque d'incendie en cas de contact avec des pièces brûlantes du système d'échappement

Des matières inflammables, telles que des feuilles, de l'herbe ou des branches, peuvent s'enflammer.

- ▶ Garez le véhicule de manière à ce qu'aucune matière inflammable n'entre en contact avec des pièces brûlantes du véhicule.
- ▶ Ne stationnez pas le véhicule sur de l'herbe sèche ou dans un champ de blé moissonné.

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure si des enfants sont laissés sans surveillance à l'intérieur du véhicule

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils peuvent notamment

- ouvrir les portes et mettre en danger d'autres personnes ou usagers
- descendre du véhicule et se faire renverser
- utiliser les équipements du véhicule avec lesquels ils pourraient, par exemple, se coincer

En outre, les enfants peuvent mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

- desserrant le frein de stationnement
- modifiant la position de la boîte de vitesses
- démarrant le véhicule

▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.

▶ Conservez la clé hors de portée des enfants.

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure si un véhicule qui n'est pas immobilisé correctement se met à rouler

Si le véhicule n'est pas suffisamment sécurisé lors de son immobilisation, il peut se mettre à rouler de manière incontrôlée même sur une route à légère déclivité.

- ▶ Dans les montées ou les descentes, braquez les roues avant du véhicule de façon à ce qu'il roule en direction du trottoir dans le cas où il se mettrait en mouvement.
- ▶ Serrez le frein de stationnement.
- ▶ Mettez la boîte de vitesses sur **P**.

! **REMARQUE** Endommagement du véhicule ou de la chaîne cinématique si le véhicule se met à rouler

- ▶ Immobilisez toujours le véhicule à l'écart de la circulation conformément aux prescriptions légales en vigueur.
- ▶ Immobilisez toujours le véhicule correctement pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler.

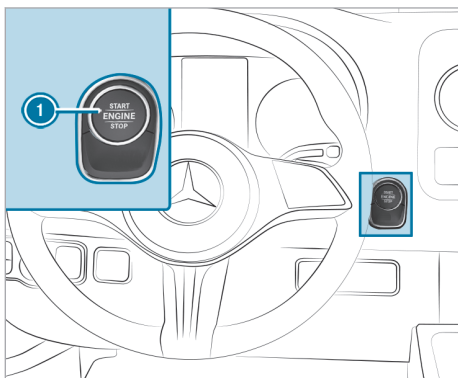
! **ATTENTION** Risque d'accident et de blessure en cas de frein de stationnement non serré

Si vous arrêtez le véhicule alors que la position parking **P** est engagée et que le frein de stationnement n'est pas serré, le véhicule peut se mettre à rouler.

La position parking **P** ne remplace en aucun cas le frein de stationnement lorsqu'elle est engagée.

Il y a risque d'accident et de blessure.

- ▶ Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler comme décrit ci-après.



Pour sécuriser correctement le véhicule contre tout déplacement involontaire, respectez les instructions suivantes.

- ▶ Serrez toujours le frein de stationnement.
- ▶ **Dans les montées ou les descentes :** braquez les roues avant en direction du trottoir.
- ▶ **Véhicules équipés d'une boîte automatique :** engagez la position **P** de la boîte de vitesses.
- ▶ Appuyez sur la touche **1** pour arrêter le véhicule.
- ▶ Descendez du véhicule et verrouillez-le.
- ▶ **Dans les montées ou les descentes :** immobilisez les roues de l'essieu arrière à l'aide d'une cale ou d'un objet non tranchant.

Frein de stationnement manuel

! Serrage et desserrage du levier de frein de stationnement

! **ATTENTION** Risque de dérapage et d'accident en cas de freinage avec le frein de stationnement

Si vous devez freiner le véhicule avec le frein de stationnement, la distance de freinage est nettement plus longue et les roues peuvent se bloquer. Le risque de dérapage et d'accident augmente.

- ▶ Utilisez le frein de stationnement pour freiner le véhicule uniquement si le frein de service est en panne.
- ▶ Ce faisant, ne serrez pas le frein de stationnement trop fort.
- ▶ Si les roues se bloquent, desserrez immédiatement le frein de stationnement jusqu'à ce que les roues tournent de nouveau.

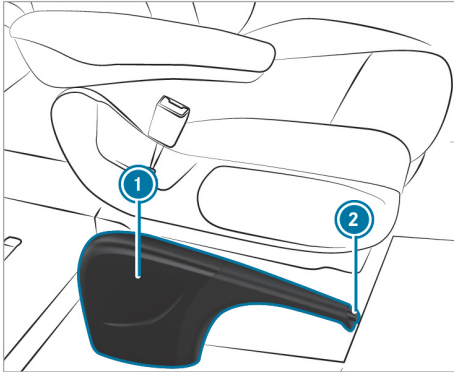
! **ATTENTION** Risque d'incendie et d'accident en cas de frein de stationnement non desserré

Si le frein de stationnement n'est pas complètement desserré pendant la marche, les situations suivantes peuvent se produire :

- Le frein de stationnement peut surchauffer et provoquer ainsi un incendie.
- Le frein de stationnement peut perdre sa fonction d'arrêt.

- ▶ Desserrez complètement le frein de stationnement avant de prendre la route.

Lorsque vous freinez le véhicule avec le frein de stationnement, les feux stop ne s'allument pas.



Vous ne devez en principe serrer le frein de stationnement que si le véhicule est à l'arrêt.

- ▶ **Serrage du frein de stationnement:** tirez le levier de frein de stationnement ① vers le haut jusqu'au dernier cran encore accessible. Lorsque le véhicule a démarré, le voyant **PARK** et **(P)** (Etats-Unis) ou **(P)** (Canada) qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume. Un signal d'alerte retentit lorsque le véhicule roule.
- ① Sur les véhicules équipés d'un levier de frein de stationnement rabattable, vous pouvez ensuite abaisser le levier de frein de stationnement ① jusqu'en butée.

Desserrage du frein de stationnement

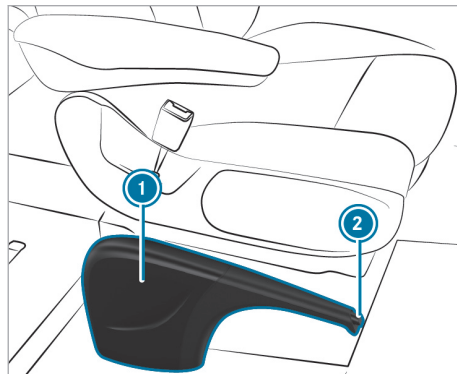
- ▶ **Levier de frein de stationnement rabattable:** tirez d'abord le levier de frein de stationnement ① vers le haut jusqu'en butée.
- ▶ Tirez le levier de frein de stationnement ① légèrement vers le haut et appuyez sur le bouton de déverrouillage ②.
- ▶ Abaissez le levier de frein de stationnement ① jusqu'en butée en maintenant le bouton de déverrouillage ② appuyé. Le voyant **PARK** et **(P)** (Etats-Unis) ou **(P)** (Canada) qui se trouve sur le combiné d'instruments s'éteint.

Rabatement ou relèvement du levier de frein de stationnement rabattable

Conditions requises

- Le levier de frein de stationnement est tiré.
- ▶ **Rabatement:** abaissez le levier de frein de stationnement jusqu'en butée.
- ▶ **Relèvement:** tirez le levier de frein de stationnement vers le haut jusqu'en butée.

Exécution d'un freinage d'urgence avec le levier de frein de stationnement



En cas de défaillance du frein de service, le frein de stationnement peut être utilisé exceptionnellement pour effectuer un freinage d'urgence.

- ▶ **Freinage d'urgence:** maintenez le bouton de déverrouillage ② enfoncé et tirez le levier de frein de stationnement ① vers le haut avec précaution.

Frein de stationnement électrique

Remarques relatives au frein de stationnement électrique

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure si des enfants sont laissés sans surveillance à l'intérieur du véhicule

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils peuvent notamment

- ouvrir les portes et mettre en danger d'autres personnes ou usagers
- descendre du véhicule et se faire renverser
- utiliser les équipements du véhicule avec lesquels ils pourraient, par exemple, se coincer

En outre, les enfants peuvent mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

- desserrant le frein de stationnement
- modifiant la position de la boîte de vitesses
- démarrant le véhicule


▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.

▶ Conservez la clé hors de portée des enfants.


Tenez compte des remarques relatives au transport des animaux domestiques (→ page 38).

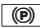
Afin que les fonctions automatiques fonctionnent parfaitement, le conducteur doit adopter une position assise correcte (→ page 72).

Le fonctionnement du frein de stationnement électrique dépend de la tension du réseau de bord. Si la tension du réseau de bord est basse ou si le système présente un défaut, il peut arriver que le frein de stationnement électrique ne puisse pas être serré. Dans ce cas, le voyant orange  s'allume.

Dans ce cas, arrêtez le véhicule de la manière suivante:

- Arrêtez le véhicule sur un sol plat et immobilisez-le pour l'empêcher de se mettre à rouler.
- **Véhicules équipés d'une boîte automatique :** mettez la boîte de vitesses sur **P**.

i Le frein de stationnement électrique n'est serré que si les voyants rouges **PARK** et 

(Etats-Unis) ou le voyant rouge  (Canada) sont allumés en permanence.

Si la tension du réseau de bord est basse ou si le système présente un défaut, il peut arriver que le frein de stationnement serré ne puisse pas être desserré. Prenez contact avec un atelier qualifié.

Lorsque le véhicule est arrêté, le frein de stationnement électrique effectue à intervalles réguliers un contrôle de fonctionnement. Les bruits générés lors de ce processus sont normaux.

Le serrage automatique du frein de stationnement ne fonctionne qu'après un trajet préalable.

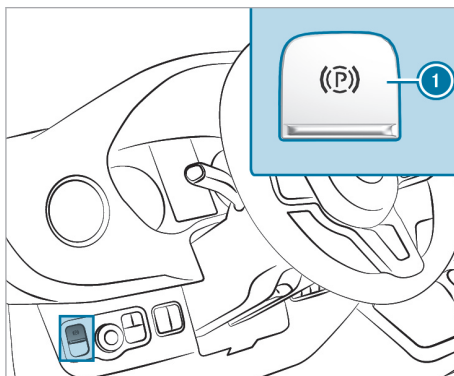
Fonctionnement du frein de stationnement électrique

Véhicules équipés d'une boîte automatique :

Lorsque vous arrêtez le véhicule après un trajet et que la boîte de vitesses se trouve sur **P**, le frein de stationnement électrique est automatiquement serré.

Au moins une des conditions suivantes doit par ailleurs être remplie:

- Le conducteur n'est pas assis sur le siège conducteur.
- La boucle de ceinture est ouverte.



Si l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif a immobilisé le véhicule et que le conducteur n'est pas assis sur le siège conducteur, le frein de stationnement électrique est également serré automatiquement.

Le frein de stationnement électrique est également serré automatiquement si la boîte de vitesses n'est pas en position **P** mais que les situations suivantes surviennent:

- Un défaut survient dans le système.
- L'alimentation en tension est insuffisante.
- Le véhicule est immobilisé depuis une période prolongée.

Le voyant rouge **PARK** et **(P)** (Etats-Unis) ou **(P)** (Canada) qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume. Le frein de stationnement électrique n'est serré que si le voyant rouge **PARK** et **(P)** (Etats-Unis) ou **(P)** (Canada) est allumé en permanence.

- ① Pour empêcher le serrage automatique du frein de stationnement électrique, tirez le contacteur ①.

■ Desserrage automatique du frein de stationnement électrique

Véhicules équipés d'une boîte automatique :

Le frein de stationnement électrique de votre véhicule se desserre lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le conducteur est assis sur le siège conducteur.
- Le conducteur a bouclé sa ceinture de sécurité.
- Le véhicule a démarré.
- La boîte de vitesses se trouve sur **D** ou **R** et vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
ou
Vous passez de la position **P** de la boîte de vitesses à la position **D** ou **R**. Dans les fortes montées, vous devez en outre appuyer sur la pédale d'accélérateur.
- Lorsque la boîte de vitesses se trouve sur **R**, les portes arrière doivent être fermées.

■ Serrage et desserrage manuels du frein de stationnement électrique

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure si des enfants sont laissés sans surveillance à l'intérieur du véhicule

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils peuvent notamment

- ouvrir les portes et mettre en danger d'autres personnes ou usagers
- descendre du véhicule et se faire renverser
- utiliser les équipements du véhicule avec lesquels ils pourraient, par exemple, se coincer

En outre, les enfants peuvent mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

- desserrant le frein de stationnement
- modifiant la position de la boîte de vitesses
- démarrant le véhicule

▶ Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule.

▶ Conservez la clé hors de portée des enfants.

- Tenez compte des «Remarques relatives au transport des animaux domestiques» (→ page 38).

▶ **Serrage:** lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **(P)**.

Lorsque le frein de stationnement électrique est serré, le voyant rouge **PARK** et **(P)** (Etats-Unis) ou **(P)** (Canada) qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume. Le frein de stationnement électrique n'est serré que si le voyant rouge **PARK** et **(P)** (Etats-Unis) ou **(P)** (Canada) est allumé en permanence.

Le serrage est également possible lorsque le véhicule est arrêté.



▶ **Desserrage:** tirez le contacteur **(P)**.

Le voyant rouge **PARK** et **(P)** (Etats-Unis) ou **(P)** (Canada) qui se trouve sur le combiné d'instruments s'éteint.


Vous ne pouvez desserrer le frein de stationnement électrique que lorsque le véhicule a été mis en marche à l'aide de la touche Start/Stop.

Freinage d'urgence




En cas d'urgence, vous pouvez également freiner votre véhicule pendant la marche avec le frein de stationnement électrique.

- ▶ Appuyez sur le contacteur  du frein de stationnement électrique pendant la marche. Votre véhicule est freiné tant que vous maintenez le contacteur  du frein de stationnement électrique enfoncé.

Les feux stop du véhicule s'allument.

Plus vous appuyez longtemps sur le contacteur  du frein de stationnement électrique, plus la force de freinage sera importante.

Pendant le processus de freinage, vous obtenez du véhicule les confirmations suivantes:

- Un signal d'alerte retentit.
- Le message **Desserrer frein de stationnement** apparaît sur l'écran du combiné d'instruments.
- Les voyants rouges  et  (Etats-Unis) ou le voyant rouge  (Canada) qui se trouvent sur l'écran du combiné d'instruments clignotent.

Si le véhicule est freiné jusqu'à l'arrêt complet, le frein de stationnement électrique est alors serré.

Immobilisation du véhicule

! **REMARQUE** Endommagement de la batterie de démarrage dû à des durées d'immobilisation prolongées

Si le véhicule reste immobilisé pendant une période prolongée, la batterie de démarrage peut se décharger fortement à cause du courant de repos ou être endommagée.

- ▶ Chargez la batterie de démarrage si la tension est inférieure à 12,2V, après un long trajet, par exemple.
- ▶ Chargez la batterie de démarrage tous les 6 mois, même si elle est débranchée ou en mode repos.
- ▶ L'état de charge de la batterie de démarrage doit être contrôlé toutes les 4 semaines si aucun appareil de maintien en charge n'est utilisé.
- ▶ Si possible, branchez un appareil de maintien en charge par l'intermédiaire d'un point d'aide au démarrage.

▶ Pour débrancher les batteries et pour toute question, rendez-vous dans un atelier qualifié.

Immobilisation du véhicule pendant plus de 4 semaines

- ▶ **1re possibilité :** branchez la batterie de démarrage sur un appareil de maintien en charge par l'intermédiaire de la borne d'aide au démarrage.
- ▶ **2e possibilité :** coupez l'alimentation en tension en activant le mode repos.
- ▶ **3e possibilité :** débranchez toutes les batteries. Adressez-vous pour cela à un atelier qualifié.

Mode repos

Fonctionnement du mode repos

Si vous activez le mode repos, la perte d'énergie est réduite en cas d'immobilisation prolongée.

Le mode repos présente les caractéristiques suivantes:

- Il permet de ménager la batterie de démarrage.
- La durée d'immobilisation maximale apparaît sur l'écran du combiné d'instruments.
- La connexion aux services en ligne est interrompue.
- L'alarme antivol et antieffraction (EDW) n'est pas disponible.

Lorsque les conditions suivantes sont remplies, le mode repos peut être activé ou désactivé par l'intermédiaire du système multimédia:

- Le véhicule est en marche.
- Le véhicule n'a pas démarré.

Si la durée d'immobilisation du véhicule affichée est dépassée, des désagréments au niveau du confort peuvent survenir et la batterie de démarrage ne peut pas garantir le démarrage du véhicule de manière fiable.

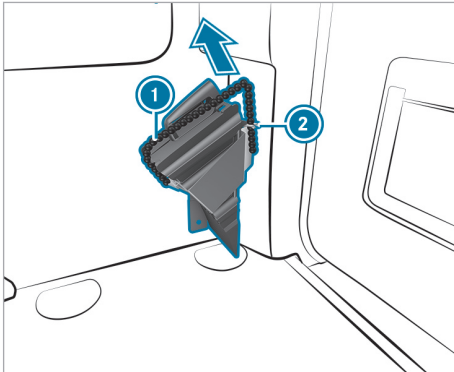
Chargez la batterie de démarrage dans les situations suivantes:

- Vous voulez prolonger la durée d'immobilisation du véhicule.
- La batterie de démarrage n'est pas suffisamment chargée pour le mode repos.

i Le mode repos est automatiquement désactivé lorsque vous mettez le véhicule en marche.

Utilisation de la cale

Utilisez la cale comme moyen supplémentaire pour immobiliser le véhicule et l'empêcher de se mettre à rouler (lors d'un stationnement ou d'un changement de roue, par exemple).



Cale dans le compartiment de chargement/l'espace passagers

- ▶ **Retrait de la cale :** tirez le câble de retenue ① légèrement vers le bas puis enlevez-le du support ②.
- ▶ Enlevez la cale.
- ⓘ Lorsque vous rangez la cale, veillez à ce qu'elle soit maintenue dans le support par le câble de retenue ①.

Systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active

Remarques relatives aux systèmes d'aide à la conduite et à votre responsabilité

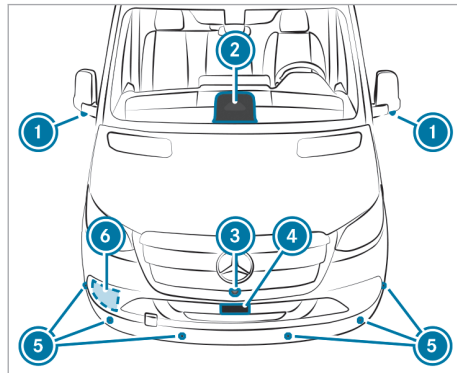
Votre véhicule dispose de systèmes d'aide à la conduite qui vous assistent pendant la conduite, le stationnement et les manœuvres. Les systèmes d'aide à la conduite sont uniquement des systèmes d'aide. Ils ne sont pas en mesure de remplacer l'attention que vous devez apporter à votre environnement et ne vous déchargent pas de votre responsabilité vis à vis de la circulation. C'est le conducteur qui est toujours responsable de la distance de sécurité, de la vitesse du véhicule, de l'opportunité de son freinage et du maintien de la voie. Faites toujours attention aux conditions de circulation et intervenez si nécessaire. Tenez compte des limites imposées pour une utilisation sûre.

Les systèmes d'aide à la conduite ne sont pas en mesure de diminuer le risque d'accident résultant d'une conduite inadaptée ni d'annuler les lois de la physique. Les conditions routières et météorologiques du moment ainsi que les conditions de circulation ne peuvent pas toujours être prises en compte.

- ⓘ Certains systèmes d'aide à la conduite peuvent réguler ou limiter la vitesse à une valeur préalablement définie. En cas de changement de conducteur, attirez son attention sur la vitesse mémorisée.

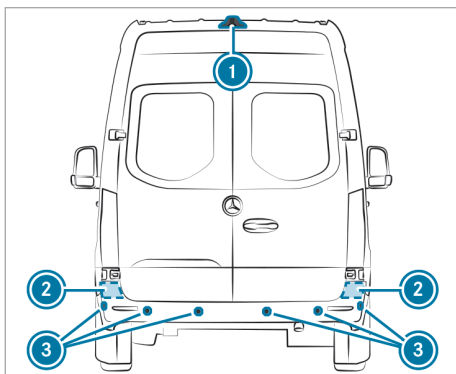
Informations relatives aux capteurs et caméras du véhicule

Certains systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active surveillent à l'aide de caméras et de capteurs radar ou à ultrasons les environs à l'avant, à l'arrière ou sur les côtés de votre véhicule.



Vue avant (exemple)

- ① Caméras intégrées aux rétroviseurs extérieurs
- ② Caméra multifonction
- ③ Caméra avant
- ④ Radar avant
- ⑤ Capteurs à ultrasons
- ⑥ Radar avant de l'assistant de changement de direction côté passager



Vue arrière (exemple)

- ① Caméra de recul
- ② Radar arrière
- ③ Capteurs à ultrasons

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de détection restreinte des capteurs et caméras du véhicule

Lorsque les zones des capteurs ou des caméras du véhicule sont recouvertes, endommagées ou encrassées, certains systèmes d'aide à la conduite et de sécurité active risquent de ne plus fonctionner correctement. Il y a risque d'accident.

- ▶ Maintenez les zones des capteurs et des caméras du véhicule dégagées et propres.
- ▶ Faites réparer les dommages au niveau des pare-chocs ou de la calandre ou les impacts de gravillon dans la zone des caméras au niveau du pare-brise par un atelier qualifié.

Maintenez en particulier les zones des capteurs et des caméras débarrassées de toute saleté, glace ou neige fondue (→ page 246). Les capteurs et les caméras ainsi que leurs zones de détection ne doivent pas être recouverts. Ne placez pas de supports de plaque d'immatriculation supplémentaires, de supports publicitaires, d'autocollants, de films de décoration ou de films de protection contre les pierres dans la zone de détection des capteurs et des caméras. Veillez à ce qu'aucun chargement ne dépasse dans la zone de détection. Après un endommagement ou une collision, faites contrôler le fonctionnement des capteurs par un atelier qualifié. Faites réparer les dommages ou les


impacts de gravillon dans la zone des caméras par un atelier qualifié.

Vue d'ensemble des systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active

Cette section vous donne des informations sur les systèmes d'aide à la conduite et les systèmes de sécurité active suivants:

- ABS (système antiblocage de roues) (→ page 161)
- BAS (freinage d'urgence assisté) (→ page 161)
- ASR (régulation antipatinage) (→ page 161)
- EBD (répartiteur électronique de freinage) (→ page 163)
- ESP® (régulation du comportement dynamique) (→ page 161)
- ESP® avec assistant de stabilisation en cas de vent latéral (→ page 162)
- ESP® avec stabilisation de la remorque (→ page 163)
- Freinage d'urgence assisté actif (→ page 163)
- ADR (régulation du régime de travail)
- Aide au démarrage en côte (→ page 172)
- Fonction HOLD (→ page 173)
- DSR (Downhill Speed Regulation) (→ page 168)
- TEMPOMAT (→ page 166)
- Assistant de régulation de distance DISTRONIC actif (→ page 169)
- Assistant de franchissement de ligne actif (→ page 192)
- Assistant d'angle mort (→ page 187)
- Assistant de changement de direction (→ page 189)
- Assistant d'information au démarrage (→ page 191)
- ATTENTION ASSIST (→ page 181)
- Assistant de signalisation routière (→ page 182)
- Drive Away Assist (→ page 185)
- Assistant de stationnement PARKTRONIC (→ page 173)
- Caméras panoramiques (→ page 177)
- Freinage durant les manœuvres (→ page 186)

- Rear Cross Traffic Alert (→ page 187)
- Caméra de recul (→ page 176)

 La disponibilité de certaines fonctions dépend du pays et de l'équipement du véhicule.


Fonctions de l'ABS (système antiblocage de roues)

Respectez les consignes de sécurité importantes relatives aux systèmes de sécurité active.

L'ABS régule la pression de freinage dans les situations critiques:

- Lors des freinages, il empêche le blocage des roues en cas de freinage à fond ou d'adhérence insuffisante des pneus, par exemple.
- La manœuvrabilité du véhicule au freinage est assurée dans la limite des possibilités physiques.
- L'ABS fonctionne à partir d'une vitesse de 3 mph (5 km/h) environ. Sur route glissante, l'ABS intervient déjà lorsque vous appuyez faiblement sur la pédale de frein.

Limites système

L'ABS peut être perturbé ou ne pas fonctionner lorsqu'un défaut est présent et que le voyant orange d'alerte ABS  qui se trouve sur le combiné d'instruments reste allumé après le démarrage du véhicule.


Lorsque l'ABS entre en action, vous ressentez une pulsation au niveau de la pédale de frein. La pulsation de la pédale de frein peut signaler des conditions routières dangereuses et vous rappelle d'adopter une conduite particulièrement prudente.

Lorsque l'ABS régule la pression de freinage :


appuyez énergiquement sur la pédale de frein tant que la situation l'exige.

Freinage à fond : appuyez à fond sur la pédale de frein.

Fonctionnement du BAS (freinage d'urgence assisté)

 **ATTENTION** Risque d'accident dû à un défaut dans le BAS (freinage d'urgence assisté)

Si le BAS présente un défaut, la distance de freinage peut s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.

 Appuyez à fond sur la pédale de frein dans les situations de freinage d'ur-

gence. L'ABS empêche de son côté le blocage des roues.

Le BAS vous aide dans une situation de freinage d'urgence avec une force de freinage supplémentaire.

Si vous actionnez rapidement la pédale de frein, le BAS est activé:

- Le BAS augmente automatiquement la pression de freinage.
- Le BAS peut réduire la distance de freinage.
- L'ABS empêche de son côté le blocage des roues.


Lorsque vous relâchez la pédale de frein, les freins fonctionnent de nouveau comme avant. Le BAS est désactivé.

Fonctions de l'ASR (régulation antipatinage)


L'ASR n'est pas en mesure de diminuer le risque d'accident résultant d'un démarrage ou d'accélération inadaptés ni d'annuler les lois de la physique. L'ASR est uniquement un système d'aide. Adaptez toujours votre style de conduite aux conditions routières et météorologiques du moment.

L'ASR améliore la motricité, c'est-à-dire la transmission de force des pneus à la chaussée et, par conséquent, la stabilité de marche du véhicule. Lorsque les roues de l'essieu moteur patinent, l'ASR freine les roues de l'essieu moteur de manière ciblée et limite le couple moteur. L'ASR constitue donc une aide considérable lors du démarrage et en cas d'accélération, notamment sur chaussée mouillée ou glissante.

Si l'adhérence de la chaussée n'est pas suffisante, il peut arriver que vous ayez des difficultés à démarrer, même avec l'ASR. La monte pneumatique, la masse totale du véhicule et la pente de la chaussée ont également une importance décisive.

Lorsque l'ASR intervient, le voyant d'alerte  qui se trouve sur le combiné d'instruments clignote.

Fonctionnement de l'ESP® (régulation du comportement dynamique)

 **ATTENTION** Risque de dérapage en cas de désactivation de l'ESP®

Si vous désactivez l'ESP®, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule.

▶ Ne désactivez l'ESP® que si la situation correspond à l'une de celles décrites ci-dessous.


L'ESP® peut, sans transgresser les lois de la physique, surveiller et améliorer la stabilité de marche et la motricité du véhicule dans les situations suivantes:

- lors de la conduite et du démarrage sur chaussée mouillée ou glissante
- lors des freinages

Si le véhicule s'écarte de la direction souhaitée, l'ESP® peut le stabiliser par les interventions suivantes:

- Le système effectue un freinage ciblé d'une ou de plusieurs roues.
- La puissance du moteur est adaptée en fonction de la situation.

ⓘ Montez uniquement des roues avec des pneus de dimensions recommandées. Sinon, l'ESP® ne peut pas fonctionner correctement.


Si le voyant d'alerte  clignote, cela signifie qu'une ou plusieurs roues ont atteint leur limite d'adhérence:

- Adaptez votre style de conduite aux conditions routières et météorologiques du moment.
- Ne désactivez en aucun cas l'ESP®.
- Au démarrage, appuyez juste ce qu'il faut sur la pédale d'accélérateur.

Dans les situations suivantes, il peut s'avérer utile de désactiver l'ESP pour améliorer la motricité:

- avec des chaînes à neige
- en neige profonde
- sur le sable ou le gravier

ⓘ Le patinage des roues permet d'améliorer la motricité grâce à un effet d'accrochage.

Si le voyant d'alerte  est allumé en permanence, cela signifie que l'ESP® n'est pas disponible en raison d'un défaut.

Tenez compte des informations relatives aux voyants d'alerte et messages d'écran (→ page 343).

Si le voyant d'alerte  est allumé en permanence, cela signifie que l'ESP® est désactivé:

Lorsque l'ESP® est désactivé, tenez compte des points suivants:

- La stabilisation du véhicule est retardée et fortement réduite dans la plage de vitesse inférieure.
 - Les roues motrices peuvent patiner.
 - Le contrôle de motricité reste activé.
- ⓘ Même lorsqu'il est désactivé, l'ESP® continue de vous aider lors des freinages.

Activation et désactivation de l'ESP® (régulation du comportement dynamique)

Système multimédia:

→  ▶ Réglages ▶ Assistance
▶ Dispositif anticollision ▶ ESP

ⓘ L'ESP® peut être activé et désactivé par l'intermédiaire de l'accès rapide uniquement si celui-ci comprend au moins une autre fonction. Vous trouverez sinon la fonction ESP® dans le menu **Assistance**.

▶ Sélectionnez **ESP**.

Les informations relatives à l'ESP® apparaissent.

▶ Sélectionnez **Ein** ou  **Aus**.

Si le voyant d'alerte ESP® OFF  est allumé en permanence sur le combiné d'instruments, cela signifie que l'ESP® est désactivé.

Tenez compte des remarques relatives aux voyants d'alerte et aux messages d'écran qui peuvent apparaître sur le combiné d'instruments.

Fonctionnement de l'ESP® avec assistant de stabilisation en cas de vent latéral

L'ESP® avec assistant de stabilisation en cas de vent latéral détecte les coups de vent latéraux pouvant survenir brusquement et aide le conducteur à maintenir le véhicule sur sa trajectoire:

- L'ESP® avec assistant de stabilisation en cas de vent latéral intervient à partir d'une vitesse de 50 mph (80 km/h) environ, en ligne droite et dans les virages légers.
- Le véhicule est stabilisé par une intervention de freinage ciblée et unilatérale. Un message et le panneau de signalisation indiquant un fort vent latéral apparaissent alors sur le combiné d'instruments.

L'ESP® avec assistant de stabilisation en cas de vent latéral ne réagit pas dans les conditions suivantes:

- Le véhicule est soumis à de fortes secousses (chaussée déformée ou nids-de-poule, par exemple).
- Le véhicule perd son adhérence au sol (sur chaussée enneigée ou verglacée, ou en cas d'aquaplanage, par exemple).

Fonctionnement de l'ESP® avec stabilisation de la remorque

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de mauvaises conditions routières et météorologiques

La stabilisation de la remorque ne peut pas empêcher l'attelage de tanguer en cas de mauvaises conditions routières et météorologiques. Les remorques avec un centre de gravité élevé peuvent se renverser avant que l'ESP® ne détecte ce risque.

► Adaptez toujours votre style de conduite aux conditions routières et météorologiques du moment.

L'ESP® avec stabilisation de la remorque peut stabiliser votre véhicule lorsque vous tractez une remorque et que celle-ci se met à tanguer:

- L'ESP® avec stabilisation de la remorque intervient à partir de 40 mph (65 km/h) environ.
- Le système réduit le léger tangage par une intervention de freinage ciblée et unilatérale.
- En cas de tangage important, il réduit également la puissance d'entraînement et freine toutes les roues.

L'ESP® avec stabilisation de la remorque peut être limité ou ne fonctionne pas dans le cas suivant:

- La remorque n'est pas raccordée correctement ou n'est pas correctement détectée par le véhicule.

Fonction de l'EBD (répartiteur électronique de freinage)

L'EBD présente les caractéristiques suivantes:


- Surveillance et régulation de la pression de freinage au niveau des roues arrière
- Amélioration de la stabilité de marche du véhicule au freinage, en particulier dans les virages

Fonctionnement du freinage d'urgence assisté actif

Le freinage d'urgence assisté actif comprend les fonctions suivantes:

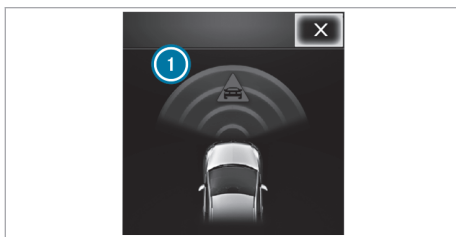
- Fonction d'alerte de distance
- Fonction de freinage autonome avec alerte anticollision
- Amplification de la force de freinage asservie à la situation

Le freinage d'urgence assisté actif peut vous aider, à partir d'une vitesse d'environ 4 mph (7 km/h), à minimiser le risque de collision avec un véhicule, un cycliste ou un piéton et à réduire les conséquences d'un accident.

Si le freinage d'urgence assisté actif détecte un risque de collision, un signal d'alerte retentit et le voyant d'alerte  qui se trouve sur l'écran du combiné d'instruments s'allume.

Si vous ne réagissez pas à l'alerte anticollision émise lors d'une situation critique, un freinage peut être déclenché automatiquement. Dans les situations particulièrement critiques, le freinage d'urgence assisté actif peut déclencher directement un freinage autonome. Le voyant et le signal d'alerte sont alors activés en même temps que le freinage.

Si vous freinez vous-même dans une situation identifiée comme critique par la fonction de freinage d'urgence assisté actif ou si vous appuyez sur la pédale de frein pendant le processus de freinage autonome, la force de freinage est amplifiée de manière adaptée à la situation. Si nécessaire, la pression de freinage est augmentée jusqu'à un freinage à fond.



Lorsqu'un freinage autonome ou une amplification de la force de freinage asservie à la situation a été déclenché, la fenêtre contextuelle ❶ apparaît sur l'écran du combiné d'instruments. Elle disparaît automatiquement après un court instant.

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de détection restreinte de la part du freinage d'urgence assisté actif

Le freinage d'urgence assisté actif n'est pas toujours en mesure de détecter les objets ni d'analyser avec précision les situations complexes.


Dans ce cas, le freinage d'urgence assisté actif peut

- émettre une alerte à tort et freiner sans raison
- ne pas donner l'alerte et ne pas freiner


Le freinage d'urgence assisté actif est uniquement un système d'aide. C'est le conducteur du véhicule qui est responsable de la distance de sécurité à respecter, de la vitesse du véhicule et de l'opportunité de son freinage.

- ▶ Soyez toujours attentif aux conditions de circulation et ne vous fiez pas uniquement au freinage d'urgence assisté actif.
- ▶ Soyez toujours prêt à freiner et à entamer une manœuvre d'évitement si nécessaire.

Tenez compte des limites système imposées par le freinage d'urgence assisté actif. Dans les situations de circulation complexes, mais pas critiques, le système peut également faire intervenir le freinage d'urgence assisté actif lors du freinage, du fait de sa conception.

Si le freinage d'urgence assisté actif a été désactivé manuellement ou par un autre système d'aide à la conduite, le voyant d'alerte  apparaît sur l'écran du combiné d'instruments.


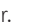
Si le système n'est pas disponible en raison de capteurs encrassés ou endommagés ou en raison

d'une erreur, le voyant d'alerte  apparaît sur l'écran du combiné d'instruments.

Fonction d'alerte de distance

La fonction d'alerte de distance vous avertit à partir d'une vitesse d'environ 18 mph (30 km/h), si les conditions suivantes sont remplies:

- La différence de vitesse par rapport au véhicule qui précède est de maximum 18 mph (30 km/h).
- La distance par rapport au véhicule qui précède est trop faible pour la vitesse actuelle.

Dans ce cas, le voyant d'alerte  s'allume sur l'écran du combiné d'instruments. Si la distance par rapport au véhicule qui précède diminue davantage à des vitesses plus élevées, le voyant d'alerte  se met à clignoter.

Le moment de déclenchement de l'alerte de distance immédiatement après la détection de la distance trop faible (intervention anticipée) ou seulement après que la distance est trop faible pendant plusieurs secondes (intervention normale ou tardive) est réglable (→ page 165).

Fonction de freinage autonome avec alerte anticollision

La fonction de freinage autonome peut intervenir à partir d'une vitesse d'environ 4 mph (7 km/h) dans les situations suivantes:

- jusqu'à environ 155 mph (250 km/h) dans le cas des véhicules et des cyclistes se trouvant devant vous et des piétons se déplaçant le long du véhicule
- jusqu'à environ 50 mph (80 km/h) dans le cas des véhicules à l'arrêt
- jusqu'à environ 43 mph (70 km/h) dans le cas des piétons traversant la route et des véhicules et des cyclistes circulant sur les voies transversales
- lorsque vous traversez la voie opposée pour bifurquer, jusqu'à environ 12 mph (20 km/h) avant de quitter votre voie dans le cas des véhicules, des piétons ou des deux-roues circulant en sens inverse


❶ La réaction est limitée dans le cas des piétons immobiles et des cyclistes à l'arrêt.

Jusqu'à environ 43 mph (70 km/h), le freinage d'urgence assisté actif ne réagit aux véhicules circulant en sens inverse dans sa propre voie par un freinage autonome que juste avant une éventuelle collision. Cela permet de réduire la vitesse d'impact possible. Vous pouvez ainsi éviter à temps le véhicule circulant en sens inverse, si cela peut se faire sans danger.

Amplification de la force de freinage asservie à la situation

L'amplification de la force de freinage asservie à la situation peut intervenir à partir d'une vitesse d'environ 4 mph (7 km/h) dans les situations suivantes:

- jusqu'à environ 155 mph (250 km/h) dans le cas des véhicules et des cyclistes se trouvant devant vous et des piétons se déplaçant le long du véhicule
- jusqu'à environ 50 mph (80 km/h) dans le cas des véhicules à l'arrêt
- jusqu'à environ 43 mph (70 km/h) dans le cas des piétons traversant la route et des véhicules et des cyclistes circulant sur les voies transversales

 La réaction est limitée dans le cas des piétons immobiles et des cyclistes à l'arrêt.

Interruption d'une intervention de freinage amorcée par le freinage d'urgence assisté actif

Vous pouvez interrompre à tout moment l'intervention de freinage amorcée par le freinage d'urgence assisté actif:

- en actionnant fermement la pédale d'accélérateur ou le kickdown
- en relâchant la pédale de frein (uniquement pendant une amplification de la force de freinage asservie à la situation)
- en braquant pour éviter l'obstacle détecté

Lorsque le risque de collision n'existe plus ou que l'obstacle n'est plus détecté sur la trajectoire, le freinage d'urgence assisté actif interrompt automatiquement l'intervention de freinage.

Fonction de changement de direction

Si le système détecte un risque de collision dû à des véhicules, des piétons ou des deux-roues circulant en sens inverse lorsque vous traversez la voie opposée pour bifurquer, un freinage autonome peut être déclenché à une vitesse allant jusqu'à environ 12 mph (20 km/h) avant que vous n'ayez quitté votre voie.

Limites système

Après avoir mis le véhicule en marche ou après avoir démarré, la fonctionnalité complète du système n'est disponible qu'au bout de quelques secondes. Selon les conditions environnantes, quelques minutes peuvent s'écouler avant que les fonctionnalités du système ne soient pleinement disponibles.

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes:



- en cas de neige, de pluie, de brouillard, d'embruns, d'éblouissement, d'ensoleillement direct ou de variations de la luminosité
- lorsque les capteurs sont encrassés, embués, endommagés ou recouverts
- lorsque les capteurs sont parasités par d'autres sources radars (en cas de forte réflexion radar dans les parkings couverts, par exemple)
- lorsqu'une perte de pression d'un pneu ou un pneu défectueux a été détecté et affiché
- lorsque le DSR est activé
- dans les situations complexes où les objets ne peuvent pas toujours être détectés avec précision
- lorsque des piétons ou des véhicules se déplacent rapidement dans la zone de détection des capteurs
- lorsque des piétons sont cachés par d'autres objets
- lorsque la silhouette typique d'un piéton ne se démarque pas de l'arrière-plan
- lorsqu'un piéton n'est plus identifié en tant que tel (vêtements spéciaux ou autres objets, par exemple)
- dans les virages serrés

Réglage du freinage d'urgence assisté actif

Conditions requises

- Le véhicule est en marche.


Système multimédia:

-   **» Réglages**
» Assistance **» Dispositif anticollision**
» Frein. urgence assisté actif

Vous disposez des réglages suivants:

- **Intervention anticipée**
- **Intervention normale**

- **Intervention tardive**
- **Désactivé**


 Il est recommandé de ne jamais désactiver le freinage d'urgence assisté actif.

 Sélectionnez un réglage.

Le dernier réglage activé est automatiquement sélectionné à chaque démarrage du véhicule.


Exception: lorsque le dernier réglage activé était **Désactivé**, le réglage **Intervention normale** est automatiquement activé au prochain démarrage du véhicule.

Désactivation du freinage d'urgence assisté actif



 Il est recommandé de ne jamais désactiver le freinage d'urgence assisté actif.

 Sélectionnez **Désactivé**.

La fonction d'alerte de distance et la fonction de freinage autonome peuvent uniquement être désactivées à l'arrêt et jusqu'à une vitesse de 6 mph (10 km/h).

 Si le freinage d'urgence assisté actif est désactivé, l'assistant de freinage d'urgence et l'alerte de distance sont également désactivés.

Lors du démarrage suivant, le réglage **Intervention normale** est activé automatiquement.

 Lorsque le freinage d'urgence assisté actif est désactivé, le symbole  apparaît dans la zone de statut du combiné d'instruments.

TEMPOMAT

Fonctionnement du TEMPOMAT

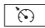
Le TEMPOMAT régule la vitesse à la valeur prescrite par le conducteur.

Si vous accélérez, par exemple pour effectuer un dépassement, la vitesse mémorisée n'est pas effacée. Si vous retirez le pied de la pédale d'accélérateur après un dépassement, le TEMPOMAT régule la vitesse en fonction de la dernière valeur mémorisée.

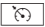
Vous pouvez régler n'importe quelle vitesse comprise entre 13 mph (20 km/h) et la vitesse maximale par construction ou la limite enregistrée pour les pneus hiver.

Tenez compte des remarques relatives aux systèmes d'aide à la conduite et à votre responsabilité, sinon vous risquez de ne pas être averti des dangers qui pourraient se présenter (→ page 159).

Affichages sur l'écran du combiné d'instruments

 **Gris**: le TEMPOMAT est sélectionné mais n'est pas encore activé ou est momentanément inactif.

 **Vert**: le TEMPOMAT est activé.

Une vitesse mémorisée est affichée à côté de l'affichage  et mise en surbrillance dans le tachymètre.

Limites système


En montée, il peut arriver que le TEMPOMAT ne parvienne pas à maintenir la vitesse mémorisée. Celle-ci est rétablie dès que la pente diminue pour autant que la vitesse ne soit pas retombée en dessous de 13 mph (20 km/h).

Dans les descentes longues et à forte déclivité, vous devez engager à temps un rapport inférieur. Tenez-en compte en particulier lorsque le véhicule est chargé. Vous exploitez ainsi l'effet de freinage du moteur. Ceci permet de soulager le système de freinage et d'éviter que les freins ne surchauffent et ne s'usent trop rapidement.


N'utilisez pas le TEMPOMAT dans les situations suivantes:

- lorsque les conditions de circulation requièrent des changements fréquents de vitesse (circulation dense ou routes sinueuses, par exemple)
- en tout-terrain ou sur chantier
- sur route glissante, car les roues motrices peuvent perdre leur adhérence lors de l'accélération et le véhicule risque de dérapier
- lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises


Commande du TEMPOMAT

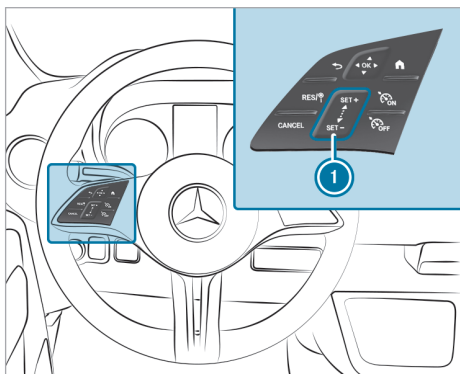
 **ATTENTION** Risque d'accident dû à une vitesse mémorisée

Le véhicule freine si vous rappelez la vitesse mémorisée et que celle-ci est moins élevée que la vitesse actuelle.

 Tenez compte des conditions de circulation avant de rappeler la vitesse mémorisée.

Conditions requises

- La boîte de vitesses se trouve en position .
- La vitesse actuelle est d'au moins 15 mph (20 km/h).
- L'ESP® est activé mais ne doit pas intervenir.
- Le TEMPOMAT est sélectionné.



Panneau de commande du TEMPOMAT sur le volant

- Reprise de la vitesse mémorisée/détectée
- Désactivation du TEMPOMAT
- Panneau de commande pour augmenter/diminuer la vitesse
- Mise en marche du TEMPOMAT
- Arrêt du TEMPOMAT

Mise en marche du TEMPOMAT

- ▶ Appuyez sur .

Activation du TEMPOMAT

- ▶ Appuyez sur ou sur le panneau de commande .
- La vitesse actuelle est alors mémorisée et maintenue par le véhicule.

ou

- ▶ Appuyez sur .
- La dernière vitesse mémorisée est rappelée et maintenue par le véhicule.

Si la dernière vitesse mémorisée a été effacée auparavant, la vitesse actuelle est mémorisée.

- La dernière vitesse mémorisée est effacée lorsque vous arrêtez le véhicule.

Augmentation ou diminution de la vitesse mémorisée

- ▶ **Augmentation** : effleurez le panneau de contacteurs du bas vers le haut.
 - La vitesse mémorisée augmente de 1 mph (1 km/h).
- ▶ **Diminution** : effleurez le panneau de contacteurs du haut vers le bas.
 - La vitesse mémorisée baisse de 1 mph (1 km/h).

- ▶ **Diminution** : effleurez le panneau de contacteurs du haut vers le bas.
 - La vitesse mémorisée baisse de 1 mph (1 km/h).

ou

- ▶ Appuyez brièvement sur ou sur le panneau de commande .

En fonction de l'unité, la vitesse mémorisée augmente ou baisse jusqu'à la valeur suivante :

- **mph** : prochaine valeur se terminant par le chiffre 5 ou 0
- **km/h** : prochaine valeur se terminant par le chiffre 0

ou

- ▶ Amenez le véhicule à la vitesse souhaitée.

- ▶ Appuyez sur sur le panneau de commande .

Reprise de la vitesse détectée

Lorsque le TEMPOMAT est activé, si l'assistant de signalisation routière a détecté un panneau de signalisation indiquant la vitesse maximale autorisée et que celui-ci est affiché sur l'écran conducteur :

- ▶ Appuyez sur .
- La vitesse maximale autorisée du panneau de signalisation est mémorisée et maintenue par le véhicule.

Désactivation du TEMPOMAT

- ▶ Appuyez sur .

Arrêt du TEMPOMAT

- ▶ Appuyez sur .

- Le TEMPOMAT se désactive lorsque vous freinez, désactivez l'ESP® ou que l'ESP® intervient.

Réglage de la limite de vitesse en cas d'utilisation de pneus hiver

Système multimédia :

- ▶ Réglages ▶ Véhicule
- ▶ Limite pneus hiver

- ▶ Sélectionnez une vitesse ou désactivez la fonction.

DSR (limiteur de vitesse en descente)

Remarques relatives au DSR

⚠ ATTENTION Risque de dérapage et d'accident lorsque le DSR est activé sur chaussée glissante

Si la vitesse actuelle et la vitesse cible sont différentes, les roues peuvent perdre leur adhérence.

▶ Avant d'activer le DSR, tenez compte des conditions du terrain et de la différence entre la vitesse actuelle et la vitesse cible.

Le DSR vous assiste dans les descentes. En descente, le DSR maintient votre véhicule à une vitesse réglée par des interventions de freinage ciblées.


C'est toujours vous qui êtes responsable de la maîtrise de la descente et du contrôle du véhicule. Selon les conditions du sol et les pneus, le DSR ne peut pas toujours maintenir la vitesse cible. Choisissez une vitesse cible adaptée aux conditions ambiantes et freinez vous-même en plus, si nécessaire.

Tenez compte des remarques relatives aux systèmes d'aide à la conduite et à votre responsabilité, sinon vous risquez de ne pas être averti des dangers qui pourraient se présenter (→ page 159).

Lorsque le DSR est activé, il régule la vitesse. La vitesse cible peut être réglée à l'aide des pédales de frein et d'accélérateur ou des commandes au volant sur une valeur comprise entre 2mph (4 km/h) et 11 mph (18 km/h). Vous pouvez à tout moment passer en deçà ou au-delà de la vitesse cible en freinant ou en accélérant.

Le DSR intervient automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou que sa vitesse actuelle est inférieure à 2 mph (4 km/h), une vitesse de 2 mph (4 km/h) ou la vitesse minimale dans le rapport correspondant est réglée.
- Si vous roulez à moins de 11 mph (18 km/h) en descente, le DSR rétablit la vitesse réglée.
- Si vous roulez à plus de 28 mph (45 km/h), le DSR se désactive automatiquement.

Le message  **désactivé** apparaît sur l'écran du combiné d'instruments et le voyant d'état s'éteint. En outre, un signal d'alerte retentit.

Activation et désactivation du DSR

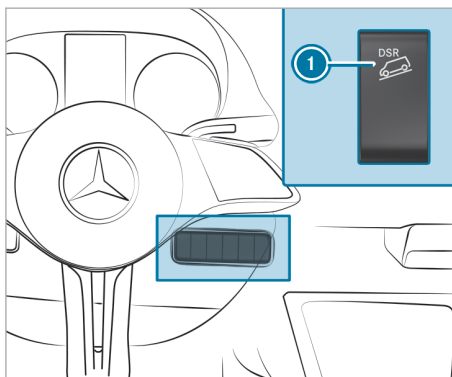
Conditions requises

- Vous roulez à moins de 25 mph (40 km/h) ou le véhicule est à l'arrêt.

Si la vitesse actuelle est trop élevée, le message suivant s'affiche à l'écran du combiné d'instruments **Rouler à 40 km/h max.**

- L'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif est désactivé.


Activation



Vous pouvez activer le DSR à l'arrêt ou pendant la marche.

- ▶ Appuyez sur le haut du contacteur . Lorsque le symbole  apparaît sur l'écran du combiné d'instruments, le DSR est activé.

Désactivation

- ▶ Appuyez sur le haut du contacteur .
- ou
- ▶ Accélérez et roulez à plus de 28 mph (45 km/h).

Le DSR se désactive automatiquement dans les cas suivants:

- Vous roulez à plus de 28 mph (45 km/h).
- L'ESP® ou l'ABS est en panne.

Modification de la vitesse cible

Modification de la vitesse cible à l'aide de la pédale de frein ou d'accélérateur

- ▶ Freinez ou accélérez le véhicule jusqu'à ce que la vitesse souhaitée soit atteinte, entre 2 mph (4 km/h) et 11 mph (18 km/h).

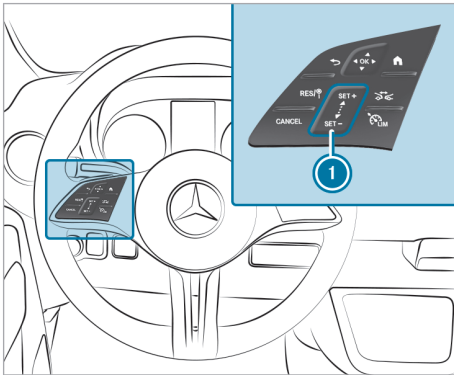
▶ Relâchez la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.


La vitesse actuelle est mémorisée. A l'arrêt, une vitesse de 2 mph (4 km/h) ou la vitesse minimale possible dans le rapport correspondant est mémorisée. Le DSR maintient la vitesse mémorisée en descente en freinant automatiquement.

La vitesse cible réglée est affichée sous l'affichage d'état vert  sur l'écran du combiné d'instruments.

Modification de la vitesse cible à l'aide du panneau de commande situé sur le volant



La vitesse cible ne peut être augmentée ou diminuée qu'après avoir atteint la vitesse cible actuellement réglée.

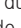


▶ **Augmentation de la vitesse cible :** effleurez le panneau de commande  du bas vers le haut.



La vitesse cible augmente de 1 mph (1 km/h).

ou

▶ Appuyez sur  en haut du panneau de commande  et maintenez la pression. La vitesse cible augmente par paliers de 1 mph (1 km/h).

▶ **Diminution de la vitesse cible :** effleurez le panneau de commande  du haut vers le bas. La vitesse cible baisse de 1 mph (1 km/h).

ou

▶ Appuyez sur  en bas du panneau de commande  et maintenez la pression. La vitesse cible baisse par paliers de 1 mph (1 km/h).

La vitesse cible réglée est affichée sur l'écran du combiné d'instruments, à côté de l'affichage d'état



Assistant de régulation de distance DISTRONIC actif

Fonctionnement de l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif

L'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif est uniquement disponible sur les véhicules équipés d'une boîte automatique.

L'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif maintient la vitesse réglée en cas de trafic fluide. Si le système détecte des véhicules circulant devant votre voiture, la distance réglée est maintenue, si nécessaire jusqu'à l'arrêt complet. Le véhicule accélère ou ralentit en fonction de la distance par rapport au véhicule qui précède et de la vitesse réglée.

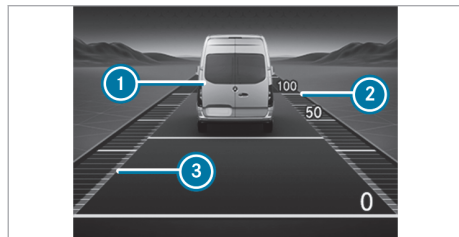
La vitesse et la distance sont réglées sur le volant et mémorisées.

Plage de vitesse disponible: de 13 mph (20 km/h) à 100 mph (160 km/h)




Autres caractéristiques de l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif:


- Introduction d'une accélération pour atteindre la vitesse mémorisée lorsque le clignotant est allumé en vue de changer de file pour rouler sur la voie de dépassement
- Réaction aux véhicules à l'arrêt détectés jusqu'à une vitesse de maximum 19 mph (30 km/h) (sauf vélos et motos)

Affichages de l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif sur l'écran du combiné d'instruments




Graphique du système d'assistance (exemple)

-  Véhicule qui précède
-  Echelle de distance
-  Distance de consigne réglée



Un véhicule qui précède détecté  est affiché en vert. Celui-ci peut également se trouver sur la voie avoisinante de gauche, lorsqu'il est interdit d'effectuer un dépassement par la droite, par exemple sur les autoroutes.





Affichage d'état permanent

-  **Gris** : assistant de régulation de distance DISTRONIC actif sélectionné, mais pas encore activé
-  **Tachymètre vert, véhicule gris** : assistant de régulation de distance DISTRONIC actif activé, vitesse réglée
-  **Vert** : assistant de régulation de distance DISTRONIC actif activé et véhicule détecté

La vitesse mémorisée est affichée en dessous de l'affichage d'état permanent et mise en surbrillance dans le tachymètre. Lorsque l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif est inactif, l'affichage d'état est grisé.

Si la vitesse du véhicule qui précède ou la vitesse cible déterminée sur la base de l'événement ultérieur concernant la circulation est inférieure à la vitesse mémorisée, les segments s'allument dans le tachymètre.

Si vous augmentez ou diminuez la distance de consigne réglée , l'affichage  apparaît pour une courte durée.

-  Le DISTRONIC redémarre automatiquement dans les 3 secondes qui suivent. Lorsque le système est opérationnel, le symbole de véhicule  vert s'affiche de manière cyclique.
-  Si vous enfoncez la pédale d'accélérateur alors que l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif est actif, le système peut passer en mode inactif. Le message  **inactif** apparaît brièvement sur l'écran du combiné d'instruments.

Limites système

Le système peut, par exemple, être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes:

- en cas de neige, de pluie, de brouillard, d'embruns, d'éblouissement, d'ensoleillement direct ou de fortes variations de la luminosité
- si le pare-brise est encrassé, embué, endommagé ou recouvert dans la zone de la caméra
- lorsque les capteurs radar sont encrassés ou masqués
- dans les parkings couverts ou sur des routes dont la déclivité est importante (montée ou descente)
- si le véhicule qui précède est de largeur réduite, par exemple un vélo ou une moto

Sur route glissante, une ou plusieurs roues peuvent en outre perdre leur adhérence lors d'un frei-

nage ou d'une accélération et votre véhicule risque de dérapier.

Dans ces cas, n'utilisez pas l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif.

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à une accélération ou à un freinage de l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif

L'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif peut, par exemple, accélérer ou freiner dans les cas suivants:

- lorsque le processus de démarrage est déclenché par l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif
- si la vitesse mémorisée est appelée et que celle-ci est nettement supérieure ou inférieure à la vitesse actuelle du véhicule
- lorsque l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif ne détecte plus un véhicule qui précède ou ne réagit plus face à des objets importants

► Soyez toujours attentif aux conditions de circulation et prêt à freiner.

► Tenez compte des conditions de circulation avant de rappeler la vitesse mémorisée.

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à une décélération insuffisante par l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif

L'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif freine votre véhicule avec une décélération pouvant atteindre 50 % de la décélération possible. Si cette décélération n'est pas suffisante, l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif vous avertit par un signal optique et sonore.

► Adaptez la vitesse de votre véhicule et maintenez une distance suffisante par rapport au véhicule qui précède.

► Freinez de vous-même et/ou contournez les obstacles.

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à une détection limitée de l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif

L'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif ne réagit pas ou seulement de manière limitée:

- en cas de trajectoire décalée ou de changement de voie
- aux piétons, animaux, deux-roues ou véhicules immobilisés ou aux obstacles inattendus
- en cas de situations de circulation complexes
- aux véhicules qui circulent en sens inverse ou sur les voies transversales

Dans ces situations, l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif ne peut pas vous avertir ni intervenir pour vous aider.

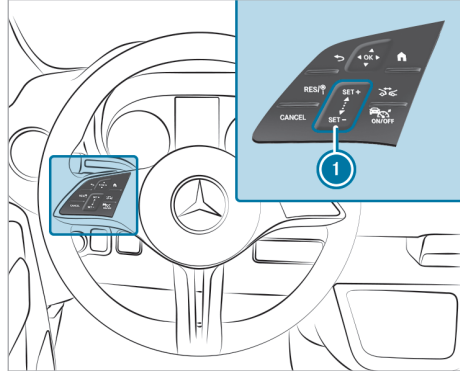
► Soyez toujours attentif aux conditions de circulation et réagissez en conséquence.

■ Commande de l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif

Conditions requises

Assistant de régulation de distance DISTRONIC actif:

- Le frein de stationnement est desserré.
- L'ESP® est activé mais n'intervient pas.
- La boîte de vitesses se trouve en position **D**.
- Les portes et les portes arrière sont fermées.
- Le contrôle des capteurs radar s'est déroulé correctement.
- Le conducteur a bouclé sa ceinture de sécurité.
- L'assistant de stationnement actif n'est pas activé.
- Le DSR est désactivé.



Reprise de la vitesse mémorisée/détectée



Désactivation de l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif



Panneau de commande pour augmenter/diminuer la vitesse



Augmentation/diminution de la distance de consigne



Mise en marche et arrêt de l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif

► **Commande de l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif:** avec un seul doigt, appuyez sur la touche correspondante ou effleurez le panneau de commande.

Mise en marche et arrêt de l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif

► Appuyez sur .

Activation de l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif

► **Activation sans vitesse mémorisée:** appuyez sur le haut ou le bas du panneau de commande **1** ou sur . Retirez le pied de la pédale d'accélérateur.


ou

► **Activation avec la vitesse mémorisée:** appuyez sur . Retirez le pied de la pédale d'accélérateur.


La dernière vitesse mémorisée est rappelée et maintenue par le véhicule.

Si la vitesse mémorisée a été effacée, la vitesse actuelle est mémorisée.

Augmentation ou diminution de la vitesse mémorisée




► **Augmentation** : effleurez le panneau de commande  du bas vers le haut.

La vitesse augmente de 1 mph (1 km/h).

► **Diminution** : effleurez le panneau de commande  du haut vers le bas.


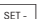

La vitesse baisse de 1 mph (1 km/h).

ou

► Appuyez brièvement sur  ou  sur le panneau de commande .

La vitesse augmente ou baisse de 5 mph (10 km/h) à chaque impulsion.

ou

► Appuyez sur  ou  sur le panneau de commande  et maintenez la pression.

La vitesse augmente ou baisse par paliers de 5 mph (10 km/h).


ou

► Amenez le véhicule à la vitesse souhaitée.

► Appuyez sur  sur le panneau de commande .

Démarrage du véhicule avec l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif

► Activez l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif et retirez le pied de la pédale de frein.


► Appuyez sur .


ou

► Appuyez brièvement et fermement sur la pédale d'accélérateur.

Les fonctions de l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif restent actives.

Augmentation ou diminution de la distance de consigne par rapport au véhicule qui précède

► Appuyez sur .

L'affichage  apparaît. La distance de consigne diminue d'un niveau.

Si le niveau le plus bas est déjà réglé, la sélection passe au niveau le plus haut.

Désactivation de l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas d'abandon du siège conducteur alors que l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif est activé

Si le véhicule est uniquement freiné par l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif et que vous quittez le siège conducteur, le véhicule risque de se mettre à rouler.

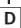

► Désactivez toujours l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif et immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler avant de quitter le siège conducteur.

► Appuyez sur .

i L'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif se désactive lorsque vous freinez, désactivez l'ESP® ou que l'ESP® intervient.

Informations sur l'aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte immobilise le véhicule pendant un court instant lors des démarrages en côte dans les conditions suivantes :

- **Véhicules équipés d'une boîte automatique** : la boîte de vitesses se trouve en position  ou .
- Le frein de stationnement est desserré.

Ainsi, vous disposez de suffisamment de temps pour passer de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur avant que le véhicule ne se mette à rouler.

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure si le véhicule se met à rouler

Au bout de quelques instants, l'aide au démarrage en côte n'immobilise plus le véhicule.

► Passez rapidement de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Ne quittez pas le véhicule lorsqu'il est immobilisé par l'aide au démarrage en côte.

Fonction HOLD

Remarques relatives à la fonction HOLD

Fonction

La fonction HOLD est uniquement disponible sur les véhicules équipés d'une boîte automatique.

La fonction HOLD maintient le véhicule à l'arrêt sans que vous ayez à appuyer sur la pédale de frein, par exemple lors d'un démarrage en côte ou durant les temps d'attente dus aux conditions de circulation. Si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur pour démarrer, l'effet de freinage est annulé et la fonction HOLD est désactivée.

La fonction HOLD est uniquement un système d'aide. C'est le conducteur qui est responsable de l'immobilisation du véhicule.

Limites système

La fonction HOLD sert uniquement à vous aider pendant la marche et ne permet pas d'immobiliser suffisamment le véhicule pour l'empêcher de se mettre à rouler.

La pente ne doit pas être supérieure à 30 %.

Activation et désactivation de la fonction HOLD

⚠ ATTENTION Risque d'accident si vous quittez le véhicule alors que la fonction HOLD est activée

Si le véhicule est uniquement freiné par la fonction HOLD, il risque de se mettre à rouler dans les situations suivantes:

- en cas de défaut dans le système ou dans l'alimentation en tension
- en cas de désactivation de la fonction HOLD suite à l'actionnement de la pédale d'accélérateur ou de la pédale de frein (par l'un des occupants du véhicule, par exemple)

▶ Immobilisez le véhicule avant de descendre afin qu'il ne puisse pas se mettre à rouler.

Conditions requises

- Le véhicule est à l'arrêt.
- Le véhicule a démarré.
- Le conducteur est assis et a bouclé sa ceinture de sécurité.

- Le frein de stationnement électrique est desserré.
- La boîte de vitesses se trouve en position **D**, **R** ou **N**.

Activation de la fonction HOLD

▶ Enfoncez la pédale de frein jusqu'à ce que l'affichage **HOLD** apparaisse sur l'écran du combiné d'instruments.

▶ Relâchez la pédale de frein.

ⓘ Si la fonction HOLD n'a pas été activée lors du premier actionnement de la pédale de frein, attendez un court instant avant d'entreprendre une nouvelle tentative.

Désactivation de la fonction HOLD

▶ Pour démarrer, appuyez sur la pédale d'accélérateur.

ou

▶ Appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que **HOLD** disparaisse de l'écran du combiné d'instruments.

ⓘ La boîte de vitesses passe sur la position **P** au bout d'un certain temps pour soulager le frein de service.

Lorsque la fonction HOLD est activée, la boîte de vitesses passe automatiquement sur la position **P** dans les situations suivantes:

- Le conducteur déboucle sa ceinture de sécurité et quitte le siège conducteur.
- La porte conducteur est ouverte.
- Le véhicule est arrêté.

Assistant de stationnement PARKTRONIC

Fonctionnement de l'assistant de stationnement PARKTRONIC

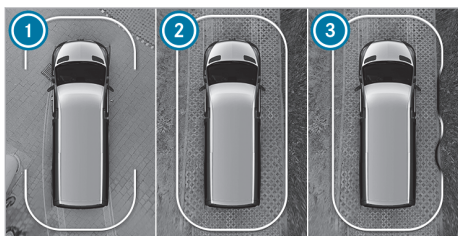
L'assistant de stationnement PARKTRONIC est une aide électronique au stationnement qui surveille les environs de votre véhicule. La distance entre votre véhicule et un obstacle détecté est indiquée de manière optique et sonore.

La fonction de protection latérale passive vous avertit également de la présence d'obstacles sur les côtés du véhicule. Ceux-ci doivent d'abord être reconnus par les capteurs intégrés dans les pare-chocs avant et arrière lorsque vous les longez. Une alerte est émise si vous braquez en direction d'un des obstacles détectés et s'il y a alors risque de collision latérale.

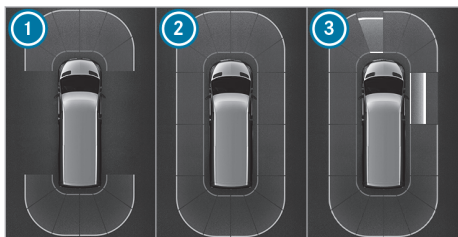
Afin que les obstacles latéraux avant ou arrière puissent être affichés, le véhicule doit d'abord parcourir une distance d'au moins une moitié de longueur du véhicule. Lorsque la distance parcourue équivaut à une longueur de véhicule, les obstacles situés tout autour peuvent être affichés.

L'assistant de stationnement PARKTRONIC est uniquement un système d'aide. Il n'est pas en mesure de remplacer l'attention que vous devez apporter à votre environnement. C'est vous qui êtes responsable de la sécurité lorsque vous effectuez des manœuvres. Lorsque vous effectuez des manœuvres, veuillez notamment à ce qu'aucune personne, aucun animal ni aucun objet ne se trouvent dans la zone de manœuvre.

Affichages sur l'écran média



Véhicules équipés de caméras panoramiques (exemple)



Véhicules équipés d'une caméra de recul (exemple)

- ① Opérationnel à l'avant et à l'arrière
- ② Opérationnel tout autour
- ③ Opérationnel tout autour et obstacles détectés

Dès que l'assistant de stationnement PARKTRONIC est opérationnel, les zones correspondantes ① à ③ de l'affichage apparaissent en bleu.

La couleur de l'affichage change selon la distance par rapport à l'obstacle détecté:

- **Bleu**: > 3,3 ft (1 m) (pas d'obstacle détecté)
- **Jaune**: 3,3 ft (1 m) - 2,3 ft (0,7 m) environ

- **Orange**: 2,3 ft (0,7 m) - 1,3 ft (0,4 m) environ
- **Rouge**: < 1,3 ft (0,4 m)

Véhicules équipés de caméras panoramiques: la ligne de délimitation se déplace alors de façon dynamique en fonction de la position et de l'éloignement des obstacles détectés.

En outre, un signal d'alerte périodique retentit selon la distance par rapport à l'obstacle détecté. Vous pouvez régler le seuil de déclenchement d'alerte dans le système multimédia. Avec le réglage **Avertissement anticipé**, le système vous avertit déjà à partir d'une distance de 3,3 ft (1 m) contre 1,3 ft (0,4 m) dans le réglage standard.



Véhicules équipés de caméras panoramiques (exemple)



Véhicules équipés d'une caméra de recul (exemple)

Si vous ne vous trouvez pas dans le menu **Caméra & aide stat.** et qu'un obstacle est détecté sur la trajectoire, la fenêtre contextuelle ① apparaît sur l'écran média jusqu'à une vitesse de 8 mph (12 km/h).

Limites système

Il se peut que l'assistant de stationnement PARKTRONIC ne tienne pas compte des obstacles suivants:

- les obstacles en dessous de la zone de détection (personnes, animaux ou objets, par exemple)
- les obstacles au-dessus de la zone de détection (chargements qui dépassent, porte-à-faux ou rampes de chargement des camions, par exemple)
- les piétons ou les animaux qui s'approchent du véhicule par le côté
- les objets posés sur le côté du véhicule

Les obstacles latéraux ne sont pas affichés notamment dans les situations suivantes:

- vous garez le véhicule et l'arrêtez
- vous ouvrez les portes

Au prochain démarrage du véhicule, les obstacles devront être détectés de nouveau au passage avant qu'une nouvelle alerte ne retentisse.

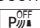
Tenez également compte des limites système des systèmes suivants:

- Caméra de recul (→ page 176)
- Caméras panoramiques (→ page 177)

Tenez compte des informations relatives aux capteurs et caméras du véhicule, sinon le système risque de ne pas fonctionner correctement (→ page 159).

Véhicules équipés d'un dispositif pour remorque: lorsqu'un dispositif de transport (une remorque ou un porte-vélo, par exemple) est fixé au dispositif pour remorque et que la liaison électrique est établie correctement, l'assistant de stationnement PARKTRONIC est désactivé pour la zone arrière.

Problèmes relatifs à l'assistant de stationnement PARKTRONIC

Si l'affichage de l'assistant de stationnement PARKTRONIC s'allume en rouge pendant 3 secondes environ, puis s'éteint, et que le symbole  apparaît sur l'écran du combiné d'instruments, le système s'est désactivé, probablement en raison d'interférences. Redémarrez le véhicule et vérifiez si l'assistant de stationnement PARKTRONIC fonctionne à un autre endroit.

Si un signal d'alerte retentit également, cela peut être dû aux raisons suivantes:

- **Les capteurs sont encrassés:** nettoyez les capteurs (→ page 246).
- **La plaque d'immatriculation ou une autre pièce rapportée se trouvant à proximité des capteurs n'est pas bien fixée:** contrôlez la fixation de la plaque d'immatriculation ou des pièces rapportées.
- **L'assistant de stationnement PARKTRONIC s'est désactivé en raison d'un dysfonctionnement:** redémarrez le véhicule. Si le problème persiste, adressez-vous à un atelier qualifié.

Désactivation et activation de l'assistant de stationnement PARKTRONIC

! **REMARQUE** Endommagement du véhicule pendant les manœuvres, notamment de stationnement, par des objets situés à proximité immédiate

L'assistant de stationnement PARKTRONIC peut ne pas détecter certains objets lorsqu'ils sont à proximité immédiate.

- ▶ Pendant les manœuvres, notamment de stationnement, accordez une attention particulière aux objets qui se trouvent en dessous ou au-dessus des capteurs (pots de fleurs ou timons, par exemple). Le véhicule ou d'autres objets pourraient sinon être endommagés.

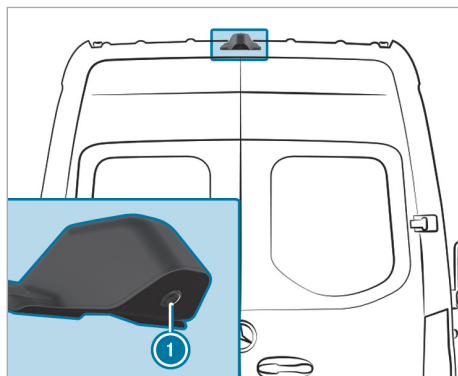
Système multimédia:

  **» Réglages » Accès rapide**

- ▶ Sélectionnez **PARKTRONIC activé**. En fonction de l'état précédent, la fonction est activée ou désactivée.
- i** L'assistant de stationnement PARKTRONIC est automatiquement activé au démarrage du véhicule.

Caméra de recul

■ Fonctionnement de la caméra de recul



Les lignes repères dynamiques montrent la trajectoire en fonction du braquage actuel du volant. Vous pouvez ainsi vous orienter en marche arrière et contourner les obstacles.

Lorsque les conditions suivantes sont remplies, l'image fournie par la caméra de recul (1) s'affiche sur le système multimédia :

- Le véhicule est en marche et la marche arrière est engagée ou les portes arrière sont ouvertes.

De cette manière, la zone qui se trouve derrière le véhicule est surveillée.

Si les portes arrière sont fermées, l'image fournie par la caméra de recul est désactivée au bout de 10 secondes environ.

La caméra de recul est uniquement un système d'aide. Elle n'est pas en mesure de remplacer l'attention que vous devez apporter à votre environnement. C'est vous qui êtes responsable de la sécurité lorsque vous effectuez des manœuvres. Lorsque vous effectuez des manœuvres, veillez notamment à ce qu'aucune personne, aucun animal ni aucun objet ne se trouvent dans la zone de manœuvre.

La caméra de recul peut fournir une vue déformée ou incorrecte des obstacles ou ne pas les représenter du tout. La caméra de recul ne peut pas montrer tous les objets qui se trouvent très près du pare-chocs arrière ou sous celui-ci.

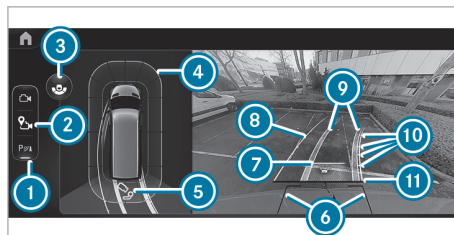
- (i) L'image de la zone qui se trouve derrière le véhicule est inversée comme dans le rétroviseur intérieur.

Véhicules sans Pack Stationnement avec caméras panoramiques

En fonction de l'équipement, les vues de la caméra et les fonctions peuvent différer sur les véhicules sans assistant de stationnement PARKTRONIC.

Véhicules équipés du Pack Stationnement avec caméras panoramiques

Les vues suivantes de la caméra sont à votre disposition sur l'écran média :



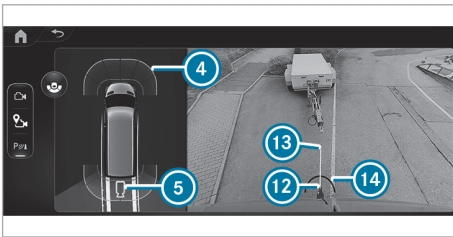
Menu **Vues de la caméra** (vue par défaut)

- 1 Activation et désactivation de l'assistant de stationnement PARKTRONIC
- 2 Détermination d'un point d'activation GPS (→ page 181)
- 3 Commutation entre la vue grand angle et la vue par défaut de la caméra de recul
- 4 Affichage d'alerte de l'assistant de stationnement PARKTRONIC (→ page 173)
- 5 Commutation entre la vue par défaut et la vue de la remorque (selon l'équipement)
- 6 Lignes repères rouges à 8 in (0,2 m) environ par rapport à la partie arrière, largeur du véhicule avec rétroviseurs extérieurs
- 7 Zone nécessaire (hachurée) avec ligne repère pour l'ouverture complète des portes arrière
- 8 Surface parcourue en fonction du braquage actuel du volant (dynamique)
- 9 Trajectoire des roues correspondant au braquage actuel du volant (dynamique)
- 10 Lignes repères à 3,3 ft (1,0 m), 4,9 ft (1,5 m), 6,6 ft (2,0 m) et 9,8 ft (3,0 m) environ par rapport à la partie arrière
- 11 Ligne repère à 1,0 ft (0,3 m) environ par rapport à la partie arrière



Vue grand angle (exemple)

- ① Activation et désactivation de l'assistant de stationnement PARKTRONIC
- ③ Commutation entre la vue grand angle et la vue par défaut de la caméra de recul
- ④ Affichage d'alerte de l'assistant de stationnement PARKTRONIC (→ page 173)



Vue de la remorque (exemple)

- ④ Affichage d'alerte de l'assistant de stationnement PARKTRONIC (→ page 173)
- ⑤ Commutation entre la vue par défaut et la vue de la remorque (selon l'équipement)
- ⑫ Boule d'attelage du dispositif pour remorque
- ⑬ Ligne repère jaune, ligne repère
- ⑭ Ligne repère rouge à 1,0 ft (0,3 m) environ par rapport à la boule d'attelage du dispositif pour remorque

Limites système

La caméra de recul ne fonctionne pas ou seulement de manière limitée entre autres dans les situations suivantes:

- Il pleut très fort, il neige ou il y a du brouillard.
- La luminosité ambiante est mauvaise (la nuit, par exemple).
- Les environs sont éclairés avec une lumière fluorescente, l'image sur l'écran peut se mettre à trembler.
- La température change brusquement, par exemple en hiver lorsque vous entrez dans un garage chauffé.

- La température environnante est très élevée.
- L'objectif de la caméra est couvert, encrassé ou embué. Tenez compte des remarques relatives au nettoyage de la caméra de recul (→ page 246).
- La caméra ou l'arrière de votre véhicule est endommagé. Dans ce cas, faites contrôler la caméra, ainsi que sa position et son réglage, par un atelier qualifié.

Le montage d'éléments rapportés à l'arrière du véhicule (un hayon élévateur, par exemple) risque de réduire le champ de vision et de limiter le fonctionnement de la caméra de recul.

- ① Le contraste de l'écran peut être compromis par la lumière incidente du soleil ou d'autres sources de lumière. Dans ce cas, soyez particulièrement vigilant.
- ① Faites réparer ou remplacer l'écran lorsque des pixels défectueux, par exemple, en réduisent fortement la fonctionnalité.
- ① Les objets qui ne se trouvent pas au niveau du sol peuvent paraître plus éloignés qu'ils le sont en réalité. Cela vaut, par exemple, pour
 - le pare-chocs d'un véhicule garé derrière
 - le timon d'une remorque
 - le crochet d'attelage d'un dispositif pour remorque
 - l'arrière d'un camion
 - un poteau incliné

Utilisez les lignes repères sur l'image de la caméra uniquement pour vous orienter. Lorsque vous vous approchez d'obstacles, ne dépassez pas la ligne repère horizontale la plus basse. Sinon, vous risquez d'endommager votre véhicule et/ou l'objet.

Caméras panoramiques

Fonctionnement des caméras panoramiques

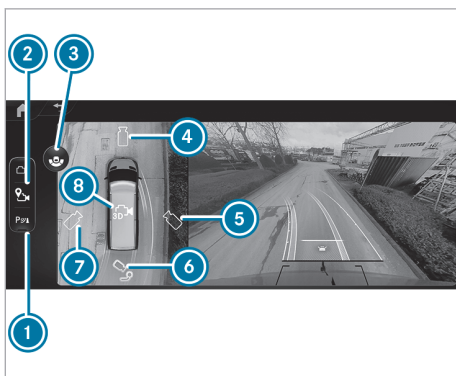
Les caméras panoramiques sont un système qui comprend 4 caméras et qui surveille l'environnement immédiat du véhicule. Les caméras vous aident par exemple lors des manœuvres de stationnement ou au niveau des sorties avec une visibilité réduite.

Les caméras panoramiques comprennent les caméras suivantes et évaluent leurs images:

- Caméra de recul
- Caméra avant
- 2 caméras rétroviseurs extérieurs

Les caméras sont uniquement des systèmes d'aide et elles peuvent éventuellement fournir une vue déformée ou incorrecte des obstacles ou ne pas les représenter du tout. Elles ne sont pas en mesure de remplacer l'attention que vous devez apporter à votre environnement. Le conducteur est responsable de la sécurité lorsqu'il effectue des manœuvres, veuillez notamment à ce qu'aucune personne, aucun animal ni aucun objet ne se trouvent dans la zone de manœuvre.

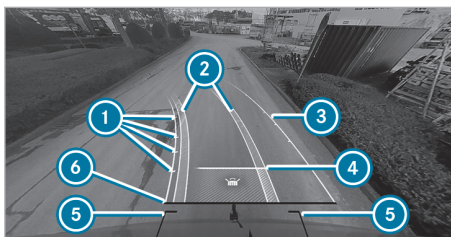
Les vues suivantes de la caméra sont à votre disposition sur l'écran média:



Vue d'ensemble du menu **Vues de la caméra**

- 1 Activation et désactivation de l'assistant de stationnement PARKTRONIC
 - 2 Détermination d'un point d'activation GPS (→ page 181)
 - 3 Commutation entre la vue par défaut et la vue grand angle
 - 4 Image fournie par la caméra avant
 - 5 Vue 3D, côté droit du véhicule
 - 6 Commutation entre la vue de la remorque (selon l'équipement) et la caméra de recul
 - 7 Vue 3D, côté gauche du véhicule
 - 8 Vue 3D automatique
- i Dans toutes les vues, l'affichage d'alerte de l'assistant de stationnement PARKTRONIC est affiché (→ page 173).

- i Les fonctions Vue 3D automatique 8 et Vue 3D 5, 7 sont disponibles en fonction de l'équipement.



Fonction des lignes repères (exemple)

- 1 Lignes repères à 3,3 ft (1,0 m), 4,9 ft (1,5 m), 6,6 ft (2,0 m) et 9,8 ft (3,0 m) environ par rapport à la partie arrière
- 2 Trajectoire des roues correspondant au braquage actuel du volant (dynamique)
- 3 Surface parcourue en fonction du braquage actuel du volant (dynamique)
- 4 Zone nécessaire (hachurée) avec ligne repère pour l'ouverture complète des portes arrière
- 5 Lignes repères rouges à 8 in (0,2 m) environ par rapport à la partie arrière, largeur du véhicule avec rétroviseurs extérieurs
- 6 Ligne repère à 1,0 ft (0,3 m) environ par rapport à la partie arrière

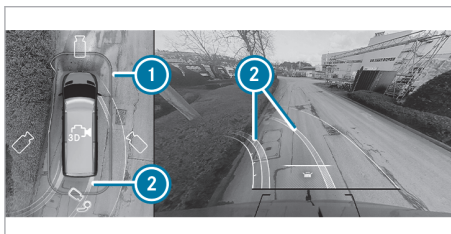


Image fournie par la caméra avant ou la caméra de recul (exemple)

- 1 Affichage d'alerte de l'assistant de stationnement PARKTRONIC (→ page 173)
- 2 Trajectoire correspondant au braquage actuel du volant

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de non-représentation ou de vue très déformée des objets

L'image projetée par les caméras peut fournir une vue très déformée des objets ou ne pas les représenter sur les vues 3D.

▶ Lorsque vous effectuez des manœuvres, veillez notamment à ce qu'aucune personne, aucun animal ni aucun objet ne se trouvent dans la zone de manœuvre.

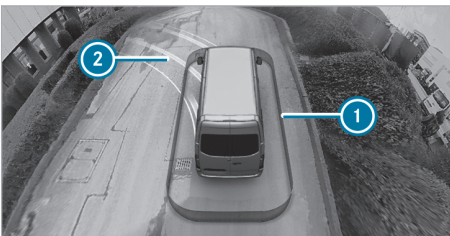


Vue 3D, côté gauche/droit du véhicule (exemple)

- ❶ Vue du dessus avec affichage d'alerte de l'assistant de stationnement PARKTRONIC
- ❷ Vue de côté des caméras rétroviseurs extérieurs

Dans la vue 3D, côté gauche/droit du véhicule, la caméra virtuelle se déplace du côté correspondant du véhicule ❷. Lorsque vous changez la position de la boîte de vitesses, la perspective s'adapte automatiquement. En outre, la vue du dessus ❶ est affichée avec l'affichage d'alerte de l'assistant de stationnement PARKTRONIC.

- ⓘ Sur les vues 3D, l'image de la zone qui se trouve derrière le véhicule **n'est pas** inversée comme d'habitude.



Vue 3D automatique (exemple)

- ❶ Affichage d'alerte de l'assistant de stationnement PARKTRONIC (→ page 173)
- ❷ Lignes repères

Dans la vue 3D automatique, la caméra virtuelle se déplace dans la perspective standard et regarde de l'arrière du toit vers l'avant.

Lorsque vous appuyez sur l'écran tactile, la vue passe à la vue 3D avec rotation libre. Vous pouvez faire tourner, incliner et zoomer la perspective d'un simple contact.

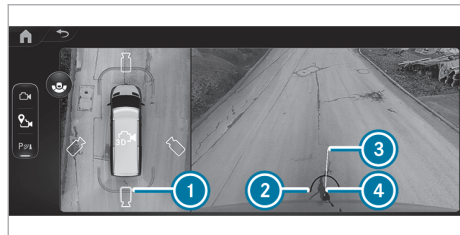


Vue grand angle (exemple)

- ❶ Activation et désactivation de l'assistant de stationnement PARKTRONIC
- ❷ Commutation entre la vue par défaut et la vue grand angle
- ❸ Affichage d'alerte de l'assistant de stationnement PARKTRONIC (→ page 173)

Lorsque la vue du dessus avec image fournie par la caméra de recul est affichée, l'icône ❷ en retrait à gauche vous permet de passer à la vue grand angle. Si la vue grand angle est affichée, vous revenez à la vue du dessus correspondante.

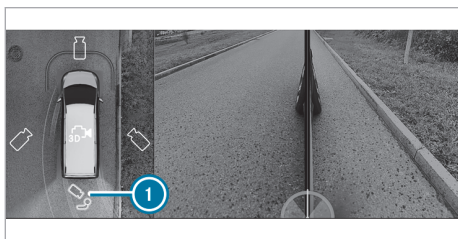
Lorsque vous sélectionnez la vue de la remorque et qu'aucune remorque n'est attelée au véhicule, la vue suivante apparaît:



Vue de la remorque (exemple)

- ❶ Commutation entre la vue standard et la vue de la remorque
- ❷ Ligne repère rouge à 1,0 ft (0,3 m) environ par rapport à la boule d'attelage du dispositif pour remorque
- ❸ Ligne repère jaune, ligne repère
- ❹ Boule d'attelage du dispositif pour remorque
- ⓘ Lorsqu'une remorque est tractée, les lignes repères sont affichées à la hauteur du dispositif pour remorque.

Lorsque la liaison électrique entre le véhicule et la remorque est établie, l'affichage passe à une vue des caméras latérales.



Vue latérale des caméras rétroviseurs extérieurs dans la vue de la remorque (exemple)

- ① Commutation entre la vue standard et la vue de la remorque

Limites système

Si le système n'est pas opérationnel, le message **Le système ne fonctionne pas.** apparaît sur l'écran média.

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû aux limitations de fonctionnement des caméras panoramiques

En cas de limitation de fonctionnement des caméras panoramiques, il existe un risque de collision avec des personnes ou des objets.

- ▶ N'utilisez pas les caméras panoramiques si leur fonctionnement est limité.
- ▶ Lorsque vous effectuez des manœuvres, veillez notamment à ce qu'aucune personne, aucun animal ni aucun objet ne se trouvent dans la zone de manœuvre.

Les caméras panoramiques ne fonctionnent pas ou seulement de manière limitée entre autres dans les situations suivantes:

- vous roulez en marche avant à plus de 10 mph (16 km/h) environ
- les portes sont ouvertes
- un rétroviseur extérieur n'est pas entièrement déployé
- les conditions météorologiques sont mauvaises (en cas de forte pluie, de chutes de neige, de brouillard, de tempête ou d'embruns, par exemple)
- la luminosité ambiante est mauvaise (la nuit ou à contre-jour, par exemple)
- l'objectif de la caméra est couvert, encrassé ou embué. Tenez compte des remarques relatives

au nettoyage des caméras panoramiques (→ page 246).

- les caméras ou les pièces du véhicule qui abritent les caméras sont endommagées. Dans ce cas, faites contrôler les caméras, ainsi que leur position et leur réglage, par un atelier qualifié.

Sur les véhicules lourdement chargés, il se peut pour des raisons techniques, lorsque vous quittez le niveau normal, que les lignes repères et la représentation des images obtenues par calcul deviennent imprécises.

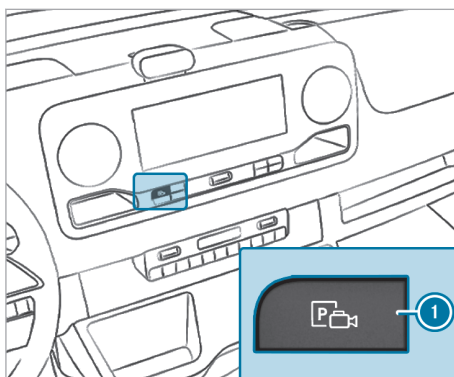
Le montage d'éléments rapportés supplémentaires (support de plaque d'immatriculation ou porte-vélo, par exemple) peut réduire le champ de vision et limiter le fonctionnement du système de caméras.

- ① Le contraste de l'écran peut être soudainement compromis par la lumière incidente du soleil ou d'autres sources de lumière, par exemple lorsque vous sortez d'un garage. Dans ce cas, soyez particulièrement vigilant.

- ① Faites réparer ou remplacer l'écran lorsque des pixels défectueux, par exemple, en réduisent fortement la fonctionnalité.

Tenez également compte des informations relatives aux capteurs et caméras du véhicule (→ page 159).

■ Affichage des vues des caméras panoramiques par l'intermédiaire de la touche



- ▶ Appuyez sur la touche ①.
- ▶ Sélectionnez la vue souhaitée dans le système multimédia (→ page 177).

Caméras panoramiques avec GPS - Gestion des points d'activation

Système multimédia:

↳ [maison] ▶ Réglages ▶ Assistance
▶ Caméra

Modification du nom d'une position d'activation

- ❶ Les points d'activation sont définis dans le menu **Vues de la caméra** (→ page 177).
- ▶ Sélectionnez [●●●] pour la position d'activation souhaitée.
- ▶ Sélectionnez **Modifier**.
- ▶ Entrez un nom et confirmez.
La position d'activation est enregistrée sous le nouveau nom.

Effacement d'une position d'activation

- ▶ Sélectionnez [●●●] pour la position d'activation souhaitée.
- ▶ Sélectionnez **Effacer l'entrée**.
- ▶ Confirmez la demande.
La position d'activation est effacée.

ATTENTION ASSIST

Fonctionnement du système ATTENTION ASSIST

Le système ATTENTION ASSIST est conçu pour vous aider pendant les longs trajets monotones, par exemple sur autoroute ou voie rapide. Lorsque le système détecte des signes de fatigue ou un manque de vigilance croissant chez le conducteur, il lui propose de faire une pause.

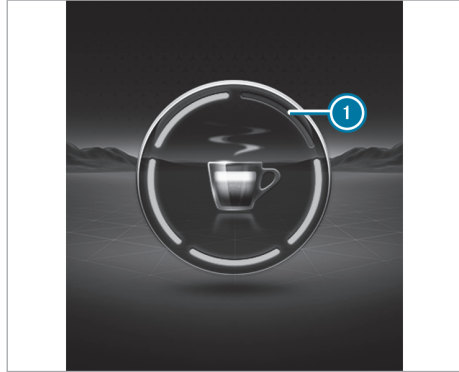
Le système ATTENTION ASSIST est uniquement un système d'aide. Il ne peut pas toujours détecter à temps des signes de fatigue ou un manque de vigilance croissant. Le système ne peut en aucun cas remplacer un conducteur reposé et attentif. Pendant les longs trajets, faites à temps des pauses régulières qui vous permettent de vous reposer.

Vous pouvez choisir entre deux réglages:

- **Standard**: sensibilité normale du système
- **Sensible**: sensibilité élevée du système. Le conducteur est averti plus tôt et le degré d'attention déterminé par le système (Attention Level) est adapté en conséquence.

Si des signes de fatigue ou un manque de vigilance croissant sont détectés, l'alerte **ATTENTION ASSIST: Faites une pause** apparaît sur l'écran du combiné d'instruments.

Vous pouvez confirmer le message et faire une pause si nécessaire. Si vous ne faites pas de pause et que le système ATTENTION ASSIST continue de détecter un manque de vigilance croissant, il ne vous prévient de nouveau qu'au bout de 15 minutes minimum.



Les informations suivantes apparaissent sur l'écran du combiné d'instruments:

- Durée du trajet depuis la dernière pause
- Degré d'attention déterminé par le système ATTENTION ASSIST


Plus le nombre de segments de cercle ❶ affichés est élevé, plus le degré d'attention déterminé est haut. Lorsque le degré d'attention diminue, le nombre de segments de cercle ❶ affichés diminue et la couleur des segments de cercle passe du vert à l'orange, puis au rouge à mesure que le nombre diminue.

Si le système ATTENTION ASSIST ne peut pas calculer le degré d'attention et donc émettre d'alertes, le message **Système inactif** apparaît.

Si une alerte s'affiche sur l'écran, le système multimédia vous propose de rechercher une aire de repos. Vous pouvez sélectionner une aire de repos et lancer la navigation jusqu'à celle-ci. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction dans le système multimédia.

Le système ATTENTION ASSIST est automatiquement activé lorsque vous redémarrez le véhicule. La dernière sensibilité sélectionnée reste mémorisée.

Vous pouvez accéder à l'affichage du système ATTENTION ASSIST (degré d'attention) dans le menu **Trajet** du combiné d'instruments (→ page 204).

Si le voyant  s'allume sur le combiné d'instruments, cela signifie que le système ATTENTION ASSIST est en panne.

Limites système

Le système ATTENTION ASSIST fonctionne entre 37 mph (60 km/h) et 124 mph (200 km/h).

Le système ATTENTION ASSIST ne fonctionne que de manière limitée et ne donne pas l'alerte ou seulement avec retard en particulier dans les situations suivantes:

- lorsque la durée du trajet est inférieure à 30 minutes environ
- lorsque la chaussée est en mauvais état (chaussée déformée, nids-de-poule)
- en cas de fort vent latéral
- si vous adoptez un style de conduite sportif (vitesse élevée dans les virages ou fortes accélérations)
- lorsque l'heure réglée est incorrecte
- dans les situations de marche actives, lorsque vous changez souvent de voie et de vitesse

Tenez également compte à ce sujet des informations relatives aux messages d'écran qui peuvent s'afficher sur l'écran du combiné d'instruments.

L'évaluation du degré de fatigue et d'attention par le système ATTENTION ASSIST est supprimée et relancée en cas de poursuite du trajet dans les situations suivantes:

- Vous arrêtez le véhicule.
- Vous débouclez votre ceinture de sécurité et ouvrez la porte conducteur (pour passer le volant ou faire une pause, par exemple).

Réglage du système ATTENTION ASSIST

Système multimédia:

 **» Réglages » Assistance**
» Assistance » ATTENTION ASSIST


 Activez ou désactivez la fonction.

Possibilités de réglage

 Sélectionnez **Standard**, **Sensible** ou **OFF**.

Proposition d'une aire de repos

 Sélectionnez **Proposer aire de repos**.

 Activez ou désactivez la fonction. Lorsque le système ATTENTION ASSIST détecte de la fatigue ou un manque de vigilance croissant chez le conducteur, il propose une aire de repos se trouvant à proximité.

Assistant de signalisation routière

Fonctionnement de l'assistant de signalisation routière

L'assistant de signalisation routière détecte les panneaux à l'aide de la caméra multifonction et les compare aux informations d'une carte routière numérique dans le système multimédia. Il vous aide en affichant les limites de vitesse et interdictions de dépasser détectées sur l'écran du combiné d'instruments.


En cas de dépassement de la vitesse maximale autorisée, le système peut vous avertir.

Dans certains pays, le système peut vous offrir des fonctions supplémentaires et vous avertir lorsque vous approchez d'un passage piétons. Si le système reconnaît que vous vous engagez sur une portion de route dans le sens opposé au sens de la marche prescrit, une alerte se déclenche.

Les panneaux de signalisation avec une restriction indiquée par un symbole additionnel (en cas de pluie, par exemple) peuvent également être détectés par la caméra et analysés.

L'assistant de signalisation routière visualise uniquement certains panneaux sur l'écran du combiné d'instruments. Les panneaux de signalisation et limites de vitesse réels ont toujours priorité sur les panneaux de signalisation et limites de vitesse affichés sur l'écran.

Remarques sur la traction d'une remorque

 Tenez également compte des remarques relatives à la traction d'une remorque (→ page 194).

Si une remorque ou un porte-vélo est correctement attelé, un message s'affiche sur l'écran média pour demander le type de remorque et sa vitesse maximale autorisée.

Il est de la responsabilité du conducteur d'adapter manuellement la vitesse maximale autorisée dans la catégorie correspondante – petite ou grande remorque.

À cet égard, il convient de tenir compte en particulier des dispositions légales en vigueur dans le pays où vous vous trouvez, par exemple en ce qui concerne:

- la vitesse maximale par construction ou par homologation
- la MTAC avec ou sans véhicule tracteur
- le nombre requis d'années de détention d'un permis de conduire approprié

- le type et la nature de la route empruntée
- les conditions météorologiques

La vitesse maximale autorisée adaptée à l'attelage peut être reprise pendant la marche par la reprise de vitesse manuelle ou automatique (en fonction de l'équipement).

Côté système, il est possible de prendre en compte des panneaux supplémentaires de limitation de vitesse pertinents pour l'attelage et des règles de circulation claires et spécifiques à la route (en fonction du pays).

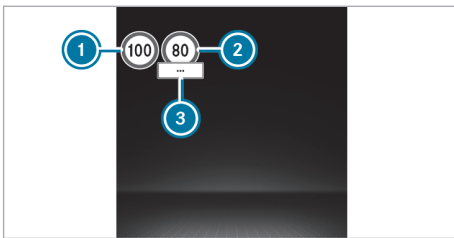
Il n'est pas possible de sélectionner une vitesse maximale autorisée pour un porte-vélo dans le système multimédia. Lors de l'utilisation d'un porte-vélo, respectez les consignes relatives à la vitesse maximale autorisée qui figurent dans la notice d'utilisation du fabricant.

Tenez également compte des remarques suivantes:

- Sélectionnez une vitesse adaptée aux conditions de marche et aux conditions environnementales et météorologiques.
- Tenez compte des panneaux de signalisations réels.
- Tenez compte du code de la route en vigueur et des règles de circulation.

Tenez compte des remarques relatives aux systèmes d'aide à la conduite et à votre responsabilité, sinon vous risquez de ne pas être averti des dangers qui pourraient se présenter (→ page 159).

Affichages sur l'écran du combiné d'instruments



- ① Vitesse autorisée
- ② Vitesse autorisée en cas de restriction
- ③ Symbole additionnel avec restriction

Le système peut afficher jusqu'à 2 panneaux de signalisation simultanément sur l'écran du combiné d'instruments. Les limites de vitesse sont toujours affichées en priorité. Lorsque 2 panneaux de vitesse sont affichés sur l'écran du combiné d'instruments (dans le cas de restrictions détectées,

par exemple), la valeur de la limitation de vitesse de gauche ① est toujours transmise pour être reprise par le TEMPOMAT ou l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif.

Des informations importantes provenant d'autres systèmes peuvent temporairement masquer les panneaux de signalisation.



Exemples de panneaux de signalisation pouvant être affichés

L'assistant de signalisation routière peut détecter et afficher les panneaux de signalisation ① suivants:

- Limites de vitesse
- Fins de limitations de vitesse
- Interdictions de dépasser
- Rues réservées au jeu

L'assistant de signalisation routière peut détecter les symboles additionnels ③ suivants et, le cas échéant, analyser la pertinence des restrictions à l'aide des autres capteurs du véhicule:

- en cas de pluie
- en cas de chaussée glissante
- en cas de brouillard
- restrictions temporaires
- sorties
- restrictions concernant les attelages

L'assistant de signalisation routière utilise également les données d'une carte routière numérique dans le système multimédia. Lorsque vous entrez ou sortez d'une localité ou changez de route (entrée ou sortie d'autoroute ou après un changement de direction à un carrefour, par exemple), l'affichage sur l'écran du combiné d'instruments peut donc également s'actualiser sans panneau de signalisation détecté.

- ① Mettez régulièrement à jour la carte routière numérique du système multimédia pour que l'assistant de signalisation routière puisse fonctionner de manière optimale.

Si l'assistant de signalisation routière ne peut pas déterminer la vitesse maximale autorisée actuelle (en raison de l'absence de signalisation, par exemple), l'affichage suivant apparaît sur l'écran du combiné d'instruments:



L'assistant de signalisation routière n'est pas disponible dans tous les pays. Si le véhicule se trouve dans un pays dans lequel l'assistant de signalisation routière n'est pas pris en charge, cet affichage est permanent.

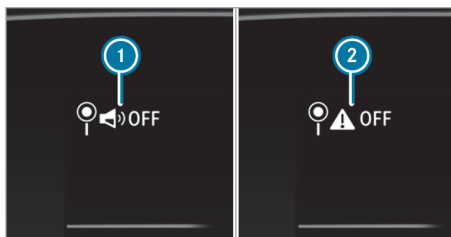
Si l'assistant de signalisation routière est temporairement ou définitivement indisponible en raison d'un problème technique ou d'un encrassement du pare-brise, un message correspondant apparaît sur l'écran du combiné d'instruments et le voyant d'alerte de l'assistant de signalisation routière

 s'allume.

- ① Tenez compte également des informations relatives aux messages d'écran de l'assistant de signalisation routière (→ page 318).

Avertissement en cas de dépassement de la vitesse maximale autorisée

Le système peut vous avertir lorsque vous êtes sur le point de dépasser la vitesse maximale autorisée détectée. En fonction du pays, vous pouvez régler dans le système multimédia de combien la vitesse maximale autorisée peut être dépassée avant que l'alerte ne retentisse. Vous pouvez régler si l'alerte doit être visuelle, par le clignotement du panneau de signalisation sur l'écran du combiné d'instruments, ou visuelle et sonore. La sélection du type d'alerte est confirmée par un affichage sur l'écran du combiné d'instruments.



- ① Alerte visuelle uniquement
- ② Alerte désactivée

- ① Le type, la durée et les niveaux de déclenchement de l'alerte de vitesse, ainsi que la possibilité de régler les niveaux de déclenchement à partir desquels l'alerte doit être émise, sont soumis aux législations nationales spécifiques du pays de livraison du véhicule.

Autres fonctions de l'assistant de signalisation routière (spécifiques au pays)

Alerte en cas de panneaux d'interdiction d'accès:

l'assistant de signalisation routière peut vous avertir lorsque vous vous engagez sur une portion de route dans le sens opposé au sens de la marche prescrit, par exemple sur une bretelle d'autoroute ou dans une rue à sens unique.

Alerte en cas de passages piétons: l'assistant de signalisation routière peut vous avertir jusqu'à une vitesse de 44 mph (70 km/h) environ lorsque vous approchez d'un passage piétons et que des piétons se trouvent dans la zone de danger ou s'en approchent.

Limites système

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner en particulier dans les situations suivantes:


- lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (en cas d'éclairage insuffisant de la chaussée, de fortes alternances d'ombre et de lumière, de pluie, de chutes de neige, de brouillard, de poussière tourbillonnante ou d'embruns, par exemple)
- en cas d'éblouissement par les véhicules qui arrivent en sens inverse, par le soleil ou par des reflets, par exemple
- en cas d'encrassement du pare-brise dans la zone de la caméra multifonction ou si la caméra est embuée, endommagée ou masquée
- lorsque les panneaux de signalisation sont difficiles à détecter parce qu'ils sont, par exem-

ple, sales, masqués, décolorés, recouverts de givre, endommagés, mal positionnés, insuffisamment éclairés ou tournés

- les panneaux de signalisation actifs avec affichages LED peuvent éventuellement ne pas être détectés ou l'être incorrectement pour des raisons techniques (fréquences d'émission, par exemple)
- lorsque les informations sur la carte numérique du système multimédia sont erronées, incomplètes ou non actuelles
- lorsque la signalisation, le marquage routier ou le tracé de la route sont ambigus (par exemple dans le cas de panneaux de signalisation sur des chantiers, à des sorties et des entrées, dans le cas de voies voisines ou de routes parallèles, dans le cas de marquages de passages piétons aux feux de circulation)
- lorsque la signalisation ou le marquage routier n'est pas conforme à la norme
- lorsque la signalisation, le marquage routier ou le tracé de la route est spécifique au pays et que des différences sont constatées par rapport au guidage du système de navigation (dans ou après des chantiers)
- après un changement prononcé de direction et dans des virages serrés, lorsque vous passez devant des panneaux de signalisation se trouvant en dehors du champ de vision de la caméra
- lorsque vous dépassez des véhicules sur lesquels sont collés ou montés des panneaux de signalisation
- lorsque vous utilisez des dispositifs de transport fixés au véhicule au moyen d'un dispositif d'attelage (porte-vélo, par exemple), des restrictions concernant les attelages peuvent éventuellement être considérées comme valides
- lorsque des restrictions particulières s'appliquent à certains types d'homologation en tant qu'attelage et que le système ne peut pas les déterminer ou les reconnaître
- en cas de catégories de véhicules spécifiques à un pays qui ont des exigences modifiées en matière de vitesse maximale autorisée

Réglage de l'assistant de signalisation routière

Système multimédia:

- ➔ ➔  ➔ Réglages
- ➔➔ Assistance ➔➔ Assistance
- ➔➔ Assistant de signalisation routière

Activation et désactivation de l'alerte de vitesse

- ❗ L'alerte de vitesse est activée par défaut (selon le pays).
- Désactivez **Alerte de vitesse**.
L'alerte de vitesse reste désactivée jusqu'à la prochaine mise en marche ou jusqu'au prochain arrêt du véhicule, conformément à la législation spécifique du pays.
- ❗ L'alerte sonore de vitesse peut également être désactivée et activée en accès rapide, en appuyant de manière prolongée sur la touche Mute du volant, en appuyant sur l'icône de vitesse dans la ligne indicatrice de l'état de l'écran média ou par une commande vocale (les fonctions sont disponibles en fonction du pays).

Modification du type d'alerte de vitesse

- Modifiez l'alerte en **Alerte visuelle** ou **Alerte visuel. & sonore**.

Réglage du seuil d'alerte

Cette valeur détermine à partir de quel dépassement de vitesse une alerte est émise.

- Sous Seuil d'alerte, réglez la vitesse souhaitée.
- ❗ La disponibilité de cette fonction est soumise à la législation de chaque pays.

Activation et désactivation du signal sonore en cas de nouvelle limitation de vitesse

- ❗ Le signal sonore en cas de nouvelle limitation de vitesse est désactivé d'usine.

Cette fonction détermine si chaque changement de la vitesse affichée sur le combiné d'instruments est accompagné d'un son subtil et non intrusif.


- Activez ou désactivez la fonction.
- ❗ La disponibilité de la fonction dépend du pays.

Aide aux manœuvres

Fonctionnement du Drive Away Assist

- ❗ La fonction Drive Away Assist est uniquement disponible sur les véhicules équipés d'une boîte automatique.

- i** Dans le cas de l'équipement sans capteurs arrière, le Drive Away Assist ne fonctionne qu'en marche avant (→ page 173).

La fonction Drive Away Assist permet de diminuer la gravité d'une collision au démarrage du véhicule. Lorsqu'un obstacle est détecté dans le sens de la marche, la vitesse du véhicule est temporairement limitée à 1 mph (2 km/h) environ. Lorsqu'une situation critique est détectée, le symbole  apparaît sur l'écran média.

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de détection restreinte de la fonction Drive Away Assist

La fonction Drive Away Assist n'est pas toujours en mesure de détecter les objets ni d'analyser avec précision les situations.

- ▶ Soyez toujours attentif aux conditions de circulation et ne vous fiez pas uniquement à la fonction Drive Away Assist.
- ▶ Soyez toujours prêt à freiner et à entamer une manœuvre d'évitement, dans la mesure où les conditions de circulation le permettent et que vous pouvez le faire sans danger.

La fonction Drive Away Assist est uniquement un système d'aide. Elle n'est pas en mesure de remplacer l'attention que vous devez apporter à votre environnement. C'est vous qui êtes responsable de la sécurité lorsque vous effectuez des manœuvres. Veillez en particulier à ce qu'aucune personne, aucun animal ni aucun objet ne se trouvent sur votre trajectoire.

Un risque de collision peut par exemple survenir dans les situations suivantes:

- La pédale d'accélération et la pédale de frein sont confondues.
- La position de la boîte de vitesses engagée n'est pas la bonne.

La fonction Drive Away Assist est activée dans les conditions suivantes:

- L'assistant de stationnement PARKTRONIC est activé (→ page 175).
- A chaque changement de la position de la boîte de vitesses sur **R** ou **D** lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- L'obstacle détecté est à moins de 3,3 ft (1,0 m) environ.
- La fonction Aide aux manœuvres est activée (→ page 187).

Limites système

La fonction Drive Away Assist n'est pas disponible en montée et lorsqu'une remorque est tractée.

Dans le cas de l'équipement sans capteurs arrière, le Drive Away Assist ne fonctionne qu'en marche avant.

La fonction Drive Away Assist n'est pas disponible lorsqu'un dispositif de transport (une remorque ou un porte-vélo, par exemple) est fixé au dispositif pour remorque et que la liaison électrique est établie correctement.


- i** Tenez également compte des limites système imposées par l'assistant de stationnement PARKTRONIC (→ page 173).


■ Fonctionnement du freinage durant les manœuvres

Le freinage durant les manœuvres peut éviter une collision avec des personnes lorsque vous conduisez lentement en marche arrière. Si une personne est détectée sur votre trajectoire par la caméra de recul, le véhicule peut être freiné jusqu'à l'arrêt complet.

Le freinage durant les manœuvres peut intervenir dans les conditions suivantes:

- Le véhicule roule en marche arrière à une vitesse inférieure à 6 mph (10 km/h).
- L'image fournie par la caméra est affichée sur l'écran média.

Lorsqu'un freinage durant les manœuvres est déclenché, le symbole  apparaît en rouge dans la vue sélectionnée dans le menu **Caméra & aide stat.**

- i** Lorsque le freinage durant les manœuvres n'est pas disponible, le symbole  apparaît en gris.

Le freinage durant les manœuvres est uniquement un système d'aide. Il n'est pas en mesure de remplacer l'attention que vous devez apporter à votre environnement. C'est vous qui êtes responsable de la sécurité lorsque vous effectuez des manœuvres. Veillez en particulier à ce qu'aucune personne, aucun animal ni aucun objet ne se trouvent sur votre trajectoire.

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de détection restreinte de la part du freinage de manœuvre

La fonction de freinage de manœuvre n'est pas toujours en mesure de détecter les personnes.

D'autres obstacles ne sont pas détectés par la fonction.

Dans ces cas, la fonction peut freiner à tort ou ne pas freiner du tout.

- ▶ Soyez toujours attentif aux conditions de circulation et ne vous fiez pas uniquement à la fonction de freinage de manœuvre.
- ▶ Soyez prêt à freiner.

Limites système

Tenez compte des limites système des fonctions suivantes:

- Assistant de stationnement PARKTRONIC (→ page 173)
- Caméras panoramiques (→ page 177)
- Caméra de recul (→ page 176)

La fonction de freinage durant les manœuvres n'est pas disponible dans les situations suivantes:


- en montée
- lorsqu'un dispositif de transport (une remorque ou un porte-vélo, par exemple) est fixé au dispositif pour remorque et que la liaison électrique est établie correctement

Rear Cross Traffic Alert

■ Fonctionnement du Rear Cross Traffic Alert

- ① La fonction Rear Cross Traffic Alert est uniquement disponible sur les véhicules fermés, par exemple les fourgons, équipés de l'assistant d'angle mort.

La fonction Rear Cross Traffic Alert peut vous avertir des véhicules circulant sur les voies transversales lorsque vous sortez d'une place de stationnement ou que vous manœuvrez en marche arrière. Pour ce faire, les capteurs radar situés dans le pare-chocs surveillent la zone adjacente au véhicule. Si un véhicule est détecté, le voyant d'alerte intégré au rétroviseur extérieur du côté correspondant s'allume en rouge. Si une situation critique est détectée, un signal d'alerte retentit également.

Véhicules équipés de l'assistant de stationnement PARKTRONIC: lorsqu'une situation critique est détectée, le symbole  apparaît en outre sur l'écran média et le véhicule peut être freiné automatiquement. Dans ce cas, un signal d'alerte retentit.

Aucune détection n'a lieu lorsque les capteurs radar sont masqués par des véhicules ou d'autres objets.

La fonction Rear Cross Traffic Alert est activée dans les conditions suivantes:

- L'assistant d'angle mort est activé (→ page 189).
- Véhicules équipés de l'assistant de stationnement PARKTRONIC: l'alerte en cas de circulation transversale arrière est activée (→ page 187).
- Le véhicule recule en roulant au pas.

- ① Tenez également compte des remarques relatives à l'assistant d'angle mort (→ page 187).

Limites système

La fonction Rear Cross Traffic Alert n'est pas disponible en montée.

La fonction Rear Cross Traffic Alert n'est pas disponible lorsqu'un dispositif de transport (une remorque ou un porte-vélo, par exemple) est fixé au dispositif pour remorque et que la liaison électrique est établie correctement.

■ Réglage de la fonction Rear Cross Traffic Alert
Système multimédia:

↳ Réglages ▶ Assistance
▶ Stationnement

- ▶ Sélectionnez **Aide aux manœuvres**.
- ▶ Activez ou désactivez l'aide aux manœuvres souhaitée.


Assistant d'angle mort

■ Fonctionnement de l'assistant d'angle mort

L'assistant d'angle mort surveille au moyen de 2 capteurs radar latéraux orientés vers l'arrière les zones s'étendant jusqu'à 130 ft (40 m) derrière le véhicule et jusqu'à 10 ft (3 m) sur les côtés.

Si un véhicule est détecté à partir d'une vitesse d'environ 8 mph (12 km/h) et qu'il entre immédiatement après dans la zone de surveillance à côté de votre véhicule, le voyant d'alerte intégré au rétroviseur extérieur s'allume en rouge.

Affichage d'état sur l'écran du combiné d'instruments

 **Gris:** le système est activé mais n'est pas opérationnel.

 **Vert:** le système est activé et opérationnel.

Si un véhicule est détecté à une distance de sécurité insuffisante et que vous allumez les clignotants dans la direction correspondante, un double signal d'alerte retentit et le voyant rouge d'alerte qui se trouve sur le rétroviseur extérieur clignote. Si le clignotant reste allumé, le double signal d'alerte retentit 1 fois pour chaque véhicule détecté.

Aucune alerte n'est émise si vous dépassez rapidement un véhicule.

⚠ ATTENTION Risque d'accident alors que l'avertisseur d'angle mort est activé

L'avertisseur d'angle mort ne tient pas compte des objets fixes ni des véhicules qui s'approchent à une vitesse beaucoup plus élevée que celle de votre véhicule et vous dépassent.

L'avertisseur d'angle mort ne peut pas vous alerter dans ces situations.

- ▶ Soyez toujours particulièrement attentif aux conditions de circulation et maintenez une distance de sécurité latérale suffisante.

Tenez compte des remarques relatives aux systèmes d'aide à la conduite et à votre responsabilité, sinon vous risquez de ne pas être averti des dangers qui pourraient se présenter (→ page 159).

Avertisseur de sortie

L'avertisseur de sortie est une fonction supplémentaire de l'assistant d'angle mort. Il permet de prévenir les occupants qui s'appêtent à quitter le véhicule à l'arrêt si un autre véhicule s'approche.

⚠ ATTENTION Risque d'accident malgré l'avertisseur de sortie

L'avertisseur de sortie ne tient pas compte des objets fixes ni des personnes ou autres usagers qui s'approchent à une vitesse beaucoup plus élevée que celle de votre véhicule.

Dans ces situations, l'avertisseur de sortie ne peut pas vous avertir.

- ▶ Lorsque vous ouvrez les portes, soyez toujours attentif aux conditions de circulation et veillez à ce que ce que l'espace de manœuvre soit suffisant.

Si un véhicule est détecté dans la zone de surveillance, le voyant d'alerte intégré au rétroviseur extérieur s'allume. Lorsqu'un occupant du véhicule ouvre la porte avant du côté où l'avertissement est nécessaire, un signal d'alerte retentit et le voyant d'alerte intégré au rétroviseur extérieur se met à

clignoter. Il n'y a pas d'avertisseur de sortie pour les portes coulissantes.

Cette fonction supplémentaire est uniquement disponible lorsque l'assistant d'angle mort est activé. L'avertisseur de sortie peut vous avertir à partir du moment où le véhicule est en marche et jusqu'à 3 minutes maximum après que le véhicule est arrêté. Le voyant d'alerte intégré au rétroviseur extérieur clignote 3 fois pour signaler la fin de la disponibilité de l'avertisseur de sortie.

L'avertisseur de sortie est uniquement un système d'aide et il n'est pas en mesure de remplacer la vigilance des occupants du véhicule. La responsabilité lors de l'ouverture des portes et de la descente du véhicule incombe aux occupants du véhicule.

Limites système

L'assistant d'angle mort peut être limité en particulier dans les situations suivantes:

- lorsque les capteurs sont encrassés ou masqués
- lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (en cas de brouillard, de forte pluie, de chutes de neige ou d'embruns, par exemple)
- dans le cas de véhicules de largeur réduite dans la zone de surveillance (un vélo, par exemple)
- lorsque la voie est très large ou très étroite
- en cas de trajectoire fortement décalée latéralement

Tenez également compte des informations relatives aux capteurs et caméras du véhicule (→ page 159).

Le système peut émettre des alertes à tort en présence de glissières de sécurité ou autres séparations. Maintenez toujours une distance latérale suffisante par rapport aux autres usagers ou aux obstacles qui pourraient se trouver sur la chaussée.

Le système peut interrompre une alerte lorsque vous roulez pendant un certain temps à côté de véhicules de longueur inhabituelle (un camion, par exemple).

Lorsque vous engagez la marche arrière, l'assistant d'angle mort n'est pas opérationnel.

Lorsqu'un dispositif de transport (une remorque ou un porte-vélo, par exemple) est fixé au dispositif pour remorque et que la liaison électrique est établie correctement, l'assistant d'angle mort et l'avertisseur de sortie ne sont pas opérationnels.

L'avertisseur de sortie peut être limité dans les situations suivantes:

- lorsque le capteur est masqué par l'ombre des véhicules avoisinants dans des places de stationnement étroites
- lorsque des personnes s'approchent
- lorsque des objets sont fixes ou se déplacent lentement

■ Activation et désactivation de l'assistant d'angle mort

Système multimédia:

➔  ➔ Réglages ➔ Assistance

➔ Dispositif anticollision

▶ Activez ou désactivez **Assistant d'angle mort**.

Assistant de changement de direction

■ Fonctionnement de l'assistant de changement de direction

L'assistant de changement de direction peut vous avertir de la présence d'objets se déplaçant dans la zone surveillée du côté passager lors d'un changement de direction ou de voie.

L'assistant de changement de direction est toujours activé au démarrage du véhicule. Vous pouvez uniquement désactiver manuellement le signal d'alerte sonore de l'assistant de changement de direction (→ page 190). Lorsque vous redémarrez le véhicule, le signal d'alerte sonore est de nouveau activé.

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à une détection limitée des objets et des conditions de circulation par l'assistant de changement de direction

L'assistant de changement de direction n'est pas toujours en mesure de détecter les objets ni d'analyser avec précision les situations complexes. Dans ce cas, l'assistant de changement de direction peut:

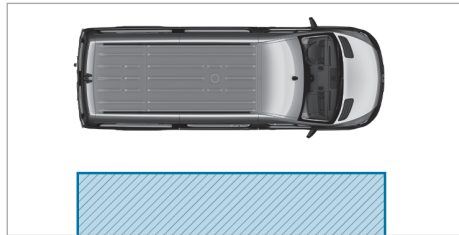
- émettre une alerte à tort
- éventuellement ne pas émettre d'alerte

▶ Soyez toujours attentif et prêt à freiner lorsque vous conduisez, notamment lorsque le système vous avertit.

▶ Soyez toujours particulièrement attentif aux conditions de circulation et maintenez une distance de sécurité latérale suffisante.

- ❗ L'assistant de changement de direction vous avertit de la présence d'objets se déplaçant à une vitesse maximale de 25 mph (40 km/h) dans la zone de surveillance latérale du côté passager.
- ❗ L'assistant de changement de direction vous avertit jusqu'à une vitesse de votre propre véhicule de 18 mph (30 km/h) maximum.
- ❗ Les personnes ou les objets qui se déplacent dans la zone de surveillance ne sont pas avertis.
- ❗ L'assistant de changement de direction n'est pas une aide aux manœuvres.

Zone de changement de direction surveillée



- La longueur de la zone d'alerte couvre toute la longueur du véhicule.
- La largeur de la zone d'alerte est d'environ 3,5 m (12 ft).

■ Limites système

En tant que véhicule avec direction à gauche dans la circulation à gauche / véhicule avec direction à droite dans la circulation à droite, des réponses injustifiées du système peuvent se produire. Désactivez le signal d'alerte sonore de l'assistant de changement de direction.

L'assistant de changement de direction peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes.

Du fait de sa conception:

- L'assistant de changement de direction n'est pas activé lorsque vous roulez en marche arrière.
- Lorsque vous tractez une remorque, la fonction est automatiquement désactivée.
- Du fait de sa conception, le système peut interrompre une alerte lorsque vous roulez pendant un certain temps à côté de véhicules de longueur inhabituelle (un camion, par exemple)

Dans certaines situations:

- Des objets masquent les piétons ou les cyclistes.
- Des piétons ou des cyclistes changent soudainement de direction ou de vitesse.
- Des piétons ou des véhicules se déplacent rapidement dans la zone de détection des capteurs.
- Des objets se déplacent à la même vitesse que le véhicule lui-même.
- Changement de voie sur plusieurs voies à partir de la voie de dépassement.
- De la saleté, de la glace, de la neige, des autocollants, des films ou des pièces rapportées masquent les capteurs.

i Les capteurs ne doivent pas être peints.

En raison des conditions environnantes:

- voies très larges
- chaussées très étroites et sinueuses
- capteurs radar parasités (en cas de réflexion radar forte ou défavorable due à des glissières de sécurité ou à d'autres infrastructures, par exemple)

Faites contrôler le fonctionnement des capteurs radar par un atelier qualifié dans les cas suivants en particulier:

- après une violente collision
- si le carénage du véhicule a été endommagé

■ Activation et désactivation des signaux d'alerte de l'assistant de changement de direction

Système multimédia:

→  **» Réglages » Assistance**
» Dispositif anticollision


▶ Activez ou désactivez les signaux d'alerte.

L'assistant de changement de direction est toujours activé. La fonction ne peut pas être désactivée manuellement. La fonction activée n'est pas affichée sur l'écran du combiné d'instruments.

Affichage sur le combiné d'instruments:

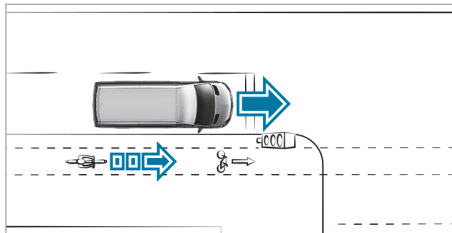
-  Le signal d'alerte a été désactivé manuellement.

En cas de risque de collision, seul le triangle rouge s'affiche dans le rétroviseur extérieur.

-  Le système est temporairement ou définitivement désactivé en raison d'un défaut système, par exemple en raison de l'encrassement des capteurs.


En outre, le message d'écran **Alerte de l'assistant de changement de direction hors service** peut être affiché.

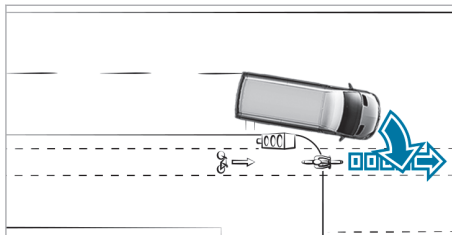
Pour de plus amples informations sur les limites système, voir (→ page 189).

■ Alerte de l'assistant de changement de direction**Objet détecté dans la zone de surveillance**

Exemple: véhicule avec direction à gauche


Un objet en mouvement est détecté dans la zone de surveillance:

- Le symbole d'alerte rouge  s'allume dans le rétroviseur extérieur droit.

Risque de collision détecté

Exemple: véhicule avec direction à gauche

Lorsque les clignotants sont activés, un risque de collision est détecté:

- Le symbole d'alerte rouge  clignote dans le rétroviseur extérieur droit.
- Un signal d'alerte retentit.


Les causes suivantes peuvent faire en sorte qu'une alerte ne soit pas émise malgré un risque de collision du côté passager:

- L'assistant de changement de direction est en panne ou un défaut est survenu.
- Le signal d'alerte sonore de l'assistant de changement de direction a été désactivé manuellement.

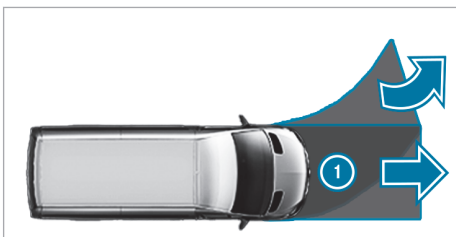
En cas de risque de collision, le symbole d'alerte rouge  continue de s'afficher dans le rétroviseur extérieur.

Assistant d'information au démarrage

■ Fonctionnement de l'assistant d'information au démarrage

La fonction surveille une zone  et avertit le conducteur si des cyclistes ou des piétons, par exemple, se trouvent dans cette zone. La zone est générée et définie en fonction de l'angle de braquage du véhicule.

Zone surveillée



Zone surveillée (exemple)

L'assistant d'information au démarrage peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes.


Du fait de sa conception:

- L'assistant d'information au démarrage n'est pas activé lorsque vous roulez en marche arrière.

Dans certaines situations:

- Des objets masquent les piétons ou les cyclistes.
- Des piétons ou des cyclistes changent soudainement de direction ou de vitesse.
- Des piétons ou des véhicules se déplacent rapidement dans la zone de détection des capteurs.
- Des objets se déplacent à la même vitesse que le véhicule lui-même.

De la saleté, de la glace, de la neige, des autocollants, des films ou des pièces rapportées masquent les capteurs.

 Les capteurs ne doivent pas être peints.

En raison des conditions environnantes:

- lorsque les capteurs radar sont parasités (en cas de réflexion radar forte ou défavorable due

à des glissières de sécurité ou d'autres infrastructures, par exemple)

Faites contrôler le fonctionnement des capteurs par un atelier qualifié dans les cas suivants en particulier:


- après une violente collision
- si le carénage du véhicule a été endommagé

■ Activation et désactivation de l'assistant d'information au démarrage

Système multimédia:

  **» Einstellungen** **» Assistance**

 Activez ou désactivez la fonction.

 L'assistant d'information au démarrage est toujours activé. La fonction peut être désactivée manuellement uniquement pour le démarrage actuel du véhicule.

Lorsque le voyant d'alerte  est allumé, l'assistant d'information au démarrage est désactivé.


En outre, le message **Assistant d'information au démarrage hors service** peut s'afficher.

■ Alerte de l'assistant d'information au démarrage


Un objet en mouvement est détecté dans la zone de surveillance:

- Le symbole d'alerte orange  s'allume sur le combiné d'instruments.

Le capteur est encrassé:

- Le symbole d'alerte orange  s'allume sur le combiné d'instruments.

Un risque de collision est détecté:

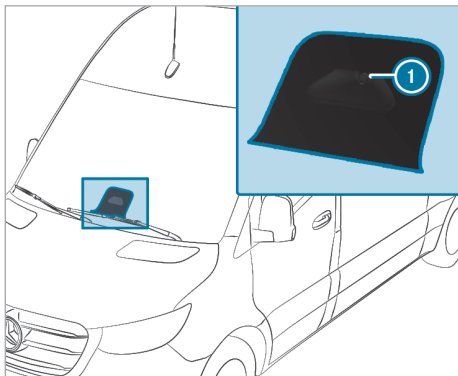
- Le symbole d'alerte rouge  s'allume sur le combiné d'instruments.
- Un signal d'alerte retentit.

Les causes suivantes peuvent entraîner l'absence d'alerte malgré un risque de collision:

- L'assistant d'information au démarrage est en panne ou un défaut est survenu.

Assistant de franchissement de ligne actif

■ Fonctionnement de l'assistant de franchissement de ligne actif



L'assistant de franchissement de ligne actif surveille la zone située devant votre véhicule à l'aide de la caméra multifonction (1) et peut vous préserver d'un changement involontaire de voie. Le système peut vous ramener sur votre voie par le biais d'une intervention sur la direction permettant de corriger la trajectoire et également vous avertir par une sensation perceptible au niveau du volant.

L'assistant de franchissement de ligne actif est disponible à partir d'une vitesse de 37 mph (60 km/h) environ.

Le système peut intervenir dans les conditions suivantes:

- L'assistant de franchissement de ligne actif détecte une ligne de délimitation de la voie.
- Vous passez sur cette ligne de délimitation de la voie avec une roue avant.

Lorsque vous allumez les clignotants, aucune intervention sur la direction n'a lieu du côté correspondant.

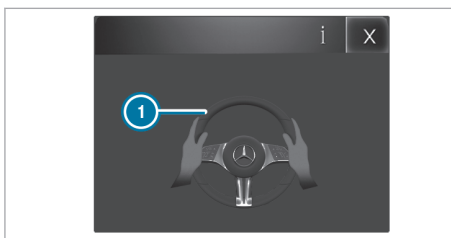
Si vous quittez la voie sans avoir activé les clignotants, mais qu'un risque de collision avec un obstacle en mouvement a été détecté sur votre voie, aucune intervention sur la direction n'a lieu.

Véhicules équipés de l'assistant d'angle mort : si le système détecte un obstacle (un autre véhicule sur

la voie voisine, par exemple), une intervention sur la direction a lieu malgré les clignotants.

En fonction du pays, l'assistant de franchissement de ligne actif peut déjà réagir à partir d'une vitesse d'environ 28 mph (45 km/h) dans les situations suivantes:

- Lorsque votre véhicule se fait dépasser par un autre usager et qu'un risque de collision est détecté, une intervention sur la direction permettant de corriger la trajectoire a lieu.
- Lorsqu'une ligne de délimitation de la voie détectée est franchie, une alerte est émise par le biais d'une sensation perceptible au niveau du volant.



Dans les cas suivants, l'affichage (1) apparaît sur l'écran du combiné d'instruments et un signal d'alerte retentit:

- Une intervention sur la direction par l'assistant de franchissement de ligne actif dure plus de 10 secondes environ.
- 2 interventions sur la direction ou plus de la part du système ont lieu sur une période de 3 minutes environ sans intervention sur la direction de la part du conducteur.





Dans les réglages de l'assistant de franchissement de ligne actif, vous pouvez régler la sensibilité du système et ainsi déterminer le niveau de l'assistance. Vous pouvez en outre déterminer si le système doit réagir aux lignes de délimitation de la voie discontinues ou uniquement aux lignes continues (→ page 194).

Affichages d'état de l'assistant de franchissement de ligne actif



Blanc : l'assistant de franchissement de ligne actif est désactivé.

Si l'ESP® est désactivé ou qu'un avertissement de perte de pression des pneus est affiché, l'assistant de franchissement de ligne actif est automatiquement désactivé.

-  **Orange**: un défaut est survenu. Tenez également compte à ce sujet des messages d'écran.
-  **Gris**: l'assistant de franchissement de ligne actif est activé mais n'est pas prêt.
-  **Vert**: l'assistant de franchissement de ligne actif est activé et prêt. Si le système n'est prêt que d'un seul côté, seule la ligne de délimitation de la voie de ce côté est affichée en vert.
-  **Rouge**: l'assistant de franchissement de ligne actif vous a ramené sur votre voie par le biais d'une intervention sur la direction permettant de corriger la trajectoire. Si une alerte tactile est également déclenchée au niveau du volant, l'affichage d'état clignote. Seule la ligne de délimitation de la voie du côté concerné par l'avertissement est représentée en rouge.

Affichage de l'assistant de franchissement de ligne actif dans le menu Assistance



Si vous passez sur une ligne de délimitation de la voie détectée avec une roue avant, la ligne est mise en évidence en rouge dans le menu **Assistance** sur l'écran du combiné d'instruments.

Limites système

Dans les situations suivantes, une intervention sur la direction permettant de corriger la trajectoire peut ne pas se produire, mais une alerte peut être donnée au niveau du volant en fonction de la situation:

- lorsque vous braquez, freinez ou accélérez activement
- lorsqu'un système de sécurité active intervient (ESP®, freinage d'urgence assisté actif ou assistant d'angle mort, par exemple)

- lorsque vous adoptez un style de conduite sportif (vitesse élevée dans les virages, fortes accélérations)
- lorsqu'un dispositif de transport (une remorque ou un porte-vélo, par exemple) est fixé au dispositif pour remorque et que la liaison électrique est établie correctement

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner en particulier dans les situations suivantes:

- lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (en cas d'éclairage insuffisant de la chaussée, de fortes alternances d'ombre et de lumière, de pluie, de chutes de neige, de brouillard ou d'embruns, par exemple)
- en cas d'éblouissement par les véhicules qui arrivent en sens inverse, par le soleil ou par des reflets, par exemple
- en cas d'encrassement du pare-brise dans la zone de la caméra multifonction ou si la caméra est embuée, endommagée ou masquée
- en cas d'encrassement du pare-chocs dans la zone des capteurs radar ou si ceux-ci sont endommagés ou masqués
- en cas d'absence de lignes de délimitation de la voie, de marquage multiple ou équivoque pour une voie (à proximité de travaux, par exemple)
- lorsque les lignes de délimitation de la voie sont usées, sombres ou couvertes
- lorsque la distance par rapport au véhicule qui précède est trop faible et que les lignes de délimitation de la voie ne peuvent par conséquent pas être détectées
- lorsque les lignes de délimitation de la voie changent rapidement (lorsque des voies se séparent, se croisent ou se rejoignent, par exemple)
- lorsque la chaussée est très étroite et sinueuse

Tenez compte des remarques relatives aux systèmes d'aide à la conduite et à votre responsabilité. Sinon, vous risquez de ne pas être averti des dangers qui pourraient se présenter (→ page 159).

■ Activation et désactivation de l'assistant de franchissement de ligne actif

Système multimédia:


→  ► Réglages ► Assistance

► Sélectionnez **Dispositif anticollision** .


► Activez ou désactivez la fonction.

Réglage de l'assistant de franchissement de ligne actif

Système multimédia:

- ➔  ➔ Réglages
- ➔ Assistance ➔ Dispositif anticollision
- ➔ Assist. franch. ligne actif

Réglage de la sensibilité

- ▶ Sélectionnez .
- ▶ Sélectionnez **Intervention anticipée**, **Moy.** ou **Intervention tardive**.

Le dernier réglage sélectionné est repris lors du prochain démarrage du véhicule.

- ⓘ Le réglage standard de cette fonction dépend du pays.

Activation et désactivation de l'assistance en cas de ligne de délimitation de la voie discontinuée

- ▶ Sélectionnez **Assistance avancée**.

Le dernier réglage sélectionné est repris lors du prochain démarrage du véhicule.

- ⓘ Le réglage standard de cette fonction dépend du pays.
- ⓘ Cette fonction doit être activée sur les véhicules sans Pack Assistance à la conduite afin que l'assistant d'arrêt d'urgence soit disponible dans son intégralité.
Pour de plus amples informations sur l'assistant d'arrêt d'urgence, voir .

Traction d'une remorque

Remarques sur la traction d'une remorque

- ⚠ ATTENTION** Risque d'accident et de blessure en cas de dépassement de la charge d'appui

Le système de portage peut se détacher du véhicule et mettre en danger les autres usagers.

- ▶ Lorsque vous utilisez un système de portage, respectez toujours la charge d'appui autorisée.

- ⚠ ATTENTION** Risque d'accident dû à un crochet d'attelage inapproprié

Si vous posez un crochet d'attelage inapproprié, le dispositif pour remorque et l'essieu arrière risquent d'être surchargés.

Le comportement routier peut être fortement compromis et la remorque risque de se détacher. Il y a danger de mort.

- ▶ Montez exclusivement un crochet d'attelage qui permette de respecter les dimensions autorisées et qui soit conçu pour la traction d'une remorque.
- ▶ N'apportez pas de modifications au crochet d'attelage ou au dispositif pour remorque.

Vous trouverez des indications concernant le crochet d'attelage sur la plaque signalétique de la remorque. Vous trouverez des indications concernant la remorque sur la plaque signalétique du véhicule tracteur et dans les caractéristiques techniques (→ page 312).

- ⚠ ATTENTION** Risque d'accident et de blessure résultant d'un montage incorrect du crochet d'attelage

Si le crochet d'attelage n'est pas monté et verrouillé correctement, il peut se détacher avec la remorque pendant la marche et mettre en danger d'autres usagers. Il y a danger de mort.

- ▶ Montez et verrouillez le crochet d'attelage conformément aux instructions de montage du fabricant.
- ▶ Lorsque le crochet d'attelage est monté, vérifiez avant chaque trajet qu'il est correctement verrouillé.

- ⚠ ATTENTION** Risque d'accident résultant d'un montage et d'un verrouillage incorrects du crochet d'attelage

Si le crochet d'attelage n'est pas monté et verrouillé correctement, la remorque peut se détacher.

- ▶ Posez et verrouillez le crochet d'attelage conformément aux instructions de montage du fabricant du crochet d'attelage.
- ▶ Si le crochet d'attelage est posé, assurez-vous avant chaque trajet qu'il est bien verrouillé.

- ⓘ REMARQUE** Usure des garnitures de frein dû à un actionnement permanent de la pédale de frein

- ▶ Lorsque vous conduisez, n'appuyez pas en permanence sur la pédale de frein.

▶ Afin d'exploiter l'effet de frein moteur, engagez à temps un rapport inférieur.

! **REMARQUE** Risque d'annulation de l'autorisation de mise en circulation en cas de montage de dispositifs pour remorque illégaux

Le montage (également ultérieur) d'un dispositif pour remorque non rabattable ou non amovible et masquant partiellement ou intégralement la plaque d'immatriculation ou le système d'éclairage est interdit.

▶ Il convient de respecter les réglementations légales relatives au montage de dispositifs pour remorque.

Suivez impérativement la notice d'utilisation du fabricant du dispositif pour remorque et celle du fabricant du crochet d'attelage.

Arrêtez votre attelage sur un sol plat autant que possible et immobilisez-le pour l'empêcher de se mettre à rouler (→ page 153). Attelez et dételez la remorque avec précaution.

Lorsque vous reculez le véhicule tracteur, veillez à ce que personne ne se trouve entre le véhicule et la remorque.

Si vous n'attachez pas correctement la remorque au véhicule tracteur, la remorque risque de se détacher. Une remorque attelée et prête à rouler doit être bien horizontale derrière le véhicule tracteur.

Tenez compte des remarques suivantes relatives à la charge d'appui:

- Exploitez autant que possible la charge d'appui maximale.
- Veillez à ce que la charge d'appui ne soit jamais inférieure à la charge d'appui minimale prescrite par la loi; la charge d'appui doit toujours être positive.
- La charge d'appui ne doit pas être supérieure ou inférieure aux charges d'appui autorisées, y veiller notamment aussi lors du chargement et du déchargement de la remorque.

Ne dépassez pas les valeurs suivantes:

- Charge remorquée freinée ou non freinée autorisée

La charge remorquée maximale autorisée des remorques non freinées est de 1 653 lb (750 kg).

- Charge sur essieu arrière autorisée du véhicule tracteur

- MTAC du véhicule tracteur
- MTAC de la remorque
- MTAC de l'ensemble routier
- Vitesse maximale autorisée de la remorque

Les valeurs autorisées à ne pas dépasser sont indiquées aux emplacements suivants:

- dans les documents du véhicule
- sur la plaque signalétique du dispositif pour remorque
- sur la plaque signalétique de la remorque
- sur la plaque signalétique du véhicule

Lorsque les données diffèrent, la valeur la moins élevée prévaut.

Avant le départ, assurez-vous des points suivants:

- La pression de pneu de l'essieu arrière du véhicule tracteur est réglée à la valeur prescrite pour la charge maximale.
- Les phares sont réglés correctement.

Les valeurs validées par le constructeur pour la pression de pneu se trouvent sur les plaques signalétiques et, pour le véhicule tracteur, dans la vue d'ensemble du tableau de pression des pneus (→ page 270).

Avec une remorque, le véhicule se comporte différemment:

- L'attelage est plus lourd.
- L'attelage a moins de facilité pour accélérer ou gravir les côtes.
- L'attelage présente une distance de freinage plus longue.
- L'attelage est plus sensible aux rafales de vent latérales.
- L'attelage requiert du doigté dans le maniement de la direction.
- L'attelage a un diamètre de braquage plus important.

Le comportement routier peut en être affecté.

Lorsque vous roulez avec un attelage, adaptez toujours votre vitesse aux conditions routières et météorologiques du moment. Soyez très attentif en conduisant. Maintenez une distance de sécurité suffisante.

Respectez la vitesse maximale autorisée de 50 mph (80 km/h) ou 62 mph (100 km/h), même dans les pays où des vitesses plus élevées sont autorisées pour les attelages.

Montez sur votre véhicule uniquement un dispositif pour remorque agréé. Utilisez uniquement un crochet d'attelage agréé pour votre véhicule. Pour de plus amples informations sur la disponibilité, sur le montage ainsi que sur l'installation du système électrique de la remorque, adressez-vous à un atelier qualifié.

Le dispositif pour remorque fait partie des équipements du véhicule qui sont particulièrement importants pour la sécurité routière. Pour son utilisation, son nettoyage et sa maintenance, suivez scrupuleusement la notice d'utilisation du fabricant.

i Les pare-chocs de votre véhicule ne sont pas conçus pour le montage de dispositifs pour remorque amovibles.

Ne montez pas de dispositifs pour remorque loués ou autres dispositifs pour remorque amovibles sur les pare-chocs.

i Tenez compte du fait que le PARKTRONIC n'est pas disponible ou ne l'est que de manière limitée lors de la traction d'une remorque.

i La hauteur du crochet d'attelage varie en fonction de la charge du véhicule. Utilisez dans ce cas une remorque dont le timon est réglable en hauteur.

Recommandations pour la conduite

La vitesse maximale autorisée pour les attelages dépend du type de remorque. Avant de prendre la route, consultez les documents de la remorque pour connaître la vitesse maximale autorisée pour votre remorque.

Avec une remorque, le véhicule se comporte différemment et consomme plus de carburant.

Dans les descentes longues et à forte déclivité, vous devez sélectionner à temps la gamme de rapports **3, 2** ou **1**.

i Cela vaut également lorsque le TEMPOMAT est activé.

Vous utiliserez ainsi l'effet de freinage du moteur et devrez freiner moins pour conserver votre vitesse. Ceci permet de soulager le système de freinage et d'éviter que les freins ne surchauffent et ne s'usent trop rapidement. Si vous devez tout de même freiner, n'appuyez pas en permanence sur la pédale de frein mais par intervalles.

Tenez également compte des remarques relatives à la stabilisation de la remorque avec l'ESP® (→ page 163).

Conseils pour la conduite

Si la remorque louvoie, tenez compte des points suivants:

- N'accélérez en aucun cas.
- Ne contre-braquez pas.
- Freinez si nécessaire.

i Vous pouvez réduire le risque de tangage et de roulis de la remorque en montant ultérieurement des barres stabilisatrices ou des programmes de régulation du comportement dynamique pour remorques. Pour de plus amples informations, adressez-vous à un point de service Mercedes-Benz.

Lorsque vous tractez une remorque, tenez compte des points suivants:

- Respectez une distance plus grande par rapport au véhicule qui vous précède que lorsque vous roulez sans remorque.
- Evitez de freiner brusquement. Dans la mesure du possible, freinez d'abord légèrement pour que la remorque vienne en appui. Augmentez ensuite rapidement la force de freinage.
- L'aptitude au démarrage en côte indiquée est calculée en fonction du niveau de la mer. Lors de trajets en montagne, tenez compte du fait que la puissance du moteur et, par conséquent, l'aptitude du véhicule au démarrage en côte diminuent avec l'altitude.

Attelage et dételage d'une remorque

Attelage d'une remorque

! **REMARQUE** Endommagement de la batterie de démarrage dû à une décharge complète

Si vous utilisez l'alimentation en tension pour charger la batterie de remorque, la batterie de démarrage risque d'être endommagée.

► Vous ne devez pas utiliser l'alimentation en tension du véhicule pour charger la batterie de remorque.

- Mettez le levier sélecteur sur **P**.
- Serrez le frein de stationnement du véhicule.
- Fermez toutes les portes.
- Placez la remorque à l'horizontale derrière le véhicule.

i La hauteur du crochet d'attelage varie en fonction de la charge du véhicule. Utilisez dans ce cas une remorque dont le timon est réglable en hauteur.

- ▶ Attelez la remorque.
- ▶ Établissez toutes les liaisons électriques et autres entre le véhicule et la remorque.
- ▶ Enlevez la sécurité anti-roulement de la remorque, des cales par exemple.
- ▶ Desserrez le frein de stationnement de la remorque.

i Le faisceau de câbles du véhicule est relié par câble au voyant des feux stop.

Tenez compte des dimensions maximales autorisées pour la remorque (largeur et longueur).

La plupart des États fédéraux et toutes les provinces canadiennes imposent les équipements suivants. Nous vous recommandons fortement de les respecter:

- Chaînes de sécurité entre le véhicule tracteur et la remorque. Les chaînes doivent être croisées sous le timon. Elles ne doivent pas être reliées au pare-chocs ni à l'essieu du véhicule, mais au dispositif pour remorque.
Laissez suffisamment de jeu dans les chaînes. Ceci vous permet de prendre des virages serrés.
- Système de freinage séparé sur certaines remorques
- Pour les remorques freinées, des coupures de sécurité sont nécessaires. Renseignez-vous sur les exigences spécifiques définies par la législation en vigueur.

Si la remorque vient à se détacher du véhicule tracteur, la coupure de sécurité actionne les freins de remorque et peut ainsi réduire le danger.

Dételage d'une remorque

⚠ ATTENTION Risque de pincement et de coincement lors du dételage d'une remorque

Lorsque vous dételez une remorque à frein à inertie actionné, vous risquez de vous coincer la main entre le véhicule et le timon.

- ▶ Ne dételez pas une remorque à frein à inertie actionné.

❗ REMARQUE Endommagement lors du dételage d'une remorque avec frein à inertie actionné

Le véhicule risque d'être endommagé si vous dételez une remorque alors que le frein à inertie est actionné.

- ▶ Ne dételez pas la remorque si le frein à inertie est actionné.

- ▶ Mettez le levier sélecteur sur **P**.
- ▶ Serrez le frein de stationnement du véhicule.
- ▶ Fermez toutes les portes.
- ▶ Serrez le frein de stationnement de la remorque.
- ▶ Immobilisez en outre la remorque à l'aide d'une cale ou d'un objet similaire pour l'empêcher de se mettre à rouler.
- ▶ Retirez le câble de la remorque et les chaînes de sécurité.
- ▶ Dételez la remorque.

Informations sur la traction d'une remorque

Pour la traction d'une remorque, il existe de nombreuses dispositions légales (limites de vitesse, par exemple).

De nombreux États fédéraux exigent un système de freinage indépendant pour les remorques lorsqu'elles dépassent une certaine limite de poids. Pour votre sécurité, il est conseillé d'utiliser un système de freinage indépendant pour toutes les remorques.

Assurez-vous que votre attelage est conforme aux dispositions locales en vigueur. Ceci vaut non seulement sur votre lieu de domicile mais également sur votre lieu de destination. Pour de plus amples informations, adressez-vous aux services de police ou aux autorités locales.

Lorsque vous tractez une remorque, tenez compte des remarques suivantes:

- Entraînez-vous, à l'écart de la circulation, à conduire dans les virages, à vous arrêter et à rouler en marche arrière. Vous pourrez ainsi

acquérir de l'expérience et vous habituer au nouveau comportement routier.

- Contrôlez les éléments suivants avant de prendre la route:
 - Fixation du dispositif d'attelage et du crochet d'attelage
 - Fonctionnement de l'interrupteur de sécurité sur les remorques freinées
 - État et bonne fixation des chaînes de sécurité
 - Fixation des liaisons électriques
 - Fonctionnement de l'éclairage
 - État des roues et pression de pneu correcte (→ page 266)
- Réglez les rétroviseurs extérieurs de manière à ce que la partie arrière de la remorque soit bien visible.
- Si la remorque est équipée d'un système de freinage indépendant, contrôlez avant chaque trajet que les freins sont opérationnels.
- Si la remorque est équipée de freins à commande électronique, démarrez l'attelage avec précaution. Freinez manuellement à l'aide du calculateur de freinage et contrôlez que les freins sont opérationnels.
- Arrimez le chargement sur la remorque dans le respect des exigences et des règles de sécurité applicables à l'arrimage du chargement.
- Lorsque vous tractez une remorque, contrôlez à intervalles réguliers l'arrimage du chargement ainsi que le fonctionnement de son éclairage et de ses freins.
- Lorsque vous tractez une remorque, tenez compte du fait que le comportement routier est moins stable. Évitez de donner des coups de volant brusques.
- L'attelage est plus lourd, a moins de facilité pour accélérer ou gravir les côtes et nécessite une distance de freinage plus longue. Il est plus sensible aux rafales de vent latérales et exige une sensibilité accrue pour manœuvrer le volant.
- Dans la mesure du possible, ne freinez pas brusquement, mais appuyez d'abord modérément sur la pédale de frein afin que le frein de la remorque puisse être activé. Augmentez ensuite la pression sur la pédale de frein.
- Si la boîte automatique commute entre les rapports sur une route en pente (montée ou des-

cente), limitez la gamme de rapports. Sélectionnez la gamme de rapports 4, 3, 2 ou 1.

Le passage à un rapport inférieur et la diminution de la vitesse réduisent le risque de dommage au niveau du moteur.

- Lorsque vous roulez en descente, engagez un rapport inférieur afin d'exploiter l'effet de freinage du moteur.
Évitez de freiner en permanence car les freins du véhicule et, le cas échéant, les freins de remorque risqueraient de surchauffer.
- Si la température du liquide de refroidissement augmente fortement alors que le climatiseur est en marche, arrêtez le climatiseur.
Vous pouvez également refroidir le liquide de refroidissement en réglant le débit d'air et la température du chauffage ou du climatiseur sur la puissance maximale. Ouvrez les vitres si nécessaire.
- Lorsque vous effectuez un dépassement, soyez particulièrement attentif au fait que la distance de dépassement est plus importante avec l'attelage.

En raison de la longueur de votre attelage, vous aurez besoin d'une distance plus longue avant de pouvoir revenir sur la voie d'origine.

Charge remorquée et charge d'appui autorisées

Spécifications de poids

⚠ ATTENTION risque d'accident dû à une remorque non freinée avec un poids total trop élevé

Lorsque vous tractez une remorque non freinée d'un poids total (GTW) supérieur à 1 653 lb (750 kg), le système de freinage du véhicule peut surchauffer.

La distance de freinage s'allonge et le système de freinage peut même tomber en panne.

► Utilisez toujours une remorque avec un système de freinage indépendant lorsque vous tractez un poids total (GTW) supérieur à 1 653 lb (750 kg).

! REMARQUE Endommagement de la chaîne cinématique, de la boîte de vitesses ou du dispositif pour remorque dû à un PTAC excessif de l'ensemble routier

Le PTAC de l'ensemble routier est dépassé.

La chaîne cinématique, la boîte de vitesses ou le dispositif pour remorque risquent d'être endommagés.

► Respectez le PTAC.

Dans le cas des véhicules dont la MTAC est de 11 030 lb (5 003 kg), la MTAC de l'ensemble routier est inférieure à la somme de la MTAC du véhicule et de la charge remorquée autorisée. La valeur déterminante pour le PTAC du véhicule ou pour la charge remorquée autorisée diminue lorsque le véhicule ou la remorque sont chargés au maximum. Vous ne devez alors charger la remorque ou le véhicule que partiellement.

La masse totale de la remorque (GTW) correspond au poids de la remorque plus le poids du chargement et des équipements montés sur la remorque. Lorsque la remorque est équipée d'un système de freinage indépendant, la MTAC de la remorque est de 5 000 lb (2 268 kg) ou de 7 500 lb (3 402 kg).

La charge d'appui maximale du timon appliquée à la boule d'attelage (TWR) est de 500 lb (227 kg) ou 750 lb (340 kg). La charge d'appui réelle ne doit cependant pas dépasser la valeur indiquée sur les plaques signalétiques du dispositif pour remorque ou de la remorque. Lorsque les données diffèrent, la valeur la moins élevée prévaut toujours.

Le poids total autorisé de l'ensemble routier (GCWR) correspond au poids total de la remorque et à la masse totale du véhicule, y compris le poids d'un conducteur d'environ 150 lb (68 kg). La masse totale autorisée de l'ensemble routier est spécifique à chaque véhicule et dépend de son équipement. Lorsque vous roulez avec une remorque attelée, vous ne devez pas dépasser la masse totale autorisée de l'ensemble routier (GCWR).

Les valeurs autorisées à ne pas dépasser sont indiquées dans les documents du véhicule ainsi que sur les plaques signalétiques du dispositif pour remorque, de la remorque et du véhicule. En outre, vous trouverez les valeurs autorisées par le fabricant dans le chapitre «Caractéristiques techniques». Lorsque les données diffèrent, la valeur la moins élevée prévaut toujours.

Chargement de la remorque

Exploitez autant que possible la charge d'appui maximale autorisée. Veillez à ce que la charge d'appui ne soit pas inférieure à la charge d'appui minimale autorisée. Sinon, la remorque risque de se détacher.

- Répartissez le chargement entre le véhicule et la remorque de telle manière que vous ne

dépassiez pas la masse totale maximale autorisée du véhicule (GVWR) ni celle de la remorque (GTW), ni la masse totale de l'ensemble routier (GCWR), ni les charges sur essieu (GAWR) et d'appui autorisées (TWR) de votre véhicule.

- Ajoutez à la charge sur essieu arrière la charge d'appui du timon appliquée à la boule d'attelage (TWR). Vous éviterez ainsi de dépasser la charge totale autorisée sur l'essieu (GAWR).
- Ajoutez à la charge utile du véhicule la charge d'appui du timon appliquée à la boule d'attelage (TWR). Vous éviterez ainsi de dépasser la masse totale autorisée du véhicule (PTAC).

Contrôle du poids du véhicule et de la remorque

- Assurez-vous que le poids du véhicule tracteur et celui de la remorque coïncident avec les valeurs maximales autorisées. Pour cela, faites peser l'attelage sur une balance étalonnée. L'attelage est composé du véhicule tracteur, y compris le conducteur, les passagers et le chargement ainsi que de la remorque chargée.
- Contrôlez la charge autorisée sur les essieux avant et arrière (GAWR), la masse totale de la remorque (GTW), la masse totale de l'ensemble routier (GCWR) et la charge d'appui du timon (TWR).

Alimentation en tension de la remorque

Un câblage défectueux du connecteur peut également perturber d'autres systèmes électroniques du véhicule. Mercedes-Benz vous recommande par conséquent de confier le câblage du connecteur à un atelier qualifié.

Vous pouvez brancher des accessoires de 240 W maximum à l'alimentation en tension permanente. Vous ne devez pas charger une batterie de remorque avec cette alimentation en tension.

Votre véhicule peut être équipé de plusieurs pré-équipements électriques destinés à la traction d'une remorque. En fonction de votre remorque, vous avez besoin d'un adaptateur pour la liaison électrique entre la remorque et le véhicule.

La prise de remorque de votre véhicule est équipée d'usine d'une alimentation permanente en tension.

L'alimentation permanente en tension est sur la broche 4 de la prise de remorque.

Tenez compte du fait que l'alimentation permanente en tension de la remorque n'est pas coupée lorsque la tension du réseau de bord est trop fai-

ble. La batterie de démarrage de votre véhicule risque alors de se décharger complètement.

Pour de plus amples informations sur l'équipement électrique actuel de votre véhicule et sur l'installation du système électrique de la remorque, adressez-vous à un atelier qualifié.

Remarques relatives au combiné d'instruments

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de panne du combiné d'instruments

En cas de panne ou de dysfonctionnement du combiné d'instruments, vous ne pouvez pas identifier des limitations du fonctionnement des systèmes importants pour la sécurité. Ceci peut compromettre la sécurité de fonctionnement de votre véhicule.

▶ Arrêtez immédiatement le véhicule à l'écart de la circulation et prenez contact avec un atelier qualifié.

Le combiné d'instruments affiche les informations principales suivantes:

- Vitesse et régime moteur
- Niveau de carburant et température du liquide de refroidissement
- Voyants de contrôle et d'alerte

Vous disposez en outre notamment des fonctions suivantes:

- Différents menus, par exemple pour les systèmes d'aide à la conduite et la navigation
- Affichages d'état pour les systèmes d'aide à la conduite
- Messages d'écran
- Informations sur la vitesse, la consommation et l'autonomie

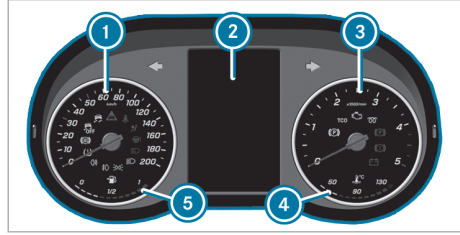
Vue d'ensemble du combiné d'instruments

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de panne du combiné d'instruments

En cas de panne ou de dysfonctionnement du combiné d'instruments, vous ne pouvez pas identifier des limitations du fonctionnement des systèmes importants pour la sécurité. Ceci peut compromettre la sécurité de fonctionnement de votre véhicule.

▶ Arrêtez immédiatement le véhicule à l'écart de la circulation et prenez contact avec un atelier qualifié.

En cas de doute en ce qui concerne la sécurité de fonctionnement de votre véhicule, arrêtez immédiatement le véhicule à l'écart de la circulation. Prenez contact avec un atelier qualifié.



- ① Tachymètre
- ② Ecran du combiné d'instruments (→ page 203)
- ③ Compte-tours
- ④ Affichage de la température du liquide de refroidissement
- ⑤ Niveau de carburant
Position du bouchon de réservoir : le bouchon de réservoir se trouve à gauche

Dans des conditions de marche normales, l'affichage de la température du liquide de refroidissement ④ peut monter jusqu'au repère rouge.

Tachymètre

Sur les véhicules équipés de l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif, la graduation du tachymètre comporte des segments qui s'allument.

Les segments vous indiquent la plage de vitesse disponible:

- Le limiteur de vitesse variable est activé (→ page 166)
Les segments entre le début de l'échelle et la limite de vitesse sélectionnée sont allumés.
- L'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif est activé (→ page 169)
1 ou 2 segments dans la zone de la vitesse mémorisée sont allumés.
- L'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif détecte un véhicule qui précède
Les segments compris entre la vitesse du véhicule qui précède et la vitesse mémorisée sont allumés.

Vous pouvez également afficher la vitesse numérique sur l'écran sous forme de tachymètre.

Dans certains pays, un signal sonore retentit et/ou un message apparaît sur l'écran lorsque la vitesse maximale autorisée par la loi est atteinte, par exemple 60 mph (100 km/h).

Compte-tours

Pour protéger le moteur, l'arrivée de carburant est coupée dès que la zone rouge du compte-tours ③ (page de surrégime) est atteinte.

! **REMARQUE** Dommages au niveau du moteur dus à un dépassement du régime moteur maximal

Si vous dépassez le régime moteur maximal, le moteur risque d'être endommagé.

- ▶ Evitez de rouler dans la plage de régime rouge (zone de danger).

Affichage de la température du liquide de refroidissement

! **ATTENTION** Risque de brûlure lors de l'ouverture du capot moteur

Si vous ouvrez le capot moteur après une surchauffe du moteur ou après un incendie dans le compartiment moteur, les situations suivantes peuvent se produire:

- Vous pouvez entrer en contact avec des gaz brûlants.
- Vous pouvez entrer en contact avec d'autres ingrédients et lubrifiants qui s'échappent.

- ▶ Avant d'ouvrir le capot moteur, laissez refroidir le moteur ayant subi une surchauffe.
- ▶ Dans le cas d'un incendie dans le compartiment moteur, laissez le capot moteur fermé et prévenez les pompiers.

L'affichage de la température du liquide de refroidissement est intégré au compte-tours sur le combiné d'instruments.

Affichage de la température extérieure

Soyez particulièrement attentif à l'état de la chaussée dès que la température extérieure s'approche du point de congélation.

La température extérieure est affichée sur l'écran du combiné d'instruments (→ page 203).

Les variations de la température extérieure s'affichent avec un léger décalage.

Utilisation de l'ordinateur de bord

! **ATTENTION** Les systèmes d'information et les appareils de communication risquent de détourner votre attention

L'utilisation de systèmes d'information et d'appareils de communication intégrés au véhicule pendant la marche risque de détourner votre attention de la circulation. Vous risquez en outre de perdre le contrôle du véhicule.

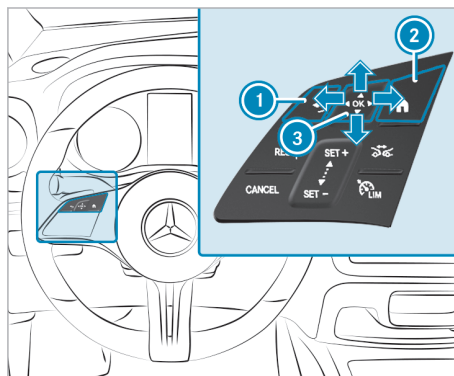
- ▶ N'utilisez ces appareils que si les conditions de circulation le permettent.
- ▶ Si ce n'est pas le cas, arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation et procédez à des entrées dans le système uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Lorsque vous utilisez l'ordinateur de bord, tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays où vous vous trouvez.

Navigation dans la barre de menus

i Les messages de l'ordinateur de bord apparaissent sur l'écran du combiné d'instruments.

Lorsque la fonction est activée, différents signaux sonores sont émis lors de l'utilisation de l'ordinateur de bord, par exemple. Un signal sonore est notamment émis lorsque vous atteignez une fin de liste ou lorsque vous parcourez une liste.



- ① Touche Retour
- ② Touche d'accès au menu principal
- ③ Touch Control

L'ordinateur de bord sur le combiné d'instruments est commandé au moyen des éléments de com-

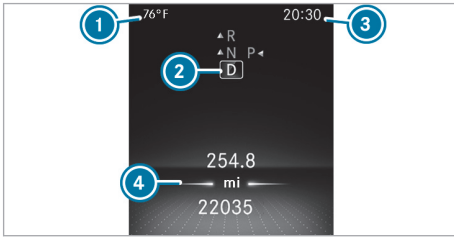
mande qui se trouvent sur le côté gauche du volant. La navigation s'effectue au moyen du Touch Control ③ par balayage à un doigt dans le sens vertical et horizontal. La sélection est confirmée lorsque vous appuyez sur le Touch Control.

① Pour une utilisation optimale, manipulez si possible le Touch Control ③ à l'aide de l'extrémité de votre pouce. Vous pouvez également régler la sensibilité du Touch Control sur l'écran média .

- ▶ Appuyez brièvement sur la touche du menu principal ②.
- ▶ Choisissez un menu en balayant du doigt vers la gauche ou vers la droite sur le Touch Control ③.
- ▶ **Confirmation** : appuyez sur le Touch Control ③.

Vue d'ensemble des affichages d'état sur l'écran

Ecran du combiné d'instruments



Ecran (exemple)

- ① Température extérieure
- ② Position de la boîte de vitesses (→ page 137)
- ③ Heure
- ④ Champ d'affichage

Autres affichages sur l'écran du combiné d'instruments:

- ↑ Recommandation de rapport
- Assistant de stationnement PARKTRONIC désactivé (→ page 175)
- TEMPOMAT (→ page 166)
- Assistant de régulation de distance DIS-TRONIC actif (→ page 169)
- DSR (→ page 168)
- Fonction HOLD (→ page 173)
- Assistant de feux de route adaptatifs (→ page 95)

- ATTENTION ASSIST désactivé
- Une porte n'est pas complètement fermée.
- Essuie-glace arrière en marche (→ page 106)
- SOS NOT READY**
- Assistant de franchissement de ligne actif désactivé
- Freinage d'urgence assisté actif désactivé

Véhicules équipés d'un assistant de signalisation routière : détection des avertissements et panneaux de signalisation (→ page 182).

Vue d'ensemble des menus de l'ordinateur de bord

Le groupe de touches gauche situé sur le volant multifonction vous permet d'afficher la liste des menus et de sélectionner un menu (→ page 202).

En fonction de l'équipement du véhicule, vous pouvez consulter les menus suivants:

- Menu **Mainten.** (→ page 203)
- Menu **Assistance** (→ page 204)
- Menu **Trajet** (→ page 204)
- Menu **Navigation** (→ page 205)
- Menu **Radio** (→ page 206)
- Menu **Médias** (→ page 206)
- Menu **Téléphone** (→ page 207)

Menus et sous-menus

Affichage des fonctions dans le menu de maintenance

Ordinateur de bord:

↳ **Maintenance**

▶ Sélectionnez et confirmez la fonction souhaitée.

Les fonctions suivantes sont disponibles dans le menu de maintenance:

- **Messages**: mémoire des messages (→ page 318)
- **AdBlue**: affichage du niveau de remplissage d'AdBlue® (→ page 149)

- **Pneus:**
 - Contrôle de la pression de pneu à l'aide du système de contrôle de la pression des pneus (→ page 275)
 - Redémarrage du système de contrôle de la pression des pneus (→ page 275)
- **ASSYST PLUS:** affichage de l'échéance de maintenance (→ page 236)
- **Heures de service:** affichage des heures de service
- **Niveau d'huile moteur:** mesure du niveau d'huile moteur
- **Filtre à particules** Remarque relative à la régénération (→ page 135)
- **Infos consommation:** vue d'ensemble de la consommation à long terme

Affichage du graphique du système d'assistance (menu Assistance)

Ordinateur de bord:

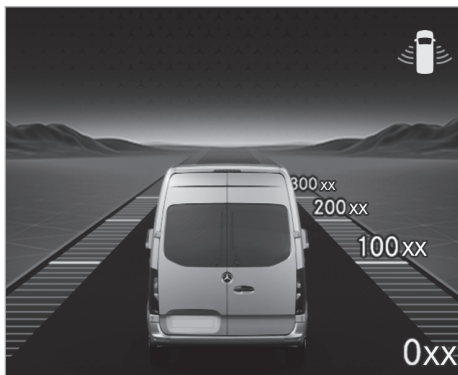


Le graphique du système d'assistance montre divers systèmes d'assistance à la conduite et messages de navigation.

Les affichages suivants sont disponibles dans le menu **Assistance**:



- Graphique du système d'aide
- Assistant d'angle mort

▶ Sélectionnez et confirmez l'affichage souhaité.



Affichage dans le menu **Assistance** (exemple)

Les affichages d'état suivants sont disponibles dans le graphique du système d'aide:

- Distance de consigne de l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif (→ page 169)
- Affichage d'état de l'assistant d'angle mort (→ page 187)
-  L'assistant d'angle mort est activé et opérationnel (lignes des ondes radio vertes).
-  L'assistant d'angle mort est activé et n'est pas opérationnel (lignes des ondes radio grises).
- Informations relatives à l'assistant de franchissement de ligne concernant la ligne de délimitation de la voie

Affichage du menu Trajet

Ordinateur de bord :



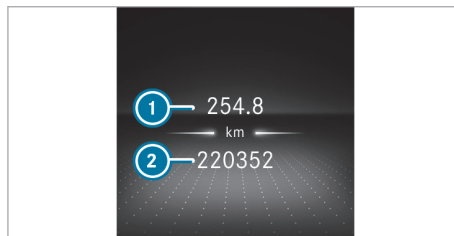
▶ Sélectionnez et confirmez l'affichage souhaité.

Vous disposez des affichages suivants dans le menu **Trajet**:

- Affichage de base Trajet
- Autonomie et consommation actuelle de carburant

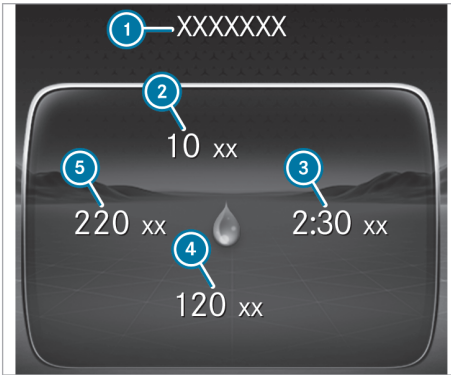
Un affichage de récupération apparaît également dans le réservoir de carburant, l'autonomie approximative est remplacée par un symbole représentant un véhicule en ravitaillement.

- **Affichage ECO**
- **Depuis départ**
- **Depuis remise 0**
- **ATTENTION ASSIST**
- Tachymètre numérique



Affichage de base Trajet (exemple)

- ① Distance journalière parcourue
- ② Distance totale parcourue



Affichage des données statistiques (exemple)

- ① Depuis le départ ou depuis la remise à zéro
- ② Consommation moyenne de carburant (depuis le départ ou depuis la remise à zéro)
- ③ Temps de trajet (depuis le départ ou depuis la remise à zéro)
- ④ Vitesse moyenne (depuis le départ ou depuis la remise à zéro)
- ⑤ Distance parcourue (depuis le départ ou depuis la remise à zéro)



Affichage ATTENTION ASSIST: dernière pause il y a 15 min

Remise à zéro des valeurs dans le menu Trajet de l'ordinateur de bord

Ordinateur de bord:

↳ **Trajet**

- ① Le nom du menu principal affiché peut différer. Par conséquent, tenez compte de la vue d'ensemble des menus correspondant au combiné d'instruments (→ page 202).

Vous pouvez remettre à zéro les valeurs des fonctions suivantes:

- **Totalisateur journalier:**
 - Remettre le totalisateur à zéro?
- Données statistiques:
 - Depuis départ
 - Depuis remise 0

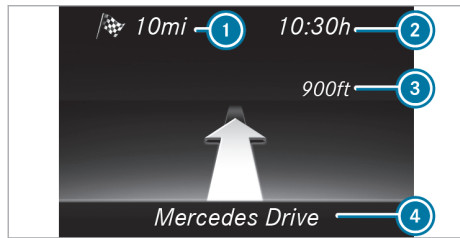
• **Affichage ECO**

- ▶ Sélectionnez la fonction pour laquelle la valeur doit être remise à zéro et confirmez votre sélection.
- ▶ Appuyez sur **Oui** pour confirmer la demande **Réinitialiser les valeurs?**

Affichage du menu Navigation

Ordinateur de bord:

↳ **Navigation**



Aucune manœuvre annoncée (exemple)

- ① Distance à parcourir jusqu'à la prochaine destination
- ② Heure d'arrivée probable
- ③ Distance à parcourir jusqu'à la prochaine manœuvre
- ④ Route actuelle




Manœuvre annoncée (exemple)

- ① Route à emprunter et destination de la manœuvre
- ② Distance à parcourir avant la manœuvre

- ③ Symbole indiquant la manœuvre
- ④ Voie recommandée et voie supplémentaire apparaissant lors de la manœuvre (blanc)
- ⑤ Voie possible
- ⑥ Voie à éviter (gris foncé)

D'autres affichages possibles sont disponibles dans le menu **Navigation**:

- **Direction**: le sens de la marche et la route actuelle sont affichés.
- **Nouvel itinéraire... ou Calcul de l'itinéraire...:** le système calcule un nouvel itinéraire.
- **Route inconnue**: la route est inconnue, par exemple une route nouvellement construite.
- **Pas d'itinéraire**: aucun itinéraire ne peut être calculé pour la destination sélectionnée.
- **Pas de carte**: la carte pour la position actuelle n'est pas disponible.
- **Zone destination atteinte**: vous avez atteint la zone de destination.
-  : vous êtes arrivé à destination ou vous avez atteint une destination intermédiaire.

- ▶ Quittez le menu ou sélectionnez et confirmez une destination.
Si une destination est saisie et confirmée, le guidage démarre.
- ▶ Si un guidage était activé auparavant, un message vous demande s'il doit être désactivé.
- ▶ Confirmez la demande.
Le guidage est lancé.

Affichage du menu Radio

Ordinateur de bord :

↳ **Radio**



- ① Plage de fréquences
- ② Stations
- ③ Nom du titre
- ④ Nom de l'interprète

Les affichages suivants sont disponibles:

- Plage de fréquences
- Liste des stations

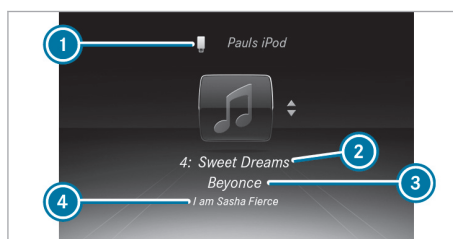
- ▶ Sélectionnez la plage de fréquences de la station radio ou une station radio dans la liste des stations.
- ▶ Confirmez la sélection.

Lorsque vous sélectionnez une station dans la mémoire des stations, la position mémoire s'affiche à côté du nom de la station. Lorsque vous sélectionnez une station mémorisée dans la plage de fréquences, un astérisque s'affiche à côté du nom de la station.

Affichage du menu Médias

Ordinateur de bord :

↳ **Médias**



- ① Source média
- ② Titre en cours de lecture et numéro de titre
- ③ Nom de l'interprète
- ④ Nom de l'album

Les affichages suivants sont disponibles dans le menu Médias:

- Liste de sélection de la source média
- Lecture actuelle

- ▶ Sélectionnez et confirmez la source média.
- ▶ Sélectionnez et confirmez la lecture souhaitée.
- ① Dans la source média TV, vous pouvez ainsi sélectionner la chaîne.

Sélection d'un numéro de téléphone dans le menu Téléphone

⚠ ATTENTION Les systèmes d'information et les appareils de communication risquent de détourner votre attention

L'utilisation de systèmes d'information et d'appareils de communication intégrés au véhicule pendant la marche risque de détourner votre attention de la circulation. Vous risquez en outre de perdre le contrôle du véhicule.

- ▶ N'utilisez ces appareils que si les conditions de circulation le permettent.
- ▶ Si ce n'est pas le cas, arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation et procédez à des entrées dans le système uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Si vous souhaitez téléphoner alors que vous conduisez, tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays où vous vous trouvez.

Conditions requises

- Le téléphone portable est raccordé au système multimédia.

Combiné d'instruments:

↳ Téléphone

Sélectionnez l'une des entrées suivantes:

- Derniers appels
- Répertoire téléphonique
- Statut de l'appel



▶ Sélectionnez un numéro de téléphone puis confirmez.

Lorsqu'un seul numéro de téléphone est mémorisé pour l'entrée: le numéro de téléphone est composé.

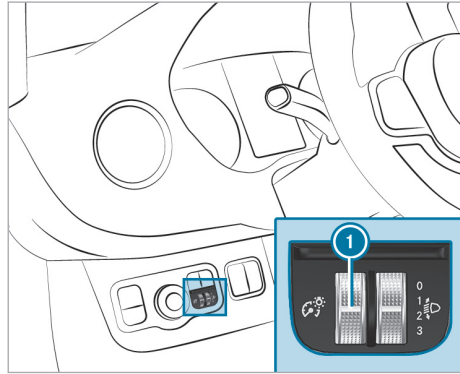
▶ **Lorsque plusieurs numéros de téléphone sont mémorisés pour l'entrée:** sélectionnez un numéro de téléphone puis confirmez. Le numéro de téléphone est composé.

Prise d'un appel ou refus d'un appel

Si vous recevez un appel, le message **Appel entrant** apparaît sur l'écran.

▶ Appuyez sur  pour prendre l'appel ou sur  pour refuser l'appel.

Réglage de l'éclairage des instruments



▶ Tournez le variateur de luminosité ① vers le haut ou vers le bas. L'éclairage du combiné d'instruments et des éléments de commande dans l'habitacle est réglé.

Appels Mercedes-Benz Connect

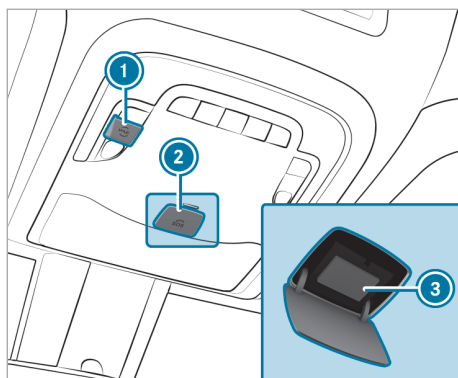
Lancement des appels Mercedes-Benz Connect par l'intermédiaire de l'unité de commande au toit

- ❶ Les appels Mercedes-Benz Connect ne sont pas possibles dans tous les pays. Renseignez-vous auprès d'un point de service Mercedes-Benz pour savoir si ces fonctions sont disponibles dans votre pays.
- ❷ Notez que le contenu peut varier en fonction de la série, de l'année de fabrication et de l'équipement, ainsi qu'entre les comptes d'utilisateurs privés et professionnels.

Les Offres digitales suivantes n'ont pas de limite de durée:

- Assistance en cas d'accident et de panne
- Gestion de la maintenance
- Télédiagnostic

D'autres Offres digitales peuvent être prolongées moyennant paiement après l'expiration de la durée initiale. La première activation des Offres digitales est possible dans un délai d'1 an à compter de la première mise en circulation ou de la mise en service par le client, selon ce qui se produit en premier.



- ❶ Touche «me» pour les appels Mercedes-Benz Connect
- ❷ Cache de la touche SOS
- ❸ Touche SOS (système d'appel d'urgence)

Lancement d'un appel Mercedes-Benz Connect

- ▶ Appuyez sur la touche ❶.

Lancement d'un appel d'urgence

- ▶ Appuyez brièvement sur le cache de la touche SOS ❷ pour l'ouvrir.

- ▶ Maintenez la touche SOS ❸ enfoncée pendant au moins 1 seconde.

Un appel d'urgence peut être lancé même lorsqu'un appel Mercedes-Benz Connect est en cours. Cet appel a priorité sur tous les autres appels en cours.

Informations sur l'appel Mercedes-Benz Connect par l'intermédiaire de l'unité de commande au toit

Un appel Mercedes-Benz Connect vers le Centre d'Appels Clients Mercedes-Benz a été lancé par l'intermédiaire de la touche «me» située sur l'unité de commande au toit (→ page 208).

Vous accédez au service souhaité via le système de dialogue vocal:

- Assistance en cas d'accident et de panne
- Centre d'Appels Clients Mercedes-Benz pour des informations générales sur le véhicule

Vous pouvez obtenir des informations entre autres sur les thèmes suivants:

- Activation d'une Offre digitale
- Utilisation du véhicule
- Point de service Mercedes-Benz le plus proche
- Autres produits proposés par Mercedes-Benz

Des données sont transmises pendant la liaison avec le Centre d'Appels Clients Mercedes-Benz (→ page 209).

Appel du Centre d'Appels Clients Mercedes-Benz par l'intermédiaire du système multimédia

Conditions requises

- Un accès à un réseau de téléphonie mobile est disponible.
- Dans la région correspondante, une couverture du réseau suffisante est assurée par les opérateurs de téléphonie mobile.
- Le véhicule doit être en marche pour que les données du véhicule puissent être transférées automatiquement.

Système multimédia:



- ▶ Appelez **Mercedes me connect**. Avec votre autorisation, le système multimédia envoie les données nécessaires du véhicule. La transmission des données est affichée sur l'écran.

- ▶ Sélectionnez un service via le système de dialogue vocal.
Vous êtes mis en relation avec un interlocuteur du Centre d'Appels Clients Mercedes-Benz.

Prise d'un rendez-vous de maintenance via l'appel Mercedes-Benz Connect

Si vous avez activé l'offre digitale Gestion de la maintenance, les données nécessaires du véhicule sont transmises automatiquement au Centre d'Appels Clients Mercedes-Benz. Vous recevez alors des recommandations individuelles pour la maintenance de votre véhicule. Vous recevrez une offre pour les travaux de maintenance à venir via votre partenaire SAV enregistré dans le compte utilisateur.

Que vous ayez autorisé la gestion de la maintenance ou non, le système multimédia vous rappelle au bout d'un certain temps qu'un service arrive à échéance. Un message vous demande si vous souhaitez convenir d'un rendez-vous.

- ▶ **Pour prendre rendez-vous à l'atelier:** sélectionnez **Appeler**.

Une fois que vous avez donné votre accord, les données du véhicule sont transmises et le Centre d'Appels Clients Mercedes-Benz convient avec vous d'un rendez-vous à l'atelier. Les informations sont ensuite transmises à l'atelier de votre choix.

Celui-ci vous contacte pour confirmer le rendez-vous et, si nécessaire, régler les détails.

- ⓘ Si vous sélectionnez **Plus tard** après l'affichage du message de maintenance, le message est masqué, puis s'affiche de nouveau ultérieurement.
- ⓘ Aucune demande d'accord pour la transmission des données n'a lieu si l'Offre digitale Assistance en cas d'accident et de panne est activée.

Données transmises pendant un appel Mercedes-Benz Connect

Lorsque vous lancez un appel Mercedes-Benz Connect, des données sont transmises. Cela permet d'obtenir des conseils ciblés et un service sans accros.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour la transmission des données:

- Le véhicule est en marche.
- La technologie de transmission des données requise est prise en charge par l'opérateur de téléphonie mobile.
- Une qualité suffisante du réseau de téléphonie mobile est garantie.

La transmission en plusieurs étapes dépend des facteurs suivants:

- Raison de l'appel
- Technologie de transmission de téléphonie mobile disponible
- Offre digitale activée
- Services sélectionnés dans le système de dialogue vocal

- ⓘ Une demande d'accord pour la transmission des données a lieu uniquement si l'Offre digitale concernée n'est pas activée.
- ⓘ L'étendue des données transmises dépend du type de véhicule et de son équipement. Pour des raisons techniques, toutes les données ne sont pas toujours disponibles.
- ⓘ La demande de confirmation de la transmission des données n'apparaît pas dans tous les pays.

Transmission des données lorsqu'aucune Offre digitale n'est activée

Lorsqu'aucune Offre digitale n'est activée mais que la demande de protection des données a été confirmée, les données suivantes sont transmises:

- Numéro d'identification du véhicule
- Heure de l'appel
- Raison de l'appel
- Confirmation de la demande de protection des données
- Code pays du véhicule
- Langue réglée dans le système multimédia
- Numéro d'appel de la plateforme de communication montée dans le véhicule

Lorsqu'un appel pour convenir d'un rendez-vous de maintenance a été lancé par l'intermédiaire du rappel de maintenance, les données supplémentaires suivantes sont transmises:

- Performances de marche actuelles et données de maintenance

Lorsqu'un appel a été lancé par l'intermédiaire du système multimédia suite à la détection d'un accident ou d'une panne, les données supplémentaires suivantes sont transmises:

- Performances de marche actuelles et données de maintenance

Si vous avez sélectionné l'Assistance en cas d'accident et de panne via le système de dialogue vocal et qu'aucune Offre digitale n'est activée, mais que vous avez confirmé la demande de protection des données, les données suivantes du véhicule peuvent, en outre, être réclamées par le Centre d'Appels Clients Mercedes-Benz:

- Position actuelle du véhicule

Lorsque la demande de protection des données a été refusée, les données suivantes sont transmises pour permettre d'obtenir des conseils ciblés et un service sans accroc:

- Heure de l'appel
- Raison de l'appel
- Refus de la demande de protection des données
- Code pays du véhicule
- Langue réglée dans le système multimédia
- Numéro d'appel de la plateforme de communication montée dans le véhicule

Transmission des données lorsque l'Offre digitale est activée

Ce n'est que lors de la 2^e étape et uniquement pour l'Offre digitale activée concernée que des données supplémentaires spécifiques à chaque cas sont transmises afin d'obtenir un service optimal.

Vous trouverez une vue d'ensemble des données transmises dans les conditions d'utilisation respectives des Offres digitales. Vous les trouverez sur le portail Mercedes-Benz: <https://www.mercedes.me>

Traitement des données

Les données transmises dans le cadre de l'appel sont effacées des systèmes de transmission une fois l'appel terminé, dans la mesure où elles ne

sont pas utilisées pour une autre Offre digitale activée.

Les données liées au cas sont traitées par le Centre d'Appels Clients Mercedes-Benz, enregistrées, puis transférées aux partenaires SAV désignés par le Centre d'Appels Clients Mercedes-Benz, dans la mesure où les données sont nécessaires pour le traitement du cas. Tenez compte des informations sur la protection des données pour les Offres digitales qui figurent sur le site Internet Mercedes-Benz <https://www.mercedes.me> ou dans le message pré-enregistré diffusé immédiatement après l'établissement de la liaison avec le Centre d'Appels Clients Mercedes-Benz.

- ❗ Le message pré-enregistré n'est pas disponible dans tous les pays.

Mercedes-Benz Connect

Informations relatives à Mercedes-Benz Connect

- ❗ Mercedes-Benz Connect et certaines Offres digitales ne sont pas disponibles dans tous les pays. Renseignez-vous auprès d'un point de service Mercedes-Benz pour savoir si ces fonctions sont disponibles dans votre pays.
- ❗ Notez que le contenu peut varier en fonction de la série, de l'année de fabrication et de l'équipement, ainsi qu'entre les comptes d'utilisateurs privés et professionnels.

Mercedes-Benz Connect se compose d'un grand nombre d'Offres digitales.

Vous pouvez, par exemple, utiliser les Offres digitales suivantes par l'intermédiaire du système multimédia ou de l'unité de commande au toit (si disponible):

- Assistance en cas d'accident (touche d'appel de dépannage ou affichage dans le système multimédia en fonction de la situation)
- Assistance en cas de panne (touche d'appel de dépannage ou affichage dans le système multimédia en fonction de la situation)
- Système d'appel d'urgence (appel d'urgence automatique et touche SOS)

L'Offre digitale Assistance en cas d'accident et de panne et la centrale d'appels d'urgence de Mercedes-Benz sont à votre disposition 24 heures sur 24.

La touche d'appel de dépannage et la touche SOS se trouvent sur l'unité de commande au toit du véhicule (→ page 208).

Si le système multimédia est disponible dans le véhicule, vous pouvez également joindre le Centre d'Appels Clients Mercedes-Benz par l'intermédiaire du système multimédia (→ page 208).

Tenez compte du fait que Mercedes-Benz Connect est un service de Mercedes-Benz. Dans les cas d'urgence, composez en premier les numéros d'appel d'urgence nationaux habituels. Dans les cas d'urgence, vous pouvez également utiliser le système d'appel d'urgence (→ page 252).

Tenez compte des conditions d'utilisation de Mercedes-Benz Connect et des Offres digitales. Vous les trouverez sur le portail Mercedes-Benz: <https://me.secure.mercedes-benz.com>

Vous trouverez de plus amples informations sur les Offres digitales sur le portail Mercedes-Benz: <https://me.secure.mercedes-benz.com>

Plus d'informations sur l'Offre digitale Assistance en cas d'accident et de panne

- ❗ L'Offre digitale Assistance en cas d'accident et de panne n'est pas disponible dans tous les pays. Renseignez-vous auprès d'un point de service Mercedes-Benz pour savoir si cette fonction est disponible dans votre pays.

L'assistance en cas d'accident et de panne comprend notamment les fonctions suivantes:

- Complément au système d'appel d'urgence (→ page 252)
Si nécessaire, l'interlocuteur de la centrale d'appels d'urgence de Mercedes-Benz transfère l'appel à l'Assistance en cas d'accident et de panne. Le transfert d'appel n'est toutefois pas possible dans tous les pays.
- Dépannage sur place par un technicien et/ou remorquage du véhicule jusqu'au point de service Mercedes-Benz le plus proche
Ces prestations de service peuvent engendrer des frais.
- En cas de panne ou d'accident, des données avancées du véhicule sont envoyées. Celles-ci permettent d'obtenir une assistance optimale de la part du Centre d'Appels Clients Mercedes-Benz et du partenaire SAV en charge ou du dépanneur.
- Si disponible: complément à l'Offre digitale Télédiagnostic
Avec la fonction Télédiagnostic, certains messages d'usure et de défaillance sont collectés par le fournisseur de services, à condition

qu'ils puissent être interprétés de manière univoque et qu'ils soient disponibles grâce à la surveillance des composants avec fonctionnalité de diagnostic.

Si le véhicule détecte une panne ou une panne imminente, vous pouvez recevoir par l'intermédiaire du système multimédia une invitation à entrer en contact avec le Centre d'Appels Clients Mercedes-Benz afin d'obtenir de l'aide. Cette invitation n'apparaît sur le système multimédia que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

- ❗ Cette Offre digitale est soumise à des restrictions techniques, telles que la couverture réseau de téléphonie mobile et la qualité de la téléphonie mobile, et à l'aptitude des systèmes de traitement à interpréter les données transmises. Il se peut ainsi que le message ne s'affiche pas du tout sur le système multimédia ou avec un retard.

Tenez compte du fait que les appels Mercedes-Benz Connect sont un service de Mercedes-Benz. Dans les cas d'urgence, composez en priorité les numéros d'appel d'urgence nationaux habituels ou utilisez le système d'appel d'urgence Mercedes-Benz (→ page 252).

Vous trouverez de plus amples informations sur l'Offre digitale sur le portail Mercedes-Benz: <https://www.mercedes.me>

Données transmises par Mercedes-Benz Connect

Les données transmises lors de l'appel Mercedes-Benz Connect dépendent:

- de la raison de l'appel
- du service sélectionné dans le système de dialogue vocal
- des Offres digitales activées (→ page 209)

Vous trouverez quelles données sont transmises pour l'Offre digitale dans les conditions d'utilisation actuellement en vigueur et la politique de confidentialité de l'Offre digitale. Vous les trouverez dans votre compte utilisateur Mercedes me.

Applications MB (Offres digitales)

Informations relatives aux applications MB/Offre digitale

Conditions requises

- Pour utiliser les Offres digitales, vous êtes enregistré sur le portail Mercedes-Benz.
- Vous avez accepté les conditions d'utilisation pour les Offres digitales.
- Les Offres digitales sont activées.

Les Offres digitales peuvent être activées dans le portail Mercedes-Benz en suivant le chemin d'accès [Gérer le véhicule](#) > [Mes services](#).

Avec un compte utilisateur Mercedes me ID, vous avez accès aux services et aux offres de Mercedes-Benz.

- ① Notez que le contenu peut varier en fonction de la série, de l'année de fabrication et de l'équipement, ainsi qu'entre les comptes d'utilisateurs privés et professionnels.

La disponibilité dépend du pays.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès d'un point de service Mercedes-Benz ou sur le portail Mercedes-Benz: <https://me.secure.mercedes-benz.com>

Affichage du compte utilisateur Mercedes me ID

Système multimédia:


- ➔  ➔ Applications MB
- ➔ Mercedes me

Le véhicule est associé au compte utilisateur Mercedes me ID et Mercedes me est disponible

- ➔ Sélectionnez [ID Mercedes me](#).
Des informations relatives au compte utilisateur associé apparaissent.

Le véhicule n'est pas associé au compte utilisateur Mercedes me ID

- ① Si vous n'avez pas encore de compte utilisateur Mercedes me ID, vous pouvez en créer un sur le <https://www.mercedes.me> ou dans l'application Mercedes-Benz. Une adresse e-mail ou un numéro de téléphone valide est nécessaire pour cela.

- ➔ Sélectionnez .
- ➔ Sélectionnez [Applications MB](#).
- ➔ Sélectionnez [Mercedes me](#).

- ➔ Pour associer votre compte utilisateur Mercedes me ID au véhicule, suivez les instructions qui apparaissent sur l'écran.

- ① Lorsque l'application Mercedes-Benz est disponible sur un téléphone portable, l'association avec le véhicule peut se faire par l'intermédiaire du code QR affiché.

Affichage des Offres digitales

Conditions requises

- Le véhicule est associé au compte utilisateur Mercedes me ID.


Système multimédia:

- ➔  ➔ Applications MB
- ➔ Mercedes me

- ➔ Sélectionnez [Mes services](#).
Les Offres digitales pour lesquelles vous disposez d'une licence valide sont affichées par ordre alphabétique.

Commande ou prolongation d'une Offre digitale

Utilisez le Store pour commander ou prolonger une Offre digitale.

- ➔ Sélectionnez .
- ➔ Sélectionnez [Store](#).

Effacement de l'association du compte utilisateur Mercedes me ID avec le véhicule

Conditions requises

- Le Mercedes me ID du compte utilisateur associé en premier au véhicule est connecté.
- Le profil utilisateur est synchronisé.
- Un code PIN Mercedes me est enregistré.

Système multimédia:

- ➔  ➔ Applications MB
- ➔ Mercedes me

- ➔ Sélectionnez [ID Mercedes me](#).
- ➔ Sélectionnez [Supprimer l'association avec le véhicule](#).

- ① Seul l'utilisateur détenteur du compte utilisateur Mercedes me ID associé en premier au véhicule peut effacer l'association entre tous les utilisateurs et le véhicule.

Vue d'ensemble et utilisation

Remarques relatives au système multimédia MBUX

⚠ ATTENTION Les systèmes d'information et les appareils de communication risquent de détourner votre attention

L'utilisation de systèmes d'information et d'appareils de communication intégrés au véhicule pendant la marche risque de détourner votre attention de la circulation. Vous risquez en outre de perdre le contrôle du véhicule.

- ▶ N'utilisez ces appareils que si les conditions de circulation le permettent.
- ▶ Si ce n'est pas le cas, arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation et procédez à des entrées dans le système uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Lorsque vous utilisez le système multimédia, tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays dans lequel vous vous trouvez.

Selon l'équipement, les fonctionnalités et la désignation de votre système multimédia MBUX peuvent différer de la description et des illustrations qui figurent dans la notice d'utilisation.

MBUX est l'acronyme de Mercedes-Benz User Experience.

Vue d'ensemble du système multimédia MBUX

i Les fonctions de votre système multimédia MBUX peuvent différer et dépendent des facteurs suivants:

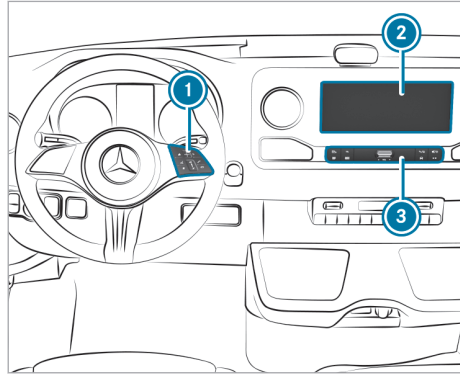
- Marché
- Versions spécifiques au pays
- Conditions techniques

Les fonctions, services et prestations mis à disposition par Mercedes-Benz et/ou des fournisseurs tiers peuvent ne plus être disponibles à l'issue de la période contractuelle ou en raison des conditions techniques. Il n'existe donc aucun droit à la mise à disposition durable de fonctions, de services et de prestations. Les fonctions décrites sont susceptibles d'être modifiées, optimisées et adaptées après la clôture de la rédaction.

Mercedes-Benz se réserve donc le droit de modifier les points suivants:

- Fonctions
- Services
- Prestations

Pour ces raisons, l'équipement de votre véhicule peut différer de certaines descriptions et illustrations du système multimédia MBUX.



- 1** Touch Control et groupe de touches pour la commande du système multimédia
- 2** Écran média avec fonctionnalité tactile
- 3** Barre de commande, affichage des applications

Un kit de raccordement multimédia se trouve dans le vide-poches de la console centrale et présente 2 prises USB de type C.

Vous pouvez utiliser votre système multimédia à l'aide des éléments de commande centraux suivants:

- Touch Control **1**
- Écran média (écran tactile) **2**
- Touches sur la barre de commande **3**

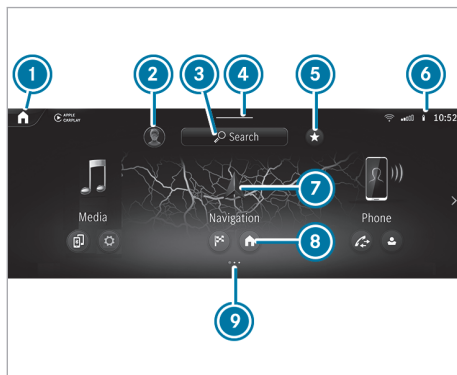
i Vous pouvez également dialoguer avec l'assistant vocal MBUX.

i Vous trouverez de plus amples informations sur l'utilisation et sur les applications et services dans la notice d'utilisation numérique.

Protection antivol

Cet appareil a fait l'objet de mesures techniques afin de le protéger contre le vol. Pour de plus amples informations sur la protection antivol, adressez-vous à un point de service Mercedes-Benz.

Vue d'ensemble de l'écran d'accueil



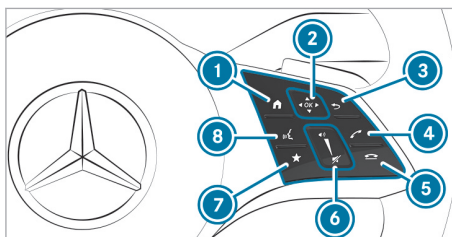
- ① Sur l'écran d'accueil: affichage des 3 premières applications
A partir d'autres affichages: affichage de l'écran d'accueil
- ② Affichage des paramètres du profil utilisateur et changement d'utilisateur
- ③ Utilisation de la recherche globale
- ④ Affichage du centre de contrôle: tirez le repère vers le bas
- ⑤ Affichage des favoris
- ⑥ Affichages dans la ligne indicatrice de l'état
- ⑦ Affichage d'une application
- ⑧ Accès rapides de l'application
- ⑨ Points d'indice pour la zone d'affichage sélectionnée

Le centre de contrôle vous permet d'afficher les fonctions suivantes:

- Centre de notifications
- Favoris
- Accès rapides du véhicule

Utilisation du système multimédia MBUX

A l'aide du Touch Control



- ① Affichage de l'écran d'accueil
 - ② Touch Control
 Balayage dans le sens de la flèche (navigation)
 Pression (confirmation)
 - ③ Retour à l'affichage précédent
 - ④ Lancement ou prise d'un appel
 - ⑤ Refus d'un appel ou fin d'une communication
 - ⑥ Augmentation du volume sonore: balayage vers le haut
Diminution du volume sonore: balayage vers le bas
 Coupure du son: pression
 - ⑦ Affichage des favoris
 - ⑧ Démarrage de l'assistant vocal MBUX
- ⑨ Pour une utilisation optimale, manipulez si possible le Touch Control ② à l'aide de l'extrémité de votre pouce.

La navigation à l'intérieur des menus et des listes s'effectue par **balayage à un doigt** sur la surface tactile du Touch Control ②, par exemple:

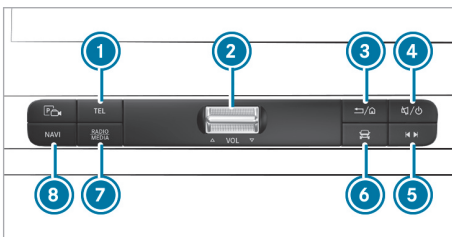
- ▶ **Entrée de caractères**: sélectionnez un caractère à l'aide du clavier, puis appuyez sur le Touch Control ②.
- ▶ **Sélection d'une option de menu**: naviguez dans les listes, puis appuyez sur le Touch Control ②.
- ▶ **Déplacement de la carte numérique**: effectuez un mouvement de balayage dans la direction de votre choix.

A l'aide de l'écran tactile

- ▶ **Sélection d'un point de menu ou d'une entrée**: appuyez sur un symbole ou sur une entrée.

- ▶ **Agrandissement de l'échelle de la carte :** appuyez brièvement 2 fois de suite à l'aide d'un doigt.
- ▶ **Réduction de l'échelle de la carte :** appuyez brièvement avec 2 doigts.
- ▶ **Entrée de caractères par l'intermédiaire du clavier :** appuyez sur une touche.
- ▶ **Navigations dans les menus :** balayez du doigt vers le haut, le bas, la gauche ou la droite.
- ▶ **Entrée de caractères grâce à la fonction de reconnaissance de l'écriture manuscrite :** traitez le caractère sur l'écran tactile à l'aide d'un doigt.
- ▶ **Agrandissement ou réduction de l'échelle de la carte :** écartez ou rapprochez 2 doigts l'un de l'autre.
- ▶ **Agrandissement ou réduction d'une partie d'un site Internet :** écartez ou rapprochez 2 doigts l'un de l'autre.
- ▶ **Rotation de la carte numérique :** tournez 2 doigts vers la gauche ou vers la droite.
- ▶ **Déplacement de la carte numérique :** appuyez sur l'écran tactile et faites glisser votre doigt dans la direction souhaitée.
- ▶ **Enregistrement d'une destination à partir de la carte numérique :** appuyez sur l'écran tactile et maintenez la pression jusqu'à ce qu'un message apparaisse.
- ▶ **Réglage du volume sonore sur une échelle :** appuyez sur l'écran tactile et faites glisser votre doigt vers la gauche ou vers la droite.
- ▶ **Affichage d'un menu global dans les applications :** appuyez sur l'écran tactile et maintenez la pression jusqu'à ce que le menu **Options** apparaisse.

Affichage des applications par l'intermédiaire des touches



- ① Touche **TEL**
Affichage du mode Téléphone
- ② Touche de volume sonore

Réglage du volume sonore

- ③ Touche **← / →**
Pression brève: retour à l'affichage précédent
Pression longue: affichage de l'écran d'accueil
- ④ Touche **⏪ / ⏩**
Pression brève: coupure du son
Pression longue: mise en marche et arrêt du système multimédia
- ⑤ Touche d'accès rapide Médias
Affichage du menu de commande de la dernière source média active
- ⑥ Touche Véhicule
Réglage des fonctions du véhicule
- ⑦ Touche **RADIO MEDIA**
En appuyant de manière répétée, affichage de la source audio souhaitée
- ⑧ Touche **NAVI**
Affichage du mode Navigation

Accès rapide aux stations et morceaux de musique :

appuyez sur la touche ⑤. Le menu de commande apparaît pour la dernière source audio utilisée.

Balayez vers la gauche ou vers la droite.

Radio: la station précédente ou suivante est réglée.

Source média: le morceau de musique précédent ou suivant est sélectionné.

Fonctionnement de l'assistant vocal MBUX

ATTENTION Les systèmes d'information et les appareils de communication risquent de détourner votre attention

L'utilisation de systèmes d'information et d'appareils de communication intégrés au véhicule pendant la marche risque de détourner votre attention de la circulation. Vous risquez en outre de perdre le contrôle du véhicule.

- ▶ N'utilisez ces appareils que si les conditions de circulation le permettent.
- ▶ Si ce n'est pas le cas, arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation et procédez à des entrées dans le système uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Pour votre propre sécurité, respectez impérativement les remarques suivantes lors de l'utilisation des appareils de communication mobiles et en particulier de votre système de commande vocale:

- Tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays dans lequel vous vous trouvez.
- Si vous utilisez le système de commande vocale dans une situation d'urgence, votre voix pourrait se modifier et votre communication téléphonique, par exemple pour un appel d'urgence, pourrait donc être retardée.
- Familiarisez-vous avec les fonctions du système de commande vocale avant de prendre la route.

L'assistant vocal MBUX permet d'utiliser les fonctions du véhicule et les différents domaines du système multimédia MBUX par le biais de commandes vocales. L'assistant vocal MBUX est opérationnel environ 30 secondes après avoir mis le véhicule en marche et peut être utilisé depuis tous les sièges. Vous trouverez de plus amples informations sur les commandes vocales ainsi que des exemples dans la notice d'utilisation numérique.

L'assistant vocal MBUX vous permet, en fonction de l'équipement du véhicule, d'utiliser les fonctions suivantes:

- Téléphone
- SMS et E-mail
- Navigation
- Radio et Médias
- Fonctions du véhicule
- Fonctions en ligne

Vous disposez de l'ensemble des fonctionnalités du système de commande vocale uniquement si la commande vocale en ligne est activée.

Dialogue interactif

Démarrage du dialogue

► Dites «Hey Mercedes» pour activer l'assistant vocal MBUX. L'activation vocale doit être activée dans le système multimédia.

ou

► Appuyez sur la touche  du volant multifonction.

Une ligne bleue apparaît sur le système multimédia MBUX. Le dialogue peut être lancé.

Vous pouvez dialoguer avec l'assistant vocal MBUX en utilisant des phrases entières en langage cou-

rant. L'activation vocale peut également être directement combinée avec une commande vocale, par exemple «Hey Mercedes, quelle est la vitesse maximale ici?».

Affichage de l'aide

- **Informations relatives à l'assistant vocal MBUX:** «Hey Mercedes, que peux-tu faire?»
- **Notice d'utilisation numérique:** «Montre-moi la notice d'utilisation.» Lorsque le véhicule est à l'arrêt, vous avez l'intégralité de la notice d'utilisation numérique à votre disposition.

Utilisation des fonctions (exemples)

- **Utilisation de la navigation:** «Cherche un restaurant asiatique, mais pas japonais, à Stuttgart Sud.»
- **Utilisation du téléphone:** «Appelle mon père.»
- **Réglage de la langue système en anglais (commande rapide):** «Change language to English.»
- **Utilisation de la radio:** «Montre-moi la liste des stations.»
- **Utilisation des médias:** «Active la lecture aléatoire.»
- **Utilisation des fonctions du véhicule:** «Règle le chauffage de siège sur 2.»
- **Utilisation des fonctions en ligne:** «Quelle heure est-il à Sydney?»
- **Questions sur le véhicule:** «Est-ce que j'ai l'assistant d'angle mort?»

Informations relatives aux utilisateurs, suggestions et favoris

⚠ ATTENTION Risque de coincement lors du réglage du siège conducteur après sélection d'un profil conducteur

La sélection d'un profil utilisateur peut déclencher le réglage du siège conducteur sur la position mémorisée pour ce profil utilisateur. Vous ou d'autres occupants du véhicule pourriez alors être blessés.

► Veillez à ce que personne ne se trouve dans la zone de déplacement du siège pendant le réglage du siège conducteur par l'intermédiaire du système multimédia.

Si une personne risque d'être coincée, interrompez immédiatement la procédure de réglage:

▶ a) Appuyez brièvement sur le message d'alerte sur l'écran central.

ou

▶ b) Appuyez sur l'une des touches de position de la fonction mémoire ou actionnez un contacteur de réglage du siège de la porte conducteur. La procédure de réglage s'arrête.

Le siège conducteur est équipé d'une protection anticoincement.

Si la porte conducteur est ouverte, le siège conducteur ne sera **pas** réglé lorsque vous appelez un profil conducteur.

Profils utilisateur et contenus spécifiques aux utilisateurs

Conditions requises pour le propriétaire du véhicule:

- Vous avez un compte utilisateur Mercedes me.
- Vous avez un code PIN Mercedes me.
- Vous avez accepté les conditions d'utilisation.
- Le véhicule est associé à un compte utilisateur Mercedes me.

❗ Si l'une des conditions requises énumérées est manquante ou si aucun profil utilisateur n'a été sélectionné, les données décrites ci-dessous seront enregistrées dans le véhicule en tant que réglage par défaut. Les réglages par défaut peuvent être modifiés par tous les utilisateurs du véhicule.

Les profils utilisateur enregistrent les réglages personnels. Lorsque le véhicule est utilisé par plusieurs personnes, un utilisateur peut paramétrer son profil sans modifier les réglages des autres utilisateurs.

Vous pouvez personnaliser un profil utilisateur dans le véhicule à l'aide de l'assistant de configuration ou via les réglages de votre profil utilisateur. Vous pouvez configurer certains paramètres tels que le code PIN Mercedes me et une photo de profil dans l'application Mercedes me ou sur le portail Mercedes me.

Les contenus spécifiques aux utilisateurs et les applications contenant des données personnelles sont protégés par différents niveaux de sécurité. Pour accéder aux contenus protégés, il est possible d'utiliser le code PIN Mercedes me et, selon l'équipement du véhicule, des capteurs biométriques.

❗ Le niveau de sécurité est déterminé par le système multimédia et calculé à partir de la combinaison de toutes les entrées des capteurs. Certains niveaux de sécurité ne peuvent pas être désactivés.

❗ Lorsqu'un profil utilisateur est activé, les systèmes de confort personnalisés suivants, par exemple, peuvent être ajustés ou leurs réglages peuvent être chargés:

- Sièges
- Rétroviseurs extérieurs
- Réglages de la climatisation

Si le profil utilisateur est activé pendant la marche, le siège conducteur n'est pas ajusté.

En fonction de l'équipement du véhicule, vous pouvez mémoriser les réglages suivants en tant qu'utilisateur:

- Réglage du siège conducteur, du volant et des rétroviseurs
- Climatisation
- Eclairage d'ambiance
- Radio (y compris liste des stations)
- Suggestions et favoris

Suggestions

Le véhicule peut retenir les habitudes d'utilisation du conducteur. Il offre alors des suggestions de destinations, de numéros de téléphone et de préférences musicales. Les conditions requises sont la sélection d'un utilisateur, votre accord pour la saisie des données et suffisamment de données collectées.

Favoris

Les favoris permettent d'accéder rapidement aux applications fréquemment utilisées. Vous disposez d'un total de 100 favoris.

Configuration des utilisateurs, suggestions et favoris

Conditions requises

- Le véhicule est à l'arrêt.

Système multimédia :



▶▶ Sélectionner un utilisateur

Ajout d'un utilisateur

▶ Sélectionnez Ajouter un utilisateur. Un code QR est généré.

▶ Scannez le code QR affiché avec l'application Mercedes me ou un quelconque scanner de code QR sur un appareil mobile. Si l'application Mercedes me n'est pas encore installée sur votre appareil mobile, vous êtes redirigé vers le Store de votre appareil mobile.

▶ Suivez les instructions affichées dans l'application.

Le véhicule est associé à votre compte utilisateur Mercedes me. Cela crée automatiquement votre profil utilisateur dans le véhicule.

Lorsque votre profil utilisateur est disponible, vous en êtes informé.

Si le véhicule est à l'arrêt, l'assistant de configuration démarre automatiquement après la sélection de l'utilisateur.

Protection des contenus et des applications spécifiques aux utilisateurs

Lorsque vous ajoutez un nouvel utilisateur, la protection d'accès est déjà activée pour le profil utilisateur. Le code PIN Mercedes me et, selon l'équipement du véhicule, des capteurs biométriques sont disponibles pour l'accès. Les capteurs biométriques doivent être programmés dans le véhicule. L'authentification se fait en tenant compte de tous les capteurs programmés et disponibles.

Les contenus et les applications spécifiques aux utilisateurs suivants, par exemple, sont protégés:

- Sélection de l'utilisateur et paramètres du profil utilisateur
- Capteurs biométriques

La programmation des capteurs biométriques est protégée.

- Suggestions

Les données et la détermination des destinations, sources média, stations radio, contacts et messages les plus probables sont protégées.

- Mercedes me connect store

L'achat de services est protégé.

▶ Activez ou désactivez [Protection des contenus](#).

▶ Activez ou désactivez [Protection d'accès](#).

ⓘ Lorsque la protection d'accès est désactivée, votre profil utilisateur peut être consulté depuis chaque siège et des modifications peuvent être apportées.

ⓘ La protection d'accès est activée ou désactivée en fonction du véhicule.

Programmation, modification et effacement de la reconnaissance biométrique

Les modèles de données biométriques sont mémorisés dans les capteurs du véhicule. Lorsqu'une reconnaissance a été enregistrée, ce capteur contribue à l'authentification sur le système multimédia.

▶ Sélectionnez [Protection des contenus](#).

▶ Sélectionnez [Reconnaissance vocale](#).

ⓘ Si nécessaire, authentifiez-vous sur le système multimédia.

Configuration de la reconnaissance vocale

▶ Dites la phrase affichée sur l'écran média et suivez les instructions de l'assistant vocal. Si la reconnaissance vocale a réussi, un message apparaît sur l'écran média. Vous pouvez déverrouiller votre profil utilisateur.

ⓘ Évitez les bruits de fond ou les bruits parasites pendant la reconnaissance vocale.

Effacement des données biométriques

▶ Appuyez sur  à droite de [Reconnaissance vocale](#).

▶ Sélectionnez [Oui](#).

Sélection d'un utilisateur

ⓘ Lorsque vous activez un profil conducteur, les réglages du siège conducteur et du volant peuvent être repris.

Vous pouvez stopper la procédure de réglage de la manière suivante:

- Appuyez sur le message [Appuyez ici pour annuler](#), affiché sur l'écran média.
- Appuyez sur l'une des touches de commande des sièges situées sur la porte conducteur.

▶ Sélectionnez [Sélectionner un utilisateur](#).

▶ Sélectionnez un utilisateur.



▶ Si nécessaire, authentifiez-vous avec le code PIN Mercedes me ou une caractéristique biométrique enregistrée dans le système. Le profil utilisateur est chargé et activé.

ⓘ Si vous sélectionnez [Continuer sans profil](#), aucun réglage spécifique au profil utilisateur n'est repris.




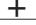
Configuration et effacement des suggestions

▶ Sélectionnez .

▶ Sélectionnez [Réglages](#).

- ▶ Sélectionnez **Système**.
- ▶ Sélectionnez **Suggestions**.
- ▶ Sélectionnez .
- ▶ Activez ou désactivez les options individuellement.
Lorsqu'une option est activée et que suffisamment de données ont été collectées, des suggestions personnalisées basées sur votre comportement vous sont proposées sur le Zero-Layer. Il peut s'agir de destinations visitées, de numéros composés et de suggestions basées sur votre utilisation de la musique.
- ▶ **Effacement des suggestions collectées** : sélectionnez .
- ▶ Sélectionnez **Oui**.
Les suggestions sont remises à zéro.

Ajout de favoris à partir des catégories

- ▶ Sélectionnez .
- ▶ Sélectionnez .
- ▶ Sélectionnez .
- ▶ Sélectionnez  **Créer nouveau favori**.
- ▶ Sélectionnez la catégorie.
- ▶ Sélectionnez un favori.

Réglages système

Vue d'ensemble du menu Réglages système

Le menu Réglages système vous permet d'effectuer des réglages pour les menus et éléments de commande suivants :

- Ecran
 - Luminosité de l'écran
- Éléments de commande
 - Langue du clavier et reconnaissance de l'écriture manuscrite
 - Sensibilité du Touch Control
- Assistant vocal MBUX
- Son
 - Divertissement
 - Navigation et messages d'information routière
 - Téléphone
- Protection des données
- Connectivité
 - Wi-Fi, Bluetooth®, NFC
- Heure & date
- Langue
- Unités de distance
- Code PIN du système
- Suggestions
- Mise à jour de logiciel
- Remise à zéro du système

Vue d'ensemble relative aux mises à jour logicielles

Pour la sécurité des données de votre système multimédia, des mises à jour de logiciel importantes peuvent s'avérer nécessaires. Veuillez installer celles-ci, faute de quoi la sécurité de votre système multimédia ne peut plus être garantie.

Lorsqu'une mise à jour de logiciel est disponible, le système multimédia affiche un message correspondant.

Lorsque l'option **Mise à jour en ligne auto.** est activée, les mises à jour de logiciel sont téléchargées automatiquement. Lorsque l'option est désactivée, les nouvelles mises à jour de logiciel vous sont signalées 1 fois. Les mises à jour de logiciel sont disponibles au téléchargement pendant une durée limitée.

Exécution des mises à jour logicielles :

- Vous pouvez lancer les mises à jour logicielles via le module de communication.
 - Vous pouvez lancer les mises à jour logicielles via un point d'accès Wi-Fi.
 - Vous pouvez lancer les mises à jour des cartes à partir d'un support externe.
- i** Les mises à jour de logiciel en ligne ne peuvent pas être exécutées via des points d'accès Wi-Fi externes qui sont cryptés par TKIP.
- i** Si le point d'accès Wi-Fi nécessite une connexion via le navigateur, ce dernier s'ouvrira pour lancer la mise à jour après une connexion réussie. Suivez les instructions affichées dans le navigateur pour démarrer le téléchargement.
- i** Pour les mises à jour logicielles via le module de communication, le véhicule doit être connecté à Internet et associé à un compte utilisateur Mercedes me.
- i** Pour les mises à jour logicielles via Wi-Fi, le véhicule doit être connecté à un point d'accès Wi-Fi externe.

Une mise à jour logicielle comporte 3 étapes:

- Téléchargement ou copie des données nécessaires à l'installation
 - Installation de la mise à jour de logiciel téléchargée
 - Activation de la mise à jour de logiciel téléchargée
- ❶ Il peut être nécessaire de redémarrer le système multimédia MBUX une fois la mise à jour logicielle terminée.
- ❷ Pendant le téléchargement de certaines mises à jour de logiciel, le système multimédia ne peut pas être utilisé et les fonctions du véhicule peuvent être limitées.
- ❸ Certaines mises à jour de logiciel nécessitent un état sécurisé du véhicule pour terminer l'installation. Elles ne peuvent être exécutées que dans le véhicule correctement immobilisé et avec le véhicule arrêté.

Pour les mises à jour de logiciel avec état sécurisé du véhicule : lorsque vous atteignez la dernière étape de l'installation, un message apparaît sur l'écran média après avoir arrêté le véhicule. Suivez les instructions étape par étape qui apparaissent sur l'écran média pour terminer l'installation.

Certaines mises à jour de logiciel ne peuvent être installées que lorsque le véhicule est garé en toute sécurité, qu'il n'y a plus de personnes dans le véhicule et que le véhicule est verrouillé.

Disponibilité de l'écran média

Lors de l'installation des mises à jour de logiciel, il n'est pas possible d'utiliser ni le véhicule, ni l'écran média. Lorsqu'une installation est en cours, vous pouvez recevoir un message d'écran.

- ❶ Le message d'écran n'apparaît pas à chaque installation d'une mise à jour de logiciel.

Dans de rares cas, une erreur peut survenir lors de l'installation. Le système tente automatiquement de restaurer la version antérieure.

Lorsque la restauration de la version antérieure s'avère impossible, un message apparaît sur l'écran média.

Panne de l'écran média

Si l'écran média est en panne ou si le message d'écran représenté ci-dessus est affiché en permanence, certains systèmes tels que la caméra de recul, l'assistant de stationnement PARKTRONIC ou la climatisation ne sont plus disponibles. Continuez de rouler, mais avec prudence, et rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié.

Création d'un point d'accès Wi-Fi

Conditions requises

- La fonction Wi-Fi est activée sur le système multimédia et sur l'appareil de communication à raccorder.
- L'appareil de communication à raccorder prend en charge au moins l'un des types de connexion décrits.

Les types de connexion affichés dépendent de l'appareil à raccorder. La fonction doit être supportée par le système multimédia et par l'appareil à raccorder. Le type d'établissement de la connexion doit être sélectionné sur le système multimédia et sur l'appareil à raccorder.

- ❶ Le cas échéant, certaines fonctions doivent d'abord être activées sur l'appareil de communication à raccorder. Vous trouverez de plus amples informations dans la notice d'utilisation du fabricant.
- ❷ L'utilisation du service d'échange de données du véhicule par un appareil externe n'est pas disponible dans tous les pays.

Système multimédia :

➔  ➔ Réglages ➔ Système
➔ Internet et Bluetooth

- ❶ La disponibilité des fonctions dépend du pays.
- Sélectionnez **Wi-Fi**.
Le sélecteur se trouve à droite: le Wi-Fi est activé.

Lorsque la fonction Wi-Fi est activée, vous pouvez connecter le système multimédia à des points d'accès externes ou le mettre à disposition d'appareils externes en tant que point d'accès.

Lorsque la fonction Wi-Fi est désactivée, aucune connexion ne peut être établie via un point d'accès.

- i** En fonction de l'équipement du véhicule, vous pouvez acheter un paquet de données directement auprès d'un opérateur de téléphonie mobile via le Mercedes me Store. Pour pouvoir utiliser le paquet de données, vous concluez votre propre contrat avec un opérateur de téléphonie mobile via le Mercedes me Store, contrat qui peut être résilié à tout moment et pour lequel aucun frais n'est engagé. Ce contrat est une condition requise pour pouvoir utiliser les services du pack acheté précédemment. La disponibilité de cette option dépend du pays. Si l'option d'un paquet de données n'est pas disponible ou ne peut être installée ultérieurement, vous pouvez acheter un volume de données directement auprès de l'opérateur de téléphonie mobile.

- i** L'utilisation du service d'échange de données du véhicule par un appareil externe n'est pas disponible dans tous les pays.

Utilisation du système multimédia comme point d'accès Wi-Fi

- ▶ Sélectionnez **Point d'accès MBUX**.
- ▶ Sélectionnez l'une des possibilités de connexion suivantes.

Etablissement de la connexion via code QR

Condition requise: une application pour scanner le code QR est installée sur l'appareil à raccorder.

Alternativement: l'appareil à raccorder dispose d'un scanner de code QR intégré (voir la notice d'utilisation du fabricant).

- ▶ Scannez le code QR affiché.
La connexion Wi-Fi est établie.

Etablissement de la connexion via NFC

- ▶ Activez NFC sur l'appareil à raccorder.
- ▶ Lorsque le symbole NFC apparaît dans le menu **Point d'accès MBUX**, maintenez l'appareil à raccorder contre l'interface NFC.
- ▶ Suivez les instructions affichées sur l'appareil.
La connexion Wi-Fi est établie.

Etablissement de la connexion via une clé de sécurité

- ▶ Sélectionnez le véhicule sur l'appareil à raccorder. Le véhicule apparaît avec le nom de réseau **MBUX XXXXX**.
- ▶ Entrez la clé de sécurité qui apparaît sur l'écran média dans l'appareil à raccorder.
- ▶ Confirmez votre saisie.

Génération d'une nouvelle clé de sécurité

- ▶ Dans le menu **Point d'accès MBUX**, sélectionnez l'option **Générer une nouvelle clé de sécurité**.
- ▶ Appuyez sur **Oui** pour confirmer la demande.
Une nouvelle clé de sécurité est créée.

A l'avenir, toute connexion sera établie avec la nouvelle clé de sécurité générée.

- i** Lorsqu'une nouvelle clé de sécurité est générée, toutes les connexions Wi-Fi existantes sont désactivées. Lorsque les connexions Wi-Fi sont de nouveau établies, la nouvelle clé de sécurité doit être entrée.

Utilisation d'un appareil de communication mobile en tant que point d'accès Wi-Fi (partage de connexion)

- i** Cette fonction dépend du pays.
- ▶ Dans le menu **Internet et Bluetooth**, sélectionnez l'option **Gérer les accès à Internet**.

- i** La fonction Wi-Fi du téléphone portable et l'utilisation de la connexion Internet via Wi-Fi doivent être activées (voir la notice d'utilisation du fabricant).

- ▶ Sélectionnez **Rechercher accès**.
- ▶ Sélectionnez le réseau.
- ▶ Connectez-vous au réseau Wi-Fi.

ou

- ▶ Sélectionnez le téléphone portable avec le symbole Wi-Fi .

- i** Dans le cas des points d'accès Wi-Fi externes qui sont cryptés par TKIP, les mises à jour de logiciel en ligne ne peuvent pas être exécutées via le point d'accès Wi-Fi externe.

Langue système

Remarques relatives à la langue système

Cette fonction vous permet de déterminer la langue dans laquelle les menus seront affichés et les guidage vocaux seront énoncés. La sélection de la langue influe sur la possibilité d'entrée de caractères. Les guidages vocaux sont énoncés uniquement dans les langues qui sont prises en charge. Si une langue n'est pas prise en charge, le guidage vocal est énoncé en anglais.

Réglage de la langue

Système multimédia:

→ [Home] >> Réglages >> Système
>> Langue

Réglage de la langue système

La liste des langues système disponibles apparaît.

- ▶ Sélectionnez une langue.
La langue système est réglée sur la langue sélectionnée.

Réinitialisation du système multimédia (fonction de remise à zéro)

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de défaillance des fonctions de l'écran multimédia

Pendant la réinitialisation du système multimédia, les fonctions de celui-ci, telles que la caméra de recul, ne sont pas disponibles.

- ▶ Ne réinitialisez le système multimédia que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Conditions requises

- Le véhicule est en marche.
- Certains réglages ne peuvent être réinitialisés que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Système multimédia :

→ [Home] >> Réglages >> Système
>> Réinitialiser

En réinitialisant le système, les données et réglages personnels sont effacés, par exemple:

- Appareils raccordés
 - Profils utilisateur individuels
 - Données biométriques
- i** Les données utilisées et enregistrées dans le système multimédia par les systèmes d'assistance à la conduite sont effacées.
- ▶ Sélectionnez **Réinitialiser**.
Un message vous demande si le système doit vraiment être remis à zéro.
 - ▶ Sélectionnez **Oui**.
Le système multimédia est remis dans l'état dans lequel il se trouvait à la livraison. Après la remise à zéro du système, le système multimédia redémarre.
- i** En raison de la protection des données et du fonctionnement de certains systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active, il

est nécessaire d'effectuer une remise à zéro complète du système avant de vendre ou de céder le véhicule à un tiers ou après avoir utilisé un véhicule de location.

Navigation

Activation de la navigation

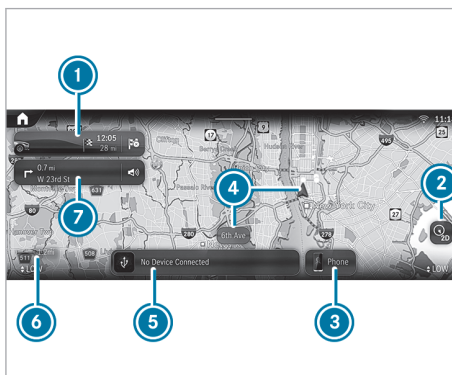
Système multimédia:

→ [Home] >> Navigation


- ▶ Vous pouvez également activer l'assistant vocal MBUX (→ page 216).
 - ▶ Passez à la navigation.
La carte apparaît.
- i** Lorsque vous souhaitez activer la navigation par l'intermédiaire de la touche **NAVI** ou par un résultat de la recherche globale et le message **Activation de la navigation. Veuillez patienter...** apparaît sur l'écran média, cela signifie qu'aucune navigation n'est installée. Vous pouvez faire installer la navigation ultérieurement dans un point de service Mercedes-Benz.

Vue d'ensemble de la navigation

Carte numérique



- 1** Module de navigation (vue réduite)
Guidage activé:
Dans la vue réduite, le module de navigation affiche les informations importantes concernant l'itinéraire, par exemple la destination ou un ralentissement
- ⊗** Interruption du guidage en cours
Une pression ouvre le module de navigation et affiche la vue d'ensemble de l'itinéraire.

- ② Réglage de l'orientation de la carte  et du type de carte
- ③ Affichage du menu Téléphone
- ④ Position actuelle du véhicule (symbole de véhicule ou flèche)
- ⑤ Affichage des applications de divertissement
- ⑥ Altitude et échelle de la carte
- ⑦ La fenêtre de navigation affiche la prochaine manœuvre (vue réduite) ou le suivi de l'itinéraire (vue agrandie)

Guidage activé: le suivi de l'itinéraire indique, par exemple, les sections d'itinéraire, les manœuvres à venir avec recommandations de voie de circulation, la destination, les ralentissements, les images 3D aux sorties d'auto-route, les contenus en ligne

Appuyer plusieurs fois sur ② permet de changer l'orientation de la carte dans cet ordre:

- 2D et vers le nord
- 2D et dans le sens de la marche
- 3D et dans le sens de la marche
- Carte avec l'itinéraire complet

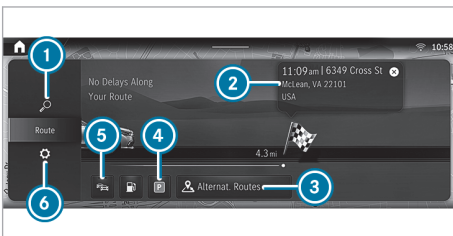
① Lorsque vous déplacez la carte, il est possible de commuter entre 3D sens de la marche et 2D orientation Nord.

Vous disposez des types de carte ② suivants:

- Affichage de jour
- Affichage de nuit
- Carte satellite

① Si vous constatez un problème avec la carte numérique, vous pouvez le signaler en utilisant le lien <https://mapfeedback.here.com/#/report>.

Module de navigation (vue étendue)



Guidage activé (exemple)

- ① Entrée d'une adresse ou d'une destination spéciale
- ② Destination et heure d'arrivée

en dessous, distance actuelle jusqu'à la destination et drapeau d'arrivée

- ③ Autres itinéraires
- ④ Recherche d'une place de stationnement
- ⑤ Activation et désactivation de l'affichage des informations routières
- ⑥ Exécution de réglages pour **Vue**, **Messages & signaux sonores** et **Itinéraire**

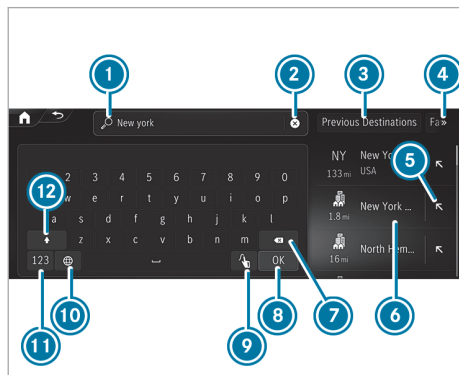
Entrée de la destination

Conditions requises

- Pour la recherche en ligne:
 - Une connexion Internet est établie.
 - Mercedes me connect est disponible.
 - Vous avez créé un compte utilisateur sur le portail Mercedes me.
 - Le véhicule est associé au compte utilisateur et vous avez accepté les conditions d'utilisation.
 - Pour de plus amples informations, consultez le <https://www.mercedes.me>.
 - Le service est disponible.
 - Le service a été activé dans un point de service Mercedes-Benz.

① Si la recherche en ligne n'est pas disponible, la recherche s'effectue à l'aide des données de la carte numérique.


Système multimédia:




Entrée d'une destination spéciale ou d'une adresse (exemple)

- ① Ligne de saisie avec entrée actuelle
- ② Effacement de l'entrée

- ③ Sélection des dernières destinations
- ④ Affichage et sélection d'autres recherches de destination
- ⑤ Reprise du résultat de la recherche dans la ligne de saisie et poursuite de la recherche
- ⑥ Résultat de la recherche
- ⑦ Effacement du dernier caractère entré
- ⑧ Masquage du clavier
- ⑨ Commutation sur la fonction de reconnaissance de l'écriture manuscrite
- ⑩ Réglage de la langue écrite
- ⑪ Commutation sur les chiffres et les caractères spéciaux
- ⑫ Commutation sur les majuscules ou les minuscules

Si disponible, la sélection du symbole  lance l'assistant vocal MBUX.

- ▶ Entrez la destination dans ①. Vous pouvez effectuer la saisie dans n'importe quel ordre. Les résultats de la recherche apparaissent dans une liste.
- ① Les résultats de la recherche en ligne pour les destinations spéciales peuvent inclure des informations supplémentaires telles que les horaires d'ouverture et les évaluations. Les informations sont mises à disposition par un service cartographique en ligne. La fonction en ligne n'est pas disponible dans tous les pays.
- ① Vous pouvez entrer une destination sous la forme d'une adresse de 3 mots de what3words. Cette option n'est pas disponible dans tous les pays.
- ▶ Masquez le clavier avec .
- ▶ Sélectionnez la destination dans la liste. Le menu suivant affiche la destination sélectionnée avec les informations d'adresse et un extrait de carte correspondant. Le menu permet de calculer l'itinéraire.
- ① Tenez compte des remarques relatives au système multimédia MBUX (→ page 213).

Calcul de l'itinéraire et utilisation des réglages pour le guidage

Conditions requises

- La destination est entrée.
- L'adresse de destination est affichée.



Affichage des détails (exemple)

- ① Affichage des itinéraires alternatifs
 - ② Calcul de l'itinéraire et lancement du guidage
 - ③ Sélection d'une destination spéciale dans les environs de la destination
 - ④ Adresse de destination
- ▶ Sélectionnez l'une des options.
 - ① Lorsque l'option d'itinéraire **Prévoir arrêts de charge** est désactivée, un itinéraire sans bornes de recharge est calculé.


Affichage des itinéraires alternatifs

- ▶ Sélectionnez **Itinéraires**.
- ▶ Sélectionnez un itinéraire alternatif.

Lancement du guidage

- ▶ Sélectionnez  **C'est parti!**


Ouverture de l'affichage des détails avec l'adresse de destination

- ▶ Tirez le repère situé au-dessus de ② vers le haut. En fonction de la destination sélectionnée et de la disponibilité, des contenus en ligne, tels que les évaluations et les informations météorologiques, peuvent être affichés. Lorsque la destination se trouve dans un autre fuseau horaire, un message apparaît.
- ▶ **Partage de la destination** : sélectionnez  **Partager**. L'option permet de scanner le code QR affiché.
- ▶ **Mémorisation de la destination en tant que favori** : sélectionnez  **Favori**, puis une option.
- ▶ **Affichage de l'adresse Web** : sélectionnez **www** si une adresse Web est disponible.
- ▶ **Appel de la destination** : sélectionnez **Appeler** si un numéro de téléphone est disponible.

Recherche de destinations spéciales dans les environnements de la destination affichée

- ▶ Sélectionnez **Dans environs**.
- ▶ Recherchez à partir des catégories, entrez une recherche ou recherchez des destinations spéciales personnelles.

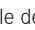

Ajout d'une destination intermédiaire à l'itinéraire existant ou lancement d'un nouveau guidage


- ▶ Sélectionnez  **Ajouter**.
L'adresse de destination sélectionnée est réglée en tant que destination intermédiaire suivante. Le guidage commence.
- ▶ **Il existe déjà 4 destinations intermédiaires :** confirmez la demande avec **Oui** et sélectionnez une destination intermédiaire à remplacer par la nouvelle destination intermédiaire dans la vue d'ensemble de l'itinéraire.

ou


- ▶ Sélectionnez  **Remplacer**.
L'adresse de destination sélectionnée est réglée en tant que nouvelle destination. Le guidage commence.

Sélection du type d'itinéraire


- ▶ Dans le module de navigation (vue étendue), sélectionnez .
- ▶ Sélectionnez **Route**.
Le système calcule un itinéraire rapide avec un temps de trajet court. Le mode Remorque est disponible lorsqu'une remorque est attelée au véhicule. Vous pouvez sélectionner des itinéraires en ligne (si disponibles). Avec **Guidage dynamique** , le système tient compte des messages d'information routière lors du calcul de l'itinéraire.

 Le mode Remorque et les itinéraires en ligne ne sont pas disponibles dans tous les pays ni sur tous les véhicules.

Calcul d'itinéraires alternatifs



- ▶ Dans le module de navigation (vue étendue), sélectionnez .
- ▶ Sélectionnez **Vue**.
- ▶ Activez **Aperçu itinéraire après départ**.
Des itinéraires alternatifs sont calculés pour chaque itinéraire.

Sélection d'itinéraires alternatifs

-  La fonction est disponible lorsque **Aperçu itinéraire après départ** est activé et qu'un itinéraire a été calculé.


- ▶ Dans le module de navigation (vue étendue), sélectionnez **Autres itinéraires**.
- ▶ Lorsque les itinéraires alternatifs sont calculés, vous pouvez les afficher dans la fenêtre de la navigation en balayant vers la droite ou vers la gauche.
- ▶ Sélectionnez **Lancement**.

Activation de l'itinéraire domicile-travail

-  Vous avez créé un profil utilisateur et **Collecter les données de trajet** est activé dans les options utilisateur. Le guidage est désactivé.
- ▶ Dans le module de navigation (vue étendue), sélectionnez .
- ▶ Sélectionnez **Route**.
- ▶ Activez **Itinéraire domicile-travail**.
La navigation détecte automatiquement que le véhicule se trouve sur un itinéraire domicile-travail.
Pour les itinéraires domicile-travail, les événements qui concernent la circulation sur l'itinéraire sont signalés même lors de trajets sans guidage activé.

- ▶ **Sélection ou effacement de l'itinéraire domicile-travail :** sélectionnez **Lanc.** ou .

Exclusion ou utilisation de sections de l'itinéraire (autoroutes ou ferrys, par exemple)

- ▶ Dans le module de navigation (vue étendue), sélectionnez .
- ▶ Sélectionnez **Route**.
- ▶ Sélectionnez **Options Éviter**.
- ▶ Activez ou désactivez l'option d'exclusion.

Utilisation des fonctions de la carte

Système multimédia:



Agrandissement de l'échelle de la carte

- ▶ Lorsque la carte est affichée, appuyez brièvement 2 fois de suite à l'aide d'un doigt sur l'écran média.

ou

- ▶ Ecartez vos doigts sur l'écran média.

Réduction de l'échelle de la carte

- ▶ Appuyez avec 2 doigts sur l'écran média.

ou


- ▶ Rapprochez 2 doigts l'un de l'autre sur l'écran média.

Déplacement de la carte

▶ Lorsque la carte est affichée, balayez l'écran média avec un doigt dans n'importe quelle direction.

▶ **Recentrage de la carte sur la position actuelle du véhicule** : sélectionnez  **Centrer**.

Sélection de l'orientation de la carte

▶ Sur la carte, appuyez à plusieurs reprises sur le symbole représentant la boussole .

L'orientation de la carte change dans cet ordre :

- La carte est affichée en 2D et orientée vers le nord.
- La carte est affichée en 2D et orientée dans le sens de la marche.
- La carte est affichée en 3D et orientée dans le sens de la marche.
- La carte affiche l'itinéraire complet.

Utilisation des services


Conditions requises

- Une connexion Internet est établie.
- Mercedes me connect est disponible.
- Vous avez créé un compte utilisateur sur le portail Mercedes me.
- Le véhicule est associé au compte utilisateur et vous avez accepté les conditions d'utilisation pour le service.
Pour de plus amples informations, consultez le site Internet: <https://www.mercedes.me>.
- Le service est disponible.
- Le service a été activé dans un point de service Mercedes-Benz.

Système multimédia :



Affichage des informations routières

▶ Dans le module de navigation (vue étendue), sélectionnez  (→ page 222).

▶ Sélectionnez **Vue**.

▶ Activez **Trafic**.


▶ Activez **Événements** et **Trafic fluide**.

Les événements qui concernent la circulation tels que des chantiers, des messages relatifs à une zone (brouillard, par exemple) et des messages d'alerte sont affichés sur l'itinéraire.

Les ralentissements sont affichés pour l'itinéraire actuel. Le ralentissement doit être d'au moins 1 minute pour être affiché.

Affichage des messages de danger

Lorsque des messages de danger sont disponibles, ils peuvent être affichés sous forme de symboles sur la carte. L'affichage dépend des réglages de l'option **Événements**.

▶ Dans le module de navigation (vue étendue), sélectionnez  (→ page 222).

▶ Activez ou désactivez **Événements**.


Lorsque l'option est activée, tous les symboles apparaissent.

Lorsque l'option est désactivée, les symboles apparaissent uniquement en cas d'avertissement d'un danger.

Les dangers suivants peuvent être affichés sur la carte :

- Accidents et pannes
- Verglas, brouillard, vent latéral et forte pluie
- Dangers signalés manuellement
- Véhicule avec feux de détresse activés
- Travaux
- Autres dangers (si disponibles)

Affichage des contenus de la carte en ligne

▶ Dans le module de navigation (vue étendue), sélectionnez .

▶ Sélectionnez **Vue**.

▶ Activez un service en ligne, par exemple **Météo**.

Des informations météorologiques actuelles (température et couverture nuageuse, par exemple) sont affichées sur la carte de navigation.

A certaines échelles, les informations fournies par les services, par exemple les symboles météo, ne sont pas affichées.

Service de stationnement

! **REMARQUE** Endommagement du véhicule résultant du non-respect de la hauteur de passage maximale autorisée

Si la hauteur du véhicule dépasse la hauteur de passage maximale autorisée, le toit et d'autres pièces du véhicule risquent d'être endommagés.

- ▶ Tenez compte de l'indication de hauteur de passage.
- ▶ Si la hauteur de passage autorisée est dépassée, n'engagez pas le véhicule.
- ▶ Tenez compte de la modification de la hauteur du véhicule due aux superstructures de toit ou autres systèmes de portage.


! **REMARQUE** Dommages sur le véhicule résultant de la non-prise en compte des informations locales et des conditions pour la possibilité de stationnement

Les données sont basées sur les informations mises à disposition par les fournisseurs de services respectifs.

L'exactitude des informations fournies relatives au parking couvert ou au parking n'est pas couverte par la garantie légale Mercedes-Benz.

- ▶ Tenez toujours compte des informations locales et des circonstances.

i Le service n'est pas disponible dans tous les pays.

- ▶ Dans le module de navigation (vue étendue), sélectionnez  et activez **Parking**.
- ▶ Appuyez sur **P** sur la carte.

ou

- ▶ Sélectionnez **P** **Parkings** dans la vue d'ensemble de l'itinéraire.
- ▶ Sélectionnez la zone de recherche et le filtre de recherche, par exemple **A proximité de la destination** et **Parkings couverts**.
La carte affiche les possibilités de stationnement pour les réglages sélectionnés.
- ▶ Sélectionnez une possibilité de stationnement. La carte affiche les possibilités de stationnement dans les environs.

Si elles sont disponibles, les informations suivantes s'affichent:

- Adresse de destination, éloignement par rapport à la position actuelle du véhicule et heure d'arrivée
- Informations relatives au parking couvert/parking
par exemple horaires d'ouverture, frais de stationnement, occupation actuelle, durée maximale de stationnement, **hauteur d'entrée maximale**

La hauteur d'entrée maximale indiquée par le service de stationnement ne remplace pas l'observation des circonstances réelles.

- Moyens de paiement disponibles (Mercedes pay, pièces de monnaie, billets, carte)
- Détails des frais de stationnement
- Nombre de places disponibles
- Type de paiement (distributeur automatique, par exemple)
- Services/installations de la possibilité de stationnement
- Numéro de téléphone

▶ Calculez l'itinéraire (→ page 224).

Vue d'ensemble de l'intégration pour smartphone

L'intégration pour smartphone vous permet d'utiliser certaines fonctions de votre téléphone portable via l'écran du système multimédia.

Vous ne pouvez raccorder au système multimédia qu'un seul téléphone portable à la fois via l'intégration pour smartphone. Lorsque vous utilisez l'intégration pour smartphone, même en mode à 2 téléphones, seul un téléphone portable supplémentaire peut être relié au système multimédia via Bluetooth®.

Vous ne pouvez exploiter l'entière fonctionnalité de l'intégration pour smartphone que si vous disposez d'une connexion Internet. Pour pouvoir utiliser l'intégration pour smartphone, l'application associée doit être téléchargée sur le téléphone portable. Le téléphone portable doit être allumé et relié au système multimédia via la prise USB à l'aide d'un câble approprié.

Applications pour l'intégration pour smartphone:

- Apple CarPlay® (connexion possible également sans câble via Bluetooth®)
- Android Auto (connexion possible également sans câble via Bluetooth®)

i Pour des questions de sécurité, la première activation d'Apple CarPlay® ou d'Android Auto sur le système multimédia doit être effectuée avec le véhicule à l'arrêt et le frein de stationnement serré.

Vous pouvez lancer l'intégration pour smartphone par l'intermédiaire de **Appareils**.

Vous pouvez arrêter l'intégration pour smartphone par l'intermédiaire de **Appareils** ou débrancher le câble de raccordement entre le téléphone portable et le système multimédia.

- ❗ Mercedes-Benz recommande d'interrompre la connexion par l'intermédiaire du gestionnaire d'appareils ou par câble de raccordement uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Vue d'ensemble des données du véhicule transmises

Lors de l'utilisation de l'intégration pour smartphone, certaines données du véhicule sont transmises au téléphone portable. Cela permet d'utiliser de façon optimale les services sélectionnés du téléphone portable. Un accès actif aux données du véhicule n'a pas lieu.

Les informations système suivantes sont transmises:

- Version de logiciel du système multimédia
- Identifiant système (anonymisé)

La transmission de ces données permet d'optimiser la communication entre le véhicule et le téléphone portable.

Pour ce faire, et aussi pour pouvoir associer plusieurs véhicules au téléphone portable, un code d'identification du véhicule est généré de façon aléatoire.

Cet identifiant n'a aucun lien avec le numéro d'identification du véhicule (VIN) et sera effacé lors de la réinitialisation du système multimédia (→ page 222).

Les données suivantes relatives à l'état du véhicule sont transmises:

- Position de la boîte de vitesses (rapport engagé)
- Distinction entre le stationnement, l'immobilisation, le déplacement et la conduite
- Mode jour/nuit du combiné d'instruments
- Type d'entraînement

La transmission de ces données sert à adapter la représentation des contenus à la situation de marche.













Les données de position suivantes sont transmises:

- Coordonnées
- Vitesse
- Direction de la boussole
- Direction de l'accélération

Le téléphone portable utilise ces données pour améliorer l'exactitude de la navigation (poursuite de la navigation dans un tunnel, par exemple).

Radio et Médias





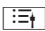

Vue d'ensemble des symboles et fonctions du menu Médias

| Symbole | Désignation | Fonction |
|---|-----------------------------------|---|
|  | Lecture | Sélectionnez ce symbole pour lancer ou reprendre la lecture. |
|  | Pause | Sélectionnez ce symbole pour mettre la lecture en pause. |
|  | Répétition d'un titre | Sélectionnez ce symbole pour répéter le titre en cours de lecture ou la liste de lecture active. <ul style="list-style-type: none"> • Fonction sélectionnée 1 fois: la liste de lecture active est répétée. • Fonction sélectionnée 2 fois: le titre en cours de lecture est répété. • Fonction sélectionnée 3 fois: la fonction est désactivée. |
|  | Lecture aléatoire | Sélectionnez ce symbole pour lire les titres dans un ordre aléatoire. |
|  | Saut de titre en avant/en arrière | Sélectionnez ces symboles pour passer au titre suivant ou précédent. |
|  | Options supplémentaires | Sélectionnez ce symbole pour afficher les options supplémentaires. |
|  | Catégories | Sélectionnez ce symbole pour afficher ou parcourir les catégories disponibles, telles que les listes de lecture, les albums ou les artistes. |
|  | Recherche | Sélectionnez ce symbole pour parcourir le menu actif. Vous pouvez, par exemple, rechercher des artistes, des genres ou des humeurs. |
|  | Réglages | Sélectionnez ce symbole pour effectuer des réglages. |
|  | Home | Sélectionnez ce symbole pour revenir à l'écran d'accueil. |
|  | Notifications | Sélectionnez ce symbole pour consulter les notifications. |
|  | Plein écran | Sélectionnez ce symbole pour passer en mode plein écran. |

Vous disposez des fonctions et réglages suivants dans le menu [Médias](#):

- Raccordement de supports de données externes avec le système multimédia (via USB ou Bluetooth®, par exemple)
- Lecture de fichiers audio ou vidéo

Vue d'ensemble des symboles et fonctions du menu Radio

| Symbole | Désignation | Fonction |
|---|-----------------------------------|--|
|  | Home | Sélectionnez ce symbole pour revenir à l'écran d'accueil. |
|  | Notifications | Sélectionnez ce symbole pour consulter les notifications. |
|  | Saut de titre en avant/en arrière | Sélectionnez ces symboles pour passer à la station suivante ou précédente. |
|  | Réglages | Sélectionnez ce symbole pour afficher les options supplémentaires. Les possibilités de réglage dépendent du pays. |
| HD | HD Radio™ | Sélectionnez ce symbole pour activer ou désactiver la fonction HD Radio™. Cette fonction n'est pas disponible dans tous les pays. |
|  | Liste des stations | Sélectionnez ce symbole pour afficher la liste des stations. |
|  | Recherche | Sélectionnez ce symbole pour parcourir le menu actif. Vous pouvez, par exemple, rechercher des artistes, des genres ou des humeurs. |

En fonction de la bande de fréquences sélectionnée, vous disposez de différentes fonctions.

Sélectionnez la bande de fréquences souhaitée dans la barre d'en-tête du menu Radio.

Réglages du son

Vue d'ensemble des fonctions du menu Son

Les possibilités de réglage et fonctions disponibles dépendent du système de sonorisation monté.

Vous trouverez quel système de sonorisation est monté dans votre véhicule dans la notice d'utilisation numérique.

Système de sonorisation standard

Vous pouvez sélectionner les fonctions suivantes:

- Egaliseur
 - Aiguës, médiums et basses
- Balance et fader
- Volume sonore
 - Adaptation automatique

Remarques relatives aux directives de chargement

⚠ DANGER Risque d'intoxication dû aux gaz d'échappement

Les moteurs thermiques dégagent des gaz d'échappement toxiques, tels que du monoxyde de carbone. Si la porte arrière est ouverte alors que le moteur tourne, des gaz d'échappement peuvent pénétrer dans l'habitacle, notamment pendant la marche.

- ▶ Arrêtez toujours le moteur avant d'ouvrir la porte arrière.
- ▶ Ne roulez jamais avec la porte arrière ouverte.

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû à des objets non arrimés dans le véhicule

Si des objets ne sont pas arrimés du tout ou ne le sont pas correctement, ils risquent de glisser, de se renverser ou d'être projetés et ainsi de heurter les occupants du véhicule.

Cela vaut également pour

- les bagages ou le chargement
- les sièges déposés qui sont exceptionnellement transportés dans le véhicule

Il y a risque de blessure, en particulier lors d'un freinage ou d'un changement brusque de direction.

- ▶ Rangez toujours les objets de manière à ce qu'ils ne puissent pas être projetés.
- ▶ Avant de prendre la route, arrimez les objets, les bagages ou le chargement afin d'empêcher tout glissement ou basculement.
- ▶ Lorsque vous déposez un siège, stockez-le de préférence hors du véhicule.

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû au rangement inapproprié d'objets

Si vous rangez des objets de manière inappropriée dans l'habitacle du véhicule, ceux-ci peuvent glisser ou être projetés et ainsi heurter les occupants du véhicule. Par ailleurs, les portegobelets, les bacs de rangement ouverts et les réceptacles de téléphone portable pourraient, en cas d'accident, ne pas retenir les objets qui s'y trouvent.

Il y a risque de blessure, en particulier lors d'un freinage ou d'un changement brusque de direction.

- ▶ Rangez toujours les objets de manière à ce qu'ils ne puissent pas être projetés dans ces situations ou dans des situations similaires.
- ▶ Veillez toujours à ce qu'aucun objet ne dépasse des bacs de rangement, des filets à bagages ou des filets de rangement.
- ▶ Fermez les bacs de rangement verrouillables avant de prendre la route.
- ▶ Rangez et arrimez toujours les objets lourds, durs, pointus, tranchants, fragiles ou volumineux dans le compartiment de chargement.

⚠ ATTENTION Risque de brûlure dû aux tubes et enjoliveurs de sorties d'échappement

Les tubes et les enjoliveurs de sorties d'échappement peuvent être brûlants. Vous risquez de vous brûler au contact de ces pièces.

- ▶ Soyez toujours particulièrement prudent lorsque vous vous trouvez à proximité des tubes et des enjoliveurs de sorties d'échappement et portez une attention toute particulière aux enfants.
- ▶ Laissez refroidir ces pièces avant de les toucher.

Lorsque vous utilisez une galerie de toit, respectez la charge maximale sur le toit et la charge maximale de la galerie de toit (→ page 317).

Si des objets sont transportés sur le toit et qu'ils dépassent du bord avant du toit de plus de 16 in (40 cm), le fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite à caméra et des capteurs du rétroviseur intérieur peut être compromis. Veillez par conséquent à ce que le chargement ne dépasse pas de plus de 16 in (40 cm).

La tenue de route de votre véhicule dépend de la répartition de la charge.

Lors du chargement, tenez compte par conséquent des remarques suivantes:

- Veillez à ce que la MTAC ou la charge autorisée sur les essieux ne soit pas dépassée du fait de la charge utile, occupants compris. Les valeurs sont indiquées sur la plaque signalétique du

véhicule qui se trouve sur le montant B du véhicule.

- Ne chargez pas plus haut que le bord supérieur des dossiers.
- Dans la mesure du possible, transportez toujours le chargement dans le compartiment de chargement.
- Utilisez les anneaux d'arrimage pour arrimer les charges et chargez ceux-ci uniformément.
- Utilisez des anneaux d'arrimage et du matériel de fixation adaptés au poids et aux dimensions de la charge.

Remarques sur la répartition de la charge

! **REMARQUE** Risque d'endommagement du revêtement du plancher

Des charges ponctuelles trop importantes exercées sur le plancher du compartiment de chargement ou sur la surface de chargement peuvent entraver le comportement routier et endommager le revêtement du plancher.

▶ **Véhicules à propulsion arrière :** répartissez le chargement uniformément. Veillez à ce que le centre de gravité total du chargement soit toujours le plus bas possible, au milieu et entre les essieux, près de l'essieu arrière.

▶ **Véhicules à transmission intégrale :** répartissez le chargement uniformément. Veillez à ce que le centre de gravité total du chargement soit toujours le plus bas possible, au milieu et entre les essieux.

Fourgons, bus et combis:

- Transportez toujours le chargement dans le compartiment de chargement.
- Calez toujours le chargement contre les dossiers de la banquette arrière.
- Placez les objets volumineux et lourds le plus possible vers l'avant, contre la banquette arrière. Calez-les contre la banquette arrière.
- Arrimez toujours la charge avec des dispositifs de transport adaptés et des dispositifs d'arrimage supplémentaires.
- Ne chargez pas plus haut que le bord supérieur des dossiers.

- Transportez la charge derrière des sièges inoccupés.
- Si la banquette arrière n'est pas occupée, croisez les ceintures de sécurité en introduisant la languette d'une ceinture dans la boucle de la ceinture opposée.

Arrimage du chargement

Remarques relatives au blocage du chargement

! **ATTENTION** Risque d'accident et de blessure en cas d'utilisation inappropriée des sangles d'arrimage

Les problèmes suivants peuvent survenir:

- En cas de dépassement de la charge autorisée, l'anneau d'arrimage peut se casser ou la sangle d'arrimage se déchirer.
- Le chargement peut ne pas être retenu.

Le chargement peut glisser, se renverser ou être projeté et heurter les occupants du véhicule.

- ▶ Tendez les sangles d'arrimage toujours correctement, uniquement entre les anneaux d'arrimage indiqués.
- ▶ Utilisez uniquement des sangles d'arrimage conçues pour supporter les charges prévues.

i Tenez compte des indications de charge maximale des points d'arrimage. Lorsque vous arrimez le chargement à plusieurs points d'arrimage, tenez toujours compte de la charge maximale du point d'arrimage le plus faible. En cas de freinage à fond, par exemple, des forces pouvant atteindre un multiple du poids du chargement s'exercent. Utilisez toujours plusieurs points d'arrimage pour répartir la force. Chargez les points d'arrimage ou les anneaux d'arrimage uniformément.

Lors du maniement de la sangle d'arrimage, tenez toujours compte de la notice d'utilisation ou des consignes du fabricant de la sangle.

Tenez compte des informations sur la charge maximale des points d'arrimage (→ page 316).

En tant que conducteur, vous êtes responsable des points suivants:

- Arrimage du chargement (il ne doit pas pouvoir glisser, se renverser, rouler ni tomber)

Soyez attentif aux conditions de circulation, évitez les manœuvres brusques ou les freinages à fond et les routes en mauvais état.

- Respect des exigences et des règles de sécurité applicables au blocage du chargement

Si ce n'est pas le cas, vous risquez de vous exposer à des sanctions en fonction de la législation en vigueur et des conséquences résultant du non-respect des règles établies. Par conséquent, tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays où vous trouvez.

Contrôlez le blocage de votre chargement avant chaque trajet et à intervalles réguliers pendant un long trajet. Corrigez le blocage de votre chargement s'il n'a pas été correctement effectué ou s'il s'avère insuffisant. Pour tout renseignement sur le blocage du chargement, adressez-vous par exemple à un fabricant de matériel de calage ou de dispositifs d'arrimage.

Tenez compte des remarques suivantes lors de l'arrimage du chargement:

- Chargez le véhicule sans laisser d'espaces libres entre les objets. Appuyez le chargement contre les parois latérales et les passages de roue. Utilisez pour cela du matériel de calage stable, tel que des cales, des blocs de bois rigides ou des rembourrages.
- Arrimez le chargement afin de le stabiliser dans toutes les directions.

Utilisez les points et les anneaux d'arrimage ainsi que les rails d'arrimage qui se trouvent dans le compartiment de chargement.

Utilisez uniquement des dispositifs d'arrimage conformes aux normes en vigueur (par exemple DIN EN), tels que des barres de blocage, des tiges de blocage, des filets d'arrimage ou des sangles d'arrimage. Arrimez toujours le chargement aux points d'arrimage les plus proches et ne faites pas passer les dispositifs d'arrimage sur des arêtes ou angles vifs.

En particulier pour l'arrimage des charges lourdes, utilisez de préférence les anneaux prévus à cet effet.

- ❗ Vous pouvez vous procurer des dispositifs d'arrimage conformes aux normes en vigueur (par exemple DIN EN) dans un magasin spécialisé ou dans un atelier qualifié.

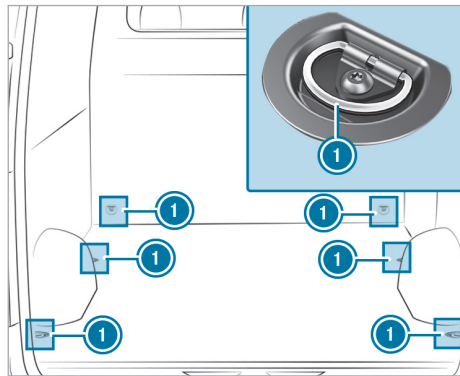
Remarques relatives à la cloison de séparation

Les véhicules qui sont homologués comme véhicules industriels (catégories de véhicule N1 et N2)

mais ne sont pas équipés d'une cloison de séparation ne répondent pas à la norme ISO 27956, qui décrit les exigences concernant les dispositifs appropriés pour le blocage du chargement dans les véhicules de livraison. Si vous utilisez le véhicule pour le transport de marchandises, nous vous recommandons vivement de l'équiper d'une cloison de séparation car il est difficile d'arrimer correctement le chargement dans les véhicules sans cloison de séparation.

- ❗ Rien ne doit être rangé dans l'espace entre le dos des sièges et la cloison de séparation.

Aperçu des points d'arrimage



Points d'arrimage (exemple: fourgon sans rails d'arrimage)

- ❶ Anneaux d'arrimage

Vous pouvez utiliser un filet agréé ou une bâche pour immobiliser un chargement en vrac.

Fixez toujours le filet ou la bâche à tous les anneaux d'arrimage disponibles. Veillez également à ce que les crochets de fixation ne puissent pas s'ouvrir de manière intempestive.

Si votre véhicule dispose de rails d'arrimage, vous pouvez placer des barres de blocage directement devant et derrière le chargement. Les barres de blocage permettent d'éviter les déplacements de charge.

L'arrimage des charges sur le plancher du compartiment de chargement (arrimage au sol) est conseillé uniquement dans le cas de charges légères. Placez des tapis antidérapants sous la charge pour soutenir le processus d'arrimage.

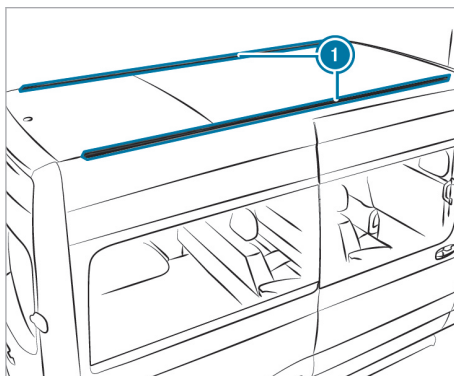
Pose et dépose des anneaux d'arrimage

► **Pose :** enfoncez l'anneau d'arrimage dans un évidement du rail proche de la charge jusqu'à encliquetage du verrou.

❗ Si vous sortez le verrou de l'évidement en le tirant vers le haut, vous pouvez déplacer l'anneau le long du rail d'arrimage. Veillez à ce que le verrou soit toujours encliqueté dans un évidement.

► Contrôlez que l'anneau d'arrimage est bien ancré.

► **Dépose :** tirez le verrou vers le haut et sortez l'anneau du rail d'arrimage par un évidement.



① Rails de fixation

Vous trouverez des informations concernant la charge maximale sur le toit dans le chapitre «Caractéristiques techniques» (→ page 317).

Tenez compte des points suivants pour le montage des galeries de toit :

- Serrez les vis de la galerie de toit dans les coulisseaux prévus avec un couple de 6,0 lb-ft (8 Nm) – 7,4 lb-ft (10 Nm).
- Les vis ne sont pas en contact avec les rails lorsqu'elles sont serrées.
- Veillez à ce que les coulisseaux ne se trouvent pas à proximité des capuchons en plastique.
- Les coulisseaux doivent avoir la bonne section.
- L'intérieur des rails de fixation ne doit pas être encrassé.
- Resserrez uniformément les vis après 300 miles (500 km) environ.

Mercedes-Benz vous recommande d'utiliser uniquement les galeries de toit testées et agréées pour Mercedes-Benz. Elles sont conçues pour ne pas endommager le véhicule.

Confiez toujours le montage ultérieur des rails de fixation à un atelier qualifié. Sinon, vous risquez d'endommager le véhicule.

Si votre véhicule est équipé de rails de fixation sur le toit, vous pouvez monter sur ce dernier une galerie de toit. Des éléments de fixation spéciaux (coulisseaux) sont proposés comme accessoires.

Vous pouvez vous procurer ces éléments de fixation dans tous les points de service Mercedes-Benz.

Systèmes de portage

Informations sur la galerie de toit

⚠ **ATTENTION** Risque d'accident en cas de dépassement de la charge maximale sur le toit

Le centre de gravité du véhicule et le comportement routier habituel ainsi que la manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont modifiés.

Si vous dépassez la charge maximale sur le toit, le comportement routier ainsi que la manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont fortement compromis.

► Respectez impérativement la charge maximale sur le toit et adaptez votre style de conduite.

❗ **REMARQUE** Endommagement du véhicule résultant du non-respect de la hauteur de passage maximale autorisée

Si la hauteur du véhicule dépasse la hauteur de passage maximale autorisée, le toit et d'autres pièces du véhicule risquent d'être endommagés.

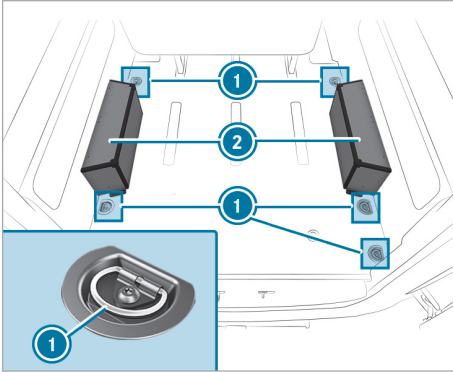
► Tenez compte de l'indication de hauteur de passage.

► Si la hauteur de passage autorisée est dépassée, n'engagez pas le véhicule.

► Tenez compte de la modification de la hauteur du véhicule due aux superstructures de toit ou autres systèmes de portage.

Chargement du passage de roue

Respectez les consignes de sécurité importantes qui figurent dans le chapitre «Remarques relatives au chargement» (→ page 231).



- ▶ Placez les objets sur le passage de roue ② et arrimez-les à l'aide des anneaux d'arrimage ① (→ page 233).
- ⓘ Le passage de roue peut soutenir un poids de 330 lb (150 kg).

Indicateur d'intervalles de maintenance ASSYST PLUS

Fonctionnement de l'indicateur d'intervalles de maintenance ASSYST PLUS

L'indicateur d'intervalles de maintenance ASSYST PLUS vous informe sur le combiné d'instruments de la durée restante ou de la distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine échéance de maintenance.

Vous pouvez masquer l'affichage de maintenance avec la touche Retour qui se trouve à gauche sur le volant.

Pour des informations sur la maintenance de votre véhicule, adressez-vous à un atelier qualifié, par exemple un point de service Mercedes-Benz.

Affichage de l'échéance de maintenance

Ordinateur de bord :

↳ Maintenance ► ASSYST PLUS

La prochaine échéance de maintenance s'affiche.

► **Sortie de l'affichage :** appuyez sur la touche Retour qui se trouve à gauche sur le volant.

Tenez compte également du thème associé suivant :

- Utilisation de l'ordinateur de bord (→ page 202)

Travaux de maintenance à effectuer régulièrement

! **REMARQUE** Usure prématurée due au non-respect des échéances de maintenance

Si les travaux de maintenance ne sont pas effectués à temps ou de manière incomplète, cela peut entraîner une usure accrue ou des dommages au niveau du véhicule.

- Respectez les intervalles de maintenance prescrits.
- Confiez les travaux de maintenance prescrits à un atelier qualifié.

Consignes particulières de maintenance

L'intervalle de maintenance prescrit est prévu pour une utilisation normale du véhicule. En cas de conditions d'utilisation difficiles ou de sollicitation élevée du véhicule, faites effectuer les travaux de maintenance plus souvent que prescrit.

Exemples de conditions d'utilisation difficiles :

- Trajets réguliers en ville avec des arrêts intermédiaires fréquents
- Trajets essentiellement courts
- Trajets fréquents en montagne ou sur des routes en mauvais état
- Fonctionnement fréquent et prolongé du moteur au ralenti
- Atmosphère très poussiéreuse et/ou utilisation fréquente du mode recyclage d'air

Dans ces conditions d'utilisation ou dans des conditions d'utilisation similaires, faites par exemple remplacer plus souvent le filtre à air intérieur, le filtre à air, l'huile moteur ainsi que le filtre à huile. En cas de sollicitation élevée, faites contrôler plus souvent les pneus. Pour de plus amples informations, adressez-vous à un atelier qualifié.

Durées d'immobilisation lorsque la batterie est débranchée

L'indicateur d'intervalles de maintenance ASSYST PLUS calcule uniquement l'échéance de maintenance lorsque la batterie est branchée.

► Affichez l'échéance de maintenance sur le combiné d'instruments et notez-la avant de débrancher la batterie (→ page 236).

Compartment moteur

Ouverture et fermeture du capot moteur

! **ATTENTION** Risque d'accident dû à un capot moteur déverrouillé pendant la marche

Le capot moteur peut s'ouvrir et empêcher toute visibilité.

- Ne déverrouillez jamais le capot moteur lorsque vous roulez.
- Avant chaque trajet, assurez-vous que le capot moteur est verrouillé.

⚠ ATTENTION Risque de brûlure lors de l'ouverture du capot moteur

Si vous ouvrez le capot moteur après une surchauffe du moteur ou après un incendie dans le compartiment moteur, les situations suivantes peuvent se produire:

- Vous pouvez entrer en contact avec des gaz brûlants.
 - Vous pouvez entrer en contact avec d'autres ingrédients et lubrifiants qui s'échappent.
- ▶ Avant d'ouvrir le capot moteur, laissez refroidir le moteur ayant subi une surchauffe.
- ▶ Dans le cas d'un incendie dans le compartiment moteur, laissez le capot moteur fermé et prévenez les pompiers.

⚠ ATTENTION Risque de blessure lié à des pièces en mouvement

Des éléments qui se trouvent dans le compartiment moteur peuvent également continuer à fonctionner ou se mettre en marche soudainement, même lorsque le contact est coupé.

Avant d'effectuer des travaux dans le compartiment moteur, tenez compte des points suivants:

- ▶ Coupez le contact.
- ▶ N'introduisez jamais les mains dans la zone de danger des composants en mouvement, par exemple la zone du ventilateur.
- ▶ Enlevez vos bijoux/montres.
- ▶ Tenez vos vêtements et vos cheveux loin des pièces en mouvement.

⚠ ATTENTION Risque de blessure au contact de composants conducteurs

Le système d'allumage et le système d'injection de carburant fonctionnent en haute tension. Vous pouvez recevoir une décharge électrique.

- ▶ Ne touchez jamais des composants du système d'allumage ou du système d'injection de carburant lorsque le contact du véhicule est mis.

Les composants conducteurs du système d'injection de carburant sont les injecteurs, par exemple.

Les composants conducteurs du système d'allumage sont, par exemple, les composants suivants:

- Bobines d'allumage
- Fiches de bougies
- Prise de contrôle

⚠ ATTENTION Risque de brûlure lié à des composants brûlants dans le compartiment moteur

Certains composants du compartiment moteur peuvent être brûlants (moteur, radiateur et pièces du système d'échappement, par exemple).

- ▶ Laissez refroidir le moteur et ne touchez qu'aux composants décrits ci-après.

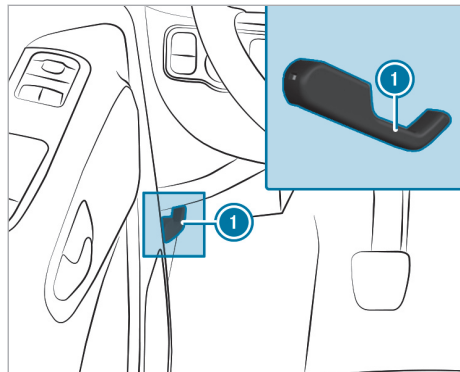
Si vous devez effectuer des travaux dans le compartiment moteur, ne touchez qu'aux composants suivants:

- Capot moteur
- Bouchon de l'orifice de remplissage de l'huile moteur
- Bouchon du réservoir de liquide de lave-glace
- Bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement

⚠ ATTENTION Risque de blessure dû à l'utilisation des essuie-glaces alors que le capot moteur est ouvert

Si les essuie-glaces se mettent en marche alors que le capot moteur est ouvert, vous risquez d'être coincé par la tringlerie d'essuie-glace.

- ▶ Veillez à toujours arrêter les essuie-glaces et le véhicule avant d'ouvrir le capot moteur.



- ▶ Arrêtez le véhicule à l'écart de la circulation et sur une surface aussi horizontale que possible.
- ▶ Arrêtez le véhicule.
- ▶ Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler.

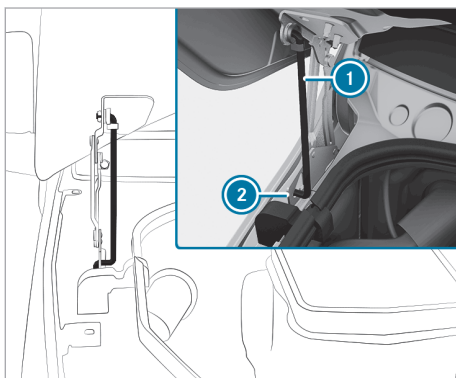
⚠ ATTENTION Risque de blessure lors de l'ouverture du capot moteur

Le capot moteur risque de basculer brusquement en position finale.

Les personnes qui se trouvent dans la zone de basculement du capot moteur risquent d'être blessées.

- ▶ Avant de relâcher le capot moteur, assurez-vous que le pied soit bien fixé dans le support.
- ▶ Ouvrez uniquement le capot moteur lorsqu'il n'y a personne dans la zone de basculement.

- ▶ **Ouverture :** pour déverrouiller le capot moteur, tirez la poignée ❶.
- ▶ Passez les doigts dans la fente et poussez la poignée du verrou de sécurité du capot vers le haut.
- ▶ Ouvrez le capot moteur et tenez-le.



- ▶ Sortez le pied ❶ du support situé sur le capot moteur et abaissez-le.
- ▶ Insérez le pied dans le support situé en bas ❷.

⚠ ATTENTION Risque d'incendie en présence de matériaux inflammables dans le compartiment moteur ou sur le système d'échappement

Les matériaux inflammables risquent de s'enflammer.

- ▶ Après exécution de travaux de maintenance, assurez-vous qu'aucun corps étranger inflammable ne se trouve dans le compartiment moteur ou sur le système d'échappement.

⚠ ATTENTION Risque d'accident et de blessure lors de l'ouverture et de la fermeture du capot moteur

Le capot moteur risque de basculer brusquement en position finale.

Les personnes qui se trouvent dans la zone de basculement du capot moteur risquent d'être blessées.

- ▶ N'ouvrez et ne fermez pas le capot moteur lorsqu'une personne se trouve dans la zone de basculement.

! REMARQUE Endommagement du capot moteur

Si vous appuyez sur le capot moteur avec vos mains pour le fermer, vous risquez de l'endommager.

- ▶ Pour fermer le capot moteur, laissez-le tomber de la hauteur indiquée.

- ▶ **Fermeture :** soulevez légèrement le capot moteur.
- ▶ Insérez le pied ❶ dans le support situé sur le capot moteur et appuyez légèrement jusqu'à encliquetage.
- ▶ Abaissez le capot moteur, puis laissez-le retomber d'une hauteur de 0,5 ft (15 cm) environ.
- ▶ Si le capot moteur peut encore être légèrement soulevé, rouvrez le capot moteur et laissez-le retomber d'une hauteur de 0,7 ft (20 cm) environ jusqu'à ce qu'il soit verrouillé correctement.

Huile moteur

■ Contrôle du niveau d'huile moteur par l'intermédiaire de l'ordinateur de bord

Conditions requises

- Le véhicule est à l'horizontale lors d'une mesure.
- Le capot moteur est fermé.
- En fonction du profil de conduite, l'affichage du niveau d'huile n'est possible qu'une fois que le véhicule est démarré et après un trajet d'au maximum 30 minutes.

Ordinateur de bord:

↳ Maintenance ► Niveau d'huile moteur

L'un des messages suivants apparaît ensuite sur le combiné d'instruments:

- ▶ **Niveau huile moteur Mesure en cours:** l'affichage du niveau d'huile n'est pas encore possible. Répétez la procédure de mesure au bout de 30 minutes de trajet au maximum.
- ▶ **Niveau huile moteur correct** et la barre d'affichage du niveau d'huile apparaît en vert sur le combiné d'instruments, entre les repères «min» et «max»: le niveau d'huile est correct.
- ▶ **Niveau huile moteur Faire chauffer le moteur:** faites chauffer le moteur à sa température de service.
- ▶ **Niveau huile moteur Arrêter le véhicule sur une surface horizontale pour mesurer le niveau:** arrêtez le véhicule sur un sol plat.
- ▶ **Niveau huile moteur Ajouter 1,0 l** et la barre d'affichage du niveau d'huile sur le combiné d'instruments est orange et se situe sous le repère «minimum»: ajoutez 1,0 US qt (1 l) d'huile moteur.
- ▶ **Baisser niveau huile moteur** et la barre d'affichage du niveau d'huile sur le combiné d'instruments est orange et se situe au-dessus du repère «maximum»: faites aspirer l'excès d'huile moteur. Rendez-vous dans un atelier qualifié.
- ▶ **Niveau huile moteur: démarrer le véhicule:** mettez en marche le véhicule.
- ▶ **Niveau huile moteur Système hors service:** le capteur est défectueux ou n'est pas branché. Rendez-vous dans un atelier qualifié.
- ▶ **Niveau d'huile moteur Système actuellement indisponible:** fermez le capot moteur.

i **Véhicules équipés de l'affichage du niveau d'huile à froid:** lorsque le véhicule a été immobilisé pendant une durée prolongée, le niveau d'huile apparaît automatiquement sur le combiné d'instruments. Si le niveau d'huile moteur ne peut pas être mesuré, un message correspondant apparaît.

i Le résultat de la mesure électronique est toujours prioritaire sur les autres mesures.

■ Appoint d'huile moteur

⚠ ATTENTION Risque de brûlure lié à des composants brûlants dans le compartiment moteur

Certains composants du compartiment moteur peuvent être brûlants (moteur, radiateur et pièces du système d'échappement, par exemple).

▶ Laissez refroidir le moteur et ne touchez qu'aux composants décrits ci-après.

Si vous devez effectuer des travaux dans le compartiment moteur, ne touchez qu'aux composants suivants:

- Capot moteur
- Bouchon de l'orifice de remplissage de l'huile moteur
- Bouchon du réservoir de liquide de lave-glace
- Bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement

⚠ ATTENTION Risque d'incendie et de blessure dû à l'huile moteur

Si de l'huile moteur entre en contact avec des composants brûlants du compartiment moteur, elle risque de s'enflammer.

- ▶ Assurez-vous que de l'huile moteur ne coule pas à côté de l'orifice de remplissage.
- ▶ Laissez refroidir le moteur et nettoyez soigneusement les composants souillés par de l'huile moteur avant de démarrer le véhicule.

■ REMARQUE Dommages au niveau du moteur dus à un filtre à huile inadapté, une huile inadaptée ou des additifs

▶ N'utilisez pas d'huile moteur ou de filtre à huile possédant des spécifications autres

que celles requises pour les intervalles de maintenance prescrits.

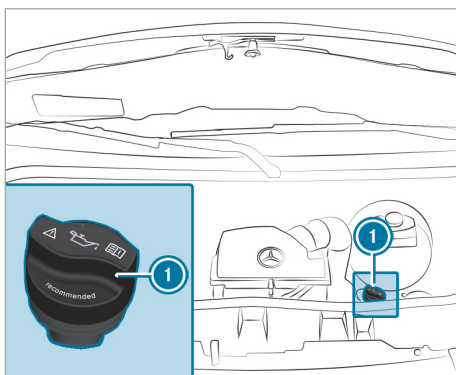
Mercedes-Benz recommande l'utilisation de pièces de rechange et de service d'origine ou vérifiées.

- ▶ Ne modifiez pas l'huile moteur ou le filtre à huile dans le but de rallonger les intervalles de remplacement prescrits.
- ▶ N'utilisez pas d'additifs.
- ▶ Pour la vidange d'huile, suivez les instructions de l'indicateur d'intervalles de maintenance.

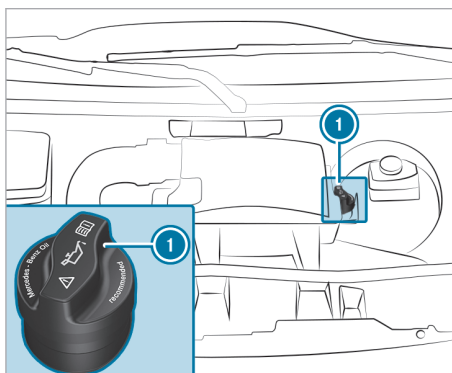
REMARQUE Dommages dus à un surplus d'huile moteur

Si le niveau d'huile moteur est trop élevé, le moteur ou le catalyseur risquent d'être endommagés.

- ▶ Faites aspirer l'excès d'huile moteur par un atelier qualifié.



Moteur OM654 - propulsion arrière et transmission intégrale



Moteur M274

- ▶ Tournez le bouchon ① vers la gauche et enlevez-le.
- ▶ Faites l'appoint d'huile moteur.
- ▶ Remettez le bouchon ① en place et tournez-le vers la droite jusqu'à ce qu'il soit verrouillé.
- ▶ Contrôlez de nouveau le niveau d'huile. Contrôlez avec l'ordinateur de bord (→ page 239), contrôlez avec la jauge à huile.
- ▶ Dans le cas des véhicules équipés d'un moteur sans jauge à huile, contrôlez le niveau d'huile par l'intermédiaire de l'ordinateur de bord après le trajet suivant (→ page 239).

Une période prolongée de fonctionnement du moteur est nécessaire après chaque appoint d'huile pour une détection correcte du niveau d'huile. Les changements de niveau de remplissage lors des appoints d'huile peuvent ne pas être directement visibles. En fonction du profil de conduite, l'affichage du nouveau niveau d'huile n'est possible qu'après un trajet d'au maximum 60 minutes.

Afin d'éviter tout risque dû à un surremplissage, ajoutez au maximum 0,26 gal (1 l).

Vérifiez de nouveau le niveau d'huile après une période prolongée.

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

Si vous devez effectuer des travaux dans le compartiment moteur, ne touchez qu'aux composants suivants:

- Capot moteur
- Bouchon de l'orifice de remplissage de l'huile moteur

- Bouchon du réservoir de liquide de lave-glace
- Bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement

⚠ ATTENTION Risque de brûlure en cas de contact avec le liquide de refroidissement chaud

Si vous ouvrez le bouchon alors que le système d'entraînement est à température de service, vous risquez de vous brûler.

- ▶ Avant d'ouvrir le bouchon, laissez refroidir le système d'entraînement.
- ▶ Portez des gants de protection et des lunettes de protection lors de l'ouverture.
- ▶ Ouvrez lentement le bouchon pour laisser la pression s'échapper.

Laissez refroidir le moteur et le système de refroidissement du moteur avant de contrôler le niveau de liquide de refroidissement ou de faire l'appoint.

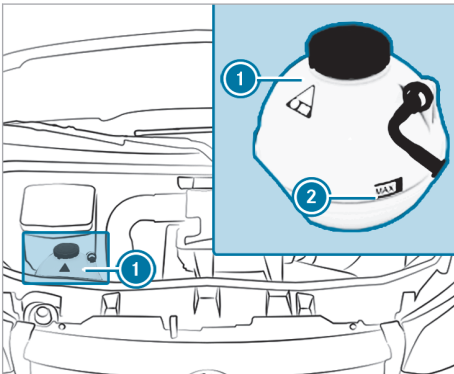
La température du liquide de refroidissement doit être inférieure à 122 °F (50 °C).

❗ REMARQUE Dommages au niveau de la peinture dus au liquide de refroidissement

Si le liquide de refroidissement entre en contact avec des surfaces peintes, la peinture risque d'être endommagée.

- ▶ Versez le liquide de refroidissement avec précaution.
- ▶ Éliminez les traces du liquide de refroidissement qui s'est répandu.

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement



Vase d'expansion du liquide de refroidissement (exemple)

- ▶ Arrêtez le véhicule sur un sol plat.
- ▶ Ouvrez le capot moteur (→ page 236).
- ▶ Tournez lentement le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement ① d'un demi-tour vers la gauche et attendez que la pression soit retombée.
- ▶ Continuez de tourner le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement ① et enlevez-le.
- ▶ Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement. Le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion est correct s'il atteint le repère maximum inférieur ②.

Appoint de liquide de refroidissement

- ▶ Ajoutez du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère maximum inférieur ②.

Pour éviter d'endommager le système de refroidissement du moteur, utilisez uniquement un liquide de refroidissement agréé pour Mercedes-Benz.

- ▶ Remettez le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement ① en place et tournez-le vers la droite jusqu'à ce qu'il soit serré à fond.
- ▶ Démarrez le véhicule.
- ▶ Arrêtez le véhicule au bout de 5 minutes environ et laissez-le refroidir.
- ▶ Contrôlez de nouveau le niveau du liquide de refroidissement et faites l'appoint si nécessaire.

① Tenez compte des informations supplémentaires relatives au liquide de refroidissement (→ page 310).

Remplissage du liquide de lave-glace

Si vous devez effectuer des travaux dans le compartiment moteur, ne touchez qu'aux composants suivants:

- Capot moteur
- Bouchon de l'orifice de remplissage de l'huile moteur
- Bouchon du réservoir de liquide de lave-glace
- Bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement

⚠ ATTENTION Risque de brûlure ou de l'ouverture du capot moteur

Si vous ouvrez le capot moteur après une surchauffe du moteur ou après un incendie dans le compartiment moteur, les situations suivantes peuvent se produire:

- Vous pouvez entrer en contact avec des gaz brûlants.
- Vous pouvez entrer en contact avec d'autres ingrédients et lubrifiants qui s'échappent.

▶ Avant d'ouvrir le capot moteur, laissez refroidir le moteur ayant subi une surchauffe.

▶ Dans le cas d'un incendie dans le compartiment moteur, laissez le capot moteur fermé et prévenez les pompiers.

⚠ ATTENTION Risque d'incendie- et de blessure dû au concentré de liquide de lave-glace

Le concentré de liquide de lave-glace est facilement inflammable. S'il entre en contact avec des composants brûlants du moteur ou du système d'échappement, il risque de s'enflammer.

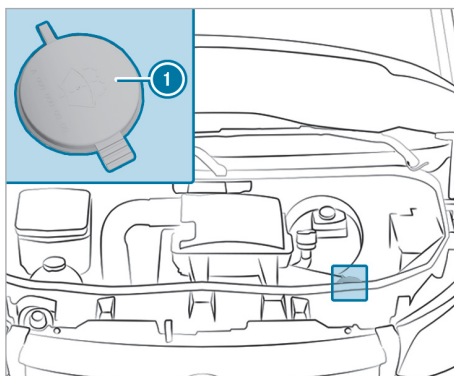
▶ Veillez à ne pas verser du concentré de liquide de lave-glace à côté de l'orifice de remplissage.

I REMARQUE Endommagement au niveau de l'éclairage extérieur dû à un liquide de lave-glace inapproprié

Vous risquez d'endommager les surfaces en plastique de l'éclairage extérieur en utilisant un liquide de lave-glace inapproprié.

▶ Utilisez uniquement un liquide de lave-glace également compatible avec les surfaces en plastique (SummerFit MB ou WinterFit MB, par exemple).

Appoint de liquide de lave-glace



Réservoir de liquide de lave-glace (exemple)

- ▶ Préparez le liquide de lave-glace dans un récipient séparé en respectant les proportions du mélange.
- ▶ Arrêtez le véhicule sur un sol plat et immobilisez-le pour l'empêcher de se mettre à rouler (→ page 153).
- ▶ Ouvrez le capot moteur (→ page 236).
- ▶ Soulevez le bouchon ① du réservoir de liquide de lave-glace par la languette.
- ▶ Ajoutez le liquide de lave-glace préparé.
- ▶ Remettez le bouchon ① en place sur l'orifice de remplissage, puis appuyez dessus jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière audible.
- ▶ Fermez le capot moteur (→ page 236).
- ① Mélangez du concentré de liquide de lave-glace à l'eau toute l'année. Tenez compte des informations relatives au liquide de lave-glace dans les caractéristiques techniques (→ page 311).
- ① Tenez compte des informations supplémentaires relatives au liquide de lave-glace (→ page 311).

Nettoyage de la vanne de vidange d'eau du boîtier d'admission d'air

⚠ ATTENTION Risque de blessure lié à des pièces en mouvement

Des éléments qui se trouvent dans le compartiment moteur peuvent également continuer à fonctionner ou se mettre en marche soudainement, même lorsque le contact est coupé.

Avant d'effectuer des travaux dans le compartiment moteur, tenez compte des points suivants:

- ▶ Coupez le contact.
- ▶ N'introduisez jamais les mains dans la zone de danger des composants en mouvement, par exemple la zone du ventilateur.
- ▶ Enlevez vos bijoux/montres.
- ▶ Tenez vos vêtements et vos cheveux loin des pièces en mouvement.

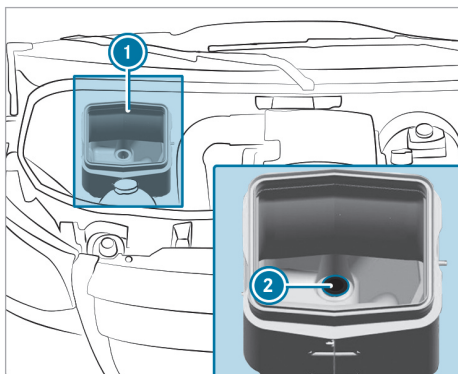
⚠ ATTENTION Risque de brûlure lié à des composants brûlants dans le compartiment moteur

Certains composants du compartiment moteur peuvent être brûlants (moteur, radiateur et pièces du système d'échappement, par exemple).

- ▶ Laissez refroidir le moteur et ne touchez qu'aux composants décrits ci-après.

Si vous devez effectuer des travaux dans le compartiment moteur, ne touchez qu'aux composants suivants:

- Capot moteur
- Bouchon de l'orifice de remplissage de l'huile moteur
- Bouchon du réservoir de liquide de lave-glace
- Bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement



- ▶ Ouvrez le capot moteur (→ page 236).
- ▶ Éliminez les saletés dans la vanne de vidange d'eau ② du boîtier d'admission d'air ①.

Vidange du filtre à carburant

⚠ ATTENTION Risque d'incendie et d'explosion dû au carburant

Les carburants sont facilement inflammables.

- ▶ Évitez impérativement d'approcher un feu ou une flamme nue, de fumer ou de provoquer des étincelles.
- ▶ Avant de ravitailler le véhicule, arrêtez le moteur électrique du véhicule et, le cas échéant, arrêtez le chauffage additionnel.

⚠ ATTENTION Risque d'incendie et d'explosion dû au carburant

Les carburants sont facilement inflammables. Le contact avec des composants brûlants entraîne un risque d'incendie et d'explosion.

- ▶ Laissez refroidir le moteur et le système d'échappement.

! REMARQUE Dommages au niveau du moteur dus à un retard de vidange du filtre à carburant

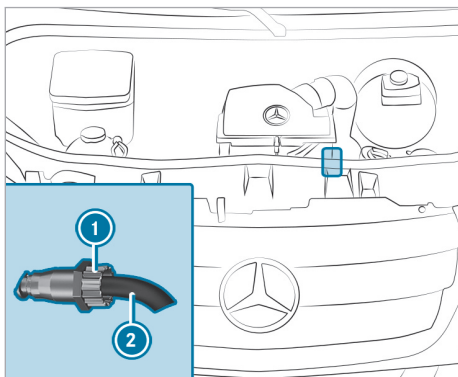
Véhicule équipé d'un moteur diesel : un retard de vidange du filtre à carburant peut entraîner des dommages au niveau du moteur.

Vidangez immédiatement le filtre à carburant dès que le voyant  s'allume.

🌿 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT Pollution de l'environnement due à une élimination non conforme aux règles de protection de l'environnement



- ▶ Éliminez le mélange eau-carburant dans le respect des règles de protection de l'environnement.

Véhicules à propulsion arrière:



Moteur OM654

- ▶ Arrêtez le véhicule à l'écart de la circulation et immobilisez-le pour l'empêcher de se mettre à rouler.
- ▶ Arrêtez le chauffage additionnel (→ page 119).
- ▶ Arrêtez le véhicule.
- ▶ Ouvrez le capot moteur (→ page 236).
- ▶ Placez un bac de récupération adapté sous le flexible de vidange ②.
- ▶ Mettez le véhicule en marche.
- ▶ Ouvrez la vis de vidange ① jusqu'à ce que du mélange eau-carburant s'écoule par le flexible de vidange ②.
- ▶ Refermez la vis de vidange ① après avoir laissé s'écouler environ 0,2 qt (0,2 l) de mélange eau-carburant.
La pompe électrique à carburant arrête automatiquement l'écoulement du mélange eau-carburant au bout de 30 secondes.
- ▶ Une fois la vidange terminée, coupez le contact.
- ▶ Éliminez le mélange eau-carburant recueilli dans le respect des règles de protection de l'environnement, par exemple en confiant son élimination à un atelier qualifié.
- ▶ Vérifiez que la vis de vidange ① est fermée. Si le moteur du véhicule tourne et que la vis de vidange ① est ouverte, du carburant s'échappe par le flexible de vidange ②.
- ▶ Fermez le capot moteur (→ page 236).

- ▶  **Le voyant ne s'éteint pas après la vidange :** vidangez de nouveau le filtre à carburant.
- ▶  **Le voyant ne s'éteint pas après la deuxième vidange :** rendez-vous dans un atelier qualifié.

Mercedes-Benz vous recommande de confier la vidange du filtre à carburant à un atelier qualifié.

Véhicules équipés d'une transmission intégrale:

- ▶ confiez la vidange du filtre à carburant à un atelier qualifié.

Nettoyage et entretien

Remarques relatives au lavage du véhicule dans une station de lavage

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à une diminution de l'effet de freinage après le lavage du véhicule

Suite au lavage du véhicule, l'effet de freinage de vos freins est réduit.

- ▶ Après le lavage du véhicule, freinez avec précaution en tenant compte des conditions de circulation jusqu'à bénéficier à nouveau de l'effet de freinage normal.

! REMARQUE Risque d'endommagement de la peinture et des pièces en plastique

Si vous passez votre véhicule dans une station de lavage Touchless Automatic Car Wash qui utilise des produits de nettoyage spéciaux, ces produits de nettoyage peuvent endommager la peinture ou les pièces en plastique.

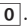
- ▶ Ne passez pas votre véhicule dans une station de lavage Touchless Automatic Car Wash qui utilise des produits de nettoyage spéciaux.

Assurez-vous que la station de lavage est adaptée à la hauteur du véhicule.

Rabattez les rétroviseurs extérieurs avant de laver le véhicule dans une station de lavage et, le cas échéant, démontez l'antenne supplémentaire. Sinon, vous pourriez endommager les rétroviseurs extérieurs, l'antenne ou le véhicule.

Lorsque vous quittez la station de lavage, veillez à ce que les rétroviseurs extérieurs soient de nouveau entièrement déployés et, le cas échéant, que l'antenne supplémentaire soit remontée.

Afin d'éviter d'endommager votre véhicule, tenez compte des points suivants avant le passage dans une station de lavage:

- Les vitres latérales et la vitre coulissante sont entièrement fermées.
- La soufflante de la ventilation et du chauffage est arrêtée.
- Le contacteur des essuie-glaces se trouve sur la position .

En cas de fort encrassement, prélevez le véhicule avant de le faire passer dans la station de lavage.

- ① Après le lavage du véhicule, enlevez la cire déposée sur le pare-brise et les raclettes d'essuie-glace. Cela permet d'éviter la formation de stries et de réduire le bruit qui pourrait se produire lors du balayage.

Remarques relatives à l'utilisation d'un nettoyeur haute pression

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas d'utilisation de nettoyeurs haute pression équipés d'une buse à jet circulaire

Le jet d'eau peut causer des dommages non visibles.

Les composants endommagés risquent de tomber en panne inopinément.

- ▶ N'utilisez pas de nettoyeur haute pression à buses à jet circulaire.
- ▶ Faites immédiatement remplacer tout pneu ou élément du train de roulement endommagé.

N'utilisez en aucun cas un nettoyeur haute pression dans l'habitacle. En effet, la quantité d'eau générée sous pression par le nettoyeur haute pression ainsi que le brouillard de pulvérisation qui en résultent risquent d'endommager sérieusement le véhicule.

Afin d'éviter d'endommager votre véhicule, tenez compte des éléments suivants lors de l'utilisation d'un nettoyeur haute pression:

- Respectez une distance minimale de 11,8 po (30 cm) par rapport au véhicule s'il s'agit d'une buse à jet laminaire de 25° ou d'une fraise à décrocher et tenez compte des indications qui figurent dans la notice d'utilisation du fabricant d'outils.
- Ne dirigez pas directement la buse du nettoyeur haute pression sur des pièces sensibles

telles que les pneus, les interstices, les composants électriques, les batteries, les lampes ou les lamelles d'aération.

- Si votre véhicule est équipé d'une caméra de recul, respectez une distance minimale de 19,7 in (50 cm) par rapport à celle-ci.

Lavage manuel du véhicule

Tenez compte des dispositions légales en vigueur. Dans certains pays, le lavage manuel n'est par exemple autorisé que sur des aires de lavage spécialement prévues à cet effet. Dans ce cas, assurez-vous que le lavage manuel a lieu sur une aire de lavage spécialement prévue à cet effet.

- ▶ Utilisez un produit de nettoyage doux (shampooing auto, par exemple).
- ▶ Lavez le véhicule à l'eau tiède avec une éponge douce spéciale voiture. Ce faisant, n'exposez pas le véhicule au rayonnement solaire direct.
- ▶ Rincez le véhicule à l'eau avec précaution, puis essuyez-le avec une peau de chamois. Veillez à ne pas diriger le jet d'eau directement vers les grilles d'entrée d'air. Ne laissez pas tourner la soufflante.
- ▶ Ne laissez pas le produit de nettoyage sécher sur la peinture.

Lorsque vous utilisez le véhicule en hiver, éliminez soigneusement et dès que possible les dépôts de sel d'épandage.

Remarques relatives à l'entretien de la peinture

! REMARQUE Dommages au niveau de la peinture et corrosion en cas d'entretien insuffisant

Si la saleté causée par des déjections d'oiseaux ou d'autres résidus n'est pas soigneusement et rapidement éliminée, cela peut entraîner des dommages au niveau de la peinture et, par la suite, de la corrosion.

- ▶ Si la peinture ou la peinture mate est encrassée, nettoyez-la si possible immédiatement et soigneusement.

Tenez compte des remarques relatives au nettoyage et à l'entretien pour éviter d'endommager la peinture.

Peinture

- Traces d'insectes: appliquez du nettoyant insectes, laissez agir, puis rincez.
- Déjections d'oiseaux: humidifiez avec de l'eau, laissez agir, puis rincez.
- Traces de résines d'arbre, d'huile et de graisse: éliminez-les avec un chiffon imbibé d'essence de nettoyage ou d'essence à briquet en frottant légèrement.
- Traces de liquide de refroidissement et de liquide de frein: éliminez-les avec un chiffon humide et de l'eau claire.
- Taches de goudron: utilisez un nettoyant goudron.
- Cire: utilisez un produit servant à enlever le silicone.
- N'apposez pas d'autocollants, de films adhésifs ou autres matériaux similaires.
- Éliminez si possible immédiatement les saletés.

Peinture mate

- Utilisez uniquement des produits d'entretien agréés pour Mercedes-Benz.
- Ne polissez pas le véhicule ni les jantes alliage.
- Utilisez exclusivement des stations de lavage correspondant aux derniers développements de la technique. En cas de doute, demandez

à l'exploitant de la station de lavage, en particulier, si la station de lavage est adaptée au nettoyage et à l'entretien des peintures mates.

- Dans les stations de lavage, n'utilisez pas de programmes de lavage qui se terminent par un traitement avec de la cire chaude.
- N'utilisez pas de nettoyants pour peinture, de produits abrasifs ou de polissage ni de conservateurs brillants (de la cire, parexemple).
- Faites toujours effectuer les retouches au niveau de la peinture par un atelier qualifié.

Remarques relatives à l'entretien des pièces du véhicule

⚠ ATTENTION Risque de coincement lors du nettoyage du pare-brise par la mise en marche des essuie-glaces

Si les essuie-glaces se mettent en marche lors du nettoyage du pare-brise ou des balais d'essuie-glace, vous risquez d'être coincé.

► Veillez à toujours arrêter les essuie-glaces et le moteur électrique du véhicule avant de nettoyer le pare-brise ou les balais d'essuie-glace.

Tenez compte des remarques suivantes:

| | Remarques relatives au nettoyage et à l'entretien | Recommandations pour éviter tout endommagement du véhicule |
|---------------------|---|---|
| Roues/jantes | Utilisez de l'eau et un produit de nettoyage pour jantes exempt d'acide. | <ul style="list-style-type: none"> • N'utilisez pas de produits de nettoyage acides pour jantes pour enlever la poussière des garnitures de frein. Sinon, les vis de roue et les composants de frein risquent d'être endommagés. • Pour éviter toute corrosion au niveau des disques et garnitures de frein après le nettoyage, roulez d'abord pendant quelques minutes et arrêtez ensuite le véhicule. Les disques et garnitures de frein s'échauffent et sèchent. |
| Vitres | Nettoyez les vitres à l'intérieur et à l'extérieur à l'aide d'un chiffon humide et d'un produit de nettoyage recommandé pour Mercedes-Benz. | N'utilisez pas de chiffons secs, de produits abrasifs ou de produits de nettoyage contenant des solvants pour nettoyer la face intérieure. |

| | Remarques relatives au nettoyage et à l'entretien | Recommandations pour éviter tout endommagement du véhicule |
|--|---|--|
| Balais d'essuie-glace | Nettoyez les balais d'essuie-glace écartés à l'aide d'un chiffon humide. | Ne nettoyez pas les balais d'essuie-glace trop souvent. |
| Eclairage extérieur | Nettoyez les diffuseurs avec une éponge humide et un produit de nettoyage doux (shampooing auto, par exemple). | Utilisez uniquement des produits de nettoyage et des chiffons appropriés pour les diffuseurs en plastique. |
| Capteurs | Nettoyez les capteurs dans les pare-chocs avant et arrière et dans la calandre avec un chiffon doux et du shampooing auto. | Respectez une distance minimale de 11,8 in (30 cm) lors de l'utilisation d'un nettoyeur haute pression. |
| Caméra de recul et caméras panoramiques | Nettoyez l'objectif de la caméra avec un chiffon doux et de l'eau claire. | N'utilisez pas de nettoyeur haute pression. |
| Dispositif pour remorque | <ul style="list-style-type: none"> • Éliminez la rouille sur la rotule, par exemple avec une brosse métallique. • Éliminez la saleté à l'aide d'un chiffon non pelucheux. • Après le nettoyage, huilez ou graissez légèrement la boule d'attelage. • Tenez compte des consignes d'entretien qui figurent dans la notice d'utilisation du fabricant du dispositif pour remorque. | N'utilisez pas de nettoyeur haute pression ou de solvants pour le nettoyage du crochet d'attelage. |
| Porte coulissante | <ul style="list-style-type: none"> • Enlevez les corps étrangers au niveau des plaques de contact et des pointes des broches de contact de la porte coulissante. • Nettoyez les plaques de contact et les pointes des broches de contact avec un produit de nettoyage et un chiffon doux. | N'huilez ni ne graissez jamais les plaques de contact et les pointes des broches de contact. |
| Marchepieds | <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyez les marchepieds électriques et leur boîtier à l'aide d'un nettoyeur haute pression. • Après le nettoyage, pulvérisez du silicone avec un spray sur les glissières latérales. • Nettoyez les marchepieds dans le pare-chocs avec un nettoyeur haute pression. | N'utilisez pas de graisse ni d'huile comme lubrifiant. |

Remarques relatives au nettoyage et à l'entretien de l'intérieur du véhicule

⚠ ATTENTION Risque de blessure en cas de détachement de pièces en plastique suite à l'utilisation de produits d'entretien contenant des solvants

Les surfaces du poste de conduite peuvent devenir poreuses. En cas de déclenchement de l'airbag, des pièces en plastique peuvent se détacher.

- ▶ N'utilisez pas de produits d'entretien et de nettoyage contenant des solvants pour nettoyer le poste de conduite.

⚠ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort en cas de ceintures de sécurité décolorées

Si les ceintures de sécurité sont décolorées ou ont pris une autre teinte, leur résistance peut être considérablement réduite.

Les ceintures de sécurité peuvent alors se déchirer ou défailir, par exemple en cas d'accident.

- ▶ Ne décolorez ni n'appliquez jamais de teinte sur les ceintures de sécurité.

⚠ DANGER Danger de mort dû à une décharge électrique

Si vous nettoyez la prise 115 V avec un chiffon humide, vous risquez de recevoir une décharge électrique.

Il y a danger de mort.

- ▶ Lors du nettoyage, évitez la zone autour de la prise 115 V.

! REMARQUE Dommages matériels en raison d'un mauvais entretien du cuir

Il est possible que le volant, les garnitures de siège et d'autres éléments de l'habitacle soient en cuir.

Le cuir peut craqueler et se fissurer s'il est mal entretenu ou mal nettoyé.

- ▶ En cas d'encrassement, nettoyez-le soigneusement avec un chiffon humide (et de l'eau ou de l'eau douce savonneuse) ou utilisez un produit d'entretien du cuir ou un produit de nettoyage agréé

et recommandé par Mercedes-Benz. Essuyez ensuite avec un chiffon sec.

- ▶ N'utilisez pas de chiffon en microfibre pour le nettoyage.
- ▶ Ne trempez pas le cuir.
- ▶ N'utilisez pas de produits de nettoyage contenant des solvants tels que des détachants de goudron, des nettoyeurs pour jantes, des polish ou des cires.

! REMARQUE Dommages matériels dus à l'utilisation de produits désinfectants

L'intérieur du véhicule comporte de nombreuses surfaces sensibles, telles que les écrans, les matières plastiques et le cuir.

Les produits désinfectants peuvent contenir des alcools et autres matières susceptibles de pénétrer dans les surfaces et de les endommager. Les composants techniques situés derrière les touches et les écrans risquent également d'être endommagés.

- ▶ N'utilisez pas de produits désinfectants sur les surfaces de l'intérieur du véhicule.

Tenez compte des remarques relatives à l'entretien et au nettoyage suivantes afin d'éviter d'endommager le véhicule:

Ceintures de sécurité

- Nettoyez-les avec de l'eau tiède et savonneuse.
- N'utilisez pas de produits de nettoyage chimiques.
- Ne séchez pas les ceintures de sécurité en les chauffant à une température supérieure à 176 °F (80 °C) ou en les exposant directement aux rayons du soleil.

Habillage en plastique

- Nettoyez-le à l'aide d'un chiffon en microfibre humide.
- En cas de fort encrassement: utilisez un produit de nettoyage recommandé pour Mercedes-Benz.
- N'apposez pas d'autocollants, de films adhésifs ou tout autre matériau similaire.
- Évitez tout contact avec des produits cosmétiques, des insecticides ou des crèmes solaires.

Habillage de toit

- Nettoyez-le avec une brosse ou un shampoing sec.

Moquette

- Utilisez un produit de nettoyage pour tapis et textiles recommandé par Mercedes-Benz.

Garnitures de siège en cuir

! **REMARQUE** Dommages dus à l'utilisation d'un produit de nettoyage inadapté

► N'utilisez pas de produits de nettoyage contenant des solvants tels que des détachants de goudron, des nettoyeurs pour jantes, des polish ou des cires. Sinon, la surface risque d'être endommagée.

- Nettoyez-les à l'aide d'un chiffon humide et essuyez avec un chiffon sec.
- Entretien du cuir: utilisez un produit d'entretien pour le cuir recommandé pour Mercedes-Benz.
- Ne mouillez pas trop le cuir pendant le nettoyage.
- N'utilisez pas de chiffon en microfibre.

Garnitures de siège en similicuir

- Aspirez les saletés telles que les miettes ou la poussière, puis nettoyez toute la garniture de siège avec un chiffon en coton humide et une eau savonneuse moussante à 1 %.
- Utilisez un produit de nettoyage et d'entretien recommandé par Mercedes-Benz.
- N'utilisez pas de chiffon en microfibre.
- N'utilisez pas de produits de nettoyage et d'entretien contenant de l'huile.
- N'effectuez pas le nettoyage de manière ponctuelle.

Garnitures de siège en tissu

- Aspirez les saletés telles que les miettes ou la poussière, puis nettoyez toute la garniture de siège avec un chiffon en microfibre humide et une eau savonneuse moussante à 1 %.
- Utilisez un produit de nettoyage et d'entretien recommandé pour Mercedes-Benz.
- N'utilisez pas de produits de nettoyage et d'entretien contenant de l'huile.
- N'effectuez pas le nettoyage de manière ponctuelle.

Volant et levier de vitesses/levier sélecteur

- Nettoyez-les à l'aide d'un chiffon humide.

Volant en cuir

! **REMARQUE** Dommages dus à l'utilisation d'un produit de nettoyage inadapté

► N'utilisez pas de produits de nettoyage contenant des solvants tels que des détachants de goudron, des nettoyeurs pour jantes, des polish ou des cires. Sinon, la surface risque d'être endommagée.

- Nettoyez-le à l'aide d'un chiffon humide et d'une eau savonneuse à 1 %, puis essuyez-le à l'aide d'un chiffon sec.
- En cas de fort encrassement: utilisez un produit de nettoyage recommandé pour Mercedes-Benz.
- Entretien du cuir: utilisez un produit d'entretien pour le cuir recommandé pour Mercedes-Benz.
- Ne mouillez pas trop le cuir pendant le nettoyage.
- N'utilisez pas de chiffon en microfibre.

i Le cuir est une matière naturelle. Sa surface présente par conséquent des caractéristiques particulières, telles que des différences de texture, des irrégularités et des cassures ou de légères nuances de coloris.

Pédales et tapis de sol

- Nettoyez-les à l'aide d'un chiffon humide.
- N'utilisez pas de produits de nettoyage et d'entretien.

Bois véritable et inserts décoratifs

- Nettoyez-les à l'aide d'un chiffon en microfibre.
- Finition laque noire: nettoyez-les avec un chiffon humide et une eau savonneuse.
- En cas de fort encrassement: utilisez un produit de nettoyage recommandé pour Mercedes-Benz.
- N'utilisez pas de produits de nettoyage, de produits de polissage ou de cires contenant des solvants.

Habitacle

- Nettoyez-le à l'aide d'un chiffon humide.
- N'utilisez pas de nettoyeur haute pression.

- Laissez sécher totalement l'habitacle après le nettoyage.
- Ne laissez aucun liquide pénétrer dans les interstices ou les corps creux.

Rideaux

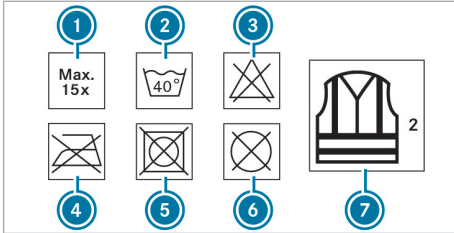
- Faites nettoyer les rideaux uniquement à sec.
- Ne lavez pas les rideaux.

Cas d'urgence

Retrait du gilet de sécurité

▶ Retirez le gilet de sécurité du vide-poches de la porte conducteur.

① Des gilets de sécurité peuvent également être rangés dans les vide-poches des portes arrière et de la porte passager.



- ① Nombre maximal de lavages
- ② Température maximale de lavage
- ③ Ne pas blanchir
- ④ Ne pas repasser
- ⑤ Ne pas mettre au sèche-linge
- ⑥ Ne pas nettoyer à sec
- ⑦ Il s'agit d'un gilet classe 2

Pour être conforme aux exigences prescrites par la norme légale en vigueur, le gilet de sécurité doit être de taille correcte et entièrement fermé.

Remplacez le gilet de sécurité dans les cas suivants:

- En cas d'endommagement ou d'encrassement indélébile des bandes réfléchissantes
- En cas de dépassement du nombre maximal de lavages
- Lorsque les propriétés fluorescentes ont faibli

Retrait de la trousse de secours

La trousse de secours se trouve dans le vide-poches situé dans la porte passager.

▶ Retirez la trousse de secours du vide-poches.

Retrait de la lampe de signalisation

La lampe de signalisation se trouve dans le vide-poches situé dans la porte passager.

▶ Retirez la lampe de signalisation du vide-poches.

Marteau de secours

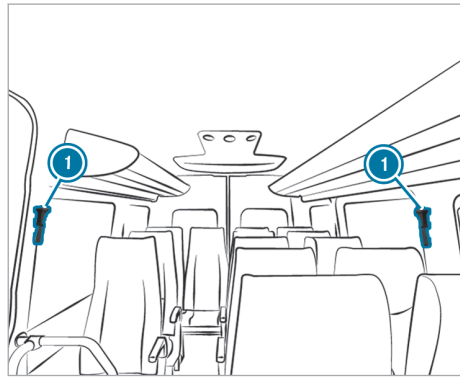
⚠ ATTENTION Risque de blessure en cas d'utilisation du marteau de secours

Si vous cassez la vitre avec le marteau de secours, vous pouvez vous blesser:

- avec les bris de glace projetés
- avec les bris de glace dispersés
- avec le verre restant dans le joint de vitre

▶ Protégez impérativement la peau et les yeux, avec un vêtement par exemple.

▶ Soyez particulièrement prudent lorsque vous sortez du véhicule par une vitre brisée.



Emplacement des marteaux de secours dans le bus

Une fenêtre de secours dans l'espace passagers est équipée d'un marteau de secours ①. Le marteau de secours ① se trouve au niveau de la fenêtre de secours gauche ou droite et porte une étiquette.

En cas de danger: retirez le marteau de secours ① du support et cassez les vitres.

① Après avoir cassé les vitres:

- les passagers sortent du véhicule par les fenêtres.
- les secours peuvent accéder à l'espace passagers de l'extérieur en passant par les fenêtres.

Tenez compte de la hauteur du véhicule et des circonstances sur place lorsque vous quittez le véhicule par les fenêtres. Portez secours dans un premier temps aux plus petits et aux enfants et aidez-les à sortir du véhicule.

Système d'appel d'urgence

Informations sur le système d'appel d'urgence

Uniquement pour les Etats-Unis : votre véhicule est équipé du système d'appel d'urgence («eCall»). Cette option peut vous aider à sauver des vies en cas d'accident. eCall ne remplace en aucun cas l'assistance offerte en composant le 911.

Le système d'appel d'urgence (eCall) est disponible pour votre véhicule pendant 10 ans départ usine.

eCall ne fonctionne que dans le périmètre de rayonnement des fournisseurs de services de téléphonie sans fil. Le rayonnement insuffisant d'un réseau des fournisseurs de services de téléphonie sans fil peut compromettre la transmission d'un appel d'urgence.

eCall est une option de série de votre véhicule Mercedes-Benz. Afin que cette option fonctionne comme prévu, le système repose sur la transmission des données plus amplement décrite à la rubrique Données transmises ci-après (→ page 253). Le client qui souhaite désactiver l'option eCall doit visiter un centre de service Mercedes-Benz autorisé qui désactivera le module de communication du véhicule.

La désactivation de ce module empêche l'activation de toutes les Offres digitales. Une fois l'option eCall désactivée, les fonctions appel d'urgence automatique et appel d'urgence manuel ne sont plus disponibles.

Le système d'allumage doit être en marche avant de pouvoir faire un appel d'urgence automatique.

- ① eCall est activée à l'usine.
- ① eCall peut être désactivée par un concessionnaire Mercedes-Benz autorisé. Prière de noter qu'en cas de transfert de la propriété du véhicule à un autre propriétaire alors que l'option eCall est désactivée, elle demeurera désactivée jusqu'à ce que le nouveau propriétaire visite un concessionnaire Mercedes-Benz autorisé pour réactiver le système.

Aperçu du système d'appel d'urgence

eCall peut contribuer à réduire le délai entre un accident et l'arrivée des services d'urgence sur les lieux de l'accident. L'option eCall permet de localiser les lieux d'un accident dans des endroits difficiles d'accès. Toutefois, même si un véhicule est équipé de l'option eCall, le système n'est pas

nécessairement EN MARCHÉ. L'option eCall ne remplace donc pas le 911 en cas d'accident.

Un appel d'urgence peut être fait automatiquement (→ page 252) ou manuellement (→ page 253). Ne faites un appel d'urgence que si vous ou d'autres personnes avez besoin de secours. Ne faites pas d'appel d'urgence en cas de panne ou d'une situation analogue.

Affichage sur l'écran média:

SOS NOT READY: le système d'allumage n'est pas en marche ou l'option eCall n'est pas disponible.

Pendant un appel d'urgence,  s'affiche.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur la disponibilité régionale de l'option eCall à l'adresse: <https://www.mercedes-benz-mobile.com/extra/ecall/>.

En cas de défaillance du système d'appel d'urgence, les haut-parleurs, le microphone, un airbag ou la touche SOS, par exemple, sont défectueux.

Un dysfonctionnement du système d'appel d'urgence est signalé par les affichages suivants:

- Le message rouge SOS NOT READY apparaît sur l'écran du combiné d'instruments ou sur l'écran média.
- La touche SOS est allumée en rouge en permanence.

Lancement d'un appel d'urgence automatique

Exigences

- Le système d'allumage est en marche.
- La batterie de démarrage est suffisamment chargée.

Si des systèmes de retenue comme des coussins gonflables ou des tendeurs de ceinture d'urgence ont été activés après un accident, eCall peut automatiquement lancer un appel d'urgence.

Lorsque l'appel d'urgence est fait:

- Une connexion vocale est établie avec le centre d'appels d'urgence Mercedes-Benz.
- Un message contenant des données sur l'accident est transmis au centre d'appels d'urgence Mercedes-Benz.

Le centre d'appels d'urgence Mercedes-Benz peut transmettre les données sur l'emplacement du véhicule à l'un des centres d'appels d'urgence.

Le voyant SOS du tableau de commande au plafond clignote jusqu'à la fin de l'appel d'urgence.

Il n'est pas possible de terminer immédiatement un appel d'urgence automatique.

S'il n'est pas possible d'établir une connexion avec le centre d'appels d'urgence, un message correspondant apparaît sur l'écran média.

► Composez le numéro d'urgence local sur votre téléphone mobile.

Si un appel d'urgence a été lancé:

- Restez dans le véhicule si les conditions de la route et du trafic vous le permettent jusqu'à ce qu'une connexion vocale soit établie avec l'opérateur du centre d'appels d'urgence.
- En fonction de l'appel, l'opérateur décide s'il est nécessaire d'appeler des équipes de secours et/ou la police sur les lieux de l'accident.
- Si aucun occupant du véhicule ne répond, une ambulance est immédiatement envoyée sur les lieux.

Lancement d'un appel d'urgence manuel

► **Par l'intermédiaire de la touche SOS située sur l'unité de commande au toit:** maintenez la touche SOS enfoncée pendant au moins 1 seconde.

► **Par l'intermédiaire du système de commande vocale:** utilisez la commande vocale Appelle la centrale d'accidents Mercedes de l'assistant vocal MBUX.

Lorsque l'appel d'urgence est fait:

- Une connexion vocale est établie avec le centre d'appels d'urgence Mercedes-Benz.
- Un message contenant des données sur l'accident est transmis au centre d'appels d'urgence Mercedes-Benz.

Le centre d'appels d'urgence Mercedes-Benz peut transmettre les données sur l'emplacement du véhicule à l'un des centres d'appels d'urgence.

- Restez dans le véhicule si les conditions de la route et du trafic vous le permettent jusqu'à ce qu'une connexion vocale soit établie avec l'opérateur du centre d'appels d'urgence.
- En fonction de l'appel, l'opérateur décide s'il est nécessaire d'appeler des équipes de secours et/ou la police sur les lieux de l'accident.

S'il n'est pas possible d'établir une connexion avec le centre d'appels d'urgence public, un message correspondant apparaît sur l'écran.

► Composez le numéro d'urgence local sur votre téléphone mobile.

Données transmises dans le cadre d'un appel d'urgence

Les données transmises par l'option eCall comprennent, notamment:

- Les coordonnées GPS sur l'emplacement du véhicule
- Les coordonnées GPS du véhicule sur la route et quelques (centaines de mètres) avant l'accident
- Le sens du déplacement
- Le numéro d'identification du véhicule
- Le type de transmission du véhicule
- Le nombre estimatif de personnes dans le véhicule
- Si l'appel d'urgence a été lancé manuellement ou automatiquement
- L'heure de l'accident
- La langue paramétrée dans le système multimédia

Les données transmises sont de l'information sur le véhicule. Si vous avez des questions sur la collecte, l'utilisation et le partage de données du système eCall, veuillez communiquer avec le centre d'assistance client de MBUSA au 800-FOR-MERC.

Au Canada, veuillez communiquer avec le centre d'assistance client de MBC au 1-800-387-0100.

Les demandes des clients au sujet des renseignements visés doivent être transmises par les mêmes canaux.

Afin d'obtenir davantage de précisions sur l'accident, les mesures suivantes peuvent être prises jusqu'à une heure après le lancement de l'appel d'urgence:

- L'emplacement actuel du véhicule peut être déterminé
- Une connexion vocale avec les occupants du véhicule peut être établie

Fonction d'autodiagnostic du système d'appel d'urgence

Votre véhicule vérifie le bon fonctionnement du système d'appel d'urgence à chaque fois que le contact est mis.

En cas d'erreur système, vous êtes informé par les signaux suivants:

- L'affichage **SOS NOT READY** sur l'écran du combiné d'instruments ou l'affichage rouge **SOS NOT READY** sur l'écran média, si disponible
- Le voyant situé sur l'unité de commande au toit qui clignote

Assurez-vous que l'affichage rouge **SOS NOT READY** qui se trouve sur l'écran disparaît dans les 30 secondes après avoir mis le contact. Cela signifie que le système d'appel d'urgence a passé avec succès le diagnostic.

Crevaision

Consignes en cas de crevaision

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de pneus dégonflés

Un pneu dégonflé dégrade fortement le comportement routier du véhicule et compromet sa manœuvrabilité ainsi que son comportement au freinage.

- ▶ Ne roulez pas avec un pneu dégonflé.
- ▶ Remplacez le pneu dégonflé par la roue de secours ou prenez contact avec un atelier qualifié.

En fonction de l'équipement du véhicule, vous disposez des possibilités suivantes en cas de crevaision:

- Vous pouvez lancer un appel de dépannage par l'intermédiaire de la touche d'appel de dépannage située sur l'unité de commande au toit (→ page 208).
- Remplacez la roue (→ page 287).

Batterie

Remarques relatives à la batterie de démarrage

⚠ ATTENTION Risque d'incendie en cas de travaux effectués de façon non conforme sur la batterie

Les cosses de batterie peuvent être sous tension même lorsque la batterie est débranchée. Cela peut provoquer un court-circuit.

- ▶ Confiez toujours les travaux sur les batteries à un atelier qualifié.
- ▶ Ne débranchez jamais la batterie vous-même.

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de travaux effectués de façon non conforme sur la batterie

Les travaux effectués de façon non conforme sur la batterie peuvent par exemple provoquer un court-circuit. Cela peut entraîner des limitations du fonctionnement de systèmes importants pour la sécurité et la sécurité de fonctionnement de votre véhicule risque d'être compromise.

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule dans les situations suivantes en particulier:

- lors des freinages
- en cas de mouvements de braquage brusques et/ou si vous roulez à une vitesse inadaptée
- ▶ En cas de court-circuit ou d'incident similaire, prenez immédiatement contact avec un atelier qualifié.
- ▶ Ne continuez pas de rouler.
- ▶ Confiez toujours les interventions sur la batterie à un atelier qualifié.

- Pour de plus amples informations sur l'ABS, voir (→ page 161).
- Pour de plus amples informations sur l'ESP®, voir (→ page 161).

Mercedes-Benz vous recommande de faire remplacer la batterie de démarrage par un atelier qualifié, par exemple par un point de service Mercedes-Benz.

Si vous souhaitez remplacer vous-même la batterie, tenez compte des remarques suivantes:

- Remplacez une batterie défectueuse uniquement par une batterie qui répond aux exigences spécifiques du véhicule.
- Reprenez les pièces rapportées, telles que le flexible de purge ou les caches de bornes de la batterie à remplacer.
- Veillez à ce que le flexible de purge soit toujours attaché à l'ouverture d'origine sur le côté de la batterie.

Montez les bouchons disponibles ou fournis. Sinon des gaz ou de l'électrolyte risquent de s'échapper.

- Veillez à ce que les pièces rapportées soient reposées à l'identique.

Pour des raisons de sécurité, Mercedes-Benz vous recommande d'utiliser uniquement les batteries agréées par ses soins pour votre véhicule. Mercedes-Benz Ces batteries garantissent une meilleure étanchéité afin que les occupants du véhicule ne soient pas brûlés par l'acide au cas où elles seraient endommagées lors d'un accident.

⚠ ATTENTION Risque d'explosion dû à la charge électrostatique

La charge électrostatique peut enflammer le mélange gazeux très explosif de la batterie.

- ▶ Pour éliminer toute charge électrostatique, touchez la carrosserie métallique avant de manipuler la batterie.

Ce mélange gazeux très explosif se forme lorsque vous chargez la batterie ou que vous utilisez l'aide au démarrage.

⚠ ATTENTION Risque de brûlure par acide en cas de contact avec l'électrolyte

L'électrolyte est corrosif.

- ▶ Evitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
- ▶ Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie.
- ▶ N'inhalez pas les gaz qui se dégagent de la batterie.
- ▶ Eloignez les enfants de la batterie.
- ▶ Rincez immédiatement et soigneusement l'électrolyte à l'eau claire et consultez aussitôt un médecin.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT Dommages causés à l'environnement par l'élimination incorrecte des piles



Les piles contiennent des substances polluantes. La loi interdit de les éliminer avec les ordures ménagères.



Éliminez les piles dans le respect des règles de protection de l'environnement. Déposez les piles usagées dans un atelier qualifié ou dans un point de récupération des piles usagées.

Adressez-vous à un atelier qualifié pour brancher la batterie de démarrage.

Pour manipuler les batteries, suivez les consignes de sécurité et prenez les mesures de protection qui s'imposent.



Risque d'explosion



Il est interdit de fumer ou d'approcher un feu ou une flamme nue au cours de la manipulation de la batterie. Évitez la formation d'étincelles.



L'électrolyte est corrosif. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Portez des vêtements de protection appropriés, en particulier des gants, un tablier et une protection faciale. Rincez immédiatement les projections d'électrolyte à l'eau claire. Si nécessaire, consultez un médecin.



Portez des lunettes de protection.



Eloignez les enfants.



Tenez compte de la notice d'utilisation.

Si vous n'utilisez pas le véhicule pendant une période prolongée ou que vous le conduisez régulièrement sur de courtes distances:

- Raccordez la batterie à un chargeur recommandé pour Mercedes-Benz.
- Adressez-vous à un atelier qualifié pour débrancher la batterie (→ page 136).

Aide au démarrage et charge de la batterie de démarrage

▶ Pour l'aide au démarrage et la charge des batteries, utilisez toujours la borne d'aide au démarrage qui se trouve dans le compartiment moteur.

! **REMARQUE** Endommagement de la batterie dû à une surtension

Si vous utilisez un chargeur sans limitation de la tension de charge, la batterie ou l'électronique du véhicule risquent d'être endommagées.

▶ Utilisez uniquement un chargeur avec une tension de charge maximale de 14,8 V.

! **ATTENTION** Risque d'explosion lié au dégagement d'hydrogène inflammable

Si vous provoquez un court-circuit ou si des étincelles se forment, l'hydrogène risque de s'enflammer lors de la charge d'une batterie.

- ▶ Si la batterie est branchée, veillez à ce que la cosse de la borne positive n'entre pas en contact avec des pièces du véhicule.
- ▶ Ne posez jamais d'objets métalliques ni d'outils sur la batterie.
- ▶ Lors du branchement et du débranchement de la batterie, respectez impérativement l'ordre indiqué pour les cosses de batterie.
- ▶ Si vous utilisez l'aide au démarrage, assurez-vous toujours de ne raccorder que les cosses de batterie de même polarité.
- ▶ En cas d'utilisation de l'aide au démarrage, respectez impérativement l'ordre indiqué pour le branchement et le débranchement des câbles de démarrage.

▶ Ne branchez et ne débranchez pas les cosses de batterie lorsque le moteur tourne.

! **ATTENTION** Risque d'explosion dû à un mélange gazeux explosif

Lors du processus de charge ou lorsque vous utilisez l'aide au démarrage, un mélange gazeux explosif peut s'échapper de la batterie.

- ▶ Evitez impérativement d'approcher un feu ou une flamme nue, de provoquer des étincelles ou de fumer.
- ▶ Veillez à ce que l'aération soit suffisante.
- ▶ Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie.

! **ATTENTION** Risque d'explosion lorsque la batterie est gelée

Une batterie déchargée peut geler dès que la température avoisine le point de congélation.

Lorsque vous utilisez l'aide au démarrage ou que vous chargez la batterie, du gaz peut s'échapper de la batterie.

▶ Laissez toujours une batterie gelée d'abord dégeler avant de la charger ou d'utiliser l'aide au démarrage.

Lorsque la température extérieure avoisine le point de congélation ou lorsqu'elle est inférieure au point de congélation et que les voyants d'alerte et de contrôle qui se trouvent sur le combiné d'instruments ne s'allument pas, la batterie déchargée est très probablement gelée.

Dans ce cas, tenez compte des points suivants:

- N'utilisez pas l'aide au démarrage et ne chargez pas la batterie.
- La durée de vie d'une batterie dégelée peut être raccourcie de manière drastique.
- Le démarrage peut en être affecté, en particulier lorsque la température est basse.
- Il est recommandé de faire contrôler une batterie dégelée par un atelier qualifié.

! **REMARQUES** Dommages dus à des tentatives de démarrage du moteur répétées ou prolongées

Si vous essayez de démarrer le moteur à plusieurs reprises ou pendant trop longtemps, le

catalyseur risque d'être endommagé par du carburant non brûlé.

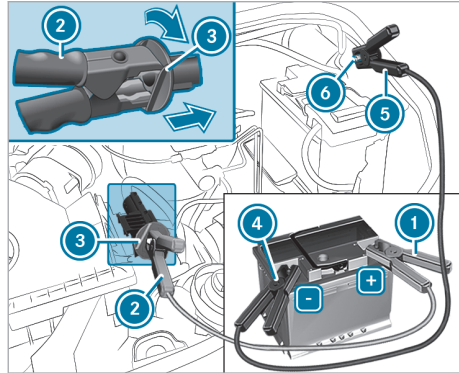
▶ Evitez les tentatives de démarrage du moteur répétées et prolongées.

En cas d'utilisation de l'aide au démarrage ou en cas de charge des batteries, tenez compte des points suivants:

- Utilisez uniquement des câbles de démarrage/de charge non endommagés de section suffisante et munis de pinces isolées.
- Les parties non isolées des pinces ne doivent pas entrer en contact avec d'autres pièces métalliques tant que les câbles de démarrage/de charge sont branchés sur la batterie ou sur la borne d'aide au démarrage.
- Les câbles de démarrage/de charge ne doivent pas entrer en contact avec aucune pièce pouvant se mettre en mouvement lorsque le moteur tourne.
- Veillez à ce que ni vous ni la batterie ne soyez chargés en électricité statique.
- Evitez d'approcher un feu ou une flamme nue.
- Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie.
- **En cas de charge :** utilisez uniquement un chargeur testé et agréé par Mercedes-Benz et lisez la notice d'utilisation du chargeur avant de charger les batteries.

En cas d'utilisation de l'aide au démarrage, tenez également compte des points suivants:

- Utilisez l'aide au démarrage uniquement si la batterie de dépannage a une tension nominale de 12 V.
- Les véhicules ne doivent pas se toucher.
- **Véhicules équipés d'un moteur à essence :** utilisez l'aide au démarrage uniquement lorsque le moteur et le système d'échappement sont froids.
- ▶ **Véhicule équipé d'un coupe-batterie :** vérifiez que le coupe-batterie est branché (→ page 136).
- ▶ Immobilisez le véhicule avec le frein de stationnement.
- ▶ **Véhicules équipés d'une boîte automatique :** mettez la boîte de vitesses sur [P].
- ▶ Arrêtez le véhicule et tous les consommateurs d'électricité.
- ▶ Ouvrez le capot moteur (→ page 236).



- ▶ **i Véhicule avec direction à droite :** la borne d'aide au démarrage peut se trouver du côté opposé.
- ▶ Retirez le cache du contact POSITIF de l'autre batterie.
- ▶ Commencez par brancher une des pinces rouges du pôle POSITIF ① du câble de démarrage/de charge sur le contact POSITIF de l'autre batterie.
- ▶ A l'aide de la 2e pince rouge du pôle POSITIF ② du câble de démarrage/de charge, repoussez le capuchon rouge de la borne d'aide au démarrage ③ en le tournant d'un tour vers la droite.
- ▶ Branchez la 2e pince rouge du pôle POSITIF ② sur le contact POSITIF de la borne d'aide au démarrage ③.
- ▶ **En cas d'aide au démarrage :** laissez tourner le moteur du véhicule de dépannage au régime de ralenti.
- ▶ Commencez par brancher une des pinces noires du pôle NEGATIF ④ du câble de démarrage/de charge sur le pôle négatif de l'autre batterie.
- ▶ Branchez la 2e pince noire du pôle NEGATIF ⑤ du câble de démarrage/de charge au point de masse ⑥ de votre véhicule (élément métallique non peint dans le compartiment moteur).
- ▶ **En cas d'aide au démarrage :** démarrez le véhicule.
- ▶ **En cas de charge :** initiez le processus de charge.
- ▶ **En cas d'aide au démarrage :** laissez tourner les moteurs pendant quelques minutes.
- ▶ **En cas d'aide au démarrage :** avant de débrancher les câbles de démarrage, mettez l'un des

consommateurs d'électricité de votre véhicule en marche (chauffage de lunette arrière ou éclairage, par exemple).

Lorsque le processus d'aide au démarrage ou le processus de charge est terminé :

- ▶ Débranchez les pinces du câble de démarrage/de charge dans l'ordre inverse. Commencez par débrancher la 2e pince noire du pôle NEGATIF ⑤ du point de masse ④ dans le compartiment moteur. Puis débranchez la pince noire du pôle NEGATIF ④ de l'autre batterie. Débranchez ensuite la 2e pince rouge du pôle POSITIF ② du contact POSITIF de la borne d'aide au démarrage ③. Puis débranchez la pince rouge du pôle POSITIF ① de l'autre batterie.

Lorsque vous débranchez la 2e pince rouge du pôle POSITIF ② de la borne d'aide au démarrage ③, le capuchon rouge revient d'un coup dans sa position initiale.

Pour de plus amples informations, adressez-vous à un atelier qualifié.

Dépose et pose du revêtement de plancher

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à des objets placés aux pieds du conducteur

Des objets placés aux pieds du conducteur peuvent limiter la course de la pédale ou bloquer une pédale enfoncée.

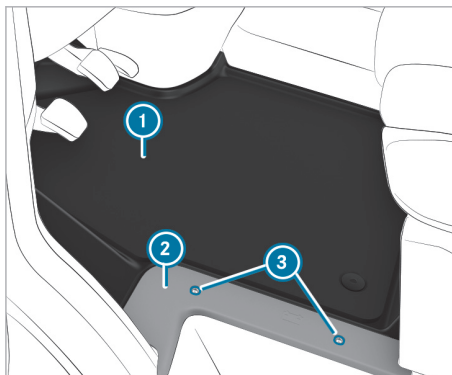
Cela compromet la sécurité de fonctionnement et la sécurité routière- du véhicule.

- ▶ Ranger tous les objets dans le véhicule de manière sûre afin qu'ils ne puissent pas pénétrer dans le repose-pieds du conducteur.
- ▶ Toujours laisser un espace suffisant pour les pédales.
- ▶ Veiller à ce que les tapis de sol et les moquettes soient installés de manière à ne pas glisser.
- ▶ Ne pas superposer plusieurs tapis de sol ou moquettes.

Conditions requises

- Tous les consommateurs d'électricité sont arrêtés.

Dépose



- ▶ Desserrez les vis ③ et enlevez le cache ②.
- ▶ Retirez le revêtement de plancher ①.

Pose

- ▶ Placez le revêtement de plancher ① et alignez-le par rapport au caisson du siège conducteur et à l'accès.
- ▶ Remettez le cache ② en place et fixez-le avec les vis ③.

Débranchement de la batterie de démarrage

! **REMARQUE** Endommagement des organes électriques dû à un débranchement incorrect

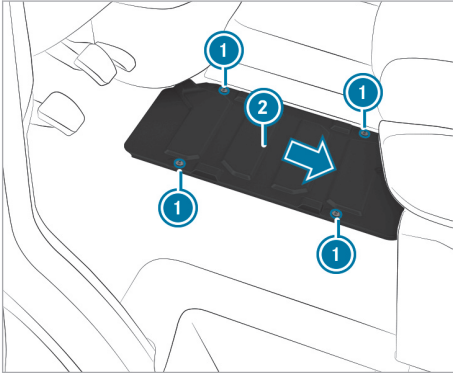
Si la batterie de démarrage est débranchée pendant que le véhicule est en marche, des organes électriques risquent d'être endommagés.

- ▶ Arrêtez le véhicule. Desserrez ensuite les cosses de la batterie de démarrage.
- ▶ Débranchez toujours d'abord la batterie de démarrage située dans le caisson de batterie au niveau de l'espace jambes gauche. Sinon, vous risquez d'endommager des organes électriques, tels que l'alternateur.

! **REMARQUE** Endommagement de l'électronique du véhicule dû à un débranchement incorrect

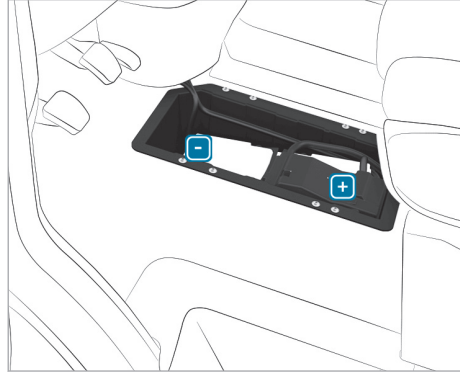
Si la batterie de démarrage n'est pas débranchée comme indiqué ci-après, l'électronique du véhicule risque d'être endommagée.

▶ Débranchez toujours la batterie de démarrage dans l'ordre indiqué ci-après. N'intervertissez en aucun cas les cosses de batterie. Sinon, l'électronique du véhicule risque d'être endommagée.



i Si le véhicule doit rester immobilisé pendant plus de 4 semaines, tenez compte des remarques relatives à l'immobilisation du véhicule (→ page 158) et au mode repos (→ page 158).

- ▶ **Véhicules équipés d'un coupe-batterie :** actionnez l'interrupteur principal de la batterie (→ page 137).
- ▶ **Véhicules sans coupe-batterie :** arrêtez tous les consommateurs électriques.
- ▶ Arrêtez le véhicule.
- ▶ Déposez le revêtement de plancher (→ page 258).
- ▶ Desserrez les vis **1** et poussez le cache de batterie **2** dans le sens de la flèche. Les vis doivent se trouver au-dessus des plus grands évidements.
- ▶ Enlevez le cache de batterie **2** par le haut.



- ▶ Débranchez d'abord la cosse de la borne NEGATIVE de la batterie et écartez-la de manière à ce qu'elle ne puisse plus entrer en contact avec le pôle.
- ▶ Enlevez le cache de la cosse de la borne POSITIVE.
- ▶ Débranchez la cosse de la borne POSITIVE et rabattez-la vers le haut et sur le côté avec la boîte à préfusibles.

Démarrage du moteur par remorquage du véhicule et remorquage

Méthodes de remorquage autorisées

En cas de crevaison, Mercedes-Benz vous recommande de faire transporter votre véhicule plutôt que de le remorquer.




! **REMARQUES** Dommages sur le véhicule dus à un remorquage effectué de manière inappropriée

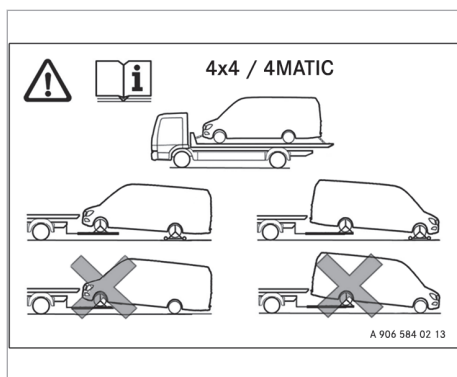
▶ Tenez compte des remarques et des instructions relatives au remorquage.

i **Véhicules à propulsion arrière équipés d'une boîte automatique :** en cas de dysfonctionnement, il est possible que la boîte automatique reste bloquée en position **P**.

Si la boîte automatique ne peut pas être mise en position **N**, faites transporter le véhicule (→ page 260). Pour le transport du véhicule, un véhicule de dépannage avec dispositif de levage est nécessaire.

Méthodes de remorquage autorisées

| |  2 essieux au sol |  Essieu avant soulevé |  Essieu arrière soulevé |
|--|---|---|--|
| Véhicules à propulsion arrière équipés d'une boîte automatique | Oui, 31 miles (50 km) à 31 mph (50 km/h) maximum | Oui, 31 miles (50 km) à 31 mph (50 km/h) maximum | Oui, si le volant est verrouillé en position médiane |
| Véhicules équipés d'une transmission intégrale | Oui, 31 miles (50 km) à 31 mph (50 km/h) maximum | Non | Non |



Pour les véhicules équipés d'une transmission intégrale : avertissement sur le montant B, côté conducteur

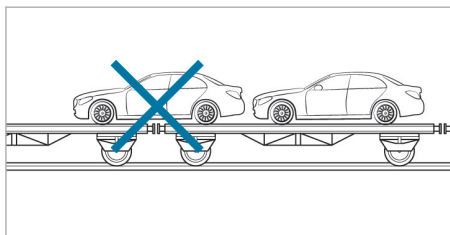
Remorquage avec essieu soulevé : le remorquage doit être confié à une entreprise de remorquage.

Chargement du véhicule en vue de son transport

- ▶ Tenez compte des remarques relatives aux méthodes de remorquage autorisées (→ page 259).
- ▶ Pour transporter le véhicule, fixez le dispositif de remorquage à l'anneau de remorquage.
- ▶ **Véhicules équipés d'une boîte automatique :** mettez la boîte automatique sur **N**.
- ① **Véhicules équipés d'une boîte automatique :** en cas de défaut de la partie électrique, la boîte automatique peut être bloquée sur **P**. Pour passer en position **N**, alimentez le réseau de bord en tension (→ page 256).
- ▶ Faites transporter le véhicule.

- ▶ **Véhicules équipés d'une boîte automatique :** mettez la boîte automatique sur **P**.
- ▶ Immobilisez le véhicule en serrant le frein de stationnement pour l'empêcher de rouler.
- ▶ Arrimez le véhicule uniquement au niveau des roues.

Véhicules équipés d'une transmission intégrale / véhicules équipés d'une boîte automatique



- ▶ Veillez à ce que les essieux avant et arrière soient immobilisés sur le même véhicule de transport.

! REMARQUE Endommagement de la chaîne cinématique dû à un mauvais positionnement du véhicule

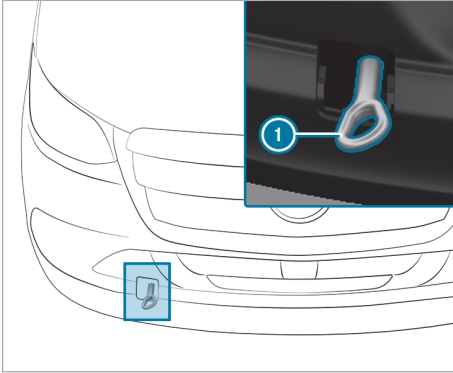
- ▶ Ne positionnez pas le véhicule sur l'accouplement du véhicule destiné au transport.

Emplacement de rangement de l'anneau de remorquage

L'anneau de remorquage se trouve dans l'outillage de bord situé au niveau du plancher côté passager (→ page 263).

Pose et dépose de l'anneau de remorquage

Pose de l'anneau de remorquage à l'avant

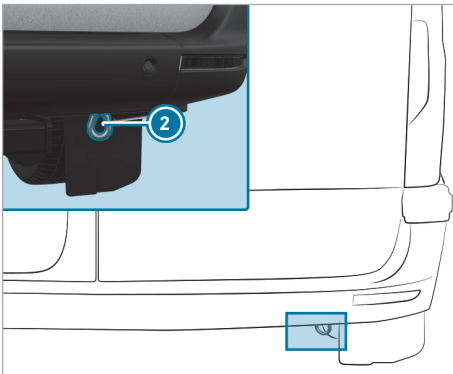


- ▶ Appuyez sur le haut du cache et retirez-le.
- ▶ Vissez l'anneau de remorquage ① jusqu'en butée en le tournant vers la droite et serrez-le à fond.

Dépose de l'anneau de remorquage à l'avant

- ▶ Dévissez l'anneau de remorquage ① vers la gauche.
- ▶ Emboîtez le cache par le haut à l'aide des ergots et appuyez sur la partie inférieure jusqu'à encliquetage.

Anneau de remorquage à l'arrière



Anneau de remorquage à l'arrière

- ① L'anneau de remorquage à l'arrière ② est vissé sur le véhicule.

REMARQUE Endommagement du véhicule dû à une utilisation inadaptée de l'anneau de remorquage ou du dispositif d'attelage

Si, lors d'une opération de dépannage, l'anneau de remorquage ou le dispositif d'attelage est utilisé pour dégager le véhicule, ce dernier risque d'être endommagé.

- ▶ Utilisez l'anneau de remorquage ou le dispositif d'attelage uniquement pour le remorquage ou le démarrage du moteur par remorquage du véhicule.
- ▶ N'utilisez pas l'anneau de remorquage ou le dispositif d'attelage pour dégager le véhicule lors d'une opération de dépannage.

Démarrage du moteur par remorquage du véhicule

REMARQUES Endommagement de la boîte automatique dû au démarrage du moteur par remorquage

Dans le cas des véhicules équipés d'une boîte automatique, le démarrage du moteur par remorquage peut endommager la boîte automatique.

- ▶ Les véhicules équipés d'une boîte automatique ne doivent pas être démarrés par remorquage.

Fusibles électriques

Remarques relatives aux fusibles électriques

ATTENTION Risque d'accident et de blessure en cas de câbles surchargés

Si vous manipulez ou pontez un fusible défectueux ou que vous le remplacez par un fusible d'un calibre plus grand, les câbles électriques risquent d'être surchargés.

Cela peut provoquer un incendie.

- ▶ Remplacez toujours les fusibles défectueux par des fusibles neufs spécifiques de même calibre.

REMARQUE Dommages dus à des fusibles incorrects

L'utilisation de fusibles incorrects peut endommager les composants et systèmes électriques.

- ▶ Utilisez uniquement des fusibles agréés par Mercedes-Benz et du calibre prescrit.

Les fusibles électriques du véhicule servent à interrompre l'alimentation des circuits électriques défectueux. Lorsqu'un fusible fond, les éléments branchés en aval de celui-ci et les fonctions qui y sont associées ne fonctionnent plus.

Les fusibles qui ont fondu doivent être remplacés par des fusibles équivalents (même couleur et même calibre). Vous trouverez le plan d'affectation des fusibles ainsi que de plus amples informations sur les fusibles électriques et relais dans la notice d'utilisation complémentaire «Affectation des fusibles».

! REMARQUE Dommages ou dysfonctionnements dus à l'humidité

L'humidité peut entraîner des dysfonctionnements ou des dommages au niveau de l'installation électrique.

- ▶ Assurez-vous qu'aucune humidité ne pénètre dans la boîte à fusibles lorsqu'elle est ouverte.
- ▶ Assurez-vous que le joint du couvercle est positionné correctement sur la boîte à fusibles lorsque vous la fermez.

Si le fusible neuf fond également, faites rechercher et éliminer la cause du problème par un atelier qualifié.

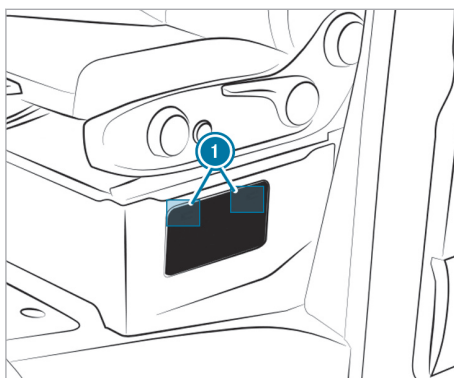
Avant le remplacement des fusibles, assurez-vous que les conditions suivantes sont remplies:

- Le véhicule est immobilisé.
- Tous les consommateurs électriques sont arrêtés.
- Le véhicule est arrêté.

Les fusibles électriques sont répartis dans différentes boîtes à fusibles:

- Boîte à fusibles au niveau du plancher côté passager (→ page 262)
- Boîte à fusibles au niveau du caisson du siège conducteur (→ page 262)

Ouverture de la boîte à fusibles au niveau du caisson du siège conducteur



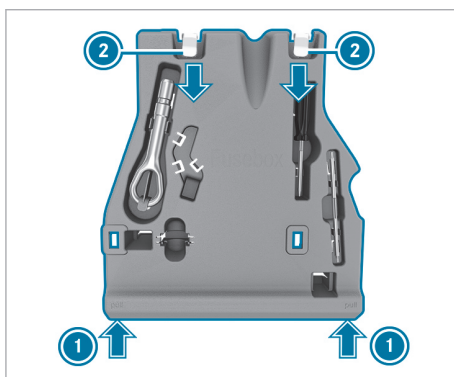
- ▶ **Ouverture :** abaissez et déclipsez les fermetures (1) au niveau du cache.
- ▶ Enlevez le cache.
- ▶ **Fermeture :** poussez le cache dans le caisson de siège pour le fixer de manière à ce que les fermetures (1) s'encliquettent.

Ouverture et fermeture de la boîte à fusibles située au niveau du plancher côté passager

Ouverture de la boîte à fusibles

La boîte à fusibles se trouve sous l'outillage de bord, dans le compartiment de rangement au niveau du plancher côté passager.

- ▶ Déverrouillez le cache du compartiment de rangement au niveau du plancher côté passager et retirez-le (→ page 263).



Insert de l'outillage de bord (exemple)

- ▶ Soulevez l'insert au niveau des emplacements indiqués ①.
- ▶ Retirez l'insert des agrafes de fixation ②.

Fermeture de la boîte à fusibles

- ▶ Enfoncez l'insert dans les agrafes de fixation ②.
- ▶ Fermez l'insert en appuyant au niveau des emplacements indiqués ①.
- ▶ Posez le cache du compartiment de rangement au niveau du plancher côté passager et verrouillez-le (→ page 263).

Outillage de bord

Informations relatives à l'outillage de bord

L'outillage de bord se trouve dans le compartiment de rangement situé dans l'espace jambes côté passager (→ page 263).

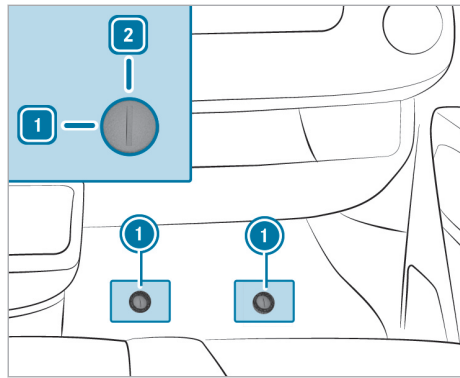
L'outillage de bord comprend les éléments suivants:

- 1 anneau de remorquage
- 1 tournevis avec embouts Torx®, cruciforme et plat

L'outillage de bord peut également comprendre les éléments suivants, par exemple:

- 1 clé à fourche
- 1 clé démonte-roue
- 1 outil de déverrouillage pour le verrou de stationnement
- 1 bit
- 1 clé à douille
- 1 outil de déverrouillage du bouchon verrouillable du réservoir d'AdBlue®

Déverrouillage et retrait du cache du compartiment de rangement

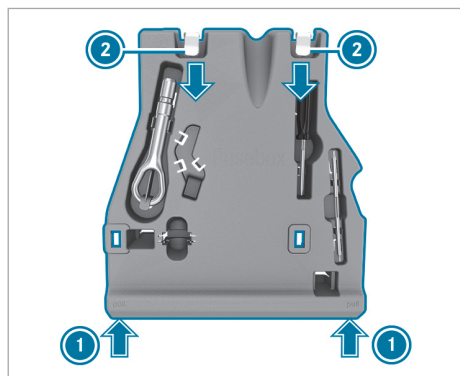


- ▶ Retirez le fond en caoutchouc du plancher côté passager.
- ▶ **Déverrouillage**: tournez la fermeture rapide ① vers la gauche en position ①.
- ▶ Soulevez légèrement le cache et retirez-le.

Mise en place et verrouillage du cache

- ▶ Mettez le cache en place et enfoncez-le.
- ▶ Rabattez la fermeture rapide ① vers le bas jusqu'en butée.
- ▶ **Verrouillage**: tournez la fermeture rapide ① vers la droite en position ②.

Retrait de l'outillage de bord

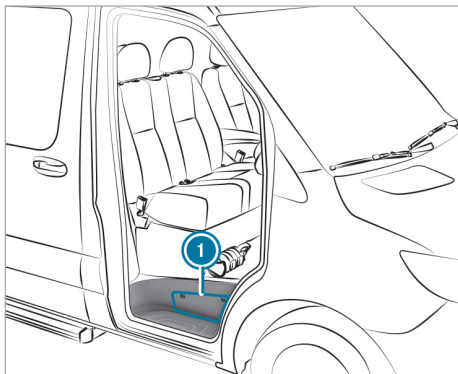


Insert de l'outillage de bord (exemple)

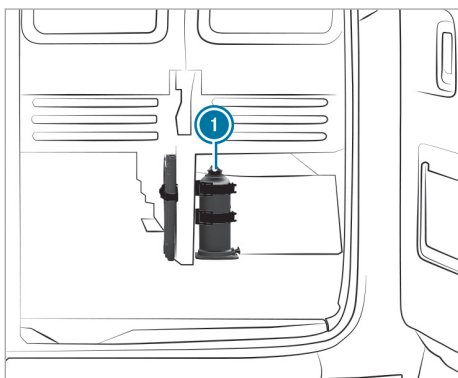
- ▶ Soulevez l'insert au niveau des emplacements indiqués ①.
- ▶ Retirez l'insert des agrafes de fixation ②.

Rangement de l'outillage de bord

- ▶ Enfoncez l'insert dans les agrafes de fixation **2**.
- ▶ Fermez l'insert en appuyant au niveau des emplacements indiqués **1**.

Cric hydraulique**Informations relatives au cric hydraulique**

Le cric hydraulique se trouve dans un compartiment de rangement latéral **1** situé au-dessus du marchepied de la porte passager.

Véhicules de plus de 18 places assises

Le cric hydraulique **1** se trouve à droite derrière la dernière banquette.

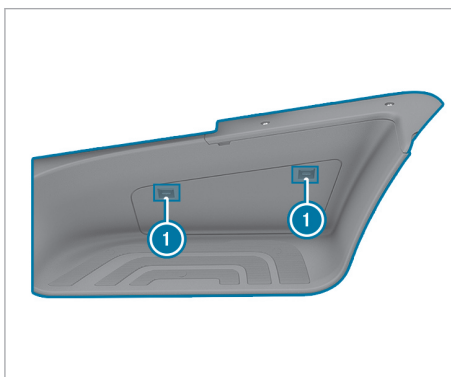
Le poids du cric est de 16,5 lb (7,5 kg) maximum (en fonction de l'équipement du véhicule). Vous trouverez la charge maximale du cric sur la plaque autocollante qui se trouve sur le cric. En cas de dysfonctionnement, adressez-vous à un atelier qualifié.

Entretien du cric:

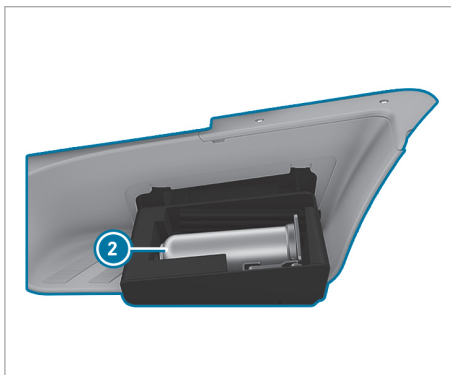
- Après utilisation, nettoyez et graissez toutes les pièces mobiles.
- Tous les 6 mois, sortez et rentrez les pistons jusqu'en butée.

Retrait du cric et de la tige de levier de pompe**Conditions requises**

- La porte passager est ouverte.



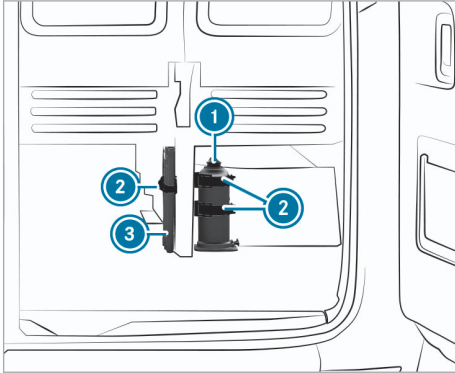
- ▶ **Ouverture:** abaissez et déclipsez les fermetures **1** au niveau du cache.
- ▶ Enlevez le cache.
- ▶ Retirez complètement le dispositif de maintien et posez-le sur le marchepied.



- ▶ Sortez le cric **2** et la tige de levier de pompe
- ▶ **Fermeture:** appuyez sur le cache pour le fixer de manière à ce que les fermetures **1** s'encliquettent.

Véhicules de plus de 18 places assises**Condition requise**

- La porte arrière droite est ouverte.



- ▶ Ouvrez les boucles (2) au niveau du cric (1), détendez les sangles et sortez le cric.
- ▶ Ouvrez la boucle (2) au niveau de la tige de levier de pompe (3), détendez les sangles et sortez la tige de levier de pompe.
- ▶ **Rangement:** placez le cric (1) et la tige de levier de pompe pliée (3) à l'intérieur des sangles détendues et resserrez les boucles (2).

Remarque relative au niveau de bruit ou au comportement anormal du véhicule

Pendant la marche, prêtez attention aux vibrations, aux bruits et à un comportement anormal du véhicule, par exemple lorsque ce dernier tire d'un côté. Cela peut signifier que les jantes ou les pneus sont endommagés. En cas de doute concernant l'état d'un pneu, réduisez la vitesse du véhicule. Arrêtez-vous dès que possible et contrôlez si les jantes et les pneus ont été endommagés ou s'ils ne fonctionnent plus correctement. Des dommages cachés au niveau des pneus peuvent également être à l'origine de ce comportement routier anormal. Si aucun dommage n'est visible, faites contrôler les jantes et les pneus par un atelier qualifié.

Remarques relatives au contrôle régulier des jantes et des pneus

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à des pneus endommagés

Des dommages au niveau des pneus peuvent entraîner une perte de pression.

▶ Contrôlez régulièrement l'état des pneus et remplacez immédiatement tout pneu endommagé.

Contrôlez régulièrement l'état des pneus et des jantes, au minimum toutes les 2 semaines ou après un trajet en tout-terrain ou sur des chaussées dégradées. Des roues endommagées peuvent entraîner des pertes de pression au niveau des pneus.

Vérifiez que les pneus ne présentent pas d'endommagements, tels que

- des coupures
- des entailles
- des fissures
- des hernies
- des déformations ou une corrosion importante au niveau des jantes

⚠ ATTENTION Risque d'aquaplanage dû à des sculptures de pneu trop profondes

Le risque d'aquaplanage augmente sur chaussée mouillée.

▶ Contrôlez régulièrement sur tous les pneus la profondeur des sculptures et la bande de roulement.

Profondeur minimale des sculptures:

- Utilisation en été: $\frac{1}{8}$ in (3 mm)
- Utilisation en hiver: $\frac{1}{6}$ in (4 mm)

▶ Pour des raisons de sécurité, faites remplacer les pneus avant que la profondeur minimale des sculptures prescrite ne soit atteinte.

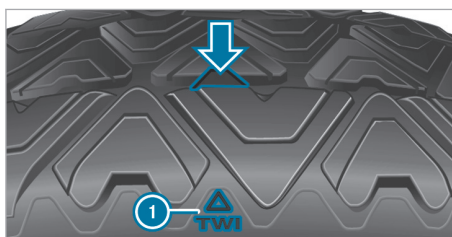
Effectuez régulièrement les contrôles suivants sur toutes les roues, au minimum 1 fois par mois ou selon les besoins (avant un long trajet ou un trajet en tout-terrain, par exemple):

- Contrôle de la pression de pneu (→ page 268)
- Contrôle des capuchons de vanne

Les vannes doivent être protégées de l'humidité et de la saleté par les capuchons spécialement agrées par Mercedes-Benz pour votre véhicule.

- Contrôle visuel de la profondeur des sculptures et de la bande de roulement sur toute la largeur du pneu

La profondeur minimale des sculptures est de $\frac{1}{8}$ in (3 mm) pour une utilisation en été et de $\frac{1}{6}$ in (4 mm) pour une utilisation en hiver.



Les repères ① indiquent les emplacements auxquels les indicateurs d'usure (flèche), qui se présentent sous la forme de barrettes, sont intégrés dans les sculptures du pneu. Ils sont visibles dès que la profondeur des sculptures atteint environ $\frac{1}{16}$ in (1,6 mm).

Informations sur la conduite avec des pneus été

Les pneus été perdent considérablement en élasticité et par conséquent en adhérence et en capacité de freinage lorsque la température est inférieure à 50 °F (10 °C). Équipez votre véhicule

de pneus M+S. Si vous utilisez des pneus été lorsque les températures sont très basses, cela risque d'entraîner la formation de fissures et les pneus seraient ainsi irrémédiablement endommagés. Mercedes-Benz décline toute responsabilité pour ces dommages.

Respectez impérativement la vitesse maximale autorisée pour les pneus été (→ page 281).

Une fois les pneus été montés:

- redémarrez le système de contrôle de la pression des pneus (→ page 275)
- contrôlez la pression de pneu (→ page 268)


Informations sur les pneus M+S

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à des sculptures de pneu trop peu profondes

Des pneus M+S dont la profondeur des sculptures est inférieure à $\frac{1}{8}$ in (4 mm) ne sont pas adaptés à la circulation hivernale et n'offrent plus suffisamment d'adhérence.

- ▶ Remplacez impérativement les pneus M+S dont la profondeur des sculptures est inférieure à $\frac{1}{8}$ in (4 mm).

Lorsque la température est inférieure à 50 °F (10 °C), utilisez des pneus hiver ou des pneus toutes saisons portant le sigle M+S.

Lorsque les conditions de circulation sont hivernales, seuls les pneus hiver sur lesquels figure un symbole supplémentaire représentant un flocon de neige  à côté du sigle M+S sont en mesure d'offrir la meilleure adhérence qui soit.

Vous n'obtiendrez l'efficacité optimale des systèmes de sécurité active, tels que l'ABS ou l'ESP®, qu'avec ces pneus. Ces pneus ont été conçus spécialement pour rouler dans la neige.

Pour garantir une bonne tenue de route, équipez toutes les roues de pneus M+S de même marque et de même profil.

Respectez la vitesse maximale autorisée pour les pneus M+S (→ page 281).

Si vous montez des pneus M+S dont la vitesse maximale autorisée est inférieure à la vitesse maximale par construction du véhicule, vous devez placer une étiquette de rappel correspondante dans le champ de vision du conducteur. Vous pouvez vous la procurer dans un atelier qualifié.

Une fois les pneus M+S montés, prenez les mesures suivantes:

- redémarrez le système de contrôle de la pression des pneus (→ page 275)
- contrôlez la pression de pneu (→ page 275)

Remarques relatives aux chaînes à neige

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de montage incorrect des chaînes à neige

Véhicules à propulsion arrière : si vous montez des chaînes à neige sur les roues avant, celles-ci peuvent frotter contre la carrosserie ou contre des éléments du train de roulement.

- ▶ Ne montez jamais de chaînes à neige sur les roues avant.
- ▶ Montez toujours les chaînes à neige par paire sur les roues arrière.
- ▶ **Véhicules avec monte jumelée :** montez les chaînes à neige sur les roues extérieures.

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de chaînes à neige inappropriées

Les chaînes à neige disponibles dans le commerce peuvent se détacher et endommager le soubassement ou les flexibles de frein.

- ▶ Montez uniquement des chaînes à neige agréées par Mercedes-Benz pour cette monte pneumatique.

Pour des raisons de sécurité, Mercedes-Benz vous recommande de monter uniquement des chaînes à neige testées et agréées pour cette utilisation. Pour de plus amples informations sur les chaînes à neige, adressez-vous à un atelier qualifié.

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de rupture des chaînes à neige

Si vous roulez trop vite avec des chaînes à neige, elles risquent de se casser et de blesser d'autres personnes et d'endommager le véhicule.

- ▶ Respectez la vitesse maximale autorisée pour rouler avec des chaînes à neige.

I REMARQUE Endommagement des enjoliveurs de roue par les chaînes à neige montées

Si vous montez des chaînes à neige sur les jantes acier, vous risquez d'endommager les enjoliveurs de roue.

▶ Enlevez les enjoliveurs de roue des jantes acier avant de monter des chaînes à neige.

En cas d'utilisation de chaînes à neige, tenez compte des remarques suivantes:

- Les chaînes à neige sont uniquement autorisées sur certaines combinaisons jantes/pneus. Pour de plus amples informations à ce sujet, adressez-vous à un atelier qualifié.
- Pour des raisons de sécurité, montez uniquement des chaînes à neige agréées pour les véhicules Mercedes-Benz ou présentant le même standard de qualité.
- Les chaînes à neige doivent être resserrées après avoir parcouru environ 0,6 mi (1 km). C'est le seul moyen de garantir un positionnement optimal des chaînes à neige et le dégagement par rapport aux composants avoisinants.
- **Véhicules avec transmission intégrale :** montez des chaînes à neige sur les roues de l'essieu arrière. Dans le cas des véhicules avec monte jumelée, montez les chaînes à neige sur les roues extérieures. Suivez les instructions de montage du fabricant.
- Utilisez les chaînes à neige uniquement lorsque toute la chaussée est recouverte de neige. Déposez les chaînes à neige dès que vous ne roulez plus sur des routes enneigées.
- Des dispositions locales peuvent limiter l'utilisation des chaînes à neige. Avant de monter des chaînes à neige, tenez compte des prescriptions correspondantes.
- La vitesse maximale autorisée pour rouler avec des chaînes à neige est de 30 mph (50 km/h).
- **Véhicules équipés de l'assistant de stationnement :** n'utilisez pas l'assistant de stationnement PARKTRONIC lorsque vous roulez avec des chaînes à neige.

Pression de pneu

Remarques relatives à la pression de pneu

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de pression de pneu trop basse ou trop élevée

Les pneus dont la pression est trop basse ou trop élevée présentent notamment les risques suivants:

- Les pneus risquent d'éclater.
 - Les pneus peuvent s'user de manière excessive et/ou irrégulière.
 - Le comportement routier ainsi que la manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule peuvent être fortement compromis.
- ▶ Tenez compte des pressions de pneu recommandées et contrôlez la pression de chacun des pneus, y compris celle de la roue de secours:
- tous les mois
 - en cas de modification de la charge
 - avant d'entreprendre un long trajet
 - en cas de modification des conditions d'utilisation, par exemple en cas de trajet en tout-terrain
 - lorsque vous roulez à plus de 155 mph (250 km/h)
- ▶ Si nécessaire, corrigez la pression de pneu.

Une pression de pneu trop faible ou trop élevée a les conséquences suivantes:

- La durée de vie des pneus est réduite.
- Le risque d'endommagement des pneus augmente.
- Le comportement routier et donc la sécurité sont compromis, par exemple par l'aquaplanage.

⚠ ATTENTION Risque d'accident en raison d'une pression de pneu trop basse

Des pneus dont la pression est trop basse risquent de surchauffer et d'éclater.

Ils s'usent de manière excessive et/ou irrégulière et compromettent fortement le comportement au freinage et le comportement routier.

- ▶ Evitez d'utiliser des pneus dont la pression est trop basse.

Une pression de pneu trop basse peut avoir les conséquences suivantes:

- Pneu(s) défectueux en raison d'une surchauffe
- Répercussions négatives sur la tenue de route du véhicule
- Usure irrégulière
- Augmentation de la consommation de carburant

⚠ ATTENTION Risque d'accident en raison d'une pression de pneu trop élevée

Des pneus dont la pression est trop élevée risquent d'éclater.

Ils s'usent de manière irrégulière et risquent de compromettre le comportement au freinage et le comportement routier.

- ▶ Evitez d'utiliser des pneus dont la pression est trop élevée.

Une pression de pneu trop élevée peut avoir les conséquences suivantes:

- Augmentation de la distance de freinage
- Répercussions négatives sur la tenue de route du véhicule
- Usure irrégulière
- Répercussions négatives sur le confort de marche
- Risque d'endommagement

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de chutes de pression répétées au niveau des pneus

Les jantes, les valves et les pneus risquent d'être endommagés.

Une pression de pneu trop basse peut entraîner l'éclatement du pneu.

- ▶ Contrôlez l'absence de corps étrangers dans les pneus.
- ▶ Contrôlez l'étanchéité de la roue ou de la valve.
- ▶ Si le dommage ne peut pas être éliminé, prenez contact avec un atelier qualifié.

Vous trouverez les indications relatives à la pression recommandée des pneus montés départ usine sur votre véhicule sur les plaques d'information suivantes:

- Plaque d'information sur les pneus et le chargement et tableau de pression des pneus sur le montant B de votre véhicule (→ page 276)

Respectez également la pression de pneu maximale (→ page 281).

Utilisez un manomètre approprié pour contrôler la pression de pneu. L'aspect extérieur d'un pneu ne permet aucune déduction concernant sa pression.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Dommmages écologiques en cas de pression de pneu trop basse ou trop élevée

Une pression de pneu trop élevée ou trop basse réduit la durée de vie des pneus.

- ▶ Contrôlez régulièrement la pression de pneu, au minimum tous les 15 jours.

Véhicules équipés du système de contrôle de la pression des pneus : vous pouvez également vérifier la pression de pneu par l'intermédiaire de l'ordinateur de bord.

Contrôlez la pression uniquement lorsque les pneus sont froids. Conditions pour des pneus froids:

- Le véhicule est resté immobilisé pendant au moins 3 heures sans que les pneus aient été exposés au rayonnement solaire.
- Vous avez parcouru moins de 1 mile (1,6 km).

Une augmentation de la température des pneus de 18 °F (10 °C) augmente la pression de pneu de 10 kPa (0,1 bar, 1,5 psi) environ. Tenez-en compte lorsque vous devez contrôler la pression alors que les pneus sont chauds.

La pression de pneu recommandée dans le tableau de pression des pneus pour une charge élevée et/ou une vitesse élevée peut entraîner une diminution du confort de marche.



ATTENTION Risque d'accident en cas d'utilisation d'accessoires inappropriés sur les valves de pneu

L'utilisation d'accessoires inappropriés sur les valves de pneu risque de provoquer une perte de pression des pneus.

▶ Vissez sur les valves de pneu uniquement les capuchons de valve fournis de série ou autres capuchons agréés spécialement par Mercedes-Benz pour votre véhicule.

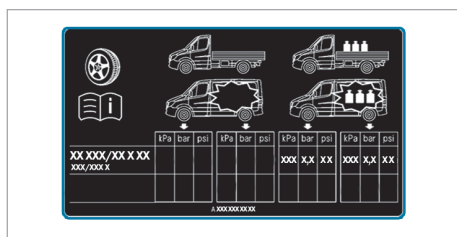
Remarques sur la traction d'une remorque

Pour les pneus de l'essieu arrière, reportez-vous exclusivement à la pression recommandée dans le tableau de pression des pneus pour une charge élevée.

Vue d'ensemble du tableau de pression des pneus


Le tableau de pression des pneus se trouve sur le caisson de siège ou sur le montant B côté conducteur.

ⓘ Les données indiquées sur les illustrations figurent à titre d'exemple.



Le tableau de pression des pneus indique la pression de pneu recommandée pour les pneus montés d'usine sur ce véhicule. Les pressions de pneu recommandées s'appliquent aux pneus froids et à différents états de chargement du véhicule.

Si la pression de pneu est précédée de l'indication d'une ou de plusieurs dimensions de pneus, cela signifie que la pression indiquée est uniquement valable pour ces tailles de pneus.

Si les informations sur les dimensions des pneus sont complétées par le symbole , différentes pressions de pneu sont alors indiquées à droite.

Les états de chargement «partiellement chargé» et «chargé au maximum» sont représentés dans le tableau par un nombre différent de poids.

Certains tableaux de pression des pneus mentionnent uniquement le diamètre des jantes (**R16**, par exemple) à la place des dimensions de pneus complètes. Le diamètre des jantes est indiqué dans les dimensions des pneus et figure sur le flanc des pneus (→ page 281).

Pression des pneus avant sur les véhicules à transmission intégrale/à propulsion arrière et monte pneumatique Single**Pression des pneus avant pour une charge max. sur essieu avant de 4 101 lb (1 860 kg)**

| Pneus/jantes | Etat de chargement | Charge max. sur essieu avant 4 101 lb (1 860 kg) |
|----------------------|--------------------|---|
| LT245/75R16 120/116Q | Chargé au maximum | 320 kPa (3,2 bar, 46 psi) |

Pression des pneus avant sur les véhicules à propulsion arrière et monte pneumatique Single**Pression des pneus avant pour une charge max. sur essieu avant de 4 409 lb (2 000 kg)**

| Pneus/jantes | Etat de chargement | Charge max. sur essieu avant 4 409 lb (2 000 kg) |
|----------------------|--------------------|---|
| LT245/75R16 120/116Q | Chargé au maximum | 360 kPa (3,6 bar, 52 psi) ¹⁾ |

¹⁾ S'applique uniquement aux véhicules avec un empattement long de 171 in (4 350 mm) et une MTAC supérieure à 7 716 lb (3,5 t).

Pression des pneus arrière sur les véhicules à transmission intégrale/à propulsion arrière et monte pneumatique Single**Pression des pneus arrière pour une charge max. sur essieu arrière de 5 357 lb (2 430 kg)**

| Pneus/jantes | Etat de chargement | Charge max. sur essieu arrière 5 357 lb (2 430 kg) |
|----------------------|------------------------------------|---|
| LT245/75R16 120/116Q | Chargé au maximum | 480 kPa (4,8 bar, 70 psi) |
| LT245/75R16 120/116Q | Partiellement chargé ²⁾ | 420 kPa (4,2 bar, 61 psi) ²⁾ |

²⁾ L'application de cette pression de pneu réduite n'est autorisée que si vous pouvez garantir par la pesée du véhicule que la charge sur essieu arrière de 4 960 lb (2 250 kg) n'est pas dépassée. En cas de doute, gonflez les pneus à une pression de 480 kPa (4,8 bar, 70 psi).

Pression des pneus avant sur les véhicules à transmission intégrale/à propulsion arrière et monte jumelée**Pression des pneus avant pour une charge max. sur essieu avant de 4 079 lb (1 850 kg)**

| Pneus/jantes | Etat de chargement | Charge max. sur essieu avant 4 079 lb (1 850 kg) |
|----------------------|--------------------|---|
| LT215/85R16 115/112Q | Chargé au maximum | 380 kPa (3,8 bar, 55 psi) |

Pression des pneus avant pour une charge max. sur essieu avant de 4 409 lb (2 000 kg)

| Pneus/jantes | Etat de chargement | Charge max. sur essieu avant 4 409 lb (2 000 kg) |
|----------------------|--------------------|---|
| LT215/85R16 115/112Q | Chargé au maximum | 420 kPa (4,2 bar, 61 psi) |

Pression des pneus avant pour une charge max. sur essieu avant de 4 630 lb (2 100 kg)

| Pneus/jantes | Etat de chargement | Charge max. sur essieu avant 4 630 lb (2 100 kg) |
|----------------------|--------------------|---|
| LT215/85R16 115/112Q | Chargé au maximum | 450 kPa (4,5 bar, 65 psi) |

Pression des pneus arrière sur les véhicules à transmission intégrale/à propulsion arrière et monte jumelée**Pression des pneus arrière pour une charge max. sur essieu arrière de 7 055 lb (3 200 kg)**

| Pneus/jantes | Etat de chargement | Charge max. sur essieu arrière Jusqu'à 7 055 lb (3 200 kg) |
|----------------------|--------------------|---|
| LT215/85R16 115/112Q | Chargé au maximum | 370 kPa (3,7 bar, 54 psi) |

Pression des pneus arrière pour une charge max. sur essieu arrière de 7 716 lb (3 500 kg)

| Pneus/jantes | Etat de chargement | Charge max. sur essieu arrière 7 716 lb (3 500 kg) |
|----------------------|--------------------|---|
| LT215/85R16 115/112Q | Chargé au maximum | 400 kPa (4,0 bar, 58 psi) |

Pression des pneus arrière pour une charge max. sur essieu arrière de 7 937 lb (3 600 kg)

| Pneus/jantes | Etat de chargement | Charge max. sur essieu arrière 7 937 lb (3 600 kg) |
|----------------------|--------------------|---|
| LT215/85R16 115/112Q | Chargé au maximum | 420 kPa (4,2 bar, 61 psi) |

Pression des pneus avant sur les véhicules à monte pneumatique Super Single**Pression des pneus avant pour une charge max. sur essieu avant de 4 079 lb (1 850 kg)**

| Pneus/jantes | Etat de chargement | Charge max. sur essieu avant 4 079 lb (1 850 kg) |
|----------------------------|--------------------|---|
| 225/75R16C 121/120R (122L) | Chargé au maximum | 340 kPa (3,4 bar, 49 psi) |

Pression des pneus avant pour une charge max. sur essieu avant de 4 409 lb (2 000 kg)

| Pneus/jantes | Etat de chargement | Charge max. sur essieu avant 4 409 lb (2 000 kg) |
|----------------------------|--------------------|---|
| 225/75R16C 121/120R (122L) | Chargé au maximum | 370 kPa (3,7 bar, 54 psi) |

Pression des pneus arrière sur les véhicules à propulsion arrière et monte pneumatique Super Single
Pression des pneus arrière pour une charge max. sur essieu arrière de 7 055 lb (3 200 kg)

| Pneus/jantes | Etat de chargement | Charge max. sur essieu arrière 7 055 lb (3 200 kg) |
|-----------------|--------------------|---|
| 285/65R16C 131R | Chargé au maximum | 460 kPa (4,6 bar, 67 psi) |

Pression des pneus arrière pour une charge max. sur essieu arrière de 7 716 lb (3 500 kg)

| Pneus/jantes | Etat de chargement | Charge max. sur essieu arrière 7 716 lb (3 500 kg) |
|-----------------|--------------------|---|
| 285/65R16C 131R | Chargé au maximum | 520 kPa (5,2 bar, 75 psi) |

Tenez également compte des thèmes associés suivants:

- Remarques relatives à la pression de pneu (→ page 268)
- Plaque d'information sur les pneus et le chargement (→ page 276)
- Pression de pneu maximale (→ page 281)

Vue d'ensemble du tableau de pression des pneus des roues de secours compactes

| Pneu/roue de secours compacte | Pression de gonflage | En combinaison avec la monte pneumatique du véhicule |
|---|----------------------------|--|
| 225/75 R16C 121/120R (122L) ¹⁾ | 370 kPa (3,7 bar, 54 psi) | 225/75 R16C 121/120R (122L) |
| 225/75 R16C 121/120R (122L) ¹⁾ | 690 kPa (6,9 bar, 100 psi) | 285/65 R16C 131R |

¹⁾ S'applique pour une utilisation en tant que roue de secours compacte sur des véhicules à monte pneumatique Super Single sur une distance de 100 km (62 mi) maximum et avec une vitesse maximale autorisée de 55 km/h (34 mph).

Système de contrôle de la pression des pneus

Fonctionnement du système de contrôle de la pression des pneus

⚠ DANGER Risque d'accident dû à une pression de pneu incorrecte

Tous les pneus, y compris celui de rechange (si disponible), doivent être contrôlés à froid au moins 1 fois par mois et gonflés à la pression recommandée par le constructeur automobile

(voir la plaque d'information sur les pneus et le chargement située sur le montant B côté conducteur ou le tableau de pression des pneus qui se trouve dans la trappe de réservoir de votre véhicule). Si votre véhicule est équipé de pneus d'autres dimensions que ceux indiqués sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement ou dans le tableau de pression des pneus, vous devez déterminer quelle est la pression correcte pour ces pneus.

Votre véhicule dispose, en tant qu'élément de sécurité supplémentaire, d'un système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) dont le voyant s'allume lorsqu'il détecte que la pression de gonflage d'un ou plusieurs pneus est nettement trop faible. Si le voyant de faible pression de pneu s'allume, vous devez vous

arrêter dès que possible, contrôler vos pneus et les gonfler à la pression correcte. Si vous roulez avec des pneus fortement sous-gonflés, il y a un risque de surchauffe et de défaillance des pneus. Une pression de pneu trop faible contribue également à augmenter la consommation de carburant, réduit la durée de vie du pneu et peut compromettre le comportement routier et le comportement au freinage du véhicule. Tenez compte du fait que le TPMS ne remplace en aucun cas une maintenance des pneus en bonne et due forme et qu'il incombe au conducteur de régler la bonne pression de pneu, même si la pression n'a pas encore suffisamment baissé pour que le voyant de faible pression du TPMS s'allume.

Votre véhicule dispose également d'un affichage de défaut TPMS qui vous avertit lorsque le système de contrôle de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement. L'affichage de défaut TPMS est combiné au voyant de faible pression de pneu. Si le système détecte un défaut, le voyant clignote pendant 1 minute environ, puis reste allumé en permanence. Cette séquence se répète à chaque démarrage du véhicule, et ce, tant que le dysfonctionnement est présent.

Si l'affichage de défaut est allumé, il se peut que le système ne soit pas en mesure de détecter ou de signaler correctement une pression de pneu trop basse. Un dysfonctionnement du système de contrôle de la pression des pneus peut avoir différentes origines, telles que le montage sur le véhicule de pneus de rechange non compatibles ou de pneus ou roues empêchant le fonctionnement correct du TPMS.


► Contrôlez systématiquement l'affichage de défaut TPMS après avoir changé un ou plusieurs pneus ou roues de votre véhicule afin de vous assurer que les pneus de rechange ou les autres pneus ou roues montés permettent un fonctionnement correct du TPMS.

Le système mesure la pression et la température des pneus montés sur le véhicule à l'aide d'un capteur de pression de pneu.

Les nouveaux capteurs de pression de pneu (sur les pneus hiver, par exemple) sont initialisés automatiquement lors du 1er trajet.

La pression et la température des pneus apparaissent sur l'écran du combiné d'instruments (→ page 203).

En cas de perte de pression notable au niveau des pneus, une alerte est émise

- par l'intermédiaire de messages d'écran (→ page 334)
- par l'intermédiaire du voyant d'alerte  qui se trouve sur le combiné d'instruments (→ page 352)

Il incombe au conducteur de régler la pression de pneu conformément à la pression recommandée pour les pneus froids et adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule. Réglez la pression lorsque les pneus sont froids, en utilisant un manomètre. Tenez compte du fait que le système de contrôle de la pression des pneus doit d'abord initialiser la pression de pneu adaptée aux conditions d'utilisation actuelles du véhicule.

Dans la plupart des cas, le système de contrôle de la pression des pneus actualise automatiquement les valeurs de référence après que vous avez modifié la pression de pneu. Toutefois, vous pouvez également actualiser manuellement les valeurs de référence en redémarrant le système de contrôle de la pression des pneus (→ page 275).

Limites système

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes:

- lorsque la pression de pneu réglée est incorrecte
- lorsqu'une perte de pression soudaine survient, due par exemple à l'intrusion d'un corps étranger dans le pneu
- lorsqu'une perturbation par une autre source radio survient
- lorsque les dimensions de pneus ont été modifiées

Tenez compte du thème associé suivant:

- Remarques relatives à la pression de pneu (→ page 268)

■ Contrôle de la pression de pneu à l'aide du système de contrôle de la pression des pneus

Conditions requises

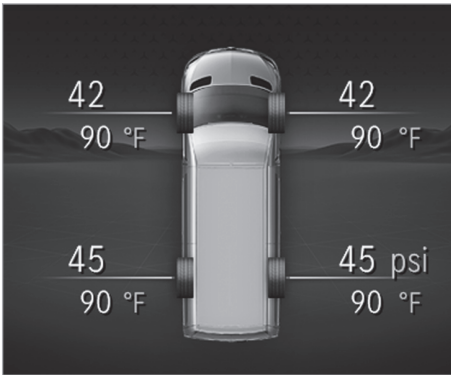
- Le véhicule est en marche.

Combiné d'instruments:

↳ Maintenance ► Pneus

L'un des affichages suivants apparaît:

- Pression et température actuelles des pneus sur les différentes roues



Ecran du combiné d'instruments

- **Affichage pression pneus quelques minutes après le départ:** le cycle d'initialisation du système n'est pas encore terminé. La pression de pneu est alors déjà contrôlée.

► Comparez la pression de pneu à la pression recommandée pour les conditions d'utilisation actuelles (→ page 270). Tenez compte pour cela des remarques relatives à la température des pneus (→ page 268).

ⓘ Les valeurs affichées sur le combiné d'instruments peuvent différer de celles du manomètre car elles sont calculées en fonction du niveau de la mer. En altitude, la pression de pneu indiquée par un manomètre est plus élevée que celle affichée par l'écran du combiné d'instruments. Dans ce cas, ne diminuez pas la pression de pneu.

Tenez compte également du thème associé suivant:

- Remarques relatives à la pression de pneu (→ page 268)

■ Redémarrage du système de contrôle de la pression des pneus

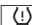
Conditions requises

- La pression de pneu recommandée pour chaque roue est réglée en fonction des conditions d'utilisation du véhicule (→ page 268).
- **Redémarrez le système de contrôle de la pression des pneus dans les situations suivantes :**
 - Modification de la pression de pneu
 - Changement de roues/de pneus ou montage de roues neuves/de pneus neufs

Combiné d'instruments:

↳ Maintenance ► Pneus

- Naviguez vers le bas dans le menu. Le message **Pressions actuelles comme nouvelles valeurs de référence?** apparaît sur l'écran du combiné d'instruments.
- Confirmez le message pour lancer le redémarrage. Le message **Contrôle pression pneus redémarré** apparaît sur l'écran du combiné d'instruments.

Les messages d'alerte actuels sont effacés et le voyant orange d'alerte  s'éteint.

Après quelques minutes de trajet, le système contrôle si la pression actuelle des pneus se trouve dans la plage de valeurs prescrite. La pression de pneu actuelle est ensuite contrôlée sur la base de ces valeurs de référence.

Tenez compte également du thème associé suivant:

- Remarques relatives à la pression de pneu (→ page 268)

■ Homologation radio pour le système de contrôle de la pression des pneus

| Pays | Numéro d'homologation radio |
|------------|---|
| Canada | <p>IC: 4008C-TSSRE4A</p> <p>Operation is subject to the following two conditions:</p> <p>(1) this device may not cause harmful interference, and</p> <p>(2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.</p> |
| Mexique | <p>Model: TSSRE4A & TSSSG4G6, IFETEL: RLVHUTS17-0806</p> |
| Etats-Unis | <p>FCC ID: YGOTSRE4A</p> <p>This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.</p> <p>WARNING: Any changes or modification not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate this equipment.</p> |

Chargement du véhicule

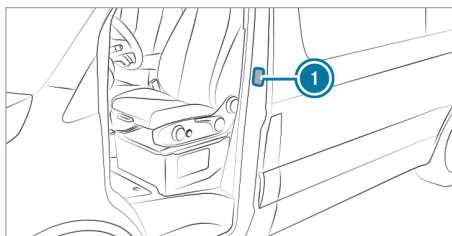
Plaque d'information sur les pneus et le chargement

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de pneus surchargés

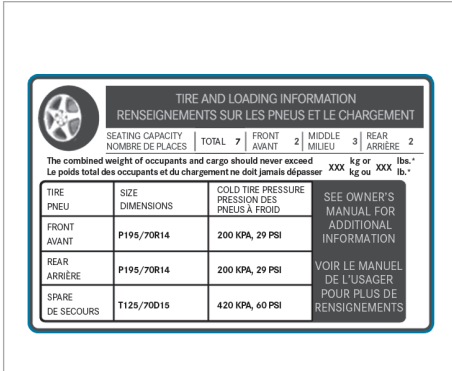
Des pneus surchargés risquent de surchauffer et d'éclater. Une surcharge des pneus peut compromettre le comportement directionnel et le comportement routier du véhicule et provoquer une défaillance des freins.

- ▶ Tenez compte de la capacité de charge des pneus.
- ▶ La capacité de charge doit correspondre à au moins la moitié de la charge sur essieu autorisée.
- ▶ Mercedes-Benz recommande d'utiliser l'indice de charge indiqué dans les documents du véhicule.
- ▶ Ne surchargez jamais les pneus en les soumettant à une charge supérieure à la charge maximale autorisée.

La plaque d'information sur les pneus et le chargement située sur le montant B côté conducteur est disponible uniquement pour les véhicules avec un poids total inférieur à 10 000 lb (4 536 kg).



- ① Plaque d'information sur les pneus et le chargement



❶ Les données indiquées sur l'illustration figurent à titre d'exemple.

La plaque d'information sur les pneus et le chargement indique:

- le nombre maximal de places assises en fonction du nombre maximal de personnes pouvant voyager à bord du véhicule
- la charge maximale autorisée correspondant au poids total des occupants du véhicule, des bagages et du chargement
- les pressions de pneu recommandées pour des pneus froids. Les pressions de pneu recommandées sont indiquées sur la base de la charge et de la vitesse maximales autorisées du véhicule.

Tenez également compte des indications suivantes:

- les indications relatives aux poids autorisés sur la plaque signalétique du véhicule (→ page 299)
- les indications relatives à la pression de pneu dans le tableau de pression des pneus (→ page 270)

Thèmes associés:

- Détermination de la charge maximale (→ page 277)
- Remarques relatives à la pression de pneu (→ page 268)

Étapes pour la détermination de la limite de charge correcte

La méthode suivante a été développée d'après les dispositions applicables aux fabricants en vertu du titre 49, partie 575, du Code américain des

règlements fédéraux et conformément au «National Traffic and Motor Vehicle Safety Act of 1966».

▶ **Étape 1 :** recherchez l'indication «The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs» («Le poids combiné des occupants et de la charge ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb») qui figure sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement de votre véhicule.

▶ **Étape 2 :** déterminez le poids cumulé du conducteur et des passagers qui doivent monter à bord.

▶ **Étape 3 :** déduisez des XXX kg ou XXX lb le poids cumulé du conducteur et des passagers.

▶ **Étape 4 :** le résultat correspond à la charge autorisée pour le chargement et les bagages. Exemple: pour une valeur «XXX» égale à 1 400 lb et 5 occupants de 150 lb chacun, la charge maximale pour le chargement et les bagages s'élève à 650 lb (1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).

▶ **Étape 5 :** déterminez le poids cumulé du chargement et des bagages à transporter. Pour des raisons de sécurité, ce poids ne doit pas dépasser la charge autorisée calculée à l'étape 4.

▶ **Étape 6 :** si votre véhicule tracte une remorque, une certaine charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez cette notice pour déterminer comment ceci réduit la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages de votre véhicule.

❶ Tenez compte du fait que tous les véhicules ne sont pas autorisés pour la traction d'une remorque. La traction d'une remorque est uniquement autorisée si un dispositif pour remorque est monté et qu'une charge remorquée est inscrite dans les documents du véhicule. En cas de doute, adressez-vous à un distributeur Mercedes-Benz agréé.

Même si vous avez soigneusement calculé la charge totale, assurez-vous de ne pas dépasser la MTAC ni les charges maximales sur essieu autorisées dans le cas de votre véhicule. Vous trouverez des indications à ce sujet sur la plaque signalétique du véhicule.

▶ Faites peser le véhicule chargé (avec conducteur, passagers et chargement) sur une balance appropriée.

Les valeurs mesurées ne doivent pas dépasser les valeurs maximales autorisées qui figurent sur la plaque signalétique du véhicule.

Thèmes associés:

- Exemple de calcul pour déterminer la charge maximale (→ page 278)
- Plaque d'information sur les pneus et le chargement (→ page 276)
- Tableau de pression des pneus (→ page 270)
- Plaque signalétique du véhicule (→ page 299)

Exemple de calcul pour déterminer la charge maximale

Le tableau suivant contient des exemples de calcul de la charge totale et de la charge utile pour

différentes configurations de sièges et un nombre différent d'occupants de poids différent. Dans les exemples suivants, on présuppose une charge utile maximale de 1 500 lb (680 kg). **Cette valeur ne sert qu'à des fins de démonstration.** Utilisez toujours la charge maximale spécifique à votre véhicule qui figure sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement de votre véhicule (→ page 276).

Plus le poids total des occupants est élevé, plus la charge maximale pour les bagages est faible.

Etape 1

| | Exemple 1 | Exemple 2 |
|---|-------------------|-------------------|
| Poids cumulé maximal des occupants et du chargement (données figurant sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement) | 1 500 lb (680 kg) | 1 500 lb (680 kg) |

Etape 2

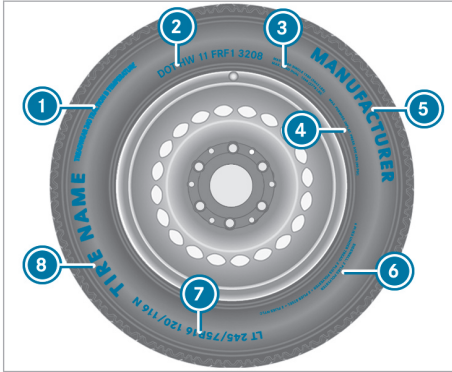
| | Exemple 1 | Exemple 2 |
|--|--|----------------------------|
| Nombre de personnes dans le véhicule (conducteur et passagers) | 5 | 1 |
| Répartition des passagers | Avant: 2 Arrière: 3 | Avant: 1 |
| Poids des passagers | Passager 1: 150 lb (68 kg) Passager 2: 180 lb (82 kg) Passager 3: 160 lb (73 kg) Passager 4: 140 lb (63 kg) Passager 5: 120 lb (54 kg) | Passager 1: 200 lb (91 kg) |
| Poids total de tous les occupants | 750 lb (340 kg) | 200 lb (91 kg) |

Etape 3

| | Exemple 1 | Exemple 2 |
|--|---|--|
| Charge maximale (PTAC maximal autorisé figurant sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement moins le poids total de tous les occupants) | 1 500 lb (680 kg) - 750 lb (340 kg) = 750 lb (340 kg) | 1 500 lb (680 kg) - 200 lb (91 kg) = 1 300 lb (589 kg) |

Inscriptions figurant sur les pneus

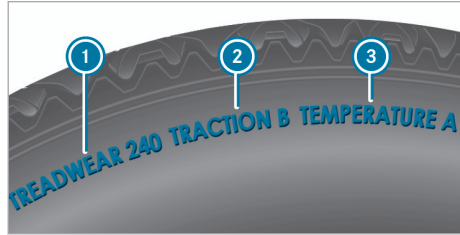
Vue d'ensemble des inscriptions figurant sur les pneus



- ① Standards uniformes de classification de la qualité des pneus (→ page 279)
- ② DOT, numéro d'identification du pneu (→ page 280)
- ③ Charge maximale des pneus (→ page 280)
- ④ Pression de pneu maximale (→ page 281)
- ⑤ Fabricant
- ⑥ Composition du pneu (→ page 281)
- ⑦ Dimensions des pneus, capacité de charge et indice de vitesse (→ page 281)
- ⑧ Nom du pneu
- i Les données indiquées sur l'illustration figurent à titre d'exemple.

Informations sur la classification de la qualité des pneus

Conformément aux «standards uniformes de classification de la qualité des pneus» imposés par le ministère des Transports américain, les fabricants de pneus doivent classer leurs pneus sur la base des 3 facteurs de performance suivants:



- ① Classe d'usure de la bande de roulement
- ② Classe de motricité
- ③ Classe de température
- i Les données indiquées sur l'illustration figurent à titre d'exemple.
- i Au Canada, les classifications ne sont pas prescrites par la loi mais sont généralement indiquées.

Classe d'usure de la bande de roulement

La classe d'usure de la bande de roulement est un classement comparatif basé sur des tests d'usure des pneus réalisés dans des conditions contrôlées sur un parcours officiel du ministère des Transports américain. Par exemple, s'il était testé sur le parcours du gouvernement, un pneu de classe 150 aurait une tenue à l'usure une fois et demie supérieure à celle d'un pneu de classe 100.

La performance relative des pneus dépend toutefois des conditions d'utilisation réelles et peut diverger considérablement de la norme en fonction des habitudes de conduite, des pratiques de maintenance, des caractéristiques de la chaussée et des conditions climatiques.

Classe de motricité

⚠ DANGER Risque d'accident en cas de motricité trop réduite

L'attribution d'une classe de motricité à un pneu repose sur des tests de freinage en ligne droite.

► Adaptez votre style de conduite aux conditions routières et météorologiques.

! **REMARQUE** Endommagement de la chaîne cinématique dû au patinage des pneus

► Évitez de faire patiner les pneus.

Les classes de motricité sont, de la plus élevée à la plus faible, AA, A, B et C. Ces classes correspondent à la capacité d'un pneu à s'arrêter sur

une chaussée mouillée dans des conditions contrôlées et sur des surfaces d'essai en asphalte et en béton mises à disposition par le gouvernement américain.

Classe de température

A ATTENTION Risque d'accident en cas de surchauffe et défaillance des pneus

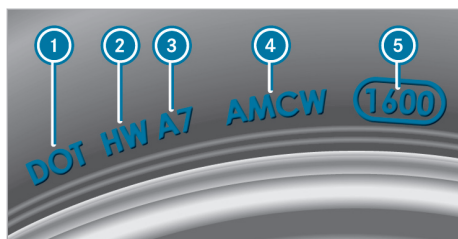
Une vitesse excessive, une pression de pneu trop basse et une charge trop élevée peuvent entraîner, séparément ou de manière combinée, une surchauffe des pneus, voire même une défaillance.

- ▶ Tenez compte des pressions de pneu recommandées.
- ▶ Contrôlez régulièrement la pression de chacun des pneus.
- ▶ Si nécessaire, corrigez la pression de pneu.

Les classes de température sont A (la plus élevée), B et C. Elles correspondent à la résistance du pneu à l'échauffement et à sa capacité à dissiper la chaleur lors de tests réalisés sur une roue spécifique dans des conditions contrôlées en laboratoire. Une température élevée constante peut endommager le matériau du pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent par ailleurs provoquer une défaillance soudaine du pneu. La classe C correspond aux performances que tous les pneus pour voitures particulières doivent offrir conformément aux directives du ministère des Transports américain.

Informations sur le DOT et le numéro d'identification du pneu (TIN)

Conformément aux réglementations américaines sur les pneus, tout fabricant de pneus ou toute entreprise de rechapage doit inscrire un numéro d'identification à l'intérieur ou sur le flanc de chaque pneu produit ou rechapé.



i Les données indiquées sur l'illustration figurent à titre d'exemple.

Le numéro d'identification du pneu est univoque et comprend les éléments suivants:

- **DOT (ministère des Transports)**: la marque de fabrique **1** indique que le pneu répond aux exigences du ministère des transports américain.
- **Code d'identification du fabricant**: le code d'identification du fabricant **2** donne des informations relatives au fabricant du pneu. Les pneus neufs possèdent une identification composée de deux symboles. Les pneus rechapés possèdent une identification composée de quatre symboles. Pour de plus amples informations sur les pneus rechapés, voir (→ page 284).
- **Dimensions de pneu**: l'inscription **3** se réfère aux dimensions du pneu.
- **Code du type de pneu**: le code du type de pneu **4** peut être utilisé par le fabricant pour désigner les caractéristiques particulières du pneu.
- **Date de fabrication**: la date de fabrication **5** donne des informations sur l'âge du pneu. Les 1er et 2e chiffres indiquent la semaine de l'année et les 3e et 4e chiffres l'année de fabrication («3208» correspond par exemple à la 32e semaine de l'année 2008).

Informations sur la charge maximale des pneus



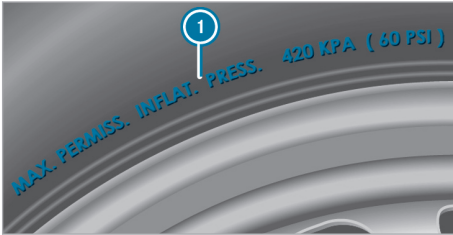
i Les données indiquées sur l'illustration figurent à titre d'exemple.

La charge maximale du pneu **1** correspond au poids maximal pour lequel un pneu a été homologué.

Les pneus ne doivent pas être soumis à une charge supérieure à la charge maximale autorisée. La charge maximale autorisée figure sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement

qui se trouve sur le montant B côté conducteur (→ page 276).

Informations sur la pression de pneu maximale



i Les données indiquées sur l'illustration figurent à titre d'exemple.

La pression de pneu maximale autorisée **1** pour laquelle un pneu a été homologué ne doit pas être dépassée.

Exception: utilisation du pneu 225/75 R16C 121/120R (122L) en tant que roue de secours sur l'essieu arrière dans le cas des véhicules à monte pneumatique Super Single avec une limitation de distance de 62 mi (100 km) et une limitation de vitesse de 34 mph (55 km/h).

Informations sur la composition du pneu



i Les données indiquées sur l'illustration figurent à titre d'exemple.

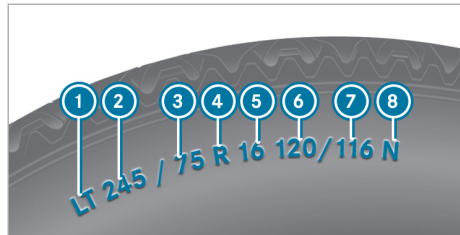
Ces indications décrivent le type de tissus et le nombre de couches au niveau du flanc **1** et sous les sculptures **2**.

Dimensions des pneus, capacité de charge et indice de vitesse

A ATTENTION Risque d'accident en cas de dépassement de la capacité de charge des pneus ou de l'indice de vitesse autorisé

Un dépassement peut endommager les pneus et provoquer leur éclatement.

- ▶ Montez uniquement des pneus dont les dimensions et le type sont agréés pour votre type de véhicule.
- ▶ Veillez à respecter la capacité de charge des pneus requise pour votre véhicule et l'indice de vitesse.



- 1** Lettre préfixe
- 2** Largeur nominale du pneu en millimètres
- 3** Rapport hauteur/largeur en %
- 4** Code du pneu
- 5** Diamètre de la jante
- 6** Indice de charge dans le cas d'une monte simple
- 7** Indice de charge dans le cas d'une monte jumelée
- 8** Indice de vitesse

i Les données indiquées sur l'illustration figurent à titre d'exemple.

Pour de plus amples informations sur l'interprétation des données relatives aux pneus, adressez-vous également à un atelier qualifié.

Lettre préfixe **1**:

- «LT»: pneu pour utilitaires légers répondant aux normes de fabrication américaines
- «C»: pneu pour véhicules commerciaux répondant aux normes de fabrication européenne

Rapport hauteur/largeur **3**:

Rapport dimensionnel entre la hauteur et la largeur du pneu, exprimé en pourcentage (hauteur du pneu divisée par la largeur du pneu)

Code du pneu ④ (type de construction du pneu):

- «R»: pneu à carcasse radiale

Diamètre de la jante ⑤:

Diamètre du siège de talon (non le diamètre du rebord de jante). Le diamètre de la jante est exprimé en pouces (in)

Indice de charge ⑥ et ⑦:

Code numérique indiquant la capacité maximale de charge d'un pneu («91» correspond par exemple à une charge maximale de 1 356 lb (615 kg))

La capacité de charge du pneu doit correspondre à au moins la moitié de la charge sur essieu autorisée du véhicule. Ne surchargez pas les pneus en dépassant leur charge maximale autorisée.

Voir également:

- Charge maximale autorisée sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement (→ page 276)
- Charge maximale des pneus (→ page 280)

Indice de vitesse ⑧:

Indique la vitesse maximale par construction autorisée pour le pneu

- ① Un limiteur de vitesse électronique empêche que votre véhicule ne dépasse une vitesse de 130 mph (210 km/h).

Assurez-vous que vos pneus possèdent l'indice de vitesse requis. Pour obtenir des informations sur l'indice de vitesse requis, adressez-vous à un point de service Mercedes-Benz.

Pneus été

| Indice | Classe de vitesse |
|--------|----------------------------|
| L | jusqu'à 75 mph (120 km/h) |
| M | jusqu'à 81 mph (130 km/h) |
| N | jusqu'à 87 mph (140 km/h) |
| P | jusqu'à 93 mph (150 km/h) |
| Q | jusqu'à 100 mph (160 km/h) |
| R | jusqu'à 106 mph (170 km/h) |

Pneus été, pneus toutes saisons et pneus hiver

| Indice | Classe de vitesse |
|--------------------|----------------------------|
| L M+S ¹ | jusqu'à 75 mph (120 km/h) |
| M M+S ¹ | jusqu'à 81 mph (130 km/h) |
| N M+S ¹ | jusqu'à 87 mph (140 km/h) |
| P M+S ¹ | jusqu'à 93 mph (150 km/h) |
| Q M+S ¹ | jusqu'à 100 mph (160 km/h) |
| R M+S ¹ | jusqu'à 118 mph (170 km/h) |

¹: Ou «M+S  » pour les pneus hiver.

Les pneus hiver portent un symbole représentant un flocon de neige  et répondent aux exigences spécifiques de motricité sur la neige définies par l'Association des manufacturiers du caoutchouc RMA (Rubber Manufacturers Association) et l'Association canadienne de l'industrie du caoutchouc RAC (Rubber Association of Canada).

Informations sur les définitions des termes (pneus et chargement)

Structure et composition du pneu: décrit le nombre de couches/nappes en caoutchouc qui constituent la bande de roulement de pneu et les flancs. Celles-ci sont fabriquées à partir d'acier, de nylon, de polyester et d'autres matériaux.

Bar: unité métrique pour la pression de pneu. 14,5038 livres par pouce carré (psi) et 100 kilopascals (kPa) correspondent à 1 bar.

DOT (ministère des Transports): les pneus portant l'identification DOT répondent aux exigences du ministère des Transports américain.

Poids moyen des occupants du véhicule: 150 lb (68 kilogrammes) multiplié par le nombre d'occupants autorisés à bord du véhicule.

Standards uniformes de classification de la qualité des pneus: standards uniformes de classification de la qualité des pneus reposant sur le profil des sculptures, la motricité et la tenue en température. L'évaluation menant à la classification est effectuée par le fabricant selon des consignes de test édictées par le gouvernement américain. La classi-

fication correspondante est indiquée sur le flanc du pneu.

Pression de pneu recommandée : la pression de pneu recommandée correspond à la pression des pneus montés départ usine sur votre véhicule.

La plaque d'information sur les pneus et le chargement contient les pressions de pneu recommandées pour des pneus froids (charge et vitesse maximales autorisées du véhicule atteintes).

Le tableau de pression des pneus contient les pressions de pneu recommandées pour des pneus froids pour différentes conditions d'utilisation du véhicule (charge et/ou vitesse).

Augmentation du poids du véhicule due aux équipements optionnels : poids cumulé incluant tous les équipements de série et optionnels qui sont disponibles pour le véhicule, indépendamment du fait qu'ils soient montés ou non.

Jante : partie de la roue sur laquelle est monté le pneu.

GAWR (charge maximale sur essieu autorisée) : le GAWR correspond à la charge maximale autorisée sur l'essieu. La charge effective sur essieu ne doit jamais dépasser la charge maximale sur essieu autorisée. La charge maximale sur essieu autorisée figure sur la plaque signalétique du véhicule qui se trouve sur le montant B côté conducteur.

Indice de vitesse : l'indice de vitesse est mentionné dans la désignation du pneu. Il indique la plage de vitesse autorisée pour un pneu.

GVW (poids total) : le poids total prend en compte le poids du véhicule ainsi que le carburant, l'outillage, la roue de secours, les accessoires montés, les passagers, les bagages et éventuellement la charge sur timon. Le poids total ne doit jamais dépasser le PTAC (GVWR) qui figure sur la plaque signalétique du véhicule située sur le montant B côté conducteur.

GVWR (PTAC) : le GVWR correspond au poids total maximal autorisé du véhicule chargé (poids du véhicule incluant tous les accessoires, les passagers, le carburant, les bagages et éventuellement la charge sur timon). Le PTAC figure sur la plaque signalétique du véhicule qui se trouve sur le montant B côté conducteur.

Poids maximal du véhicule chargé : le poids maximal correspond au poids à vide du véhicule plus le poids des accessoires, la charge utile maximale et le poids des équipements optionnels montés d'usine.

Kilopascal (kPa) : unité métrique pour la pression de pneu. 6,9 kPa correspondent à 1 psi. Une autre

unité permettant d'exprimer la pression de pneu est le bar. 100 kilopascals (kPa) correspondent à 1 bar.

Poids à vide : poids d'un véhicule avec équipement de série et fluides (carburant, huile et liquide de refroidissement au niveau maximum). Le cas échéant, le poids indiqué prend également en compte le climatiseur ainsi que les équipements optionnels, mais pas les passagers ni les bagages.

Charge maximale des pneus : la charge maximale du pneu correspond au poids maximal (exprimé en kg ou en lb) pour lequel un pneu a été homologué.

Pression de pneu maximale autorisée : pression de pneu maximale autorisée pour un pneu.

Charge maximale par pneu : charge maximale sur un pneu. Elle se calcule à partir de la charge maximale sur essieu divisée par deux.

PSI (pounds per square inch) : unité de mesure standard pour la pression de pneu.

Rapport hauteur/section : rapport entre la hauteur et la largeur du pneu, exprimé en pourcentage.

Pression de pneu : pression qui agit de l'intérieur vers l'extérieur du pneu sur chaque pouce carré. La pression de pneu est exprimée en livres par pouce carré (psi), en kilopascals (kPa) ou en bars. La pression de pneu doit être corrigée uniquement lorsque les pneus sont froids.

Pression des pneus froids : les pneus sont froids lorsque le véhicule est resté immobilisé pendant au moins 3 heures sans que les pneus aient été exposés au rayonnement solaire et que vous avez parcouru moins de 1 mile (1,6 km).

Bande de roulement de pneu : partie du pneu en contact avec la route.

Talon de pneu : le talon de pneu sert à maintenir le pneu sur la jante. Afin d'éviter que la longueur du pneu ne varie sur le pourtour de la jante, le bourrelet contient plusieurs tringles.

Flanc : partie du pneu située entre les sculptures et le talon.

Poids des équipements optionnels : poids cumulé des équipements optionnels pesant plus que les pièces de série qu'ils remplacent et plus de 5 lb (2,3 kg). Ces équipements optionnels, tels que le système de freinage haute performance, le correcteur de niveau, la galerie de toit ou la batterie haute performance, ne sont pas compris dans le poids à vide ni dans le poids des accessoires.

TIN (numéro d'identification du pneu) : numéro d'identification univoque grâce auquel un fabricant de pneus peut, en cas de rappel de produits par

exemple, identifier les pneus concernés et retrouver les acquéreurs. Le numéro d'identification du pneu se compose du code d'identification du fabricant, des dimensions de pneu, du code du type de pneu et de la date de fabrication.

Indice de charge : l'indice de charge est un code indiquant la capacité maximale de charge d'un pneu.

Motricité : adhérence entraînée par le frottement du pneu sur la chaussée.

Indicateur d'usure : fines baguettes (barrettes d'usure) réparties sur la bande de roulement de pneu. Lorsque les sculptures de pneu sont à la hauteur des baguettes, la limite d'usure de 1/16 in (1,6 mm) est atteinte.

Répartition des occupants du véhicule : répartition des occupants du véhicule sur les places prévues.

Limite totale de charge : charge nominale et charge des bagages plus 150 lb (68 kg) multiplié par le nombre de places dans le véhicule.

Changement de roue

Remarques relatives au choix, au montage et au remplacement des pneus

Pour obtenir des informations sur les combinaisons jantes/pneus autorisées, adressez-vous à un atelier qualifié.

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de dimensions incorrectes des roues et des pneus

Si vous montez des roues et des pneus de dimensions incorrectes, les freins de service ou les éléments de la suspension de roue risquent d'être endommagés.

► Remplacez toujours les roues et les pneus par des roues et des pneus ayant les mêmes spécifications que les pièces d'origine.

Dans le cas des roues, soyez attentif aux points suivants:

- Désignation
- Type
- Charge sur roue autorisée
- Déport de roue

Dans le cas des pneus, soyez attentif aux points suivants:

- Désignation
- Fabricant
- Type
- Indice de charge
- Indice de vitesse

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de dépassement de la capacité de charge des pneus ou de l'indice de vitesse autorisé

Un dépassement peut endommager les pneus et provoquer leur éclatement.

- Montez uniquement des pneus dont les dimensions et le type sont agréés pour votre type de véhicule.
- Veillez à respecter la capacité de charge des pneus requise pour votre véhicule et l'indice de vitesse.

! REMARQUE Endommagement du véhicule et des pneus dû à l'utilisation de pneus d'un type et de dimensions non agréés

Pour des raisons de sécurité, utilisez uniquement des pneus, des jantes et des accessoires agréés spécialement par Mercedes-Benz pour votre véhicule.

Ces pneus sont spécialement adaptés aux systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active tels que l'ABS ou l'ESP®.

Sinon, cela risque d'entraîner une dégradation du comportement du véhicule, par exemple du point de vue de la tenue de route, des bruits de roulement et de la consommation. En outre, d'autres dimensions de pneus peuvent entraîner sous charge un frottement des pneus contre la carrosserie ou les éléments de l'essieu. Les pneus ou le véhicule peuvent être endommagés.

► Utilisez uniquement les pneus, les jantes et les accessoires qui ont été testés et recommandés par Mercedes-Benz.

! REMARQUE Sécurité de marche compromise en cas d'utilisation de pneus rechapés

Les pneus rechapés ne sont ni testés ni recommandés par Mercedes-Benz étant donné

que les détériorations antérieures ne sont pas toujours détectées au rechapage.

La sécurité de marche ne peut donc pas être garantie.

▶ Ne montez aucun pneu d'occasion dont vous ne connaissez pas l'utilisation antérieure.

L'utilisation d'accessoires non agréés par Mercedes-Benz pour votre véhicule ou une utilisation incorrecte peuvent compromettre la sécurité de fonctionnement de votre véhicule.

Avant tout achat et utilisation d'accessoires non agréés, renseignez-vous auprès d'un atelier qualifié sur les points suivants:


- Adéquation
- Dispositions légales
- Recommandations d'usine

Lors du choix, du montage et du remplacement des pneus, tenez compte des points suivants:

- Ne montez que des jantes et des pneus de même type, de même modèle (pneus hiver, pneus toutes saisons) et de même marque.
- Montez uniquement des jantes de même taille et profil sur un essieu (côté gauche et côté droit).

Des exceptions ne sont permises qu'en cas de crevaison pour le trajet jusqu'à l'atelier qualifié.

- Ne montez que des pneus adaptés au type de jante.
- **Véhicules équipés du système de contrôle de la pression des pneus:** toutes les roues montées doivent être équipées de capteurs opérationnels pour le système de contrôle de la pression des pneus.
- Lorsque la température est inférieure à 50 °F (10 °C), montez des pneus hiver ou des pneus toutes saisons portant le sigle M+S sur toutes les roues.

Lorsque les conditions de circulation sont hivernales, les pneus hiver sur lesquels figure un symbole supplémentaire représentant un flocon de neige  à côté du sigle M+S sont en mesure d'offrir la meilleure adhérence qui soit.

- Montez uniquement des pneus de même profil.
- Respectez la vitesse maximale autorisée pour les pneus montés.

Si la vitesse maximale autorisée est inférieure à celle du véhicule, une étiquette de rappel correspondante doit être placée dans le champ de vision du conducteur.

- Lorsque votre véhicule est équipé de pneus neufs, roulez à vitesse modérée pendant les 60 premiers miles (100 premiers kilomètres).
- Remplacez les pneus au plus tard au bout de 6 ans, indépendamment de leur degré d'usure.

Pour de plus amples informations sur les jantes et les pneus, adressez-vous à un atelier qualifié.

Véhicules avec monte jumelée :

Pour les véhicules équipés de roues jumelées avec un poids total de 11 030 lb ou 12 125 lb, seuls des pneus de dimension LT 215/85 R16 agréés par le fabricant pour ce véhicule doivent être utilisés. L'utilisation de pneus d'autres dimensions n'est pas autorisée et peut entraîner l'annulation de l'autorisation de mise en circulation.

Véhicules avec monte pneumatique simple :

Pour les véhicules équipés de roues simples avec un poids total inférieur ou égal à 9 480 lb, seuls des pneus de dimension LT 245/75 R16 agréés par le fabricant pour ce véhicule doivent être utilisés. L'utilisation de pneus d'autres dimensions n'est pas autorisée et peut entraîner l'annulation de l'autorisation de mise en circulation.

Véhicules avec monte pneumatique Super Single :

Pour les véhicules équipés de roues simples avec un poids total de 11 030 lb, seuls des pneus de dimension 225/75 R16C (essieu avant) et 285/65 R16C (essieu arrière) agréés par le fabricant pour ce véhicule doivent être utilisés. L'utilisation de pneus d'autres dimensions n'est pas autorisée et peut entraîner l'annulation de l'autorisation de mise en circulation.

Tenez également compte des thèmes associés suivants:

- Remarques relatives à la pression de pneu (→ page 268)
- Plaque d'information sur les pneus et le chargement (→ page 276)
- Dimensions des pneus, capacité de charge et indice de vitesse (→ page 281)
- Tableau de pression des pneus (→ page 270)
- Remarques relatives à la roue de secours compacte (→ page 292)

Remarques relatives à la permutation des roues

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de dimensions différentes des roues

La permutation des roues avant et arrière risque de compromettre fortement le comportement routier du véhicule.

Les freins à disques ou les éléments de la suspension de roue risquent d'être endommagés.

► Permutez uniquement les roues avant et arrière lorsque les jantes et les pneus sont de dimensions identiques.

Si les roues du véhicule sont toutes de même taille, vous pouvez permuter les pneus aux intervalles spécifiés dans le carnet de garantie du fabricant de pneus qui se trouve dans les documents du véhicule. Si vous ne possédez pas de carnet de garantie, permutez les pneus tous les 3 000 (5 000) à 6 000 miles (10 000 km). Ne changez pas le sens de rotation des pneus.

Tenez compte pour cela des instructions et des consignes de sécurité relatives au changement de roue.

Catégories de taille des roues

La vitesse déterminée du véhicule est affichée sur le combiné d'instruments et est importante pour la commande des systèmes de sécurité active et d'aide à la conduite. La précision d'affichage du tachymètre et du totalisateur est prescrite par la loi. La détermination des informations relatives à la vitesse dépend des dimensions de pneus et de la circonférence de roulement des roues. Le diamètre des jantes est toujours exprimé en pouces.

Par conséquent, les calculateurs du véhicule peuvent être codés pour les catégories de taille de roue suivantes:

Catégorie de taille de roue 3

- 205/75 R16C VA
- 225/75 R16C VA
- 285/65 R16C HA
- LT245/75 R16
- LT215/85 R16

i Lors du changement de pneus, Mercedes-Benz vous recommande de rester dans la même catégorie de taille de roue. Vous évitez ainsi d'avoir à changer le code des calculateurs.

Si, lors d'un changement de roue pour une utilisation en hiver par exemple, vous modifiez également la taille des roues, vérifiez la catégorie de taille à laquelle elles appartiennent. Si la catégorie de taille à laquelle les roues appartiennent change, vous devez faire modifier le codage des calculateurs de votre véhicule dans un atelier qualifié.

Sinon, la précision d'affichage du tachymètre et du totalisateur se situe hors des limites de tolérance prescrites. Elle peut également différer vers le bas, ce qui signifie que la vitesse actuelle du véhicule peut alors être supérieure à la vitesse affichée par le tachymètre. Si cet écart se situe en dehors de la plage de tolérance, le fonctionnement des systèmes de sécurité active et d'aide à la conduite risque alors d'être compromis ou ces systèmes risquent de détecter un défaut et de se désactiver.

Informations relatives au sens de rotation des pneus

Les pneus avec sens de rotation prescrit offrent des avantages supplémentaires, par exemple en matière d'aquaplanage. Ces avantages sont effectifs uniquement si vous respectez le sens de rotation prescrit.

Le sens de rotation est repéré par une flèche sur le flanc du pneu.

Une roue de secours peut aussi être montée dans le sens de rotation inverse. Respectez les conditions d'utilisation temporaire ainsi que la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours.

Remarques concernant le stockage des roues

Lors du stockage des roues, tenez compte des remarques suivantes:

- Stockez les roues démontées dans un endroit frais et sec, si possible à l'abri de la lumière.
- Protégez les pneus de l'huile, de la graisse et du carburant.

Vue d'ensemble de l'outillage de changement de roue

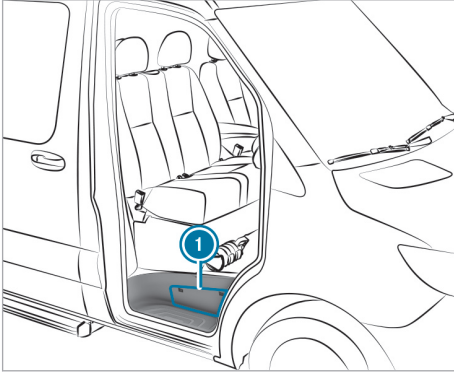
L'outillage nécessaire au changement de roue peut par exemple comprendre les éléments suivants:

- Cric
- Clé démonte-roue

i Vous trouverez la charge maximale du cric sur la plaque autocollante qui se trouve sur le cric.

Le cric ne nécessite pas d'entretien. En cas de dysfonctionnement, adressez-vous à un atelier qualifié.

Véhicules à propulsion arrière

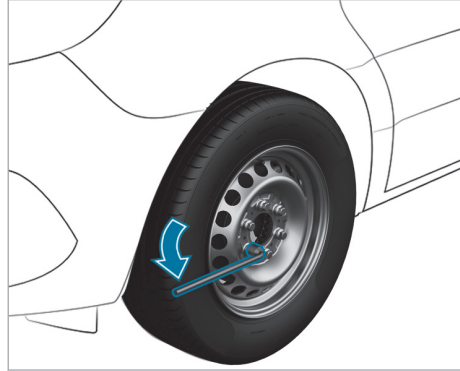


L'outillage de changement de roue se trouve dans le compartiment de rangement ❶ situé au-dessus du marchepied de la porte passager et dans le compartiment de rangement situé dans l'espace jambes côté passager.

Préparation du véhicule pour un changement de roue

Conditions requises

- L'outillage de changement de roue nécessaire est disponible.
 - La roue de secours est disponible.
 - Le véhicule ne se trouve pas sur un terrain en pente.
 - Le véhicule est à l'arrêt sur un sol stable, plat et non glissant.
- ▶ Serrez le frein de stationnement.
 - ▶ Placez les roues avant en ligne droite.
 - ▶ **Véhicules équipés d'une boîte automatique :** engagez la position **P** de la boîte de vitesses.
 - ▶ Arrêtez le véhicule.
 - ▶ Assurez-vous que vous ne pouvez pas mettre le véhicule en marche.
 - ▶ Sortez l'outillage de bord qui est rangé sous l'espace jambes côté passager (→ page 263).



Véhicules à propulsion arrière

- ▶ Sortez le cric et l'outillage de changement de roue du compartiment de rangement (→ page 286).
- ▶ Si nécessaire, enlevez l'enjoliveur de roue.
- ▶ Prenez la tige moyenne et la tige la plus grosse parmi les 3 éléments du levier de pompe du cric et assemblez-les en une rallonge pour la clé démonte-roue.
- ▶ Emboîtez la rallonge par le côté de la tige moyenne sur la clé démonte-roue jusqu'en butée.
- ▶ A l'aide de la clé démonte-roue, dévissez les vis ou écrous de la roue à changer de 1 tour environ. Ne dévissez pas complètement les vis ou les écrous de roue.
- ▶ Levez le véhicule (→ page 287).

Levage du véhicule lors d'un changement de roue

⚠ ATTENTION Risque de blessure en cas de basculement du cric

Lorsque vous immobilisez un véhicule équipé d'une suspension pneumatique, la suspension pneumatique peut rester activée jusqu'à 1 heure après, même si le véhicule est arrêté. Si vous soulevez alors le véhicule à l'aide du cric, la suspension pneumatique essaie de compenser la différence de niveau du véhicule. Le cric risque de basculer.

- ▶ Avant de soulever le véhicule, appuyez sur la touche de maintenance de la télécommande de suspension pneumatique. Cela empêche la postrégulation automatique du niveau du véhicule et le levage ou l'abaissement manuels.

⚠ ATTENTION Risque de blessure en cas de placement incorrect du cric

Si vous ne placez pas le cric correctement sous le point d'appui prévu à cet effet sur le véhicule, le cric risque de glisser lorsque le véhicule est soulevé.

- ▶ Placez le cric uniquement sous le point d'appui prévu à cet effet sur le véhicule. Le pied du cric doit se trouver directement en dessous du point d'appui sur le véhicule.

⚠ ATTENTION Risque de blessure en cas de glissement du véhicule

Sur un terrain en pente (montée ou descente), le cric pourrait glisser lorsque le véhicule est levé.

- ▶ Ne changez jamais les roues lorsque le véhicule se trouve sur un terrain en pente.
- ▶ Prenez contact avec un atelier qualifié.

! REMARQUE Dommages sur le véhicule dus au cric

Si le cric n'est pas placé sous les points d'appui prévus à cet effet, vous risquez d'endommager le véhicule.

- ▶ Placez le cric uniquement sous les points d'appui prévus à cet effet.

Conditions requises

- Personne ne se trouve dans le véhicule.
- Le véhicule doit être prêt pour le changement de roue (→ page 287).

Placez le cric uniquement sous l'un des points d'appui. Sinon, vous risquez d'endommager le véhicule.

Remarques importantes relatives à l'utilisation du cric:

- Pour soulever le véhicule, utilisez uniquement le cric testé et agréé par Mercedes-Benz pour votre véhicule. En cas d'utilisation non con-

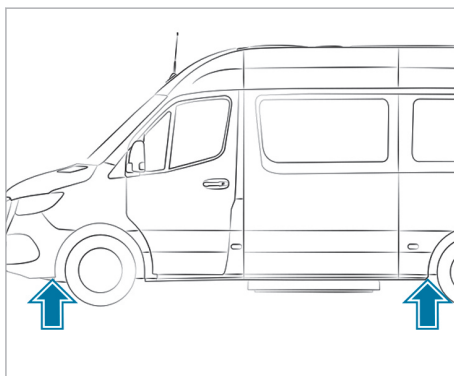
forme du cric, celui-ci risque de glisser lorsque le véhicule est soulevé.

- Le cric n'est prévu que pour soulever le véhicule pendant une durée limitée et n'est pas conçu pour effectuer des travaux de maintenance sous le véhicule.
- Evitez de changer une roue lorsque le véhicule se trouve sur un terrain en pente (montée ou descente).
- Le cric doit reposer sur une surface plane, ferme et non glissante. Si nécessaire, utilisez un support large, plat et antidérapant qui puisse supporter la charge.
- Le pied du cric doit se trouver directement en dessous du point d'appui.

Règles de conduite lorsque le véhicule est soulevé:

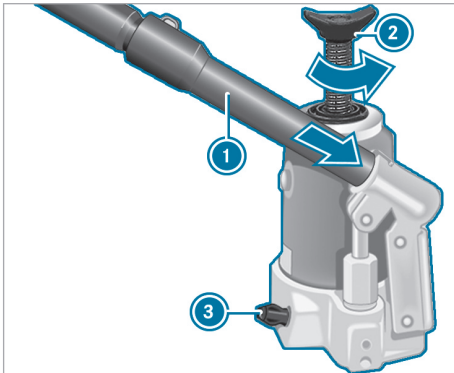
- Ne mettez jamais vos mains ou vos pieds sous le véhicule.
- Ne vous glissez jamais sous le véhicule.
- Ne démarrez pas le véhicule et ne desserrez pas le frein de stationnement.
- N'ouvrez et ne fermez aucune porte.

Véhicules à propulsion arrière

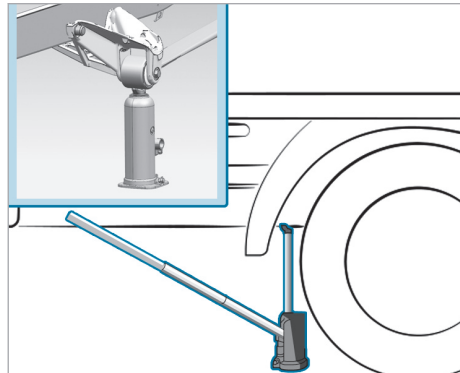


Points d'appui du cric

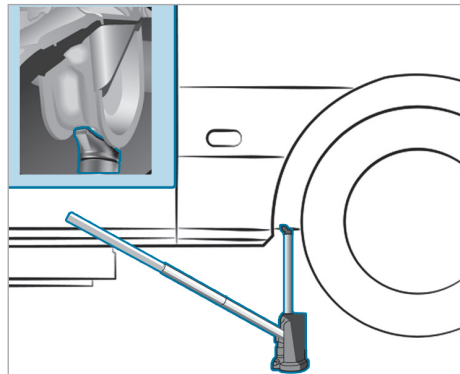
Utilisez uniquement la tige centrale et la tige avec le plus grand diamètre du levier de pompe du cric comme rallonge pour la clé démonte-roue. Emboîtez uniquement la tige centrale sur la clé démonte-roue et ce, toujours jusqu'en butée. Sinon, les tiges risquent de se tordre et de se déformer au point de ne plus pouvoir être utilisées comme levier de pompe pour le cric.



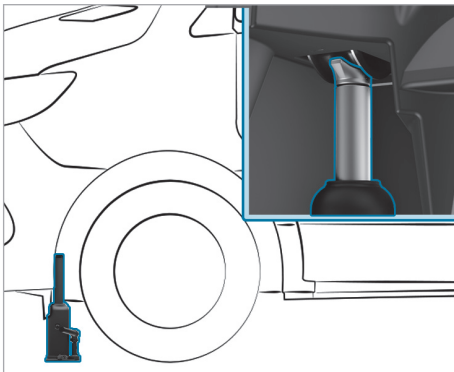
- ▶ **Préparation du cric hydraulique :** emboîtez la 3e tige du levier de pompe ① du cric sur la rallonge de la clé démonte-roue.
 - ▶ Fermez la vis de vidange ③.
 - ▶ Pour cela, tournez la vis de vidange ③ vers la droite jusqu'en butée, en utilisant l'empreinte du levier de pompe ①.
- ❗ Ne dévissez pas la vis de vidange ③ de plus de 1 ou 2 tours. Sinon, du liquide hydraulique risque de s'échapper.
- ▶ Emboîtez le levier de pompe ① avec la tige la plus grande dans le logement du cric et verrouillez-le en le tournant vers la droite.
 - ▶ Placez le cric à la verticale sous l'un des points d'appui indiqués ci-après.



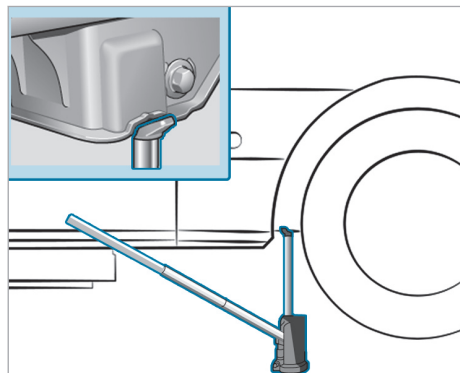
Point d'appui du cric, essieu arrière (exemple: châssis jusqu'à 3,5 t)



Point d'appui du cric, essieu arrière (exemple: fourgon et Tourer jusqu'à 4,0 t)



Point d'appui du cric, essieu avant



Point d'appui du cric, essieu arrière (véhicules 5,0 t)

- ▶ Placez le cric sous le point d'appui du cric.
- ▶ **Véhicules équipés d'une transmission intégrale** : dévissez la broche du cric ② en la tournant vers la gauche jusqu'en butée.
- ▶ Levez le véhicule jusqu'à ce que le pneu soit à 1,2 in (3 cm) au maximum au-dessus du sol.
- ▶ Dévissez la roue et enlevez-la (→ page 290).

Dépose de la roue

Conditions requises

- Le véhicule est relevé (→ page 287).

Lors du changement de roue, évitez d'exercer une force quelconque sur les disques de frein car cela risque de compromettre le confort au freinage.

! **REMARQUE** Dommages au niveau des filetages dus à des vis de roue encrassées

- ▶ Ne posez pas les vis de roue dans le sable ou dans la saleté.

- ▶ Dévissez complètement les vis ou les écrous de roue à l'aide de la clé démonte-roue.
- ▶ Sur les roues avant avec écrous de roue, enlevez le cache-écrous.
- ▶ Enlevez la roue.
- ▶ Montez la nouvelle roue (→ page 290).

Montage d'une nouvelle roue

Conditions requises

- La roue est déposée (→ page 290).

! **ATTENTION** Risque d'accident en cas de perte d'une roue

Si les vis de roue sont huilées ou graissées, ou si le filet des vis ou des moyeux de roue est endommagé, les vis de roue peuvent se desserrer.

- ▶ Ne huilez ni ne graissez jamais les vis de roue.
- ▶ Prenez immédiatement contact avec un atelier qualifié si un filet est endommagé.
- ▶ Faites remplacer les vis de roue ou les taraudages des moyeux de roue endommagés.
- ▶ Ne continuez pas de rouler.

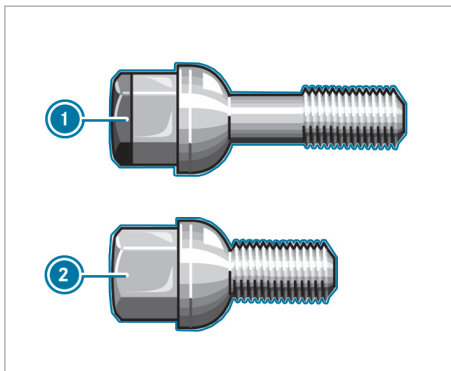
! **ATTENTION** Risque de blessure lors du serrage des vis et des écrous de roue

Si vous serrez les vis ou écrous de roue alors que le véhicule est soulevé, le cric risque de glisser.

- ▶ Serrez uniquement les vis ou écrous de roue lorsque le véhicule est abaissé.

- ▶ Tenez compte des instructions et des consignes de sécurité relatives au changement de roue, ainsi que des remarques relatives au choix des pneus (→ page 284).
- ▶ Pour des raisons de sécurité, utilisez exclusivement les vis ou écrous de roue agréés pour les véhicules Mercedes-Benz et pour le type de roue monté.

Si vous montez la roue de secours avec jante acier, utilisez impérativement les vis de roue courtes appropriées pour une jante acier. Si vous utilisez d'autres vis de roue lors du montage de la roue de secours avec jante acier, le système de freinage pourrait être endommagé.



- ① Vis de roue pour jante alliage
- ② Vis de roue pour jante acier

- ▶ Nettoyez les surfaces de contact entre la roue et le moyeu de roue.
- ▶ **Véhicules avec monte pneumatique Super Single sur l'essieu arrière** : démontez d'abord l'adaptateur au niveau de la roue de secours et montez-le sur le moyeu de roue de l'essieu arrière.
- ▶ Glissez la nouvelle roue sur le moyeu de roue ou sur l'adaptateur pour la roue de secours et appliquez-la contre celui-ci.

Véhicules équipés de jantes acier

- ▶ Utilisez les vis de roue courtes appropriées à la roue de secours avec jante acier que vous trouverez dans l'outillage de bord.
- ▶ Posez les vis de roue et serrez-les légèrement.

Véhicules équipés de jantes alliage

- ▶ Utilisez les vis de roue longues appropriées à la roue de secours avec jante alliage que vous trouverez dans l'outillage de bord.
- ▶ Posez les vis de roue et serrez-les légèrement.

Si la roue est fixée avec des écrous

- ▶ Roues avant avec cache-écrous de roue: glissez le cache-écrous sur les goujons de roue.
- ▶ Vissez 3 écrous de roue sur les rondelles de fixation du cache-écrous.
- ▶ Tournez la roue de manière à ce que les goujons de roue se trouvent au milieu des trous.
- ▶ Vissez les écrous de roue restants.
- ▶ Serrez légèrement tous les écrous de roue.

Abaissement du véhicule après un changement de roue

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à un couple de serrage incorrect

Si vous ne serrez pas les vis ou les écrous de roue au couple prescrit, les roues risquent de se détacher.

- ▶ Assurez-vous que les vis de roue ou les écrous de roue sont serrés au couple de serrage prescrit.
- ▶ Si nécessaire, prenez contact avec un atelier qualifié et ne déplacez pas le véhicule.

Conditions requises

- La nouvelle roue est montée (→ page 290).

Tenez compte des indications pour soulever le véhicule (→ page 287).

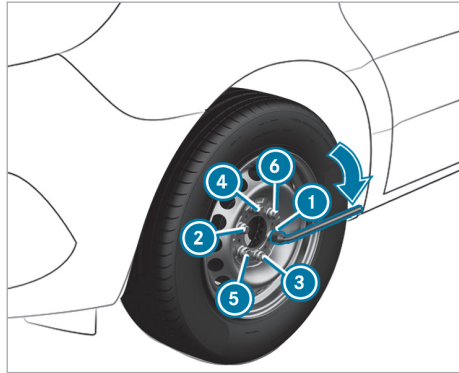
Véhicules à propulsion arrière

Utilisez uniquement la tige centrale et la tige avec le plus grand diamètre du levier de pompe du cric comme rallonge pour la clé démonte-roue. Emboîtez uniquement la tige centrale sur la clé démonte-roue et ce, toujours jusqu'en butée. Sinon, les tiges risquent de se tordre et de se déformer au point de ne plus pouvoir être utilisées comme levier de pompe pour le cric.

Véhicules avec monte pneumatique Super Single :

si vous montez la roue de secours sur l'essieu arrière, respectez une vitesse maximale de 34 mph (55 km/h) et une distance maximale de 62 miles (100 km). Sinon, vous pourriez endommager le différentiel arrière en raison d'une différence de vitesse de rotation de roue.

- ▶ Dévissez lentement la vis de vidange du cric de 1 tour environ avec le levier de pompe et abaissez le véhicule avec précaution.
- ▶ Mettez le cric de côté.
- ▶ Retirez la tige la plus fine du levier de pompe. Le levier de pompe raccourci sert de rallonge pour la clé démonte-roue.
- ▶ Emboîtez la rallonge par le côté de la tige moyenne sur la clé démonte-roue jusqu'en butée.



- ▶ Serrez les vis de roue ou les écrous uniformément dans l'ordre indiqué ① à ⑥.

Couple de serrage prescrit:

- Vis de roue en acier: 177 lb-ft (240 Nm)
- Ecrous de roue: 133 lb-ft (180 Nm)
- Vis de roue en alliage: 133 lb-ft (180 Nm)

- ▶ Enfoncez le piston du cric hydraulique et fermez la vis de vidange.

- ▶ **Véhicules équipés d'une transmission intégrale :** ramenez la broche du cric à sa position initiale en la tournant vers la droite jusqu'en butée.

i Jantes acier avec vis de roue: vous pouvez à présent monter le chapeau de roue. Le montage dépend du type de chapeau de roue (enjolveur complet ou enjolveur central).

- ▶ **Roues avec enjolveur complet :** positionnez l'enjolveur de manière à ce que l'ouverture

prévue pour la valve de pneu se trouve bien au-dessus de la valve.

- ▶ Appliquez l'enjoliveur contre la jante en appuyant des 2 mains sur les côtés jusqu'à ce qu'il s'emboîte. Veillez à ce que les bossages de retenue de l'enjoliveur soient bien en prise dans la jante acier.

- ▶ **Roues avec enjoliveur central :** positionnez les ergots de retenue au-dessus des vis de roue.

- ▶ Frappez au milieu de l'enjoliveur pour l'emboîter.

- ▶ Fixez la roue défectueuse sur le porte-roue de secours.

- ▶ **Véhicules avec monte pneumatique Super Single :** transportez la roue arrière défectueuse sur la surface de chargement. La roue arrière ne peut pas être fixée sur le support de roue de secours du fait de son diamètre important.

- ▶ Contrôlez la pression de pneu de la roue nouvellement montée et corrigez-la si nécessaire.

- ▶ Resserrez les vis ou les écrous de roue au couple de serrage prescrit au bout de 31 miles (50 km).

- ▶ Si vous avez monté une roue ou une roue de secours munie d'une jante neuve ou repeinte, faites également resserrer les vis de roue ou les écrous de roue au bout de 620 miles (1 000 km) à 3 100 miles (5 000 km) environ.

- ⓘ **Véhicules équipés du système de contrôle de la pression des pneus :** toutes les roues montées doivent être équipées de capteurs opérationnels.

Tenez aussi impérativement compte du thème associé suivant :

- Remarques relatives à la pression de pneu (→ page 268)

Roue de secours

Remarques relatives à la roue de secours compacte et à la roue de secours

Roue de secours compacte : les dimensions de jantes et/ou de pneus et le type de pneus diffèrent de la roue à changer.

- ⓘ Un autocollant avec la limitation de vitesse se trouve sur la roue de secours compacte.

Roue de secours : les dimensions de jantes et de pneus et le type de pneus correspondent aux autres roues montées.

Une roue de secours compacte ou une roue de secours montée modifie le comportement routier et présente des risques.

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de dimensions incorrectes des jantes et des pneus

Si vous montez la roue de secours compacte ou la roue de secours, il est possible que le comportement routier soit fortement modifié. Il y a un plus grand risque d'accident!

Pour éviter de prendre des risques, tenez compte des remarques suivantes :

- ▶ Contrôlez la pression de pneu de la roue de secours ou de la roue de secours compacte montée et corrigez-la si nécessaire.
- ▶ La roue de secours compacte ne doit être utilisée que de manière temporaire et doit être remplacée par une roue de série dès que possible.
- ▶ Ne montez jamais plus d'une roue de secours compacte.
- ▶ Adaptez votre style de conduite et conduisez avec prudence lorsque la roue de secours compacte est montée.
- ▶ Ne désactivez pas l'ESP®.
- ▶ Ne montez pas de chaînes à neige sur la roue de secours compacte.
- ▶ Remplacez la roue de secours compacte au plus tard au bout de 6 ans, indépendamment de son degré d'usure.

- Si vous roulez avec une roue de secours compacte ou une roue de secours qui diffère de la roue à changer, ne dépassez pas la vitesse maximale autorisée de 50 mph (80 km/h).
- Faites remplacer la roue de secours compacte ou la roue de secours par un atelier qualifié (→ page 284).
- La pression de pneu de la roue de secours compacte ou de la roue de secours doit être contrôlée et, si nécessaire, ajustée avant de prendre la route (→ page 270).

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas d'utilisation d'une roue de secours endommagée dans le cas d'une monte pneumatique Super Single

Véhicules avec monte pneumatique Super Single

Si vous dépassez la vitesse maximale ou la distance maximale ou que vous montez la roue de secours à plusieurs reprises, son pneu peut avoir subi des dommages non visibles, ce qui peut entraîner une perte de pression.

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.

- ▶ Utilisez la roue de secours uniquement si elle n'était pas encore montée sur l'essieu arrière avec la monte pneumatique actuelle.
- ▶ Si la roue de secours a déjà été montée sur l'essieu arrière, remplacez le pneu de la roue de secours après le nouveau changement de roue.
- ▶ Pour des raisons de sécurité, veillez, lors du changement de pneu, à ce que seul le type de valve de pneu agréé pour la monte pneumatique soit utilisé.

! REMARQUE Endommagement du différentiel arrière en raison d'une différence de vitesse de rotation de roue

Véhicules avec monte pneumatique Super Single : si vous montez la roue de secours sur l'essieu arrière, le différentiel arrière risque d'être endommagé en raison d'une différence de vitesse de rotation de roue.

- ▶ Si la roue de secours est montée sur l'essieu arrière, respectez une vitesse maximale de 34 mph (55 km/h) et une distance maximale de 62 mi (100 km).

i La roue de secours peut être utilisée sans restriction uniquement sur l'essieu avant d'un véhicule avec monte pneumatique Super Single.

Contrôlez les points suivants à intervalles réguliers ainsi qu'avant les longs trajets:

- la bonne fixation de la roue de secours compacte ou de la roue de secours
- la pression de pneu de la roue de secours compacte ou de la roue de secours (corrigez-la si nécessaire) (→ page 270)
- la fixation du porte-roue de secours ou du porte-roue de secours compacte

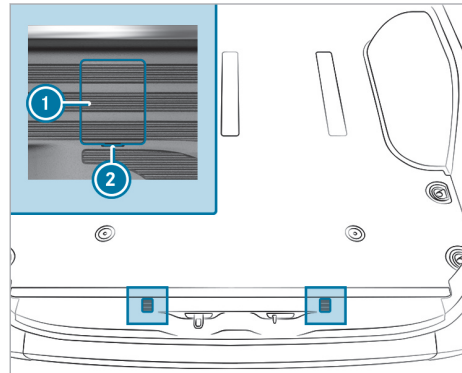
La roue de secours se trouve soit dans le compartiment de chargement, soit sous le véhicule, dans un porte-roue de secours.

Remplacez les pneus au plus tard au bout de 6 ans, indépendamment de leur degré d'usure. Cela s'applique également à la roue de secours.

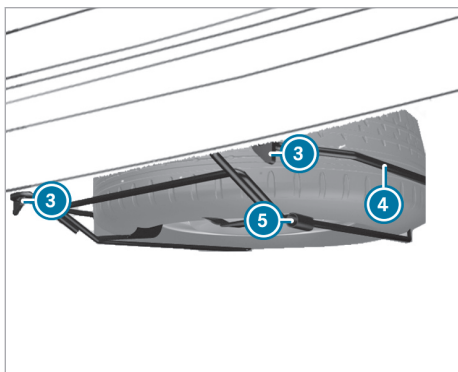
i Le système de contrôle de la pression des pneus ne fonctionne pas pour la roue de secours compacte ou la roue de secours. La roue de secours compacte ou la roue de secours n'est pas équipée d'un capteur approprié pour le système de contrôle de la pression des pneus.

Pose et dépose de la roue de secours

Véhicules avec propulsion arrière: dépose de la roue de secours (fourgon ou Tourer)



Caches des vis des crochets de sécurité (exemple: fourgon)



- ▶ Ouvrez les portes arrière.
- ▶ Introduisez un tournevis dans les évidements ②, puis déboîtez les caches ①.
- ▶ Tournez les vis à présent visibles de 20 tours environ vers la gauche avec la clé démonte-roue qui se trouve dans l'outillage de bord.
- ▶ Soulevez légèrement le support de roue de secours ④ et décrochez le crochet de sécurité gauche ③.
- ▶ Assemblez le levier de pompe du cric et introduisez-le dans la douille ⑤ qui se trouve sur le côté droit du support de roue de secours ④.
- ▶ Soulevez le support de roue de secours ④ avec le levier de pompe et décrochez le crochet de sécurité droit ③.
- ▶ Abaissez lentement le support de roue de secours ④ jusqu'au sol.
- ▶ Soulevez légèrement le support de roue de secours ④ et retirez le levier de pompe de la douille.
- ▶ Soulevez la roue de secours par-dessus l'extrémité arrière du support ④ avec le levier de pompe.
- ▶ Retirez avec précaution la roue de secours du support ④. La roue de secours est lourde. Lorsque vous déposez la roue de secours, le centre de gravité du véhicule se déplace en raison du poids élevé de la roue. La roue de secours peut tomber ou basculer.

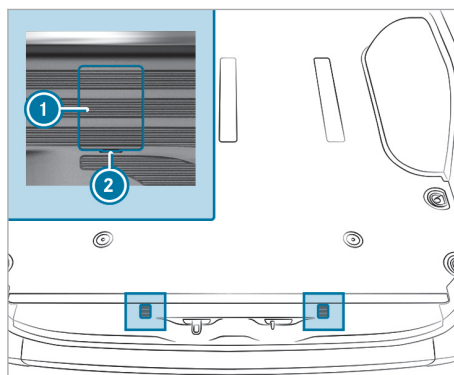
Véhicules avec propulsion arrière: pose de la roue de secours (fourgon ou Tourer)

- ▶ Mettez avec précaution la roue de secours en place sur le support ④. La roue de secours est lourde. Lorsque vous posez la roue de secours sur le support ④, le centre de gra-

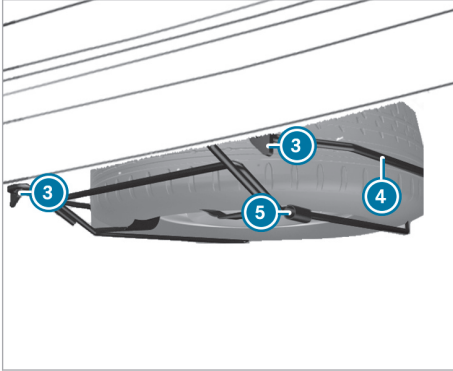
vité du véhicule se déplace en raison du poids élevé de la roue. La roue de secours peut tomber ou basculer.

- ▶ Introduisez le levier de pompe pour le cric dans la douille ⑤ du support de roue de secours ④.
- ▶ Soulevez le support de roue de secours ④ avec le levier de pompe et accrochez le crochet de sécurité droit ③.
- ▶ Soulevez légèrement le support de roue de secours ④ et accrochez le crochet de sécurité gauche ③.
- ▶ Retirez le levier de pompe de la douille ⑤.
- ▶ Serrez les vis des crochets de sécurité ③ à l'aide de la clé démonte-roue en les tournant vers la droite.
- ▶ Mettez les caches ① en place et encliquetez-les.
- ▶ Fermez les portes arrière.

Véhicules avec propulsion arrière: dépose de la roue de secours (véhicule à châssis abaissé)



Caches des vis des crochets de sécurité (exemple: fourgon)



- ▶ Ouvrez les portes arrière.
- ▶ Introduisez un tournevis dans les évidements ②, puis déboîtez les caches ①.
- ▶ Tournez les vis à présent visibles de 20 tours environ vers la gauche avec la clé démonte-roue qui se trouve dans l'outillage de bord.
- ▶ Soulevez légèrement le support de roue de secours ④ et décrochez le crochet de sécurité gauche ③.
- ▶ Assemblez le levier de pompe du cric et introduisez-le dans la douille ⑤ qui se trouve sur le côté droit du support de roue de secours ④.
- ▶ Soulevez le support de roue de secours avec le levier de pompe et décrochez le crochet de sécurité droit ③.
- ▶ Préparez le cric.
- ▶ Placez le cric sous le point d'appui du cric correspondant.
- ▶ Actionnez le levier de pompe de haut en bas jusqu'à ce que le pneu soit à 1,18 in (3 cm) au maximum au-dessus du sol.
- ▶ Retirez avec précaution la roue de secours du support ④. La roue de secours est lourde. Lorsque vous déposez la roue de secours, le centre de gravité du véhicule se déplace en raison du poids élevé de la roue. La roue de secours peut tomber ou basculer.
- ▶ Montez la roue de secours sur le véhicule.
- ▶ Abaissez le véhicule.

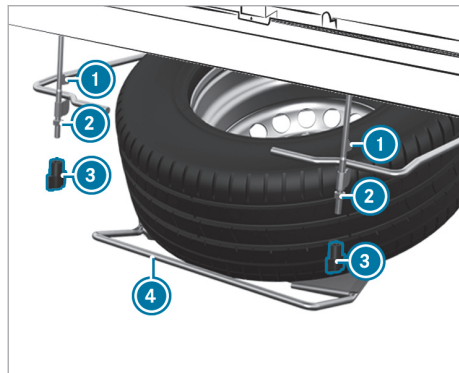
Véhicules avec propulsion arrière: pose de la roue de secours (véhicule à châssis abaissé)

- ① En cas de crevaison, vous devez impérativement ranger la roue défectueuse à l'intérieur du véhicule. Vous ne pouvez ranger une roue intacte dans le support de roue de secours

que lorsque le véhicule n'est pas chargé. Un véhicule chargé doit d'abord être relevé.

- ▶ Mettez avec précaution la roue de secours en place sur le support ④. La roue de secours est lourde. Lorsque vous posez la roue de secours sur le support ④, le centre de gravité du véhicule se déplace en raison du poids élevé de la roue. La roue de secours peut tomber ou basculer.
- ▶ Introduisez le levier de pompe pour le cric dans la douille ⑤ du support de roue de secours ④.
- ▶ Soulevez le support de roue de secours ④ avec le levier de pompe et accrochez le crochet de sécurité droit ③.
- ▶ Soulevez légèrement le support de roue de secours ④ et accrochez le crochet de sécurité gauche ③.
- ▶ Retirez le levier de pompe de la douille ⑤.
- ▶ Serrez les vis des crochets de sécurité ③ à l'aide de la clé démonte-roue en les tournant vers la droite.
- ▶ Mettez les caches ① en place et encliquez-les.
- ▶ Fermez les portes arrière.

Véhicules avec propulsion arrière: dépose de la roue de secours (châssis)



- ▶ Desserrez, puis dévissez les écrous à oreilles ③ à la main.
- ▶ Dévissez les écrous ② jusqu'au bout du filetage.
- ▶ Soulevez légèrement le support de roue de secours ④ et décrochez le crochet de sécurité gauche ①.

- ▶ Assemblez le levier de pompe du cric et introduisez-le dans la douille qui se trouve sur le côté droit du support de roue de secours ④.
- ▶ Soulevez le support de roue de secours ④ avec le levier de pompe et décrochez le crochet de sécurité droit ①.
- ▶ Abaissez lentement le support de roue de secours ④ jusqu'au sol.
- ▶ Soulevez légèrement le support de roue de secours ④ et retirez le levier de pompe de la douille.
- ▶ Soulevez la roue de secours par-dessus l'extrémité arrière du support avec le levier de pompe.
- ▶ Retirez avec précaution la roue de secours du support. La roue de secours est lourde. Lorsque vous déposez la roue de secours, le centre de gravité du véhicule se déplace en raison du poids élevé de la roue. La roue de secours peut tomber ou basculer.

Véhicules avec propulsion arrière: pose de la roue de secours (châssis)

- ▶ Mettez avec précaution la roue de secours en place sur le support ④. La roue de secours est lourde. Lorsque vous posez la roue de secours sur le support, le centre de gravité du véhicule se déplace en raison du poids élevé de la roue. La roue de secours peut tomber ou basculer.
- ▶ Introduisez le levier de pompe pour le cric dans la douille du support de roue de secours ④.
- ▶ Soulevez le support de roue de secours ④ avec le levier de pompe et accrochez le crochet de sécurité droit ①.
- ▶ Soulevez légèrement le support de roue de secours et accrochez le crochet de sécurité gauche ①.
- ▶ Retirez le levier de pompe de la douille.
- ▶ Vissez les écrous ②.
- ▶ Mettez les écrous à oreilles ③ en place et vissez-les.

Remarques relatives aux caractéristiques techniques

Les données mentionnées sont valables uniquement pour les véhicules avec équipement de série. Pour de plus amples informations, adressez-vous à un atelier qualifié.

Electronique du véhicule

Remarques relatives aux interventions sur l'électronique moteur

! **REMARQUES** Usure prématurée due à une maintenance incorrecte

Si la maintenance est exécutée de manière incorrecte, il y a risque d'usure accrue des pièces du véhicule et d'annulation de l'autorisation de mise en circulation du véhicule.

► Confiez toujours les travaux de maintenance sur l'électronique moteur et sur les pièces correspondantes à un atelier qualifié.

Émetteurs-récepteurs radio

Remarques relatives au montage d'émetteurs-récepteurs radio

⚠ **ATTENTION** Risque d'accident dû à des travaux effectués de manière non conforme sur les émetteurs-récepteurs radio

Lorsque des émetteurs-récepteurs radio sont manipulés ou ne sont pas post-équipés dans les règles de l'art, leur rayonnement électromagnétique peut perturber l'électronique du véhicule et compromettre la sécurité de fonctionnement du véhicule.

► Confiez toujours les travaux sur les appareils électriques ou électroniques à un atelier qualifié.

⚠ **ATTENTION** Risque d'accident en cas d'utilisation non conforme des émetteurs-récepteurs radio

Si vous utilisez des émetteurs-récepteurs radio de façon non conforme dans le véhicule, leur rayonnement électromagnétique peut perturber l'électronique du véhicule. Cela vaut en particulier dans les cas suivants:

- Lorsque l'émetteur-récepteur radio n'est pas raccordé à une antenne extérieure.
- Lorsque l'antenne extérieure n'est pas montée correctement ou qu'elle n'est pas un modèle générant peu de réflexion.

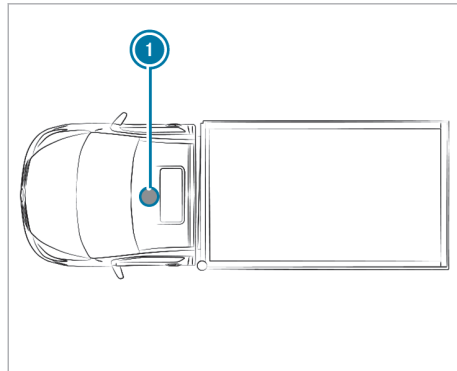
La sécurité de fonctionnement du véhicule peut alors être compromise.

- Confiez le montage de l'antenne extérieure générant peu de réflexion à un atelier qualifié.
- Lorsque vous utilisez des émetteurs-récepteurs radio dans le véhicule, reliez-les toujours à l'antenne extérieure générant peu de réflexion.

! **REMARQUE** Annulation de l'autorisation de mise en circulation due au non-respect des conditions d'installation et d'utilisation

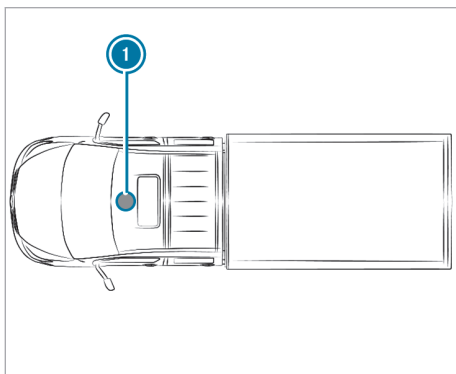
Le non-respect des conditions d'installation et d'utilisation des émetteurs-récepteurs radio peut entraîner l'annulation de l'autorisation de leur mise en circulation.

- N'utilisez que des bandes de fréquences agréées.
- Tenez compte des puissances de sortie maximales autorisées dans ces bandes de fréquences.
- N'utilisez que les emplacements de montage des antennes autorisés.



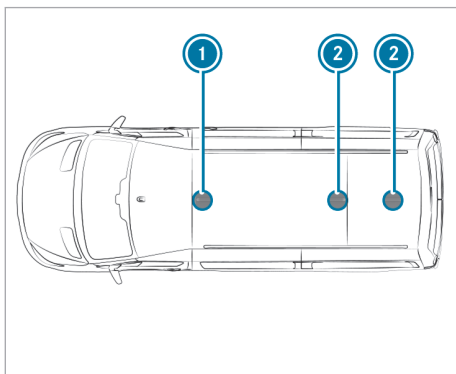
Véhicule à plateau (cabine simple)

- ① Zone avant du toit



Véhicule à plateau (cabine double)

- ① Zone avant du toit



Fourgon

- ① Zone avant du toit
- ② Zone arrière du toit

Pour le montage ultérieur d'émetteurs-récepteurs radio, vous devez respecter la spécification technique ISO/TS 21609 (véhicules routiers - Guide sur la compatibilité électromagnétique (CEM) pour l'installation en seconde monte d'équipements de radiotéléphonie). Respectez les dispositions légales en vigueur pour les pièces rapportées.

Si votre véhicule est équipé d'un prééquipement pour la radio, utilisez les raccords d'alimentation électrique et les raccords d'antenne prévus dans le prééquipement. Lors du montage, tenez compte des notices d'utilisation complémentaires du fabricant.

■ Puissance d'émission des émetteurs-récepteurs radio

Les puissances d'émission maximales (PEAK) au niveau de la base d'antenne ne doivent pas être supérieures aux valeurs indiquées dans le tableau suivant:

Bande de fréquences et puissance d'émission maximale

| Bande de fréquences | Puissance d'émission maximale |
|---|-------------------------------|
| Bande de 2-m- 144 - 174 MHz | 50 W |
| Bande des 4 m 74 - 88 MHz | 30 W |
| Terrestrial Trunked Radio (TETRA) 380 - 460 MHz | 10 W |
| Téléphone portable 2G | 2 W |
| Téléphone portable 3G/4G/5G | 0,5 W |

Les appareils suivants peuvent être utilisés sans restriction dans le véhicule :

- Émetteurs-récepteurs radio ayant une puissance d'émission maximale de 100 mW
- Émetteurs-récepteurs radio émettant sur la bande de fréquences 380 - 410 MHz et ayant une puissance d'émission maximale de 2 W (radio à ressources partagées/Tetra)
- Téléphones portables (2G/3G/4G/5G)

Pour les bandes de fréquences suivantes, il n'existe aucune restriction pour les emplacements de montage des antennes à l'extérieur du véhicule :

- Terrestrial Trunked Radio (TETRA)
- 2G/3G/4G/5G

Informations radio réglementaires

Marquages radio réglementaires et remarques spécifiques

Vous trouverez les informations du fabricant relatives aux composants du véhicule commandés par radio sous le mot clé «Informations radio régle-

mentaires» dans la notice d'utilisation numérique qui se trouve dans le véhicule, sur Internet et dans l'appli.

Vous trouverez plus d'informations et d'actualisations sur le site Internet suivant :

<https://regulatoryradioinformation.corpinter.net/vans/fr>



Informations sur le débit d'absorption spécifique (DAS)

Vous trouverez les informations relatives au débit d'absorption spécifique (DAS) sous le mot clé «Informations radio réglementaires» dans la notice d'utilisation numérique qui se trouve dans le véhicule, sur Internet et dans l'appli.

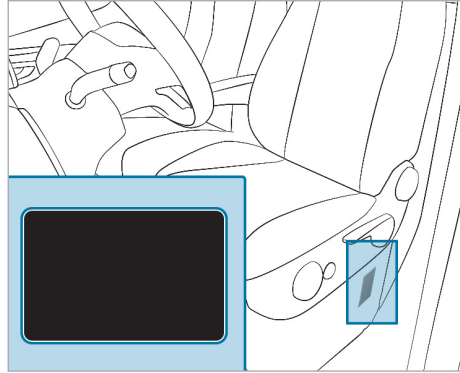
Vous trouverez plus d'informations et d'actualisations sur le site Internet suivant :

<https://regulatoryradioinformation.corpinter.net/vans/fr>

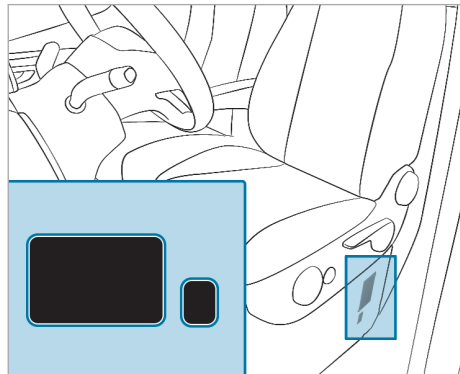


Plaque signalétique du véhicule, numéro d'identification du véhicule (VIN) et numéro de moteur

Plaque signalétique du véhicule



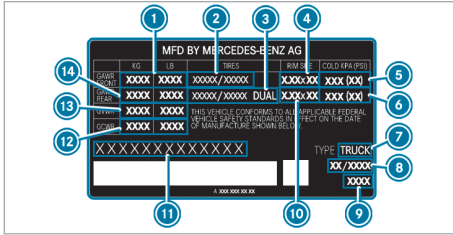
Plaque signalétique du véhicule (exemple : Etats-Unis)



Plaque signalétique du véhicule (exemple : Canada)

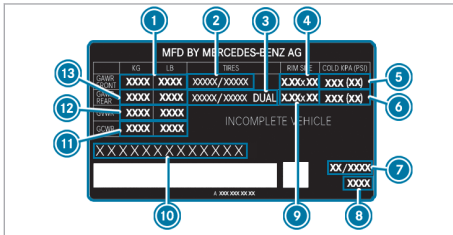
En fonction du type de véhicule, la plaque signalétique du véhicule se trouve sur le caisson du siège conducteur ou sur le montant B.

- i Les données sont spécifiques au véhicule et peuvent différer des données présentées. Tenez toujours compte des données qui figurent sur la plaque signalétique de votre véhicule.



Plaque signalétique du véhicule (exemple: véhicules complets destinés au marché américain)

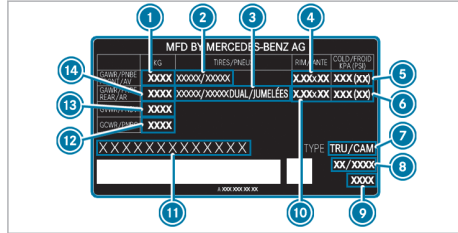
- ① Charge autorisée sur l'essieu avant
- ② Dimensions de pneu à l'avant
- ③ Dimensions de pneu à l'arrière
- ④ Taille des roues à l'avant
- ⑤ Pression de pneu recommandée à l'avant (à froid)
- ⑥ Pression de pneu recommandée à l'arrière (à froid)
- ⑦ Type de véhicule
- ⑧ Date de fabrication
- ⑨ Code peinture
- ⑩ Taille des roues à l'arrière
- ⑪ VIN (numéro d'identification du véhicule)
- ⑫ MTAC de l'ensemble routier
- ⑬ MTAC
- ⑭ Charge autorisée sur l'essieu arrière



Plaque signalétique du véhicule (exemple: véhicules incomplets destinés au marché américain)

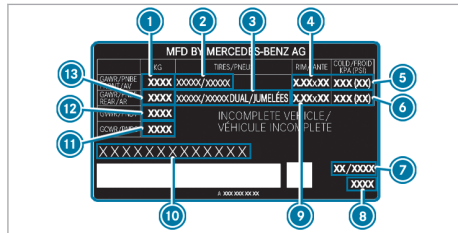
- ① Charge autorisée sur l'essieu avant
- ② Dimensions de pneu à l'avant
- ③ Dimensions de pneu à l'arrière
- ④ Taille des roues à l'avant
- ⑤ Pression de pneu recommandée à l'avant (à froid)
- ⑥ Pression de pneu recommandée à l'arrière (à froid)
- ⑦ Date de fabrication

- ⑧ Code peinture
- ⑨ Taille des roues à l'arrière
- ⑩ VIN (numéro d'identification du véhicule)
- ⑪ MTAC de l'ensemble routier
- ⑫ MTAC
- ⑬ Charge autorisée sur l'essieu arrière



Plaque signalétique du véhicule (exemple: véhicules complets destinés au marché canadien)

- ① Charge autorisée sur l'essieu avant
- ② Dimensions de pneu à l'avant
- ③ Dimensions de pneu à l'arrière
- ④ Taille des roues à l'avant
- ⑤ Pression de pneu recommandée à l'avant (à froid)
- ⑥ Pression de pneu recommandée à l'arrière (à froid)
- ⑦ Type de véhicule
- ⑧ Date de fabrication
- ⑨ Code peinture
- ⑩ Taille des roues à l'arrière
- ⑪ VIN (numéro d'identification du véhicule)
- ⑫ MTAC de l'ensemble routier
- ⑬ MTAC
- ⑭ Charge autorisée sur l'essieu arrière



Plaque signalétique du véhicule (exemple: véhicules incomplets destinés au marché canadien)

- ① Charge autorisée sur l'essieu avant
- ② Dimensions de pneu à l'avant

- ③ Dimensions de pneu à l'arrière
- ④ Taille des roues à l'avant
- ⑤ Pression de pneu recommandée à l'avant (à froid)
- ⑥ Pression de pneu recommandée à l'arrière (à froid)
- ⑦ Date de fabrication
- ⑧ Code peinture
- ⑨ Taille des roues à l'arrière
- ⑩ VIN (numéro d'identification du véhicule)
- ⑪ MTAC de l'ensemble routier
- ⑫ MTAC
- ⑬ Charge autorisée sur l'essieu arrière

La MTAC prend en compte le poids du véhicule, ainsi que toutes les personnes à bord, le carburant et le chargement. La charge maximale sur essieu autorisée correspond au poids maximal pouvant être supporté par un essieu (essieu avant ou arrière).

Ne dépassez pas la MTAC ni la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière.

La plaque signalétique du véhicule peut également contenir les données suivantes:

- Charge utile
- Poids à vide
- Nombre de places assises

Uniquement pour le Canada: La plaque suivante se trouve à côté de la plaque signalétique du véhicule (selon l'état de la carrosserie)

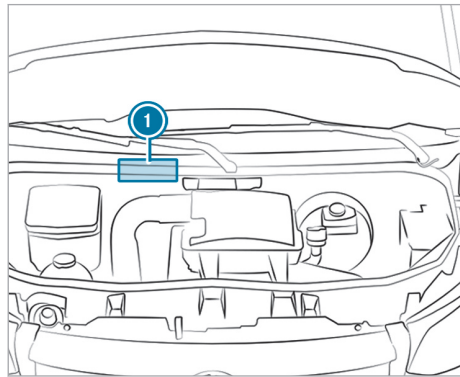


Plaque de confirmation des normes nationales d'émissions et des exigences de sécurité pour les véhicules à moteur (exemple: véhicules complets destinés au marché canadien)



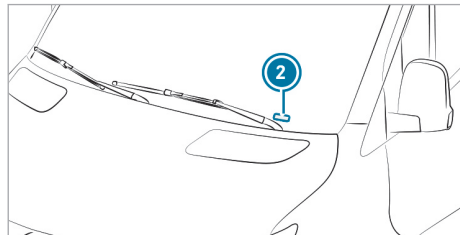
Plaque de confirmation des normes nationales d'émissions (exemple: véhicules incomplets destinés au marché canadien)

VIN estampé sous le capot moteur



Le VIN estampé ① se trouve sous le capot moteur.

VIN en dessous du pare-brise




Le VIN figure également sur une plaque située sur le bas du pare-brise ②.

Plaquette d'information sur les émissions

| MERCEDES-BENZ AG VEHICLE EMISSION CONTROL INFORMATION | | |
|--|---------------|----------------|
| Conforms to regulations: | XXXX MY | Fuel: Diesel |
| U.S. EPA Class/ stds.: | XXX | OBD: CA OBD II |
| California Class/ stds.: | MDV/SULEV 230 | OBD: CA OBD II |
| DFI/TC/CAC/EGR/EGRC/OC+DPF/SCRC/NOXS(2)/WR-HO2S/... | | |
| No adjustments needed. | Group: XXX | EVAP: n/a |
| Remarks: | n/a | A XXX XXX XXX |

Plaquette d'information sur les émissions (exemple)


-  Les données sont spécifiques au véhicule et peuvent différer des données présentées.

Numéro de moteur

Le numéro de moteur est frappé sur le carter de moteur. Pour de plus amples informations, adressez-vous à un atelier qualifié.

Ingrédients et lubrifiants, capacités

Remarques relatives aux ingrédients et lubrifiants

 **ATTENTION** Risque de blessure dû à des ingrédients ou lubrifiants toxiques

Les ingrédients et les lubrifiants peuvent être toxiques.

- ▶ Lorsque vous utilisez, stockez et éliminez des ingrédients ou des lubrifiants, tenez compte des inscriptions qui figurent sur les emballages d'origine respectifs.
- ▶ Conservez toujours les ingrédients et les lubrifiants dans leur emballage d'origine fermé.
- ▶ Conservez toujours les ingrédients et les lubrifiants hors de portée des enfants.

 **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT** Pollution de l'environnement due à une élimination des ingrédients et lubrifiants non conforme aux règles de protection de l'environnement

Une élimination non conforme des ingrédients et lubrifiants peut causer des dommages importants à l'environnement.

- ▶ Éliminez les ingrédients et lubrifiants dans le respect des règles de protection de l'environnement.

Les ingrédients et lubrifiants sont

- les carburants
- les additifs pour le post-traitement des gaz d'échappement (AdBlue®, parexemple)
- les lubrifiants
- le liquide de refroidissement
- le liquide de frein
- le liquide de lave-glace
- le réfrigérant du système de climatisation


Utilisez uniquement des produits agréés par Mercedes-Benz pour votre véhicule. Les dommages survenant sur le véhicule suite à l'utilisation de produits non agréés ne sont pas couverts par la garantie contractuelle Mercedes-Benz et ne donnent pas lieu à un geste commercial.

Les ingrédients et lubrifiants agréés par Mercedes-Benz sont reconnaissables à l'inscription sur le bidon:

- MB-Freigabe (parexemple MB-Freigabe 229.51)
- MB-Approval (parexemple MB-Approval 229.51)


Vous obtiendrez des informations supplémentaires sur les ingrédients et lubrifiants agréés aux endroits suivants:

- dans les MB Specifications for operating fluids sur le site <https://operatingfluids.mercedes-benz.com> (en indiquant la spécification)
- dans un atelier qualifié

 **ATTENTION** Risque d'incendie et d'explosion dû au carburant

Les carburants sont facilement inflammables.

- ▶ Evitez impérativement d'approcher un feu ou une flamme nue, de fumer ou de provoquer des étincelles.
- ▶ Avant de ravitailler le véhicule, arrêtez le véhicule et, le cas échéant, le chauffage autonome et laissez-les arrêtés pendant le ravitaillement.

 **ATTENTION** Risque de blessure en cas de contact avec des carburants

Les carburants sont toxiques et nocifs.

- ▶ Evitez impérativement que du carburant n'entre en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements ou qu'il ne soit ingéré.

- ▶ N'inhalez pas les vapeurs de carburant.
- ▶ Conservez les carburants hors de portée des enfants.
- ▶ Maintenez les portes et les vitres fermées pendant le ravitaillement.

En cas de contact avec du carburant, tenez compte des remarques suivantes:

- ▶ En cas de contact avec la peau, rincez immédiatement les parties touchées par le carburant avec de l'eau et du savon.
- ▶ Si du carburant est entré en contact avec les yeux, rincez-les immédiatement et soigneusement à l'eau claire. Consultez immédiatement un médecin.
- ▶ En cas d'ingestion de carburant, consultez immédiatement un médecin. Ne provoquez pas de vomissements.
- ▶ Changez immédiatement de vêtements s'ils ont été souillés par du carburant.

Carburant

Remarques relatives à la qualité du carburant dans le cas des véhicules équipés d'un moteur à essence

Tenez compte des remarques relatives aux ingrédients et lubrifiants (→ page 302).

! **REMARQUE** Ne ravitaillez pas un véhicule équipé d'un moteur à essence avec du gazole.

Si vous avez ravitaillé le véhicule par erreur avec un mauvais carburant:

- Ne démarrez pas le moteur du véhicule. Sinon, le carburant peut parvenir au moteur.

De petites quantités du mauvais carburant suffisent pour endommager le système d'alimentation en carburant et le moteur. Les frais de réparation sont élevés.

- ▶ Prenez contact avec un atelier qualifié.
- ▶ Faites vidanger entièrement le réservoir ainsi que les conduites de carburant.

Utilisez uniquement du carburant ordinaire à faible teneur en soufre dont l'indice d'octane est de 87 AKI/91 RON au minimum.

- ⓘ Le carburant E10 contient jusqu'à 10 % d'éthanol. Votre véhicule est compatible avec

le carburant E10. Vous pouvez ravitailler votre véhicule avec du carburant E10.

! **REMARQUE** Dommages dus à l'utilisation du mauvais carburant

De petites quantités du mauvais carburant suffisent pour endommager le système d'alimentation en carburant, le moteur et le système d'échappement.

- ▶ Utilisez uniquement le carburant recommandé.

! **REMARQUE** Dommages dus à l'utilisation du mauvais carburant

De petites quantités du mauvais carburant suffisent pour endommager le système d'alimentation en carburant, le moteur et le système d'échappement.

N'utilisez en aucun cas les carburants suivants:

- Gazole
- Essence avec plus de 10 % en volume d'éthanol, comme l'E15, l'E20, l'E85, l'E100
- Essence avec plus de 3 % en volume de méthanol, comme le M15, le M30, le M85, le M100
- Essence contenant des additifs métallifères

- ▶ Ne mélangez pas ce type de carburants avec le carburant recommandé pour votre véhicule.

- ⓘ Afin de garantir la longévité et les performances du moteur, utilisez uniquement de l'essence ordinaire sans plomb. Notez que vous pouvez utiliser du sans plomb 95 de meilleure qualité à tout moment.

Si vous ravitaillez le véhicule en carburant à l'aide d'un fût ou d'un jerrycan, filtrez le carburant avant de le verser. Vous évitez ainsi d'endommager le système d'alimentation en carburant avec du carburant souillé.

En règle générale, vous trouverez des informations relatives à la qualité du carburant sur la pompe à carburant. Si l'inscription correspondante ne figure pas sur la pompe à carburant, renseignez-vous auprès du personnel de la station-service.

- i** Pour de plus amples informations, adressez-vous à un atelier qualifié ou consultez le site Internet <http://www.mbusa.com> (uniquement pour les Etats-Unis).

Remarques relatives à l'utilisation d'additifs dans l'essence

Tenez compte des remarques relatives aux ingrédients et lubrifiants (→ page 302).

i REMARQUE Dommages dus à l'utilisation d'additifs inappropriés

De petites quantités du mauvais additif suffisent pour provoquer des dysfonctionnements.

- ▶ Ne mélangez au carburant que des additifs de nettoyage recommandés pour Mercedes-Benz.

Mercedes-Benz vous recommande d'utiliser des carburants additivés de qualité.

Il peut arriver, dans certains pays, que le carburant disponible ne soit pas suffisamment additivé. Cela peut entraîner la formation de dépôts dans le système d'injection de carburant.

Dans ce cas, et après avoir reçu l'accord d'un point de service Mercedes-Benz, mélangez au carburant l'additif de nettoyage recommandé par Mercedes-Benz.

Suivez les instructions et respectez les proportions du mélange qui figurent sur le récipient.

Remarques relatives à la qualité du carburant dans le cas des véhicules équipés d'un moteur diesel

Remarques générales

Tenez compte des remarques relatives aux ingrédients et lubrifiants (→ page 302).

A ATTENTION Risque d'incendie en cas de mélange de carburants

Si vous mélangez du gazole et de l'essence, le point d'inflammation du mélange est plus bas que celui du gazole pur.

- ▶ Ne ravitaillez jamais les véhicules à moteur diesel avec de l'essence.
- ▶ Ne mélangez jamais d'essence au gazole.

i REMARQUE Dommages dus à l'utilisation d'un mauvais carburant

De petites quantités du mauvais carburant suffisent pour endommager le système d'alimentation en carburant, le moteur et le système de dépollution des gaz d'échappement.

N'utilisez en aucun cas les carburants suivants:

- Essence
- Gazole marin
- Fuel domestique
- Ester méthylique d'acides gras (biogazole) pur ou huile végétale
- Pétrole ou kérosène

- ▶ Ne mélangez pas ces types de carburant avec du gazole et n'utilisez pas d'additifs.

Si vous avez ravitaillé le véhicule par erreur avec un mauvais carburant, tenez compte des remarques suivantes:

- ▶ Ne mettez pas le contact.
- ▶ Prenez contact avec un atelier qualifié.

i REMARQUE Dysfonctionnements causés par du carburant souillé.

La présence d'impuretés dans le carburant peut entraîner des dysfonctionnements dans le système d'alimentation en carburant.

- ▶ Filtrer le carburant avant de ravitailler le véhicule à partir de fûts ou de jerrycans.

i REMARQUE Dommages dus à l'utilisation du mauvais carburant

L'utilisation d'un carburant inadapté peut endommager le moteur.

- ▶ Utilisez uniquement de l'ULSD ou un gazole avec une teneur en soufre de 15 ppm maximum.

En règle générale, vous trouverez des informations relatives à la qualité du carburant sur la pompe à carburant. Si l'inscription correspondante ne figure pas sur la pompe à carburant, renseignez-vous auprès du personnel de la station-service.

Vous trouverez la qualité du carburant recommandée pour votre véhicule sur l'étiquette de rappel située dans la trappe de réservoir (→ page 145).

Remarques relatives aux températures extérieures basses

⚠ ATTENTION Risque d'incendie et d'explosion si le carburant s'enflamme

Si vous chauffez des composants du système d'alimentation en carburant, du carburant risque de s'échapper et de s'enflammer. Selon le type d'endommagement, le carburant risque également de ne s'échapper que lorsque le moteur tourne.

- ▶ Ne chauffez jamais les composants du système d'alimentation en carburant.
- ▶ Adressez-vous à un atelier qualifié pour faire éliminer le défaut.

Utilisez uniquement du gazole ULTRA-LOW SULFUR DIESEL (ULSD, teneur en soufre maximale de 15 ppm) vendu dans le commerce et qui satisfait aux exigences de la norme ASTM D975.

Lorsque la température extérieure est très basse, la coagulation de la paraffine peut rendre la fluidité du gazole insuffisante.

- ⓘ Le seul moyen de remédier aux défauts consécutifs à la coagulation de la paraffine est de réchauffer l'ensemble du système d'alimentation en carburant. Garez le véhicule dans un local chauffé, par exemple.

Pour éviter tout problème de fonctionnement, des gazoles présentant une meilleure fluidité sont mis sur le marché pendant les mois d'hiver. Pour de plus amples informations, adressez-vous à la station-service ou à votre fournisseur de carburant.

Votre véhicule est équipé d'un système de préchauffage du carburant. Celui-ci améliore la fluidité du gazole de 14,5 °F (8 °C) environ. Le gazole ULTRA-LOW SULFUR DIESEL peut donc être utilisé sans risque de dysfonctionnement jusqu'à une température extérieure d'environ 14,5 °F (-10 °C).

⚠ REMARQUE Dommages dus à l'essence ou au pétrole

L'essence et le pétrole diminuent le pouvoir lubrifiant du gazole. Cela peut entraîner des dégâts au niveau du système d'injection diesel.

- ▶ Ne mélangez pas d'essence ni de pétrole au gazole pour améliorer sa fluidité.

Carburants contenant des proportions de biogazole B20

⚠ REMARQUE Diminution de la puissance du moteur due à l'utilisation de carburants contenant des proportions de biocarburant élevées

L'utilisation permanente de carburants contenant des proportions de biogazole supérieures à 5 % (carburants B20) risque de boucher le filtre à carburant. Cela peut aussi entraîner la formation de dépôts sur l'injecteur de carburant. La puissance du moteur peut ainsi diminuer. Du carburant non brûlé risque de pénétrer dans le carter d'huile. Le niveau d'huile moteur augmente alors.

Si vous ravitaillez en permanence votre véhicule avec des carburants contenant des proportions de biocarburant supérieures à 5 %, tenez compte des points suivants:

- ▶ Dans la mesure du possible, ravitaillez le véhicule avec des carburants contenant des proportions de biocarburant inférieures ou égales à 5 % (ULSD).
- ▶ Si vous ravitaillez régulièrement le véhicule avec du B20, vérifiez régulièrement le niveau d'huile moteur.
- ▶ Respectez les intervalles de vidange d'huile qui sont indiqués sur le combiné d'instruments et dans votre carnet de maintenance.
- ▶ Utilisez uniquement des huiles moteur et des filtres agréés.
- ▶ Si vous envisagez de ne pas déplacer le véhicule pendant plusieurs semaines, faites d'abord le plein du réservoir de carburant avec un carburant à teneur en soufre ultra-basse (ULSD).

Pour de plus amples informations, adressez-vous au personnel de la station-service. Les carburants contenant des proportions de biogazole (ULSD ou B20) doivent être signalés de manière claire. Si l'inscription n'est pas claire, ne ravitaillez pas le véhicule en carburant. Ne ravitaillez pas le véhicule avec des carburants qui ne sont pas agréés pour votre véhicule.

■ Capacité du réservoir et réserve de carburant

La capacité totale du réservoir de carburant peut varier en fonction de l'équipement du véhicule.

Capacité totale du réservoir de carburant (moteurs à essence)

| Moteur à essence | Capacité totale |
|------------------|-----------------------|
| M274 | env. 23 US gal (85 l) |

Réserve du réservoir de carburant (moteurs à essence)

| Moteur à essence | Réserve |
|------------------|----------------------|
| M274 | env. 5 US gal (19 l) |

Capacité totale du réservoir de carburant (moteurs diesel)

| Moteur diesel | Capacité totale |
|---------------|--|
| OM654 | env. 25 US gal (93 l) ou env. 19 US gal (71 l) |

Réserve du réservoir de carburant (moteurs diesel)

| Moteur diesel | Réserve |
|---------------|----------------------|
| OM654 | env. 3 US gal (12 l) |

AdBlue® (uniquement sur les véhicules équipés d'un moteur diesel)**Remarques relatives à l'AdBlue®**

Tenez compte des remarques relatives aux ingrédients et lubrifiants (→ page 302).

L'AdBlue® est un liquide soluble dans l'eau utilisé pour le post-traitement des gaz d'échappement de moteurs diesel.

! **REMARQUE** Irritations de la peau, des yeux et des voies respiratoires causées par l'AdBlue®

Toute inhalation, ingestion ou tout contact avec de l'AdBlue® peut causer des irritations des yeux ou de la peau. Des vapeurs d'ammoniac risquent de s'échapper lorsque vous ouvrez le réservoir.

- ▶ N'inhalez et n'ingérez pas d'AdBlue®!
- ▶ Veillez à ce que l'AdBlue® n'entre pas en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
- ▶ Conservez l'AdBlue® hors de portée des enfants.

- ▶ Remplissez le réservoir d'AdBlue® uniquement dans un local bien ventilé.

Si une personne est entrée en contact avec de l'AdBlue®, tenez compte des remarques suivantes:

- En cas d'ingestion d'AdBlue®, buvez beaucoup d'eau et consultez immédiatement un médecin.
- Si de l'AdBlue® est entré en contact avec les yeux, rincez-les pendant 15 minutes à l'eau, sans oublier la zone située sous les paupières.
- Si de l'AdBlue® entre en contact avec la peau, rincez immédiatement à l'eau.

! **REMARQUE** Dommages dus à l'ajout d'additifs dans l'AdBlue® ou à sa dilution

Le post-traitement des gaz d'échappement AdBlue® peut être endommagé par:

- l'ajout d'additifs dans l'AdBlue®
- la dilution de l'AdBlue®

- ▶ Utilisez uniquement de l'AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.
- ▶ N'ajoutez pas d'additifs.
- ▶ Ne diluez pas l'AdBlue®.

! **REMARQUE** Dommages et dysfonctionnements dus à la présence d'impuretés dans l'AdBlue®

La présence d'impuretés dans l'AdBlue® peut entraîner

- une augmentation des valeurs d'émission
- des dommages au niveau du catalyseur
- des dommages au niveau du moteur
- des dysfonctionnements au niveau du post-traitement des gaz d'échappement AdBlue®

- ▶ Evitez les impuretés dans l'AdBlue®.

🔥 **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT** Encrassement dû à l'AdBlue®

Au bout d'un certain temps, les résidus d'AdBlue® se cristallisent et peuvent salir les zones concernées.

▶ Rincez immédiatement à l'eau les zones qui sont entrées en contact avec de l'AdBlue® lors du ravitaillement ou éliminez l'AdBlue® avec un chiffon humide et de l'eau froide.

Si de l'AdBlue® s'est déjà cristallisé, utilisez une éponge et de l'eau froide pour nettoyer.

De faibles quantités de vapeurs d'ammoniacque risquent de s'échapper lorsque vous ouvrez le réservoir d'AdBlue®. N'inhaliez pas les vapeurs d'ammoniacque. Remplissez le réservoir d'AdBlue® uniquement dans un local bien ventilé.

Post-traitement des gaz d'échappement

Afin de garantir le bon fonctionnement du post-traitement des gaz d'échappement, ravitaillez le véhicule avec de l'AdBlue®.

L'utilisation du véhicule sans AdBlue® ou en présence de dysfonctionnements liés aux émissions entraîne l'annulation de l'autorisation légale de mise en circulation. Suite à une directive officielle, le véhicule pourrait ne plus être autorisé à rouler sur la voie publique.

L'utilisation d'un véhicule sans AdBlue® ou avec un AdBlue® qui ne respecte pas les directives de cette notice d'utilisation peut constituer une infraction, voire un délit dans certain pays.

Afin de respecter les valeurs limites d'émission, la gestion moteur surveille les composants du post-traitement des gaz d'échappement. Si vous essayez d'utiliser le véhicule sans AdBlue®, avec de l'AdBlue® dilué ou avec un autre agent réducteur, ceci est détecté par la gestion moteur. D'autres défauts liés aux émissions, tels que les erreurs de dosage ou les défauts affectant les capteurs, sont également détectés et consignés.

La gestion moteur émet des messages d'alerte, puis empêche tout démarrage du moteur.

Par conséquent, remplissez régulièrement le réservoir d'AdBlue® lorsque vous utilisez le véhicule, ou au plus tard après l'apparition du 1er message d'alerte sur le combiné d'instruments.

■ Consommation et capacité d'AdBlue®

Consommation d'AdBlue®

Tout comme la consommation de carburant, la consommation d'AdBlue® dépend beaucoup du style de conduite et des conditions d'utilisation. La consommation d'AdBlue® se situe généralement entre 0 et 10 % de la consommation de carburant.

Si le message d'appoint s'affiche sur le combiné d'instruments, faites l'appoint d'AdBlue® conformément à la notice d'utilisation. Cela peut également être nécessaire avant la prochaine maintenance prévue.

Capacité totale du réservoir d'AdBlue®

| Modèle | Capacité totale |
|------------------|-----------------|
| Tous les modèles | 5,8 gal (22 l) |

Huile moteur

■ Remarques relatives à l'huile moteur

Tenez compte des remarques relatives aux ingrédients et lubrifiants (→ page 302).



! **REMARQUE** Dommages au niveau du moteur dus à l'utilisation d'un mauvais filtre à huile, d'une huile inadaptée ou d'additifs

- ▶ N'utilisez aucune huile moteur et aucun filtre à huile de spécifications autres que celles qui sont expressément requises pour les intervalles de maintenance prescrits.
- ▶ Ne modifiez ni l'huile moteur ni le filtre à huile dans le but d'obtenir des intervalles de vidange ou de remplacement plus grands que les intervalles prescrits.
- ▶ N'utilisez pas d'additifs.
- ▶ Faites remplacer l'huile moteur aux intervalles prévus.

Mercedes-Benz vous recommande de confier la vidange d'huile à un atelier qualifié.

Vous trouverez de plus amples informations sur les huiles moteur et les filtres à huile

- dans les MB Specifications for operating fluids sur le site <https://operatingfluids.mercedes-benz.com> (en indiquant la spécification)
- dans un atelier qualifié

Qualité et capacité de l'huile moteur

- Les récipients des différentes huiles moteur portent l'inscription des classifications ACEA (Association des Constructeurs Européens d'Automobiles) et/ou API (American Petroleum Institute). Utilisez uniquement des huiles moteur agréées et conformes aux prescriptions MB relatives aux ingrédients et lubrifiants mentionnées ci-après ainsi qu'aux classifications ACEA et/ou API prescrites. Les huiles moteur d'un autre niveau de qualité ne sont pas autorisées et leur utilisation peut entraîner une perte de vos droits à la garantie limitée accordée aux véhicules neufs (New Vehicle Limited Warranty). L'utilisation d'huiles moteur non agréées pour les moteurs diesel risque d'endommager le filtre à particules diesel (DPF).

MB-Freigabe ou MB-Approval (moteurs à essence)

| Moteurs à essence | MB-Freigabe ou MB-Approval |
|---|----------------------------|
| M274 | 229.5 ¹⁾ |
| 1) Recommandé pour une consommation de carburant aussi réduite que possible (indice de viscosité SAE le plus bas; tenez compte des restrictions éventuelles des indices de viscosité SAE agréés). | |

MB-Freigabe ou MB-Approval (moteurs diesel)

| Moteurs diesel | MB-Freigabe ou MB-Approval |
|---|--|
| OM654 | 229.31, 229.51, 229.52, 229.71 ¹⁾ |
| 1) Recommandé pour une consommation de carburant aussi réduite que possible (indice de viscosité SAE le plus bas; tenez compte des restrictions éventuelles des indices de viscosité SAE agréés). | |

Pour une consommation de carburant aussi réduite que possible, il est recommandé d'utiliser les spécifications de l'huile moteur mentionnées dans le tableau qui correspondent à l'indice de viscosité SAE le plus bas. Ce faisant, tenez compte des restrictions éventuelles des indices de viscosité SAE agréés.

- Si les huiles moteur indiquées dans le tableau ne sont pas disponibles, vous pouvez à titre exceptionnel rajouter 1,1 US qt (1,0 l) au maximum de l'une des huiles moteur suivantes.

Véhicules équipés d'un moteur à

essence : MB-Freigabe ou MB-Approval 229.3 ACEA A3/B4

Véhicules équipés d'un moteur diesel : MB-Freigabe ou MB-Approval 228.5, 229.3 ou 229.5

Si la température extérieure le permet, vous pouvez utiliser toute l'année des huiles moteur multi-grades dont l'indice de viscosité SAE correspond aux prescriptions.

Viscosité de l'huile moteur

REMARQUE Dommages au niveau du moteur dus à l'utilisation d'une huile moteur dont l'indice SAE (viscosité) est inadapté

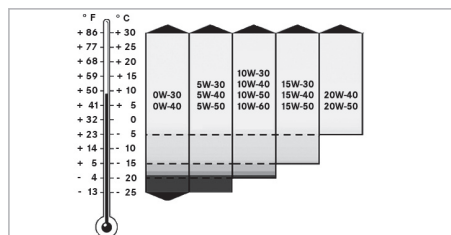
Si l'indice SAE (viscosité) de l'huile moteur utilisée n'est pas adapté à des températures extérieures restant basses de manière prolongée, cela peut entraîner des dommages au niveau du moteur.

Les indications de température de l'indice SAE concernent toujours l'huile fraîche. Pendant la marche, l'huile moteur vieillit en raison des dépôts de suie et de carburant. Les propriétés de l'huile moteur se dégradent alors considérablement, notamment lorsque la température extérieure est basse.

- ▶ Lorsque la température extérieure est basse, utilisez des huiles moteur ayant l'indice SAE correspondant.
- ▶ Utilisez des huiles toutes saisons.

Les indications de température de l'indice de viscosité SAE concernent toujours l'huile fraîche. Les propriétés thermiques de l'huile moteur, notamment lorsque la température extérieure est basse, peuvent nettement se dégrader pendant la marche sous l'effet du vieillissement.

Par conséquent, Mercedes-Benz vous recommande d'effectuer la vidange d'huile moteur avant le début de la saison froide. Pour cela, utilisez impérativement une huile moteur homologuée de l'indice de viscosité SAE prescrit.



La viscosité désigne la fluidité d'un liquide. Dans le cas de l'huile moteur, une viscosité élevée indique une huile épaisse et une faible viscosité une huile légère. Choisissez l'indice de viscosité SAE de l'huile moteur en fonction de la température extérieure. Le tableau vous indique les indices de viscosité SAE à utiliser. Lorsque la température extérieure est basse, les propriétés thermiques des huiles moteur peuvent se dégrader fortement en raison, par exemple, du vieillissement et des dépôts de suie et de carburant dus à l'utilisation du véhicule. Par conséquent, nous vous recommandons vivement d'effectuer régulièrement la vidange d'huile avec une huile moteur agréée ayant un indice de viscosité SAE approprié.

Additifs

! **REMARQUE** Dommages au niveau du moteur dus à l'utilisation d'additifs pour l'huile moteur

L'ajout d'additifs à l'huile moteur peut endommager le moteur.

▶ N'ajoutez pas d'additifs à l'huile moteur.

Miscibilité de l'huile moteur

Les propriétés des huiles moteur de haute qualité sont altérées si elles sont mélangées à des huiles de qualité inférieure.

Nous vous recommandons d'utiliser uniquement une huile moteur dont le niveau de qualité et l'indice de viscosité SAE sont identiques à ceux de l'huile utilisée lors de la dernière vidange. Si exceptionnellement l'huile moteur utilisée n'est pas disponible, utilisez une autre huile moteur minérale ou synthétique agréée.

Véhicules équipés d'un moteur diesel : si le niveau de qualité n'est pas disponible, vous pouvez également faire l'appoint avec des huiles moteur conformes aux fiches MB-Freigabe ou MB-Approval 228.5, 229.3 ou 229.5. La quantité d'appoint est alors limitée à 1,1 US qt (1,0 l).

Véhicules équipés d'un moteur à essence : si le niveau de qualité n'est pas disponible, vous pouvez également faire l'appoint avec des huiles moteur conformes aux fiches MB-Freigabe ou MB-Approval 229.3 ACEA A3/B4. La quantité d'appoint est alors limitée à 1,1 US qt (1,0 l).

Faites alors effectuer la vidange dès que possible.

Les huiles moteur se différencient par :

- la marque
- le niveau de qualité (MB-Freigabe ou MB-Approval)
- l'indice de viscosité SAE

Intervalle de vidange d'huile

L'ordinateur de bord affiche automatiquement l'échéance de la vidange d'huile sous la forme d'un message d'événement.

Mercedes-Benz vous recommande de confier la vidange d'huile à un atelier qualifié.

Capacité de l'huile moteur

| Moteur | Capacité |
|--------|-----------------------------|
| M274 | env. 11,1 US qt (10,5 l) |
| OM654 | env. 10,6 US qt (10,0 l) |

Informations sur la consommation d'huile

La consommation d'huile moteur du véhicule varie en fonction de votre style de conduite, sans dépasser toutefois 1,1 US qt (1,0 l) aux 620 mi (1 000 km).

La consommation d'huile peut cependant être supérieure dans les cas suivants :

- Le véhicule est neuf.
- Vous utilisez le véhicule le plus souvent dans des conditions difficiles.
- Vous faites fréquemment tourner le moteur à des régimes élevés.

La maintenance régulière du véhicule est l'une des conditions qui permettent d'obtenir des valeurs de consommation réduites. Vous ne pourrez apprécier la consommation d'huile qu'au bout d'un kilométrage important. Contrôlez régulièrement le niveau d'huile moteur, par exemple toutes les semaines ou à chaque ravitaillement en carburant.

Remarques relatives au liquide de frein

Tenez compte des remarques relatives aux ingrédients et lubrifiants (→ page 302).

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à la formation de bulles de vapeur dans le système de freinage

Le liquide de frein absorbe l'humidité de l'air. En conséquence, le point d'ébullition du liquide de frein baisse. Si le point d'ébullition est trop bas, des bulles de vapeur peuvent se former dans le système de freinage en cas de forte sollicitation des freins.

L'effet de freinage s'en trouve réduit.

- ▶ Faites remplacer le liquide de frein aux intervalles prévus.

Faites remplacer le liquide de frein tous les 2 ans par un atelier qualifié.

! REMARQUE Endommagement de la peinture, du plastique ou du caoutchouc par le liquide de frein

Si du liquide de frein entre en contact avec de la peinture, du plastique ou du caoutchouc, il peut en résulter des dégâts matériels.

- ▶ En cas de contact entre la peinture, le plastique ou le caoutchouc avec du liquide de frein, rincez immédiatement à l'eau.

Tenez compte des remarques relatives à l'entretien de la peinture/peinture mate (→ page 245).

Utilisez uniquement un liquide de frein agréé par Mercedes-Benz conforme à l'homologation MB-Freigabe ou à l'homologation MB-Approval 331.0.

Vous trouverez de plus amples informations sur le liquide de frein

- dans les MB Specifications for operating fluids 331.0 sur le site <https://operatingfluids.mercedes-benz.com>
- dans un atelier qualifié

Liquide de refroidissement

■ Remarques relatives au liquide de refroidissement

Tenez compte des remarques relatives aux ingrédients ou lubrifiants (→ page 302).

⚠ ATTENTION Risque d'incendie et de blessure dû à l'antigel

Si de l'antigel entre en contact avec les composants chauds du compartiment moteur, il risque de s'enflammer.

- ▶ Laissez refroidir le véhicule avant d'ajouter de l'antigel.
- ▶ Assurez-vous que de l'antigel ne coule pas à côté de l'orifice de remplissage.
- ▶ Nettoyez soigneusement les composants souillés par de l'antigel avant de démarrer le véhicule.

! REMARQUE Dommages dus à l'utilisation d'un liquide de refroidissement inadapté

- ▶ Utilisez uniquement un liquide de refroidissement préparé à l'avance qui offre la protection antigel souhaitée.

Vous trouverez de plus amples informations sur le liquide de refroidissement

- dans la fiche 320.1 des MB Specifications for operating fluids sur le site <https://operatingfluids.mercedes-benz.com>
- dans un atelier qualifié

! REMARQUE Surchauffe en cas de températures extérieures élevées

Si vous utilisez un liquide de refroidissement inapproprié, le système de refroidissement du moteur n'est pas suffisamment protégé contre une surchauffe ou la corrosion lorsque la température extérieure est élevée.

- ▶ Utilisez toujours un liquide de refroidissement homologué pour Mercedes-Benz.
- ▶ Tenez compte des remarques qui figurent dans la fiche MB Specifications for operating fluids 320.1.

! REMARQUE Dommages au niveau de la peinture dus au liquide de refroidissement

- ▶ Veillez à ne pas répandre de liquide de refroidissement sur les surfaces peintes.

Faites remplacer régulièrement le liquide de refroidissement dans un atelier qualifié.

Tenez également compte de la proportion de produit anticorrosion et d'antigel dans le système de refroidissement du moteur aux plages de température suivantes:

- 50 % au minimum (protection antigel jusqu'à environ -35 °F (-37 °C))
- 55 % au maximum (protection antigel jusqu'à -49 °F (-45 °C))

■ Capacités de liquide de refroidissement

La capacité peut varier en fonction du type de moteur et de l'équipement.

Liquide de refroidissement

| Moteur | Capacité |
|----------------------------------|--|
| M274 | env. 1,3 gal (4,8 l) |
| OM654 | env. 1,3 gal (5,0 l) ou env. 1,8 gal (7,0 l) |
| OM654 avec chauffage additionnel | env. 2,2 gal (8,2 l) |

Liquide de lave-glace

■ Remarques relatives au liquide de lave-glace

Tenez compte des remarques relatives aux ingrédients et lubrifiants (→ page 302).

⚠ ATTENTION Risque d'incendie et de blessure dû au concentré de liquide de lave-glace

Le concentré de liquide de lave-glace est facilement inflammable. S'il entre en contact avec des composants brûlants du moteur ou du système d'échappement, il risque de s'enflammer.

▶ Veuillez à ne pas verser du concentré de liquide de lave-glace à côté de l'orifice de remplissage.

! REMARQUE Endommagement au niveau de l'éclairage extérieur dû à un liquide de lave-glace inapproprié

Vous risquez d'endommager les surfaces en plastique de l'éclairage extérieur en utilisant un liquide de lave-glace inapproprié.

▶ Utilisez uniquement un liquide de lave-glace également compatible avec les surfaces en plastique (SummerFit MB ou WinterFit MB, par exemple).

! REMARQUE Gicleurs bouchés par un mélange de liquides de lave-glace

▶ Ne mélangez pas SummerFit MB et WinterFit MB avec d'autres liquides de lave-glace.

N'utilisez pas d'eau distillée ni d'eau désionisée. Sinon, le capteur de niveau de remplissage risque de se déclencher par erreur.

■ Informations sur le liquide de lave-glace

Liquide de lave-glace recommandé:

- Au-dessus du point de congélation: SummerFit MB, par exemple
- En dessous du point de congélation: WinterFit MB, par exemple

Proportions du mélange

Vous trouverez les indications relatives aux proportions correctes du mélange sur le réservoir de produit antigel.

Mélangez du liquide de lave-glace à l'eau toute l'année.

Capacités

Lave-glace

| | |
|-----------------------|----------------|
| Liquide de lave-glace | 5,8 qt (5,5 l) |
|-----------------------|----------------|

Réfrigérant

■ Remarques relatives au réfrigérant

Tenez compte des remarques relatives aux ingrédients et lubrifiants (→ page 302).

i Le système de climatisation de votre véhicule est rempli avec le réfrigérant R-134a. Le réfrigérant R-134a contient du gaz à effet de serre fluoré.

! REMARQUE Dommages dus à l'utilisation d'un réfrigérant inadapté ou d'une huile de compresseur frigorifique inadaptée

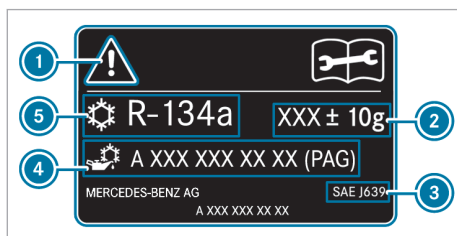
Si vous utilisez un réfrigérant inadapté ou une huile de compresseur frigorifique inadaptée, le système de climatisation risque d'être endommagé.

▶ Utilisez uniquement le réfrigérant R-134a et l'huile PAG agréée par Mercedes-Benz pour votre véhicule.

▶ Ne mélangez pas l'huile PAG agréée à une autre huile PAG.

Les travaux de maintenance (remplissage de réfrigérant ou remplacement de composants, parexemple) doivent être confiés exclusivement à un atelier qualifié. Toutes les prescriptions en vigueur ainsi que la norme SAE J639 doivent impérativement être respectées.

Confiez toujours tous les travaux sur le système de climatisation à un atelier qualifié.



Plaque d'information sur le réfrigérant (exemple)

- ① Symboles pour les consignes de sécurité et de maintenance
- ② Capacité de réfrigérant
- ③ Normes en vigueur
- ④ Référence de l'huile PAG
- ⑤ Type de réfrigérant

Les symboles ① indiquent:

- les dangers possibles
- que les travaux de maintenance doivent être effectués par un atelier qualifié

Données du véhicule

Dimensions du véhicule

Dans la section suivante, vous trouverez des données techniques importantes sur le véhicule. Dans les documents du véhicule, vous trouverez d'autres données techniques spécifiques au véhicule ou à son équipement, telles que les dimensions et les poids relatifs au véhicule.

Dispositif pour remorque

Remarques relatives au dispositif pour remorque

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de montage incorrect d'un dispositif pour remorque

Si vous montez un dispositif pour remorque ou d'autres composants, la résistance du longeron du cadre est réduite et celui-ci peut se rompre. La remorque risque de se détacher du véhicule.

Il y a risque d'accident.

Ne montez un dispositif pour remorque ultérieurement que si cela est autorisé.

Tenez compte des remarques relatives à la traction d'une remorque (→ page 194).

Le montage ultérieur d'un dispositif pour remorque est uniquement autorisé si une charge remorquée est inscrite dans les documents du véhicule.

Pour de plus amples informations sur le dispositif pour remorque, adressez-vous à un atelier qualifié.

Mercedes-Benz vous recommande de confier le montage ultérieur d'un dispositif pour remorque à un point de service Mercedes-Benz.

Montez uniquement un dispositif pour remorque spécialement testé et agréé par Mercedes-Benz pour votre véhicule.

En liaison avec votre dispositif pour remorque Sprinter, utilisez uniquement un crochet d'attelage agréé pour votre véhicule. Vous trouverez des informations relatives aux dimensions autorisées pour le crochet d'attelage sur la plaque signalétique du dispositif pour remorque.

La charge remorquée maximale autorisée des remorques non freinées est de 1 653 lb (750 kg).

Charges remorquées

Vous trouverez les valeurs des poids et charges autorisés:

- dans les documents du véhicule
- sur les plaques signalétiques du dispositif pour remorque, de la remorque et du véhicule

Vous trouverez les valeurs autorisées par le constructeur dans le tableau suivant. Lorsque les données diffèrent, la valeur la moins élevée prévaut. Vérifiez sur une balance étalonnée que les limitations de poids sont bien respectées avant de prendre la route.

Poids et charges maximaux autorisés**Type de véhicule, masse totale du véhicule et poids à vide**

| Type de véhicule | Masse totale autorisée du véhicule GVWR | Poids à vide autorisé ⁷⁾ |
|--------------------|---|--|
| 1500 | 8 550 lb (3,878 t) | 6 950 lb (3,152 t) (essence uniquement) |
| 2500 | 8 550 lb (3,878 t) | 7 400 lb (3,357 t) (diesel uniquement) |
| | 9 050 lb (4,105 t) | 6 450 lb (2,926 t) (essence uniquement) |
| | | 7 400 lb (3,357 t) (diesel uniquement) |
| 9 480 lb (4,300 t) | 7 400 lb (3,357 t) (diesel uniquement) | |
| 3500 | 9 900 lb (4,490 t) (uniquement pour le Canada) | 7 400 lb (3,357 t) |
| | 9 989 lb (4,531 t) (uniquement pour les Etats-Unis) | |
| 3500 XD | 11 030 lb (5,003 t) | 10 470 lb (4,749 t) |
| 4500 | 12 125 lb (5,500 t) | 9 375 lb (4,252 t) |

⁷⁾ Poids à vide maximal autorisé du véhicule prêt à rouler, sans conducteur ni passagers, comprenant tous les liquides et leur réservoir rempli à 100 %.

Charge sur essieu avant, charge sur essieu arrière, masse totale de l'ensemble routier (de série, en option)
Types de véhicules 1500 et 2500 avec une masse totale maximale autorisée de 8 550 lb (3,878 t), 9 050 lb (4,105 t) et 9 480 lb (4,300 t)

| Charge autorisée sur l'essieu avant GAWR (FA) | Charge autorisée sur l'essieu arrière GAWR (RA) |
|---|---|
| 4 100 lb (1,860 t) ⁵⁾ | 5 360 lb (2,431 t) |
| 4 410 lb (2,000 t) ¹⁾ | |

Type de véhicule 3500 avec une masse totale maximale autorisée de 9 900 lb (4,490 t) (uniquement pour le Canada) et 9 989 lb (4,531 t) (uniquement pour les Etats-Unis)

| Charge autorisée sur l'essieu avant GAWR (FA) | Charge autorisée sur l'essieu arrière GAWR (RA) |
|---|---|
| 4 080 lb (1,851 t) ⁵⁾ | 7 060 lb (3,202 t) |
| 4 410 lb (2,000 t) ¹⁾ | |

Type de véhicule 3500 XD avec une masse totale maximale autorisée de 11 030 lb (5,003 t)

| Charge autorisée sur l'essieu avant GAWR (FA) | Charge autorisée sur l'essieu arrière GAWR (RA) |
|---|---|
| 4 080 lb (1,851 t) ⁵⁾ | 7 720 lb (3,502 t) |
| 4 410 lb (2,000 t) ¹⁾ | |

Type de véhicule 4500 avec une masse totale maximale autorisée de 12 125 lb (5,500 t)

| Charge autorisée sur l'essieu avant GAWR (FA) | Charge autorisée sur l'essieu arrière GAWR (RA) |
|---|---|
| 4 630 lb (2,100 t) | 7 935 lb (3,599 t) |

¹⁾ Essieu avant avec augmentation de la charge maximale.

⁵⁾ Pas en liaison avec la transmission intégrale (AWD) ni avec le modèle 907.745 (combi d'une longueur de 290 in (7 367 mm)).

Masse totale de l'ensemble routier, charge remorquée, charge d'appui**Types de véhicules 1500 et 2500 avec une masse totale maximale autorisée de 8 550 lb (3,878 t)**

| MTAC de l'ensemble routier GCWR ^{6), 9)} | Charge remorquée GTW autorisée (remorque freinée) ⁶⁾ | Charge d'appui TWR autorisée |
|---|---|--------------------------------|
| 13 550 lb (6,146 t) | 5 000 lb (2,268 t) ²⁾ | 500 lb (0,227 t) ²⁾ |

Type de véhicule 2500 avec une masse totale maximale autorisée de 9 050 lb (4,105 t)

| MTAC de l'ensemble routier GCWR ^{6), 9)} | Charge remorquée GTW autorisée (remorque freinée) ⁶⁾ | Charge d'appui TWR autorisée |
|---|---|--------------------------------|
| 13 930 lb (6,319 t) | 5 000 lb (2,268 t) ²⁾ | 500 lb (0,227 t) ²⁾ |

Type de véhicule 2500 avec une masse totale maximale autorisée de 9 480 lb (4,300 t)

| MTAC de l'ensemble routier GCWR ^{6), 9)} | Charge remorquée GTW autorisée (remorque freinée) ⁶⁾ | Charge d'appui TWR autorisée |
|---|---|------------------------------|
| 9 480 lb (4,300 t) | - | - |

Type de véhicule 3500 avec une masse totale maximale autorisée de 9 900 lb (4,490 t) (uniquement pour le Canada)

| MTAC de l'ensemble routier GCWR ^{6), 9)} | Charge remorquée GTW autorisée (remorque freinée) ⁶⁾ | Charge d'appui TWR autorisée |
|---|--|--|
| 14 900 lb (6,759 t) ²⁾ , uniquement pour le modèle 907.657 ⁸⁾ | 5 000 lb (2,268 t) ²⁾ , uniquement pour le modèle 907.657 ⁸⁾ | 500 lb (0,227 t) ²⁾ , uniquement pour le modèle 907.657 ⁸⁾ |
| 15 250 lb (6,917 t) ³⁾ , pas pour le modèle 907.657 ⁸⁾ | 7 500 lb (3,402 t) ³⁾ , pas pour le modèle 907.657 ⁸⁾ | 750 lb (0,340 t) ³⁾ , pas pour le modèle 907.657 ⁸⁾ |

Type de véhicule 3500 avec une masse totale maximale autorisée de 9 990 lb (4,531 t) (uniquement pour les États-Unis)

| MTAC de l'ensemble routier GCWR ^{6), 9)} | Charge remorquée GTW autorisée (remorque freinée) ⁶⁾ | Charge d'appui TWR autorisée |
|---|--|--|
| 14 990 lb (6,799 t) ²⁾ , uniquement pour le modèle 907.657 ⁸⁾ | 5 004 lb (2,270 t) ²⁾ , uniquement pour le modèle 907.657 ⁸⁾ | 500 lb (0,227 t) ²⁾ , uniquement pour le modèle 907.657 ⁸⁾ |
| 15 250 lb (6,917 t) ³⁾ , pas pour le modèle 907.657 ⁸⁾ | 7 500 lb (3,402 t) ³⁾ , pas pour le modèle 907.657 ⁸⁾ | 750 lb (0,340 t) ³⁾ , pas pour le modèle 907.657 ⁸⁾ |

Type de véhicule 3500 XD avec une masse totale maximale autorisée de 11 030 lb (5,003 t)

| MTAC de l'ensemble routier GCWR ^{6), 9)} | Charge remorquée GTW autorisée (remorque freinée) ⁶⁾ | Charge d'appui TWR autorisée |
|---|--|--|
| 15 250 lb (6,917 t) ⁴⁾ | 5 004 lb (2,270 t) ²⁾ , uniquement pour le modèle 907.657 ⁸⁾ | 500 lb (0,227 t) ²⁾ , uniquement pour le modèle 907.657 ⁸⁾ |
| | en option: 7 500 lb (3,402 t) ³⁾ , pas pour le modèle 907.657 ⁸⁾ | en option: 750 lb (0,340 t) ³⁾ , pas pour le modèle 907.657 ⁸⁾ |

Type de véhicule 4500 avec une masse totale maximale autorisée de 12 125 lb (5,500 t)

| MTAC de l'ensemble routier GCWR ^{6), 9)} | Charge remorquée GTW autorisée (remorque freinée) ⁶⁾ | Charge d'appui TWR autorisée |
|---|--|--|
| 15 250 lb (6,917 t) ⁴⁾ | 5 004 lb (2,270 t) ²⁾ , uniquement pour le modèle 907.657 ⁸⁾ | 500 lb (0,227 t) ²⁾ , uniquement pour le modèle 907.657 ⁸⁾ |
| | en option: 7 500 lb (3,400 t) ³⁾ , pas pour le modèle 907.657 ⁸⁾ | en option: 750 lb (0,340 t) ³⁾ , pas pour le modèle 907.657 ⁸⁾ |

- ²⁾ Uniquement traverse de remorque ALENA, charge remorquée 5 004 lb (2,270 t).
- ³⁾ Uniquement traverse de remorque ALENA, charge remorquée 7 500 lb (3,400 t).
- ⁴⁾ Uniquement traverse de remorque ALENA, charge remorquée 5 004 lb (2,270 t) ou 7 500 lb (3,400 t).
- ⁶⁾ En cas de traction d'une remorque, aucune des masses totales maximales autorisées indiquées dans le tableau ne doit être dépassée.
- ⁸⁾ La longueur des véhicules de type 907.657 (fourgon) est de 290 in (7 367 mm).
- ⁹⁾ Pour les véhicules qui ne sont pas équipés de série d'un dispositif d'attelage, la traction d'une remorque est impossible. Dans ce cas, la masse totale maximale autorisée du véhicule correspond à la masse totale maximale autorisée de l'ensemble routier.
- i** Si le dispositif d'attelage est monté ultérieurement, les plaques signalétiques sont à corriger en tenant compte des masses maximales autorisées modifiées. Pour toute question, veuillez vous adresser à un point de service Mercedes-Benz.

| MERCEDES-BENZ AG | |
|---|---|
| IMPORTANT INFORMATION FOR BODY BUILDERS This vehicle and engine conform to all applicable US EPA, CARB and Canadian regulations at the time of manufacture for vehicles <UO> 10000 lbs GVWR and has a maximum unloaded vehicle weight (UVW) of <UVW> lbs. | INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES CARROSSIERS Le véhicule et le moteur sont conformes aux directives EPA CARB (E-U) et du Canada applicables à la date de production du véhicule ayant un PNBV <UO> à 10000 lb et un poids à vide max. de <UVW> lb. |
| A 907 584 26 05 | |

La plaque carrossier se trouve sur le radiateur du module avant et comprend le poids à vide maximal autorisé pour les véhicules.

Points d'arrimage et systèmes de portage

Charge maximale des points d'arrimage et des anneaux d'arrimage

- !** **REMARQUE** Risque d'accident en cas de dépassement de la capacité de charge maximale des points d'arrimage

En cas de freinage à fond, par exemple, des forces pouvant atteindre un multiple du poids du chargement s'exercent.

- Lorsque vous arrimez le chargement à plusieurs points d'arrimage, tenez tou-

jours compte de la charge maximale du point d'arrimage le plus faible.

- Utilisez toujours plusieurs points d'arrimage pour répartir la force. Chargez les points d'arrimage uniformément.

La force de traction nominale est la force de traction maximale autorisée.

Vous trouverez de plus amples informations sur les points d'arrimage et sur les anneaux d'arrimage dans le chapitre «Transport» (→ page 232).

Anneaux d'arrimage

Force de traction nominale des anneaux d'arrimage

| Anneaux d'arrimage | Force de traction nominale |
|--------------------|----------------------------|
| Combi | 786,5 lbf (350 daN) |
| Fourgon | 1 798,5 lbf (800 daN) |

Rails d'arrimage

Effort de traction nominal des points d'arrimage dans le compartiment de chargement

| Point d'arrimage | Force de traction nominale |
|---|----------------------------|
| Rail d'arrimage sur le plancher du compartiment de chargement | 1 124,0 lbf (500 daN) |
| Rail d'arrimage inférieur sur la paroi latérale | 449,6 lbf (200 daN) |
| Rail d'arrimage supérieur sur la paroi latérale | 281,0 lbf (125 daN) |

Les valeurs indiquées ne s'appliquent aux charges qui se trouvent sur le plancher de compartiment de chargement que dans les conditions suivantes.

Conditions requises:

- La charge est arrimée à 2 points d'arrimage de la glissière ou du rail.
- Le point d'arrimage le plus proche sur la même glissière ou le même rail se trouve à 3 ft (1 m).

Informations relatives aux galeries de toit

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de dépassement de la charge maximale sur le toit

Le centre de gravité du véhicule et le comportement routier habituel ainsi que la manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont modifiés.

Si vous dépassez la charge maximale sur le toit, le comportement routier ainsi que la manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont fortement compromis.

- ▶ Respectez impérativement la charge maximale sur le toit et adaptez votre style de conduite.

⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à un chargement non uniforme

Le comportement routier ainsi que la manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule peuvent être fortement compromis.

- ▶ Chargez le véhicule de manière uniforme.
- ▶ Arrimez la charge afin d'empêcher qu'elle ne glisse.

La tenue de route, le comportement au freinage et la manœuvrabilité du véhicule varient en fonction du chargement, du poids et du centre de gravité du chargement.

! **REMARQUE** Risque d'accident en cas de dépassement de la charge maximale autorisée sur le toit

Si le poids des bagages sur le toit, galerie de toit comprise, dépasse la charge maximale autorisée sur le toit, il y a risque d'accident.

- ▶ Veillez à ce que le poids des bagages sur le toit, galerie de toit comprise, ne dépasse pas la charge maximale autorisée sur le toit.
- ▶ Les points d'appui de la galerie de toit doivent être disposés à distance régulière.

Vous trouverez de plus amples informations sur les mesures de sécurité dans le chapitre «Transport» (→ page 232).

Charge maximale sur le toit/la paire de points d'appui du porte-bagages sur le toit

| Véhicule avec | Charge maximale sur le toit | Nombre minimum de paires de points d'appui |
|---------------|-----------------------------|--|
| Toit | 661 lb (300 kg) | 6 |
| Toit surélevé | 331 lb (150 kg) | 3 |

Les valeurs correspondent à une répartition régulière des charges sur toute la surface du toit.

Si la galerie de toit est plus courte, réduisez la charge en proportion. La charge maximale par paire de points d'appui du porte-bagages sur le toit est de 110 lbs (50 kg).

Vous trouverez les directives de chargement et autres informations concernant la répartition de la charge et l'arrimage du chargement dans le chapitre «Transport» (→ page 232).

Messages d'écran

Introduction

Remarques relatives aux messages d'écran

⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de panne du combiné d'instruments

En cas de panne ou de dysfonctionnement du combiné d'instruments, vous ne pouvez pas identifier des limitations du fonctionnement des systèmes importants pour la sécurité. Ceci peut compromettre la sécurité de fonctionnement de votre véhicule.

▶ Arrêtez immédiatement le véhicule à l'écart de la circulation et prenez contact avec un atelier qualifié.

L'ordinateur de bord affiche sur l'écran du combiné d'instruments les messages et les alertes qui concernent certains systèmes. Veillez à ce que le véhicule présente toujours toute la sécurité de fonctionnement voulue.

Les messages d'écran comportant une représentation graphique peuvent être représentés de manière simplifiée dans la notice d'utilisation et différer de l'affichage apparaissant sur le combiné d'instruments. Les messages d'écran à haut niveau de priorité apparaissent en rouge sur le combiné d'instruments. Certains messages d'écran sont accompagnés d'un signal d'alerte.

Suivez les instructions données dans les messages d'écran et tenez compte des remarques supplémentaires qui figurent dans la présente notice d'utilisation.

En outre, des symboles apparaissent pour certains messages d'écran:

- ⓘ Autres informations
- [x] Masquage du message d'écran

Avec le Touch Control gauche, vous pouvez choisir chaque symbole par effleurement de l'écran avec le doigt vers la gauche ou vers la droite. Appuyez sur ⓘ pour afficher d'autres informations à ce sujet sur l'écran média. Appuyez sur [x] pour masquer le message d'écran.

Vous pouvez masquer les messages d'écran pouvant être validés en appuyant sur la touche Retour ↵ ou sur le Touch Control gauche. Les messages d'écran sont alors enregistrés dans la mémoire des messages.

Éliminez la cause d'un message d'écran le plus rapidement possible.

Les messages d'écran à haut niveau de priorité ne peuvent pas être masqués. Ces messages d'écran restent affichés sur le combiné d'instruments jusqu'à ce que la cause du message d'écran ait été éliminée.

Affichage des messages d'écran mémorisés

L'ordinateur de bord enregistre certains messages d'écran dans la mémoire des messages. Vous pouvez prendre connaissance des messages d'écran mémorisés. Utilisez le groupe de touches gauche situé sur le volant.








▶ Effectuez un mouvement de balayage vers la gauche ou la droite sur le Touch Control pour sélectionner le menu **Mainten..**

▶ Effectuez un mouvement de balayage vers le haut ou le bas sur le Touch Control. Le nombre de messages mémorisés s'affiche sur la ligne.




Si aucun message n'a été mémorisé, **Il n'y a aucun message** apparaît sur le visuel.





▶ Confirmez avec le Touch Control et balayez du doigt vers le haut ou vers le bas pour faire défiler les messages mémorisés.








Sécurité des occupants

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
|  <p>Airbag rideau gauche Défaut Visite à l'atelier (exemple)</p> | <p>* Le système de retenue est en panne (→ page 34).</p> <div style="border: 1px solid gray; padding: 5px; margin: 5px 0;"> <p>▲ ATTENTION Risque de blessure ou danger de mort dû à des dysfonctionnements au niveau de l'airbag rideau</p> <p>Lorsque l'airbag rideau est en panne, il risque de s'activer intempestivement ou ne pas se déclencher lors d'un accident.</p> <p>► Faites immédiatement contrôler et réparer l'airbag rideau par un atelier qualifié.</p> </div> <p>► Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié.</p> |
|  <p>Système de retenue Défaut Visite à l'atelier</p> | <p>* Le système de retenue est en panne (→ page 34).</p> <div style="border: 1px solid gray; padding: 5px; margin: 5px 0;"> <p>▲ ATTENTION Risque de blessure dû à des dysfonctionnements au niveau du système de retenue</p> <p>Des éléments du système de retenue peuvent être activés par inadvertance ou ne pas se déclencher comme prévu en cas d'accident.</p> <p>► Faites immédiatement contrôler et réparer le système de retenue par un atelier qualifié.</p> </div> <p>Détection d'une panne du système de retenue:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le voyant d'alerte du système de retenue  ne s'allume pas lorsque le véhicule est en marche. • Pendant la marche, le voyant d'alerte du système de retenue  est allumé en permanence ou s'allume de façon répétée. <p>► Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié.</p> |
|  <p>avant gauche Défaut Visite à l'atelier (exemple)</p> | <p>* Le système de retenue est en panne (→ page 34).</p> <div style="border: 1px solid gray; padding: 5px; margin: 5px 0;"> <p>▲ ATTENTION Risque de blessure dû à des dysfonctionnements au niveau du système de retenue</p> <p>Des éléments du système de retenue peuvent être activés par inadvertance ou ne pas se déclencher comme prévu en cas d'accident.</p> <p>► Faites immédiatement contrôler et réparer le système de retenue par un atelier qualifié.</p> </div> <p>Détection d'une panne du système de retenue:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le voyant d'alerte du système de retenue  ne s'allume pas lorsque le véhicule est en marche. • Pendant la marche, le voyant d'alerte du système de retenue  est allumé en permanence ou s'allume de façon répétée. <p>► Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié.</p> |

Systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active

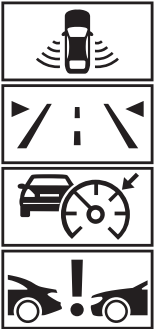
| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
|  <p data-bbox="207 474 413 521">hors service cf. notice d'utilisation</p> | <p data-bbox="484 301 781 324">* L'ABS et l'ESP® sont en panne.</p> <p data-bbox="501 336 1129 383">D'autres systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active, tels que le BAS, peuvent également être en panne.</p> <p data-bbox="501 396 1102 467">Le système de freinage continue de fonctionner avec son efficacité normale. La distance de freinage peut s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.</p> <div data-bbox="510 485 1129 539" style="background-color: #f0f0f0; padding: 5px;"> <p data-bbox="518 494 1106 539">▲ ATTENTION Risque de dérapage en cas de défaut de l'ABS et de l'ESP®</p> </div> <p data-bbox="518 557 1089 611">Les roues peuvent se bloquer lors du freinage et l'ESP® ne peut pas procéder à la stabilisation du véhicule.</p> <p data-bbox="518 623 1084 718">La manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont alors fortement compromis et la distance de freinage peut augmenter. En outre, d'autres systèmes de sécurité active sont désactivés.</p> <ul data-bbox="518 731 1084 808" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="518 731 852 754">► Continuez de rouler prudemment. <li data-bbox="518 766 1084 808">► Faites immédiatement contrôler l'ABS et l'ESP® par un atelier qualifié. |
|  <p data-bbox="207 1012 426 1084">actuellement indisponibles cf. notice d'utilisation</p> | <p data-bbox="484 838 1010 861">* L'ABS et l'ESP® ne sont pas disponibles pour le moment.</p> <p data-bbox="501 874 1129 946">D'autres systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active, tels que le BAS, peuvent également être momentanément indisponibles.</p> <p data-bbox="501 958 1102 1030">Le système de freinage continue de fonctionner avec son efficacité normale. La distance de freinage peut s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.</p> <div data-bbox="510 1048 1129 1102" style="background-color: #f0f0f0; padding: 5px;"> <p data-bbox="518 1057 1106 1102">▲ ATTENTION Risque de dérapage en cas de défaut de l'ABS et de l'ESP®</p> </div> <p data-bbox="518 1120 1089 1173">Les roues peuvent se bloquer lors du freinage et l'ESP® ne peut pas procéder à la stabilisation du véhicule.</p> <p data-bbox="518 1186 1084 1281">La manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont alors fortement compromis et la distance de freinage peut augmenter. En outre, d'autres systèmes de sécurité active sont désactivés.</p> <ul data-bbox="518 1293 1084 1424" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="518 1293 1031 1347">► Parcourez un bref trajet légèrement sinueux à plus de 19 mph (30 km/h) en roulant prudemment. <li data-bbox="518 1360 1084 1424">► Si le message d'écran ne disparaît pas, rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié. Ce faisant, conduisez avec prudence. |
|  <p data-bbox="207 1544 413 1591">hors service cf. notice d'utilisation</p> | <p data-bbox="484 1453 694 1476">* L'ESP® est en panne.</p> <p data-bbox="501 1489 1129 1535">D'autres systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active, tels que le BAS, peuvent également être en panne.</p> <p data-bbox="501 1548 1102 1619">Le système de freinage continue de fonctionner avec son efficacité normale. La distance de freinage peut s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.</p> |




| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
| | <p>▲ ATTENTION Risque de dérapage dû à un défaut dans l'ESP®</p> <p>Si l'ESP® est en panne, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule. ® En outre, d'autres systèmes de sécurité active sont désactivés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Continuez de rouler prudemment. ► Faites contrôler l'ESP® par un atelier qualifié. |
|  <p>actuellement indisponible cf. notice d'utilisation</p> | <p>* L'ESP® n'est momentanément pas disponible.</p> <p>D'autres systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active peuvent également être en panne.</p> <p>▲ ATTENTION Risque de dérapage dû à un défaut dans l'ESP®</p> <p>Si l'ESP® est en panne, il ne peut pas assurer la stabilisation du véhicule. En outre, d'autres systèmes de sécurité active sont désactivés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Parcourez un bref trajet légèrement sinueux à plus de 19 mph (30 km/h) en roulant prudemment. ► Si le message d'écran ne disparaît pas, rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié. Ce faisant, conduisez avec prudence. |
|    <p>hors service cf. notice d'utilisationne fonctionnent pas cf. notice d'utilisation</p> | <p>* L'EBD n'est pas disponible en raison d'un défaut. L'ABS, le BAS, l'aide au démarrage en côte et l'ESP® ainsi que ses systèmes de sécurité active, par exemple, ne sont pas disponibles non plus.</p> <p>Le système ATTENTION ASSIST est désactivé et d'autres systèmes d'aide à la conduite peuvent être automatiquement désactivés.</p> <p>Le système de freinage continue de fonctionner avec son efficacité normale, mais sans les fonctions indiquées ci-dessus.</p> <p>▲ ATTENTION Risque de dérapage en cas de défaut de l'EBD, l'ABS et l'ESP®</p> <p>Les roues peuvent se bloquer lors du freinage et l'ESP® ne peut pas procéder à la stabilisation du véhicule.</p> <p>La manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont alors fortement compromis et la distance de freinage peut augmenter. En outre, d'autres systèmes de sécurité active sont désactivés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Continuez de rouler prudemment. ► Faites immédiatement contrôler le système de freinage par un atelier qualifié. |
| <p>120 km/h Vitesse maximale dépassée</p> | <p>* Uniquement pour certains pays: vous avez dépassé la vitesse maximale autorisée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Roulez plus lentement. |
| <p>Limite vitesse (pneus hiver) XXX km/h</p> | <p>* Vous avez atteint la vitesse maximale autorisée mémorisée pour les pneus hiver. Il n'est pas possible de dépasser cette vitesse.</p> |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
|  <p>ATTENTION ASSIST: Faites une pause!</p> | <p>* Le système ATTENTION ASSIST a détecté, à partir de certains critères, des signes de fatigue ou un manque de vigilance croissant chez le conducteur.</p> <p>En outre, un signal d'alerte retentit.</p> <p>► Faites une pause si nécessaire.</p> <p>Pendant les longs trajets, faites à temps des pauses régulières qui vous permettent de vous reposer.</p> |
|  <p>ATTENTION ASSIST hors service</p> | <p>* Le système ATTENTION ASSIST est en panne.</p> <p>► Rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> |
|  <p>--- km/h</p> <p>TEMPOMAT hors service</p> | <p>* Vous ne pouvez pas activer le TEMPOMAT car les conditions d'activation ne sont pas toutes remplies.</p> <p>► Tenez compte des conditions d'activation du TEMPOMAT (→ page 166).</p> |
|  <p>— km/h</p> | <p>* Le DSR est activé mais n'est pas en action, car vous roulez à plus de 11 mph (18 km/h). Si vous roulez à moins de 11 mph (18 km/h), le DSR freine de nouveau automatiquement à la vitesse de consigne réglée.</p> |
|  <p>désactivé</p> | <p>* Le DSR a été désactivé.</p> <p>En outre, un signal d'alerte retentit en cas de désactivation non initiée par le conducteur, par exemple en raison d'un défaut de l'ESP®.</p> |
|  <p>hors service</p> | <p>* En outre, un signal d'alerte retentit. Le DSR n'est pas disponible en raison d'un défaut.</p> <p>► Rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> |
|  <p>désactivé</p> | <p>* La fonction HOLD est désactivée. Le véhicule a dérapé.</p> <p>En outre, un signal d'alerte retentit.</p> <p>► Réactivez la fonction HOLD plus tard (→ page 173).</p> <p>* La fonction HOLD est désactivée. Une des conditions d'activation n'était plus remplie lorsque vous avez appuyé sur la pédale de frein.</p> <p>En outre, un signal d'alerte retentit.</p> <p>► Vérifiez les conditions d'activation de la fonction HOLD (→ page 173).</p> |
| <p>Assistant de signalisation routière hors service</p> | <p>* L'assistant de signalisation routière est en panne.</p> <p>► Rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
| <p>Assistant de signalisation routière actuellement indisponible cf. notice d'utilisation</p> | <p>* L'assistant de signalisation routière est désactivé et il n'est momentanément pas opérationnel.</p> <p>Causes possibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le pare-brise est encrassé dans le champ de la caméra. • La visibilité est perturbée par de fortes précipitations ou du brouillard. <p>Le message d'écran disparaît dès que la situation ne correspond plus à l'une des causes indiquées ci-dessus et l'assistant de signalisation routière peut de nouveau fonctionner.</p> <p>Si le message d'écran ne disparaît pas:</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler. ► Nettoyez le pare-brise. |

Systèmes d'assistance à la conduite

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
|  <p>momentanément indisponible Capteurs encrassés</p> | <p>* Les radars avant et d'angle (ci-après «système de capteurs») sont en panne. Causes possibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encrassement du système de capteurs • Fortes précipitations • Longs trajets interurbains sans circulation, parexemple dans le désert <p>Les systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active peuvent être en panne ou n'être momentanément pas disponibles. Le fonctionnement du système de freinage, de la direction et de l'entraînement reste assuré.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Continuez à rouler en faisant preuve de vigilance. <p>Dès que les causes de l'anomalie sont supprimées, les systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active sont de nouveau disponibles et les symboles correspondant sont désactivés.</p> <p>Si le message d'écran ne disparaît pas:</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation. ► Nettoyez l'extérieur de tous les caches de capteurs (→ page 159). ► Redémarrez le véhicule. |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
|  <p data-bbox="207 680 410 727">Vision caméra réduite cf. notice d'utilisation</p> | <p data-bbox="484 261 1094 283">* La vision de la caméra multifonction est réduite. Causes possibles:</p> <ul data-bbox="510 293 1126 458" style="list-style-type: none"> • Encrassement du pare-brise dans le champ de vision de la caméra multifonction • Fortes précipitations ou brouillard • Buée sur le pare-brise à l'intérieur ou à l'extérieur: dans certaines conditions météorologiques, de la buée peut se former sur la face intérieure ou extérieure du pare-brise à la saison froide. <p data-bbox="505 476 1105 548">❶ Cette buée sur le pare-brise disparaît rapidement de manière automatique à l'aide du chauffage. La limitation d'utilisation est seulement temporaire.</p> <p data-bbox="500 559 1094 655">Les systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active peuvent être en panne ou n'être momentanément pas disponibles. Le fonctionnement du système de freinage, de la direction et de l'entraînement reste assuré.</p> <ul data-bbox="500 666 1115 813" style="list-style-type: none"> ► Continuez à rouler en faisant preuve de vigilance. ► Pour enlever la buée à l'extérieur, procédez à un balayage unique (→ page 105). ► Pour enlever la buée à l'intérieur, appuyez sur  (→ page 115). <p data-bbox="500 835 1105 910">Dès que les causes de l'anomalie sont supprimées, les systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active sont de nouveau disponibles et les symboles correspondant sont désactivés.</p> <p data-bbox="500 921 1076 967">Si le message d'écran ne disparaît pas même après un temps de trajet plus long d'environ 15 minutes:</p> <ul data-bbox="500 978 1115 1093" style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation. ► Nettoyez le pare-brise, notamment à l'endroit de la caméra multifonction (→ page 159). ► Redémarrez le véhicule. |
|  <p data-bbox="207 1283 410 1329">Dispo. de manière limitée avec remorque</p> | <p data-bbox="484 1111 1126 1157">* Lorsque la prise de remorque est occupée, certains systèmes d'aide à la conduite ne sont disponibles que de manière limitée.</p> <ul data-bbox="500 1168 1126 1222" style="list-style-type: none"> ► Soyez particulièrement attentif lorsque vous tractez une remorque ou lorsqu'un porte-vélo est monté. |
| <p data-bbox="207 1358 410 1430">Assistant de régulation de distance actif hors service</p> | <p data-bbox="484 1358 1126 1437">* L'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif est en panne. D'autres systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active peuvent également être en panne.</p> <ul data-bbox="500 1447 1094 1612" style="list-style-type: none"> ► Continuez à rouler en faisant preuve de vigilance. ou ► Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation et redémarrez le véhicule. ► Si le message d'écran ne disparaît pas, rendez-vous dans un atelier qualifié. |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
| <p>Assistant de régulation de distance actif actuellement indisponible cf. notice d'utilisation</p> | <p>* En outre, un signal d'alerte retentit.</p> <p>L'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif est désactivé et n'est momentanément pas opérationnel.</p> <p>Causes possibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Son fonctionnement est perturbé par de fortes précipitations. • Les capteurs radar ne sont momentanément pas opérationnels, par exemple en raison du rayonnement électromagnétique à proximité des émetteurs de radio et de télévision ou d'autres sources de rayonnement. • La température du système n'est pas située dans la plage de température de service. • La tension du réseau de bord est trop basse. <p>Le message d'écran disparaît dès que la situation ne correspond plus à l'une des causes indiquées ci-dessus et l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif est de nouveau opérationnel.</p> <p>Si le message d'écran ne disparaît pas:</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler. ► Redémarrez le véhicule. |
| <p>Assistant de régulation de distance actif de nouveau disponible</p> | <p>* Après une indisponibilité temporaire, l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif est de nouveau opérationnel. Vous pouvez maintenant réactiver l'assistant de régulation de distance DISTRONIC actif (→ page 171).</p> |
| <p>Assistant d'angle mort et avertiss. à la sortie du véhic. actuellement indisponibles cf. notice d'utilisation</p> | <p>* L'assistant d'angle mort n'est momentanément pas opérationnel.</p> <p>Causes possibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous avez attelé une remorque. • Les capteurs dans le pare-chocs arrière sont encrassés. • Son fonctionnement est perturbé par de fortes précipitations. • Les capteurs radar ne sont momentanément pas opérationnels, par exemple en raison du rayonnement électromagnétique à proximité des émetteurs de radio et de télévision ou d'autres sources de rayonnement. • La température du système n'est pas située dans la plage de température de service. <p>Le message d'écran disparaît dès que la situation ne correspond plus à l'une des causes indiquées ci-dessus et l'assistant d'angle mort est de nouveau opérationnel.</p> <p>Si le message d'écran ne disparaît pas:</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler. ► Arrêtez le véhicule. ► Nettoyez les capteurs dans le pare-chocs arrière (→ page 246). ► Redémarrez le véhicule. |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
| Assistant d'angle mort et avertissement à la sortie du véhicule hors service | <p>* L'assistant d'angle mort est en panne.</p> <p>► Rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> |
| Assistant d'angle mort Remorque non surveillée | <p>* Lorsque vous établissez la liaison électrique avec la remorque, l'assistant d'angle mort actif reste disponible, mais la zone à proximité de la remorque n'est pas surveillée. Le fonctionnement de l'assistant d'angle mort peut alors être limité (→ page 187).</p> <p>► Appuyez sur le Touch Control gauche du volant multifonction pour confirmer le message d'écran.</p> |
| Assistant de franchissement de ligne actif Fonctionnalité limitée cf. notice d'utilisation | <p>* L'assistant de franchissement de ligne actif est disponible de manière limitée.</p> <p>► Continuez à rouler.</p> <p>ou</p> <p>► Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation et redémarrez le véhicule.</p> <p>► Si le message d'écran ne disparaît pas, rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> |
| Assistant de franchissement de ligne actif actuellement indisponible cf. notice d'utilisation | <p>* L'assistant de franchissement de ligne actif n'est momentanément pas disponible.</p> <p>Causes possibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le pare-brise est encrassé dans le champ de la caméra. • La visibilité est perturbée par de fortes précipitations ou du brouillard. • Il n'y a pas de ligne de délimitation de la voie pendant un certain temps. • Les lignes de délimitation de la voie sont usées, foncées ou recouvertes de saleté ou de neige, par exemple. <p>Le message d'écran disparaît dès que la situation ne correspond plus à l'une des causes indiquées ci-dessus et l'assistant de franchissement de ligne actif est de nouveau opérationnel.</p> <p>Si le message d'écran ne disparaît pas:</p> <p>► Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation.</p> <p>► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler.</p> <p>► Nettoyez le pare-brise.</p> |
| Assistant de franchissement de ligne actif hors service | <p>* L'assistant de franchissement de ligne actif est en panne.</p> <p>► Continuez à rouler.</p> <p>ou</p> <p>► Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation et redémarrez le véhicule.</p> <p>► Si le message d'écran ne disparaît pas, rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
| <p>Freinage urgence assisté actif Fonctionnalité limitée actuellement cf. notice d'utilisation</p> | <p>* Le freinage d'urgence assisté actif peut momentanément ne pas être disponible ou seulement de manière limitée.</p> <p>Causes possibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les capteurs dans le pare-chocs avant sont encrassés. • Le pare-brise dans la zone de la caméra est encrassé. • Son fonctionnement est perturbé par de fortes précipitations. • Les capteurs radar ne sont momentanément pas opérationnels, par exemple en raison du rayonnement électromagnétique à proximité des émetteurs de radio et de télévision ou d'autres sources de rayonnement. • La température du système n'est pas située dans la plage de température de service. • La tension du réseau de bord est trop basse. <p>Le message d'écran disparaît dès que la situation ne correspond plus à l'une des causes indiquées ci-dessus. Le freinage d'urgence assisté actif est de nouveau opérationnel.</p> <p>Si le message d'écran ne disparaît pas:</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler. ► Arrêtez le véhicule. ► Nettoyez le pare-brise dans la zone de la caméra (→ page 246). ► Nettoyez les capteurs dans le pare-chocs avant (→ page 246). ► Redémarrez le véhicule. |
| <p>Freinage urgence assisté actif Fonctionnalité limitée cf. notice d'utilisation</p> | <p>* Le freinage d'urgence assisté actif peut momentanément ne pas être disponible ou seulement de manière limitée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Continuez à rouler en faisant preuve de vigilance. <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation et redémarrez le véhicule. ► Si le message d'écran ne disparaît pas, rendez-vous dans un atelier qualifié. |

Systèmes de stationnement




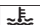
| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
| <p>PARKTRONIC hors service cf. notice d'utilisation</p> | <p>* L'assistant de stationnement PARKTRONIC est en panne.</p> <p>Dès que les causes de l'anomalie sont supprimées, le système est de nouveau disponible.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Continuez à rouler en tenant compte de l'environnement du véhicule. <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation et redémarrez le véhicule. |

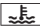




| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ► Si le message d'écran reste affiché, rendez-vous dans un atelier qualifié. |







Climatisation

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
| Climatiseur Défaut cf. notice d'utilisation | <ul style="list-style-type: none"> * Le système de climatisation fonctionne momentanément de manière limitée. Le débit et l'arrivée d'air frais sont régulés automatiquement. ► Faites contrôler le système de climatisation par un atelier qualifié. |

Moteur






| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
|  <p>Faire l'appoint de liquide de refroidissement cf. notice d'utilisation</p> | <ul style="list-style-type: none"> * Le niveau de liquide de refroidissement est trop bas. <div style="border: 1px solid gray; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>! REMARQUE Dommage au niveau du moteur dû à un niveau de liquide de refroidissement trop bas</p> <p>► Evitez les longs trajets si le niveau de liquide de refroidissement est trop bas.</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> ► Faites l'appoint de liquide de refroidissement en tenant compte des remarques relatives au liquide de refroidissement (→ page 240). <p>Si vous devez fréquemment faire l'appoint de liquide de refroidissement:</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Faites contrôler le système de refroidissement du moteur par un atelier qualifié. |
|  <p>Appoint de liquide de refroidissement urgent cf. notice d'utilisation</p> | <ul style="list-style-type: none"> * Le niveau de liquide de refroidissement est trop bas. <div style="border: 1px solid gray; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>! REMARQUE Dommage au niveau du moteur dû à un niveau de liquide de refroidissement trop bas</p> <p>► Evitez les longs trajets si le niveau de liquide de refroidissement est trop bas.</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> ► Faites l'appoint de liquide de refroidissement de toute urgence en tenant compte des remarques relatives au liquide de refroidissement (→ page 240). <p>Si vous devez fréquemment faire l'appoint de liquide de refroidissement:</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Faites contrôler le système de refroidissement du moteur par un atelier qualifié. |
|  | <ul style="list-style-type: none"> * Le moteur de ventilateur est défectueux. ► Contrôlez l'affichage de la température du liquide de refroidissement  sur le combiné d'instruments. |











| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|--|
| | <p>Si la température du liquide de refroidissement est inférieure à la valeur maximale indiquée ci-dessous, vous pouvez continuer à rouler jusqu'à l'atelier qualifié le plus proche.</p> <p>Évitez dans ce cas toute charge importante du moteur, par exemple les trajets en côte et la conduite dans les encombrements.</p> <p>Dans une situation de conduite normale et avec une proportion de liquide de refroidissement correcte, l'affichage  peut monter jusqu'à (120 °C).</p> |
|  <p>Remplacer filtre à air</p> | <p>* Le filtre à air du moteur est encrassé et doit être remplacé.</p> <p>► Rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> |
|  <p>Filtre à particules diesel Rouler à régime élevé cf. notice d'utilisation</p> | <p>* La régénération automatique du filtre à particules diesel est insuffisante ou en panne.</p> <p>► Roulez à un régime moteur de 2 000 tr/min jusqu'à ce que le message d'écran disparaisse.</p> <p>Si le message d'écran ne disparaît pas au bout de 20 minutes, faites immédiatement éliminer le défaut par un atelier qualifié.</p> |
|  <p>A la station-service: ajouter 1 litre d'huile moteur</p> | <p>* Le niveau d'huile moteur est descendu à la valeur minimale.</p> <div data-bbox="484 856 1102 990" style="border: 1px solid gray; padding: 5px;"> <p>! REMARQUE Dommage au niveau du moteur dû à des trajets effectués avec un niveau d'huile moteur trop bas</p> <p>► Évitez les longs trajets si le niveau d'huile moteur est trop bas.</p> </div> <p>► Contrôlez le niveau d'huile au prochain ravitaillement (→ page 239).</p> <p>► Faites l'appoint d'huile moteur si nécessaire (→ page 239).</p> <p>Si vous devez fréquemment faire l'appoint d'huile moteur:</p> <p>► Faites contrôler le moteur par un atelier qualifié.</p> |
|  <p>A la station-service: contrôler niveau huile moteur</p> | <p>* En outre, un signal d'alerte retentit. Sur votre véhicule, le niveau d'huile est descendu à la valeur minimale.</p> <div data-bbox="484 1250 1102 1385" style="border: 1px solid gray; padding: 5px;"> <p>! REMARQUE Dommage au niveau du moteur dû à des trajets effectués avec un niveau d'huile moteur trop bas</p> <p>► Évitez les longs trajets si le niveau d'huile moteur est trop bas.</p> </div> <p>► Contrôlez le niveau d'huile au plus tard à la prochaine station de ravitaillement (→ page 239).</p> <p>► Faites l'appoint d'huile moteur si nécessaire (→ page 239).</p> <p>Si vous devez fréquemment faire l'appoint d'huile moteur:</p> <p>► Faites contrôler le moteur par un atelier qualifié.</p> |






| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
|  <p>A la station-service: ajouter 1 quart d'huile moteur</p> | <p>* Le niveau d'huile moteur est descendu à la valeur minimale.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>! REMARQUE Dommage au niveau du moteur dû à des trajets effectués avec un niveau d'huile moteur trop bas</p> <p>► Evitez les longs trajets si le niveau d'huile moteur est trop bas.</p> </div> <p>► Au prochain arrêt à la station-service, ajoutez 1,1 US qt (1 l) d'huile moteur (→ page 239).</p> <p>Tenez compte des remarques sur l'huile moteur (→ page 307).</p> |
|  <p>Niveau d'huile moteur S'arrêter Eteindre le véhicule</p> | <p>* Le niveau d'huile est trop bas. Le moteur risque d'être endommagé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation et arrêtez le véhicule. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler. ► Contrôlez le niveau d'huile (→ page 239). ► Faites l'appoint d'huile moteur si nécessaire (→ page 239). |
|  <p>Pression d'huile moteur S'arrêter Eteindre le véhicule</p> | <p>* La pression d'huile est trop basse.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>! REMARQUE Endommagement du moteur dû à des trajets effectués avec une pression d'huile trop basse</p> <p>► Evitez de rouler si la pression d'huile est trop basse.</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. Ne continuez pas à rouler! ► Arrêtez le véhicule. ► Prenez contact avec un atelier qualifié. |
|  <p>Mesure niveau huile moteur impossible</p> | <p>* La liaison électrique avec le capteur du niveau d'huile est interrompue ou le capteur du niveau d'huile est défectueux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
|  <p>Baisser niveau huile moteur</p> | <p>* Le niveau d'huile moteur est trop élevé.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>! REMARQUE Dommage au niveau du moteur dû à des trajets effectués avec un niveau d'huile moteur trop élevé</p> <p>► Evitez les longs trajets si le niveau d'huile moteur est trop élevé.</p> </div> <p>► Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié et faites baisser le niveau d'huile moteur.</p> |
|  <p>Nettoyer filtre à carburant</p> | <p>* Le filtre à carburant est encrassé et doit être remplacé ou la quantité d'eau accumulée dans le filtre à carburant a atteint le niveau de remplissage maximal.</p> <p>S'il n'y a pas de vis de vidange</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |


| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|------------------------|--|
| | <p>S'il y a une vis de vidange</p> <p>► Vidangez le filtre à carburant (→ page 243).</p> |

Freins



| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|--|
| <p>Contrôler garnitures de frein cf. notice d'utilisation</p> | <p>* Les garnitures de frein ont atteint la limite d'usure.</p> <p>▲ ATTENTION Risque d'accident dû à une puissance de freinage compromise</p> <p>Lorsque les garnitures de frein ont atteint la limite d'usure, la puissance de freinage peut être compromise.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Continuez de rouler prudemment. ► Faites immédiatement contrôler le système de freinage par un atelier qualifié. <p>► Rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> |
|  <p>Contrôler niveau liquide de frein</p> | <p>* Il n'y a pas suffisamment de liquide de frein dans le réservoir de liquide de frein.</p> <p>▲ ATTENTION Risque d'accident en cas de niveau de liquide de frein bas</p> <p>Si le niveau de liquide de frein est trop bas, l'effet de freinage et donc le comportement au freinage peuvent être compromis.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. Ne continuez pas de rouler. ► Prenez contact avec un atelier qualifié. ► Ne faites pas l'appoint de liquide de frein. <p>► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. Ne continuez pas à rouler!</p> |
|  <p>Frein de stationnement Pour desserrer: démarrer le véhicule</p> | <p>* Le voyant rouge  est allumé.</p> <p>Le véhicule est à l'arrêt alors que vous desserrez le frein de stationnement électrique.</p> <p>► Mettez le véhicule en marche.</p> |
|  <p>Dessermer frein de stationnement</p> | <p>* Le voyant rouge  qui se trouve sur le combiné d'instruments clignote.</p> <p>En outre, un signal d'alerte retentit.</p> <p>Vous roulez avec le frein de stationnement serré ou vous effectuez un freinage d'urgence avec le frein de stationnement.</p> <p>► (→ page 154)Desserrez le frein de stationnement.</p> |



| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
|  <p>Frein de stationnement cf. notice d'utilisation (frein de stationnement manuel)</p> | <p>* Le voyant orange d'alerte  et le voyant rouge  sont allumés. Le frein de stationnement est en panne.</p> <p>Desserrage du frein de stationnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez le véhicule, puis remettez-le en marche. ► Desserrez le frein de stationnement. <p>Si le frein de stationnement ne peut toujours pas être desserré :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Ne continuez pas de rouler. ► Prenez contact avec un atelier qualifié. <p>* Le voyant rouge  clignote et le voyant orange d'alerte  est allumé. Le frein de stationnement est en panne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez le véhicule, puis remettez-le en marche. ► Desserrez ou serrez le frein de stationnement. <p>Si le voyant rouge  continue de clignoter :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Ne continuez pas de rouler. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler. ► Engagez le 1^{er} rapport. ► Braquez les roues avant en direction du trottoir. ► Prenez contact avec un atelier qualifié. |
|  <p>Frein de stationnement cf. notice d'utilisation (frein de stationnement électrique)</p> | <p>* Le voyant orange  s'allume. Le frein de stationnement électrique est en panne.</p> <p>Pour le serrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez le véhicule, puis remettez-le en marche. ► Serrez manuellement le frein de stationnement électrique (→ page 157). <p>Si vous ne pouvez pas serrer le frein de stationnement électrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. ► Lorsque vous arrêtez le véhicule, immobilisez-le si nécessaire en outre pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler. <p>* Le voyant orange  et le voyant rouge  sont allumés. Le frein de stationnement électrique est en panne.</p> <p>Pour le desserrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez le véhicule, puis remettez-le en marche. ► Desserrez manuellement le frein de stationnement électrique (→ page 157). <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Desserrez le frein de stationnement électrique avec la fonction de desserrage automatique (→ page 157). <p>Si vous ne pouvez pas ensuite desserrer le frein de stationnement électrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Ne continuez pas à rouler! Prenez contact avec un atelier qualifié. |




| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|------------------------|--|
| | <p>* Le voyant orange  s'allume et le voyant rouge  clignote. Le frein de stationnement électrique est en panne.</p> <p>Le frein de stationnement électrique n'a pas pu être serré ou desserré.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez le véhicule, puis remettez-le en marche. <p>Pour le serrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Serrez manuellement le frein de stationnement électrique, puis desserrez-le (→ page 157). <p>Pour le desserrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Serrez manuellement le frein de stationnement électrique, puis desserrez-le. <p>Si le frein de stationnement électrique ne peut pas être serré ou si le voyant rouge  continue de clignoter:</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Ne continuez pas à rouler! Prenez contact avec un atelier qualifié. ► Lorsque vous arrêtez le véhicule, immobilisez-le si nécessaire en outre pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler. <p>* Le voyant orange  est allumé et le voyant rouge  clignote pendant 10 secondes environ après le serrage ou le desserrage du frein de stationnement électrique. Ensuite, il reste allumé ou s'éteint. Le frein de stationnement électrique est en panne.</p> <p>Si l'état de charge est trop faible :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Chargez la batterie 12 V (→ page 256). <p>Pour le serrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez le véhicule. Le frein de stationnement électrique est serré automatiquement. ► Serrez manuellement le frein de stationnement électrique. <p>Si le frein de stationnement électrique ne doit pas être serré, par exemple si le véhicule doit être remorqué ou passé dans une station de lavage automatique, n'arrêtez pas le véhicule. Le remorquage avec l'essieu arrière soulevé fait exception.</p> <p>Si le frein de stationnement électrique n'est pas serré automatiquement:</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez le véhicule, puis remettez-le en marche. ► Serrez manuellement le frein de stationnement électrique, puis desserrez-le (→ page 157). <p>Si vous ne pouvez pas serrer le frein de stationnement électrique:</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. ► Lorsque vous arrêtez le véhicule, immobilisez-le si nécessaire en outre pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler. <p>Pour le desserrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Si les conditions nécessaires au desserrage automatique sont remplies et que le frein de stationnement électrique n'est pas |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|--|
| | <p>desserré automatiquement, desserrez manuellement le frein de stationnement électrique (→ page 157).</p> <p>Si vous ne pouvez alors pas desserrer le frein de stationnement électrique:</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Ne continuez pas à rouler! Prenez contact avec un atelier qualifié. |
|  <p>Pente trop raide cf. notice d'utilisation</p> | <p>* La tension du réseau de bord est basse ou le système présente un défaut, la force de maintien ne suffit peut-être pas pour la pente.</p> <div style="border: 1px solid gray; padding: 5px; margin: 5px 0;"> <p>⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de force de maintien insuffisante du frein de stationnement électrique</p> <p>Si le frein de stationnement électrique ne présente pas une force de maintien suffisante et que le véhicule se trouve dans une pente raide, ce dernier risque de se mettre à rouler.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez le véhicule uniquement sur un sol plat et immobilisez-le pour l'empêcher de se mettre à rouler. ► Mettez la boîte automatique sur P. </div> <p>Tenez compte des remarques relatives à l'arrêt du véhicule (→ page 153).</p> |



Pneus




| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|----------------------------------|---|
| <p>Corriger pression de pneu</p> | <p>* Le voyant d'alerte  orange s'allume également.</p> <p>La pression d'un ou plusieurs pneus est insuffisante ou la différence de pression de pneu entre les différentes roues est très importante. La position de la ou des roues concernées est indiquée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Contrôlez la pression de pneu à la prochaine occasion (→ page 275). ► Corrigez la pression de pneu si nécessaire. ► Redémarrez le système de contrôle de la pression des pneus (→ page 275). |
| <p>Contrôler pneus</p> | <p>* En outre, un signal d'alerte retentit et le voyant d'alerte  orange s'allume.</p> <p>La pression de pneu d'un ou plusieurs pneus a fortement baissé. La position de la ou des roues concernées est indiquée.</p> |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
| | <p>▲ ATTENTION Risque d'accident en raison d'une pression de pneu trop basse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les pneus risquent d'éclater. • Les pneus peuvent s'user de manière excessive et/ou irrégulière. • Le comportement routier ainsi que la manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule peuvent être fortement compromis. <p>Vous risquez alors de perdre le contrôle du véhicule.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Tenez compte des pressions de pneu recommandées. ► Adaptez la pression de pneu si nécessaire. <p>► Arrêtez le véhicule sans donner de coups de volant ou de coups de frein brusques. Ce faisant, tenez compte des conditions de circulation.</p> <p>► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler.</p> <p>► Contrôlez les pneus. Si nécessaire, remplacez la roue (→ page 287).</p> <p>► Contrôlez la pression de pneu (→ page 275). Corrigez la pression de pneu si nécessaire.</p> |
| <p>Attention pneu(s) défectueux</p> | <p>* Le voyant d'alerte  orange s'allume également. La pression de pneu d'un ou plusieurs pneus baisse brusquement. La position de la ou des roues concernées est indiquée.</p> <p>▲ ATTENTION Risque d'accident en cas de conduite avec des pneus dégonflés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les pneus peuvent surchauffer et prendre feu. • Le comportement routier ainsi que la manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule peuvent être fortement compromis. <p>Vous risquez alors de perdre le contrôle du véhicule.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Ne roulez pas avec un pneu dégonflé. ► Respectez les consignes en cas de crevaison. <p>► Arrêtez le véhicule sans donner de coups de volant ou de coups de frein brusques. Ce faisant, tenez compte des conditions de circulation.</p> <p>► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler.</p> <p>► Contrôlez les pneus. Si nécessaire, remplacez la roue (→ page 287).</p> |
| <p>Contrôle pression pneus actuellement indisponible</p> | <p>* Le voyant d'alerte  orange clignote également pendant 1 minute environ, puis reste allumé en permanence. Le système ne reçoit aucun signal des capteurs de pression de pneu en raison d'une source radioélectrique parasite. Le système de contrôle de la pression des pneus est momentanément en panne.</p> |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|--|
| Pas de capteurs de pression de pneu | <p>Le système de contrôle de la pression des pneus se réactive automatiquement dès que la cause de la défaillance est éliminée.</p> <p>* Le voyant d'alerte  orange clignote également pendant 1 minute environ, puis reste allumé en permanence.</p> <p>Il n'y a pas de signal du capteur de pression de pneu au niveau d'un ou plusieurs pneus. Aucune valeur de pression n'est affichée sur l'écran pour le ou les pneus concernés.</p> <p>► Faites remplacer le ou les capteurs de pression de pneu défectueux par un atelier qualifié.</p> |
| Contrôle pression pneus hors service Pas de capteurs de pression de pneu | <p>* Le voyant d'alerte  orange clignote également pendant 1 minute environ, puis reste allumé en permanence.</p> <p>Les roues qui ont été montées n'ont pas de capteur de pression de pneu approprié. Le système de contrôle de la pression des pneus est désactivé.</p> <p>► Montez des roues munies de capteurs de pression de pneu appropriés.</p> <p>Le système de contrôle de la pression des pneus est activé quelques minutes après le démarrage.</p> |
| Contrôle pression pneus hors service | <p>* Le voyant d'alerte  orange clignote également pendant 1 minute environ, puis reste allumé en permanence.</p> <p>Le système de contrôle de la pression des pneus est en panne.</p> <p>► Rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> |






Batterie


| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
|  <p>S'arrêter cf. notice d'utilisation</p> | <p>* La batterie 12 V ne se charge plus et l'état de charge qu'elle a atteint est trop faible.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;"> <p>REMARQUE Risque de dommage au niveau du moteur en cas de poursuite du trajet</p> <p>► Ne continuez pas de rouler.</p> <p>► Prenez contact avec un atelier qualifié.</p> </div> <p>► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. Ne continuez pas à rouler!</p> <p>► Arrêtez le véhicule.</p> <p>► Prenez contact avec un atelier qualifié.</p> |
|  <p>Arrêter le véhicule et ne pas l'éteindre</p> | <p>* L'état de charge de la batterie 12 V est trop faible.</p> <p>► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. Ne continuez pas à rouler!</p> <p>► Laissez tourner le moteur.</p> <p>► Attendez que le message d'écran disparaisse avant de continuer à rouler.</p> |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
|  <p>Batterie 12 V cf. notice d'utilisation</p> | <ul style="list-style-type: none"> ► Si le message d'écran ne disparaît pas: prenez contact avec un atelier qualifié. <p>* Le véhicule est arrêté et l'état de charge de la batterie 12 V est trop faible.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez les consommateurs électriques qui ne sont pas indispensables. ► Roulez avec le véhicule pendant 30 à 60 minutes. <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Rechargez la batterie 12 V par branchement stationnaire (→ page 256). <p>* Si le message apparaît alors que le véhicule est en marche, c'est que le réseau de bord est en panne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
|  <p>Arrêter le véhicule Ne pas éteindre le véhicule pour charger la batterie 12 V</p> | <p>* L'état de charge de la batterie 12 V est trop faible.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. Ne continuez pas à rouler! ► Laissez tourner le moteur du véhicule. ► Attendez que le message d'écran disparaisse avant de continuer à rouler. ► Si le message d'écran ne disparaît pas: prenez contact avec un atelier qualifié. |
|  <p>cf. notice d'utilisation</p> | <p>* En outre, un signal d'alerte retentit.</p> <p>La batterie n'est plus rechargée pour l'une des causes suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alternateur défectueux • Courroie trapézoïdale à nervures cassée • Défaut de l'électronique <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>! REMARQUE Risque de dommage au niveau du moteur en cas de poursuite du trajet</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Ne continuez pas de rouler. ► Prenez contact avec un atelier qualifié. </div> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation et arrêtez le véhicule. Ne continuez pas de rouler, sinon le moteur risque de surchauffer. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler. ► Prenez contact avec un atelier qualifié. |





Clé





| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
| <p>Déposer la clé à l'endroit prévu à cet effet cf. notice d'utilisation</p> | <p>* La détection de la clé est en panne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Changez la clé de place dans le véhicule. |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ► Posez la clé dans le bac de rangement pour le démarrage avec la clé (→ page 123). |
|  <p>Remplacer piles de la clé</p> | <ul style="list-style-type: none"> * La pile de la clé est déchargée. <ul style="list-style-type: none"> ► Remplacez la pile (→ page 51). |
|  <p>Clé non identifiée (message d'écran blanc)</p> | <ul style="list-style-type: none"> * La clé ne peut pas être identifiée pour le moment. <ul style="list-style-type: none"> ► Changez la clé de place dans le véhicule. ► Essayez de démarrer le véhicule. ► Si la clé ne peut toujours pas être identifiée, posez la clé dans le bac de rangement pour le démarrage avec la clé (→ page 123). ► Démarrez le véhicule. |
|  <p>Clé non identifiée (message d'écran rouge)</p> | <ul style="list-style-type: none"> * La clé n'est plus identifiée pendant la marche et ne se trouve éventuellement plus dans le véhicule. <p>Lorsque la clé ne se trouve plus dans le véhicule et que vous arrêtez le véhicule:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous ne pouvez plus démarrer le véhicule. • Vous ne pouvez pas verrouiller le véhicule de manière centralisée. <ul style="list-style-type: none"> ► Assurez-vous que la clé se trouve dans le véhicule. <p>Lorsque la clé se trouve à l'intérieur du véhicule mais n'est tout de même pas détectée:</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. ► Posez la clé dans le bac de rangement pour le démarrage avec la clé (→ page 123). <p>La pile de la clé est faible ou déchargée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Contrôlez la pile à l'aide du voyant (→ page 50). ► Si nécessaire, remplacez la pile de la clé (→ page 51). |
|  <p>Clé non identifiée Replacer la clé dans la zone du conducteur (message d'écran blanc)</p> | <ul style="list-style-type: none"> * La clé ne se trouve pas dans la zone du conducteur du véhicule (→ page 50). <ul style="list-style-type: none"> ► Changez la clé de place dans le véhicule. ► Si nécessaire, arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. ► Démarrez le véhicule avec la clé dans le bac de rangement (→ page 123). |
|  <p>Clé non identifiée Replacer la clé dans la zone du conducteur (message d'écran, rouge)</p> | <ul style="list-style-type: none"> * La clé ne se trouve pas dans la zone du conducteur du véhicule (→ page 50). <ul style="list-style-type: none"> ► Changez la clé de place dans le véhicule. ► Si nécessaire, arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. ► Démarrez le véhicule avec la clé dans le bac de rangement (→ page 123). |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
|  <p>Remplacer la clé</p> | <p>* Faites remplacer la clé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |

Véhicule



| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
| <p>Essuie-glaces Défaut</p> | <p>* Le fonctionnement des essuie-glaces est en panne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Redémarrez le véhicule. <p>Si le message d'écran reste affiché:</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
|  | <p>* En outre, un signal d'alerte retentit. Le capot moteur est ouvert.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px 0;"> <p>⚠ ATTENTION Risque d'accident dû à un capot moteur déverrouillé pendant la marche</p> <p>Le capot moteur peut s'ouvrir et empêcher toute visibilité.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Ne déverrouillez jamais le capot moteur lorsque vous roulez. ► Avant chaque trajet, assurez-vous que le capot moteur est verrouillé. </div> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler. ► Fermez le capot moteur. |
|  | <p>* Une porte au moins est ouverte.</p> <p>En outre, un signal d'alerte retentit pendant la marche. L'écran affiche la porte ou les portes ouvertes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Fermez toutes les portes. |
|  <p>Marchepied non rentré cf. notice d'utilisation</p> | <p>* Le marchepied électrique n'est pas rentré ou n'est rentré que partiellement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Veillez à disposer d'un espace suffisant pour le marchepied électrique. ► Ouvrez ou fermez de nouveau la porte coulissante. ► Si le marchepied électrique n'est toujours pas complètement rentré, rentrez-le manuellement (déverrouillage de secours) (→ page 66). |
|  <p>Marchepied non sorti cf. notice d'utilisation</p> | <p>* Le marchepied électrique n'est pas sorti ou n'est sorti que partiellement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Veillez à disposer d'un espace suffisant pour le marchepied électrique. ► Ouvrez ou fermez de nouveau la porte coulissante. |



| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ► Si le marchepied électrique n'est toujours pas complètement sorti, rentrez-le manuellement (déverrouillage de secours) (→ page 66). ► Attirez l'attention des passagers sur l'absence de marchepied avant qu'ils ne descendent du véhicule. |
|  <p>Véhicule prêt à rouler Arrêter le véhicule avant de le quitter</p> | <ul style="list-style-type: none"> * Vous êtes sur le point de quitter le véhicule en état de marche. <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez le véhicule, immobilisez-le pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler et prenez la clé avec vous. ► Si vous restez à bord du véhicule, arrêtez les consommateurs électriques (chauffage de siège, parexemple). Sinon la batterie 12 V risque de se décharger et vous ne pourrez démarrer le véhicule qu'à l'aide d'une autre batterie (aide au démarrage). |
|  <p>Faire l'appoint de liquide lave-glace</p> | <ul style="list-style-type: none"> * Le niveau de liquide de lave-glace dans le réservoir de liquide de lave-glace est en dessous du niveau minimal. <ul style="list-style-type: none"> ► Faites l'appoint de liquide de lave-glace (→ page 241). |
|  <p>Défaut direction Arrêt immédiat cf. notice d'utilisation</p> | <ul style="list-style-type: none"> * La direction présente un défaut. La manœuvrabilité est fortement compromise. <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>▲ ATTENTION Risque d'accident dû à une manœuvrabilité limitée</p> <p>Si la direction ne fonctionne plus correctement, la sécurité de fonctionnement du véhicule est compromise.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. Ne continuez pas de rouler. ► Prenez contact avec un atelier qualifié. </div> |
|  <p>Défaut direction Effort supplémentaire requis cf. notice d'utilisation</p> | <ul style="list-style-type: none"> * L'assistance de direction est en panne. <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>▲ ATTENTION Risque d'accident dû à un comportement directionnel modifié</p> <p>Si l'assistance de direction ne fonctionne plus que partiellement ou plus du tout, vous devez fournir un effort plus important pour diriger le véhicule.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Si vous pouvez diriger le véhicule en toute sécurité, continuez de rouler prudemment. ► Prenez immédiatement contact avec un atelier qualifié ou rendez-vous-y. </div> |
| <p>Risque de roulement Siège conducteur inoccupé Rapport P pas engagé</p> | <ul style="list-style-type: none"> * En outre, un signal d'alerte retentit. Vous avez quitté le siège conducteur et la boîte de vitesses se trouve en position [N], [R] ou [D]. <ul style="list-style-type: none"> ► Mettez la boîte de vitesses sur [P]. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler. |
| <p>Pour démarrer: rapport P ou N</p> | <ul style="list-style-type: none"> * Vous avez essayé de démarrer le véhicule alors que la boîte de vitesses était en position [R] ou [D]. |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ► Mettez la boîte de vitesses sur P ou N. |
| Pour quitter rapport P: actionner frein | <ul style="list-style-type: none"> * Vous avez essayé de mettre la boîte de vitesses sur la position D, R ou N sans appuyer sur la pédale de frein. ► Appuyez sur la pédale de frein. |
| Pour quitter rapport P ou N: actionner frein et démarrer véhicule | <ul style="list-style-type: none"> * Vous avez essayé d'engager une autre position de la boîte de vitesses à partir de la position parking P ou du point mort N. ► Appuyez sur la pédale de frein. ► Démarrez le véhicule. ► Changez la position de la boîte de vitesses. |
| Pour engager rapport R: actionner frein | <ul style="list-style-type: none"> * Vous avez essayé de mettre la boîte de vitesses sur la position R sans appuyer sur la pédale de frein. ► Appuyez sur la pédale de frein. ► Passez sur la position R de la boîte de vitesses. |
| Risque de roulement Boîte de vitesses en position N | <ul style="list-style-type: none"> * En outre, un signal d'alerte retentit. Vous avez mis la boîte de vitesses en position N pendant que le véhicule roule. ► Appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule et mettez la boîte de vitesses sur P lorsque le véhicule est à l'arrêt. ► Pour poursuivre le trajet, mettez la boîte de vitesses sur R ou D. |
| Risque de roulement Porte conducteur ouverte Rapport P pas engagé | <ul style="list-style-type: none"> * En outre, un signal d'alerte retentit. La porte conducteur est ouverte et la boîte de vitesses se trouve en position N, R ou D. ► Mettez la boîte de vitesses sur P. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler. |
| Visite à l'atelier sans changer de rapport | <ul style="list-style-type: none"> * En outre, un signal d'alerte retentit. Vous ne pouvez plus modifier la position de la boîte de vitesses en raison d'un défaut. Si la position de la boîte de vitesses D est sélectionnée: <ul style="list-style-type: none"> ► Rendez-vous dans un atelier qualifié sans changer la position de la boîte de vitesses. Si la position de la boîte de vitesses P, R ou N est sélectionnée: <ul style="list-style-type: none"> ► Adressez-vous à un atelier qualifié. |
| Marche arrière impossible Visite à l'atelier | <ul style="list-style-type: none"> * La boîte de vitesses est en panne. La position de la boîte de vitesses R ne peut pas être engagée. ► Adressez-vous à un atelier qualifié. |
| Rapport P possible seulement quand véhicule à l'arrêt | <ul style="list-style-type: none"> * Le véhicule roule encore. ► Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation. ► Mettez la boîte de vitesses sur P. |
| 4MATIC actuellement indisponible | <ul style="list-style-type: none"> * La transmission intégrale est momentanément suspendue par le système, car les valeurs limites du système sont atteintes en raison d'un frottement accru. |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|------------------------------------|---|
| | <p>► Si possible, continuez à rouler prudemment, sinon attendez un court instant. Dès que les fonctions de protection seront désactivées, la transmission intégrale sera à nouveau disponible.</p> |
| 4MATIC hors service | <p>* La transmission intégrale n'est pas disponible. Causes possibles: câble défectueux ou boîte de transfert défectueuse.</p> <p>► Allez à l'atelier.</p> |
| Boîte de vitesses Défaut S'arrêter | <p>* La boîte de vitesses est en panne. La boîte de vitesses passe automatiquement au point mort [N].</p> <p>► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation.</p> <p>► Mettez la boîte de vitesses sur [P].</p> <p>► Adressez-vous à un atelier qualifié.</p> |
| SOS NOT READY | <p>* Le système d'appel d'urgence n'est pas disponible. Les causes possibles sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le moteur du véhicule est arrêté. • Le système d'appel d'urgence est en panne. <p>► Mettez le véhicule en marche. Si aucun appel d'urgence n'est disponible, un message correspondant est affiché sur le combiné d'instruments.</p> <p>► Rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> <p>ⓘ Pour en savoir plus sur la disponibilité régionale du système d'appel d'urgence, voir le site Internet: http://www.mercedes-benz.com/connect_ecall</p> |

Eclairage

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|--|
|  <p>Feu croisement gauche (exemple)</p> | <p>* La lampe correspondante est défectueuse. Faites remplacer la lampe LED défectueuse par un atelier qualifié.</p> <p>► Tenez compte des remarques relatives au remplacement d'une ampoule (→ page 99).</p> <p>► Remplacez l'ampoule défectueuse à l'avant (→ page 100) ou à l'arrière (→ page 101).</p> |
|  <p>Feu croisement gauche</p> | <p>* Le feu de croisement gauche est en panne.</p> <p>► Rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> |


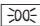



| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
|  Défaut cf. notice d'utilisation | * L'éclairage extérieur est en panne. ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
|  Eclairage extérieur automatique hors service | * Le capteur de luminosité est défectueux. L'éclairage extérieur automatique est en panne. ► Activez et désactivez manuellement les fonctions d'éclairage (→ page 93). ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
| Assistant de feux de route adaptatifs actuellement indisponible cf. notice d'utilisation | * L'assistant de feux de route adaptatifs est désactivé et n'est momentanément pas opérationnel. Causes possibles: <ul style="list-style-type: none"> • Le pare-brise est encrassé dans le champ de la caméra. • La visibilité est perturbée par de fortes précipitations ou du brouillard. ► Nettoyez le pare-brise. Lorsque le système reconnaît l'entière disponibilité de la caméra, le message Assistant de feux de route adaptatifs de nouveau disponible apparaît à l'écran. L'assistant de feux de route adaptatifs est alors de nouveau opérationnel. |
| Assistant de feux de route adaptatifs hors service | * L'assistant de feux de route adaptatifs est en panne. ► Allumez et éteignez manuellement les feux de route. ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |


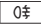












Voyants de contrôle et d'alerte

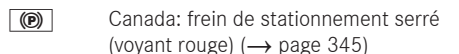
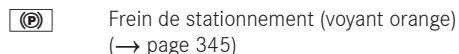






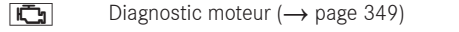

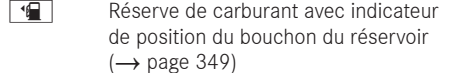

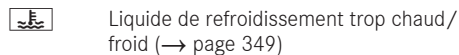




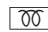
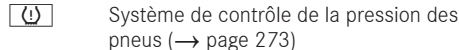

Vue d'ensemble des voyants de contrôle et d'alerte

Lorsque vous mettez en marche le véhicule, certains systèmes effectuent un autodiagnostic. Certains voyants de contrôle et d'alerte peuvent alors s'allumer ou clignoter momentanément. Cela n'est pas critique. Les voyants de contrôle et d'alerte ne signalent un défaut que s'ils s'allument ou clignent après le démarrage du véhicule ou pendant la marche.



Voyants de contrôle et d'alerte:


| | |
|---|--------------------------------|
|  | Feux de croisement (→ page 93) |
|  | Feux de position (→ page 93) |
|  | Feux de route (→ page 94) |
|  | Clignotants (→ page 94) |
|  | |

| | |
|--|--|
|  | Eclairage antibrouillard (→ page 94) |
|  | Eclairage antibrouillard arrière (→ page 93) |
|  | Ceinture de sécurité pas bouclée |
|  | Etats-Unis: freins (voyant rouge) |
|  | (→ page 345) |
|  | Canada: freins (voyant rouge) |
| | (→ page 345) |
|  | Freins (voyant orange) |
|  | ABS en panne (→ page 345) |
|  | Rapport tout-terrain |
|  | ESP® (→ page 345) |
|  | ESP® OFF (→ page 345) |
|  | Freinage d'urgence assisté actif désactivé |
|  | Etats-Unis: frein de stationnement serré (voyant rouge) (→ page 345) |
| et  | |



-  (P) Canada: frein de stationnement serré (voyant rouge) (→ page 345)
-  (P) Frein de stationnement (voyant orange) (→ page 345)
-   Direction assistée électrique en panne
-   Défaut électrique (→ page 349)
-   Système de retenue
-   Diagnostic moteur (→ page 349)
-   Réserve de carburant avec indicateur de position du bouchon du réservoir (→ page 349)
-   Liquide de refroidissement trop chaud/froid (→ page 349)
-   Alerte de distance (→ page 348)
-   Préchauffage
-   Système de contrôle de la pression des pneus (→ page 273)




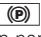

Sécurité des occupants


| Voyants de contrôle et d'alerte | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|--|
|  <p>Voyant d'alerte des systèmes de retenue</p> | <p>*Le voyant d'alerte rouge du système de retenue s'allume alors que le véhicule a été démarré. Le système de retenue est en panne (→ page 34).</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px 0;"> <p>▲ ATTENTION Risque de blessure dû à des dysfonctionnements au niveau du système de retenue</p> <p>Des éléments du système de retenue peuvent être activés par inadvertance ou ne pas se déclencher comme prévu en cas d'accident.</p> <p>► Faites immédiatement contrôler et réparer le système de retenue par un atelier qualifié.</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> ► Continuez à rouler prudemment. ► Tenez compte des messages qui apparaissent sur le combiné d'instruments. ► Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié. |
|  <p>Le voyant d'alerte des ceintures de sécurité clignote</p> | <p>*Le voyant rouge d'alerte des ceintures de sécurité clignote et un signal d'alerte périodique retentit. Le conducteur ou le passager n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité pendant la marche.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Bouclez la ceinture de sécurité (→ page 34). Le voyant d'alerte s'éteint et le signal d'alerte périodique s'arrête. |

| Voyants de contrôle et d'alerte | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
|  <p>Le voyant d'alerte des ceintures de sécurité s'allume</p> | <p>*Après le démarrage du véhicule, le voyant rouge d'alerte des ceintures de sécurité s'allume dès que la porte conducteur ou la porte passager est fermée.</p> <p>En outre, un signal d'alerte périodique peut retentir.</p> <p>Uniquement pour certains pays: le voyant d'alerte rouge des ceintures de sécurité s'allume pendant 6 secondes maximum après que vous avez mis le véhicule en marche.</p> <p>Le conducteur ou le passager n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.</p> <p>► Bouclez la ceinture de sécurité (→ page 34). Le voyant d'alerte s'éteint.</p> |



Systèmes de sécurité

| Voyants de contrôle et d'alerte | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
|  <p>Le voyant d'alerte ESP® clignote</p> | <p>* Le voyant orange d'alerte ESP® clignote pendant la marche. L'ESP® ou le contrôle de motricité régule parce qu'il y a un risque de dérapage ou qu'au moins une roue patine.</p> <p>Le TEMPOMAT ou l'assistant de régulation de distance DISTRONIC activé est automatiquement désactivé.</p> <p>► Au démarrage, n'accélérez pas plus que nécessaire.</p> <p>► Pendant la marche, diminuez la pression sur la pédale d'accélérateur.</p> <p>► Adaptez votre style de conduite aux conditions météorologiques et routières.</p> <p>► Ne désactivez pas l'ESP®.</p> <p>Dans des cas exceptionnels, il peut être préférable de désactiver l'ESP® (→ page 161).</p> |
|  <p>Le voyant d'alerte ESP® est allumé</p> | <p>* Le voyant orange d'alerte ESP® est allumé alors que le véhicule a été démarré. L'ESP® est en panne.</p> <p>D'autres systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active, tels que le BAS, peuvent également être en panne.</p> <div style="border: 1px solid gray; padding: 5px; margin: 10px 0;"> <p>⚠ ATTENTION Risque de dérapage dû à un défaut dans l'ESP®</p> <p>Si l'ESP® est en panne, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule. ® En outre, d'autres systèmes de sécurité active sont désactivés.</p> <p>► Continuez de rouler prudemment.</p> <p>► Faites contrôler l'ESP® par un atelier qualifié.</p> </div> <p>► Tenez compte des messages d'écran.</p> <p>► Continuez à rouler prudemment.</p> <p>► Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié.</p> |



| Voyants de contrôle et d'alerte | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|--|
|  <p>Voyant d'alerte ESP® OFF</p> | <p>*Le voyant orange d'alerte ESP® OFF est allumé alors que le véhicule a été démarré. L'ESP® est désactivé.</p> <p>▲ ATTENTION Risque de dérapage en cas de conduite avec l'ESP® désactivé</p> <p>L'ESP® ne peut pas procéder à la stabilisation du véhicule. En outre, d'autres systèmes de sécurité active ne sont disponibles que de manière limitée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Continuez de rouler prudemment. ► Désactivez l'ESP® uniquement tant que la situation l'exige. <p>Si l'ESP® ne peut pas être activé, l'ESP® est en panne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Faites immédiatement contrôler l'ESP® par un atelier qualifié. <p>► Réactivez l'ESP®.</p> <p>Dans des cas exceptionnels, il peut être préférable de désactiver l'ESP® (→ page 161).</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Adaptez votre style de conduite aux conditions météorologiques et routières. <p>Si l'ESP® ne peut pas être activé:</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Continuez à rouler prudemment. ► Faites contrôler l'ESP® par un atelier qualifié. |
|  <p>Voyant du frein de stationnement (orange)</p> | <p>*Le voyant orange du frein de stationnement clignote ou est allumé. Le frein de stationnement est en panne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Tenez compte des messages qui apparaissent sur le combiné d'instruments. |
|  <p>Voyant du frein de stationnement (rouge)</p> | <p>*Le voyant rouge du frein de stationnement clignote ou est allumé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Veuillez tenir compte des remarques sur le frein de stationnement manuel (→ page 154) ou le frein de stationnement électrique (→ page 156). <p>Si le voyant orange  est également allumé ou clignote, le frein de stationnement est en panne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Tenez compte des messages qui apparaissent sur le combiné d'instruments. |
|  <p>Voyant d'alerte des freins (rouge)</p> | <p>*Le voyant d'alerte rouge des freins s'allume alors que le véhicule a été démarré.</p> <p>Causes possibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'amplification de la force de freinage est en panne et le comportement au freinage du véhicule peut se modifier. • Il n'y a pas suffisamment de liquide de frein dans le réservoir de liquide de frein. |


| Voyants de contrôle et d'alerte | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
| | <p>▲ ATTENTION Risque d'accident et de blessure en cas de défaut de l'amplification de la force de freinage</p> <p>Lorsque l'amplification de la force de freinage est en panne, vous devez éventuellement appliquer un effort de freinage plus important sur la pédale de frein pour freiner. Le comportement au freinage peut être compromis. La distance de freinage peut s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. Ne continuez pas à rouler! ► Prenez contact avec un atelier qualifié. <p>▲ ATTENTION Risque d'accident en cas de niveau de liquide de frein bas</p> <p>Si le niveau de liquide de frein est trop bas, l'effet de freinage et donc le comportement au freinage peuvent être compromis.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. Ne continuez pas de rouler. ► Prenez contact avec un atelier qualifié. ► Ne faites pas l'appoint de liquide de frein. <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. Ne continuez pas à rouler! ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler. ► Prenez contact avec un atelier qualifié. ► Ne faites pas l'appoint de liquide de frein. |
|  <p>Voyant d'alerte ABS</p> | <p>*Le voyant orange d'alerte ABS est allumé alors que le véhicule a été démarré. L'ABS est en panne.</p> <p>Si un signal d'alerte retentit également, c'est que l'EBD est en panne. D'autres systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active peuvent également être en panne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Tenez compte des messages qui apparaissent sur le combiné d'instruments. <p>▲ ATTENTION Risque de dérapage en cas de défaut de l'EBD ou de l'ABS</p> <p>Les roues peuvent se bloquer au freinage.</p> <p>La manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont alors fortement compromis et la distance de freinage peut augmenter. En outre, d'autres systèmes de sécurité active sont désactivés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Continuez de rouler prudemment. ► Faites immédiatement contrôler le système de freinage par un atelier qualifié. |

Systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active

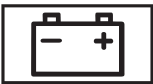

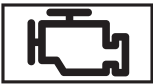

| Voyants de contrôle et d'alerte | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|--|
|  <p>Voyant d'alerte de distance</p> | <p>* Le voyant rouge d'alerte de distance est allumé pendant la marche. La distance par rapport au véhicule qui précède est trop faible pour la vitesse sélectionnée.</p> <p>Si un signal d'alerte retentit également, c'est que vous vous rapprochez d'un obstacle à une vitesse trop élevée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Soyez prêt à freiner. ► Augmentez la distance. <p>Fonctionnement du freinage d'urgence assisté actif (→ page 163).</p> |
|  <p>Voyant d'alerte de freinage d'urgence assisté actif</p> | <p>* Le voyant d'alerte de freinage d'urgence assisté actif est allumé. Le système n'est pas disponible en raison de capteurs encrassés ou d'un défaut ou bien son fonctionnement est limité.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Tenez compte des messages qui apparaissent sur le combiné d'instruments. |

Véhicule


| Voyants de contrôle et d'alerte | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
|  <p>Voyant d'alerte du tachygraphe</p> | <p>* Le voyant orange du tachygraphe est allumé. La fonction du tachygraphe (TCO) est en panne, en raison de données non valables ou de l'absence d'une carte conducteur, par exemple.</p> <p>Vous trouverez les causes possibles de dysfonctionnements dans la notice d'utilisation du fabricant.</p> |
|  <p>Voyant d'alerte de direction assistée (voyant rouge)</p> | <p>* Le voyant d'alerte rouge de la direction assistée s'allume alors que le véhicule a été démarré. L'assistance ou la direction est en panne.</p> <div style="border: 1px solid gray; padding: 5px; margin: 10px 0;"> <p>▲ ATTENTION Risque d'accident dû à une manœuvrabilité limitée</p> <p>Si la direction ne fonctionne plus correctement, la sécurité de fonctionnement du véhicule est compromise.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. Ne continuez pas de rouler. ► Prenez contact avec un atelier qualifié. </div> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. Ne continuez pas à rouler! ► Prenez contact avec un atelier qualifié. ► Tenez compte des messages qui apparaissent sur le combiné d'instruments. |

| Voyants de contrôle et d'alerte | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
|  <p data-bbox="185 372 389 396">Voyant «Porte ouverte»</p> | <p data-bbox="452 283 926 329">* Le voyant orange de contrôle des portes est allumé. Une porte n'est pas complètement fermée.</p> <p data-bbox="461 336 725 360">► Fermez toutes les portes.</p> |

Moteur



| Voyants de contrôle et d'alerte | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
|  <p data-bbox="185 650 413 697">Voyant d'alerte de défaut électrique</p> | <p data-bbox="452 560 965 607">* Le voyant rouge d'alerte de défaut électrique est allumé. La partie électrique présente un défaut.</p> <p data-bbox="461 614 1097 661">► Tenez compte des messages qui apparaissent sur le combiné d'instruments.</p> |
|  <p data-bbox="185 808 422 854">Voyant d'alerte de réserve de carburant</p> | <p data-bbox="452 718 1097 765">* Le voyant orange d'alerte de réserve de carburant est allumé alors que le véhicule a été démarré.</p> <p data-bbox="461 772 926 795">Le niveau de carburant a atteint la plage de réserve.</p> <p data-bbox="461 802 1058 849">Il est impossible d'utiliser le chauffage additionnel (chauffage autonome) lorsque le niveau de réserve est atteint.</p> <p data-bbox="461 856 627 879">► Faites le plein.</p> |
|  <p data-bbox="185 987 400 1033">Voyant d'alerte de diagnostic moteur</p> | <p data-bbox="452 897 1097 944">* Le voyant orange d'alerte du diagnostic moteur est allumé alors que le véhicule a été démarré.</p> <p data-bbox="461 951 1093 974">Un défaut est peut-être survenu sur les systèmes suivants du véhicule:</p> <ul data-bbox="471 987 830 1112" style="list-style-type: none"> • Gestion moteur • Injection • Système d'échappement • Système d'alimentation en carburant <p data-bbox="461 1130 1097 1202">Un tel défaut peut avoir pour conséquence le dépassement des valeurs limites d'émission et le passage du moteur en mode fonctionnement de secours.</p> <p data-bbox="461 1209 1080 1232">► Faites immédiatement contrôler le véhicule par un atelier qualifié.</p> |
|  <p data-bbox="185 1345 413 1392">Voyant d'alerte du liquide de refroidissement</p> | <p data-bbox="452 1256 1071 1302">* Le voyant d'alerte rouge du liquide de refroidissement s'allume alors que le véhicule a été démarré.</p> <p data-bbox="461 1309 926 1333">Le niveau de liquide de refroidissement est trop bas.</p> <p data-bbox="461 1340 1097 1412">Si le niveau de liquide de refroidissement est correct, c'est que l'arrivée d'air jusqu'au radiateur moteur peut être obstruée ou le ventilateur électrique du radiateur moteur peut être défectueux.</p> <p data-bbox="461 1419 1058 1465">Le liquide de refroidissement est trop chaud et le moteur n'est pas suffisamment refroidi.</p> |

| Voyants de contrôle et d'alerte | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
| | <p>▲ ATTENTION Risque de brûlure lors de l'ouverture du capot moteur</p> <p>Si vous ouvrez le capot moteur après une surchauffe du moteur ou après un incendie dans le compartiment moteur, les situations suivantes peuvent se produire:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous pouvez entrer en contact avec des gaz brûlants. • Vous pouvez entrer en contact avec d'autres ingrédients et lubrifiants qui s'échappent. <p>► Avant d'ouvrir le capot moteur, laissez refroidir le moteur ayant subi une surchauffe.</p> <p>► Dans le cas d'un incendie dans le compartiment moteur, laissez le capot moteur fermé et prévenez les pompiers.</p> <p>► Tenez compte des messages d'écran.</p> <p>► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation et arrêtez le véhicule.</p> <p>► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler.</p> <p>► Quittez le véhicule et tenez-vous-en éloigné jusqu'à ce que le moteur ait refroidi.</p> <p>► Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement et faites l'appoint de liquide de refroidissement en tenant compte des remarques (→ page 240).</p> <p>► Si vous devez fréquemment faire l'appoint de liquide de refroidissement, faites contrôler le système de refroidissement du moteur par un atelier qualifié.</p> <p>► Assurez-vous que l'arrivée d'air jusqu'au radiateur moteur n'est pas obstruée, par un sac en plastique soulevé par le vent, par exemple.</p> <p>► Surveillez l'affichage de la température du liquide de refroidissement sur le combiné d'instruments.</p> <p>► Attendez que la température du liquide de refroidissement soit inférieure à (120 °C) avant de redémarrer le moteur. Sinon, le moteur risque d'être endommagé.</p> <p>► Roulez jusqu'à l'atelier qualifié le plus proche. Évitez dans ce cas toute charge importante du moteur, par exemple les trajets en côte et la conduite dans les encombrements.</p> |
|  <p>Voyant d'alerte du liquide de refroidissement</p> | <p>* Le voyant d'alerte rouge du liquide de refroidissement s'allume alors que le véhicule a été démarré. En outre, un signal d'alerte retentit. La température du liquide de refroidissement est supérieure à (120 °C). L'arrivée d'air jusqu'au radiateur moteur peut être obstruée ou le niveau de liquide de refroidissement peut être trop bas.</p> <p>Le moteur n'est pas suffisamment refroidi et risque d'être endommagé.</p> |

| Voyants de contrôle et d'alerte | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|--|
| | <p>▲ ATTENTION Risque de brûlure ors de l'ouverture du capot moteur</p> <p>Si vous ouvrez le capot moteur après une surchauffe du moteur ou après un incendie dans le compartiment moteur, les situations suivantes peuvent se produire:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous pouvez entrer en contact avec des gaz brûlants. • Vous pouvez entrer en contact avec d'autres ingrédients et lubrifiants qui s'échappent. <p>► Avant d'ouvrir le capot moteur, laissez refroidir le moteur ayant subi une surchauffe.</p> <p>► Dans le cas d'un incendie dans le compartiment moteur, laissez le capot moteur fermé et prévenez les pompiers.</p> <p>► Tenez compte des messages d'écran.</p> <p>► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation et arrêtez le véhicule.</p> <p>► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler.</p> <p>► Quittez le véhicule et tenez-vous-en éloigné jusqu'à ce que le moteur ait refroidi.</p> <p>► Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement et faites l'appoint de liquide de refroidissement en tenant compte des remarques (→ page 240).</p> <p>► Si vous devez fréquemment faire l'appoint de liquide de refroidissement, faites contrôler le système de refroidissement du moteur par un atelier qualifié.</p> <p>► Assurez-vous que l'arrivée d'air jusqu'au radiateur moteur n'est pas obstruée, par un sac en plastique soulevé par le vent, par exemple.</p> <p>► Surveillez l'affichage de la température du liquide de refroidissement sur le combiné d'instruments.</p> <p>► Si la température du liquide de refroidissement est inférieure à (120 °C), continuez de rouler jusqu'à l'atelier qualifié le plus proche.</p> <p>► Évitez dans ce cas toute charge importante du moteur, par exemple les trajets en côte et la conduite dans les encombrements.</p> |
|  <p>Voyant d'alerte du liquide de refroidissement</p> | <p>*Le voyant rouge d'alerte du liquide de refroidissement est allumé alors que le véhicule est en marche et que l'affichage de la température du liquide de refroidissement se trouve au début de l'échelle.</p> <p>Le capteur de température de l'affichage de la température du liquide de refroidissement est défectueux.</p> <p>La température du liquide de refroidissement n'est plus surveillée. Si le liquide de refroidissement est trop chaud, le moteur risque d'être endommagé.</p> <p>► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation et arrêtez le véhicule. Ne continuez pas à rouler!</p> <p>► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler.</p> |

| Voyants de contrôle et d'alerte | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---------------------------------|---|
| | ► Prenez contact avec un atelier qualifié. |

Pneus

| Voyants de contrôle et d'alerte | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
|  <p>Le voyant d'alerte du système de contrôle de la pression des pneus clignote</p> | <p>*Le voyant orange d'alerte du système de contrôle de la pression des pneus (perte de pression/défaut) clignote pendant 1 minute environ puis reste allumé en permanence. Le système de contrôle de la pression des pneus est en panne.</p> <p>⚠ ATTENTION Risque d'accident en cas de défaillance du système de contrôle de la pression des pneus</p> <p>Le système de contrôle de la pression des pneus ne peut pas vous prévenir correctement en cas de perte de pression dans un ou plusieurs pneus.</p> <p>Des pneus avec une pression de pneu trop basse peuvent compromettre, par exemple le comportement routier ainsi que la manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule.</p> <p>► Faites contrôler le système de contrôle de la pression des pneus par un atelier qualifié.</p> <p>► Tenez compte des messages d'écran.</p> <p>► Rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> |
|  <p>Le voyant d'alerte du système de contrôle de la pression des pneus est allumé</p> | <p>*Le voyant orange d'alerte du système de contrôle de la pression des pneus (perte de pression/défaut) s'allume. Le système de contrôle de la pression des pneus a détecté une perte de pression d'un pneu ou de plusieurs pneus.</p> <p>⚠ ATTENTION Risque d'accident en raison d'une pression de pneu trop basse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les pneus risquent d'éclater. • Les pneus peuvent s'user de manière excessive et/ou irrégulière. • Le comportement routier ainsi que la manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule peuvent être fortement compromis. <p>Vous risquez alors de perdre le contrôle du véhicule.</p> <p>► Tenez compte des pressions de pneu recommandées.</p> <p>► Adaptez la pression de pneu si nécessaire.</p> <p>► Arrêtez le véhicule sans donner de coups de volant ou de coups de frein brusques. Ce faisant, tenez compte des conditions de circulation.</p> <p>► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler.</p> <p>► Tenez compte des messages d'écran.</p> |

| Voyants de contrôle et d'alerte | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---------------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none">► Contrôlez les pneus et, si nécessaire, remplacez la roue (→ page 287).► Contrôlez la pression de pneu. <p>Vous pouvez contrôler la pression de pneu électroniquement (→ page 275).</p> <ul style="list-style-type: none">► Corrigez la pression de pneu si nécessaire. |

| A | |
|---|-----|
| ABS | 161 |
| Activation et désactivation du signal sonore de fermeture | 51 |
| AdBlue® , Agent réducteur | |
| Additifs..... | 148 |
| Affichage du niveau de remplissage..... | 149 |
| Appoint..... | 149 |
| Capacité..... | 307 |
| Propreté..... | 148 |
| Remarques..... | 306 |
| Additifs | |
| AdBlue®..... | 148 |
| Additifs (carburant)..... | 304 |
| Additifs (huile moteur)..... | 307 |
| Carburant..... | 304 |
| Huile moteur..... | 307 |
| Aérateur de toit | |
| Activation et désactivation de la ventilation du compartiment de chargement..... | 120 |
| Affichage de l'autonomie (menu Trajet) | 204 |
| Affichage de la distance totale parcourue (menu Trajet) , Totalisateur kilométrique..... | 204 |
| Affichage de la position de la boîte de vitesses | 137 |
| Affichage ECO | |
| Fonctionnement..... | 134 |
| Remise à zéro..... | 205 |
| Affichages (ordinateur de bord) | 203 |
| Aide au démarrage | |
| Drive Away Assist..... | 185 |
| Aide au démarrage en côte | 172 |
| Aide au départ | 185 |
| Aide au stationnement | |
| Drive Away Assist..... | 185 |
| Freinage durant les manœuvres..... | 186 |
| PARKTRONIC..... | 173 |
| Aide aux manœuvres | |
| Drive Away Assist..... | 185 |
| Freinage durant les manœuvres..... | 186 |
| Airbag frontal | |
| Déclenchement..... | 36 |
| Airbag rideau | 40 |
| Airbags | |
| Déclenchement..... | 36 |
| Voyant d'alerte..... | 34 |
| Vue d'ensemble..... | 40 |
| Alarme | 69 |
| Alarme antivol et antieffraction | 69 |
| Alcool au volant | 124 |
| Alerte d'oubli de ceinture | 35 |
| Alerte de distance | 163 |
| Alerte/affichage des feux de circulation | 182 |
| Alimentation en tension | |
| Coupe-batterie..... | 137 |
| Etablissement (touche Start/Stop)..... | 121 |
| Allume-cigare | 88 |
| Ampoule | 99 |
| Animaux | 38 |
| Anneau de remorquage | |
| Emplacement de rangement..... | 260 |
| Pose et dépose..... | 261 |
| Anneaux d'arrimage | |
| Capacité de charge..... | 316 |
| Antidémarrage | 69 |
| Appareils d'assistance médicale | 26 |
| Appel au Centre d'Appels Clients Mercedes-Benz | 208 |
| Appel de phares | 94 |
| Appels | |
| Par l'intermédiaire de l'unité de commande au toit..... | 208 |
| Appels Mercedes-Benz Connect | |
| Centre d'Appels Clients Mercedes-Benz..... | 208 |
| Données transmises..... | 209 |
| Informations sur l'appel par l'intermédiaire de l'unité de commande au toit..... | 208 |
| Lancement d'un appel par l'intermédiaire de l'unité de commande au toit..... | 208 |
| Prise d'un rendez-vous de maintenance..... | 209 |
| Applications , Offre digitale..... | 212 |
| Applications MB | |
| Affichage des Offres digitales..... | 212 |
| Affichage du compte utilisateur..... | 212 |
| Effacement de l'association du compte utilisateur..... | 212 |
| Appui-tête | |
| Réglage manuel..... | 84 |
| Aquaplanage | 129 |
| Arrêt de l'alarme | 69 |
| Arrimage des bagages | 231 |

| | | | |
|--|-----|--|-----|
| Arrimage des charges | 231 | Assistant de stationnement PARKTRONIC | |
| Arrimage du chargement | | Activation et désactivation..... | 175 |
| Anneaux d'arrimage..... | 234 | Fonctionnement..... | 173 |
| ASR (régulation antipatinage) | 161 | Freinage durant les manœuvres..... | 186 |
| Assistance au freinage | 161 | Assistant vocal | |
| Assistance en cas d'accident et de panne | | Dialogue interactif..... | 216 |
| Mercedes me connect..... | 211 | Assistant vocal MBUX | |
| Assistant d'angle mort | | Dialogue interactif..... | 216 |
| Activation et désactivation..... | 189 | Fonctionnement..... | 215 |
| Avertisseur de sortie..... | 187 | ASSYST PLUS, Indicateur d'intervalles de maintenance, Maintenance du véhicule, Service, Service clientèle | |
| Fonctionnement..... | 187 | Affichage de l'échéance de maintenance..... | 236 |
| Rear Cross Traffic Alert..... | 187 | Consignes particulières de maintenance..... | 236 |
| Assistant d'information au démarrage | | Durées d'immobilisation lorsque la batterie est débranchée..... | 236 |
| Activation et désactivation..... | 191 | Fonctionnement/remarques..... | 236 |
| Alerte de l'assistant d'information au démarrage..... | 191 | Travaux de maintenance réguliers..... | 236 |
| Fonctionnement..... | 191 | Atelier | 25 |
| Limites système..... | 191 | Atelier agréé | 25 |
| Assistant de changement de direction | | Atelier qualifié | 25 |
| Activation et désactivation du signal d'alerte..... | 190 | ATTENTION ASSIST | |
| Alerte de l'assistant de changement de direction..... | 190 | Fonctionnement..... | 181 |
| Fonctionnement et remarques..... | 189 | ATTENTION ASSIST | |
| Limites système..... | 189 | Réglage..... | 182 |
| Assistant de feux de route adaptatifs | | Autodiagnostic | |
| Activation et désactivation..... | 96 | Système de retenue..... | 34 |
| Fonctionnement..... | 95 | Avertisseur de marche arrière | 134 |
| Assistant de franchissement de ligne actif | | Avertisseur de sortie | |
| Activation et désactivation..... | 193 | Assistant d'angle mort..... | 187 |
| Fonctionnement..... | 192 | | |
| Réglage de la sensibilité..... | 194 | | |
| Traction d'une remorque..... | 192 | | |
| Assistant de régulation de distance DISTRONIC actif | | | |
| Activation et désactivation..... | 171 | B | |
| Augmentation/diminution de la vitesse..... | 171 | Bac de rangement | |
| Fonctionnement..... | 169 | Accoudoir..... | 87 |
| Mémorisation de la vitesse..... | 171 | Boîte à gants..... | 87 |
| Rappel de la vitesse..... | 171 | Console centrale..... | 87 |
| Assistant de signalisation routière | | Porte..... | 87 |
| Fonctionnement..... | 182 | Rangement pour bouteille (porte-bouteille)..... | 87 |
| Réglage..... | 185 | Balais d'essuie-glace | |
| Assistant de stabilisation en cas de vent latéral | 162 | Entretien..... | 246 |
| Assistant de stationnement PARKTRONIC | 173 | Remplacement (lunette arrière)..... | 108 |
| | | Remplacement (pare-brise)..... | 106 |
| | | Remplacement (WET WIPER SYSTEM)..... | 107 |
| | | Banquette avant à 2 places | 79 |

| | |
|--|-----|
| Banquette passagers | |
| Basculement de l'assise vers l'avant et vers l'arrière..... | 79 |
| BAS | 161 |
| Batterie | |
| Aide au démarrage..... | 256 |
| Charge..... | 256 |
| Charge de la batterie de démarrage.... | 256 |
| Débranchement de la batterie de démarrage..... | 258 |
| Dépose et pose du revêtement de plancher..... | 258 |
| Remarques (batterie du véhicule)..... | 254 |
| Blocage du chargement | |
| Points d'arrimage..... | 233 |
| Remarques..... | 232 |
| Bois véritable (entretien) | 248 |
| Boîte automatique | |
| Affichage de la position de la boîte de vitesses..... | 137 |
| Engagement de la marche arrière..... | 138 |
| Engagement de la position de mar- che..... | 139 |
| Kickdown..... | 140 |
| Lever sélecteur DIRECT SELECT..... | 137 |
| Limitation de la gamme de rapports.... | 140 |
| Passage au point mort..... | 138 |
| Passage dans la position de station- nement..... | 139 |
| Positions de la boîte de vitesses..... | 137 |
| Boîtier d'admission d'air | |
| Nettoyage de la vanne de vidange d'eau..... | 242 |
| Borne d'aide au démarrage | 256 |
| Bouclage de la ceinture de sécurité | 34 |
| Buses | 116 |
| Buses d'air | 116 |
| Buses de ventilation | |
| Réglage (à l'arrière)..... | 117 |
| Réglage (à l'avant)..... | 116 |
| Réglage (toit)..... | 117 |
| C | |
| Caméra | |
| Activation via GPS (caméra de recul)... | 181 |
| Caméras panoramiques..... | 177 |
| Fonctionnement..... | 177 |
| Gestion des points d'activation..... | 181 |
| Caméra de recul | |
| Activation via GPS..... | 181 |
| Entretien..... | 246 |
| Fonctionnement..... | 176 |
| Gestion des points d'activation..... | 181 |
| Caméras | |
| Caméra de recul..... | 176 |
| Informations..... | 159 |
| Caméras du véhicule | 159 |
| Caméras panoramiques | |
| Entretien..... | 246 |
| Touche..... | 180 |
| Capacité de charge (pneus) | 281 |
| Capacité du réservoir | |
| AdBlue®..... | 307 |
| Carburant..... | 305 |
| Réserve..... | 305 |
| Capteurs | |
| Informations..... | 159 |
| Capteurs (entretien) | 246 |
| Capteurs du véhicule | 159 |
| Capteurs radar | |
| Entretien..... | 246 |
| Capteurs radar et capteurs à ultrasons | |
| Endommagement..... | 159 |
| Caractéristiques techniques | |
| Capacité de l'huile moteur..... | 308 |
| Capacité du réservoir et réserve de carburant..... | 305 |
| Capacités de liquide de refroidisse- ment..... | 311 |
| Débit d'absorption spécifique (DAS).... | 299 |
| Dimensions du véhicule..... | 312 |
| Informations..... | 297 |
| Informations radio réglementaires..... | 298 |
| Plaque signalétique du véhicule..... | 299 |
| Remarques relatives au dispositif pour remorque..... | 312 |
| Système de contrôle de la pression des pneus..... | 276 |
| Caractéristiques techniques® | |
| Capacité d'AdBlue..... | 307 |
| Carburant | |
| Basses températures extérieures..... | 304 |
| Capacité du réservoir et réserve de carburant..... | 305 |
| E10..... | 303 |
| Essence..... | 303 |
| Gazole..... | 304 |
| Problèmes..... | 147 |
| Qualité (essence)..... | 303 |
| Qualité (gazole)..... | 304 |
| Ravitaillement..... | 145 |
| Teneur en soufre..... | 303 |

- Utilisation d'additifs..... 304
Véhicules Flexible Fuel..... 303
Vidange du filtre..... 243
- Carte**
Affichage d'informations météorologiques..... 226
Affichage des contenus de la carte en ligne..... 226
Déplacement..... 225
Réglage de l'échelle..... 225
Sélection de l'orientation de la carte... 225
- Cas d'urgence**
Gilet de sécurité..... 251
Lampe de signalisation..... 251
Trousse de secours..... 251
Vue d'ensemble des moyens d'assistance..... 15
- Ceinture de sécurité**
Bouclage..... 34
Débouclage..... 39
Nettoyage..... 248
Réglage de la hauteur..... 34
Remarques relatives au port correct..... 33
Voyant d'alerte..... 35
- Cendrier**..... 88
- Chaînes à neige**..... 267
- Chaînes antidérapantes**..... 267
- Changement d'adresse**..... 21
- Changement de propriétaire**..... 21
- Changement de roue**
Abaissement du véhicule..... 291
Dépose de la roue..... 290
Lavage du véhicule..... 287
Montage d'une nouvelle roue..... 290
Préparation..... 287
- Charge**
Batterie..... 256
Détermination de la valeur maximale... 277
Exemple de calcul..... 278
Recharge sans fil (téléphone portable à l'avant)..... 91
Recharge sans fil (téléphone portable)... 91
Téléphone portable (prise USB)..... 90
- Charge (maximale) des pneus**..... 280
- Charge maximale**
Détermination..... 277
Exemple de calcul..... 278
- Charge maximale des pneus**..... 280
- Charge sur essieu**..... 299
- Charge sur essieu autorisée**..... 299
- Charge sur le toit**..... 317
- Chargement**
Définitions des termes..... 282
- Chargement du passage de roue**..... 235
- Charges remorquées**..... 312
- Chauffage additionnel**
Chauffage additionnel à eau chaude.... 119
Fonctionnement..... 118
- Chauffage additionnel à eau chaude**
Activation et désactivation (ordinateur de bord)..... 119
Activation et désactivation (télécommande)..... 119
Activation et désactivation (touche).... 119
Fonction..... 119
Problèmes..... 120
- Chauffage autonome/ventilation à l'arrêt**
Chauffage additionnel à eau chaude.... 119
Problèmes..... 120
Réglage (ordinateur de bord)..... 119
- Chauffage du volant**..... 87
- Chaussée glissante**..... 130
- Ciel de pavillon (entretien)**..... 248
- Circulation transversale (alerte)**..... 187
- Clé**
Clé de secours..... 51
Consommation de courant..... 51
Désactivation de la fonction..... 51
Fixation à un trousseau de clés..... 51
Fonctions..... 50
Liaison radio..... 50
Ouverture et fermeture de la porte coulissante électrique..... 60
Pile..... 51
Problèmes..... 52
Réglages de déverrouillage..... 51
Signal sonore de fermeture..... 51
Verrouillage centralisé..... 51
- Clé de la voiture**..... 50
- Clé de recharge, Deuxième clé**..... 52
- Clé de secours**
Retrait/rangement..... 51
Verrouillage et déverrouillage de la porte..... 56
- Clé démonte-roue**..... 286
- Clé du véhicule**..... 50
- Clignotant additionnel**
Véhicule à transmission intégrale..... 101

| | |
|--|--------|
| Clignotant additionnel (véhicules équipés d'une transmission intégrale) | |
| Remplacement des lampes..... | 101 |
| Clignotants | |
| Remplacement de la lampe (clignotant additionnel - véhicule à transmission intégrale)..... | 101 |
| Remplacement des lampes (avant)..... | 100 |
| Remplacement des lampes (châssis, arrière)..... | 104 |
| Remplacement des lampes (fourgon/Tourer, arrière)..... | 102 |
| Climatisation | |
| Buses de ventilation (arrière)..... | 117 |
| Buses de ventilation (avant)..... | 116 |
| Chauffage additionnel..... | 118 |
| Chauffage additionnel à eau chaude.... | 119 |
| Désembuage des vitres..... | 115 |
| Fonction A/C..... | 114 |
| Fonction de synchronisation..... | 115 |
| Mise en marche et arrêt..... | 113 |
| Mise en marche et arrêt du chauffage de lunette arrière..... | 116 |
| Mise en marche et arrêt du chauffage de pare-brise..... | 116 |
| Mode recyclage d'air..... | 116 |
| Réfrigérant..... | 311 |
| Réglage de la climatisation arrière..... | 114 |
| Réglage de la répartition d'air..... | 115 |
| Réglage des buses de ventilation (toit)..... | 117 |
| Réglages de la répartition d'air..... | 115 |
| Régulation automatique..... | 114 |
| Régulation automatique (arrière)..... | 114 |
| Unité de commande du climatiseur THERMOTRONIC..... | 113 |
| Unité de commande TEMPMATIC..... | 112 |
| Ventilation du compartiment de chargement (aérateur de toit)..... | 120 |
| Ventilation du véhicule (ouverture confort)..... | 68 |
| Climatisation arrière | |
| Réglage..... | 114 |
| Régulation automatique..... | 114 |
| Code peinture | 299 |
| Code QR pour la fiche de désincarcération | 27 |
| Combiné d'instruments, Ecran pour les instruments | |
| Affichages sur l'écran..... | 203 |
| Fonctionnement/remarques..... | 201 |
| Réglage de l'éclairage..... | 207 |
| Remarques..... | 201 |
| Vue d'ensemble..... | 8, 201 |
| Vue d'ensemble des menus..... | 203 |
| Commodo | |
| Eclairage..... | 94 |
| Essuie-glace arrière..... | 106 |
| Essuie-glaces avant..... | 105 |
| Communication car-to-x | |
| Affichage sur la carte..... | 226 |
| Compartiment de rangement (outillage de bord) | 263 |
| Comportement du véhicule | |
| Anormal..... | 266 |
| Composants radio réglementaires | |
| Déclaration de conformité..... | 23 |
| Composition d'un numéro de téléphone (ordinateur de bord) | 207 |
| Composition du pneu | 281 |
| Conditions de garantie | 20 |
| Conduite | |
| En dehors des Etats-Unis ou du Canada..... | 21 |
| Conduite en hiver | 130 |
| Consignes de rodage | 124 |
| Consommation d'énergie (ordinateur de bord) | 204 |
| Consommation de courant | |
| Clé..... | 51 |
| Contacteurs d'éclairage (vue d'ensemble) | 93 |
| Contrôle des gaz d'échappement | 126 |
| Correcteur de niveau | 141 |
| Coupe-batterie | |
| Etablissement et coupure de l'alimentation en tension..... | 137 |
| Remarques..... | 136 |
| Crevaision | |
| Changement de roue..... | 287 |
| Outillage de changement de roue..... | 286 |
| Cric | |
| Emplacement de rangement..... | 286 |
| Emplacement de rangement (cric hydraulique)..... | 264 |
| Hydraulique..... | 264 |
| Retrait du compartiment de rangement (cric hydraulique)..... | 264 |
| Customer Assistance Center (CAC) | 26 |
| D | |
| Débit d'absorption spécifique (DAS) | 299 |

| | | | |
|---|-----|---|-----|
| Débouclage de la ceinture | 39 | Droits d'auteur | |
| Déclaration de conformité | | Licences..... | 31 |
| Composants radio réglementaires..... | 23 | Marques..... | 31 |
| Défaut | | Droits en matière de protection des données | 30 |
| Système de retenue..... | 34 | DSR | |
| Définitions des termes (pneus et chargement) | 282 | Modification de la vitesse cible..... | 168 |
| Démarrage du moteur | | DSR (limiteur de vitesse en descente) | |
| Remote Online..... | 123 | Activation et désactivation..... | 168 |
| Démarrage du moteur par remorquage | 261 | Remarques..... | 168 |
| Démarrage du véhicule | | Durée d'extinction temporisée | |
| Remote Online..... | 123 | Extérieur..... | 96 |
| Détecteur de mouvement (compartiment de chargement) | 99 | Intérieur..... | 99 |
| Détection d'inattention | 181 | | |
| Détection de la fatigue | 181 | E | |
| Détection de modification de la trajectoire | 192 | E10, Carburant (essence) | 303 |
| Détection de présence de personnes | | EBD, Répartiteur électronique de freinage | 163 |
| Activation et désactivation..... | 49 | Eclairage | |
| Fonctionnement..... | 49 | Activation et désactivation de l'éclairage de proximité..... | 96 |
| Dimensions (pneus) | 281 | Appel de phares..... | 94 |
| Directives de chargement | 231 | Assistant de feux de route adaptatifs.... | 95 |
| Dispositif d'attelage | | Clignotants..... | 94 |
| Alimentation en tension..... | 199 | Commodo..... | 94 |
| Informations..... | 197 | Contacteur d'éclairage..... | 93 |
| Dispositif pour remorque | | Durée d'extinction temporisée..... | 96 |
| Attelage et dételage d'une remorque... | 196 | Eclairage antibrouillard arrière..... | 94 |
| Charge remorquée et charge d'appui autorisées..... | 198 | Eclairage d'intersection..... | 95 |
| Entretien..... | 246 | Eclairage extérieur automatique..... | 93 |
| Prise..... | 196 | Feux de croisement..... | 93 |
| Remarques..... | 312 | Feux de détresse..... | 95 |
| Remarques sur la traction d'une remorque..... | 194 | Feux de position..... | 93 |
| Distance journalière parcourue, Totalisateur, Totalisateur kilométrique journalier | | Feux de route..... | 94 |
| Affichage..... | 204 | Modification du réglage des phares (voyage à l'étranger)..... | 93 |
| Remise à zéro..... | 205 | Réglage de l'éclairage des instruments..... | 207 |
| DISTRONIC | 169 | Responsabilité en matière de systèmes d'éclairage..... | 93 |
| Données du véhicule | | Eclairage antibrouillard arrière | 94 |
| Empattement..... | 312 | Eclairage d'intersection | 95 |
| Hauteur..... | 312 | Eclairage de compartiment de chargement (détecteur de mouvement) | 99 |
| Largeur..... | 312 | Eclairage de la plaque d'immatriculation | |
| Longueur..... | 312 | Remplacement des lampes..... | 103 |
| DOT, numéro d'identification du pneu (TIN) | 280 | Eclairage de proximité | 96 |
| Drive Away Assist | 185 | Eclairage des instruments, Eclairage de la planche de bord | 207 |
| | | Eclairage extérieur | |
| | | Entretien..... | 246 |


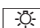









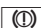

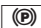




| | | | |
|--|-----|---|-----|
| Remplacement des lampes (avant)..... | 100 | Endommagement | |
| Eclairage extérieur automatique | 93 | Limitation de la protection prévue..... | 38 |
| Eclairage intérieur | | Enfants | |
| Arrière..... | 98 | Prévention des dangers dans le | |
| Caisses..... | 97 | véhicule..... | 42 |
| Compartiment de chargement..... | 98 | Remarques générales..... | 41 |
| Détecteur de mouvement (arrière)..... | 99 | Sécurité siège enfant..... | 45 |
| Durée d'extinction temporisée..... | 99 | Engagement de la marche arrière (boîte | |
| Eclairage de lecture (siège passager)..... | 98 | automatique) | 138 |
| Équipement (bus)..... | 97 | Engagement de la position de marche | |
| Réglage..... | 96 | (boîte automatique) | 139 |
| Eclairage intérieur arrière (détecteur de | | ENR (correcteur de niveau électronique) | |
| mouvement) | 99 | Fonctionnement..... | 141 |
| Ecran | | Gonflage manuel du soufflet pneu- | |
| Nettoyage..... | 248 | matique..... | 144 |
| Ecran (combiné d'instruments) | 203 | Problèmes..... | 145 |
| Ecran d'accueil | | Relèvement/abaissement..... | 142 |
| Ecran média..... | 214 | Enregistrement | 25 |
| Ecran média | | Enregistreur de données d'accident | 30 |
| Utilisation..... | 214 | Entrée des destinations | 223 |
| Ecran tactile | 214 | Entretien | |
| EDW | | Balais d'essuie-glace..... | 246 |
| Activation et désactivation..... | 69 | Bois véritable/inserts décoratifs..... | 248 |
| Activation et désactivation de la | | Caméra de recul/caméras panora- | |
| protection antisoulèvement..... | 70 | miques..... | 246 |
| Activation et désactivation de la | | Capteurs..... | 246 |
| protection volumétrique..... | 70 | Ceinture de sécurité..... | 248 |
| Arrêt de l'alarme..... | 69 | Ciel de pavillon..... | 248 |
| Fonctionnement..... | 69 | Dispositif pour remorque..... | 246 |
| Protection antisoulèvement..... | 70 | Eclairage extérieur..... | 246 |
| Protection volumétrique..... | 70 | Ecran..... | 248 |
| Électronique | | Fenêtres..... | 246 |
| Électronique moteur..... | 297 | Garniture de siège..... | 248 |
| Montage d'émetteurs-récepteurs | | Habillage en plastique..... | 248 |
| radio..... | 297 | Lavage manuel..... | 245 |
| Électronique du véhicule | | Nettoyeur haute pression..... | 245 |
| Électronique moteur..... | 297 | Peinture..... | 245 |
| Montage d'émetteurs-récepteurs | | Roues/jantes..... | 246 |
| radio..... | 297 | Station de lavage..... | 244 |
| Électronique moteur | 297 | Tapis..... | 248 |
| Éléments déclenchés | | Tubes de sortie d'échappement..... | 246 |
| Limitation de la protection prévue..... | 39 | ESC, Electronic Stability Control | 161 |
| Éléments posés | 19 | ESP® | |
| Éléments rapportés | 19 | Activation et désactivation..... | 162 |
| Éléments rapportés (directives de car- | | Assistant de stabilisation en cas de | |
| rossage) | 19 | vent latéral..... | 162 |
| Émetteurs-récepteurs radio | | Fonctionnement..... | 161 |
| Fréquences..... | 298 | Stabilisation de la remorque..... | 163 |
| Montage..... | 297 | Essence | 303 |
| Puissance d'émission maximale..... | 298 | Essuie-glace arrière | |
| | | Activation et désactivation..... | 106 |

| | |
|--|-----|
| Essuie-glaces | |
| Mise en marche et arrêt (lunette arrière)..... | 106 |
| Mise en marche et arrêt (pare-brise)... | 105 |
| Remplacement des balais d'essuie-glace..... | 106 |
| Remplacement des balais d'essuie-glace (WET WIPER SYSTEM)..... | 107 |
| Remplacement du balai d'essuie-glace (lunette arrière)..... | 108 |
| Essuie-glaces avant | |
| Activation et désactivation..... | 105 |
| Remplacement des balais d'essuie-glace (WET WIPER SYSTEM)..... | 107 |
| F | |
| Favoris | 217 |
| Fenêtres | |
| Ouverture et fermeture..... | 66 |
| Fermeture assistée électrique (porte coulissante) | 58 |
| Fermeture confort | |
| Avec la clé..... | 68 |
| Feux de croisement | |
| Mise en marche et arrêt..... | 93 |
| Modification du réglage des phares (voyage à l'étranger)..... | 93 |
| Remplacement des lampes..... | 100 |
| Feux de détresse | 95 |
| Feux de position | 93 |
| Feux de recul | |
| Remplacement des lampes (châssis)... | 104 |
| Remplacement des lampes (fourgon/Tourer)..... | 102 |
| Feux de route | |
| Activation et désactivation..... | 94 |
| Assistant de feux de route adaptatifs.... | 95 |
| Remplacement des lampes..... | 100 |
| Fiche de désincarcération avec code QR | 27 |
| Films de décoration | |
| Capteurs radar et capteurs à ultrasons..... | 159 |
| Filtre à particules diesel | |
| Affichage de la saturation..... | 136 |
| Lancement/arrêt de la régénération... | 135 |
| Régénération automatique..... | 135 |
| Fixation ISOFIX pour siège enfant | |
| Montage..... | 46 |
| Fonction A/C | 114 |
| Fonction de synchronisation | 115 |
| Fonction HOLD | |
| Activation et désactivation..... | 173 |
| Remarques..... | 173 |
| Fonction mémoire | |
| Rétroviseurs extérieurs..... | 77 |
| Siège..... | 77 |
| Fonctionnement en cas d'accident | 36 |
| Fonctions de la carte | 225 |
| Force de traction nominale des anneaux d'arrimage | 316 |
| Frein à main | 154 |
| Frein de parking (manuel) | 154 |
| Frein de stationnement (manuel) | 154 |
| Frein de stationnement électrique | |
| Desserrage automatique..... | 157 |
| Freinage d'urgence..... | 158 |
| Remarques..... | 156 |
| Serrage automatique..... | 156 |
| Serrage et desserrage manuels..... | 157 |
| Frein de stationnement manuel | |
| Freinage d'urgence..... | 155 |
| Rabattement et relèvement..... | 155 |
| Serrage et desserrage..... | 154 |
| Frein multicollision | 35 |
| Freinage d'urgence | |
| Frein de stationnement électrique..... | 158 |
| Frein de stationnement manuel..... | 155 |
| Freinage d'urgence assisté | 161 |
| Freinage d'urgence assisté actif | |
| Fonctionnement..... | 163 |
| Réglage..... | 165 |
| Freinage durant les manœuvres | 186 |
| Freins | |
| ABS (système antiblocage de roues).... | 161 |
| Activation et désactivation de la fonction HOLD..... | 173 |
| BAS (freinage d'urgence assisté)..... | 161 |
| Chaussée mouillée..... | 127 |
| Consignes de rodage..... | 124 |
| Descentes..... | 127 |
| Disques/garnitures de frein neufs..... | 127 |
| EBD (répartiteur électronique de freinage)..... | 163 |
| Effet de freinage limité (routes salées)..... | 127 |
| Fonction HOLD..... | 173 |
| Frein multicollision..... | 35 |
| Freinage avec le frein de stationnement..... | 127 |
| Freinage d'urgence assisté actif..... | 163 |

| | |
|---|-----|
| J | |
| Jantes (entretien)..... | 246 |
| L | |
| Lampe..... | 99 |
| Lampe d'éclairage intérieur | |
| Remplacement des lampes (arrière).... | 104 |
| Lampe de signalisation..... | 251 |
| Langue | |
| Réglage..... | 222 |
| Remarques..... | 221 |
| Lavage manuel..... | 245 |
| Levier de frein de stationnement..... | 154 |
| Levier sélecteur..... | 137 |
| Levier sélecteur DIRECT SELECT | |
| Affichage de la position de la boîte | |
| de vitesses..... | 137 |
| Engagement de la marche arrière..... | 138 |
| Engagement de la position de mar- | |
| che..... | 139 |
| Fonctionnement..... | 137 |
| Passage au point mort..... | 138 |
| Passage automatique dans la posi- | |
| tion de stationnement..... | 139 |
| Passage dans la position de station- | |
| nement..... | 139 |
| Positions de la boîte de vitesses..... | 137 |
| Liaison radio | |
| Clé..... | 50 |
| Limitation de la gamme de rapports..... | 140 |
| Limitation de vitesse | |
| Pneus hiver..... | 167 |
| Limite de vitesse | |
| Remarques..... | 127 |
| Limiteur de vitesse en descente | |
| Activation et désactivation du DSR..... | 168 |
| Remarques..... | 168 |
| Liquide de frein..... | 309 |
| Liquide de lave-glace, Liquide lave-glace.... | 311 |
| Liquide de refroidissement | |
| Capacité..... | 311 |
| Contrôle du niveau..... | 240 |
| Remarques relatives au liquide de | |
| refroidissement (moteur)..... | 310 |
| Logiciels libres..... | 31 |
| Logiciels open source..... | 31 |
| Lubrifiants | |
| Additifs (huile moteur)..... | 307 |

| | |
|-------------------------------------|-----|
| Remarques relatives aux ingrédients | |
| et lubrifiants..... | 302 |

| | |
|---|-----|
| M | |
| Maintenance | |
| Véhicule..... | 21 |
| Maintenance (ordinateur de bord)..... | 203 |
| Manœuvres | |
| Freinage durant les manœuvres..... | 186 |
| Manœuvres de stationnement | |
| PARKTRONIC..... | 173 |
| Marche arrière | |
| Désactivation et activation du signal | |
| d'alerte..... | 134 |
| Marchepied (électrique)..... | 65 |
| Marchepied électrique | |
| Déverrouillage de secours..... | 66 |
| Obstacle..... | 65 |
| Obstacle à la sortie..... | 65 |
| Sortie et rentrée..... | 65 |
| Marteau de secours..... | 251 |
| Masse totale..... | 299 |
| Mauvais comportement des occupants | |
| du véhicule | |
| Limitation de la protection prévue..... | 37 |
| Médias | |
| Menu (ordinateur de bord)..... | 206 |
| Sélection de la source média (ordi- | |
| nateur de bord)..... | 206 |
| Utilisation de la lecture de médias | |
| (ordinateur de bord)..... | 206 |
| Vue d'ensemble des fonctions/ | |
| symboles..... | 229 |
| Mémoire des messages..... | 318 |
| Mémorisation de données | |
| Calculateurs électroniques..... | 27 |
| Onboard Logic Unit..... | 29 |
| Services en ligne..... | 29 |
| Mémorisation des données | |
| Droits en matière de protection des | |
| données..... | 30 |
| Enregistreur de données d'accident..... | 30 |
| Menu (ordinateur de bord) | |
| Graphique du système d'aide..... | 204 |
| Maintenance..... | 203 |
| Médias..... | 206 |
| Navigation..... | 205 |
| Radio..... | 206 |
| Téléphone..... | 207 |
| Trajet..... | 204 |

- Vue d'ensemble..... 202, 203
- Mercedes-Benz Connect**
- Données transmises..... 211
 - Informations..... 210
 - Lancement d'un appel par l'intermédiaire de l'unité de commande au toit..... 208
 - Offre digitale Assistance en cas d'accident et de panne..... 211
- Message d'écran, Message (combiné d'instruments)**
- Affichage dans l'ordinateur de bord..... 318
 - Remarques..... 318
- Message de défaut**
- Message d'écran et remarques..... 318
- Messages de danger**
- Communication car-to-x..... 226
- Messages de navigation (ordinateur de bord)..... 205**
- Messages sur le visuel**
-  --- km/h..... 322
 -  — km/h..... 322
 -  342
 -  A la station-service: ajouter 1 litre d'huile moteur..... 329
 -  A la station-service: ajouter 1 quart d'huile moteur..... 330
 -  A la station-service: contrôler niveau huile moteur..... 329
 -  actuellement indisponible cf. notice d'utilisation..... 321
 -  actuellement indisponibles cf. notice d'utilisation..... 320
 -  Airbag rideau gauche Défaut Visite à l'atelier (exemple)..... 319
 -  Appoint de liquide de refroidissement urgent cf. notice d'utilisation..... 328
 -  Arrêter le véhicule et ne pas l'éteindre..... 336
 -  Arrêter le véhicule Ne pas éteindre le véhicule pour charger la batterie 12 V..... 337
 -  ATTENTION ASSIST hors service..... 322
 -  ATTENTION ASSIST: Faites une pause!..... 322
 -  avant gauche Défaut Visite à l'atelier (exemple)..... 319
 -  Baisser niveau huile moteur..... 330
 -  Batterie 12 V cf. notice d'utilisation..... 337
 -  cf. notice d'utilisation..... 337
 -  Clé non identifiée (message d'écran blanc)..... 338
 -  Clé non identifiée (message d'écran rouge)..... 338
 -  Clé non identifiée Replacer la clé dans la zone du conducteur (message d'écran blanc)..... 338
 -  Clé non identifiée Replacer la clé dans la zone du conducteur (message d'écran, rouge)..... 338
 -  Contrôler niveau liquide de frein..... 331
 -  Défaut cf. notice d'utilisation... 343
 -  Défaut direction Arrêt immédiat cf. notice d'utilisation..... 340
 -  Défaut direction Effort supplémentaire requis cf. notice d'utilisation..... 340
 -  désactivé..... 322
 - HOLD** désactivé..... 322
 -  Desserrer frein de stationnement..... 331
 -  Dispo. de manière limitée avec remorque..... 324
 -  Eclairage extérieur automatique hors service..... 343
 -  Faire l'appoint de liquide de refroidissement cf. notice d'utilisation..... 328
 -  Faire l'appoint de liquide lave-glace..... 340
 -  Feu croisement gauche (exemple)..... 342

| | | | |
|--|-----|--|-----|
|  Filtre à particules diesel Rouler à régime élevé cf. notice d'utilisation..... | 329 | 4MATIC hors service..... | 342 |
|  Frein de stationnement cf. notice d'utilisation (frein de stationnement électrique)..... | 332 | 120 km/h Vitesse maximale dépassée..... | 321 |
|  Frein de stationnement cf. notice d'utilisation (frein de stationnement manuel)..... | 332 | Assistant d'angle mort et avertiss. à la sortie du véhic. actuellement indisponibles cf. notice d'utilisation..... | 325 |
|  Frein de stationnement Pour desserrer: démarrer le véhicule..... | 331 | Assistant d'angle mort et avertissement à la sortie du véhicule hors service..... | 326 |
|  hors service cf. notice d'utilisation..... | 320 | Assistant d'angle mort Remorque non surveillée..... | 326 |
|  hors service cf. notice d'utilisation..... | 320 | Assistant de feux de route adaptatifs actuellement indisponible cf. notice d'utilisation..... | 343 |
|  hors service cf. notice d'utilisation..... | 321 | Assistant de feux de route adaptatifs hors service..... | 343 |
|  hors service..... | 322 | Assistant de franchissement de ligne actif actuellement indisponible cf. notice d'utilisation..... | 326 |
|  Marchepied non sorti cf. notice d'utilisation..... | 339 | Assistant de franchissement de ligne actif Fonctionnalité limitée cf. notice d'utilisation..... | 326 |
|  Mesure niveau huile moteur impossible..... | 330 | Assistant de franchissement de ligne actif hors service..... | 326 |
|  momentanément indisponible Capteurs encrassés..... | 323 | Assistant de régulation de distance actif actuellement indisponible cf. notice d'utilisation..... | 325 |
|  Nettoyer filtre à carburant..... | 330 | Assistant de régulation de distance actif de nouveau disponible..... | 325 |
|  Niveau d'huile moteur S'arrêter Eteindre le véhicule..... | 330 | Assistant de régulation de distance actif hors service..... | 324 |
|  Pente trop raide cf. notice d'utilisation..... | 334 | Assistant de signalisation routière actuellement indisponible cf. notice d'utilisation..... | 323 |
|  Pression d'huile moteur S'arrêter Eteindre le véhicule..... | 330 | Assistant de signalisation routière hors service..... | 322 |
|  Remplacer filtre à air..... | 329 | Attention pneu(s) défectueux..... | 335 |
|  Remplacer la clé..... | 339 | Boîte de vitesses Défaut S'arrêter..... | 342 |
|  Remplacer piles de la clé..... | 338 | Climatiseur Défaut cf. notice d'utilisation..... | 328 |
|  S'arrêter cf. notice d'utilisation..... | 336 | Contrôle pression pneus actuellement indisponible..... | 335 |
|  Système de retenue Défaut Visite à l'atelier..... | 319 | Contrôle pression pneus hors service..... | 336 |
|  Véhicule prêt à rouler Arrêter le véhicule avant de le quitter..... | 340 | | |
|  Vision caméra réduite cf. notice d'utilisation..... | 324 | | |
| 4MATIC actuellement indisponible..... | 341 | | |

| | | | |
|--|-----|---|-----|
| Contrôle pression pneus hors service Pas de capteurs de pression de pneu..... | 336 | Méthodes de remorquage..... | 259 |
| Contrôler garnitures de frein cf. notice d'utilisation..... | 331 | Méthodes de remorquage autorisées..... | 259 |
| Contrôler pneus..... | 334 | Mettre la boîte de vitesses au point mort (boîte automatique)..... | 138 |
| Corriger pression de pneu..... | 334 | Mise à jour logicielle..... | 219 |
| Déposer la clé à l'endroit prévu à cet effet cf. notice d'utilisation..... | 337 | Mise du contact (touche Start/Stop)..... | 121 |
| Essuie-glaces Défaut..... | 339 | Mise en marche et arrêt du chauffage de lunette arrière..... | 116 |
| Freinage urgence assisté actif Fonctionnalité limitée actuellement cf. notice d'utilisation..... | 327 | Mise en marche et arrêt du chauffage de pare-brise..... | 116 |
| Freinage urgence assisté actif Fonctionnalité limitée cf. notice d'utilisation..... | 327 | Mise en marche et arrêt du chauffage de siège..... | 85 |
| Limite vitesse (pneus hiver) XXX km/h..... | 321 | Mises à jour..... | 219 |
| Marche arrière impossible Visite à l'atelier..... | 341 | Mode fonctionnement de secours Démarrage du véhicule..... | 123 |
| PARKTRONIC hors service cf. notice d'utilisation..... | 327 | Mode recyclage d'air..... | 116 |
| Pas de capteurs de pression de pneu.. | 336 | Modification Limitation de la protection prévue..... | 38 |
| Pour démarrer: rapport P ou N..... | 340 | Modification du réglage des phares (voyage à l'étranger)..... | 93 |
| Pour engager rapport R: actionner frein..... | 341 | Montage d'accessoires Limitation de la protection prévue..... | 38 |
| Pour quitter rapport P ou N: actionner frein et démarrer véhicule..... | 341 | Montage de la plaque d'immatriculation (avant)..... | 23 |
| Pour quitter rapport P: actionner frein..... | 341 | Montée à bord et descente du véhicule..... | 56 |
| Rapport P possible seulement quand véhicule à l'arrêt..... | 341 | Moteur Aide au démarrage..... | 256 |
| Risque de roulement Boîte de vitesses en position N..... | 341 | Immobilisation (touche Start/Stop)..... | 153 |
| Risque de roulement Porte conducteur ouverte Rapport P pas engagé.... | 341 | Problèmes (carburant/réservoir de carburant)..... | 147 |
| Risque de roulement Siège conducteur inoccupé Rapport P pas engagé... | 340 | Moteur (démarrage) Remote Online..... | 123 |
| SOS NOT READY..... | 342 | MTAC..... | 299 |
| TEMPOMAT hors service..... | 322 | Multi Purpose Vehicle (MPV)..... | 25 |
| Visite à l'atelier sans changer de rapport..... | 341 | N | |
| Mesures automatiques après un accident.... | 35 | Navigation Activation..... | 222 |
| | | Entrée des destinations..... | 223 |
| | | Menu (ordinateur de bord)..... | 205 |
| | | Vue d'ensemble..... | 222 |
| | | Nettoyage Habitacle..... | 248 |
| | | Lavage manuel..... | 245 |
| | | Peinture..... | 245 |
| | | Nettoyage de la peinture..... | 245 |
| | | Nettoyage de la vanne de vidange d'eau (boîtier d'admission d'air)..... | 242 |

| | | | |
|--|----------|---|----------|
| Nettoyeurs haute pression (entretien) | 245 | Roadside Assistance..... | 21 |
| Niveau du véhicule | | Transport du véhicule..... | 260 |
| ENR (correcteur de niveau électro- | | Vue d'ensemble des moyens d'as- | |
| nique)..... | 141 | sistance..... | 15 |
| Relèvement/abaissement..... | 142 | Pare-brise | |
| Notice d'utilisation numérique | 17 | Remplacement des balais d'essuie- | |
| Numéro d'identification du pneu (TIN) | 280 | glace..... | 106 |
| Numéro d'identification du véhicule | 299 | PARKTRONIC | 173 |
| Numéro de moteur | 299 | Permutation des roues | 286 |
| | | Personnalisation | 216 |
| O | | Pièces d'origine | 18 |
| Objets dans l'habitacle | | Pièces de rechange | 18 |
| Limitation de la protection prévue..... | 37 | Pile | |
| Onboard Logic Unit | | Clé..... | 51 |
| Mémorisation de données..... | 29 | Planche de bord | |
| Services en ligne..... | 29 | Poste de conduite..... | 6 |
| Ordinateur de bord, Ordinateur | | Plaque d'information sur le chargement | 276 |
| Affichage..... | 204 | Plaque d'information sur les pneus | 276 |
| Affichage de l'échéance de mainte- | | Plaque d'information sur les pneus et le | |
| nance..... | 236 | chargement | 276 |
| Affichage de la saturation du filtre à | | Plaque signalétique | 299 |
| particules diesel..... | 136 | Plaque signalétique du véhicule | 299 |
| Ecran..... | 203 | Pneus | |
| Menu Graphique du système d'aide..... | 204 | Capacité de charge..... | 281 |
| Menu Maintenance..... | 203 | Catégories de taille de roue..... | 286 |
| Menu Médias..... | 206 | Chaînes à neige..... | 267 |
| Menu Navigation..... | 205 | Changement..... | 287 |
| Menu Radio..... | 206 | Charge maximale des pneus..... | 280 |
| Menu Téléphone..... | 207 | Choix..... | 284 |
| Menu Trajet..... | 204 | Classification de la qualité des pneus.. | 279 |
| Réglage du chauffage additionnel à | | Comportement anormal du véhicule.... | 266 |
| eau chaude..... | 119 | Composition..... | 281 |
| Réglage du chauffage | | Contrôle..... | 266 |
| additionnel/de la ventilation à l'arrêt.. | 119 | Contrôle de la température..... | 275 |
| Remise à zéro..... | 205 | Définitions des termes..... | 282 |
| Utilisation..... | 202 | Dépose..... | 290 |
| Vue d'ensemble des menus..... | 202, 203 | Dimensions..... | 281 |
| Outillage de bord, Outil, Outillage | | DOT, numéro d'identification du | |
| Anneau de remorquage..... | 260 | pneu (TIN)..... | 280 |
| Compartiment de rangement..... | 263 | Indice de vitesse..... | 281 |
| Retrait..... | 263 | Montage..... | 284, 290 |
| Outillage de changement de roue | 286 | Niveau de bruit..... | 266 |
| Ouverture confort | | Plaque d'information sur les pneus | |
| Avec la clé..... | 68 | et le chargement..... | 276 |
| Ouverture et fermeture du capot moteur ... | 236 | Pneus été..... | 266 |
| | | Pneus M+S..... | 267 |
| P | | Pression de pneu maximale..... | 281 |
| Panne | | Redémarrage du système de con- | |
| Changement de roue..... | 287 | trôle de la pression des pneus..... | 275 |
| Démarrage du moteur par remor- | | Remplacement..... | 284 |
| quage..... | 261 | Sens de rotation..... | 286 |

| | | | |
|---|----------|---|----------|
| Stockage..... | 286 | Portes arrière | |
| Système de contrôle de la pression des pneus..... | 273 | Ouverture à plus de 90°..... | 63 |
| Tableau de pression des pneus.... | 270, 273 | Ouverture et fermeture (de l'extérieur).. | 61 |
| Vue d'ensemble des inscriptions figurant sur les pneus..... | 279 | Ouverture et fermeture (de l'intérieur)... | 63 |
| Pneus été | 266 | Position de stationnement | |
| Pneus hiver | | Introduction..... | 139 |
| Limiteur de vitesse..... | 167 | Passage automatique..... | 139 |
| Réglage de la limite de vitesse per- manente..... | 167 | Possibilités de rangement | 87 |
| Remarques..... | 267 | Post-traitement des gaz d'échappement | 306 |
| Pneus M+S | 267 | Poste de conduite | |
| Poignées de maintien | | Planche de bord..... | 6 |
| Utilisation..... | 56 | Premiers secours | |
| Point de service | 25 | Trousse de secours..... | 251 |
| Points d'arrimage | | Pression de pneu | |
| Capacité de charge..... | 316 | Contrôle manuel..... | 275 |
| Vue d'ensemble..... | 233 | Maximale..... | 281 |
| Porte | | Redémarrage du système de con- trôle de la pression des pneus..... | 275 |
| Activation et désactivation du ver- rouillage automatique..... | 54 | Remarques..... | 268 |
| Déverrouillage (de l'intérieur)..... | 53 | Système de contrôle de la pression des pneus..... | 273, 275 |
| Ouverture (de l'intérieur)..... | 53 | Tableau de pression des pneus.... | 270, 273 |
| Verrouillage et déverrouillage avec la clé de secours..... | 56 | Pression de pneu maximale | 281 |
| Porte coulissante | | Prise | |
| Fermeture assistée électrique..... | 58 | Dispositif pour remorque..... | 196 |
| Fonctionnement..... | 58 | Prise (12 V) | |
| Ouverture et fermeture (de l'extérieur).. | 56 | Console centrale (avant)..... | 89 |
| Ouverture et fermeture (de l'intérieur)... | 57 | Prise (115 V) | |
| Ouverture et fermeture avec la touche.. | 58 | Console centrale avant..... | 90 |
| Porte coulissante électrique..... | 58 | Remarques..... | 89 |
| Sécurité enfants..... | 48 | Prise de diagnostic | 23 |
| Porte coulissante de la cloison de sépa- ration | | Prise USB (à l'arrière) | 90 |
| Ouverture et fermeture..... | 64 | Profils | 216 |
| Porte coulissante électrique | | Profils utilisateur | |
| Déverrouillage manuel..... | 60 | Ajout d'un utilisateur..... | 217 |
| Fonctionnement..... | 58 | Remarques..... | 216 |
| Ouverture avec la poignée de porte..... | 60 | Sélection des options..... | 217 |
| Ouverture et fermeture (de l'intérieur)... | 58 | Protection anticollision | |
| Ouverture et fermeture avec la touche.. | 58 | Freinage durant les manœuvres..... | 186 |
| Ouverture et fermeture avec la tou- che de la clé..... | 60 | Protection antisoulèvement | |
| Réinitialisation..... | 61 | Activation et désactivation..... | 70 |
| Porte-bouteille | 87 | Fonctionnement..... | 70 |
| Porte-gobelet | | Protection antivol | |
| Arrière..... | 88 | Antidémarrage..... | 69 |
| Console centrale..... | 88 | Protection de l'environnement | |
| | | Style de conduite..... | 18 |
| | | Protection prévue | |
| | | Limitation..... | 37 |

| | | | |
|---|-----|--|--|
| Protection volumétrique | | | |
| Activation et désactivation..... | 70 | | |
| Fonctionnement..... | 70 | | |
| Puissance du moteur | | | |
| Remarques relatives aux modifications..... | 24 | | |
| R | | | |
| Radio | | | |
| Menu (ordinateur de bord)..... | 206 | | |
| Rangement pour bouteille..... | 87 | | |
| Ravitaillement | | | |
| Affichage du niveau de remplissage d'AdBlue®..... | 149 | | |
| Appoint d'AdBlue®..... | 149 | | |
| Ravitaillement du véhicule..... | 145 | | |
| Rear Cross Traffic Alert, Alerte en cas de circulation transversale..... | 187 | | |
| Recharge sans fil | | | |
| Remarques..... | 91 | | |
| Téléphone portable (à l'avant)..... | 91 | | |
| Recommandations pour la conduite | | | |
| Alcool au volant..... | 124 | | |
| Aquaplanage..... | 129 | | |
| Chaussée glissante..... | 130 | | |
| Chaussée mouillée (freins)..... | 127 | | |
| Conduite en hiver..... | 130 | | |
| Conduite en tout-terrain..... | 130 | | |
| Conduite sur route mouillée..... | 129 | | |
| Consignes de rodage..... | 124 | | |
| Descentes..... | 127 | | |
| Disques/garnitures de frein neufs..... | 127 | | |
| Effet de freinage limité (routes salées)..... | 127 | | |
| Frein de stationnement..... | 127 | | |
| Freins..... | 127 | | |
| Limite de vitesse..... | 127 | | |
| Modification du réglage des phares (voyage à l'étranger)..... | 93 | | |
| Recommandations générales pour la conduite..... | 124 | | |
| Sollicitation des freins..... | 127 | | |
| Trajets court..... | 127 | | |
| Trajets en montagne..... | 134 | | |
| Transport par chemin de fer..... | 127 | | |
| Traversée de portions de route inondées..... | 129 | | |
| Voyages à l'étranger (informations)..... | 127 | | |
| Réfrigérant (climatiseur)..... | 311 | | |
| Régénération | | | |
| Lancement/arrêt..... | 135 | | |
| Remarques..... | 135 | | |
| Réglage de la répartition d'air..... | 115 | | |
| Réglages d'usine | | | |
| Fonction de remise à zéro MBUX..... | 222 | | |
| Réglages de déverrouillage..... | 51 | | |
| Réglages du son..... | 230 | | |
| Réglages système | | | |
| Fonction de remise à zéro MBUX..... | 222 | | |
| Vue d'ensemble..... | 219 | | |
| Régulateur de vitesse et de distance..... | 169 | | |
| Régulation automatique de la climatisation..... | 114 | | |
| Régulation automatique de la distance..... | 169 | | |
| Régulation de la distance..... | 169 | | |
| Régulation de la dynamique de marche..... | 161 | | |
| Régulation de la vitesse | | | |
| Assistant de régulation de distance | | | |
| DISTRONIC actif..... | 169 | | |
| TEMPOMAT..... | 166 | | |
| Régulation du comportement dynamique | | | |
| Activation et désactivation..... | 162 | | |
| Remise à zéro | | | |
| Fonction de remise à zéro MBUX..... | 222 | | |
| Remote Online | | | |
| Démarrage du véhicule..... | 123 | | |
| Refroidissement/réchauffement de l'habitacle..... | 122 | | |
| Remplacement | | | |
| Fusibles..... | 261 | | |
| Remplacement des lampes | | | |
| Clignotant additionnel (véhicules équipés d'une transmission intégrale)..... | 101 | | |
| Clignotants (avant)..... | 100 | | |
| Clignotants (châssis, arrière)..... | 104 | | |
| Éclairage de la plaque d'immatriculation..... | 103 | | |
| Feux de croisement..... | 100 | | |
| Feux de recul (châssis)..... | 104 | | |
| Feux de route..... | 100 | | |
| Lampe d'éclairage intérieur (arrière).... | 104 | | |
| Lampes (avant)..... | 100 | | |
| Remarques..... | 99 | | |
| Types de lampe feu arrière (châssis).... | 103 | | |
| remplacer des lampes | | | |
| Clignotants arrière (fourgon/Tourer).... | 102 | | |
| Feux de recul (fourgon/Tourer)..... | 102 | | |
| Types de lampe pour feu arrière (fourgon/Tourer)..... | 101 | | |
| Remplissage du lave-glace..... | 241 | | |

- Répartition de la charge**..... 232
- Répartition de la force de freinage**..... 163
- Réservoir de carburant**
Problèmes..... 147
- Respecter la distance de sécurité**
Assistant de régulation de distance
DISTRONIC actif..... 171
- Responsabilité**
Systèmes de sécurité active..... 159
- Rétracteur de ceinture**
Déclenchement..... 36
- Rétroviseur intérieur**
Réglage/commutation jour/nuit..... 110
Rétroviseur intérieur numérique..... 109
- Rétroviseur intérieur numérique**..... 109
- Rétroviseurs**
Réglage/commutation (rétroviseur
extérieur)..... 108
Réglage/commutation (rétroviseur
intérieur)..... 110
Rétroviseur intérieur numérique..... 109
- Rétroviseurs extérieurs**
Assistant d'angle mort..... 187
Fonction mémoire..... 77
Possibilités de réglage..... 13
Rabattement et déploiement..... 108
Réglage/commutation jour/nuit..... 108
- Revêtement de plancher**
Dépose et pose (batterie de démar-
rage)..... 258
- Roadside Assistance (panne)**..... 21
- Roue de secours**
Pose et dépose..... 293
Remarques..... 292
- Roues**
Capacité de charge..... 281
Catégories de taille de roue..... 286
Chaînes à neige..... 267
Changement..... 287
Charge maximale des pneus..... 280
Choix..... 284
Classe d'usure de la bande de rou-
lement..... 279
Classification de la qualité des pneus.. 279
Comportement anormal du véhicule... 266
Composition du pneu..... 281
Contrôle..... 266
Contrôle de la pression de gonflage... 275
Contrôle de la température..... 275
Crevaison..... 254
Définitions des termes..... 282
- Dépose..... 290
Dimensions..... 281
DOT, numéro d'identification du
pneu (TIN)..... 280
Entretien..... 246
Indice de vitesse..... 281
Montage..... 284, 290
Niveau de bruit..... 266
Permutation..... 286
Plaque d'information sur les pneus
et le chargement..... 276
Pression de pneu..... 268
Pression de pneu maximale..... 281
Redémarrage du système de con-
trôle de la pression des pneus..... 275
Remplacement..... 284
Stockage..... 286
Système de contrôle de la pression
des pneus..... 273
Tableau de pression des pneus... 270, 273
Vue d'ensemble des inscriptions
figurant sur les pneus..... 279

S

- Sculptures des pneus**..... 266
- Sécurité anti-roulement**..... 173
- Sécurité de fonctionnement**
Informations..... 22
Modifications de la puissance
du moteur..... 24
- Sécurité des occupants**
Airbags..... 40
Détection de présence de personnes... 49
Informations générales..... 32
Informations relatives à la position
assise correcte..... 32
Informations relatives au système
de retenue pour enfants..... 35
Mesures automatiques après un
accident..... 35
Siège enfant..... 41
Transport des animaux domestiques.... 38
- Sécurité enfants**
Porte coulissante..... 48
- Sécurité siège enfant**..... 45
- Services en ligne**..... 29
- Siège, Siège conducteur**
Fonction mémoire..... 77
Mise en marche et arrêt du chauff-
fage de siège..... 85
Pivotement (siège avant)..... 78

| | | | |
|---|--------|---|-----|
| Pose et dépose de la banquette arrière..... | 81 | Substances toxiques | 21 |
| Position assise correcte du conducteur..... | 72 | Succursale | 25 |
| Réglage de l'assise (banquette avant à 2 places)..... | 79 | Symbole représentant une tasse de café ... | 181 |
| Réglage des dossiers (banquette arrière)..... | 84 | Système antiblocage de roues | 161 |
| Réglage manuel (avant)..... | 72, 74 | Système d'alerte | 69 |
| Relèvement et abaissement du siège rabattable..... | 79 | Système d'appel d'urgence | |
| Soutien lombaire à 4 réglages..... | 77 | Appel d'urgence automatique..... | 252 |
| Unité de commande sur la porte..... | 13 | Appel d'urgence manuel..... | 253 |
| Siège avant | | Données transmises..... | 253 |
| 8 possibilités de réglage..... | 76 | Informations..... | 252 |
| Fonction mémoire..... | 76 | Vue d'ensemble..... | 252 |
| Pivotement..... | 78 | Système d'appel d'urgence Mercedes-Benz | |
| Réglage (électrique)..... | 76 | Autodiagnostic..... | 254 |
| Réglage manuel..... | 72, 74 | Système de chauffage | 111 |
| Siège enfant | | Système de commande | |
| Fixation sur le siège passager à l'aide de la ceinture de sécurité..... | 48 | Ordinateur de bord..... | 202 |
| L'essentiel en bref..... | 41 | Système de contrôle de la pression des pneus | |
| Pose de la fixation ISOFIX..... | 46 | Caractéristiques techniques..... | 276 |
| Réglage du siège du véhicule..... | 44 | Contrôle de la pression de gonflage.... | 275 |
| Remarques générales..... | 41 | Contrôle de la température..... | 275 |
| Risques/dangers..... | 42 | Fonctionnement..... | 273 |
| Siège passager..... | 44 | Système de détection de somnolence | 181 |
| Top Tether..... | 47 | Système de retenue | |
| Sièges, Banquette arrière | | Autodiagnostic..... | 34 |
| 8 possibilités de réglage..... | 76 | Défaut..... | 34 |
| Airbag latéral..... | 40 | Disponibilité..... | 34 |
| Fonction mémoire..... | 76 | Informations générales..... | 32 |
| Réglage électrique (avant)..... | 76 | Informations relatives à la position assise correcte..... | 32 |
| Réglage manuel des appuie-tête..... | 84 | Informations relatives au fonctionnement..... | 36 |
| Remarques relatives aux véhicules sans siège passager..... | 80 | Limitation de la protection prévue..... | 38 |
| Signal d'alerte de marche arrière | 134 | Protection prévue..... | 32 |
| Signalement des défauts essentiels pour la sécurité | 26 | Remarques générales sur les enfants.... | 41 |
| Situations de déclenchement | 36 | Situations de déclenchement..... | 36 |
| Son | | Voyant d'alerte..... | 34 |
| Menu..... | 230 | Système multimédia | 213 |
| Sortie d'une place de stationnement | | Système multimédia MBUX | |
| Drive Away Assist..... | 185 | Applications MB..... | 212 |
| PARKTRONIC..... | 173 | Ecran d'accueil..... | 214 |
| Soutien lombaire, Maintien lombaire | 77 | Ecran tactile..... | 214 |
| Soutien lombaire (à 4 réglages) | 77 | Fonctionnement du mode repos..... | 158 |
| Stabilisation de la remorque | 163 | Médias..... | 229 |
| Station de lavage (entretien) | 244 | Réglage de la langue..... | 215 |
| Style de conduite écologique | 18 | Réglages d'usine..... | 222 |
| | | Remarques..... | 213 |
| | | Vue d'ensemble..... | 213 |
| | | Systèmes d'aide à la conduite | 160 |

| | | | |
|---|----------|---|------------|
| Systèmes d'assistance à la conduite | 160 | TEMPOMAT | |
| Systèmes de sécurité | 160 | Conditions requises..... | 166 |
| Systèmes de sécurité active | | Fonctionnement..... | 166 |
| ABS (système antiblocage de roues).... | 161 | Mémorisation de la vitesse..... | 166 |
| Aide au démarrage en côte..... | 172 | Mise en marche et arrêt..... | 166 |
| ASR (régulation antipatinage)..... | 161 | Rappel de la vitesse..... | 166 |
| Assistant d'angle mort..... | 187 | Réglage de la vitesse..... | 166 |
| Assistant de signalisation routière..... | 182 | Teneur en soufre, Carburant (essence) | 303 |
| ATTENTION ASSIST..... | 181 | THERMOTRONIC (unité de commande) | 113 |
| BAS (freinage d'urgence assisté)..... | 161 | Top Tether | 47 |
| Caméras..... | 159 | Touch Control | |
| Capteurs radar et capteurs à ultra- sons..... | 159 | MBUX..... | 214 |
| EBD (répartiteur électronique de freinage)..... | 163 | Ordinateur de bord..... | 202 |
| ESP® (régulation du comportement dynamique)..... | 161 | Touche SOS | 208 |
| ESP® avec assistant de stabilisation en cas de vent latéral..... | 162 | Touche Start/Stop | |
| ESP® avec stabilisation de la remor- que..... | 163 | Démarrage du véhicule..... | 122 |
| Fonction HOLD..... | 173 | Etablissement de l'alimentation en tension ou mise du contact du véhi- cule..... | 121 |
| Freinage d'urgence assisté actif..... | 163 | Immobilisation du véhicule..... | 153 |
| TEMPOMAT..... | 166 | Traction d'une remorque | |
| Votre responsabilité..... | 159 | Alimentation en tension..... | 199 |
| Vue d'ensemble..... | 160 | Assistant de franchissement de ligne actif..... | 192 |
| | | Attelage et dételage d'une remorque... Charge remorquée et charge d'ap- pui autorisées..... | 196 198 |
| T | | Charges remorquées..... | 312 |
| Tableau de pression des pneus | 270, 273 | Informations..... | 197 |
| Tachymètre (numérique) | 204 | Prise..... | 196 |
| Tachymètre numérique | 204 | Remarques..... | 194 |
| Tapis | | Traitement des données dans le véhicule | 27 |
| Nettoyage..... | 248 | Trajet | |
| Tapis de sol | 92 | Affichage de la distance totale par- courue..... | 204 |
| Téléphone, Portable | | Menu (ordinateur de bord)..... | 204 |
| Menu (ordinateur de bord)..... | 207 | Trajets court | 127 |
| Recharge sans fil (téléphone porta- ble à l'avant)..... | 91 | Transformations | 19 |
| Téléphone portable | | Transmission intégrale | |
| Charge (prise USB)..... | 90 | Remarques..... | 140 |
| Fréquences..... | 298 | Transport (véhicule) | 260 |
| Puissance d'émission maximale..... | 298 | Transport des animaux domestiques | 38 |
| Recharge sans fil (à l'avant)..... | 91 | Transport par chemin de fer | 127 |
| Température | | Trousse de secours | 251 |
| Réglage centralisé..... | 115 | Tubes de sortie d'échappement (entre- tien) | 246 |
| Température des pneus | | | |
| Contrôle..... | 275 | | |
| Système de contrôle de la pression des pneus..... | 273 | | |
| TEMPMATIC (unité de commande) | 112 | | |

U

| | |
|---|-----|
| Unité de commande au toit | |
| Réglage de l'éclairage intérieur..... | 96 |
| Vue d'ensemble..... | 9 |
| Unité de commande sur la porte..... | 13 |
| Usure | |
| Limitation de la protection prévue..... | 38 |
| Utilisation conforme..... | 25 |
| Utilisation de la cale..... | 159 |
| Utilisation du kickdown, Accélération..... | 140 |
| Utilisation en hiver..... | 267 |

V

| | |
|---|-----|
| Véhicule | |
| Abaissement..... | 291 |
| Activation et désactivation du verrouillage automatique..... | 54 |
| Appareils d'assistance médicale..... | 26 |
| Chargement..... | 260 |
| Code QR pour la fiche de désincarcération..... | 27 |
| Communication de problèmes..... | 26 |
| Démarrage (mode fonctionnement de secours)..... | 123 |
| Démarrage (touche Start/Stop)..... | 122 |
| Enregistrement..... | 25 |
| Etablissement de l'alimentation en tension (touche Start/Stop)..... | 121 |
| Fonctionnement du mode repos..... | 158 |
| Garantie pour vices cachés..... | 27 |
| Immobilisation..... | 158 |
| Immobilisation (touche Start/Stop)..... | 153 |
| Levage..... | 287 |
| Maintenance..... | 21 |
| Mémorisation de données..... | 27 |
| Mise du contact avec Remote Online.. | 123 |
| Plaque signalétique..... | 299 |
| Prise de diagnostic..... | 23 |
| Utilisation conforme..... | 25 |
| Ventilation (ouverture confort)..... | 68 |
| Verrouillage automatique..... | 54 |
| Verrouillage automatique (SMM)..... | 55 |
| Verrouillage et déverrouillage (de l'intérieur)..... | 53 |
| Verrouillage et déverrouillage avec la clé de secours..... | 56 |
| Véhicules sans siège passager | |
| Remarques..... | 80 |
| Ventilation du compartiment de chargement..... | 120 |

| | |
|---|----|
| Verrouillage automatique | |
| Après fermeture de la dernière porte..... | 55 |

| | |
|--------------------------------|----|
| Verrouillage centralisé | |
| Touche..... | 53 |

| | |
|--|----|
| Verrouillage et déverrouillage | |
| Activation et désactivation du verrouillage automatique..... | 54 |
| Clé de secours..... | 56 |
| Portes (intérieur)..... | 53 |
| Verrouillage automatique (SMM)..... | 55 |

| | |
|-----------------|-----|
| VIN..... | 299 |
|-----------------|-----|

| | |
|------------------------------|-----|
| Vitesse | |
| Mémorisation, DISTRONIC..... | 171 |
| Mémorisation, TEMPOMAT..... | 171 |

| | |
|-----------------------------|----|
| Vitres | |
| Ouverture et fermeture..... | 66 |



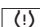


| | |
|--------------------------------|-----|
| Vitres (entretien)..... | 246 |
|--------------------------------|-----|











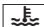




| | |
|-----------------------------|----|
| Vitres latérales | |
| Fermeture avec la clé..... | 68 |
| Fermeture confort..... | 68 |
| Ouverture avec la clé..... | 68 |
| Ouverture confort..... | 68 |
| Ouverture et fermeture..... | 66 |
| Problèmes..... | 68 |
| Réinitialisation..... | 68 |

| | |
|--------------------------|----|
| Volant | |
| Airbag conducteur..... | 40 |
| Chauffage du volant..... | 87 |
| Réglage..... | 86 |

| | |
|--|-----|
| Voyages à l'étranger | |
| Modification du réglage des phares (feux de croisement)..... | 93 |
| Remarques..... | 127 |

| | |
|---------------------|---|
| Voyants | |
| Vue d'ensemble..... | 8 |

| | |
|--|-----|
| Voyants de contrôle et d'alerte | |
|  Le voyant d'alerte des ceintures de sécurité clignote..... | 344 |
|  Le voyant d'alerte des ceintures de sécurité s'allume..... | 345 |
|  Le voyant d'alerte du système de contrôle de la pression des pneus clignote..... | 352 |
|  Le voyant d'alerte du système de contrôle de la pression des pneus est allumé..... | 352 |
|  Le voyant d'alerte ESP® clignote..... | 345 |

| | |
|--|---------------|
|  Le voyant d'alerte ESP® est allumé..... | 345 |
|  Voyant « Porte ouverte »..... | 349 |
|  Voyant d'alerte ABS..... | 347 |
|  Voyant d'alerte de défaut électrique..... | 349 |
|  Voyant d'alerte de diagnostic moteur..... | 349 |
|  Voyant d'alerte de direction assistée (voyant rouge)..... | 348 |
|  Voyant d'alerte de distance..... | 348 |
|  Voyant d'alerte de freinage d'urgence assisté actif..... | 348 |
|  Voyant d'alerte de réserve de carburant..... | 349 |
|  Voyant d'alerte des freins (rouge)..... | 346 |
|  Voyant d'alerte des systèmes de retenue..... | 344 |
|  Voyant d'alerte du liquide de refroidissement..... | 349, 350, 351 |
|  Voyant d'alerte du tachygra- phe..... | 348 |
|  Voyant d'alerte ESP® OFF..... | 346 |
|  Voyant du frein de stationne- ment (orange)..... | 346 |
|  Voyant du frein de stationne- ment (rouge)..... | 346 |
| Vue d'ensemble..... | 8, 343 |

W

| | |
|--|-----|
| WET WIPER SYSTEM | 107 |
| Wi-Fi Création d'un point d'accès..... | 220 |

